THÈSE

Pour obtenir le grade de

Docteur

Délivré par **L'UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER III**

Préparée au sein de l'école doctorale **ED58 LLCC**
Et de l'unité de recherche **PRAXILING UMR 5267**

Spécialité : **Sciences du langage**

Présentée par **Esther DURIN**

DISCOURS ET (INTER)SUBJECTIVITÉ DANS LA CAMPAGNE DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2014. UNE APPROCHE PRAXÉMATIQUE.

TOME I

Soutenue le13 décembre 2019 à 14h00 devant le jury composé de

Monsieur **Thierry GUILBERT**, Maître de conférences, HDR, Université de Picardie Jules Verne	Pré-rapporteur
Monsieur **François PEREA**, Professeur des universités, HDR, Université Paul-Valéry, Montpellier 3	Directeur de thèse
Monsieur **Arnaud RICHARD**, Maître de conférences, HDR, Université Paul-Valéry, Montpellier 3	Co-directeur de thèse
Madame **Audrey ROIG,** Maître de conférences, HDR, Université Paris-Descartes	Rapportrice
Madame **Laurence ROSIER**, Professeure des universités, HDR, Université libre de Bruxelles	Présidente

UNIVERSITE PAUL-VALERY MONTPELLIER III
ARTS · LETTRES · LANGUES · SCIENCES HUMAINES & SOCIALES
DEPARTEMENT DE SCIENCES DU LANGAGE

Ecole doctorale ED 58 LLCC
« Langues, littératures, cultures, civilisations »

Praxiling UMR 5267 – CNRS
1335 Route de Mende, 34090 Montpellier, France

Discours et (inter)subjectivité dans la campagne des élections européennes 2014. Une approche praxématique.

Thèse de doctorat présentée et soutenue publiquement par **Esther DURIN**

Sous la direction de Messieurs
François PEREA et Arnaud RICHARD

Vendredi 13 décembre 2019, à 14h00.

TOME I

MEMBRES DU JURY:

Thierry GUILBERT, Maître de conférences, HDR, Université de Picardie Jules Verne, Pré-rapporteur ;

François PEREA, Professeur des universités, HDR, Université Paul-Valéry, Montpellier 3, Directeur de thèse ;

Arnaud RICHARD, Maître de conférences, HDR, Université Paul-Valéry, Montpellier 3, Co-directeur de thèse ;

Audrey ROIG, Maître de conférences, HDR, Université Paris-Descartes, Rapportrice ;

Laurence ROSIER, Professeure des universités, HDR, Université libre de Bruxelles, Présidente.

TITRE : Discours et (inter)subjectivité dans la campagne des élections européennes 2014. Une approche praxématique.

RÉSUMÉ : Ce travail propose d'analyser la représentation politique dans sa fonction symbolique de construction des identités collectives. Il s'appuie sur la théorie des hégémonies développée par Ernesto Laclau et Chantal Mouffe, ainsi que sur la subjectivation politique telle qu'abordée par Jacques Rancière, théories qui placent le dissensus au fondement de toute communauté politique et invitent à une réflexion sur le rôle fondamental des représentations de l'altérité dans la construction discursive des identités et du social. L'approche praxématique en analyse du discours offre un cadre épistémique et méthodologique particulièrement heuristique pour analyser cette intersubjectivité, à travers les figements progressifs de la dialectique du même et de l'autre. Le terrain d'étude est celui de la campagne des élections au Parlement européen (mai 2014), par rapport à laquelle l'analyse permet d'appréhender la difficile émergence d'un espace politique européen, autrement que par le truchement de son opposition à l'espace national. Il s'agit d'identifier les conditions d'émergence d'un *demos* européen, qui ne se confonde ni avec l'*ethnos*, dont il est montré qu'il n'a rien d'essentiel, ni avec le corps social atomisé de l'individu libéral. Les traces textuelles de cette émergence s'appréhendent en (co)(n)texte, suivant des réseaux praxiques. L'analyse s'intéresse au rôle de l'ensemble des unités linguistiques dans la coconstruction du réel et dans sa mise en récit. Elle tente également d'appréhender la problématique du discours représenté dans sa polymorphie. Parallèlement au (sur)marquage des points de vue, les phénomènes d'effacement énonciatif s'avèrent déterminants dans la construction hégémonique du sens, comme producteurs d'évidence.

Mots clés : *agon*, subjectivation, dialectique du même et de l'autre, praxématique.

TITLE: Discourse and (inter)subjectivity in 2014 European elections campaign. A praxematic approach.

SUMMARY: This paper aims at analysing political representation in its symbolic function of constructing collective identities. It relies on the theory of hegemonies of Ernesto Laclau and Chantal Mouffe, as well as on the political subjectivation, as addressed by Jacques Rancière. Both theories put dissensus at the foundation of any political community and reflect on the major role of representations of otherness in the discursive construction of identities. The praxematic epistemic and methodological framework is particularly relevant for analysing this discursive process, through the progressive freezing of the dialectic of self and other. The study field, the European elections campaign (May 2014) seems appropriate for grasping the obstacles to a European political sphere, otherwise than through its opposition to national space. From a linguistic perspective, the analysis shows the common importance of all units in the co-construction of the Real and its narrative, against the distinction between empty and full words. The study also aims at seizing the polymorphism of represented discourse. In parallel, enunciative erasure strategies prove to play a key role in the hegemonic construction of meaning, as producer of evidence.

KEYWORDS: *agon*, subjectivation, dialectic of self and other, praxematic

Table des matières

TOME I

1. Introduction 11
1.1 Construire un parcours de recherche : avant tout, poser des choix 11
1.1.1 Pour une éthique de subjectivité 11
1.1.2 Motivations de la recherche 13
1.1.3 Objet de la recherche : du discours politique européen 15
1.1.4 L'analyse du discours, un champ transdisciplinaire 19
1.2 Lectures et fondements 24
1.2.1 La théorie politique du discours 24
1.2.2 La praxématique 27
1.2.3 Autres lectures et fondements complémentaires 33
1.3 De quelques principes directeurs 34
1.3.1 La praxis linguistique, une praxis sociale 35
1.3.2 Le cadre dialogique et l'orientation argumentative du discours 37
1.3.3 La narrativité inhérente à toute production de sens 41
1.3.4 Texte et discours, une relation dyadique 43

PREMIERE PARTIE : CADRE EPISTEMOLOGIQUE 45

2. Langage et politique : la construction discursive des identités collectives 47
2.1 Le langage comme matrice politique 47
2.1.1 L'indécidabilité du social et sa mise en clôture fictive par le langage 47
2.1.2 Praxis signifiante et construction intersubjective du sens 52
2.1.3 La dialectique du même et de l'autre au fondement du réglage du sens 61
2.2 Du dissensus en démocratie 69
2.2.1 Hégémonie, contre-hégémonies et marché du sens 69
2.2.2 Le politique vs la politique : l'éthique démocratique 76
2.2.3 La fin de l'opposition, la fin de la démocratie 80
2.3 Vers le sujet politique 84
2.3.1 Les apories du concept d'identité 85
2.3.2 Le sujet politique en émergence 88
2.3.3 Identité en être vs subjectivation en faire 92
2.4 Conséquences pour la représentation politique 97
2.4.1 Les sens de la représentation 97
2.4.2 Le gouvernement représentatif : la représentation mise en tension 101
2.4.3 Représentation et discours politique : réhabiliter l'émotion 103

3. Modèle d'analyse de la construction discursive des identités collectives 106
3.1 Les bases praxématiciennes 106
3.1.1 L'actualisation de la langue en discours 106
3.1.2 De la chronothèse à la topothèse et leur renversement 109

3.1.3 Topogènèse du sujet : le modèle de la textualité en même et en soi-même 115
3.2 La problématique du Point de vue 122
3.2.1 L'autre représenté par son discours 122
3.2.2 L'autre représenté par ses pensées et perceptions 125
3.2.3 Postures énonciatives et subjectivation collective 129

DEUXIEME PARTIE : TERRAIN ET ENJEUX DE LA RECHERCHE 133

4. La démocratie libérale européenne : un Kratos sans Demos ? 135
4.1 La gouvernance européenne : l'idéologie du consensus 135
4.1.1 Naissance de l'Union européenne : le droit sans le politique 135
4.1.2 Un consensus institutionnalisé 138
4.1.3 Le recours à l'expertise et la gouvernance en réseaux : dilution et opacité des porteurs d'influence 141
4.2 La social-démocratie néolibérale : le consensus idéologique 146
4.2.1 Troisième voie : de la contagion à la convergence 147
4.2.2 Le rejet de l'Union européenne 152
4.2.3 Une communication européenne dépolitisée 157
4.3 Une crise de la représentation 160
4.3.1 Des partis « attrape-tout » 161
4.3.2 L'asyndicalisation et la fragmentation de la société civile 162
4.3.3 Ego-politique et marketing participatif 165
4.4 Faire communauté : quelles perspectives pour la citoyenneté européenne ? 169
4.4.1 Du peuple au citoyen : traduction d'un individualisme méthodologique 169
4.4.2 Du clivage social au clivage culturel 171
4.4.3 L'impasse nationale-libérale 175

5. Les enjeux des élections européennes : politiser et transnationaliser 180
5.1 Terrain d'étude : la campagne des partis européens et de leurs affiliés français 180
5.1.1 L'innovation issue du Traité de Lisbonne 180
5.1.2 Réveiller le géant 182
5.1.3 Le moment discursif électoral à la croisée des sphères européenne et nationale 185
5.2 Problématique et hypothèses : la représentation comme mode de subjectivation 186
5.2.1 Le clivage repoussé hors des arènes européennes 186
5.2.2 L'évanouissement du politique 187
5.2.3 La représentation politique comme mode de subjectivation collectif 187
5.3 Un corpus intégré 188
5.3.1 Professions de foi et manifestes comme supports d'une représentation du monde 190
5.3.2 Spots de campagne et interpellation du citoyen 194
5.3.3 L'interview politique : du discours agonistique au registre polémique 198
5.4 Démarche d'analyse : l'actualisation textuelle de la dialectique du même et de l'autre 200
5.4.1 L'actualisation nominale : la construction d'une communauté divisée en même et autre 200
5.4.2 L'actualisation verbale et la mise en tension du même et de l'autre 206

5.4.3 Discours représentés et point de vue : dire et sentir ensemble 211

TROISIEME PARTIE : ANALYSE ET BILAN 215

6. PSE-PS-PRG vs PPE-UMP : du conflit de représentations à la compétition pour le pouvoir 217

6.1 L'antagonisme partisan 217
6.1.1 L'actualisation nominale de l'autre : un jeu de miroirs 217
6.1.2 Le marquage énonciatif du même : le nous du parti 237
6.1.3 Le marquage de l'opposition 244
6.2 La neutralisation de l'agonisme propre au politique 250
6.2.1 Des citoyens agis, exclus de l'opposition entre partis 251
6.2.2 Un temps non habité 256
6.2.3 Déconflictualisation des enjeux et fonction managériale du parti 262

7. ALDE-UDI-MODEM et AEL-FN : la politique de la survivance 273

7.1 L'UDI-MODEM et l'ALDE : résister face à l'ennemi extérieur 273
7.1.1 L'Europe, un mal nécessaire 273
7.1.2 Les divergences entre les identités et positionnements : une affiliation d'opportunité? 282
7.1.3 Le mandat politique, entre prestation de service et tutorat 288
7.2 AEL-FN : supprimer l'ennemi infiltré 292
7.2.1 L'autre, un système intégré 292
7.2.2 L'effacement énonciatif du parti européen au service du leadership national 305
7.2.3 L'auditoire : la nation 312

8. PVE-EELV et PGE-Front de gauche : vers une subjectivation embryonnaire 316

8.1 De l'indignation à l'appel à l'action 316
8.1.1 L'Union européenne, victime des politiques européennes 316
8.1.2 Des autres communs 324
8.1.3 L'appel à l'action et à l'espoir 331
8.2 La dialectique de la représentation politique : entre déficit d'incarnation et sur-personnalisation 336
8.2.1 Le PVE-EELV : des *primi inter pares* 336
8.2.2 Le PGE-Front de gauche : de la convergence des luttes à leur dépossession au profit de l'ethos individuel du leader 344
8.2.3 Le lieu de la lutte : de l'arène institutionnelle à la société civile 355

9. Bilan transversal 360

9.1 L'actualisation et l'évaluation de l'autre 361
9.2 Le dégagement du même 363
9.3 La scène et la nature du clivage 366
9.4 La représentation du temps et de l'agir démocratique 368
9.5 La transnationalisation des identités 369

10. Conclusion(s) **371**
10.1 Perspectives ouvertes dans le champ de l'analyse du discours 371
10.2 Pistes complémentaires d'exploitation du corpus 374

Bibliographie **377**

Liste des figures **422**

TOME II (CORPUS)

A. Professions de foi **431**
A.1 Union pour le mouvement populaire (UMP) 431
A.2 Union des démocrates et indépendants – Mouvement Démocrate (UDI-MODEM) 432
A.3 Front national (FN) 433
A.4 Parti socialiste - Parti radical de gauche (PS-PRG) 434
A.5 Front de gauche 435
A.6 Europe Écologie - Les Verts (EELV) 436

B. Euromanifestes **438**
B.1 Parti populaire européen (PPE) 438
B.1.1 Vignettes 438
B.1.2 Texte brut 443
B.2 Parti socialiste européen (PSE) 448
B.2.1 Vignettes 448
B.2.2 Texte brut 451
B.3 Alliance des libéraux et démocrates européens (ALDE) 456
B.3.1 Vignettes 456
B.3.2 Texte brut 465
B.4 Parti des Verts européens (PVE) 471
B.4.1 Vignettes 471
B.4.2 Texte brut 481
B.5 Parti de la gauche européenne (PGE) 500
B.5.1 Vignettes 500
B.5.2 Texte brut 504
B.6 Alliance européenne pour la liberté (AEL) 516
B.6.1 Vignettes 516
B.6.2 Texte brut 518

C. Normes de transcription du corpus audiovisuel (annexes D et E) **520**

D. Spots télévisés et affiches de campagne **521**
D.1 Union pour le mouvement populaire (UMP) 521
D.2 Parti socialiste – Parti radical de gauche (PS-PRG) 531
D.3 Union des démocrates et indépendants – Mouvement Démocrate (UDI-MODEM) 535

D.4 Front national (FN) 544
D.5 Front de gauche 548
D.6 Europe Écologie - Les Verts (EELV) 556

E. Émission préélectorale Des paroles et des actes 567

1. Introduction

Construire un parcours de recherche, c'est avant tout poser des choix. Ceux-ci s'appuient sur un cadre de référence épistémologique et méthodologique dont il convient de relever les principaux acquis.

1.1 Construire un parcours de recherche : avant tout, poser des choix

Prétendre à la rigueur méthodologique suppose de la part de l'analyste du discours – comme de tout chercheur – la pleine reconnaissance de sa subjectivité et des motivations personnelles et professionnelles qui guident son travail.

1.1.1 Pour une éthique de subjectivité

En tant que producteur d'un métadiscours, c'est à dire d'un discours sur le discours, l'analyste se trouve d'emblée et au même titre que tout locuteur, pris dans la subjectivité propre au langage. Il intervient donc dans un contexte nourri de représentations sociales, de positions discursives et de débats qui le précèdent et l'influencent. Il ne se contente pas de refléter, tel un miroir, des réalités sociales qui lui seraient extérieures, mais contribue à les façonner : « le langage ne décalque pas le monde : il le découpe selon le travail de l'homme » (Bres, 1994 : 33).

Interprétant de manière restrictive et selon nous erronée la « neutralité axiologique » proposée par Max Weber, souhaitant également se démarquer de l'influence marxiste de la sémantique discursive portée par Michel Pêcheux et ses collaborateurs, une certaine analyse du discours a revendiqué la possibilité pour le chercheur de rompre avec cette subjectivité propre à toute activité langagière. La multiplication des opérations de formalisation, de catégorisation et le recours à la seule empirie auraient donné naissance à une nouvelle démarche scientifique purement descriptive, donc imperméable aux points de vue de l'analyste.

> On [a vu] la dimension historique et critique s'effacer au profit de la dimension empirique ou de la construction de procédures formelles ; et

> parallèlement, l'aspect linguistique de l'analyse recouvrir à peu près totalement les considérations historiques. L'analyse du discours s'est grammaticalisée (Courtine, 1991 : 160).

Or, comme le rappelle Philippe Corcuff, pour Weber, il n'est pas de science sociale « sans présuppositions », car « une *portion* seulement de la réalité singulière prend de l'intérêt et de la *signification* à nos yeux, parce que seule cette portion est en rapport avec les *idées de valeurs culturelles* avec lesquelles nous abordons la réalité concrète » (Weber cité par Corcuff, 2011: § 11). Weber n'interdit d'ailleurs pas aux chercheurs « d'exprimer sous forme de jugements de valeur les idéaux qui les animent » tant qu'ils n'oublient pas de « porter scrupuleusement, à chaque instant, à leur propre conscience et à celle des lecteurs, *quels* sont les étalons de valeur qui servent à mesurer la réalité et ceux d'où ils font dériver le jugement de valeur » (Weber, 1965 : 133). L'analyste du discours qui souhaite gagner en rigueur scientifique et prétendre à l'objectivité doit paradoxalement sortir du déni de sa propre subjectivité et assumer le fait que celle-ci imprègne tant la construction de son objet de recherche que l'ensemble de ses choix épistémologiques et méthodologiques.

Alain Rabatel prend également appui théorique chez Weber, à travers ses concepts d'« éthique de responsabilité » et d'« éthique de conviction », pour proposer une nouvelle articulation dynamique, cette fois entre « éthique d'objectivité » et « éthique de subjectivité ».

> Tout autant que la subjectivité gagne à être pensée objectivement, l'objectivité bénéficie de l'attention portée aux sujets et à leur subjectivité, ce qui permet une analyse en tension plus intéressante du monde social, qui fait place aux acteurs, aux conflits, aux trajectoires, aux réseaux sans oublier le poids des structures (Rabatel, 2013 : 7-8 ; 2017 : 168).

Rabatel précise également, à l'aide de cette dialectique, ce que recouvre la notion d'« engagement » pour l'analyste du discours:

> Je choisis généralement des questions qui, en sus de l'intérêt des phénomènes linguistiques à investiguer, font écho à des problématiques anthropologiques,

> sociales, politiques. Mais la frontière entre extralinguistique et linguistique est poreuse : plus que le choix des corpus, c'est leur mode de questionnement qui est déterminant, dans la mesure où il est possible d'avoir un questionnement linguistique avec son arrière-plan anthropologique, social, politique y compris sur des corpus a priori éloignés de telles préoccupations (2013 : 10).

Le présent travail s'inscrit effectivement au sein d'une démarche de réflexion sur l'actualité politique récente et le succès électoral des discours identitaires ethno-culturels, que nous opposons dans leur définition au discours politique. Cette opposition nécessite d'être clarifiée.

1.1.2 **Motivations de la recherche**

Aux élections au Parlement européen de mai 2014, seuls 42,6 % des citoyens se sont rendus aux urnes, à peine 28 % pour les plus jeunes (18-24 ans) (Parlement européen, 2014)[1]. La conclusion d'un apolitisme des nouvelles générations – supposé plus qu'avéré - comme menace à la démocratie a occupé une partie des débats (Fournier, 2015). À côté de ce faible taux de participation, dont la chute est amortie par les pays où le vote est obligatoire, les médias se sont alarmés de la montée de ceux que l'opinion publique a nommés, sans jamais les définir : les partis « populistes », embrassant ainsi l'ensemble des partis à la marge des coalitions majoritaires, allant par exemple et pour preuve du grand écart, du Front national à Syriza. S'il est selon nous un fait frappant de la campagne et des résultats du scrutin européen, même s'il est finalement peu surprenant lorsque mis en lien avec les élections locales et nationales, c'est le succès du duo thématique anti-immigration/ anti-Europe. Cela s'est depuis traduit par une intense circulation dans les discours politiques et médiatiques du mot « frontières », dont, selon le géographe Michel Foucher, « la place qu'elles occupent à nouveau dans le champ public témoigne de ce besoin de marqueurs symboliques entre le dedans et le dehors » (Foucher et Euvé,

[1] Ce taux de participation a augmenté pour la première fois lors des élections européennes de 2019, où il a atteint les 50%. Cette sensible augmentation ne remet toutefois pas en cause les préoccupations qui ont motivé la présente recherche.

2017 : 11). Ainsi, dit-il, lors des scrutins, les « États prospères, égalitaires et à forte protection sociale et juridique d'Europe du Nord expriment un « stress culturel » face aux menaces vécues ou perçues (via les médias): immigration non contrôlée, attentats et Europe vécue comme un accélérateur de la mondialisation » (*Ibid*).

Au départ de cette recherche se trouve donc le projet de remettre « sur le métier » deux référents convoqués quotidiennement dans l'espace public sans qu'ils ne soient jamais interrogés dans leurs fondements et leur définition : la *démocratie* et l'*identité*. Ces derniers sont tantôt utilisés comme outils de légitimation du projet européen, la démocratie devenant une valeur essentielle de l'identité européenne (Foret, 2008 ; Calligaro, 2013), tantôt mobilisés par ses détracteurs, allant des défenseurs des particularismes régionaux aux discours d'extrême droite, en passant par diverses formes de souverainisme. Dans chacune de ces positions, les référents démocratie et identité sont toujours conçus comme des donnés (innés ou acquis) à défendre, et semblent bien fonctionner comme une paire irréductible, enfermant le clivage politique, ou plutôt l'effaçant, sous un prisme identitaire. L'identité serait culturelle ou ne serait pas... La question sociale est en tout cas éludée. Ida Hekmat a ainsi étudié le stéréotypage de l'opposition identitaire « Islam versus Occident » (2012 ; 2018). Du « dialogue interculturel » au « choc des civilisations » (Huntington, 1997) nous voilà pris en étau entre « le consensus mou du dialogue suspecté d'être toujours un alibi ou d'enfouir plus insidieusement les rapports de force sous son apparente ouverture et (...) le clash annoncé - constaté - ainsi que l'appel au repli identitaire de l' « Occident » » (Jullien, 2008 : 247).

François Jullien cherche un nouveau commun dans un *dia*-logue renouvelé qui retrouve « ce *dia* de l'écart et du négatif en même temps qu'il sait se situer sur ce seul plan commun de l'intelligible (logos) » (2008 : 15). Quel potentiel peut-on trouver dans cet écart ? Nous l'entendons de deux manières : premièrement comme prise de distance avec les essentialismes, mettant en lumière « l'écart des mots aux choses » et la médiation représentationnelle du langage ; deuxièmement comme écart de positionnement, comme dissensus producteur du commun. Mais ce double écart suppose également selon nous de sortir du prisme culturel dans lequel il reste pensé chez Jullien. Nancy Fraser (2005) a tenté de réarticuler le culturel et le social à travers son concept de « justice sociale ». L'injustice culturelle peut selon elle tout

autant être une forme de domination et d'oppression que l'injustice socio-économique et c'est à leur croisement que se trouve l'enjeu de la citoyenneté, de la démocratie. Le problème du modèle identitaire actuel, dit-elle, est qu' « en superposant politique de reconnaissance et politique de l'identité, il encourage à la fois la réification de l'identité du groupe et l'évincement de la redistribution » (2005 : 75). Or le culturalisme tend à oublier l'autonomie grandissante du marché et la relative non-adéquation entre communauté culturelle et redistribution :

> L'idée d'une société purement culturelle, sans relations économiques, qui a fasciné des générations d'anthropologues, est très éloignée de la réalité actuelle, où le marché a pénétré, à un degré ou à un autre, toutes les sociétés, découplant au moins partiellement des modèles de valeurs culturelles et du prestige les mécanismes économiques de redistribution (2005 : 77).

Nous souhaitons dans la présente recherche réinterroger la démocratie comme « rassemblement conflictuel de la communauté politique » (Mulhmann, 2004 : 11). La démocratie étant souvent associée à un mode d'organisation de la vie politique, nous choisissons, avec Ernesto Laclau et Chantal Mouffe, ainsi qu'avec Jacques Rancière, de mobiliser un autre terme pour désigner son processus dynamique de production d'un commun dissensuel, que nous appellerons *Le* politique. Ce qui nous intéresse ici est de mettre en lumière ce processus de construction discursive des identités collectives. Nous nous plaçons dès lors dans l'analyse du discours, entendue comme « façon particulière de parler de et comprendre le monde (ou un aspect de ce monde) » (Jørgensen et Phillips, 2002 :11, trad. libre).

1.1.3 **Objet de la recherche : du discours politique européen**

Le syntagme « discours politique » peut renvoyer à divers objets, selon que nous le définissions à partir de sa source, de ses visées ou à partir de sa fonction. Dans le premier cas, le discours politique s'entend le plus souvent dans un sens restreint, comme discours *politicien*, « émanant des seuls acteurs investis dans le champ politique » (Le Bart, 2003 : 97), que ceux-ci occupent le pouvoir ou qu'ils cherchent à le conquérir. Patrick Charaudeau distingue ainsi deux référents que sont « l'instance citoyenne » et l' « instance politique », réservant le second au « lieu de

la gouvernance » et à ses adversaires (2005 : 42-44). Le « débat d'idées » propre à l'instance citoyenne ne peut alors constituer du discours politique que s'il mobilise le lieu du « *faire politique*, dans le champ plus restreint de l'espace politique, lieu où se prennent des décisions et se posent des actes » (*Ibid* : 17). Si l'on suit cette définition restreinte, qui prévaut en sciences politiques,

> la « politisation » et la « dépolitisation » [sont] conçus comme des processus d'insertion ou, au contraire, de désengagement, d'éloignement de certains acteurs, comportements ou objets par rapport au champ de la politique institutionnelle et plus largement par rapport à l'univers perçu et construit comme spécifiquement « politique » par les acteurs sociaux, cet univers perçu comme « politique » peut largement dépasser le champ de la politique institutionnelle (Arnaud et Guionnet, 2005 : 14-15).

S'intéresser cette fois aux visées du discours, quelle qu'en soit la source, nous ramène à la définition pragmaticienne proposée par Rodolphe Ghiglione, lequel envisage comme politique tout « discours d'influence produit dans un monde social » pour « agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire » (1989 : 9).

Bien que ces définitions se justifient dans le cadre des analyses menées respectivement par Charaudeau et Ghiglione, et plus largement des travaux se proposant d'étudier les stratégies communicationnelles des acteurs au pouvoir et professionnels de la politique, elles nous paraissent peu à même de rendre compte des enjeux démocratiques actuels. En outre, la définition retenue par Ghiglione semble buter sur l'aporie de l'opposition entre parole argumentative et parole non-argumentative. Nous rejoignons à ce propos la position de Christian Plantin :

> Toute parole est nécessairement argumentative. C'est un résultat concret de l'énoncé en situation. Tout énoncé vise à agir sur son destinataire, sur autrui, et à transformer son système de pensée. Tout énoncé incite autrui à croire, à voir, à faire, autrement (Plantin, 1996 :18).

Pour la théorie de l'argumentation dans le discours de Ruth Amossy (2010 ; 2018) l'argumentativité est au cœur du discours :

> Pas de discours non plus sans ce qu'on pourrait appeler « argumentativité », ou orientation plus ou moins marquée et plus ou moins raisonnée de l'énoncé qui invite l'autre à partager des façons de penser, de voir, de sentir (Amossy, 2010 : 9).

De ce fait, l'auteure fait la distinction entre la « visée argumentative » propre à la conception restreinte de l'argumentation (objectif argumentatif explicite et déclaré) et la « dimension argumentative », inhérente à tout discours. Pour désigner cette dernière, Rabatel parle quant à lui d'« argumentation indirecte du discours ».

Ainsi, ce ne sont ni sa source, ni ses visées discursives qui, selon nous, font d'un discours un discours *politique*. C'est bien plutôt sa capacité à proposer une nouvelle ontologie du social fondée sur le dissensus. Cette construction fait émerger des sujets politiques hors de la seule instance institutionnelle, hors de celle des professionnels de la politique et de la communication politique.

Le discours politique européen renvoie à la transnationalisation et l'européanisation de ce processus. A nouveau, cette européanisation ne se situe pas dans l'identification d'une source spécifique. D'une part, l'identification des locuteurs censés représenter légitimement l'Union européenne ne ferait pas consensus. La réponse dépendrait de l'approche sociologique adoptée (Smith, 2010) : pour les écoles néo-fonctionnalistes, le pouvoir est essentiellement concentré au sein des instances supranationales et il convient de travailler sur les discours « sans locuteur » - sans locuteur individuellement et physiquement identifié - émanant de la Commission, du Parlement ou de toute autre instance communautaire. Les écoles intergouvernementalistes, pour qui ce sont les Etats qui tiennent le gouvernail, nous orienteront plutôt vers les discours du Conseil et des gouvernements nationaux. Nous souhaiterions dépasser ici ces oppositions théoriques. Nous n'envisageons pas l'Union européenne comme une superposition de niveaux de pouvoirs dont nous chercherions à savoir qui gouverne réellement, mais comme une configuration intégrant l'ensemble de ces acteurs. Et ce qui nous intéresse est d'identifier au sein de cette configuration, qui est aussi celle d'un espace discursif, des formations discursives, au sens foucaldien, en interactions.

Michel Foucault, dans *l'Archéologie du savoir*, nous invite en effet à réinterroger les catégories et les unités familières qui fondent les différentes disciplines en sciences humaines : « ces découpages (...) sont toujours eux-mêmes des catégories réflexives, des principes de classement, des règles normatives, des types institutionnalisés : ce sont à leur tour des faits de discours qui méritent d'être analysés à côté des autres » (Foucault, 1969 : 35). Il encourage ainsi le chercheur qui constitue son corpus à se défaire des classifications traditionnelles pour révéler d'autres ensembles cohérents, jusque-là dissimulés derrière une apparente disparité :

> D'une façon paradoxale, définir un ensemble d'énoncés dans ce qu'il a d'individuel consisterait à décrire la dispersion de ses objets, saisir tous les interstices qui les séparent, mesurer les distances qui règnent entre eux, - en d'autres termes formuler leur loi de répartition (*Ibid* : 50).
>
> Dans le cas où on pourrait décrire entre un certain nombre d'énoncés, un pareil système de dispersion, dans le cas où entre les objets, les types d'énonciation, les concepts, les choix thématiques, on pourrait définir une régularité (un ordre, des corrélations, des positions et des fonctionnements, des transformations), on dira, par convention, qu'on a affaire à une *formation discursive* (*Ibid* : 52-53).

Cette définition peut apparaitre floue telle quelle. Elle a parfois suscité des besoins de reformulation au sein de l'analyse du discours (Maingueneau, 2011). Largement investie par Michel Pêcheux et l'école française, dans les pas de Althusser et de la critique marxiste de l'idéologie, la notion de formation discursive y est cependant plus précise donc plus restrictive :

> Les formations idéologiques comportent une ou plusieurs formations discursives interreliées qui déterminent ce qui peut et doit être dit (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée (Haroche, Henry et Pêcheux, 1971 :102).

Ne niant pas l'intérêt majeur d'une telle définition pour les approches énonciatives et dialogiques du discours, elle nous semble contrarier le projet foucaldien de ne laisser

la formation discursive s'enfermer dans aucune des catégories préexistantes. Aussi vague puisse-t-elle apparaître, la définition de Foucault a le mérite d'ouvrir l'activité de recherche à des régularités discursives inattendues et de tracer des lignes transversales, y compris aux appareils et formations idéologiques.

La reconnaissance de l'autonomie du discours politique, c'est à dire de la non-évidence de sa coïncidence avec le discours des locuteurs identifiés comme appartenant à la sphère de représentation politique, du pouvoir et de sa conquête, ne nous empêche pas de reconnaître la pertinence de ce choix de terrain, puisqu'il constitue malgré tout un lieu « attendu » du discours politique. Dans quelle mesure cette attente est-elle rencontrée ? Nous proposons de répondre à cette question à partir de l'étude du discours partisan (français et européen) en période électorale. Pour ce faire, il convient de construire un modèle d'analyse à partir des outils qu'offre aujourd'hui le champ transdisciplinaire de l'analyse du discours.

1.1.4 **L'analyse du discours comme champ transdisciplinaire**

Le nombre pléthorique d'articles et d'ouvrages, y compris récents, se proposant de circonscrire et de (re)définir l'analyse du discours, est à lui seul un indice de la difficulté de ce champ de recherche à se constituer en discipline autonome et à marquer son territoire universitaire en France (Dufour et Rosier, 2012). Ce dernier n'est en effet jamais figé et l'analyse du discours ne peut être « définie », au sens de « délimitée », qu'à un moment T de son histoire. A la convergence de courants issus de disciplines diverses (linguistique, philosophie, sociologie, anthropologie, histoire, psychologie, etc.), elle s'est construite et continue de se construire sur un terrain mouvant, à partir d'un éclatement disciplinaire des sciences humaines et sociales, même si son ancrage demeure linguistique. Lui cherchant une figure de proue, on attribue généralement la paternité de l'analyse des discours à Zellig Harris, le premier à avoir utilisé le terme *discourses analysis* (Harris, 1952), dans une démarche rejoignant celle de l'actuelle linguistique textuelle. Mais dans les années 1960, divers courants émergent. Aux États-Unis, l'étude des interactions est privilégiée avec l'ethnographie de la communication, l'ethnométhodologie, l'analyse conversationnelle, les rituels d'interaction ou encore la théorie des actes de langage.

En France, l'analyse des discours se développe sur deux fronts. À côté d'un courant plus consensuel, porté par l'équipe de Jean Dubois et la revue *Langages*, qui proposent d'étudier l'ensemble des pratiques verbales d'une société en les reliant aux conditions de leur production, la « sémantique discursive » de Michel Pêcheux se concentre sur l'étude de textes monologaux, écrits et porte un projet avant tout politique, celui de révéler les idéologies tissées dans la toile des discours. Notons l'influence majeure que la philosophie a eue en France sur l'analyse des discours. Pêcheux identifie trois périodes de l'analyse du discours française (1990 : 295-302).

La première période (AD1), datée du début des années 1970 et basée sur les travaux de Saussure et Harris, prend pour objet le texte comme unité indépendante, dont il s'agit d'analyser les dynamiques transphrastiques internes. La seconde (AD2), « découvre l'avant et l'ailleurs » (Angermuller, 2014 : 14) et dépasse le cadre du texte pour s'attacher à une analyse intertextuelle et interdiscursive. Le discours étudié demeure toutefois envisagé comme inséré dans des limites spatiales et temporelles. L'analyse repose aussi sur la rencontre d'un intérieur (texte) avec son extérieur (d'autres textes et discours). La troisième période ouverte par Pêcheux et ses collègues (AD3), bouscule ces limites pour « met[tre] en question le modèle du discours comme contenant, tout en supprimant les frontières en intérieur et extérieur : l'analyse du discours entre désormais dans sa phase « post-structurale », marquée par la découverte des frontières internes et « absentes » du discours » (*Ibid*).

Dans les années 1980 se structure également un espace de recherche international. L'analyse du discours « à la française » s'ouvre alors à de nouveaux courants : *Critical discourse analysis*, pragmatique, théories de l'énonciation, linguistique textuelle, etc. Ces nouveaux courants ne chassent pas les anciens mais viennent les bousculer, les confronter en même temps qu'ils réinterrogent sans cesse la discipline et son territoire, donc son identité. Mais doit-on forcément faire de l'analyse des discours une discipline, dont le figement entraînerait de fait des rivalités entre chercheurs, chacun se revendiquant du noyau dur de la matière et renvoyant l'autre dans la périphérie ? L'analyse du discours a elle-même été conçue négativement comme tout ce qui ne relevait pas d'une « linguistique pure », particulièrement en

France où l'enseignement universitaire continue majoritairement de bouder l'interdisciplinarité.

> Elles [les universités] sont devenues des prisons centrales de la culture, soumises à un régime cellulaire, où chacun se retranche à l'abri des cloisons étanches, avec le seul souci de faire valoir son petit domaine à l'abri de toute présence indiscrète. Les universités se sont fragmentées en facultés, en départements, en instituts dont le superbe isolement exclut l'esprit de dialogue (Darbellay, 2005 : 11).

Nous plaidons pour une vision moins typologique et plus structurale de l'analyse des discours, laquelle n'enfermerait plus ses courants dans des cases et trajectoires parallèles, mais puisse les envisager dans leur enchevêtrement et à leurs multiples points de rencontre théoriques (du point de vue épistémologique) et méthodologiques (du point de vue des outils). Nous pouvons ainsi penser l'analyse du discours comme champ et non comme discipline, c'est à dire comme « un système de relations objectives entre des positions, impliqu[ant] une autonomie relative (Bourdieu, 2013 : 12) ».

Pierre Bourdieu ne nie pas les luttes pour la définition du champ. Bien au contraire, elles en sont constitutives : « dans tout champ, il y a toujours lutte pour le monopole d'un type déterminé de biens rares, de capital (*Ibid* : 21) ». Du fait de ces luttes pour la possession du capital symbolique, le champ est en perpétuelle évolution, se sépare en sous-champs, interagit avec d'autres champs: « Les champs ne sont pas des boîtes. Ils se divisent, luttent aux frontières, échangent entre eux, s'emboîtent comme des poupées russes » (*Ibid* : 17).

Etudier un champ, ce n'est pas partir des diverses positions qui y revendiquent leur place et la possession du capital symbolique, mais des relations constantes entre ces positions. Le mode de pensée structural permet au chercheur d'appréhender le champ par n'importe laquelle de ses branches relationnelles. Définir un (sous-) champ, c'est penser aux relations qu'il entretient avec les autres (sous-)champs. Bourdieu nous invite aussi à sortir de l'obsession de définir le champ à partir de ses limites :

> Penser aux limites d'un champ, c'est penser en termes statistiques et réalistes alors qu'il faut penser en termes dynamiques comme par exemple : qu'est ce qui porte une discipline universitaire à se constituer en rupture avec une autre discipline ? (*Ibid* : 18).

Nous proposons donc de nous inscrire, avec Frederic Darbellay, dans une transdisciplinarité, une « coconstruction des savoirs qui traversent littéralement les disciplines constituées » (Darbellay, 2005 : 46), à partir de quatre niveaux d'analyse du discours : le niveau linguistique / textuel, le niveau sémiologique, le niveau communicationnel et le niveau psychosocial (*Ibid* : 100). A l'approche pluridisciplinaire, qui multiplie les points de vue sans toutefois jamais les faire se rencontrer, à l'approche interdisciplinaire qui instaure un « processus dialogique » (*Ibid* : 183) entre elles mais sans zone de partage, Darbellay oppose l'approche transdisciplinaire, laquelle suppose de transcender les différentes disciplines pour produire un savoir commun. La transdisciplinarité implique donc une réelle « intégration des savoirs de diverses disciplines de telle sorte qu'émerge un discours sui generis construisant son propre lieu de pensée » (Charaudeau, 2010 : 4). Elle correspond au *multiperspectivalism* de Marianne Jørgensen et Louise Phillips (2002).

Nous proposons d'articuler les quatre niveaux d'analyse de Darbellay (linguistique, sémiologique, communicationnel et psychosocial) autour d'un objectif, celui de l'analyse de la production de sens dans le discours, c'est à dire de « la façon dont les schémas praxiques des sujets parlants s'inscrivent en action de langage et structurent la représentation linguistique » (Détrie, Siblot et Verine, 2001 : 7). La linguistique praxématique, née et développée au sein l'Université Montpellier 3 a, sous l'impulsion de Robert Lafont, réalisé ce travail transdisciplinaire, accueillant, adaptant et dépassant des concepts d'autres courants linguistiques. Elle l'a fait avec le souci de toujours placer au centre de son analyse la production de sens dans le processus d'énonciation. Le présent travail de recherche s'inscrit donc dans les sciences du langage et entend éprouver un cadre épistémologique et des procès méthodologiques dans le but d'outiller l'analyse du discours. Toutefois, son objet d'étude n'est pas anodin et il témoigne de nos préoccupations et hypothèses relatives à un autre champ universitaire, celui des sciences politiques.

Dans ce cas, et si nous revenons à l'imbrication transdisciplinaire de Darbellay, nous dirons qu'il s'agit ici d'aller encore plus loin et d'affirmer que bien plus que de créer des savoirs communs, il s'agit de reconnaître l'impossibilité d'étudier *le* politique sans en passer par l'étude du langage. Tandis que l'analyse du discours est dans la tradition française solidement ancrée dans les départements de philosophie et lettre, elle a, en Grande Bretagne, en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Grèce, été prise en charge par les sciences politiques, contre le paradigme réaliste qui y régnait. La « théorie du discours politique » émerge dans les années 1970 avec la volonté de développer une nouvelle approche analytique des règles de la construction des identités sociales, politiques et culturelles, sans prétendre imposer ni recettes méthodologiques, ni concepts normatifs. Dans l'après 68, cette ouverture séduit les chercheurs qui souhaitent rompre avec les canons disciplinaires. Mais encore dans les années 1990, confient David Howarth et Jacob Torfin, les théoriciens du discours, peu nombreux, « constituaient une petite secte exotique avec une identité de groupe forte, nourrie par la dose quotidienne de mépris et de moquerie qu'ils recevaient de leurs collègues » (2005 : 2).

C'est finalement au moment où les sciences du langage en France se détachent de l'école de Pêcheux que la théorie politique se remplume paradoxalement de l'autre côté de la Manche, principalement sous l'influence de Laclau et Mouffe. La praxématique se développe aussi dans les années 1970 et trouve son ouvrage fondamental en 1978, dans *Le travail et la langue* de Lafont. La recherche de l'analyse du sens en construction dans le langage intéresse de nombreux chercheurs qui continuent de contribuer aux *Cahiers de Praxématique*. Toutefois, ses principaux concepts analytiques et ses apports méthodologiques féconds demeurent confidentiels, car largement incompris. Nous allons voir que la théorie politique du discours et la praxématique partagent des fondements théoriques communs solides. Pour les envisager, nous devrons aussi replacer la théorie politique dans ses relations – convergences et divergences – avec deux autres courants de tradition anglo-saxonne d'analyse du discours : l'analyse critique du discours et la psychologie discursive.

1.2 Lectures et fondements

Puisque nous allons dans la suite de ce travail développer pleinement les acquis de ces différents auteurs au sein d'un modèle intégré, il s'agit ici d'une présentation volontairement synthétique de leurs principaux postulats respectifs, qui permettra au lecteur de les situer dans le champ des sciences sociales et d'identifier leurs points de convergence.

1.2.1 La théorie politique du discours

La théorie politique d'analyse du discours se situe dans un cadre épistémologique constructiviste. Elle est une tentative transdisciplinaire d'intégrer les concepts linguistiques et herméneutiques dans les sciences politiques et sociales. Nous nous intéressons en particulier à la théorie des hégémonies, dont l'ouvrage fondateur est celui de Laclau et Mouffe, *Socialist strategy and hegemon*y, publié en 1985. Cet édifice théorique a été nourri par de nombreuses publications des mêmes auteurs (à titre d'exemple : Laclau, 1994 ; 2005 ; 2008 ; 2014 ; Mouffe 1992 ; 1993 ; 2005 ; 2013) et à leur suite, principalement par Howarth (Howarth, Norval et Stravakakis, 2000 ; Howarth, 2000 ; Howarth and Torfing, 2005 ; Howarth, Glynos and Griggs, 2016). Nous privilégierons dans le développement de notre cadre épistémologique (2.) les références directes à Laclau et Mouffe.

Le social est abordé dans la théorie politique comme « un espace *discursif* – c'est à dire rendant possible des relations de représentation strictement impensables à l'intérieur d'un paradigme physicaliste ou naturaliste » (Laclau et Mouffe, 2009 : 22). Anti-fondationaliste, l'école de l'Essex pose la contingence du sens et donc de toute forme de connaissance comme première. Matérialiste, elle ne nie pas l'étranglement de cette contingence dans un contexte social de lutte pour la fixation du sens et le pouvoir. Dans sa perspective constructiviste, elle rejoint donc l'analyse critique du discours (CDA), représentée principalement par Norman Fairclough (1989 ; 2010), Ruth Wodak (2009 ; 2015), Theo van Leeuwen (2008) et Teun A. van Dijk (2008 ; 2012), et la psychologie discursive, de Jonathan Potter et Derek Edwards notamment (1992).

Ces différents courants partagent le postulat que nos façons de voir le monde sont modelées et entretenues par des processus sociaux. À partir de là et par l'analyse de l'intertextualité, la CDA cherche à décrire et analyser les changements socio-politiques à l'œuvre sur le long terme. La psychologie discursive s'intéresse quant à elle davantage aux réglages et négociations discursives quotidiennes qui sont à l'œuvre dans ces changements.

Malgré des postulats communs, trois éléments fondamentaux distinguent la théorie politique de ces deux autres courants, éléments qui découlent de la perspective post-marxiste – anti-essentialiste - adoptée par l'université de l'Essex. Premièrement, la CDA et la psychologie discursive demeurent dans une lecture althussérienne de l'idéologie, posant que le champ discursif ne serait dominé que par une idéologie, celle qui tient ce statut de sa position de domination. De ce fait, tout discours défiant le pouvoir se situerait hors de l'idéologique, ce que réfutent Laclau et Mouffe, à la suite de Michel Foucault. Le deuxième élément est le corolaire du premier. Toujours selon une lecture althussérienne, pour la CDA et la psychologie discursive, l'individu interpellé par le pouvoir est pris dans la toile d'un système fictif - idéologique - de relations imaginaires avec la société, qui masque les relations authentiques, « vraies », entre les acteurs sociaux. Pour la théorie politique du discours, il n'y a pas de relations vraies à découvrir. Les vérités n'existent pas autrement que comme des construits discursifs. Enfin et en conséquence de ces différences, pour la CDA, surtout pour Fairclough, la pratique linguistique ne serait qu'une pratique sociale parmi d'autres. De nombreux pans du social échapperaient au discursif. Les acteurs sociaux eux-mêmes, produits par les structures économiques, préexisteraient aux discours. Pour Laclau et Mouffe, l'économie ou les institutions sont aussi modelées par le discours. La frontière entre linguistique et extra-linguistique n'a donc pas de sens.

Le post-marxisme de Laclau et Mouffe est donc intrinsèquement lié à leur position postructuraliste. Ils considèrent, à la suite de Foucault, Yann Barthes, Jacques Lacan ou encore Julia Kristeva, le discours comme « un système relationnel de pratiques signifiantes, produit au travers d'interventions historiques et fondamentalement politiques, et qui fournit un horizon contingent pour la construction de tout objet signifiant » (Torfing, 2005 : 8, trad. libre). Il n'y a pas une structure discursive, mais

plusieurs d'entre elles, et c'est dans la situation de parole et en interaction que ces structures sont créées, reproduites, transformées. Un même sujet peut ainsi occuper une place différente au sein de ces différents systèmes de discours, de ces différentes définitions du social. Les auteurs proposent d'analyser les luttes discursives à l'œuvre pour imposer l'une d'entre elles.

Laclau et Mouffe sont des lecteurs assidus et critiques de la philosophie européenne et de la psychanalyse, qui imprègnent l'ensemble de leur théorie. Ils s'appuient sur Antonio Gramsci (1974 ; 1983) et sa théorie de l'hégémonie pour montrer que le politique n'est pas déterminé par des infrastructures socio-économiques qui se situeraient hors du politique : « le politique est la force constitutive qui construit les formes et relations intra-sociétales entre l'État, l'économie, la société civile dans un contexte de conflit social et d'antagonismes » (Torfing, 2005 :11, trad. libre). Cependant, Gramsci voit la société comme un espace politique unique dichotomiquement divisé, au sein duquel les sujets hégémoniques sont construits sur base des classes fondamentales. Ce que rejettent les auteurs, qui s'inspirent de Jacques Derrida et reprennent sa théorie des marges et sa notion de « vide constitutif » (Derrida, 1972).

Derrida, s'appuyant sur Lévi-Strauss, critique la vision occidentale d'un monde-communauté, d'une universalité qui ne verrait dans ses marges qu'un accident, un extérieur menaçant le « un » de la communauté. Pour lui, la définition d'un extérieur à la communauté est nécessaire à la définition de la communauté elle-même. Cet autre, cet extérieur comble le vide constitutif de la communauté. Il faut donc aux sciences politiques abandonner l'idée d'un centre du social. C'est de cet abandon et de ses conséquences que se nourrit la théorie politique. Les représentations du monde sont conçues comme des articulations hégémoniques en compétition.

L'abandon d'un centre du social et le positionnement post-marxiste de Laclau et Mouffe a été l'objet de vives critiques de la part de théoriciens politiques contemporains, en particulier Slavoj Žižek, qui leur reproche d'avoir, en abandonnant la révolution et la classe marxistes, cédé le projet de refondation de la gauche au cadre de pensée pluraliste libérale capitaliste (Butler, Laclau et Zizek, 2000). Si ce débat nous mobilise personnellement, il ne nous semble pas pertinent de

l'aborder dans le cadre de la présente recherche. En effet, ce qui nous intéresse pleinement chez Laclau et Mouffe, c'est leur travail analytique cherchant à rendre compte du processus discursif à l'œuvre dans la construction du social. Toute représentation du monde est le résultat d'une articulation hégémonique, qui ne peut être analysée qu'en relation avec les autres articulations hégémoniques disponibles dans l'espace discursif. Toute identité se construit dans l'antagonisme, à partir de la dialectique entre logique de différence et logique d'équivalence.

C'est par l'exclusion – toujours plastique, relative et précaire -, de l'autre, que se construit le *même*. Le politique consiste donc bien à poser des frontières au sein du social. Nous verrons dans la première partie du présent travail que ce modèle est particulièrement pertinent lorsqu'il s'agit d'analyser la formation des identités collectives. Au moment où se développe la théorie politique d'analyse du discours, de l'autre côté de la Manche, en France, la praxématique nourrit et prolonge les mêmes acquis théoriques au sein d'un modèle opérationnel d'analyse textuelle.

1.2.2 **La praxématique**

La première mention du terme « praxématique » se trouve dans l'*Introduction à l'analyse textuelle* de Lafont et Françoise Gardès-Madray, en 1976 et son déploiement théorique apparaît pour la première fois complet dans *Le travail et langue* de Lafont (1978). L'ouvrage *Termes et Concepts pour l'analyse du discours* de Catherine Détrie, Paul Siblot et Bertrand Verine (2001), revu et augmenté par les trois auteurs et Agnès Steuckardt dans une nouvelle édition en 2017[2], offre quant à lui au jeune chercheur, par la définition fine des concepts, mais aussi et surtout par les multiples liens crées entre eux, un maillage – tant au niveau philosophique que conceptuel – pour manier le modèle praxématique. En effet, la praxématique renvoie à un appareil méthodologique propre qui ne peut cependant être appréhendé et utilisé sans compréhension de ses fondements épistémologiques. Son rapport aux autres linguistiques, qu'il intègre, critique et dépasse, est essentiel.

[2] Nous avons fait le choix, lorsque les références et citations sont communes aux deux ouvrages, de référencer la version d'origine (2001).

Matérialiste, tout comme la théorie politique, l'approche praxématique se pose d'abord en rupture avec la distinction langue/parole propre à la linguistique saussurienne et aux générativistes représentés notamment par Noam Chomsky. Face à leur idéalisme philosophique, la praxématique oppose une vision du langage comme une activité purement sociale, inscrite en contexte. Elle « est fondamentalement une théorie de la production de sens couplée avec une théorie de la communication en société » (Lafont, 1994b : 30). L'analyse du langage ne peut se réaliser qu'en situation de communication entre les hommes.

> Comment conduire [l'analyse du discours] sans prendre en considération les conditions de production du discours, ses déterminations historiques, sociales, culturelles, interpersonnelles, contextuelles…, c'est-à-dire autant de facteurs dont le statut matériel s'avère peu contestable ? (Détrie, Siblot et Verine, 2001 : 143).

La praxématique trouve son origine dans la philosophie du langage, qui s'est intéressée la première au matérialisme langagier. Nous renvoyons le lecteur aux écrits de Mikhaïl Bakhtine ou de Valentin Volochinov, pour qui le signe linguistique, comme tout autre signe, est une réalité qui « reflète et réfracte » une autre réalité, celle de l'expérience: « le signe lui-même et tous les effets qu'il produit (toutes ces actions, réactions et nouveaux signes qu'il fait naître dans le milieu social environnant) apparaissent dans l'expérience antérieure » (Bakhtine (Volochinov)[3], 1977[1929] : 27). La question est alors de savoir « *comment* la réalité (l'infrastructure) détermine le signe, comment le signe reflète et rétracte la réalité en devenir ? » (*Ibid* : 37).

[3] Il est à présent certain que *Le marxisme et la philosophie du langage* a été attribué à tort à Bakhtine et qu'il a été écrit de la seule main de Valentin Volochinov. La dernière traduction de l'ouvrage, parue en 2010 chez Lambert-Lucas et réalisée par Patrick Sériot et Inna Tylkowski, rétablit cette paternité. Sur cette question, nous renvoyons le lecteur à la préface de Patrick Sériot (Sériot, 2010), ainsi qu'à l'essai de Bronckart et Bota (2011). Nous avons pour notre part utilisé la version la plus largement partagée de *Le marxisme et la philosophie du langage*, parue en 1977 aux éditions de Minuit. Celle-ci demeure attribuée principalement à Bakhtine, le nom de Valentin Volochinov étant seulement ajouté entre parenthèses sur la première de couverture. Par souci de lisibilité de nos sources, nous continuons donc de référencer l'ouvrage de cette manière.

Lafont reproche également aux générativistes de continuer à envisager le langage comme un ensemble de signes limités, contraints au sein d'un système clos. Ce pour deux raisons. Premièrement, les auteurs praxématiciens reconnaissent certes l'existence – nécessaire pour tout acte de communication – d'un système langagier mais ils réfutent son unicité et posent, tout comme la sociolinguistique (Lafont est sociolinguiste), l'existence de plusieurs systèmes de discours en compétition au sein d'un « marché du sens » (Lafont, 1978). Ces systèmes sont toujours en évolution et ne peuvent être figés que partiellement et provisoirement. Deuxièmement, la réification du système propre aux linguistiques structurales et générativistes annihile la liberté du locuteur. En dehors du système légitime, il n'y aurait point de signification. Il n'y aurait que des erreurs, des accidents de parcours et des agrammaticalités. Cette posture, selon Lafont, « invalide toute analyse de la production vivante et toute position du producteur comme sujet » (1983 :19).

La sémantique structurale et la pragmatique dépassent partiellement cette impasse, ouvrant la voie vers l'intention signifiante du locuteur. Cependant, elles continuent de se situer dans une conception transparente du langage et de la référence, au sein de laquelle le signifiant donnerait un accès direct au signifié. Ce à quoi Lafont oppose l'opacité du langage, à la suite de Maurice Merleau-Ponty : « nulle part [le langage] ne cesse pour laisser place à du sens pur, il n'est jamais limité que par du langage encore et le sens ne paraît en lui que serti dans les mots » (Merleau-Ponty, 1960 : 53).

Matérialisme et opacité du langage : la praxématique rejoint ainsi d'une certaine manière la phénoménologie. C'est à partir de la praxis, entendue comme « source des informations perceptives et des connaissances acquises par l'expérience pratique » (Détrie, Siblot et Verine, 2001 : 268) que se constitue l'ensemble des représentations qui sous-tendent le discours. La démarche d'analyse du discours opère alors un va-et-vient entre énoncés et expérience, expérience qui ne peut être que sociale et interindividuelle. La phénoménologie semble toutefois éluder une dimension fondamentale du sujet : le rôle de son inconscient. Elle « s'ancre dans l'expérience vécue, immédiate et primitive. Le sujet se confond avec la conscience et la compréhension transparente de ce qui m'arrive » (Badiou et Roudinesco, 2012 : 19).

Les structuralistes tels que Louis Althusser critiquent à juste titre cette idée d'un sujet constituant, fondateur, transcendantal, qui ignorerait le poids des structures sociales et idéologiques. Pour ces auteurs, l'individu et sa réalité sont entièrement constitués par ces structures inconscientes. Les deux approches, phénoménologique et structuraliste, toutes deux pertinentes, présentent selon nous le même biais, lié à leur radicalité et leur opposabilité peu féconde. L'intérêt de la praxématique est justement d'avoir su les articuler, comme la théorie politique, à l'instar de Lacan qui pose la nécessité de garder une théorie du sujet tout en reconnaissant que ce dernier est « asservi à la chaîne signifiante ; il est divisé, in-su de lui-même, clivé, exposé à une altérité radicale (ce que Lacan nomme « le discours de l'autre ») » (2012 : 22).

Comme le rappelle Rabatel, « Dépasser la forclusion du sujet implique la nécessaire prise en compte des phénomènes psychologiques, sociologiques et cognitifs qui le construisent, sans substituer l'analyse anthropologique à l'analyse linguistique : bref, il s'agit d'éviter les images toutes deux erronées d'un sujet idéalement tout puissant ou d'une baudruche inconsistante, sans prise sur le réel, s'épuisant sous les avatars du reflet » (2008a : 12).

Pour la praxématique, le discours est donc « une négociation sans cesse renouvelée entre un sujet et son réel » (Détrie, Siblot et Verine, 2001 : 56). Tout comme le postule la théorie politique d'analyse du discours, la dichotomie entre données linguistiques et extra-linguistiques ne tient pas : les deux sont « liées dans nos représentations linguistiques » (*Ibid*). Ce qui caractérise la praxématique, qu'on ne retrouve pas ou que partiellement dans les autres linguistiques, c'est son attention à décrire et à analyser l'ensemble des opérations mentales et langagières de construction intersubjective de ces représentations, c'est à dire du travail de « signifiance » (Lafont et Gardès-Madray, 1976 ; Lafont, 1978 ; Détrie, Siblot et Verine, 2001 : 324-315) en train de se faire. La praxématique s'intéresse donc aux sciences de la cognition et s'appréhende comme une « psycholinguistique » (Fauré, 2014 :141). Reprenant et retravaillant, comme nous le verrons plus loin, les concepts d' « actualisation » (développé respectivement par Charles Bally et Gustave Guillaume) et de « chronogénèse » (Guillaume), les auteurs praxématiciens ont comme objectif de produire des modélisations opérationnelles permettant de rendre compte du passage de la langue à la parole, de l'*à dire* au *dit.* Ils nous permettent

ainsi de suivre l'élaboration progressive de la mise en spectacle linguistique du monde.

Ils y intègrent les unités maniées par les autres linguistiques, c'est à dire les lexèmes (le lexique) et les morphèmes (unités grammaticales) mais ne les classent plus selon leur statut différentiel dans la phrase, les uns par rapport aux autres uniquement. Considérés comme des outils interdépendants de construction de sens, ces derniers sont classés selon leur *fonction* dans la construction commune du spectacle linguistique. Ainsi le praxème, qui remplace le lexème, est considéré dans sa fonction de « repérage de l'analyse du réel objectif par l'homme et spécialement le repérage des autres praxis » (Lafont et Gardès-Madray, 1976 : 99). Il sert donc à désigner une portion du monde. Il n'a pas de signification en propre mais s'appréhende comme un potentiel illimité de sens qui fait l'objet d'opérations de réglages successifs dans la praxis linguistique. Les morphèmes des autres linguistiques sont quant à eux divisés en deux catégories, toujours selon leur fonction dans la production de sens.

Les parapraxèmes servent à mettre en « réalité », en véracité, cette portion du réel prise en charge par le praxème. Ils relient donc le praxème à l'ici et maintenant de la situation de communication, et l'ancrent dans l'expérience des co-énonciataires. Détrie, Vérine et Masson en font la « forme-pivot entre le langage et le réel » (1998 : 91). Il regroupent notamment les embrayeurs et déictiques (pronoms, possessifs, démonstratifs, articles, indéfinis, marques du temps, adverbes, etc). Les métapraxèmes, enfin, prennent en charge l'organisation interne et la mise en cohérence du message, en « permet[ant] au discours de se référer non pas à l'espace extérieur objectif ou à la conscience linguistique comme espace, mais à son propre espace » (*Ibid* : 100). Il s'agit notamment des connecteurs et anaphoriques. Mais toujours dans une perspective intersubjective de coconstruction du sens, les connexions au sein du discours incluent les connexions du niveau expérientiel de la communication (connectifs[4], interjections et particules discursives). L'organisation

[4] Marc Wilmet préconise le terme de connectifs en lieu et place de connecteurs, afin d'y intégrer ceux qui ne réalisent pas de connexion dans le cotexte, comme dans les exemples d'entame suivants repris par l'auteur de Villon : « *Mais* où sont les neiges d'antan » ou Rostand « Et qui sait si le Coche eût monté sans la Mouche ? » (2016 :16). Ces connectifs non connecteurs jouent selon nous un rôle

du message est en même temps une organisation de l'expérience, celle de « la régulation intersubjective des échanges comme de la délibération dialogique du sujet producteur de sens – vouée à la mise en partage (empathique ?) des états mentaux (suite à l'intégration de phénomènes) ou, pour souscrire à une terminologie plus récente, à la cognition distribuée » (Fauré, 2014 : 146).

Cette mise en spectacle progressive et dynamique du monde se réalise dans le temps de l'à-dire, par une opération de tris successifs obéissant au double mouvement d'inclusion/exclusion. C'est la dialectique du même et de l'autre, à laquelle s'est particulièrement intéressée Jeanne-Marie Barbéris et qui permet à la praxématique de décrire une topogénèse du sujet, émergeant dans le discours. L'analyse de cette topogénèse paraît pouvoir suivre méthodiquement les deux étapes décrites par Lafont, en suivant les fonctions de la langue : en premier lieu celle de la description, sur du non-tensif, de ce « qui est » (construction de l'image d'espace), et celle de sa mise en tension (construction de l'image d'espace-temps) (1991: 265). Jacques Bres (1994), à travers l'étude de la narrativité, offre pour ce faire un modèle méthodologique particulièrement opérant.

Ces étapes paraissent trouver un prolongement dans l'étude des discours, pensées et perceptions représentées (Rosier, 1999 ; Rabatel, 2008), en particulier à travers les phénomènes de co/sur/sous-énonciation tels que développés par Rabatel (2004 ; 2005b ; 2011). En outre, de nombreux linguistes et analystes du discours, d'orientation diverse, s'ils ne se revendiquent pas praxématiciens et n'utilisent pas les outils méthodologiques propres à la praxématique, en partagent toutefois les principes et entretiennent avec elle de riches échanges. Nous n'en ferons pas une présentation exhaustive dans le cadre de cette introduction mais les mobiliserons au fur et à mesure de notre analyse.

---

rythmique et phatique qui participe à la construction discursive de la relation intersubjective avec l'allocutaire.

1.2.3 **Autres lectures et fondements complémentaires**

Les philosophes Claude Lefort (1981 ; 1986) et plus récemment Rancière (1995 ; 1998 ; 2005), nous permettront d'approfondir le rôle central de la division sociale et de l'agir dans l'émancipation démocratique. Lefort fonde avec Cornelius Castoriadis le groupe *Socialisme ou Barbarie*, en 1949, une organisation de réflexion communiste anticapitaliste et anti-stalinienne. Menant conjointement une réflexion sur la démocratie et ses conditions d'exercices, Castoriadis et Lefort prennent progressivement deux orientations particulièrement divergentes. Castoriadis (1975) prône l'idée d'une société réconciliée, où le pouvoir pourrait être effectivement et harmonieusement partagé par tous, à travers ses institutions. Ce que rejette Lefort, qui s'appuie sur Machiavel et lui objecte que la division originaire du social est indépassable, quelles que soient les procédures mises en place. Castoriadis distingue trois formes d'autonomie et le projet d'autonomie « au sens propre », celui qu'il prône, est celui d'une société auto-instituée, qui s'appuie directement sur son seul pouvoir de création interne et refuse « toute Norme ou Loi extra-sociale qui s'imposerait » à elle (1986 : 383).

Pour Lefort, penser la démocratie ainsi est la mettre en danger puisque plane au dessus le spectre du retour de l'essentialisation et de la réification du pouvoir, qui nie l' « indépassabilité » du conflit social et écrase l'écart entre le réel phénoménologique et le symbolique. Chez Lefort, le pouvoir est un « lieu vide » (1981) et la démocratie consiste à le remettre en cause. Rancière lui aussi s'engage dans une analyse du dissensus et du subversif comme le propre de la démocratie. Il le fait à partir de la dialectique entre l'égalité des êtres parlants et l'inégalité propre à toute société instituée (1995 ; 1998). Ancien élève d'Althusser, dont il rejette le scientisme, Rancière pense l'émancipation comme une irruption qui défait la société autant qu'elle ne la constitue. Rancière s'oppose, tout comme Lefort, à la dimension prescriptive de la philosophie depuis Platon. Pour Rancière, la démocratie n'est pas la stabilité d'un régime où chacun serait à sa place mais au contraire sa subversion toujours en cours. Chez lui, l'articulation hégémonique apparaît comme « reconfiguration du sensible » qui fait émerger un nouveau sujet collectif. Il propose de

> tenter de penser les conditions d'apparition et de dissociation de ces formes de subjectivation spécifiques qui, de temps en temps, font exister, par-dessus les lois de la domination et les règlements des collectivités, cette figure singulière de l'agir humain : la politique comme refiguration dissensuelle du partage du sensible par lequel la domination impose l'évidence sensible de sa légitimité ; la démocratie comme pouvoir paradoxal de ceux qui n'ont pas de titre à exercer le pouvoir (Rancière, 1998 : 17).

La pensée de Rancière a fait l'objet de critiques (Nordmann, 2008 ; Hewlett, 2010), y compris de la part de Laclau (Fernández-Savater, 2012) quant à l'instabilité à laquelle elle condamnerait la vie démocratique. Mais Rancière ne prétend pas offrir un modèle politique et des solutions. Tout comme la théorie des hégémonies, il donne à voir et à penser toute la fiction de la fixation consensuelle du sens. Surtout, il donne des clés pour comprendre et analyser les phénomènes de subjectivation collective. Bien qu'il n'y fasse que très peu référence et sans l'écarter non plus expressément, l'émancipation chez Rancière correspond bien à celle du sujet lacanien, à travers son Désir : une émancipation jamais atteinte, toujours à rejouer.

La psychanalyse, en particulier lacanienne, est bien nommément présente en théorie politique comme en analyse praxématique du discours. Nous y ferons donc également appel. Enfin, la présentation de notre terrain d'étude et de nos hypothèses sur le consensus post-politique européen nous amènera à emprunter à divers auteurs, en sciences de l'information -communication et en sociologie politique notamment. Ce panorama épistémique repose sur quelques principes fondamentaux transversaux, comme autant de balises guidant notre travail.

1.3 De quelques principes directeurs

Dire c'est agir. C'est aussi réagir et pro-agir. Cette assertion a trois implications. La première, que la praxis linguistique est la première des praxis sociales. La deuxième, qu'elle se construit dans l'intersubjectivité et le dialogisme. La troisième, que l'argumentativité, tout comme la narrativité, est inhérente à toute production de sens. Cette ouverture de tout discours sur son extérieur, sur l'autre et l'ailleurs, nous amène à repenser les clôtures de corpus en analyse du discours.

1.3.1 **La praxis linguistique, une praxis sociale**

Dire que la praxis linguistique est une praxis sociale s'entend selon nous de deux manières. La première acception pose le langage comme mode d'être au monde. La praxis existe certes hors du langage (objectivité du monde matériel), mais elle ne peut en revanche être représentée sans le langage.

> L'unité nominative (...) est la forme englobante des praxis humaines : de la praxis manipulative-transformatrice, de sa transposition dans l'organisation des sociétés (la praxis sociale, établie au niveau des productions matérielles) et naturellement de sa transposition dans une normalisation des usages et du monde que constitue l'idéologie (Lafont, 1984a : 24).

Le langage a une utilité pratique : le praxème « non seulement reproduit l'arthrologie du réel dont l'agir a besoin et qu'il expérimente, mais peut même reproduire les instances de cet agir » (Lafont, 1984b : 47). C'est ce qui fait à dire aux auteurs praxématiciens que l'analyse du discours est une « anthropologie linguistique » (Lafont 1984a ; 1984b ; Lafont et Gardès-Madray 1976) ou une « linguistique anthropologique » (Détrie, Siblot et Verine, 2001 : 171). Le langage permet l'élaboration d'un « spectacle mis à la place du réel objectif » (Lafont et Gardès-Madray, 1976 : 88). Pour Guy Achard-Bayle, le syntagme « mise en spectacle linguistique » ne rend pas assez compte de la position matérialiste qu'il partage avec la praxématique. Il propose quant à lui le terme de « réalité conceptuelle » :

> Dans les réalités conceptuelles, ce qui compte, en termes de construction du sens intersubjective, c'est l'équilibre entre les traits physiques ou matériels et les traits socio-culturels qu'on y associe, plus ou moins consciemment (Achard-Bayle, 2008 : 86).

Pour lui comme pour les auteurs praxématiciens, la connaissance du monde ainsi formulée par le spectacle n'est pas spéculative mais s'inscrit dans l'activité même de transformation de ce monde : « action humaine et activité cognitives apparaissent indissolublement liées » (Détrie, Siblot et Verine, 2001 : 266). Pour garantir cette

action, la mise en spectacle linguistique du monde suppose un mise en convention, et « cette convention est le seul moyen qu'ont de communiquer le locuteur et son auditeur : sans elle, ils seraient abandonnés à la création perpétuelle d'un spectacle dont il ne serait jamais assuré qu'il puisse être accepté » (Lafont et Gardès-Madray, 1976 : 89).

De fait, une analyse du discours ne peut faire l'économie du contexte, ou plutôt *des* contextes de son énonciation. Il s'agit d'abord du contexte large, socio-culturel, qui conditionne l'usage de la langue. Sur ce point, si la reconnaissance du fondement social de la praxis linguistique a eu des implications dans le domaine de la linguistique et de l'analyse du discours, elle a en retour modifié les méthodologies en sciences humaines. Émeline Comby et Yannick Mosset identifient le tournant discursif dans les années 1970 (2016 : 7) : chaque discipline reconnaît alors qu'elle a « constamment affaire au langage quels que soient ses méthodes et ses domaines de recherche » (Lahire 1994, p.189). La linguistique de corpus s'attache donc à observer des phénomènes historiques et sociologiques, à partir des interdiscours dont ils sont l'objet.

Le contexte immédiat de chacune des situations de communication est lui-même soumis à des conventions. L'inscription du locuteur dans son discours se fait dès la mise en place du dispositif d'énonciation, « par l'activation d'un type et d'un genre de discours dans lesquels le locuteur occupe une position définie d'avance, et par la sélection d'un scénario familier qui modèle le rapport à l'allocutaire » (Amossy, 2000 : 60).

Dominique Maingueneau distingue trois scènes en interaction. La scène englobante est ce qui « donne son statut pragmatique au discours » (Maingueneau 1999 : 82) La scène générique se conçoit comme un ensemble de codes conventionnellement liés à un genre. Ces deux scènes renvoient à la prévisibilité du discours, laquelle peut prendre forme dans des normes strictes ou dans des stéréotypes et représentations collectives. La scénographie, construite par le texte lui-même, s'insère au sein de ces scènes englobante et générique. Elle peut les confirmer, elle peut au contraire les invalider et les renverser. La seconde acception du fondement social de la praxis

linguistique se tient là, dans la situation concrète du discours, à travers la construction intersubjective du sens entre le locuteur et ses énonciataires.

> La mise en mots, la suite de signes linguistiques n'est pas que représentation d'objets mais aussi de manière fondamentale représentation de la praxis du sujet, de son rapport à l'objet et de son rapport à l'autre avec lequel il communique (Maurer et Raccah, 1998 : 6).

Cette coconstruction du spectacle linguistique renvoie au dialogisme propre à la praxis linguistique.

1.3.2 **Le cadre dialogique et l'orientation argumentative du discours**

La notion de dialogisme est aujourd'hui presque incontournable en analyse du discours. On la réduit cependant parfois à un outil d'analyse, faisant oublier qu'elle est un principe fondamental de l'activité discursive et un objet d'analyse à part entière. En effet, « toute énonciation, quelque signifiante et complète qu'elle soit par elle-même, ne constitue qu'une fraction d'un courant de communication verbale ininterrompue » (Bakhtine (Volochinov), 1977 [1929] : 136).

Pour Volochinov, la réalité première du langage est l'interaction verbale, c'est à dire le dialogue. Dépassant l'activité dialogale externe, constituée d'une alternance des tours de parole de locuteurs *in praesentia*, le dialogisme est un dialogue interne propre à toute pratique humaine, qui consiste en l'orientation de tout discours vers d'autres discours antérieurs et postérieurs (réels ou virtuels).

> Toute énonciation-monologue, même s'il s'agit d'une inscription sur un monument, constitue un élément inaliénable de la communication. Toute énonciation, même sous forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle (*Ibid* : 105).

En amont, le locuteur et son discours rencontrent d'autres discours auxquels il répond. On parle alors de *dialogisme interdiscursif* :

> L'objet a déjà, pour ainsi dire, été parlé, controversé, éclairé et jugé diversement, il est le lieu où se croisent, se rencontrent et se séparent des points de vue différents, des visions du monde, des tendances (Bakthine, 1984 [1952-53] : 301-302)

En aval, le locuteur s'adresse à un interlocuteur dont il anticipe déjà la compréhension du discours tenu ainsi que ses éventuelles réponses. On parle ici de *dialogisme interlocutif*. La communication, écrit Alice Krieg-Planque, est bien « un ensemble de savoir-faire relatifs à l'anticipation des pratiques de reprise, de transformation et de reformulation des énoncés et de leur contenu » (2012 : 29).

Bakhtine aborde de façon plus laconique un troisième type de dialogisme qui correspond aux « rapports de dialogue entre le sujet parlant et sa propre parole » (Bakhtine, 1970 [1963] : 212). On parle cette fois de *dialogisme intralocutif* ou, avec Jacqueline Authier-Revuz, d'*autodialogisme*. Pour Bres, l'autodialogisme est incontournable dans la mesure où « la production du discours se fait constamment en interaction avec ce que le locuteur a dit antérieurement et avec ce qu'il envisage de dire » (Bres, 2008 : 854).

Si Bakhtine utilise dans l'ensemble de ses écrits le terme *dialogisme*, il utilise également celui de *polyphonie* dans *La poëtique de Dostoievsky*. Lors de la reprise de ses travaux en France, les deux termes seront dès lors confondus au profit de *polyphonie*, notamment sous la plume d'Oswald Ducrot. Nous ne reviendrons pas ici sur les débats suscités autour de l'articulation de ces deux termes et nous renvoyons le lecteur à l'analyse de l'œuvre de Bakhtine réalisée par Bres, qui permet de les dissocier et de conclure que la polyphonie, chez Bakhtine, est « l'utilisation artistique – tout particulièrement romanesque – des possibilités dialogiques du discours quotidien » (Bres & Mellet, 2009 : 7). La polyphonie viserait donc les jeux énonciatifs d'un locuteur « chef d'orchestre », maniant grâce à des procédés linguistiques les différentes voix avec lesquelles il interagit, y compris la sienne. Mais ce locuteur n'est-il pas lui aussi soumis au dialogisme fondamental ? N'est-il pas tout entier constitué d'une hétérogénéité radicale ? Nous devons répondre par l'affirmative.

Michel Pêcheux s'est intéressé à la nécessaire illusion du sujet d'être à la source du sens, à travers sa théorie des deux oublis. Le premier oubli du sujet, selon Pêcheux, est l'oubli du fait que « le sens se forme dans un processus qui lui est extérieur [...] L'oubli n°2 désigne la zone où le sujet énonciateur [...] constitue son énoncé, posant des frontières entre le « dit » et le rejeté, le « non-dit » » (Maldidier, 1990 : 34). Ainsi, « le socle des êtres sémiotiques que nous sommes est constitué par le nécessaire repérage de soi » (Coïaniz cité par Perea, 2013 : 110).

Authier-Revuz propose quant à elle de distinguer *hétérogénéité constitutive* et *hétérogénéité montrée* du locuteur. L'hétérogénéité constitutive est celle, fondamentale, d'un sujet-locuteur clivé par la langue et l'inconscient :

> L'autre du dialogisme de Bakthine n'est ni l'objet extérieur du discours (parler du discours d'autrui), ni le double, non moins extérieur du locuteur : il est la condition du discours, et c'est une frontière intérieure qui marque dans le discours le rapport constitutif à l'autre (Authier-Revuz, 1982 : 121).

L'hétérogénéité montrée relève de l'hétérogénéité « consciente », que le locuteur marque de manière plus ou moins explicite ou implicite dans son discours. Par ces marques qui sont autant de limites entre lui-même et les autres, le sujet se construit une identité propre : le « un » émerge du « non-un » (1995). La frontière entre hétérogénéité constitutive et hétérogénéité montrée n'est pas figée une fois pour toutes mais sans cesse renégociée par le sujet-locuteur :

> Alors que l'hétérogénéité constitutive postule que le sujet et son discours sont continuellement traversés par d'autres sources énonciatives, l'hétérogénéité montrée opère une distinction locale de l'autre : c'est un marqueur explicite de dialogisme. Le fragment ainsi marqué reçoit un statut *autre*. Autrement dit, l'hétérogénéité montrée doit être considérée, dans le discours, comme une manifestation de négociation du sujet parlant avec l'hétérogénéité constitutive (Detrie, Siblot &Verine, 2001 : 138).

Puisque tout énoncé se construit sur des polémiques, en construit de nouvelles et est orienté vers une fin, peut-on dire avec Plantin que « toute parole est nécessairement argumentative » (Plantin, 1996 : 18). La dualité du sujet rend selon nous difficile une

théorie du sens qui échapperait à l'analyse de l'intention signifiante et de l'acte de langage orienté vers ses effets, tels que les conçoit l'approche pragmatique. Selon Charaudeau, les visées discursives « correspondent à une intentionnalité psychosocio-discursive qui détermine l'enjeu de l'acte de langage du sujet parlant et, partant, de l'échange langagier lui-même » (Charaudeau, 2001). L'hypothèse de Charaudeau, puis de Longhi, est que ces visées sont constitutives de la matérialité discursive et déterminent le choix des modes énoncifs, énonciatifs, modes de thématisation et de sémiologisation.

Considérer les visées dans le cadre de l'échange langagier comme nous y invite Charaudeau suppose de s'attacher autant au processus de production qu'à celui de réception du discours. En effet, « les visées doivent être considérées du point de vue de l'instance de production qui a en perspective un sujet destinataire idéal, mais évidemment elles doivent être reconnues telles par l'instance de réception (Charaudeau, 2001). L'auteur distingue plusieurs types de visées, lesquelles se définissent à partir d'un double critère : « l'intention pragmatique du *je* en relation avec la position qu'il occupe comme énonciateur dans le rapport de force qui le lie au *tu* ; la position que du même coup *tu* doit occuper » (*Ibid*). Il s'agit des visées de prescription, de sollicitation, d'incitation, d'information, d'instruction et de démonstration. Avec Julien Longhi, nous choisissons de nous réapproprier la notion de visée discursive, non plus pour désigner les six types de finalité/but de l'interaction désignés par Charaudeau mais pour désigner, de manière à la fois plus large, car non exhaustive, et plus restreinte, car intriquée dans la trame du discours, « des intentions signifiantes (plus que des finalités ou des buts) liées à des arrière-plans discursifs » (2011 : 10).

Pour les études de l'argumentation, « il importe en effet de comprendre à la fois comment le discours fait voir, croire et sentir, et comment il fait questionner, réfléchir, débattre » (Amossy, 2008). Aussi rappelle Jean-Michel Adam,

> les assertions narratives, descriptives, argumentatives et explicatives factuelles ou fictionnelles construisent des représentations schématiques du monde avec pour objectif ultime, comme dans les directifs, un but d'action :

> faire partager une croyance dans le but d'induire un certain comportement (rêver, rire, pleurer, s'indigner, se révolter, agir, etc.) (2011 : 38).

De la même manière et contre les typologies, la sémiotique de Algirdas Julien Greimas et Joseph Courtès (1993) rappelle que la narrativité est inhérente à toute production de sens. Bres confirme et insiste : « dans son *parcours génératif*, la production de sens passe obligatoirement par les structures sémio-narratives » (1994 : 7).

1.3.3 **La narrativité inhérente à toute production de sens**

La définition du récit que donne la narratologie rejoint généralement celle de Claude Bremond : « tout récit consiste en un discours intégrant une succession d'événements d'intérêt humain dans l'unité d'une même action » (1966 : 62), c'est à dire une action qui a un commencement, un milieu et une fin. Selon nous, cette définition, quoique juste (non fausse), ne permet pas de rendre compte de la force du récit et de ses enjeux. Le récit est à la fois porteur et créateur de sens. Il permet d'expliquer le monde, en ce qu'il « explique et coordonne en même temps qu'il retrace, il substitue l'ordre causal à l'enchaînement chronologique » (Sartre, 1947 : 112). Le modèle théorique de l'intrigue de Peter Brooks apparaît très utile pour comprendre ce processus de mise en sens du récit : l'intrigue est l'armature du récit. Elle est ce qui organise le récit comme « un système d'énergies et de tensions internes, de compulsions, de résistances et de désirs ». La fin est ce qui nous fait accéder au sens du récit.

En fait, la mise en intrigue fait partie de notre quotidien : « nous vivons immergés dans la narration, racontant et réévaluant la signification de nos actions passées, anticipant les conséquences de nos actions futures, nous situant nous-mêmes à l'intersection de plusieurs histoires incomplètes » (Brooks, 1984). Dans le récit, tout sentiment humain prend alors la forme d'une action. Brooks rappelle que chez Aristote, l'intrigue (*mythos*) et l'action (*praxis*) sont prééminentes sur les autres éléments de la narration, notamment les personnages. Greimas nomme d'ailleurs ces derniers des « actants » (1966) et Vladimir Propp définit ses sept figures-types de

personnages en fonction de l'action qu'ils réalisent (1970). Le récit opère donc une mise à distance des personnages et éléments particuliers de la situation. Selon Paul Ricoeur, « composer l'intrigue, c'est [justement] faire surgir l'intelligible de l'accidentel, l'universel du singulier, le nécessaire ou le vraisemblable de l'épisodique » (1983 : 70).

Brès critique également l'approche immanentiste des narratologues et l'approche sémiotique de la narrativité qui continue d'opposer linguistique et extra-linguistique, signifiant et signifié. Privilégiant le produit « narré », ils en oublient l'activité de production « narrante » et son rôle constitutif. Analyser les programmes narratifs d'un discours, c'est, comme le rappelle Bres, « analyser donc la narrativité à l'ouvrage » (1994 : 27).

Le rejet de la distinction signifiant/signifié conduit à accueillir avec la même distance critique la distinction sémioticienne entre niveau de surface et niveau profond.

> La narrativité généralisée –libérée de son sens restrictif qui la liait aux formes figuratives des récits – est considérée comme le principe organisateur de tout discours. Toute sémiotique pouvant être traitée soit comme système soit comme procès, les structures narratives peuvent être définies comme constitutives du niveau profond du procès sémiotique (Dictionnaire cité par Bres, 1994 : 25).

Le faire est « syntaxique » comme joignant des unités entre elles. Il est aussi « anthropomorphique », car ces unités sont des actants (Bres, 1994 : 35).

> Le faire nous apparaît donc non comme la conversion de la structure profonde mais comme la conversion en praxis linguistique de l'agir de l'homme, producteur de sens (*Ibid* : 36).

Ces remarques nous amènent à constater l'aporie heuristique d'une autre opposition, celle entre *Texte* et *Discours*.

1.3.4 **Texte et discours, une relation dyadique**

Nous nous inscrivons ici contre la notion de texte comme objet indépendant clos sur lui-même. Ce dernier est radicalement ouvert sur l'extérieur, à travers les phénomènes de conditionnement énonciatif et d'intertextualité. Cette ouverture ne se traduit pas par un simple dialogue entre des objets-textes et avec des sujets aux identités radicales, mais par des effets de contamination mutuelle. L'extérieur du texte se conçoit alors comme un extérieur-intérieur et sa mise en texte est un processus en mouvement. C'est pourquoi nous lui préférons les termes « textualité » et « textualisation », ce dernier étant défini comme « processus de production de la matérialité textuelle nommée texte » (Détrie, 2008 : 1331).

En contestant la distinction entre cohésion textuelle et cohérence discursive, nous voulons, avec la praxématique, faire « sauter le verrou entre niveau sémantique et pragmatique » (Détrie, Siblot et Verine, 2001 : 351). Les praxèmes, métapraxèmes et parapraxèmes ont trois fonctions complémentaires chargé d'assurer cette cohérence : désigner une portion du réel, la mettre en réalité et en présence dans l'expérience des co-énonciataires, assurer la cohérence du message et de l'expérience ainsi mise en spectacle. Le contexte est donc pris dans la trame du tissu textuel chargé de représenter le monde.

Notons sur ce point que la matérialité du texte se situe tant à un niveau explicite qu'implicite. Catherine Kerbrat-Orrechioni nomme « inférence toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé, et déduire de son contenu littéral en combinant des informations de statut variable » (1986 : 24). Elle distingue deux principales formes d'inférence, le présupposé et le sous-entendu, dont on trouve une définition et une théorisation également pertinentes dans le travail ultérieur de Krieg-Planque :

> Le présupposé, en s'appuyant sur la matérialité même des formulations, permet de présenter une thèse comme étant soustraite à la contestation. Le sous-entendu, en tirant sa force de la faculté d'interprétation des sujets parlants, rend possible ou suggère des thèses sans pour autant que celles-ci soient explicitées (2012 : 118).

Un même énoncé peut donner lieu à une infinité de sous-entendus, en fonction de l'allocutaire à qui il s'adresse, du contexte et de la situation d'énonciation. Dans les deux cas, la force de l'implicite est de ne pas constituer « en principe et en apparence l'objet premier et véritable du dire ». Nous pourrions décider de « passer à côté » du sens implicite et de nous « satisfaire d'un énoncé à la seule compréhension d'un « sens premier », et de continuer la lecture ou l'écoute avec le sentiment de suivre sans heurts le fil cohérent du discours » (*Ibid* : 119).

Kerbrat-Orecchioni distingue parmi les énoncés implicites ceux qui constituent, dans l'énoncé où ils apparaissent, l'élément essentiel du dire. Ainsi, il y a « trope implicitatif chaque fois qu'un contenu présupposé ou sous-entendu apparaît en contexte comme le véritable objet du message à transmettre » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 116).

Nous ne contestons donc certes pas l'utilité de distinguer les deux concepts de « texte » et « discours » mais si nous pouvons dire qu'ils existent l'un et l'autre, nous postulons qu'ils ne fonctionnent pas l'un sans l'autre, qu'ils évoluent dans une relation dyadique. Les théories énonciatives ont ouvert la voie de ce renouvellement épistémologique, en faisant des niveaux sémantique et pragmatique, deux versants complémentaires du discours. La notion d'actualisation textuelle, issue de la praxématique, va plus loin et constitue un outil précieux pour appréhender la dyade Texte/Discours. Le Texte n'y est plus considéré comme un résultat statique mais comme un processus intersubjectif intégrant le réel. Il participe pleinement à la production de sens et tout au long de sa progression, il provoque autant qu'il subit de multiples (re)négociations entre coénonciataires.

La construction discursive et politique des identités collectives repose sur cette construction intersubjective de sens, comme nous allons le voir ci-après.

PREMIÈRE PARTIE : CADRE ÉPISTÉMOLOGIQUE

2. Langage et politique : la construction discursive des identités collectives

Contre la contingence première du social, la praxis linguistique intervient pour découper le monde et créer une communauté de sens. Cette « communauté » de sens se forme paradoxalement dans la division, faisant émerger un *demos* en prise avec ses adversaires. Reconnaître le rôle primordial des représentations de l'altérité dans la construction discursive des identités collectives ouvre ainsi de nouvelles perspectives pour l'étude de la représentation politique.

2.1 Le langage comme matrice politique

Le langage est à la fois le moyen et l'objet de toute connaissance. La communication avec autrui repose en effet sur la catégorisation intersubjective du monde, laquelle opère par figements progressifs de la dialectique du même et de l'autre. Chaque prise de parole est l'occasion de confirmer cette catégorisation conventionnelle ou, au contraire, de la transgresser pour la changer.

2.1.1 L'indécidabilité du social et sa mise en clôture fictive par le langage

Le social n'est pas une totalité donnée à priori mais un espace toujours indécidable et contingent. Hérité de l'école sophistique, le postulat a longtemps fait l'objet d'un mépris certain en philosophie politique. Ce mépris trouve selon nous son origine dans une mécompréhension, voire une méconnaissance, des apports théoriques féconds de la sophistique pour les sciences humaines, et plus particulièrement pour l'analyse des discours politiques. L'*homme–mesure* de Protagoras rompt avec fracas avec la religiosité antique et avec le fantasme de la vérité universelle : L'homme est la mesure de toutes choses, de celles qui sont pour ce qu'elles sont et de celles qui ne sont pas pour ce qu'elles ne sont pas » (Platon, *Théét.*152a). Il rompt aussi avec l'Un de l'Être. L'espace devient polycentrique, le temps, arythmique. Tous deux se révèlent incommensurables. Aucun pouvoir métaphysique ne vient plus instituer la société. Nous voilà face à un champ illimité de différences-équivalences

contingentes, dont aucune n'est par essence première. « Or, une mesure surgit qui va arrêter ce mouvement de bascule, décider d'un sens et annoncer la couleur. Cette mesure, c'est l'homme » (Romeyer-Dherbey, 2012 : 19).

L'homme-mesure, c'est l'être parlant. Le discours est en effet la pratique articulatoire fondamentale qui vient représenter, organiser et délimiter le monde : « l'organisation de la signification *procède de* et non *précède* l'action de l'homme sur le monde » (Bres, 1994 : 35). Aucun objet n'est donc donné en dehors de son émergence discursive et il n'y a point de représentation, point de pensée hors du langage : « nous ne voyons que ce que nous disons... Et nous ne savons pas voir sans dire » (Lafont, 1978 : 71). Autrement dit par Gorgias, repris par Yves Barel, « l'existence est inconnue à moins qu'elle n'acquière l'apparence, et l'apparence est faible à moins qu'elle n'acquière l'existence » (Gorgias, cité par Barel, 1987 : 155). Cela ne signifie pas que le monde phénoménologique n'existe pas : « Le langage, comme toute praxis, pose l'existence objective : l'existence du monde matériel. L'univers réel est le fond sur lequel il s'est élevé et que son fonctionnement exige toujours » (Lafont, 1978 : 15). Toutefois, il faut se défaire de toute illusion d'immanence du langage. « L'être perçu est incommunicable à autrui, parce que, ce que l'on communique, ce que l'on signifie à l'autre, n'est pas l'être, mais le discours » (Barel, 1987 : 171). Il nous faut donc renoncer au fantasme de sa connaissance.

> Pour autant que nous avancions à l'intérieur du langage pour mieux le connaître, nous ne connaîtrons jamais que lui et n'atteindrons pas une réalité objective, devant laquelle il s'établit en même temps qu'il en pose l'existence. Nous demeurerons pris au spectacle linguistique (Lafont, 1978 : 15).

Lafont oppose ainsi le réel phénoménologique à la réalité construite par le discours. La réalité n'épuise pas le réel. Elle le représente. Comme le confirme Charaudeau, la représentation du monde par l'homme contient en filigrane son auto-représentation.

> D'une manière générale, la représentation procède d'un double mouvement de *symbolisation* et d'*auto-présentation* : de symbolisation en ce qu'elle arrache les objets du monde à leur existence objectale en les figurant à

> travers un système sémiologique quelconque dans une image qui est donnée pour l'objet lui-même et qui pourtant n'est pas cet objet (c'est la définition même du signe linguistique) ; d'auto-présentation, car cette construction figurée du monde, par un phénomène de réflexivité, revient au sujet comme image que lui-même construit du monde, et à travers laquelle il se définit : le monde lui est auto-présenté, et c'est à travers cette vision qu'il construit sa propre identité (Charaudeau, 2000)[5].

Les mots ne sont ici que des outils. Ils ne sont pas « le sens » mais des moyens de production du sens, des praxèmes. Leur potentiel de production ne trouve à se déployer qu'en énoncé et en situation de communication : « l'homme ainsi n'atteint jamais le sens des choses – la formule est elle-même privée de sens – mais le sens qu'il donne aux choses et qui accompagne, facilite son action sur les choses » (Lafont, 1978 : 16). La praxis linguistique précède donc la praxis matérielle, « l'enveloppe » et « retombe sur elle en schémas de modélisation » (*Ibid* : 73). En posant la matérialité du langage et l'écart des mots aux choses, l'activité de symbolisation montre toute la relativité du lien désignationnel.

> Quand nous énonçons, dans l'ensemble (X) de la communication, un objet linguistique arbre, nous signalons bien l'existence, ou réelle, ou possible, d'un objet quelconque du monde. Mais la relation de cet objet réel à l'objet de langage n'est que de l'ordre du langage (*Ibid* : 16).

Cette faille entre le monde référentiel et son (ses) nom(s) est souvent occultée par l'opération de nomination qui consacre des code-produits, des étiquettes univoques et immuables, des « déjà-là ». Selon cette vision essentialisante, en tant qu' « auxiliaire de la pensée » (Culioli cité par Franckel, 1998 :63) le langage serait simplement chargé de la représenter le plus finement possible. La codification progressive des langues tendrait à supprimer toute ambiguïté référentielle et à permettre leurs échanges via les opérations de traduction. C'est oublier, insiste

[5] Charaudeau utilise les concepts « réel » et « réalité » inversement par rapport à Lafont, nommant « réalité » le « monde empirique à travers sa phénoménalité, comme lieu a-signifiant (et encore a-signifié) s'imposant à l'homme dans son état brut en attendant d'être signifié » et « le réel », construit par le discours (Charaudeau, 2007).

Lafont, que le sens n'est pas indépendant du langage mais ne se construit qu'en lui, comme le rappelle avant lui Merleau-Ponty :

> La parole joue toujours sur fond de parole, elle n'est jamais qu'un pli dans l'immense tissu du parler (...) il y a donc une opacité du langage : nulle part il ne cesse pour donner place au sens pur, il n'est jamais limité que par du langage encore et le sens ne paraît en lui que serti dans les mots (1960 : 53).

Ainsi la remise en cause, initiée par les sophistes et suivie par nos auteurs, de la transcendance comme force hétéronome venant organiser le monde, ne signifie pas négation de la transcendance propre à toute signification, qui pose l'écart irréductible des mots aux choses. Cette distinction rejoint celle opérée par François Jullien entre *le* métaphysique « comme expérience (exigence) propre à l'existence » et *la* métaphysique comme « discours et construction de la pensée » qui vient recouvrir le métaphysique (Jullien, 2016 : 276). L'expérience métaphysique est celle d'un réel discursif qui n'épuise jamais la réalité phénoménologique mais n'offre que des fixations partielles de sens : « l'ouverture du social [est] la base constitutive ou 'l'essence négative' de l'étant, et les divers 'ordres sociaux' [ne sont que] des tentatives précaires et manquées pour domestiquer le champ des différences » (Laclau et Mouffe, 2009 :181). Pour les auteurs, le caractère précaire des ordres sociaux ne renvoie pas à leur place dans la société, qui peut être dominante. Il renvoie aux conditions mêmes de leur existence.

> L'essence d'une entité n'est jamais simplement donnée; c'est le résultat de l'investissement d'un contenu ontique avec une signification ontologique qui n'émerge pas logiquement de ce contenu. (Ou en d'autres termes, l'articulation entre l'ontique et la signification ontologique sera toujours médiée discursivement). Cela s'applique aux deux côtés de l'équation. Il n'y a pas de contenu ontique qui ait, par lui-même, une signification ontologique précise. Mais inversement, il n'y a pas de signification ontologique construite autrement que par un investissement d'un contenu ontique (Laclau, 2014 :115, trad. libre).

Ce que reprennent respectivement Lafont et Laclau de Protagoras et Gorgias, c'est « le travail de rapatriement de la transcendance à l'intérieur du social et de

l'humain » (Barel, 1987 : 141). Du fait de cette transcendance propre à la médiation langagière et à l'irrémédiable écart des mots aux choses, il n'y a que des noms impropres. L'équivoque, la métaphore et la polysémie sont la règle : « la littéralité est, en vérité, la première des métaphores » (Laclau et Mouffe, 2009 : 206) et « toute représentation sera toujours figurale ou rhétorique » (Laclau, 2014 : 120, trad. libre). Cet impropre du nom et cette incommensurabilité touchent aussi et surtout les valeurs. « La valeur ne se légitime pas du fait même qu'elle se pose ; au contraire, du fait même qu'elle se pose, elle se met en question et immédiatement s'interroge sur la légitimité de son territoire » (Romeyer-Dherbey, 2012 : 32).

Toute représentation est donc idéologique en tant qu'elle implique une distorsion : non pas la distorsion d'une réalité objective, première, qu'il reste à découvrir, mais la distorsion de la contingence du social : « la vérité ne se découvre pas, elle se produit. Elle n'a pas d'existence préalable à sa production, c'est-à-dire à son énonciation collective. Créer et dire la vérité relèvent d'une seule et unique démarche » (Barel, 1987 : 171). Dans le contexte actuel de « post-vérité », il nous paraît pertinent de préciser ce propos. Contrairement à la critique qui leur est faite, les sophistes ne s'inscrivent pas ici dans une perspective relativiste absolutiste. « Il n'y rien de relatif à propos de la vérité » dit aujourd'hui Johannes Angermuller, à la lumière de ses travaux actuels, non pas seulement sur le terrain politique mais aussi académique. Il y a bien des vérités : elles sont le produit de luttes discursives, au sein desquelles certaines connaissances deviennent plus vraies que d'autres » (2018). Charaudeau parle ainsi de « force » ou d'« effet de vérité » (2005 : 162-163).

L'idéologie est donc l'une des dimensions de toute représentation, et s'avère comme telle impossible à éradiquer. Le langage est la praxis signifiante qui par cette distorsion, permet à l'homme d'agir sur le monde. Il ne le fait pas de l'extérieur mais bien à l'intérieur du social.

> La limite du social doit être donnée à l'intérieur du social lui-même comme quelque chose qui le subvertit, qui détruit son ambition d'être une présence pleine. La société ne parvient jamais à être la société, parce que tout en elle est habité par ses limites, qui l'empêchent de se constituer comme réalité objective (Laclau et Mouffe, 2009 : 232).

Impossible comme telle, la mise en objectivité du monde n'en est donc pas moins nécessaire. C'est par cette mise en objectivité forcément fictive que « le conventionnel devient le réel » (Barel, 1987 : 146). Ainsi, sans dieu pour la constituer, « la société est à elle-même son propre instituteur, au sens plein du terme : elle s'institue de sa propre autorité » (*Ibid* : 168). La société, c'est l'homme-mesure de Protagoras : « les sages qui parlent, le peuple qui écoute et se laisse convaincre forment système entre eux et c'est à travers leurs rapports et le système qu'ils forment que transparaît le « véritable » sujet autoréférentiel, c'est-à-dire la communauté politique » (*Ibid* : 149). Comment s'institue cette dernière ? Certes, le sens est contingent, mais il existe bien un sens préférentiel pratique. Par le biais de réglages praxémiques, « le travail de la signifiance aboutit à des produits signification réglés » (Lafont, 1978 : 127). L'objectivité se construit comme intersubjectivité.

2.1.2 **Praxis signifiante et construction intersubjective du sens**

Lafont rappelle que l'émergence du langage est liée à l'apparition de l'*homo faber*. Le langage est une activité pratique de production du sens qui permet à l'homme de représenter le monde pour le transformer.

> Le surgissement du langage s'inscrit dans une chaîne comportementale entre des événements qui ne sont pas lui. Le langage provoque à agir et l'on peut penser que cette possibilité n'est acquise que parce qu'il transmet un agir déjà tenté et fixé. Le signal d'un rassemblement du groupe n'est produit qu'à partir d'un rassemblement extérieur, pour un nouveau rassemblement. Dans l'histoire de l'espèce humaine, le langage a dû servir à provoquer des attitudes dont l'utilité pratique avait été expérimentée avant lui et dont la reconduction continuait hors de lui, mais non plus sans lui (*Ibid* : 8-9).

Avec la praxématique, la nomination est une praxis à la fois sociale et linguistique. Elle est « l'acte par lequel un sujet nomme en discours, autrement dit catégorise un référent, en l'insérant dans une classe d'objets identifiée dans le lexique, à moins qu'il ne veuille innover avec un néologisme » (Détrie, Siblot &Vérine, 2001 : 206). L'acte de nomination est donc avant tout un acte de catégorisation. Le mot ne

contient pas le référent en lui-même mais sert, dans un contexte donné et à un moment précis, à le désigner. Lafont nomme le lien entre référent et référé un « lien de convenance » : « Pour nous il y a bien adéquation, mais elle n'est pas dans la *res*. Elle se mesure à la convenance éprouvée de la symbolisation » (Lafont, 1978 : 15-16). Il n' y a pas de signifié, il n'y a que de la *signifiance*. La relativité du lien désignationnel semble ainsi la condamner à l'instabilité : « pour le locuteur, la forme linguistique n'a pas d'importance en tant que signal stable et toujours égal à lui-même mais en tant que signe toujours changeant et souple » (Bakhtine (Volochinov), 1977 : 99). Laclau et Mouffe, nous le verrons, parlent de « signifiant flottant » (Laclau et Mouffe, 2009 ; Laclau, 2014).

Le passage de la signifiance comme potentiel illimité à la signification comme code contraint correspond à une double opération de réification-essentialisation qui vient fixer ces signifiants et les empêcher de flotter.

> Les sophistes grecs avaient, semble-t-il, assez profondément compris que seule l'institution – et non une hypothétique nature – est en mesure de donner corps et existence à ce que Platon et Aristote concevront comme des « substances » : l'individu sera social ou ne sera pas (Rosset, 1993 : 116).

La stabilisation et l'objectivisation de la référenciation se réalisent socialement, collectivement, par des opérations de réglage du sens.

> Il n'y a pas lieu de dire que la signification appartient au mot propre. En réalité, celle-ci appartient au mot en tant que trait d'union entre les interlocuteurs (...) La signification n'est pas dans le mot, ni dans l'âme du locuteur, non plus que dans l'âme de l'interlocuteur, la signification est l'effet de l'interaction du locuteur et du récepteur, s'exerçant sur le matériau d'un complexe sonore donné (Bakhtine (Volochinov), 1977 [1929]: 146-147).

Ici, Volochinov ne fait pas tant référence à un échange singulier entre interlocuteurs identifiés qu'au dialogisme habitant l'ensemble de la production discursive d'une société, instituée par des sujets inscrits dans des rapports de pouvoir.

> Le sens produit est le résultat d'une production et d'un travail des sujets en action de langage, à l'émission comme à la réception ; sujets eux-mêmes dialogiquement engagés dans des interactions et des co-constructions avec d'autres sujets, sous leur assujettissement commun aux déterminations sociales (Barbéris, Bres et Siblot, 1998 : 8).

Le praxème fait donc l'objet d'une fixation plus ou moins consensuelle ou conflictuelle, avant de devenir contraignant socialement.

> Le réglage du praxème, s'effectuant de manière restrictive sur fond de nécessité pratique sociale (...), favorise son appréhension non plus comme production de sens mais comme produit, ce qui favorise son traitement en signe (Détrie, Siblot &Vérine, 2001 : 279).

Ce processus de réglage vient combler l'écart entre les mots et les choses. « Le signe linguistique [est] l'argument historique, effaçant le travail dans la constance d'un signifié, qui ne se redonn[e] que réglé socialement en valeur absolue : réification et essentialisation » (Lafont, 1978 : 161). L'ensemble des catégorisations lexicales ainsi rendues possibles par le réglage praxémique constitue la logosphère, « la représentation du monde en langage. C'est à partir des informations fournies par les expériences perceptives, pratiques et sociales que cette représentation est élaborée » (Siblot, 2001 : 8).

Le processus de réglage du sens dont il est question ne correspond pas uniquement au réglage « commun », c'est à dire aux politiques publiques linguistiques d'un territoire administratif, mais s'applique aux normes de toute communauté/formation discursive. Ainsi, « chaque époque et chaque groupe social a son répertoire de formes de discours dans la communication socio-idéologique » (Bakhtine (Volochinov), 1977 [1929] : 40). Dans l'utilisation du praxème – à la production comme à la réception du message - ne se joue donc pas qu'une compétence linguistique. L'acte de communication requiert une compétence culturelle. Elle place d'emblée l'homme en rapport avec son environnement et avec les processus de socialisation qui le traversent.

> La praxis linguistique non seulement obéit à la transformation de la valeur d'usage en valeur d'échange inhérente à toute praxis, mais donne une expression consciente à cette transformation telle qu'elle s'opère techniquement, dans l'activité manipulative-transformatrice. Elle concourt à la sociabilisation du social (Lafont, 1978 : 158).

Cette sociabilisation du social constitue l'arrière-plan du discours, constitué de représentations sociales et topoï attachés aux praxèmes, agissant comme des « réalités mentales dont l'évidence nous est sensible quotidiennement » (Jodelet, 1985 : 31)[6].

> Avant même que la virtualité du système linguistique ne s'actualise dans un discours *hic et nunc*, il existe une *actualisation potentielle*, où les configurations discursives possibles se présentent de manière déjà en partie structurée, et ponctuée positivement ou négativement (Barbéris, 1998c : 41).

Le signifiant garde en lui ce que Jean-Jacques Courtine et Alain Lecomte nomment les « discours transverses » et la « mémoire discursive » ou « interdiscursive » (Lecomte, 1981), laquelle mémoire ne désigne pas ici un processus neuropsychologique individuel mais « concerne l'existence historique de l'énoncé [du mot] au sein de pratiques discursives réglées par les appareils idéologiques » (Courtine, 1981 : 52-53). La mémoire discursive s'inscrit également au cœur du travail de Sophie Moirand :

> Le sens se forme dans l'histoire, à travers le travail de la mémoire, et que les mots que les locuteurs emploient ont inscrit en eux-mêmes cette histoire, indépendamment de ceux qui les emploient et indépendamment des personnes empiriques que l'on a en face de soi (Moirand, 2004a : 194).

Les voix successives qui habitent le mot ne se chassent pas les unes les autres mais y sont capitalisées au sein de « domaines de mémoire » (Moirand, 2004b ; 2007a : 65) ou « programmes de sens » (Détrie, Siblot et Vérine, 2001 : 280), complémentaires ou concurrents. Lors de chacune de leur actualisation, les mots servent alors de

[6] Les sens communs et les doxa pour la pragmatique topique (Sarfati, 2008; Longhi, 2011).

déclencheurs mémoriels renvoyant aux représentations qu'ils véhiculent, en fonction du co(n)texte.

> Les traces répertoriées dans le fil horizontal (...) sont autant de lieux d'inscription de discours transverses renvoyant au fil vertical du discours. De ce fait, les observables repérés semblent avoir deux fonctions complémentaires : jouant un rôle dans l'orientation pragmatique des textes ou des interactions, et fonctionnant également comme des rappels mémoriels nécessaires à cette orientation (2004a : 209).

Cet arrière-plan du discours renvoie aux trois niveaux discursifs distingués par Antoine Culioli, Catherine Fuchs et Pêcheux : l'*inasserté*, niveau des origines du discours qui correspondent aux discours transverses oubliés (le 1er oubli selon Pêcheux), le *préasserté*, ou niveau *prélexical* qui tient en lui le sens potentiel, et l'*asserté*, moment de l'actualisation, quand la *lexis* est mise en relation avec le contexte. Selon les auteurs, l'inasserté domine l'asserté :

> L'inasserté précède et gouverne l'asserté et ses mécanismes. Cela explique, semble-t-il, que l'effet-sujet puisse être mis hors-jeu dans le fonctionnement notionnel-idéologique, sous les formes (...) de l'enchâssement du préconstruit d'une part, et de l'oubli du discours transverse orientant une substitution d'autre part, formes qui toutes deux mettent nécessairement en scène « le sujet universel », fonctionnant comme s'il n'était situé nulle part (Fuchs et Pêcheux cités par Paveau, 2011 : 3).

Au préasserté correspondent les « déterminations prélinguistiques » de Marie-Anne Paveau, lesquelles sont des « données antérieures à la mise en langage, d'ordre perceptif et représentationnel, mais cependant préfigurées par la dimension linguistique, et sur lesquelles s'appuient les mécanismes de production langagière » (Paveau, 2011 : 2). À partir de ces déterminations prélinguistiques vont s'élaborer des cadres prédiscursifs collectifs orientant la production et l'interprétation du sens en discours. Paveau les nomme des « prédiscours » et leur assigne la fonction d'« opérateurs dans la négociation du partage, de la transmission et de la circulation du sens dans les groupes sociaux » (*Ibid* : 4).

Les six caractéristiques des prédiscours sont leur collectivité, leur immatérialité, leur experientiabilité, leur transmissibilité, leur intersubjectivité et leur discursivité (*Ibid*). Cette intersubjectivité passe à travers la notion de co-énonciation, en tant que co-élaboration du discours, non seulement entre co-énonciateurs d'une situation particulière donnée, mais aussi de manière plus fondamentale entre ces mêmes co-énonciateurs et leurs groupes socio-historiques d'appartenance. Le sens n'existe que comme trait d'union. Distinguer l'individuel du social apparaît dès lors malaisé. Pour Freud, « la psychologie individuelle est aussi, d'emblée et simultanément une psychologie sociale » (Freud, 2001 : 123).

Avec sa théorie des prédiscours, Paveau tente ainsi d'analyser ce tissu au sein duquel sont nécessairement pris l'individuel et le collectif.

> Il existe une co-élaboration à la fois entre les productions discursivo-cognitives individuelles de chacun (mes cadres préalables et ma compétence discursive ne peuvent s'activer qu'en collaboration avec les tiens) et entre les productions individuelles et sociales (mon comportement individuel est imprégné de social et corrélativement les phénomènes collectifs d'une société sont marqués par les innovations individuelles) (2011 : 5).

Paveau s'appuie sur le courant de la cognition sociale, lequel rompt définitivement avec les études cognitives classiques et fait l'hypothèse d'une élaboration cognitive dans un mouvement de va et vient entre l'interne (l'esprit/l'individuel) et l'externe (les praxis/le collectif).

> La capacité de penser ou d'acquérir des connaissances est moins alors une capacité de former et de manipuler des représentations internes que de s'engager dans des pratiques sociales qui sont animées et articulées par des idées communes, des croyances légitimes et des systèmes conceptuels impersonnels (Quéré, 1998 : 161).

Ainsi, plus que le contexte social immédiat, ce sont ses soubassements, c'est à dire l'ensemble des représentations qui le structurent collectivement, qui influencent la production et la réception langagière.

> Si les représentations mentales sont à la fois modelées par les bases biologiques du cerveau et sans cesse remodelées par le contexte social avec lequel on interagit, elle le sont aussi au travers des représentations qui sont « données à voir » dans les matérialités discursives ou sémiotiques auxquelles on est exposé (par exemple dans les médias) (Moirand, 2007b : 38).

Pour la sémantique discursive de Pierre Cadiot et Yves-Marie Visetti, qui rejoint en cela la praxématique, « l'*identité sémiotique* (...) n'apparaît donc que dans les conditions qui *garantissent sa versatilité*, au moins autant que sa pérennité » (2001 : 88). Cadiot et Visetti proposent d'anticiper la stabilisation du sens en discours à partir des trois concepts que sont les motifs, les profils et les thèmes (volontairement au pluriel), qui correspondent à trois régimes complémentaires de construction du sens et qui peuvent s'appréhender comme des phases d'actualisation du sens. À un premier stade dit du *motif*, le mot, « ouvroir à motifs » (*Ibid* : 114), n'est pas stabilisé mais dispose d'emblée d'un potentiel de sens interne, des « affinités » (*Ibid* : 163). Face à l'illimitation première du sens, les profilages donnent un *horizon*. Certains de ces profilages ont été enregistrés dans le lexique qui garde la « trace systématiquement cumulée de certains profilages disponibles en permanence (*Ibid* : 104). Ils jouent sur ce que Lafont nomme la « mémoire-prévision » (Lafont, 1984a : 40) : « chaque instant de production – parce que la trace précisément demeure-, au lieu de s'effacer sous la pression du suivant, se complète de lui et en lui » (*Ibid* : 41) et « on surprend à tout moment tel ou tel outil du message, en train de prévoir, de préparer d'autres instances » (*Ibid* : 40). La confortation des profilages précédents et la stabilisation du motif inséré le consacrent en *thème*, saturé référentiellement.

La sociabilisation du sens ne fait toutefois pas intervenir les représentations et profilages en jeu de manière égale. Au sein des luttes dialogiques pour le sens interviennent des figures d'autorité, qui ne le sont pas par essence mais en fonction de la relation qu'entretiennent avec elles leurs audiences. Laura Calabrese reprend le concept dialogique de *déférence*, développé en philosophie analytique et inséré en sociologie de la communication par Laurence Kaufmann, qui l'applique en particulier à l'étude des concepts socio-politiques dans les discours médiatiques et à

leur réception. L'auteure reprend en particulier la distinction entre déférence épistémique, qui porte sur les savoirs/croyances et par laquelle « on fonde son jugement sur celui d'un tiers considéré comme plus compétent » et la déférence linguistique, qui porte sur la nomination sociale et par laquelle les citoyens ordinaires « défèrent à l'autorité des experts pour fixer le sens et la référence du terme » (Calabrese (Steimberg), 2012 : 32).

Cette sociabilisation comme institutionnalisation du sens, comme glissement de la signifiance sous la signification, (« glissement du signifié sous le signifiant » chez Lacan (1966 : 511)), tend à sanctionner tout écart, renvoyé dans l'insensé. Or l'écart au sens institué produit justement du sens.

> Les sens actualisés en discours vont alors changer les champs sémantiques déjà constitués en langue : ils les augmentent de néologies de sens, ils en déplacent, sous forme de changements de sens, certains programmes, ou en font tomber d'autres dans l'obsolescence, faute de les réactiver (Détrie, Siblot, Verine, 2001 : 264).

En utilisant le praxème à contre-courant, en s'écartant du sens institué, le sujet contribue à le faire évoluer.

> Il faut bien de cette apparente stabilité inscrite par l'histoire pour que s'exercent les poussées et contre-poussées de l'activité langagière quotidienne, celle-ci fonctionnant toujours en opposition ou en négociation de ces repères donnés comme stables aux plan des contenus (Vignaux, 1998 : 225).

L'effet de cette liberté des sujets « de construire d'autres « existences » au gré des usages » (*Ibid* : 226) langagiers s'apprécie sur trois instances de temps. Le temps long, dit « englobant » correspond à la glossogénie, un « procès multi-millénaire de construction » de la langue (Guillaume cité par Lafont, 1985 : 14). Le temps court de la praxéogénie est quant à lui subdivisé en deux temps : un temps d'actualisation de conception des messages d'une part, d'autre part un temps occupé par les « réalisations phonologiques et leurs intervalles » déroulant le message, à savoir le temps de la parole (*Ibid*). Praxéogénie et glossogénie se nourrissent et se

construisent mutuellement. En effet, ce sont les praxéogénies qui constituent la glossogénie. En retour, la glossogénie livre au locuteur « un ouvrage construit, et construit pour durer, qui est la langue » (*Ibid*). Ainsi « l'ajustement sémantico-pragmatique de l'espace intersubjectif repose sur une axiologie et l'assomption d'un système normatif. En retour, il participe, par nature, de la constitution des normes catégorisantes » (Richard et Fauré, 2015 : 78).

Attention cependant, alerte Lafont, la glossogénie ne livre pas directement du langage – des significations - mais bien de la puissance de langage – des praxèmes, outils de la signifiance. Le passage de la signifiance à la signification est marqué par la tension entre l'illimitation du sens et la fonction poétique du langage d'une part, et son « étranglement » nécessaire à toute communication sociale d'autre part.

> Un compte juste rendu du sens ne peut donc être que la description de cette dialectique perpétuelle : entre pratique et désir, entre dénotation et connotation, entre réglages et dérèglements des programmes de production, entre liberté et aliénation, entre univocité et illimitation, entre l'économie du sens lui-même et sa dépense, ses excès, son luxe (Lafont, 1984a : 25-26).

L'officialisation de l'étranglement du sens et de la contrainte sociale peut être traduite par une législation expresse, une codification écrite mais elle peut également demeurer une loi orale, tacite. Et avec le mot circule son arrière-plan topique. Finalement, « connaître le sens d'un mot c'est savoir quels topoï lui sont fondamentalement rattachés » (Anscombre 1995a : 45). Selon Jean-Claude Anscombre et sa théorie des stéréotypes, ces topoï se déclinent en un ensemble de phrases stéréotypiques attachées aux mots du lexique de façon plus ou moins durable (2001). La dialectique entre le langage et le réel (ou plutôt sa perception) implique un mouvement circulaire de coconstruction venant renforcer ces topoï et stéréotypes :

> On peut imaginer ici les phénomènes de catégorisation tels qu'ils s'élaborent dans la têtes des locuteurs invités à prendre la parole : les représentations mentales et les conceptualisations qui se construisent à travers les expériences que l'on a du monde ainsi qu'à travers les discours qui les organisent et les configurent. Mais on peut également imaginer comment ces formulations

> influent sur la construction de l'événement lui-même et la perception qu'en ont les destinataires des discours (Moirand, 2007b :18).

Qu'elle soit perçue comme extérieure et institutionnelle (académie nationale, dictionnaire, etc.), ou intégrée et essentialisée par les locuteurs, la contrainte attachée au réglage du sens facilite le processus de compréhension-interprétation à travers un découpage commun du monde.

Rancière propose de nommer cette opération de découpage du monde le « partage du sensible ». Nous lui emprunterons désormais ce concept. Premièrement, il évite les possibles confusions entre les concepts de « réel » et de « réalité ». Deuxièmement, le « sensible » permet selon nous de marquer l'appréhension nécessairement médiée du monde, rejetant les écueils respectifs de l'idéalisme philosophique et du matérialisme immanent. Enfin, la notion de « partage » permet de rendre compte de l'opération de fracture propre à la constitution du commun. Partager c'est à la fois couper, découper et produire du commun. Comme le rappelle Lafont, « de cette manière se construit le plein du sens, comme dégagement d'un vide autour de lui » (Lafont, 1978 : 141).

2.1.3 **La dialectique du même et de l'autre au fondement du réglage du sens**

Le même (l'*Idem*) et l'autre (l'*Aliud*) sont les deux pôles autour desquels s'organisent le découpage du monde, dans un double mouvement d'inclusion / exclusion : « toute la production du sens est une exclusion de l'autre et une condensation du même. Au quotidien, chacun d'entre nous effectue ce réglage en recourant à des formulations métalinguistiques telles que *ce n'est pas ... mais c'est »* (Détrie, Masson et Verine, 1998 : 44).

Le langage comme système a d'ailleurs été conçu traditionnellement sur une base différentielle. La dialectique du même et de l'autre intéresse donc d'abord la catégorisation du réel par le lexique. Mais ces formulations métalinguistiques ne sont pas seulement destinées à faciliter le processus de communication intersubjective par différence entre des unités linguistiques. Elles construisent des

positions d'existants « par *négation* d'autres possibles ou existants (travail sur l'ontologique). *Jeux de frontières* qui vont alors dynamiquement favoriser la construction de *zones lexicales* et par suite engendrer des *domaines de sens* ancrés dans l'espace et dans le temps (*travail méréologique*) (Vignaux, 1998 : 229).

Du fait de cette négociation dynamique, Laclau et Mouffe mettent l'accent non pas sur les pôles – le même, l'autre – jamais atteignables dans leur plénitude, mais sur les logiques antagoniques qui poussent vers ces pôles : « logique d'équivalence » et « logique de différence » (Laclau et Mouffe, 2009 ; Laclau, 2014). Chaque fixation successive du sens interrompt le mouvement de balancier permanent entre ces deux logiques. À un moment donné, une différence particulière dans le champ illimité des différences, une parmi les autres, vient représenter une différence incommensurable et exclusive qui rompt la chaîne.

La représentation du tout se fait donc à travers la représentation de son extérieur – son *altérité*. Il s'agit d'« une chose que la totalité expulse d'elle-même afin de se constituer » (Laclau, 2008 : 88-89). Une fois l'altérité pro-jetée, un signifiant particulier parmi les éléments restants vient englober de manière catachrestique la chaîne et incarner le tout. Lafont, pour nommer ce phénomène articulatoire propre au langage, parle d'« arthrologie linguistique » (Lafont, 1984a : 23). Le point d'articulation discursif privilégié qui va venir représenter la chaîne est le « point nodal » de Laclau et Mouffe, en référence au « point de capiton » de Lacan. Chaque élément pourrait devenir ce point nodal et incarner la chaîne car rien n'en prédispose un plus que les autres à assumer ce rôle. En fait, peu importe les éléments articulés ensemble car c'est le lien d'équivalence qui est investi dans le mouvement hégémonique.

La place des éléments – exclus ou inclus – n'est pas liée à leur contenu ontique. Ce sont « des éléments, que leur nature propre ne détermine pas à intégrer un type d'agencement ou un autre, [qui] s'unissent néanmoins grâce à une pratique externe ou articulée » (Laclau et Mouffe, 2009 : 24). Il n'existe pas plus d'homogénéité que d'hétérogénéité radicale. De ce fait, les éléments inclus ou exclus ne le sont jamais définitivement. Les frontières bougent. Et plus la chaine d'équivalence s'étend, plus

le contenu de chacun de ses éléments va être déformé, vidé de son contenu, pour maintenir ce que la chaîne tente de représenter.

Décrivant ce jeu de balancier entre différence et équivalence, Laclau fait référence aux deux polarités à l'œuvre dans la pratique du langage telles qu'identifiées par Roman Jakobson à partir des deux axes du langage de Saussure : la contiguïté sur l'axe syntagmatique et la similarité sur l'axe paradigmatique. De ces deux polarités naissent deux modes d'arrangement pratique des unités linguistiques par l'acte de parole.

Le premier d'entre-eux est la « combinaison » par lequel « toute unité linguistique sert en même temps de contexte à des unités plus simples et/ou trouve son propre contexte dans une unité linguistique plus complexe » (Jakobson, 1963 : 48). Le second est la sélection, « sélection entre des termes alternatifs [qui] implique la possibilité de substituer l'un des termes à l'autre, équivalent du premier sous un rapport et différent sous un autre » (*Ibid*). La sélection va donc de pair avec la substitution. Tout locuteur utilise ces deux modes d'arrangement pour catégoriser le monde. Mais au-delà de leur valeur référentielle, ces arrangements donnent lieu à des jeux de langage à valeur tropologique, à l'origine de deux figures rhétoriques : la relation de contiguïté-combinaison caractérise la métonymie. La sélection-substitution est propre à la métaphore (1969 : 109).

La métonymie réalise en fait deux types de mise en relation, l'un entre les unités linguistiques composant le message, l'autre entre le message et son contexte, entendu non pas comme contexte extra-linguistique mais comme l'ensemble des signes au sein duquel intervient le message. Par la substitution, la métaphore crée une identité entre deux unités. Puisqu'il y a identité, il n'y a plus relation. Cette dernière est abolie. Le modèle de Jakobson est nourri par sa lecture de Freud.

> Ainsi, dans une recherche sur la structure des rêves, la question décisive est de savoir si les symboles et les séquences temporelles utilisés sont fondés sur la contiguïté (chez Freud, le "déplacement" – métonymie – et la "condensation" – synecdoque) ou sur la similarité ("identification" et "symbolisme") (*Ibid* : 116).

Pour Laclau, ce qui se joue dans le mouvement hégémonique par lequel un signifiant particulier vient incarner le tout de la chaîne d'équivalence, c'est ce mouvement de la métonymie vers la métaphore, le passage d'une articulation contingente à une appartenance essentielle. Ce passage a lieu par « cristallisation métaphorique de contenus dont les liens analogiques résultent de la dissimulation de la contiguïté contingente de leurs origines métonymiques » (Laclau, 2014: 63, trad. libre). La métaphore y est alors conçue comme un effet « superstructural» (*Ibid* : 96, trad. libre), une sublimation du lien de contiguïté.

De manière inverse, la désagrégation d'une formation hégémonique suppose le retour de la contingence, le passage « d'une fixation métaphorique 'sublime' à une humble association métonymique » (*Ibid* : 63, trad. libre). Ainsi le mouvement tropologique par lequel la métaphore vient annihiler la métonymie est-il toujours réversible. Il l'est car le passage de l'une à l'autre n'est jamais complètement atteint, achevé. Contiguïté métonymique et fixation métaphorique se contaminent sans cesse et c'est sur cette contamination que naît la relation hégémonique.

> Si la métonymie n'était qu'une métonymie, son fondement devrait être une contiguïté non contaminée par l'analogie, et dans ce cas les séparations littérales dans un espace discursif donné contrôleraient entièrement les limites du mouvement métonymique. Si [à l'inverse] l'analogie dominait sans contestation, une totalisation complète aurait lieu, qui ferait disparaître l'analogie dans l'identité - et le mouvement tropologique cesserait (*Ibid* : 97, trad. libre).

Notons que la praxématique propose une autre lecture des fonctions métonymiques et métaphoriques, qui ne s'appréhendent plus sur un continuum entre contiguïté et analogie, mais se distinguent nettement en fonction de leur potentiel créatif et subversif du sens institutionnalisé. La métonymie comme fonction met en relation des éléments d'un même univers d'expérience, d'une même praxis. Elle revient donc « à reconsidérer les programmes praxémiques en eux-mêmes, à partir de réalisations discursives, à interpréter en assouplissements les troubles qu'ils subissent par la mise en contexte » (Lafont, 1978 : 171).

La métaphore est plus transgressive en ce qu'elle crée des corrélations entre des domaines d'expérience qui sont, dans la logosphère envisagée, présentés comme étrangers. Elle passe d'un praxème à l'autre, d'un univers expérientiel à l'autre, « sur la « ligne de fuite » que constitue l'élément commun » (*Ibid*). La métaphore correspond à la liberté du sujet d'entrer en conflit avec les programmes praxémiques socialement réglés. Ainsi « la métonymie se contrôle à la logique du discours. La métaphore affole cette logique » (*Ibid*). Laurent Danon-Boileau s'intéresse lui aussi à cette créativité comme ouverture sur l'illimité portée par la métaphore : « l'usage ordinaire du langage détourne l'énonciateur des choses et le met devant des objets construits. La métaphore, poursuivant le jeu, le détourne des objets et le renvoie à des qualités, lesquelles renvoient à d'autres dans un mouvement indéfini (1987 : 72).

S'il nous semblait important de ne pas occulter cette divergence entre nos principales références théoriques concernant la nature de la différence entre métonymie et métaphore, aucun modèle ne doit selon nous annuler la fécondité théorique de l'autre. Ainsi, le passage de l'axe syntagmatique à l'axe paradigmatique qui se joue pour Laclau dans le mouvement hégémonique garde-t-il toute sa richesse heuristique.

Dans la métaphore, il s'agit d'ailleurs bien pour la praxématique de substituer un praxème à un autre, de créer entre eux et leurs univers d'expérience respectifs une identité. En outre, le mouvement hégémonique fait apparaître chez Laclau et Mouffe le rôle fonctionnel du mot, porteur d'aucun sens en lui-même mais outil de production de sens en co(n)texte. Le « signifiant vide » ou « flottant » rejoint ainsi pleinement le praxème. C'est sa fonction d'incarnation, comme mise en relation et en réalité, qui lui donne sa puissance signifiante. Il acquiert alors le statut de *l'objet a* de Lacan : « l'objet partiel devient (…) le principe structurant de la scène entière » (Laclau, 2008 : 136). C'est le *démos* athénien, c'est *la classe universelle* marxiste, ce sont les *indignados* ou les *99%*. Althusser nommait ce mouvement tropologique la « surdétermination ». Laclau et Mouffe le qualifient de « relation hégémonique ».

Cette incarnation de l'universel par le particulier est certes fictive. Elle n'en est pas moins nécessaire : « sans cette fixation fictive du sens, il n'y aurait pas de sens du tout » (Laclau, 2014 : 16, trad. libre). Pour décrire cette relation hégémonique,

Laclau et Mouffe reprennent l'expression « jeu de langage » de Wittgenstein, qui a le mérite de montrer la contingence et l'arbitraire de l'acte d'articulation, « acte hégémonique [qui] ne saurait être la réalisation d'une rationalité le précédant, mais [est] un acte de construction radicale » (Laclau, 1990 : 29, trad. libre).

Or ce surinvestissement du même ne peut se réaliser que par exclusion de l'autre, en posant une frontière fictive à l'intérieur du social. Il en résulte que cet autre expulsé est « autre intérieur-extérieur » : « La tension insoluble intériorité/extériorité est la condition de toute pratique sociale » (Laclau et Mouffe : 207). Le même n'existe pas sans l'autre, et vice-versa. L'homme est doublement contraint par « d'une part un mouvement de rupture inhérente à la différence (...) qui protège son intégrité psychique. Et d'autre part, un mouvement d'investissement vers l'autre, le hors-soi, qui lui assure une appartenance à l'espèce, une continuité civilisatrice, marquée cependant de la nécessaire réciprocité de l'un par l'autre » (Dimon, 2009 : 75). De ce fait, le mouvement hégémonique ne sépare pas, il antagonise. La relation antagonique ne nait pas de la déliaison ou de l'opposition pure entre deux totalités pleines mais de leur impossible constitution comme telle. L'antagonisme social est tout autant limite que condition de l'identité, laquelle contient donc toujours une part de négativité.

> Une relation d'équivalence qui aborbe *toutes* les déterminations positives du colonisateur par opposition au colonisé, ne crée pas un système de positions différentielles positives entre les deux, pour la simple raison qu'elle dissout toute positivité : le colonisateur est discursivement construit comme l'anti-colonisé (Laclau et Mouffe, 2009 : 234).

Comme le rappelle Rancière, le *partage* renvoie à la division d'un espace mais aussi à sa copossession. L'antagonisme suppose donc un lien fort entre des objets qui ne peuvent se définir, et donc exister, l'un sans l'autre. Les signifiants ou points nodaux qui les incarnent fonctionnent par paires isotopiques en miroir, à l'exemple du couple *justice/injustice*. Mais du fait de l'écart des mots aux choses inhérent à toute forme de représentation discursive, l'acte de partage du sensible se fait lui-même dans la division, la *mésentente* chez Rancière.

> La mésentente n'est pas le conflit entre celui qui dit blanc et celui qui dit noir. Elle est le conflit entre celui qui dit blanc et celui qui dit blanc mais n'entend point la même chose ou n'entend point que l'autre dit la même chose sous le nom de la blancheur (Rancière, 1995 : 12).

Le mot blanc est un « signifiant flottant », pouvant être articulé à plusieurs chaînes d'équivalences en opposition (voir Laclau, 2014 : 20). De même, et pour prendre un exemple concret, le signifiant *justice* n'aura pas le même sens dans un discours communiste, libéral ou conservateur.

> Chaque mot, nous le savons, se présente comme une arène en réduction où s'entrecroisent et luttent les accents sociaux à orientation contradictoire. Le mot s'avère, dans la bouche de l'individu, le produit de l'interaction vivante des forces sociales (Bakhtine (Volochinov), 1977 [1929] : 67).

Ainsi avons-nous vu les enjeux de la dialectique du même et de l'autre pour référer au monde, pour catégoriser le monde. Mais s'arrêter là et ne dire que cela, c'est occulter d'autres enjeux pourtant essentiels à notre objet d'étude et à notre problématique : ceux de la constitution du sujet, de son instanciation même par le discours, en discours. Nommer c'est prendre position, face à d'autres dénominations et donc face aux locuteurs qui les emploient (Siblot, 1997 : 55).

Arnaud Richard et Laurent Fauré rapellent à ce titre que

> l'ancrage identitaire discursif repose sur un schéma à trois dimensions plus ou moins actives visant à rendre compte :
>
> - du rapport à l'individu ou au groupe nommé ;
> - de l'évaluation ou jugement émis sur l'individu ou sur le groupe nommé ;
> - de l'affirmation de soi et du positionnement à l'égard de l'individu ou du groupe nommé (2015 : 81).

Ces trois dimensions interviennent à différents niveaux de la dialectique du même et de l'autre, laquelle est

- interpersonnelle : nous (communauté) / eux (extériorité à la communauté) ;
- spatiale : ancrage à l'ici des Mêmes, rejet dans l'ailleurs des Autres ;
- linguistique : adoption du « code à nous » (langue ou variété linguistique locale), ou respect du « code à eux » (langue dominante et plus largement circulante) ;
- représentationnelle : les « systèmes de valeurs », croyances, sont rapportés aussi à des espaces particuliers, avec la même dialectique d'intégration / exclusion (Richard, 2009 : 268).

L'identification par exclusion de l'autre, ne va donc pas sans sa caractérisation et son évaluation : « l'ethnologie et la psychanalyse enseignent que s'opère toujours une axiologisation qui consiste à valoriser le même et à dévaloriser l'autre » (Bres, 1991 : 94). Les prédiscours et représentations collectives offrent à ce titre au locuteur-énonciateur des « pré-jugés », lesquels produisent et stabilisent des « programmes de sens » (Détrie, Verine et Siblot, 2001 : 280 ; Siblot, 1997). Leur figement produit des stéréotypes identitaires, parmi lesquels Lafont a étudié l' « ethnotype » (1978), Bres le « sociotype » (1991 ; 1993), produits de contextes socio-historiques qualifiés par Bres d'ethnocentrisme et de sociocentrisme (1991). Laurence Rosier et Philippe Ernotte ont plus récemment travaillé sur le « sexotype » et l' « ontotype » (Ernotte et Rosier, 1999 ; 2004 ; Rosier, 2009). La particularité de ces figements est d'attacher à des praxèmes dont la signification est à priori neutre dans la logosphère, une évaluation négative ou positive. De cette évaluation émerge en miroir une contre-évaluation qui positionne le même en opposition à l'autre. C'est ce que nous allons voir à travers l'émergence du sujet politique : « Ex-ister procède élémentairement de ré(s)-ister » (Jullien, 2016 : 45).

Le processus de subjectivation nait donc de la même relation antagonique que celle décrite précédemment. Ce partage des identités obéit au jeu d'indétermination-surdétermination propre à toute représentation et comme tel, est le terrain d'une conflictualité inévacuable et nécessaire. De la reconnaissance de cette conflictualité dépend la vitalité démocratique.

2.2 Du dissensus en démocratie

Sans accès direct et immanent au monde phénoménologique, le passage offert par le signe linguistique vers ce monde phénoménologique ne peut être que relatif et précaire. L'impératif démocratique consiste alors à reconnaître la possibilité de remettre en cause la structure de significations et l'ordre social dominants, et de les confronter à d'autres articulations du monde.

2.2.1 Hégémonie, contre-hégémonies et marché du sens

Dans la théorie des hégémonies, l'indétermination ne va pas sans la décision : il faut trancher. Le sens est à ce prix. Si par principe, aucune représentation du monde n'est prédéterminée d'emblée, fondée par une transcendance divine ou naturelle, ces dernières sont intrinsèquement inscrites dans des rapports sociaux de pouvoir. La compétition pour le pouvoir est bien une compétition pour l'imposition d'une articulation hégémonique. Il est important de rappeler que chez Laclau et Mouffe, l'hégémonie n'est pas la domination.

Certes, les groupes au pouvoir imposent une articulation dominante mais ce n'est pas sa place en soi qui la définit comme hégémonique. Le terme ne sert à désigner particulièrement ni l'articulation dominante, ni l'articulation révolutionnaire ou d'opposition. Le moment hégémonique est propre à tout processus d'articulation, comme processus de désarticulation-articulation. Cela ne veut pas dire que les auteurs évacuent la question de la domination. Bien au contraire. La théorie des hégémonies porte en elle un projet politique visant à réinstaurer du différend, à stimuler l'émergence de contre-hégémonies et à déstabiliser l'ordre dominant.

Lorsque la formation hégémonique dominante est suffisamment stable et instituée, elle rejoint le *bloc historique* de Gramsci. C'est dans les moments de *crise organique* selon Gramsci, insistent Laclau et Mouffe, que l'arbitraire des points-nodaux se fait jour et que les éléments flottants prolifèrent. Nous voilà face à la désublimation métaphorique, laquelle permet aux formations hégémoniques concurrentes de lutter pour imposer leur articulation et s'approprier l'institution du social. Ces périodes d'instabilité sont d'un intérêt particulier pour les analystes du

discours : « les tensions lexicales et sémantiques nous permettent d'accéder à ce que les locuteurs croient être le réel social et d'observer leur tentative de le façonner en fonction de leur vision du monde » (Calabrese, 2018a : 109). Ils apparaissent

> comme des 'moments effervescents' au sens de Durkheim ou, si l'on préfère, comme des occasions pour les acteurs sociaux de remettre en question certains rapports de force et certaines croyances jusqu'alors institués, de redistribuer entre eux « grandeurs » et positions de pouvoir, et d'inventer de nouveaux dispositifs organisationnels et techniques appelés à contraindre différemment leurs futures relations (Lemieux, 2007 : 192).

Dans ce cadre, le processus conflictuel n'est pas qu'un simple révélateur de rapports de pouvoir. Il les institue, « le chercheur (...) se préoccupant finalement moins de ce qu'ils peuvent lui révéler d'une structure préexistante réputée avoir été leur cause que de ce qu'ils engendrent, qui ne leur préexistait pas, et de la façon dont ils l'engendrent » (*Ibid*).

C'est la *guerre de position* de Gramsci, terme qui a le mérite, selon Laclau et Mouffe, de rappeler que cette position n'est jamais celle d'acteurs essentiels (Laclau et Mouffe, 2009 : 246-247), même si par ailleurs, les auteurs reprochent à Gramsci de justement demeurer dans l'essentialisation marxienne des classes. Les auteurs renvoient au pouvoir comme lieu vide chez Lefort : « la démocratie allie ces deux principes apparemment contradictoires : l'un que le pouvoir émane du peuple ; l'autre qu'il n'est le pouvoir de personne » (Lefort, 1981 : 92). C'est le propre de l'articulation hégémonique dominante de se donner à voir comme centre du social. Ainsi, le fait que l'ordre social « s'ordonne comme le même, en dépit de (ou en vertu de) ses multiples divisions, comme le même dans ses multiples dimensions, implique la référence à un lieu à partir duquel il se fait voir, lire, nommer » (Lefort, 1986 : 265).

La guerre de position ainsi conçue comme lutte entre des formations discursives hégémoniques qui n'ont pas de centre prédéterminé, est d'abord une guerre pour l'appropriation des mots. Et l'intérêt de la praxématique est d'avoir développé un modèle d'analyse économique de cette guerre des mots. En effet, cette dernière se

déroule moins sur le terrain d'une censure ou d'une imposition par la force physique ou juridique, que par les rapports de pouvoir propres au marché capitaliste. Pour Lafont, la fonction pratique du langage – le réglage du praxème – est « l'automatique transformation, en tout acte de parole, de la valeur d'usage en valeur d'échange » (Lafont, 1978 : 158).

Le langage est une marchandise, qui prend cours sur des marchés. Lafont fait un parallèle avec la monnaie et l'étalon « forme de mesure définie par une quantité objective particulière (la quantité d'or) et applicable à toute autre quantité de toute autre matière. Le marché s'exprime désormais dans une forme *arbitraire*, c'est à dire socialement réglée » (*Ibid* : 161-162). Le réglage imposé du praxème nie tout simplement sa plasticité et l'illimitation de sa puissance. Il hiérarchise et il sanctionne. Fait social, « fait de praxis contraignant la praxis », il « fabrique dans le langage social une distribution du légal et de l'illégal. Au seuil du praxème, la société installe le tribunal du sens, du « bon sens » : une *censure* (ou *sensure*) » (*Ibid*: 157). La réification-essentialisation du praxème à l'œuvre conduit en fait à sa disparition. La dépraxémisation du praxème nous place face à des significations figées, outils d'aliénation du sens à l'ordre hégémonique dominant.

Quand les écarts de sens ne sont pas tout simplement rejetés dans l'agrammaticalité, ils sont dévalués. La théorie du marché du sens est d'abord une théorie socio-linguistique, non indépendante du combat militant de Lafont au sein du conflit diglossique franco-occitan. L'auteur mobilise la distinction entre les notions d'espace et de territoire.

> Poser en effet un espace revient simplement à dessiner dans le corps social ou sur le terrain les cadres de fonctionnement pratique : celui de la communication réglée en un système de production du sens, plus ou moins productif, plus ou moins libre ou plus ou moins rigoureux (...) Le concept de territoire en est le durcissement idéologique (...) Se fabriquent idéologiquement les langues de l'aristocratie, du peuple, de la paysannerie, de l'administration, les patois et les argots (Lafont, 1991 :40-41).

Ce faisant, le territoire pose des frontières et assigne des identités hiérarchisées. Il porte en lui « la fossilisation de la culture » (43). Mais face à lui se tient *le sujet de la culture*, lequel se construit à la fois dans et contre cette territorialisation de l'espace (l'auteur fait ici référence à la notion de déterritorialisation chez Deleuze et Guattari). Comme celle de Laclau et Mouffe, la perspective analytique de Lafont porte en elle l'action et si ce n'est les germes, du moins les moyens d'une contre-hégémonie. Il le rappelle en effet : comme tout marché, le marché du sens « est un marché, conjoncturel, il n'a rien de divin : poids et mesures, monnaies ne sont que des conventions » (Lafont, 1978 : 174).

Nous l'avons vu précédemment, la métaphore a pour Lafont et la praxématique un potentiel créatif, de débordement des programmes de sens institutionnalisés. Il correspond à un « court-circuitage des programmes praxémiques, [à] des parcours libres de production du sens » (*Ibid* : 171). Cependant, la reconnaissance de la métaphore, en tant que figure légalisée par l'ordre dominant, conduit paradoxalement à son enfermement comme exception tolérée.

> En légalisant la métaphore, la société s'est accordée le luxe d'un dérèglement qui ne contredit pas trop l'image linguistique qu'elle accepte du réel. Elle a institutionnalisé une marge du réel représenté et des pouvoirs créateurs du langage, qui ne mit pas en péril sa logique pratique. Elle s'est accordée la poétique pour se protéger de la poésie, le beau délire pour se protéger de la folie, un élargissement de la conscience du monde pour se protéger du rêve (*Ibid* : 172).

Pour la praxématique, distinguer sens littéral et sens métaphorique est une erreur épistémologique dans la mesure où la littéralité n'existe pas, ou, du moins, qu'elle n'existe que de manière précaire et provisoire, à travers sa fixation hégémonique. C'est donc avec un métaphorisme comme principe général et non plus comme exception, et dans les marges transgressives, subversives des programmes de réglage imposés, que se situe le potentiel créateur et contre-hégémonique du praxème.

La praxématique reproche à ce titre aux linguistes d'avoir ignoré ces marges. Ainsi si Chomsky reconnaît l'illimitation de la performance - comme activité de parole - il

ne l'envisage que reliée à la compétence - comme capacité socialement réglée et évaluée. La performance qui ne se plie pas aux règles de la compétence est certes reconnue dans son existence mais n'est pas un objet d'analyse pour la linguistique générativiste. Elle est simplement renvoyée « hors les murs, dans les terrains vagues de l'*a-grammaticalité* » (Lafont, 1983 :15). Ne s'intéressant qu'à la performance réglée, les générativistes ne voient finalement dans son illimitation « rien d'autre que *la récursivité de ces règles*, peut-on dire sans polémique, que leur « radotage », oserait-on, si l'on voulait attaquer au plus droit une idéologie du langage non novateur qui se cache dans la créativité chomskyenne » (*Ibid* : 14). Avec la parole 2 de Brigitte Schlieben-Lange et la théorie des actes de langage de John L. Austin et John Searle, le langage retrouve son statut d'activité et son intentionnalité créatrice.

Cependant, nous pouvons avec Lafont, regretter qu'au sein de la pragmatique, le langage demeure enfermé dans sa seule fonction référentielle et dans l'immanence de la signification, au même titre que dans la sémantique structurale. La force de la sociolinguistique, comme de la praxématique, est justement d'avoir su appréhender les marges de la signification réglée, à travers le passage de la dénotation à la connotation. Ces marges ne sont plus conçues comme des dysfonctionnements isolés mais s'organisent en marchés parallèles du sens.

> Les marges sont immenses. Nous avons posé leur présence irrépressible et leur illimitation, où la créativité du sens est à l'œuvre. Mais dans ces marges se découpent des légalités connexes. Ce sont les connotations reconnues, les marchés complémentaires du sens (Lafont, 1978 : 174).

L'usage courant du terme « connotation » lui donne une valeur subjective, bien souvent axiologique, qui l'oppose à l'objectivité de la dénotation, le sens dit « littéral ». Ainsi le Larousse définit-il la connotation à partir de la dénotation et distingue trois acceptions (Larousse, 2019).

> 1. Ensemble de significations secondes provoquées par l'utilisation d'un matériau linguistique particulier et qui viennent s'ajouter au sens conceptuel, fondamental et stable, qui constitue la dénotation ». (Ainsi, *cheval, destrier, canasson* ont la même dénotation, mais ils diffèrent par leurs

connotations : *destrier* a une connotation poétique, *canasson* une connotation familière.)

2. Dans la logique aristotélicienne, définition en compréhension (par opposition à dénotation).

3. Valeur que prend quelque chose en plus de sa signification première

Rappelons que pour Aristote, la connotation n'est pas attachée qu'au terme lui-même. Dans la connotation, la relation « n'existe pas seulement entre la forme et le *pragma* (le fait en question), mais aussi avec celui qui parle (émetteur), en connotant son caractère, et aussi avec celui qui entend le discours (le récepteur), en connotant les réactions émotionnelles que la chose peut lui produire » (Aguilar-Leyva, 2003 :24). Pour Aristote, le choix de la bonne lexie doit parvenir à un équilibre entre dénotation et connotation, entre objectivité de la référence et subjectivité de son utilisateur. Le bon mot, le mot approprié est donc celui qui « exprime les passions et les caractères tout en gardant l'analogie avec les faits établis » (Aristote, cité par Aguilar-Leyva, 2003 : 24).

Le mérite d'Aristote est d'accorder à la dénotation une place complémentaire à celle de la connotation. Toutefois, maintenir leur distinction ne tient pas une seconde l'examen critique dans la mesure où penser la possibilité d'une dénotation déliée de la connotation fait à nouveau retomber dans l'immanence d'un sens premier, préalable à sa reconnaissance comme telle par l'ordre dominant. Ce qui est premier pour la praxématique, c'est la connotation. Son accès au sacre de la dénotation et de la littéralité est toujours temporaire et réversible.

> On passe ainsi socialement et diachroniquement, sans arrêt, de la « dénotation » à la « connotation » et vice versa, selon la prise de pouvoir sur le langage de groupes régulateurs à l'intérieur d'un fonctionnement plus général de la règle (Lafont, 1978 : 174).

Lafont intègre ces réglages sociaux dans une théorie économique de la valeur. Il propose d'apprécier la valeur de la connotation et des marchés parallèles du sens, à travers une articulation entre sublégalité et surlégalité / sous-valeur et sur-valeur:

« ce qui est sublégalité, parce que circulant moins au large qu'un praxème coextensible à tout l'usage social, est aussi surlégalité, parce que l'étrécissement d'usage s'accompagne de surcharge sociale » (*Ibid* : 175). La connotation est la plus-value du sens. Reste à savoir quel groupe régulateur s'en rendra maître (*Ibid* : 76).

Sur le marché du sens, les logosphères des communautés discursives ne sont donc pas indépendantes les unes des autres mais en constante interrelation.

> L'humanité se définit, se signale et s'épuise, se garantit même, dans cette interactivité. Je pose comme point de départ que cette activité consiste en la gestion, multi-graduelle, multi-dimensionnelle et multi-directionnelle, de toute une combinatoire d'inter-relations entre des subjectivités, individuelles et collectives, et leurs altérités, variablement relatives : c'est tout simplement le déploiement indéfini des sémioses, de l'activité sémiotique, à travers la mise en jeu des langages, et au premier chef du langage verbal (Molinié, 2008 : 70).

Georges Molinié fait écho au rôle fondamental de l'altérité dans la construction des identités. « Il y a sur tout sujet deux discours qui s'opposent » disait Protagoras. La division n'anéantit pas ; elle permet justement de sortir du néant.

> Dans tout signe idéologique s'affrontent des indices de valeur contradictoires. Le signe devient l'arène où se déroule la lutte des classes (...) C'est cet entrecroisement des indices de valeur qui rend le signe vivant et mobile, capable d'évoluer (Bakhtine (Volochinov), 1977 [1929] : 44).

Puisque toute articulation hégémonique est une construction symbolique, résultat d'une articulation discursive hégémonique, son étude implique la prise en compte de sa relation aux autres articulations discursives hégémoniques disponibles dans la société. Or cette relation conflictuelle qui fonde *le* politique, a tendance à disparaître sous l'ordre normatif de *la* politique.

2.2.2 **Le politique vs la politique : l'éthique démocratique**

Laclau et Mouffe proposent, à la suite de Lefort, la distinction entre *le politique* (*the Political*) qui renvoie à la « dimension antagoniste qui peut prendre diverses formes et émerger dans diverses relations sociales » (Mouffe, 2013 : 2, trad. libre) – « les principes générateurs de la société » chez Lefort (2000 [1978] : 280) - et *la politique* (*Politics*), qui « renvoie à un ensemble de pratiques, discours et institutions qui cherchent à établir un certain ordre et à organiser la coexistence humaine dans des conditions qui sont toujours potentiellement conflictuelles, puisqu'elles sont affectées par la dimension du politique » (Mouffe, 2013 : 3, trad. libre).

Le politique ne peut jamais être éradiqué, contrairement à la politique. Rancière complète et affine ce tableau en y ajoutant une troisième dimension, la dimension policière. La *police* correspond à l'ordre social institué par *la politique*. Ainsi *le politique* se trouve-t-il au point de rencontre entre *la police*, qui assigne les gens et les objets sociaux à des places et à des noms exacts, et *la politique*, qui fait surgir d'autres noms et d'autres places improvisées (Rancière, 1998).

Face à l'ordre policier de la société, le politique est le lieu de l'égalité, égalité inscrite dans l'humanité. Dans le mythe d'Epiméthée et de Prométhée, Protagoras déjà mettait en avant l'égalité des êtres parlants, qui tous ont reçu d'Hermès la dimension éthique nécessaire à l'art politique. La rhétorique n'est dans cette perspective pas l'art de l'exceptionalité.

> Domaine du plausible, du probable, du crédible, de l'ambigu, de l'indéterminé, du pluriel, la rhétorique offre aux David de tous bords les moyens, souples et pratiques, de se mesurer, et parfois même de battre les Goliath qu'ils doivent, ou qu'ils choisissent d'affronter (Nicolas, 2018 : 18)

Cette égalité des êtres parlants est arithmétique : un homme, une voix. Or pour Platon et les fondateurs de la philosophie politique, cette égalité ne peut être que géométrique, c'est à dire proportionnée. Elle rapporte « les parts de la chose commune possédées par chaque partie de la communauté à la part qu'elle apporte au bien commun » (Rancière, 1995 : 24) : la richesse du petit nombre (*oligoi*),

l'excellence des meilleurs (*aristoï*) et la liberté du peuple (*demos*). Mais cette part du peuple n'est-elle pas plutôt une non-part ? Cette liberté est en effet le propre de tous. De plus, Platon le reconnaît, les oligoï sont souvent les mêmes que les aristoï : « à peu près partout, ce sont les nantis qui semblent tenir lieu de gens de bien » (Politique, IV, 1294 a 17-19). La société se retrouve donc divisée en deux : d'un côté les *avec-part*, de l'autre les *sans-part*.

Chez Lefort il s'agit du « pôle du pouvoir » face au pôle du « non-pouvoir », ou encore des « bras nus » (Lefort, 2000 [1978] : 137-138). Lefort s'est appuyé sur sa lecture de Machiavel[7] pour qui la fondation de toute cité repose sur la confrontation entre deux désirs opposés : « en toute cité on trouve ces deux humeurs opposées ; et cela vient de ce que le peuple désire de n'être pas commandé ou opprimé par les Grands, et que les Grands désirent commander ou opprimer le peuple » (Machiavel, 1980 [1515] : 105). C'est donc paradoxalement en révélant sa désunion que s'affirme l'union de la communauté, comme le rappelle Rancière :

> C'est par l'existence de cette part des sans-part, de ce rien qui est tout, que la communauté existe comme communauté politique, c'est à dire comme divisée par un litige fondamental, par un litige qui porte sur le compte des parties avant même de porter sur leurs « droits ». Le peuple n'est pas une classe parmi d'autres. Il est la classe du tort qui fait tort à la communauté et l'institue comme « communauté » du juste et de l'injuste (1995 : 28)

Cette division sociale fondamentale de la société était certes reconnue par les grecs, mais non dans sa dimension inégalitaire et litigieuse. Au sein de la *politeia*, chacun était à sa place et il n'y avait pas de scène commune au sein de laquelle la légitimité de l'inégalité puisse être contestée. La distribution des richesses n'était pas ce qui fonde l'inégalité, mais ce qui est fondé, justifié par une inégalité de nature. Les avec-part étaient ainsi « 'les dignes' ou 'les méritants' (*chrêstoi*), 'les meilleurs' (*beltistoi*), 'les puissants' (*dynatoi*), 'les notables' (*gnôrimoi*), 'les bien nés' (*gennaioi*) » (Finley cité par Roman, 2017 : 33). Les sans-part étaient « 'les nombreux' (*hoi polloi*), 'les inférieurs' ou 'les méchants' (*cheirones*), 'les vauriens'

[7] Pour le travail de Lefort sur la pensée de Machiavel, voir (Lefort, (1984 [1972]).

(*ponêroi*), 'la populace' (*ochlos*). En latin, les *boni* ou les *optimi* s'opposaient à la *plebs*, à la *mutitudo*, aux *improbi* » (*Ibid*).

Cette inégalité était donc reconnue et intégrée par tous. L'équilibre tenait donc non du fait que les membres des classes dominantes portaient l'idée que les *boni* aient droit à « une situation sociale plus élevée et une autorité publique plus étendue (...) mais bien que les *improbi*, *hoi polloi*, l'aient partagée, ou du moins se soient comportés comme s'ils la partageaint » (*Ibid* : 39). Cette analyse de Moses Finley fait écho à la scène inaugurale du politique, que Rancière emprunte à Pierre-Simon Ballanche réécrivant en 1829 (dans la *Revue de Paris*) un récit par Tite-Live de la sécession des plébéiens romains sur l'Aventin. Tout l'enjeu du politique est d'instituer une scène commune dissensuelle. Cette scène commune ne peut se baser que sur l'égalité des êtres parlants, seul trait commun à tous. Sur cette scène, patriciens et plébéiens sont rappelés à cette identité commune.

> Les plébéiens ont transgressé par le fait l'ordre de la cité. Ils se sont donné des noms. Ils ont exécuté une série d'actes de parole qui lient la vie de leur corps à des mots et à des usages des mots. En bref, dans le langage de Ballanche, ils sont, de « mortels » qu'ils étaient, devenus des « hommes », c'est à dire des êtres qui engagent sur des mots un destin collectif (Rancière, 1995 : 47).

C'est cette démonstration de l'égalité des êtres parlants qu'un peu plus tard, chez les Grecs, la *politeia* cherche à éviter. Rancière pointe ainsi le fait que le gros animal de Platon n'est pas qu'une simple métaphore. Les sans-part ne parlent pas, ils font du bruit. Ce sont des animaux phoniques. Le philosophe grec « rejet[te] du côté de l'animalité ces êtres parlants sans qualité qui introduisent le trouble dans le *logos* et dans sa réalisation politique comme *analogia* des parties de la communauté » (*Ibid* : 44).

Plus proche de nous et de même que la révolte des plébéiens sur le mont Aventin, la révolution française a été initiée par un peuple qui n'avait ni la richesse du petit nombre, ni la vertu des meilleurs, c'est à dire qu'ils n'avait rien en propre mais qu'ils partageait avec tous la liberté. Comme le rappelle également Lefort, « le désir

de ne pas être opprimé défait l'imposture, en dépit de son incessant rétablissement » (Lefort, 1986 : 729). Par l'acte d'insurrection, « Le *démos* s'approprie comme part propre l'égalité qui appartient à tous les citoyens » (Rancière, 1995 : 27).

L'égalité des êtres parlants est certes réaffirmée par de nombreuses déclarations, en premier lieu desquelles la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen. Le mythe d'Epiméthée et de Prométhée rappelle à ce titre que l'égalité est première et qu' « elle n'est pas un but à atteindre mais une supposition à poser au départ et à reposer sans cesse » (Rancière, 1998 : 166). Cette réaffirmation se fait toutefois en creux, en négativité : l'égalité « a lieu sans avoir place » (*Ibid* : 160).

La contradiction entre égalité juridico-politique et inégalité policière et sociale est-elle un obstacle indépassable ? Nous pensons avec Rancière qu'elle est bien plus une condition du politique. Le politique surgit chaque fois que l'égalité demande à être vérifiée, confrontée à l'ordre policier. Rancière en fait le syllogisme de l'émancipation. La majeure du syllogisme correspond à l'inscription première de l'égalité, comme pré-requis, la mineure correspond à l'expérience de l'inégalité. Il n'existe d'égalité que toujours relative, comme « manière de vivre le rapport de l'égalité et de l'inégalité, de le vivre et, en même temps, de le déplacer positivement » (*Ibid* : 90). Ce rapport est un rapport de nécessité : la communauté des égaux et la société des inégaux « sont aussi exclusives dans leur principe que solidaires dans leur existence » (*Ibid* : 163). L'investissement de l'égalité propre à l'émancipation est un investissement de l'éthique – la communauté égalitaire - dans le normatif – l'ordre policier inégalitaire.

De même que Rancière, Laclau et Mouffe nous invitent à distinguer les niveaux éthique du politique et normatif de la politique. Cette distinction, cruciale, est la seule à même de « libérer l'éthique et le politique de leur fixation totalitaire à toute normativité aprioriste et universelle » (Laclau, 2014: 133, trad. libre). De même que Rancière, Laclau et Mouffe insistent sur le mouvement de renégociation incessant entre l'éthique et le normatif. Rancière et Lefort vont plus loin et insistent sur le caractère foncièrement inégalitaire de tout ordre social.

Pour Lefort, Machiavel a eu le mérite de « désign[er] la lutte de classe comme phénomène universel et permanent » (Lefort, 1986 : 384). C'est donc une renégociation permanente, toujours conflictuelle, qui fonde le politique. Ce retour au fondement du politique oblige à réinvestir un tant soit peu un signifiant pour le coup extrêmement « flottant » (au sens que Laclau et Mouffe donnent à « flottant »): celui de *démocratie.* Son usage courant et tel qu'il est prescrit par les dictionnaires ne font que citer et finalement éluder sa dimension première, éthique. Tout comme l' « égalité des êtres parlants », le « gouvernement du peuple par le peuple » est réaffirmé sans être questionné. La démocratie est présentée comme un régime politique, un gouvernement organisé. Relevant entièrement de l'ordre policier, l'art démocratique consisterait en une ingénierie politique chargée de pacifier le social. La place de la sociologie dans les sciences politiques et l'influence platonicienne sur la philosophie politique ont contribué à renforcer cette tendance. Or, sans espace pour l'expression du dissensus, la démocratie se vide d'elle-même.

2.2.3 **La fin de l'opposition, la fin de la démocratie**

Dès le Ve siècle avant JC, Protagoras et Gorgias s'étaient attaqués au débat entre transcendance et immanence, refusant l'un et l'autre dans leur forme pure et les replaçant dans leur relation dialectique à travers l'autoréférence sociale, théorisée sous sa forme la plus radicale. Protagoras posait aussi d'emblée le dissensus comme constitutif de la société. Mais la rupture qu'il a amorcée dans la pensée grecque va rapidement être balayée, dans un contexte de crise d'Athènes (peste, guerre contre Sparte, expédition de Sicile).

Du côté des sophistes d'abord – successeurs ou même contemporains de Protagoras et Gorgias– la tentation est trop forte de se chercher un nouveau Dieu, cette fois dans la nature. Les autres se retranchent au contraire dans le refus de toute transcendance, y compris celle propre à l'auto-institution de la société. Les derniers Sophistes surtout, fin du Ve début du IVe siècle av. JC, se détournent ainsi du collectif et du politique pour se centrer sur l'individu et promeuvent un nihilisme politique basé sur la loi du plus fort, du meilleur orateur. Platon et Aristote évacuent le problème de la division et renouent avec l'Un de la communauté organisée. Les termes *demos* et *kratos* disparaissent progressivement derrière ceux d'*arkhé* et de *polis.* La *politeia*

devient le principe organisateur de la cité, basé sur le consensus raisonnable, et le glissement du juste sous le bien. Son usage fréquent y est finalement « une manière de célébrer la puissance du peuple pour en éviter l'exercice » (Roman, 2017 : 33).

De la même manière que la *politeia* se débarrasse de l'auto-transcendance propre au *demos*, la « démocratie agrégative » de Joseph Schumpeter se débarrasse, vingt-cinq siècles plus tard, de toute dimension éthique. Pour l'économiste et politologue, les références à la « souveraineté populaire » ou au « peuple » sont obsolètes. La rationalité démocratique repose sur des préférences et intérêts tout individuels et concrets. La démocratie est le système organisationnel qui permet d'agréger cette multitude d'intérêts autour de différents partis pour lesquels les gens peuvent voter alternativement à intervalles réguliers. La morale et l'éthique n'ont rien à y faire. La distinction entre vie publique et vie privée n'a donc plus de sens. L'ensemble de la société relève de choix privés. John Rawls et Jurgen Habermas rompent avec cette conception au début des années 1970.

Pour les pères fondateurs de la démocratie délibérative, il est nécessaire de remettre la dimension éthique au cœur de la démocratie. Pour être légitime, la décision politique, c'est-à-dire publique, à nouveau séparée du domaine privé et de la liberté individuelle, doit être issue de l'échange entre individus égaux. La « raison publique » chez Rawls, la « rationalité communicative » chez Habermas, ne sont plus seulement un instrument pour parvenir à la conciliation d'intérêts privés. Elles redeviennent une règle éthique, un objectif dont dépend l'idée même de démocratie. Habermas parle de « discours idéal ».

Des auteurs comme Joseph Cohen font la synthèse des deux approches : pour que le discours idéal soit possible, les citoyens ne doivent pas seulement être libres et égaux, mais ils doivent aussi être raisonnables. La démocratie délibérative n'est pas neuve et chez Aristote déjà, le bon gouvernement est associé à la pratique délibérative. Mais comme le pointe Charles Girard, le retournement consiste pour les Rawlsiens et Habermassiens à associer la délibération à l'idéal démocratique lui-même (2013). Le niveau éthique de la démocratie n'est plus purement et simplement rejeté, comme chez Schumpeter, mais il est absorbé par le niveau normatif.

L'exercice délibératif devient l'élément fondateur de la démocratie. Sans le premier, la seconde ne peut exister.

Ce retour « fictif » de l'éthique est porteur d'une contradiction plus fondamentale, à savoir celle qui fait reposer le « bien commun » et la « souveraineté du peuple » sur le plein exercice de la liberté individuelle. Comment y parvient-elle ? La « rationalité communicative » propre au débat démocratique est la vertu qui permet d'élever les préférences et intérêts individuels de consommateurs au rang de contributions délibérées de citoyens au bien commun. La décision n'est plus un compromis entre préférences multiples et divergentes mais un consensus issu de la délibération. L'égalité juridico-politique est ici absorbée par l'ordre social inégalitaire et leur mise en tension disparaît. Chacun est à sa place. Tout comme le régime communiste pur, auquel elle vient s'opposer, la démocratie délibérative poursuit le fantasme d'une société transparente à elle-même, au sein de laquelle il n'y aurait plus d'écart des mots aux choses. Or le lieu de la démocratie se trouve justement dans cet écart.

> [L'affirmation démocratique moderne] se pose contre toute ordination – toute égalité « géométrique » - en posant le dèmos comme pouvoir de se séparer de l'okhlos, c'est-à-dire du règne animal de la politique, sous ses figures conjointes ou disjointes : l'Un de la collectivité, la répartition des espèces sociales ou l'îlotisme des individus (Rancière, 1998 : 67).

La démocratie ne réside pas dans l'institution de l'ordre policier mais dans sa remise en cause, son débordement.

> Il n'y a pas démocratie parce que la loi déclare les individus égaux et la collectivité maîtresse d'elle-même. Il y faut encore cette puissance du dèmos qui n'est ni l'addition des partenaires sociaux, ni la collection des différences mais tout au contraire le pouvoir de défaire les partenariats, les collections et les ordinations (*Ibid*).

Cela ne signifie pas que l'ordre institutionnel ne puisse institutionnaliser ces débats. Il ne peut cependant empêcher la résurgence permanente du débat public hors des mécanismes de cette institutionnalisation. Laurent Mermet propose ainsi une

dialectique du débat public, entre « débats d'élevage » et « débats sauvage » (2007), les premiers s'emparant des seconds, les seconds venant déstabiliser les premiers.

Nathalie Brack et Sharon Weinblum soulignent à ce titre les limites de la littérature scientifique sur l'opposition politique, laquelle, en majorité, rejette l'opposition non organisée institutionnellement hors de son objet légitime d'étude :

> Reprenant et simplifiant les typologies classiques, et en particulier celle développée par Sartori, la littérature sur l'opposition a presque systématiquement distingué une opposition « constitutionnelle » d'une opposition « anti-système » et a exclu de son champ de recherche les partis « anti-système », considérés comme une forme déviante d'opposition (2011 : 17).

Le premier problème d'un tel positionnement réside d'ailleurs dans la définition même des acteurs « anti-systèmes ». Déstabiliser l'ordre dominant implique d'abord de reconnaître et de « dénoncer le mouvement idéologique par lequel la signification écrase la signifiance, la rend inconnaissable, la contrôle et la « gèle » (Lafont, 1978 : 123). L'approche matérialiste de Lafont s'intéresse au langage comme marchandise. Le réglage du praxème est un acte de transformation de la valeur d'usage du langage en valeur d'échange et « revient à ceci que ne circulent plus que les produits reconnus » (*Ibid* : 159). Le combat pour imposer un autre découpage du monde, une autre articulation hégémonique passe donc bien par l'appropriation des praxèmes.

> Le mot est donc le résultat tangible d'une dialectique qui lui est interne, et qui peut conforter le réglage proprement social, s'attacher à reconduire la convention consensuelle, ou au contraire la remettre en cause, participer à la déstabilisation de l'idéologie dominante que le mot véhicule lorsqu'il reconduit le réglage commun (Détrie, Siblot et Verine, 2001 : 82).

Foucault rappelait dans son cours au Collège de France, *Il faut défendre la société*, que la politique n'est que la continuation de la guerre. Gramsci parlait avant lui de *guerre de position*. Pour avoir lieu, cette guerre suppose de *reconnaître* celui contre qui elle est engagée. Le « pluralisme agonistique » de Mouffe repose sur cette confrontation politique entre adversaires, ces derniers étant définis par Mouffe

« paradoxalement comme « ennemis-amis », c'est à dire des personnes qui sont amies car elles partagent un espace symbolique commun, mais aussi ennemis car elles veulent organiser d'une autre manière cet espace symbolique commun » (Mouffe, 2005 : 13).

Le modèle agonistique rompt avec le modèle délibératif libéral sur deux points principaux. Le premier est que le consensus rationnel est impossible. Aucune vertu délibérative ne peut évacuer l'antagonisme. Le second, que les passions qui fondent l'antagonisme sont non seulement inéliminables, mais aussi et surtout indispensables à un agir démocratique. Dans le modèle agonistique proposé par Mouffe, ces passions sont « sublimées » (*Ibid* : 8). Cette sublimation est dirigée vers la créativité collective et l'invention de nouvelles formations hégémoniques en confrontation. Laclau et Mouffe nomment « champ de discursivité » le terrain commun sur lequel s'affrontent ces différentes formations discursives. La confrontation entre adversaires demeure ouverte. « Le pouvoir n'est jamais *fondationnel* » (Laclau et Mouffe, 2009 : 256). Toute articulation hégémonique est donc toujours contestable et aucune d'elles ne devrait jamais être présentée comme la seule légitime, dictée par un ordre supérieur (Mouffe, 2013 :17).

La nécessité d'un espace symbolique commun, propre à la confrontation agonistique, est également un point fondamental de l'émancipation chez Rancière : « s'émanciper, ce n'est pas faire sécession, c'est s'affirmer comme co-partageant d'un monde commun, présupposer, même si les apparences sont contraires, que l'on peut jouer le même jeu que l'adversaire » (Rancière, 1998 : 91). La scène de l'*agon* est celle d'un « consensus conflictuel ». Le consensus ne porte pas sur la manière dont le social est institué et organisé mais sur les conditions mêmes de son institution démocratique. Le consensus porte sur la nécessité du dissensus, dissensus entre des représentations concurrentes du monde, lesquelles, en étant posées, font immédiatement et nécessairement émerger des positions-sujets pour les incarner.

2.3 Vers le sujet politique

Nous avons parlé jusqu'ici d' « identité collective ». Le terme « identité » apparaît cependant problématique en raison de ses usages essentialisants. Nous lui préférons

le terme « sujet », issu du substantif de mouvement « subjectivation ». En effet, le sujet n'est pas un donné, déjà-là et comme tel immuable. Il surgit dans l'acte instituant du discours et se trouve renouvelé à chaque prise de parole.

2.3.1 **Les apories du concept d'identité**

Le signifiant « identité » mène à un tel éclectisme définitionnel et conceptuel en sciences humaines qu'il apparaît difficile, et surtout peu pertinent, dans le cadre de cette recherche, d'en faire le tour. De cette diversité de courants et définitions, nous pouvons par contre tirer ce qui constitue pour nous ses principales impasses heuristiques. La première de ces impasses réside dans l'objectivation et l'essentialisation dont il fait l'objet. C'est oublier que « l'identité - ethnique, sociale - ne préexiste pas au contact : elle est un produit socio-historique qui naît de lui » (Bres, 1989 : 74). Chaque discipline dresse ses listes de référents identitaires (écologiques, matériels et physiques, historiques, socio-culturels, etc.), comme autant de cases à cocher pour offrir une étude descriptive et comparative des acteurs sociaux, que ceux-ci soient individuels ou collectifs. Toute se passe comme si l'ordre social précédait sa mise en mot et sa qualification. L'identité est aux prises avec une « pensée substantialiste (ontologique) qui assigne en isolant, focalise en définissant, supposant des identités indépendantes extérieures l'une à l'autre, aux relations réglées, autrement dit, qui méconnait l'essentielle évasivité, notamment du continu et des transitions » (Jullien, 2016 : 97). Ainsi, il est à regretter que même avec les approches constructivistes, en analyse du discours ou plus largement en sciences humaines, « les identités continuent d'être appréhendées selon des termes dichotomiques [exclusifs l'un de l'autre], comme soit *micro*, soit *macro*, individuelles ou sociales, locales ou globales, etc., selon des coupures n'autorisant qu'un degré limité de complexité » (Blommaert et De Finna, 2015 : 1-2, trad. libre).

La seconde impasse du concept d'identité découle de la première dans la mesure où les référents identitaires qui servent au classement sont ceux qui sont rendus disponibles par la formation hégémonique dominante. Marc Angenot offre un prolongement au travail de Laclau et Mouffe dans sa théorie du discours social, au sein duquel il définit l'hégémonie comme « la résultante synergique d'un ensemble

de mécanismes unificateurs et régulateurs qui assurent à la fois la division du travail discursif et l'homogénéisation des rhétoriques, des topiques et des *doxaï* » (Angenot, 1989 :12). Les référents identitaires majoritairement disponibles sont actuellement des référents ethno-culturels. Laura Calabrese a montré à ce titre comment le référent « diversité », qui désignait au départ une « hétérogénéité ethnoculturelle » a lui-même fait l'objet d'un glissement discursif en France pour ne désigner que les groupes d'origine étrangère.

> Le mot diversité a progressivement subi un processus similaire à celui de multiculturel : il se spécialise dans la désignation des minorités visibles d'origine étrangère et « bloque », en quelque sorte, la référence aux groupes locaux (Calabrese, 2018b : 76).

La naturalisation-essentialisation à l'œuvre dans l'ordre policier tend à supprimer l'écart des mots aux choses. Dès lors, les rapports de force qui traversent la société sont occultés derrière l'objectivation de l'opération de description. Et décrire, c'est « s'en tenir à la chose même (...) à l'*en-tant-que-tel* perçu à ras, dans sa nudité » (Jullien, 2016 : 103). Décrire, « ce n'est plus écrire « sur », traiter « de », ce « de » marquant et gardant la distance, mais écrire l'expérience telle qu'elle apparaît, se déplacer à même la « chose » (*Ibid* : 147).

C'est oublier qu'il n'y a pas d'identité sociale qui ne soit discursive. A ce titre, la distinction introduite par Charaudeau entre identité sociale et identité discursive peut interpeller. Charaudeau définit l'identité sociale comme un « attribué-reconnu », un « construit par avance » qui repose sur un *savoir*, un *savoir-faire*, une *position de pouvoir* ou *de témoin* du locuteur. L'identité discursive, à l'inverse, est un « à construire-construisant » par la prise de parole (2009). Contrairement à ce que semble annoncer le choix (malheureux ?) de ses termes conceptuels, la distinction de Charaudeau a justement le mérite de montrer que toute identité est un construit dont les lignes peuvent bouger, que le discours hégémonique dominant peut être sans cesse confirmé ou rejeté. Il révèle la puissance de l'espace où se développent des contre-hégémonies. Angenot, lui, fait référence au *novum* d'Ernst Bloch, « où tout à coup le *noch nicht Gesagtes,* le 'pas-encore-dit' se frayerait un chemin et se fabriquerait un langage neuf dans l'entropie du 'déjà-là' » (1989 : 12).

Cette plasticité de l'identité révèle aussi son caractère évolutif, toujours en devenir. Or le recours aux référents identitaires offre sa dernière impasse en enfermant l'identité dans une permanence et un statisme anachronique, où « l'origine ne se donne plus comme un devenir en puissance mais comme l'occasion où l'initial et le final se bouclent l'un sur l'autre » (Douville, 2009 : 156). Le politique suppose une mise en tension, une dialectique, « non une addition de traits spécifiques et donnés *ab initio* pour une temporalité sans limite » (*Ibid*) L'identité politique prisonnière du déjà-là empêcherait toute remise en cause de ce déjà-là. Or on l'a vu, le propre du politique et de la démocratie, c'est de « défaire la naturalité supposée des ordres pour la remplacer par les figures polémiques de la division » (Rancière, 1998 : 68). Nous lui préférerons la notion de sujet. Contre la vision dominante du sujet issue du *cogito ergo sum*, contre la vision post-moderne de l'individu « tout-jouissant », c'est plus vers une conception lacanienne du sujet que nous nous tournons, celle d'un sujet agissant mais aussi clivé, constitutif d'une altérité irréductible. Le sujet se pose donc contre l'indivision de l'individu comptable.

Ce qui caractérise le sujet n'est pas l'étant. C'est bien au contraire « un manque-à-être, un défaut de la capacité de con-sister en soi-même (ou d'in-sister) ce qui l'oblige à se caractériser par référence à un ailleurs (ou d'ex-sister) » (Steichen, 2003 : 79). Et ce manque à être est « la conséquence même du fait d'être parlant (...) Le support du parlêtre à son monde est médiatisé par le langage et ses opérations (*Ibid*). Ce manque à être en fait un sujet de désir, tension insatiable et indépassable.

Sa tentative de s'identifier s'entend donc comme négociation entre son hétérogénéité constitutive/inconsciente et son hétérogénéité montrée/consciente (Authier-Revuz, 1984 ; 1995) : « le sujet se représente localement dans une position de surplomb par rapport à sa parole qui se dérobe foncièrement à lui » (Krieg-Planque : 1996 : 151). Le Moi ainsi constitué est « délimité par rapport aux autres (...) en tant qu'objets relationnels et modèles d'identification, mais aussi par rapport à l'Autre qui désigne le système de représentations et la structure langagière dans laquelle le sujet est pris » (Steichen, 2003 : 80). Ce principe préside à la formation des identités individuelles et collectives, les unes ne pouvant être appréhendées sans les autres. Ainsi, précisent Laclau et Mouffe,

> une formation [hégémonique] ne parvient à *se signifier* (c'est à dire à se constituer comme telle) qu'en transformant les limites en frontières, qu'en établissant une chaîne d'équivalences qui pose ce qu'il y a au delà des limites comme ce qui *n'est pas*. C'est seulement par la négativité, la division, l'antagonisme, qu'une formation peut se constituer en horizon totalisant (2009 : 258).

Le mouvement de subjectivation hégémonique implique donc une opération incessante de désidentification-identification, qui seule permet au sujet collectif de se signifier et donc d'exister.

2.3.2 **Le sujet politique en émergence**

C'est le propre du politique - et de la littérature, écrit Rancière - que de faire émerger

> en surimpression sur le compte des parties de la communauté et la complétude des corps, consentant et convenant, l'existence d'êtres sans corps, d'êtres faits de mots qui ne coïncident avec aucun corps, qui ne sont ni des propriétés de choses échangeables, ni des conventions d'un rapport d'échange (Rancière, 1998 : 194).

Hannah Arendt met aussi cette désidentification au centre de la subjectivation, mais elle l'envisage comme un écart à soi. La subjectivation (*the disclosure of who I am*) se réalise par une déhiscence à partir de ce que je suis (*what I am*). Pour Rancière, il n'y a pas d'écart à soi comme tel. Cet écart est un écart à mon identité assignée par l'ordre policier.

François Jullien met lui aussi ce processus de désidentification au cœur de la subjectivation comme ex-istance. Cette désidentification se produit à l'égard de « surfaces d'adhérences » que représentent la famille, la nation, la religion, la culture, le milieu, le voisinage, etc. Ainsi le sujet s'affirme « de ce qu'il fait brèche – autant qu'il fait brèche – dans la cloturation de ce qui fait monde, peut effectivement

se tenir « hors » et proprement « ex-ister » » (Jullien, 2016 : 15). La dialectique du même et de l'autre se traduit par des mouvements de désadhérence – réadhérence.

La subjectivation de Rancière marque une étape de plus vers la définition des identités collectives en ce qu'elle s'inscrit dans le même mouvement hégémonique collectif que celui théorisé par Laclau et Mouffe : la subjectivation n'est jamais une individuation. Elle produit des subjectivations collectives par la mise en chaîne d'équivalence de forces désidentifiées des corps biologiques et sociaux. Rancière fait référence à l'identification « prolétaire » lors du procès d'Auguste Blanqui en 1832. Lorsque le magistrat demande à Blanqui de décliner sa profession, celui-ci répond « prolétaire ». Il lui est rétorqué que « prolétaire » n'a jamais été une profession, à quoi Blanqui répond « c'est la profession de la majorité de notre peuple, qui est privée de droits politiques » (cité par Rancière, 1998 : 61).

> Autrement dit, un sujet est un *in-between*, un entre-deux. *Prolétaires* fut le nom propre des gens qui étaient *ensemble* pour autant qu'ils étaient *entre* : entre plusieurs noms, statuts ou identités ; entre l'humanité et l'inhumanité, la citoyenneté et son déni ; entre le statut de l'homme de l'outil et celui de l'être pensant et parlant (Rancière, 1998 : 119)

Il y a trente ans, dit encore Rancière, nous étions tous des « juifs allemands », faisant référence à l'affiche de mai 1968.

> La cause de l'autre comme figure politique, c'est d'abord cela : une désidentification par rapport à un certain soi. C'est la production d'un peuple qui est différent du peuple qui est vu, dit, compté par l'État, un peuple défini par la manifestation d'un tort fait à la constitution du commun, laquelle construit elle-même un autre espace de communauté (*Ibid* : 212)

Par un mouvement de désarticulation-réarticulation qui se vit d'abord comme une transgression, la formule « juif allemand » vient fixer une nouvelle notion autonome. Elle devient une formule au sens où la définit Krieg-Planque, c'est à dire une « formulation qui, du fait de [son] emploi à un moment donné et dans un espace public donné, cristallise des enjeux politiques et sociaux que ce[tte] expression contribue dans le même temps à construire » (2012 : 110). Comme le rappelle par

ailleurs Laclau, « l'unité de l'ensemble équivalentiel, de la volonté collective irréductiblement nouvelle dans laquelle les équivalences particulières cristallisent, dépend entièrement de la productivité sociale d'un nom » (Laclau 2008 :131).

Ballanche dit également à propos de la révolte des plébéiens sur le mont Aventin, que ces derniers écrivent « un nom dans le ciel » (cité par Rancière, 1995 : 47). Ce nom dans le ciel, complète Rancière, définit « une place dans un ordre symbolique de la communauté des êtres parlants, dans une communauté qui n'a pas encore d'effectivité dans la cité romaine » (*Ibid*). Le nom, comme signifiant particulier, vient représenter l'Universel absent. C'est le principe hégémonique de Laclau et Mouffe. Rancière rend particulièrement bien compte des logiques d'articulation à l'œuvre, cristallisées sous le nom.

> Un sujet politique, ce n'est pas un groupe qui « prend conscience » de lui-même, se donne une voix, impose son poids dans la société. C'est un opérateur qui joint et disjoint les régions, les identités, les fonctions, les capacités existant dans la configuration de l'expérience donnée, c'est à dire dans le nœud entre les partages de l'ordre policier et ce qui s'y est déjà inscrit d'égalité, si fragiles et fugaces que soient ces inscriptions (*Ibid* : 65).

Deux conséquences : la première est que le « peuple » des sans-part est bien un signifiant flottant au sens où l'entendent Laclau et Mouffe. La seconde, son corollaire, que ce peuple ne cesse de se reconfigurer et de se réarticuler. En effet, « le peuple ne peut "gagner" ou il cesserait d'être peuple ; il ne peut pas s'emparer de la puissance » (Lefort, 2007 : 355). C'est à dire que « quand ceux qui étaient en bas sont passés en haut (...) reste le monde d'en bas, le monde du non-pouvoir » (*Ibid*), qui fait l'objet d'une réarticulation.

Lefort, s'appuyant sur sa lecture psychanalytique de Machiavel renvoie le peuple à son éternel manque à être et à sa constitution antagonique par rapport aux grands (dialectique du même et de l'autre) : « le désir du peuple est (...) à rigoureusement parler, sans objet. Il est l'opération de la négativité. Le peuple peut bien les convoiter, en tant que peuple, il ne saurait s'emparer des emblèmes du dominant, sans perdre sa position » (2000 [1978] : 222). Les éléments (ré)articulés dans la

chaîne incarnée par le signifiant choisi (qu'il soit le mot « peuple », « prolétariat », « démos », etc.) ne sont pas forcément des éléments donnés dans l'expérience sociale. La puissance de la subjectivation se situe justement dans leur dépassement :

> Les intervalles politiques se créent en séparant une condition d'elle même, ils se créent en tirant des traits entre des identités et des lieux définis dans une place déterminée d'un monde donné, des identités et des lieux définis à d'autres places et des identités et de lieux qui n'y ont pas de place (Rancière, 1995 : 186).

Ces être collectifs « prolétariat », « juifs allemands » ne sont donc pas réductibles à la somme des êtres individuels qui les composent. Pierre Dardot oppose la *singularité* à l'*individualité*.

> L'individualité se constitue par particularisation progressive à partir de cette identité présumée de l'*humanitas* (toujours la décomposition analytique qui se termine avec la *species infima*), alors que la singularité est en principe inaccessible à la subdivision de l'universel (Dardot, 2011 : 253).

Individualité et singularité chez Dardot correspondent donc aux *omnis homo* et *totus homo* de Vincent Descombes. Le premier terme de chacune de ces deux paires antagoniques renvoie à une « collection », qui « n'est rien d'autre que le référent d'une liste de noms (…) Si plusieurs employés du ministère ont voyagé au Japon le mois dernier, cela ne crée pas entre eux un lien social : nous n'avons pas dit qu'ils avaient voyagé *ensemble* » (Descombes, 2001: 334).

A l'inverse, *totus* renvoie au « collectif », non pas à « tout homme » mais à « l'homme tout entier ». Comment passer de la collection d'individus au sujet collectif ? Dans le faire et l'agir commun. Dans la vérification de l'égalité des sujets parlants.

> Ce qu'on met communément au compte de l'histoire politique ou de la science du politique relève en effet le plus souvent d'autres machineries qui tiennent à l'exercice de la majesté, au vicariat de la divinité, au commandement des armées ou à la gestion des intérêts. Il n'y a de la

> politique que lorsque ces machineries sont interrompues par l'effet d'une présupposition qui leur est tout à fait étrangère et sans laquelle, pourtant, en dernière instance, aucune d'elles ne pourrait fonctionner : la présupposition de l'égalité de n'importe qui avec n'importe qui, soit, en définitive, l'effectivité paradoxale de la contingence de tout ordre (Rancière, 1995 : 37).

C'est ce que Rancière nomme la *vita democratica*, renvoyant à la *vita activa* de Hannah Arendt.

> Le commun n'est pas une détermination de l'*être* (ce qui nous met en commun, fut-ce sous la forme du manque ou du défaut), ni non plus une détermination de l'avoir (la somme de ce qu'on a en commun ou de ce que l'on met en commun) c'est une détermination de l'agir (ce qu'on fait en commun, ou plutôt l'agir commun lui-même) (Dardot, 2011 : 257).

Toute organisation sociale n'est donc pas politique. Au contraire, l'essentialisation et la fixation des positions différentielles qui la composent annulent le politique à l'œuvre dans la subjectivation. Pour la théorie des hégémonies, ce n'est que par l'agir confrontationnel qu'émerge le moment politique, comme réaffirmation de la contingence du social.

2.3.3 **Identité en être vs subjectivation en faire**

Le moment hégémonique se conçoit comme « un pur passage à l'acte, la construction de quelque chose de fondamentalement nouveau et non la révélation d'une identité «vraie» sous-jacente » (Laclau, 2014: 147). L'agir politique peut être un fait individuel, comme lorsque Rosa Parks refuse de se lever pour laisser une personne blanche s'assoir à sa place dans le bus. Il n'en produit pas moins un sujet collectif. La vie anonyme, particulière, devient la représentante d'un universel. Rosa Park devient le signifiant d'un mouvement hégémonique.

> La signification politique de l'acte de Parks implique d'y voir à la fois une dimension irréductiblement individuelle (l'interruption de l'ordre) et une

> dimension irréductiblement collective (le sujet du tort) (Fjeld et Tassin, 2015 : 201).

Chaque manifestant contre l'arrestation de Park contribue lui aussi au mouvement hégémonique. Les manifestants, indépendamment de leur origine ethnique, deviennent ensemble les « Noirs », le sujet du tort fondamental. Cet agir est plus fondamentalement celui de la mise en langage, de la représentation discursive d'où émerge le sujet collectif.

Le sujet collectif est en même temps un projet collectif, au sens de pro-jeter. Avant la mise en mot comme mise en acte, il n'y a « entre les identités en formation que de pures différences positionnelles, presque indéterminées quant aux contenus qu'elle proposent » (Landowski, 1997 : 26). L'acte de discours est instituant. Mais cette institution n'est toujours que précaire. Les frontières du sujet collectif, autrement dit de la formation hégémonique, bougent. Sans cet écart à soi qui crée le lieu de l'agir, sans la plasticité de la dialectique du même et de l'autre qui sans cesse renouvelle le sujet collectif, ce dernier disparait derrière les catégories sociales ou pire, dans l'infra-politique des corps biologiques qui nous exposent à une altérité radicale autant qu'à un gouffre identitaire.

Tassin rappelle que la subjectivation est bien un processus qui ne connaît pas de terme.

> La subjectivation définit ainsi un étrange « devenir sujet » incessamment différé, un devenir sujet inaccompli ou encore un devenir (non) sujet dans la production toujours différée de soi, dans la différance réitérée de soi à soi, d'un soi différant sans cesse de soi, ne coïncidant jamais avec soi ni avec un « soi » (Fjeld et Tassin, 2015 : 200).

Ce sont les fixations qui interviennent au cours de ce processus qui créent ce que Mouffe et Laclau appellent « les moments » hégémoniques. Chaque moment hégémonique est un acte de revendication - de constitution - du sujet politique, par lequel il se projette dans l'à-venir : un acte symbolique posant les jalons pour un futur imaginaire. La figuration de cet à-venir est à nouveau permise par la

transcendance irréductible à toute représentation. Les temporalités du futur et du passé viennent représenter l'absent, qu'il soit aboli ou non-advenu, et définir ainsi le présent. La notion de « progrès » qui a longtemps guidé les gauches illustre bien le temps historique « produit par la distance qui se crée entre le champ d'expérience d'un part, et l'horizon d'attente[8] d'autre part : il est engendré par la tension entre les deux » (Hartog, 2012 : 39). Les moments hégémoniques fonctionnent comme étapes et comme rappels de cet à-venir, qui est un à-devenir.

François Hartog propose de nommer « régime d'historicité » cette articulation entre passé, présent et futur. Le terme « régime » a le mérite de rendre compte des figements de cette expérience dans l'ordre social et de rappeler qu'elle est elle-même l'objet d'investissements hégémoniques. Un régime d'historicité « n'est que l'expression d'un ordre dominant du temps. Tissé de différents régimes de temporalité, il est pour finir, une façon de traduire et d'ordonner des expériences du temps – des manières d'articuler passé, présent et futur – et de leur donner sens » (2012 :147). Sans cet « ailleurs » comme espace-temps, nous sommes enfermés dans le présentisme de l'ici et maintenant, enfermement qui caractérise pour Jullien la modernité.

> Il est donc entendu que nous ne pouvons vivre qu'ici et maintenant, sans plus vouloir les « dépasser » ; que notre expérience relève intégralement de ce qui actuellement en apparaît et que seul existe : qu'elle ne « renvoie » à rien d'autre ; qu'elle est sans au-delà possible ; qu'il n'y a pas d'arrière-plan à construire, d'arrière-monde à rêver, où se réfugier, qui la complète, la compense ou la justifie. Un tel mirage a grevé le « vivre », il est à quoi a lucidement renoncé la modernité (Jullien, 2016 : 191).

Face au chronotope (Bakhtine, 1981 ; Blommaert, 2018) imposé par l'ordre dominant, Oskar Negt insiste sur la nécessité de l'activité imaginative inhérente à tout projet émancipatoire (2007). C'est dans la résistance que se crée l'autonomie. L'ordre social est constitué et constitutif de relations de subordinations. Chacune de

[8] Ces deux concepts de champs d'expérience et d'horizon d'attente sont repris par François Hartog à Reinhart Koselleck, qui les a théorisés en 1979 (2000).

ces relations ne donne cependant pas lieu à un moment émancipatoire. La décision propre à l'acte et au moment émancipatoires dépend de la représentation que le sujet collectif ainsi mobilisé se fait de la situation. L'émancipation suppose en effet que ces relations de subordination soient vécues et reconnues comme illégitimes : c'est « l'expérience prolétarienne ».

Laclau et Mouffe distinguent ainsi trois types de relations. La relation de subordination qui est, comme nous venons de le voir, inhérente à tout ordre social, est « celle dans laquelle un agent est soumis aux décisions d'un autre » (Laclau et Mouffe, 2009 : 268). Lorsque ces relations de subordinations se transforment en antagonismes, les auteurs les qualifient de « relations d'oppression » (*Ibid*). Elles ne sont pas, comme telles, propres à déclencher l'agir émancipatoire. Lorsqu'indépendamment de cet antagonisme, des relations de subordination « sont considérées comme illégitimes dans la perspective, ou dans le jugement, d'un agent social qui leur est extérieur » (*Ibid*), elles sont reconnues comme « relations de domination ». C'est cette reconnaissance extérieure d'illégitimité qui selon les auteurs, fait obstacle à la stabilisation et à l'institutionnalisation de la subordination comme simple différence (*Ibid* : 276-277). Ils donnent l'exemple des mouvements ouvriers du XIX en Europe, qui « tend[ent] de moins en moins à mettre en question les rapports de production capitalistes comme tels – ces derniers s'étant alors solidement implantés- et se concentre[nt] sur la lutte pour la transformation des rapports *dans la* production » (*Ibid* : 273).

Les relations de subordination propres au fonctionnement capitaliste sont « absorbées comme positions différentielles légitimes dans un espace discursif unifié » (*Ibid* : 273-274). Les identités collectives coïncident avec les catégories sociales imposées par l'ordre hégémonique en place. Or l'émancipation ne peut passer que par une « dé-coïncidence » :

> L'expérience se promeut ainsi en un « hors le monde », mais dans ce monde ; et c'est à travers cette désadéquation et cette détotalisation du monde, à la fois dans ce qui fait trou et dans ce qui en dénonce « souverainement » la limite, que vivre, faisant fond de cette *dé-coïncidence*, se déploie en capacité d'exister (Jullien, 2016 : 224).

Le double enjeu de l'agir collectif est donc de « déclore le monde » (Nicolas, 2018 : 18), en rappelant la contingence du social dont l'institution ne peut se faire dans la division et l'inégalité d'une part, d'autre part de produire un « peuple » venant confronter cette inégalité de la société à l'égalité des êtres parlants. Ce peuple est un surplus de sens, un « excès constitutif » (Jullien, 2016). Ce peuple n'est pas le *populus* quantifiable mais la *plèbe* des incomptés (Laclau, 2014 : 101) : « ni catégorie sociale, ni affirmation identitaire, la plèbe désigne un événement politique de tout premier ordre, soit le passage d'un statut infrapolitique à celui de sujet politique à part entière » (Breaugh:11). C'est le « peuple » de Laclau, c'est « l'invention communautaire » de Rancière (1998), le « prolétariat » de Negt. L'imagination negtienne n'est pas conçue comme une fuite du réel mais comme « une force productive et cohérente de l'esprit » (Negt, 2007 : 83), un travail de décentration, de médiation et d'organisation de l'expérience.

> La possibilité d'un fonctionnement platement technique se fonde sur un large socle de processus éducatifs, sur des conditions de socialisation préalables à ces processus éducatifs, ainsi que sur des décisions publiques et sociales préalables, qui sont subjectivement vécues comme une seconde nature. La dimension proprement dialectique de l'ensemble de ces conditions ne devient saisissable que lorsque l'on recourt à toute cette préhistoire (*Ibid* : 58).

Elle rejoint aussi les hétérotopies de Foucault, « sortes d'utopies effectivement réalisées dans lesquelles (...) tous les autres emplacements réels que l'on peut trouver à l'intérieur de la culture sont à la fois représentés, contestés et inversés » (Foucault, 1994 : 755).

Le projet émancipatoire ainsi porté par l'agir collectif peut-il mettre fin à toute relation hégémonique ? L'avènement hégémonique de la classe universelle marquerait-il la fin des classes ? La contingence du social et son ordre irrémédiablement inégalitaire nous obligent à répondre par la négative. Toute autonomie est part d'un mouvement hégémonique plus large qui impose un nouvel ordre policier, et avec lui de nouveaux rapports de domination, toujours à même d'être contestés et de rencontrer de nouveaux projets émancipatoires : « l'on peut émanciper autant d'individus que l'on voudra, on n'émancipera jamais une société.

Si l'égalité est la loi de la communauté, la société, elle, appartient à l'inégalité » (Rancière, 1998 : 162-163). La démocratie n'est jamais « gagnée », jamais instituée. Elle n'acquiert sa continuité que par la discontinuité propre à sa remise en jeu constante :

> La garantie de la permanence démocratique, ce n'est pas le remplissage de tous les temps morts et les espaces vides par les formes de la participation ou du contre-pouvoir ; c'est le renouvellement des acteurs et des formes de leurs actions, c'est la possibilité toujours ouverte d'émergence nouvelle de ce sujet à éclipses (*Ibid* : 111).

La reconnaissance du rôle instituant du langage et du dissensus propres à la subjectivation politique sont autant de clés de compréhension des enjeux de la démocratie représentative.

2.4 Conséquences pour la représentation politique

Faire un bref retour sur les différents usages et univers de sens du terme « représentation » permet de mettre en lumière leurs interrelations, et d'en faire une porte d'entrée vers l'analyse de la construction discursive des sujets politiques.

2.4.1 Les sens de la représentation

Nous l'avons vu avec le mouvement hégémonique, ce que l'opération de représentation réalise, c'est la mise en présence d'une absence. Cette définition de la représentation est largement partagée en sciences sociales. Ainsi pour Hanna Pitkin, qui en 1967 propose un ouvrage entièrement dédié aux usages du terme, représenter signifie « rendre présent en un certain sens, quelque chose qui néanmoins n'est pas présent *au sens propre* » (Citée par Hayat et Sintomer, 2013 : 8). Toutefois, à partir de ce précepte commun vont se dégager différents courants de recherche, dont les choix respectifs quant à leur objet d'étude vont finalement construire des univers de sens divergents.

Jean-Pascal Daloz (2017) identifie trois dimensions principales dans l'usage du terme. La première rejoint le mouvement hégémonique décrit en première partie, dans l'articulation et la figuration du monde. La seconde dimension a davantage trait à la vicariance comme mécanisme de délégation. La dernière est la théâtralité. Selon Daloz, seule la combinaison de ces trois dimensions permet de saisir l'ensemble des enjeux propres à la représentation. Or les sciences politiques restent très largement orientées vers la seule étude de la seconde dimension, à travers l'ingénierie institutionnelle, électorale et les mécanismes de participation (Smith, Booth and Zalewski, 1996 ; Coman et al., 2016). Ainsi « bien que sa place et ses apports aient été remis en question, [le positivisme] continue à occuper une position privilégiée au sein de la communauté des chercheur.e.s » (Coman et al., 2016 : 11).

La conceptualisation de la représentation politique dans ces conditions obéit à une recherche de la rationalité pure. L'émotion y est essentiellement abordée comme celle des agents sociaux pris individuellement et bien qu'elle soit reconnue comme inéluctable, elle peut et doit être limitée par les processus décisionnels et des mécanismes de contrôle (Göhler, 2013 :100). Cette tradition de pensée a comme objet unique le gouvernement représentatif et la représentation ne peut exister en dehors du mandat juridique donné.

Cette vision rationnelle pure vient donc rompre avec le « terreau théologique » (Daloz, 2017 : 11) sur lequel le terme s'est construit, basé notamment sur l'incarnation du père par le fils dans le cadre de la trinité. Samuel Hayat et Yves Sintomer regrettent que Pitkin, à la suite de son « livre séminal » (Sintomer, 2013 : 14), ait ainsi enfermé la représentation dans sa seule dimension juridico-politique. En France, c'est la sociologie qui s'est intéressée à la représentation, à travers notamment la sociologie du vote et l'étude du gouvernement représentatif. Bourdieu, à la suite de Weber, a largement travaillé sur les liens entre représentation et domination (Weber, 2004 ; Bourdieu, 2001). Si importantes soient-elles pour l'étude de la représentation politique, ces contributions n'ont que peu ou pas intégré les approches plus analytiques propres à la théorie politique anglo-saxonne, ou plus philosophiques développées en Allemagne. En effet, la philosophie et l'esthétique sont au cœur de la construction de *repraesentatio*.

En allemand, le praxème français « représentation » donne lieu à pas moins de quatre référents codifiés, selon la dimension que l'on entend privilégier (Hayat et Sintomer, 2013 : 7-9). Ainsi *Vertretung* renvoie-t-il à la représentation comme mandat. Nous pouvons le relier à la vicariance chez Daloz, dans une approche sociologique. *Repräsentation* renvoie à la représentation comme incarnation, c'est-à-dire à la vicariance dans une approche plus analytique et/ou propre à la psychologie sociale. La *Darstellung* correspond à la re-présentation devant un public et à la théâtralité de Daloz. Enfin, la *Vorstellung* illustre la représentation comme figuration du monde. Freud combinait ces deux derniers termes, faisant de la *Vorstellung* la représentation consciente d'un objet de pensée et de la *Darstellung* le lieu des manifestations de l'inconscient (rêves, lapsus, actes manqués) (Sintomer, 2013 : 18). Pour Sintomer, la confusion liée à l'utilisation du même mot, dans les langues latines, pour viser ces différentes dimensions, témoigne de leur enchevêtrement.

> Toute relation de représentation juridico-politique implique en effet la production d'images de la communauté qui est représentée (…) Il n'y a pas de représentation politique sans la constitution de « communautés imaginées » (représentation-*Vorstellung*), mais aussi sans mise en scène de cette communauté et plus encore de représentants politiques (représentation–*Darstellung*) (*Ibid*).

Cette conception de la représentation élargit le champ d'étude, non plus seulement aux représentants formellement reconnus par l'élection, mais à la représentation comme incarnation. La réflexion latine sur la représentation comme incarnation (la *Repräsentation* allemande) a été nourrie aux 14e et 15e siècles, notamment par le théoricien politique italien Marsile de Padoue et le théologien espagnol Juan de Segovia, comme *repraesentatio-identitatis*. Il ne s'agit plus d'« agir au nom de », mais d' « agir comme » (*Ibid* : 21). Nous retrouvons ici pleinement le mouvement hégémonique métonymique par lequel un signifiant, un parmi les autres, vient représenter le tout. Ainsi confirme Sintomer, « dans la représentation-identité, une partie est identifiée au tout, selon le motif de la *pars pro toto* que nous connaissons encore dans l'art, dans la poésie ou dans la langue quotidienne » (*Ibid*)

Gerhard Göhler mobilise quant à lui la notion de « représentation symbolique », laquelle rompt avec la conception délibérative habermassienne qui se serait débarrassée des émotions. La représentation symbolique est le préalable à toute représentation technique, juridico-politique.

> [La représentation symbolique] n'exprime pas les volontés toujours renouvelées des représentés au fil des événements politiques, mais, de façon préalable, les représentations (*Vorstellungen*) des valeurs et de l'ordre politique qui sont au fondement de la communauté (Göhler, 2013 : 98-99).

Ce détour par les usages du praxème représentation confirme la place de l'émotion dans le politique. Nous nous inscrivons dans une perspective qui rompt avec la religion mais qui reconnait pleinement la place du religieux comme transcendance propre à toute opération de représentation.

Etymologiquement, le terme « parti » vient du latin *partire* qui signifiait diviser. Dans la démocratie partisane, le parti émerge comme l'élément particulier qui incarne le tout de la communauté. Dire qu'il est une partie-tout ne signifie pas qu'il est un parti unique confondu avec l'état, auquel cas nous serions en présence d'un risque totalitaire par le retour au fantasme du Un de la communauté.

L'opération de représentation est inhérente à celle de subjectivation ou plutôt elle la contient, et à l'instar du Désir lacanien, elle s'inscrit comme une quête permanente. De la mémoire du passé à l'horizon de l'avenir intervient le présent. Nous retrouvons ici la dialectique entre passé, présent et futur illustrée par le régime d'historicité de Hartog (2012). Il s'agit, pour reprendre l'expression de Jean Chesneaux, d'« habiter le temps » (1996).

À l'instar du *primus inter pares,* le leader politique est chargé d'incarner cette communauté imaginée face à ses autres. Le représentation-subjectivation est donc bien aussi une représentation-mandat, l'une ne fonctionnant pas sans l'autre. Or le gouvernement représentatif met ces deux dimensions en tension.

2.4.2 **Le gouvernement représentatif : la représentation mise en tension**

Peter Mair met en lien ces deux dimensions de la représentation avec deux dimensions de la démocratie. Ainsi distingue-t-il, en écho aux démocraties « madisonnienne » et « populiste » de Robert Dahl, la « démocratie constitutionnelle » et la « démocratie populaire » :

> D'un côté, il y a la composante constitutionnelle de la démocratie – qui met en avant le besoin de dispositifs de contrôle et de garde-fous à travers les institutions et implique un gouvernement *pour* le peuple. De l'autre côté, il y a la composante populaire – qui met en avant le rôle du citoyen ordinaire et de la participation populaire, et qui implique un gouvernement *par* le peuple (Mair, 2013 : 10, trad. libre).

Ces deux dimensions renvoient à deux fonctions des partis : une fonction expressive et une fonction procédurale.

> Les partis sont censés intégrer et mobiliser les citoyens ; articuler et agréger leurs intérêts, et ensuite les traduire en programmes et politiques ; recruter et promouvoir des leaders, et organiser le parlement, le gouvernement et les institutions clés de l'état (*Ibid* : 90, trad. libre).

Cette fonction agrégative à la base de la fonction représentative ne consiste pas seulement à « organiser l'opinion publique et communiquer les demandes au centre du pouvoir gouvernemental » mais aussi à lier son électorat et ses militants au « sens d'une plus large communauté » (La Palombara et Weiner cités par Mair, 2013 : 91, trad.libre). Pour rejoindre Laclau, le parti est l'incarnation de l'universel par le particulier. Un parti est une « partie-d'un-tout » (Sartori, 2011 : 68), « au service du tout » (*Ibid* : 69). Autrement dit, « un parti est un corps d'hommes unis pour promouvoir l'intérêt national par leurs efforts conjoints, sur la base d'un principe particulier sur lequel ils sont tous d'accord » (Burke cité par Sartori, 2011 : 39).

Les fonctions respectivement expressive et procédurale/gouvernante sont autant antagoniques que complémentaires. En effet, si les partis se limitaient à la

transmission des demandes des citoyens, ils disparaitraient au profit d'autres canaux d'expression. Or leur raison d'être se trouve justement dans le fait qu'ils forment une chaîne d'équivalence cohérente, « organisent la chaotique volonté publique » (Neuman cité par Sartori, 2011 : 73) et « sont les institutions de base pour la traduction des préférences des masses en organisation publique » (Key Jr cité par Sartori, *Ibid*). C'est ainsi que les autres représentants d'intérêts historiques, comme les syndicats ou les associations, se sont en principe agrégés autour des partis, ces derniers devenant des cœurs et têtes de réseaux.

D'un autre côté, l'organisation de la volonté publique et des institutions nécessite une forme de manipulation propre à la fonction expressive : les partis « rassemblent, sélectionnent et en fin de compte, dévient et déforment » (Sartori, 2011 : 73). Cette déformation nuit-elle à la fonction expressive ? Tout est question d'équilibre.

> Il y a manipulation et manipulation ; et aussi longtemps que les partis sont des parties (au pluriel), un système de partis se prête à l'expression venue d'en bas bien plus qu'à la manipulation d'en haut (*Ibid* : 74).

On le voit ici, la maîtrise de la manipulation par les partis dépend de leur pluralisme.

> Un impact polycentrique, entrecroisé et manipulateur diffère d'un type de manipulation monocentrique et auto-renforcé, soulignant par-là que la manipulation réelle ou la « manipulation répressive » l'emporte précisément quand cesse le pluralisme de parti (*Ibid*).

Ce pluralisme est en effet un soutien au troisième jalon essentiel de la démocratie, tel que souligné par Dahl (1966 : xi). Le premier de ces jalons est le droit de participer à la décision publique par le vote, le second, le droit d'être représenté institutionnellement, au sein d'un Parlement. Ces deux jalons sont en Europe relativement acquis. Le dernier jalon est le droit à une opposition organisée au sein du système, contre le gouvernement, par le vote ou via le Parlement. Ce dernier jalon est plus qu'une affaire de tuyauterie institutionnelle et suppose plus que l'organisation de procédures et mécanismes juridiques d'expression. Il consiste, pour reprendre les termes respectifs de Mouffe et de Rancière, en la reconnaissance d'une lutte agonistique de représentations hégémoniques adversaires, moteur de la

formation de sujets politiques. Or, l'agonisme et la sublimation propres à la subjectivation politique nous obligent à faire le point sur les rapports entre représentation(s) politique(s), discours et émotion.

2.4.3 **Représentation et discours politique : réhabiliter l'émotion**

Face à la montée des discours identitaires d'extrême droite, face à la spectacularisation de la vie politique et de l'information, l'émotion en communication politique suscite la méfiance. Au niveau collectif et socio-historique d'abord, « l'Histoire récente a démontré que nos sociétés contemporaines ne sont pas à l'abri des dérives passionnelles » (Rinn, 2008 : 14). Au niveau neuropsychologique et individuel ensuite, l'émotion continue d'être appréhendée en opposition à la rationalité et comme un élément perturbateur de la décision démocratique (Cuin, 2001). Cependant,

> si les excès des démagogues sont la forme la plus visible, et la plus détestable, de la manipulation émotionnelle des peuples, cela ne signifie pas qu'ils constituent le mode exclusif de présence des affects dans la vie politique ; et encore moins qu'une fois forclos ou marginalisés, ces excès laisseraient place à des comportements purement rationnels au cœur de la vie politique démocratique (Braud, 2014 : 48).

Depuis une trentaine d'années, la psychologie, la sociologie et les études d'argumentation ont en effet montré toute l'aporie de l'opposition rationnel/émotionnel (Braud, 2014). Du côté de la rhétorique, bien que théorisés comme trois pôles distincts par Aristote et Cicéron, le *logos* (*docere* chez Cicéron), qui représente la logique et s'adresse à l'allocutaire en tant qu'être rationnel, l'*ethos* (*placere*), qui représente l'image que le locuteur projette dans le discours et agit sur l'imaginaire de l'allocutaire, et le *pathos* (*movere*), qui représente les émotions et vise la sensibilité de l'allocutaire, se révèlent « tissé[e]s dans la même trame discursive et s'avèrent, de ce fait, inséparables » (Amossy, 2010 : 172). Aussi, rappelle Plantin, « il n'est pas possible de construire argumentativement une proposition sérieusement argumentée, politique ou autre, sans construire simultanément une émotion vive associée » (Plantin, 2012 : 164). A côté des études

prenant comme objet l'effet cognitif des émotions, ou « effet pathémique » (Charaudeau, 2000), d'autres (Paperman, 1992 ; Plantin, 2011; Angenot, 2008b ; Micheli, 2008 ; 2014), se sont attachées à analyser en symétrie les origines cognitives des émotions. Ces dernières apparaissent argumentables et elles-mêmes objet de légitimation. Elles jouent donc un rôle important dans la construction et la stimulation du débat public.

> Identifier une émotion, est une opération qui ne s'apparente en rien à une description d'un état intérieur. Elle serait plutôt une façon de montrer - par nos expressions, nos réactions, nos questions, nos actions - qu'il est sensé, correct ou justifié d'apprécier les circonstances de cette manière particulière (Paperman, 1992 : 104).

Paperman voit en la démonstration des émotions un marqueur fort de point de vue :

> La peur ou l'inquiétude par exemple montrant le caractère problématique de la confiance à l'égard d'autrui, la colère ou l'indignation indiquant le préjudice ou l'offense rappellent, incarnent et manifestent la priorité de l'évaluation morale pour définir une situation sociale (Ibid : 105).

Ce faisant, il ne s'agit pas d'évaluer seulement cette situation mais également les différents points de vue qui s'affrontent à son sujet. Hekmat, Micheli et Rabatel proposent ainsi la notion de « camp émotionnel » (*Ibid* : 10). Travaillant sur les discours épidictiques, Loïc Nicolas s'intéresse également au rôle de l'émotion dans le rappel du terrain symbolique commun sur lequel s'exerce la confrontation agonistique : l'émotion épidictique suspend le désaccord un instant pour mieux garantir son expression hors de cet instant (2015).

En remettant en cause la distinction entre rationnel et émotionnel, les études précitées mettent en tout cas en question la mise au ban généralisée de l'émotion, comme instrument de manipulation des foules. En outre, les émotions - au pluriel - (peur, indignation, espoir, compassion, etc.) ne se construisent pas de la même façon et n'ont pas les mêmes effets (Ballet, 2014a ; 2014b). Ainsi, Plantin renvoie-t-il à la composante comportementale de cet effet, qui « correspond à l'action entreprise en fonction de l'émotion, depuis la fuite dans le cas de la peur, les actes violents

accomplis « sous le coup » de la colère, jusqu'à l'engagement pour redresser les torts dans le cas de l'indignation » (Plantin, 2012 : 165).

Laurence Kaufmann et Fabienne Malbois ont spécifiquement mis en avant l'*arc affectif* de l'indignation, registre affectif typique du discours politique, « qui est une émotion décentrée et d'emblée partageable, sinon partagée : en effet, le sujet qui s'indigne se réclame en arrière-fond d'un sujet en « Nous » qui est susceptible d'étayer son énonciation » (2015). Nos développements précédents montrent en effet que l'émotion n'est pas seulement une ressource à disposition du sujet politique mais qu'elle se situe au coeur de son existence même, comme sujet. Notre analyse retiendra l'émotion, dans ses rapports à la représentation politique, à la fois comme cadre symbolique et comme ressource visant à construire la relation du sujet avec ses autres et ses mêmes. Pour ce faire, il convient de définir un modèle d'analyse de la construction discursive des identités collectives.

3. Modèle d'analyse de la construction discursive des identités collectives

Ce modèle s'appuie sur les fondements théoriques de la praxématique, comme linguistique étudiant la construction intersubjective du sens en (dis)cours. Faisant du dialogisme son moteur, il trouve un prolongement – « naturel » oserions-nous – dans la théorie du Point de vue.

3.1 Les bases praxématiciennes

Le concept d' « actualisation » de la langue en discours nous permet de saisir le phénomène de subjectivation dans sa double temporalité. Nous l'appréhendons en effet comme processus d'une part : l'actualisation, au singulier, renvoie ainsi à la glossogénie, et la subjectivation, au processus de (re)définition incessante des identités précédemment décrit. Nous envisageons l'actualisation comme figement discursif éruptif d'autre part. Les actualisations, au pluriel cette fois, renvoient à la praxéogénie, et se posent comme autant d'actes de subjectivation confirmant ou bousculant les identités déjà constituées. La topothèse praxématicienne complète et englobe la chronothèse guillaumienne pour appréhender ces éruptions, coupures égotiques dans le mouvement de la dialectique du même et de l'autre.

3.1.1 L'actualisation de la langue en discours

Loin d'être un système clos fonctionnant sur sa propre logique interne, le langage nécessite un modèle d'analyse en contexte et en cotexte, qui nous permette d'appréhender la transition effective de la langue au discours. Langue et discours se forment et s'informent mutuellement dans un mouvement de va-et-vient entre praxéogénies et glossogénie : « l'actualisation de la langue par la parole mobilise un système élaboré au fil de l'histoire ; en retour, c'est par l'expression des intentions de communications dans les paroles effectives que se réalise la construction du système » (Barbéris, Bres et Siblot, 1998 : 8).

La problématique ontologique de l'actualisation est déjà présente chez Aristote, lequel distingue la puissance de la langue (*dynamis*) et l'acte de parole (*energia*).

Elle n'est cependant pas nommée comme telle. En linguistique, la paternité du terme est attribuée à Bally, pour qui « l'actualisation a pour fonction de faire passer la langue dans la parole » (1965 [1932] : 82). La praxématique lui reconnaît cependant un second père. Le concept semble en effet avoir été présent très tôt chez Guillaume, qui parlait quant à lui de « transition », d' « effection » ou encore de « réalisation » plutôt que d'actualisation, terme qu'il n'aurait utilisé qu'une seule fois, dans *Temps et Verbe* (1970 [1929] : 121). Selon Paul Siblot, la préférence accordée au terme « effection » par Guillaume n'est pas cosmétique et s'y joue un réel changement de paradigme.

> Les « opérations de pensées », d'abord envisagées comme antérieures à l'actualisation, y deviennent constitutives de l'effection. On est passé de la représentation d'une limite à celle d'un procès temporel par lequel « s'effectue » la transition de la langue au discours et se réalisent les « effets de sens » (Siblot, 1998 : 142).

C'est d'ailleurs ce procès temporel, cette transition qui s'appréhende en train de se faire, qui donne toute sa puissance au concept d'actualisation et qui le différencie de l'énonciation d'Émile Benveniste. Pourtant, les définitions des deux termes, données par leurs auteurs respectifs, sont de prime abord très proches. Ainsi dit Benveniste dans le tome 2 de *Problèmes de linguistique générale*, « l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (1980 : 80), ou encore, « l'énonciation suppose la conversion de la langue en discours » (*Ibid* : 81).

Les termes « conversion » et « mise en fonctionnement » renvoient pleinement au « passage » décrit dans la définition de Bally. Toutefois, en partant du même postulat de départ, celui de la distinction langue/parole, les deux auteurs vont donner à leurs recherches deux directions tout à fait opposées. Tandis que Bally cherche à retracer le chemin de l'un à l'autre, Benveniste rompt le lien entre les deux pôles et les conçoit comme deux objets d'analyse distincts. Ces deux objets donnent alors respectivement lieu, pour le père des théories énonciatives, à deux disciplines destinées à avancer en parallèle sans jamais se croiser : sémantique et sémiotique.

> Du signe à la phrase il n'y a pas transition, ni par syntagmation, ni autrement. Un hiatus les sépare. Il faut dès lors admettre que la langue comporte deux

> domaines distincts, dont chacun demande son propre appareil conceptuel. Pour celui que nous appelons sémiotique, la théorie saussurienne du signe servira de base à la recherche. Le domaine sémantique, par contre, doit être reconnu comme séparé. Il aura besoin d'un appareil nouveau de concepts et de définitions (*Ibid* : 65).

Contrairement à Benveniste, Bally s'intéresse à l'actualisation comme continuum, comme procès de transformation producteur de sens : « le fonctionnement de la langue consiste à transformer le virtuel en actuel » (Bally, 1909 :118). Pour lui, l'« unité linguistique, dans le discours qui la saisit, cesse d'être une virtualité inscrite en paradigme ; elle devient *actuelle* en syntagme » (Lafont, 1978 : 55). Le processus dont il est question s'échelonne en étapes, du pôle le plus implicite au pôle le plus explicite.

Au niveau premier du nom seul, le sens est totalement implicite. Ce sont donc l'article et/ou le signe indiquant la quantité, qui lui permettent d'atteindre un niveau de concrétisation ultérieur, dit « partiellement implicite » (Bally, 1965 [1932] : 87). L'unité est partiellement explicite quand « l'actuel fourni par la situation ou contenu dans le contexte est désigné par un signe qui le localise, le montre, le présente dans une situation réelle ou bien le rappelle, le représente en l'associant à un contexte déjà énoncé » (*Ibid* : 85). Bally fait ici référence aux déictiques et aux anaphoriques. Enfin, la dernière étape est franchie avec une actualisation totalement explicite « quand le terme qui localise le virtuel figure expressément dans le même syntagme à titre de déterminant du virtuel » (*Ibid* : 88). Cependant, l'auteur ne va pas plus loin dans la description du procès en train de se faire. Ainsi Bres lui reproche de ne pas avoir donné au concept d'actualisation son « épaisseur temporelle » (1998 : 74), c'est-à-dire son « épaisseur de production » (Lafont, 1983 : 39).

L'autre reproche adressé à Bally concerne la limitation de son terrain d'analyse aux frontières de la phrase. Avec les métapraxèmes comme architectes, la praxématique s'engage dans une actualisation textuelle beaucoup plus ambitieuse. Elle propose même d'aller au-delà, en intégrant le non verbal dans une « actualisation polyorganique » (Lafont, 1994a : 160 ; Bres, 1998 : 79), laquelle correspond aux signes « extra-articulatoires » de Bally et à « l'expressivité » de Guillaume (Bres,

1998 : 79). L'espace ainsi créé avec l'autre « transite par un branchement de la physique du sens sur la grammaire : coprésence, échoïsation corporelle ouvrant voie à certaines formes de référence déictique, et aussi à la syntonisation par la voix (...), le geste, le regard » (Barbéris, 1998b : 214).

Avec la praxématique, l'actualisation se déroule d'emblée de manière dialogique et intersubjective. Cette intersubjectivité ne consiste pas en un jeu asymétrique de ping-pong entre coénonciataires, mais en une coconstruction « en décalage superposé » : « Cette opération permet à l'intention de parole articulée sur la pulsion communicative, en se prenant au filet des potentialités de la langue, de se réaliser en parole effective, déclenchant le « décodage » de l'énonciataire » (*Ibid*). Le spectacle linguistique ainsi construit se réalise dans l'espace et le temps. C'est en partant du temps opératif de Guillaume – la chronogènèse - que la praxématique décrit l'actualisation comme la construction progressive d'une image chronotopique et introduit son concept premier : la topogénèse. Cette image d'espace-temps saisie à un moment T du processus d'actualisation se nomme « topothèse ».

3.1.2 **De la chronothèse à la topothèse et leur renversement**

Avec Guillaume, l'actualisation s'inscrit dans un temps concret : « les moments de pensée » (cité par Lafont, 1978 :55). La référence à cette citation de Guillaume, et à son terme « pensée », a de quoi de prime abord étonner dans la mesure où la praxématique s'est inscrite très clairement dans une perspective matérialiste du langage. Mais Lafont rectifie : la pensée de Guillaume est une pensée « en action de langage » (*Ibid*). Lafont et les auteurs praxématiciens parlent donc non pas de *la pensée* mais du *penser en acte de langage* (Bres, 1998 : 22, 75 ; Lafont, 1994 : 35). Son modèle n'est pas linéaire et mécaniste mais dynamique : il s'agit d'une genèse.

La chronogenèse selon Guillaume est donc l'« opération de pensée consistant à représenter linéairement l'image-temps, à faire une coupe en long du phénomène de spatialisation du temps » (Guillaume, 1993 : 23). Cette genèse se saisit sur deux temporalités. L'une, à un niveau macro, est celle, millénaire, de la glossogénie. Ce temps ininterrompu a plusieurs directions productives (Lafont et Gardès-Madray,

1976 : 71-72). La première est systématique et correspond à l'échafaudage de la langue comme système. La seconde est sémiologique, réalisant un ajustement permanent des signes les plus aptes à réaliser les valeurs de ce système. La troisième est « pléronomique », terme repris par les auteurs à Roch Valin (Valin, 1971 : 24 ; Lafont et Gardès-Madray, 1976 : 72) pour exprimer l'ajout constant de nouveaux signes repoussant sans cesse les limites du système pour correspondre à l'infini des potentialités de la parole. Ce procès ne se fait pas sans heurt, sans crise. Les états de langues décrits par les linguistes sont alors des « équilibres successifs entre des tendances constructrices et des tendances destructrices. [La linguistique] opère suivant une « synchronie en diachronie ». Inversement, la lecture que nous faisons d'une lecture sémiologique actuelle ne s'éclaire que par la perspective historique » (Lafont et Gardès-Madray, 1976 : 72). Dans ce procès donc, la distinction entre diachronie et synchronie ne tient plus. Elle n'est pas remise en cause mais les auteurs partent d'elle pour mieux la dépasser.

L'autre temporalité du temps guillaumien est celle de son utilisation, au niveau micro. C'est le « temps concret de l'opération individuelle d'utilisation active de la langue » (Lafont et Gardès-Madray, 1976 : 72), celui de la réalisation des praxéogénies. Ce temps est largement ignoré par la sémiotique, qui « rédui[t] le temps à un « effet-sens » de surface parce qu'elle ignore le temps de l'acte narratif lui-même, prend en compte le produit en l'isolant de sa production-circulation » (Bres, 1994 : 40).

Au cours de cette genèse du discours, le temps opératif se décompose en trois temps : « temps de l'*à-dire* (temps de programmation du message), temps du *dire* (temps d'extériorisation du message) et temps du *dit* (temps de stockage en mémoire) » (Barbéris, Bres et Siblot, 1998 : 39). Il ne s'agit pas d'étapes au sens de Bally, avec des points d'arrivées et d'achèvement successifs. Elles ne se réalisent qu'en tension et on y retrouve bien plus le mouvement incessant de négociation intersubjective du sens décrit plus haut, en « décalage superposé ».

> À dire et dire se chevauchant sans cesse en tant que temporalités simultanées et décalées, au moment où le cataphorique est actualisé, le référent est déjà saillant dans l'esprit du locuteur. Il s'agit là de la projection de l'à dire sur le

> dire : au moment où le pronom *il* passe en *dire*, le nom propre Paul est déjà programmé dans l'*à dire*, ce qui permet le fonctionnement anaphorique. Du point de vue du récepteur, le morphème *il* signale une identification ultérieure et place donc l'interactant en position d'attente, sa mémoire étant orientée prospectivement jusqu'à la formulation de cet élément d'identification (Maurer, 1998 : 181-182).

Ce passage de l'à dire au dit ne se fait pas automatiquement et sans heurts. Il s'agit bien plus d'« une aventure concrète de pulsions, de tentatives, d'échecs, comme une modélisation qui n'est jamais donnée, mais toujours à faire et à refaire » (Lafont, 1984a : 42). Au sein de cette chronogenèse, comme temps de l'opération de représentation du monde, interviennent des moments T, comme des instantanés, qui correspondent aux moments hégémoniques conceptualisés par Laclau et Mouffe. Ce sont des coupes à l'intérieur de la chronogenèse. C'est ce que Guillaume nomme « chronothèse », et définit comme l'« opération de pensée consistant à fixer des images planes du temps identifiées par l'unité de mode des formes composantes » (1993 : 23). Cette fois, le temps n'est plus le temps représentant, mais le temps représenté.

Pour Guillaume et à sa suite, la praxématique, le jeu intersubjectif de la chronogénèse – temps représentant - se réalise sur une double tension : « l'une est créatrice d'un étrécissement conceptuel ; elle va de l'universel au particulier ; elle soutient une opération de discernement » (Lafont et Gardès-Madray, 1976 : 73). Ce mouvement rejoint bien selon nous le mouvement hégémonique de Laclau et Mouffe, celui par lequel un signifiant au départ « vide », « flottant », va venir tel un point nodal, incarner et actualiser une chaîne d'équivalence ininterrompue, celui par lequel le signifiant particulier présent dans le discours va venir incarner l'universel absent. C'est un mouvement de condensation et de discrétion.

L'autre tension, selon Lafont et Gardès-Madray, toujours reprenant Guillaume, « est un élargissement depuis le particulier vers l'universel ; elle soutient l'opération d'entendement » (*Ibid*). À partir du point nodal de Laclau et Mouffe, c'est toute la chaîne d'équivalence qu'il cristallise en mémoire qui se redéploie dans l'ici et le maintenant. Cette mise en présence de l'universalité absente dans la chronothèse-

temps représenté- est un élément central, en théorie politique du discours comme en praxématique. Et c'est cette représentation de l'image-temps comme image d'espace-temps, qui fait dire à Lafont que la chronothèse de Guillaume est avant tout une topothèse. C'est en fait la première forme de topothèse : « Le transfert de l'espace objectif à l'espace de discours est une transformation de l'instance locale en instance temporelle » (Lafont, 1978 : 215). Disant cela, Lafont a le souci de maintenir l'inscription de son appareil conceptuel dans une théorie matérialiste, au sein de laquelle la praxis linguistique est une praxis sociale facilitant l'action de l'homme sur le monde.

> Développant plus ou moins la conceptualisation du temps, le langage se trouve ainsi porter un secours spécifique à l'activité humaine. Il nous permet de garder l'aboli dans la présence du discours. Il nous permet de prendre au filet du discours le non advenu encore (...) La confiance dans l'espace, passant par le temps, devient une confiance dans l'agir médité (*Ibid* : 21).

À ce titre, « la représentation de l'objet absent est distribution, par nécessité pratique, de part et d'autre d'une absence constatée, d'une présence virtuelle, abolie ou non advenue » (*Ibid* : 20). Les dimensions temporelles s'étalent en avant et en arrière de cette présente absence de l'objet. Même pour l'objet représenté présent au moment où le locuteur s'en saisit, « le *présent*, affirmation temporelle de la présence aux sens, est ponctuellement sans épaisseur. Il n'existe que dans une articulation de l'*à-venir* et du *passé* » (1985 : 9). Et la représentation de la permanence n'échappe pas à cette dépendance :

> La permanence n'est pas sans la fluidité. Le temps est aussi l'insécurisation de l'espace. On ne peut jamais dire que *quelque chose change* ou que *quelque chose ne change pas* que relativement ; par disjonction cognitive de permanences et de fluidités diverses (*Ibid* : 8).

Toute topogénèse correspond donc à un « mouvement dynamique de conceptualisation de la réalité même, par le langage » (1978 : 217) avec la négociation d'un « étalonnage de degrés d'approche » (Barbéris, Bres et Siblot, 1998 : 39) de cette image d'espace-temps. Elle suit une progression en distinctivité.

> La praxis linguistique ne peut être observée que comme un étagement du système de sens, entre un niveau d'économie maximale des unités (immédiatement après le seuil du ça) et un niveau de dépense maximale (celui du plus grand nombre d'unités et des plus petits domaines de sens). La moindre dépense correspond au plus haut degré d'abstraction (Lafont, 1978 : 135).

Mais, insiste Lafont, si la mise en réalité de l'image proprement spatiale repose sur cette mise en discrétion par le clivage posé entre l'ici et l'ailleurs, le temps, par contre, lui échappe toujours, puisque le présent n'est, comme nous venons de le voir, représentable qu'en relation avec le futur et le passé. A ce titre, le temps représenté peut prendre deux directions, en afférence ou autrement dit en décadence, d'une part, d'autre part en efferance / ascendance. Reprise de guillaume, la considération de ces deux orientations est fondamentale pour l'analyse de la construction du sens en discours.

> Le « spectacle linguistique » que la réalité substitue au réel, peut être monté par un sujet vers qui affluent le *destin* et même ses propres actes passivisés (réfléchis), ou par un sujet en *faire* qui place perpétuellement son acte au devant de lui. Pour le premier le *devenir* s'enchaîne sur l'*avenir*, c'est « le côté de l'être », du créé et de la créature. Dans le second le *présent* se *prolonge* en *projet*. C'est « le côté du faire » de l'agent et du créateur (Lafont, 1985 : 9).

Guillaume distingue trois échelons de mise en tension du temps correspondant à une image de réalité virtuelle, émergente ou achevée. Ainsi les formes *in posse «* sont tout aussi incapables de s'insérer dans le moule actantiel que de réaliser l'image temps : elles n'épousent pas la représentation personnelle » (Lafont, 1978 : 272). Il s'agit de l'infinitif, du participe présent et du participé passé, qui représentent « trois moments qui ne sont pas encore du temps : tension totale, composé de tension et détension, détension totale ; soit en français : marcher, marchant, marché » (*Ibid*).

Les formes *in fieri* avancent quant à elles vers l'expression réalisante du temps. Ce sont des formes conjuguées, insérées donc dans le modèle actantiel, mais qui se

retrouvent bloquées hors du présent, dans le domaine de l'hypothèse. C'est par exemple le cas lorsqu'elles sont accompagnées d'un praxème nominal ou verbal exprimant l'espoir ou la crainte, et du subjonctif.

Les formes *in esse* réalisent pleinement l'image d'espace-temps et s'inscrivent dans le schéma actanciel ainsi représenté. Dans les langues latines et romanes, le verbe est lui-même son propre actualisateur : l'indicatif croise ascendance et décadence, le futur est saisi selon l'ascendance tandis que le passé est saisi en décadence. Contrairement au verbe, le nom a par contre besoin d'être accompagné pour être actualisé.

> Avec le nom actualisé seul, sans topothétique, la topogénèse est tout entière en projet, possible mais non vraiment entreprise. Elle est *in posse*. Quand le topothétique est là, dans le syntagme, la topogénèse a atteint son but, la représentation de l'objet dans l'espace. Elle est *in esse* (Lafont, 1978 : 218)

Les topothétiques que sont l'article défini et indéfini, ou l'adjectif indéfini, permettent de dépraxémiser le praxème et de le faire avancer vers une image de réalité, cependant non encore achevée, *in fieri*. Avec l'adjectif démonstratif ou le possessif, le nom actualisé apparaît pleinement présent sur l'image d'espace-temps ainsi construite, *in esse*.

Le possessif comme le démonstratif expriment tous deux un prolongement du corps du locuteur, par possession ou par ostension. C'est que « la *topothèse en objectivité* se suspend logiquement à la topothèse du sujet et à l'organisation de l'espace en *moi* et en *ça* » (Lafont, 1985 : 4). Mais cela ne veut pas dire que le sujet est une présence pleine déjà-là, à partir de laquelle s'actualiserait le monde autour. Bien au contraire. C'est de la mise en réalité du monde qu'émerge le sujet, lequel suit le même processus de construction d'une image achevée d'identité. Nous retrouvons ici le processus de subjectivation décrit par la psychanalyse et la philosophie.

3.1.3 Topogènèse du sujet : le modèle de la textualité en même et en soi-même

Pour construire son modèle d'analyse textuelle de l'actualisation du sujet en discours, la praxématique recourt au modèle psychanalytique de construction du sujet dans l'enfance, construction qui se fait d'emblée par la médiation du langage. Ainsi au stade du miroir, compris entres les six mois et les dix-huit mois de l'enfant, correspond la topothèse primitive. Sigmund Freud observe son petit-fils d'un an et demi qui, en lançant une bobine attachée à un fil tel un yo-yo, prononce ses premiers mots. *Fort* (traduction de « loin » en allemand) lorsqu'elle s'éloigne, *Da* (que nous pouvons traduire par la locution « là » en français) lorsqu'elle réapparait et se rapproche. Il continue ainsi de façon répétitive : *fort-da-fort-da*, etc. Le jeu de la bobine expliqué par Freud dans *Au-delà du principe de plaisir* (2013 [1920]) introduit ainsi l'image d'espace comme issue de l'opposition marquée entre l'ailleurs et l'ici, entre l'absence et la présence.

> Le jeu de la bobine le montre bien, qui est le renvoi de l'objet-mère à l'ailleurs-absence et son rappel à l'ici-présence, en éloignement et rapprochement de l'enfant même. Le seul lieu de présence, celui qui règle la présence au monde, est bien le lieu du sujet (Lafont, 1978 : 184).

Avec le stade du miroir, théorisé en psychanalyse par Lacan, le sujet se construit comme un objet-sujet, dont les deux termes entrent en négociation constante, à partir de sa représentation de sa relation à l'autre.

> La symbolisation de l'autre en objet topothétique, par rapport au lieu du *moi*, et la réalisation du rythme passivité-activité qu'elle engendre (ma mère s'éloigne de moi, et donc me fait objet en devenant sujet ; par le jeu, je renvoie ma mère à l'objectivité et me réinstalle sujet) composent le drame où désormais le moi ne sera plus que clivé de la présence de l'autre, refendu d'altérité et menacé du contrôle d'autrui (*Ibid* :185).

Lorsque la phase du stade du miroir est achevée, l'enfant entre dans la phase de nomination, conditionné par les praxèmes que la société met à sa disposition. Mais à

ce stade, il ne dit pas encore « je ». L'image qu'il renvoie de lui correspond à l'image construite par son entourage, sa propre image se construit dans le regard de l'autre. Autrement dit « si, par la nomination, le moi est submergé d'un déferlement de praxis collective, par la mise en réserve du *je*, il est pleinement aliéné à cette praxis » (*Ibid* : 186). Cette conquête du je se fait progressivement et est achevée vers l'âge de trois ans.

> La parole assumée se constitue alors en un autre miroir, où l'on retrouve le moi pour moi, sauf que ce qui est renvoyé au moi comme moi et qui le détermine en réalité, n'est plus l'image de son corps, mais l'image de sa production linguistique, son *être de langage* (*Ibid*).

À ce stade, l'enfant s'engage parallèlement dans la représentation graphique, en complément de la nomination praxémique. Sa liberté et son désir sont aux prises avec la culture sociale et les réglages praxémiques/graphémiques qui lui sont imposés. Son produit graphique ou linguistique, il doit l'assumer pour se positionner comme sujet face à l'adulte.

> Il use avec lui de refus, de ruses, de sophismes polémiques pour défendre ses propres interprétations. En définitive si on lui fait remarquer que ses *bonhommes* ressemblent plutôt à des voitures, il répondra catégoriquement : *C'est comme ça que je les fais*.
>
> Parlant ainsi, l'enfant à la fois reconnaît son incapacité représentationnelle selon les canons sociaux, et affirme une autonomie délictueuse. Il mesure de cette façon l'écartement de la trace et du réel, que l'adulte ne peut combler que par des conventions acceptées et reconduites (Lafont, 1984a : 28).

En imposant ses programmes de réglage du sens, la société « travaille et fait travailler contre le sens » (*Ibid* : 35), c'est à dire contre l'illimitation du sens. Or, du praxème et du graphème comme puissances de signifiance, le premier est le plus expansif, dans la mesure où il « se déspatialis[e] radicalement et vi[t] en perpétuelle évanescence de production » (*Ibid* : 32).

Ainsi la subjectivation à l'œuvre dans l'aventure du sens suit-elle trois étapes : « une étape de topothèse prélangagière : *je suis où je me vois*. Une étape de renversement objectif : *je suis où l'on me dit*. Et une étape définitive, qui réassure la première par la subjectivité conquise : *je suis où je parle. Ubi loquor, ibi sum »* (1978 : 187). Cette subjectivité ne peut être conçue autrement que comme intersubjectivité. L'être parlant est d'emblée un être social, façonnant son monde autant qu'il se façonne par rapport à lui.

L'émergence du sujet nait d'une coupure, d'une frontière, du fait de laquelle, « le critère de réalité, une fois constitué, met en discontinuité le monde » (Barbéris, 1998b : 215). Ce qui est fondamental, c'est que de cette mise en discontinuité nait la continuité, de l'écart creusé avec l'autre nait le lien avec l'autre. Nous retrouvons la nécessité du clivage comme ciment de la communauté.

> La communication première, la plus intime, s'établit donc sur la discontinuité du vivant, comme les premières assurances du principe de réalité s'établissent sur la discontinuité du monde. La solution de continuité est le sillon qu'occupera la différence. Sillon que le sentiment du même tend à combler, que le repliement du désir abolirait presque, qui s'élargit au contraire quand les pulsions le traversent, quand la communication s'établit et en fait tissu de distance, support d'échange (Lafont, 1994a : 106).

Au niveau textuel, les traces de la dialectique du même et de l'autre à l'œuvre dans et par le langage, apparaissent en premier lieu dans le système énonciatif, marqué par les personnes.

> Le moi des discours est toujours une représentation du moi, qui se définit à la fois par sa différence (il est toujours en train de se démarquer de son autre), et par son lien à l'autre (il est toujours en train de le citer) (Barbéris, 1999 : 143).

Un premier mouvement dégage la personne par l'exclusion de la non-personne (le *ça,* le *il(s) ou elle(s)*) *:* la personne est ainsi définie par le couple *je / tu.* Un second mouvement dégage le *je* en excluant le *tu*. Quant aux formes plurielles (*vous*, *nous*), elles « entament le ballet des conjugaisons possibles » (Perea, 2003 : 13). La tension propre à la définition du couple – le *nous* allocutif – et de l'ego – le *je-* peut faire

apparaître trois fixations correspondant aux fixations *in posse*, *in fieri* et *in esse* vues pour la topogenèse. Barbéris modélise ces différents états comme des étapes progressives vers l'émergence du soi-même, que Fauré décrit comme « des couches successives, sédimentées en langue, de construction mentale de l'image du sujet linguistique » (Fauré, 2011 : 52). Les deux premiers états sont regroupés au sein de la position *Idem.* Cette dernière « vise les identifications possibles, soit par une fusion maximale des points de vue (similitude), soit par analogie.

La première fixation de l'*Idem*, que nous nommerons par commodité *Idem 1*, renvoie au stade du *même de similitude* (le *ça*), qui est celui de « l'immersion perceptuelle » (2011 : 53) telle que vécue par le nouveau-né. À ce stade, « la représentation adhère totalement à un modèle humain par rapport auquel il ne peut y avoir aucune distance, aucune profondeur » (Barbéris, 1998b : 214). C'est la dyade mère-enfant.

La seconde fixation que nous nommons par suite logique *Idem 2*, renvoie au stade d'intersubjectivité et de coordination avec l'autre, stade du *même analogique* au sein duquel « accordage ou désynchronisation des représentations, convergence ou divergence sont possibles. Mais sans disjonction des points de vue » (*Ibid*). Le sujet en devenir « reste dans une communauté d'expériences et de représentation avec son autre » (*Ibid*). D'ailleurs dans la phase pré-oedipienne, ce nous du couple mère-enfant se construit par exclusion de l'autre de la mère, qui n'est autre que le père : « *ailleurs* et *territoire*, ces deux termes définissent le « lieu du père » face à l'*ici* et à l'*espace* de la communication mère-enfant » (Lafont, 1994a : 108).

Le troisième et dernier stade de l'égogénèse, l'*ipséité,* « rend compte de la coupure permettant la définition de l'espace égotique » (Barbéris, 1998a :30). La position *Ipse* correspond à « l'accession du sujet à sa plénitude réalisée » (Fauré, 2011 : 53). Le dégagement du sujet passe donc irrémédiablement par le dégagement de l'autre. Je est « l'autre de l'autre » avant d'être soi-même (*Ibid* : 64).

La praxématique renouvelle ainsi la conception du sujet en analyse du discours. Les théories de l'énonciation avaient ouvert la voie vers le sujet, mais ce dernier n'y était envisagé que dans l'alternance entre sa présence pleine et son absence. En proposant

une topogénèse du sujet, successivement *in esse*, *in fieri* et *in ego*, la praxématique intègre ce dernier au cœur même du processus d'actualisation. L'autre point de rupture majeur introduit avec les théories énonciatives part du fait que dans ces théories, le sujet n'existant que sous sa forme pleine, ce dernier est toujours pris comme unique point de départ autour duquel s'organise le découpage de l'espace et du temps (déictiques).

Dans l'approche praxématique, le dégagement progressif de l'ego est la conséquence, et non plus le primat, du dégagement de l'Autre, de l'Ailleurs. Cet ego n'est d'ailleurs jamais totalement plein : « l'identification à soi-même oblige à la perte, à l'hétérogénéité, à l'abandon à l'inconscient d'une partie du sujet » (Perea, 2003 : 14). Cependant, en tant que point de passage de l'hétérogénéité constitutive et inévitable vers l'hétérogénéité montrée, le « je » joue bien un rôle de « *signifiant-interrupteur*, qui rompt la continuité hétérogène au profit d'une limitation circonstancielle et déclenche un processus d'identification à soi-même tout fait d'inclusions et d'exclusions » (*Ibid* : 141).

Les opérations de dégagement progressif de l'ego aboutissent à deux types de textualité ou spectacle linguistique, qui ne s'envisagent pas comme catégories alternatives et figées, mais plutôt comme deux pôles entre lesquels la matérialité textuelle oscille.

> La textualité en *même* construit une mise en spectacle linguistique inachevée, jouant sur le flou, l'implicite et le contact impressif du récepteur avec l'ethos émanant du texte.
>
> La textualité en *soi-même* se fonde en revanche sur une interaction explicite entre les deux pôles et opère une mise en spectacle plus achevée (Détrie, Siblot & Verine, 2001 : 364).

Le jeu de la textualité en même et en soi-même permet ainsi de rendre compte de la construction discursive des identités et de la relation entre énonciateur et co-énonciataires. La textualité en même induit une identification forte et même une indifférenciation subjective. Catherine Détrie le rappelle, « lorsque le mode de textualisation en même est dominant, l'énonciateur envisage son rapport à

l'énonciataire de manière non disjonctive, et la relation intersubjective construite implique leur indissociabilité et leur co-orientation » (Detrie, 2008 : 1332). La textualité en soi-même produit au contraire des effets de discrétisation et d'objectivation. Nous sommes face « à un égocentrage affirmé, qui pose en discrimination radicale (en autre du je) l'allocutaire, et tout ce qui représente l'ailleurs de la relation interpersonnelle, discriminé en non-personne » (*Ibid*).

Le tableau ci-après (fig.1) permet d'appréhender les marques textuelles dans leur complémentarité (Barbéris, 1998b : 218).

ESPACE/TEMPS DE L'IDEM		**ESPACE/TEMPS DE L'IPSE**
IDEM DE SIMILITUDE	**IDEM ANALOGIQUE**	**IPSEITE**
REALITE IN POSSE	REALITE IN FIERI	REALITE IN ESSE
Actualisation zéro	Actualisation intermédiaire	Actualisation maximale
Critère de réalité non constitué	Espace/temps transitionnel	Critère de réalité constitué
Orientation simple : =>	Orientation double <==>	Orientation double et égocentrée <=I=>
Etape pré-subjective Soumission à l'image de l'Autre	Sujet-Idem Coordination avec l'autre	*Sujet-Ipse* *Disjonction Moi/Autre*
ESPACE : Métapraxèmes Orientation intrinsèque Article Ø	Parapraxèmes non antagoniques (formes en L- : *là*, article défini)	Paprapraxèmes antagoniques (*Je/Tu- Ici-Maintenant*, Déterminants déictiques, possessifs)
TEMPS: modes nominaux	Subjonctif	Indicatif

Fig.1 : Les marques de la textualisation en même et en soi-même (Barbéris, 1998b : 218).

Au-delà des marques de la personne et des déictiques (parapraxèmes), la tension coordination/disjonction avec l'autre fait émerger le rôle central des parapraxèmes dans la formation des chaînes d'équivalence hégémoniques de Laclau et Mouffe. La mise en contiguïté du monde se réalise, quant à elle, à travers les métapraxèmes. Nous rejoignons Danon-Boileau et son travail sur la syntaxe. C'est grâce à la syntaxe « qu'un langage humain peut inscrire en soi les traces de mouvements liés à l'affect et à la relation d'objet. Les traces aussi de processus psychiques tels que la projection et la dénégation » (Danon-Boileau, 1987 : 17). Comment dire la relation ?

> Il y a des mots pour le dire. Ce ne sont pas ceux qui figurent, pas ceux qui nous font venir des images en tête, ce sont ceux, au contraire, qui sont vides de tout effet figuratif. Parce qu'ils sont la trace d'opérations faites sur la représentation elle-même (*Ibid*).

Danon Boileau regrette à ce titre le délaissement des parapraxèmes et métapraxèmes par la psychanalyse. Ce sont en effet avec eux que le sujet organise sa symbolisation.

> Les traces de la projection, de la dénégation, du mouvement dans la relation d'objet, lorsqu'elles existent, trouvent (...) à s'incarner dans les mots-outils qui sont l'objet d'étude de la syntaxe : pronoms, articles, temps, aspects, modes sont autant d'indices de la position qu'occupe celui qui parle par rapport à son discours, à son désir, à ce que le discours désigne comme « le réel », et à celui, enfin à qui le discours s'adresse (*Ibid* : 18).

Cette topogénèse comme actualisation de l'image d'espace, construite par l'usage combiné des praxèmes, parapraxèmes et métapraxèmes, est complétée par la chronogénèse, actualisation de l'image-temps suivant un même procès d'actualisation. L'actualisation praxémique se réalise par le choix du verbe et sa combinaison à d'autres verbes modaux. L'actualisation parapraxémique est quant à elle réalisée par l'accord du verbe : « les actualisateurs du substantifs et les signifiants temporels-modaux du verbe se répondent dans un système équilibré : substantif actualisé seul = infinitif ; articles= subjonctifs ; démonstratifs = indicatif » (Lafont, 1991 : 131). Ainsi, « cette pluie est la notation de l'événement réel sans sa matérialité, il pleut extrait de ce réel et de cette matérialité la dynamique temporelle pour l'exprimer seule » (Lafont, 1994b, 33). Par l'actualisation parapraxémique se

dégagent également des relations directionnelles de part et d'autre de l'acte, vers les actants. Personnification et axiologisation permettent l'investissement des sujets narrateurs et narrataires qui « donneront vie » aux actants selon les processus de l'adhésion et de l'opposition : ils en feront des mêmes ou des autres (Bres, 1994 : 116).

Cette représentation de l'autre portée par la textualité en *même* et *soi-même*, opérant une description-catégorisation objectivante du monde, passe par le centre de perspective unique d'un locuteur-énonciateur. Mais ce dernier peut également opérer un décrochage énonciatif et nous donner un accès – certes toujours médié par lui – au foyer de conscience de l'autre.

3.2 La problématique du Point de vue

La représentation du foyer de conscience de l'autre apparaît à travers la représentation de ses actes discursifs. Ces actes discursifs sont entendus en sens large, incluant son discours rapporté mais le dépassant, l'ouvrant plus largement sur ses pensées et perceptions, c'est à dire les « phrases sans parole » d'Anne Banfield (1995). Rabatel les intègre au sein d'une théorie générale du Point de vue.

3.2.1 L'autre représenté par son discours

Le locuteur-énonciateur qui rapporte intentionnellement, que ce soit explicitement ou implicitement, le discours de l'autre (hétérogénéité montrée), offre une représentation de cet autre. Dans le cas du discours rapporté direct, le décrochage énonciatif est plus marqué : « ce sont les mots mêmes de l'autre qui occupent le temps - ou l'espace-, clairement découpé dans la phrase, de la citation, le locuteur s'y donnant comme simple "porte-parole" » (Authiez-Revuz, 1982 : 92). Dans le cas du discours rapporté indirect, ce décrochage est bien présent, toutefois médié par le discours du locuteur-énonciateur : « le locuteur se donne comme traducteur : faisant usage de ses propres mots, il renvoie à un autre comme source du "sens" des propos qu'il rapporte » (*Ibid*).

Le discours rapporté a essentiellement été étudié par les linguistes dans ses formes canoniques et dans une approche purement morpho-syntaxique. Dès lors, la prise en compte des formes s'écartant des prototypes du discours rapporté direct (DR) ou indirect (DI), a suscité de nombreuses interrogations, quant à leur statut. C'est le cas en particulier du discours indirect libre (DIL). Ici, à l'instar de Laurence Rosier, nous entendons adopter une approche discursive et pleinement dialogique du discours rapporté, intégrative de ces « formes mixtes » (1999) qui combinent marques du discours indirect à travers l'usage de la complétive, et typographie du discours direct.

> Le DIL, considéré comme l'équivalent linguistique du reste, ne serait pas sans rappeler l'inconscient freudien qui, exclu ou refoulé par les règles de la grammaire, fait retour, non sous forme de mots d'esprit ou de lapsus, mais sous forme d'indices, qui constituent la trace linguistique de la parole d'un autre qui se manifeste à travers lui (Monique de Mattia citée par Rosier, 2008 : 51).

Rosier sort donc le discours de l'autre des catégories linguistiques figées et y voit bien plus « un continuum guidé par un mouvement d'appropriation du discours d'autrui par le sujet, de la mise à distance maximale à l'ingestion/digestion de la parole de l'autre » (1999 : 9). Cette approche ouvre aussi l'analyse aux jeux de modalisation autonymique étudiés par Authier-Revuz (connotations autonymiques, gloses et commentaires, catégorisations métalangagières etc.) (1982 ; 1995 ; 2012).

Ce réglage de la distance avec l'autre se mesure dans les jeux de passage entre ma parole et la sienne, au sein, le disait déjà Bakhtine, d'une « gradation infinie dans les degrés de l'altérité (ou de l'assimilation) du mot (…). Il y a non seulement le discours indirect libre mais aussi toutes les formes du discours d'autrui, caché, semi-caché, diffus » (cité par Ponzio, 1985 :124).

Ces jeux de passage entre le locuteur-énonciateur et des énonciateurs seconds se fait via les « discordantiels » (Rosier, 1999 : 153) ou « passeurs » (Rosier 2008 : 16), que ces derniers soient syntaxiques, énonciatifs ou discursifs. Il s'agit finalement de « tous les mots ou locutions permettant d'attirer le dire du narrateur (rapporteur) vers

le dit du personnage » (Rosier, 1999 : 153) : connecteurs, ruptures modales, morphèmes d'assertion ou de dénégation, interjections, phrases en mode nominal, ou encore ruptures lexicologiques.

La vision intégrative de Rosier permet de mettre en lumière des « espaces énonciatifs », indépendamment des marques syntaxiques et linguistiques classiques du discours rapporté.

> On posera une dépendance énonciative interphrastique ou cotextuelle dans le cadre des discours dits libres et une dépendance énonciative intraphrastique pour les discours régis et les modalisations en discours second (Rosier, 2008 : 54).

Cette parole ne doit pas forcément être littéralement retranscrite, comme dans le cas du discours rapporté direct. Rapporter signifie « à la fois citer, c'est-à-dire reproduire intégralement un segment dit ou écrit, mais aussi résumer, reformuler, voire évoquer ou interpréter un discours » (*Ibid* : 3). La notion de « discours représenté » permet ainsi de rendre compte d'une parole supposée. Celle-ci peut faire référence à une parole tout à fait « inventée ». Rosier en fait un « pseudo-discours rapporté ». Le plus souvent, il ne s'agit pas d'une parole purement fabriquée, mais d'une parole interprétée. Ainsi, « le discours cité (...) ne renvoie pas à un dit identifiable (je ne veux plus de toi) mais à une interprétation (fondée ou non) à partir d'un dit auquel, dans ce cas, nous n'avons pas accès » (*Ibid* : 20). Dans ce cadre et suivant l'approche dialogique de la praxématique, la circulation des discours représentés permet de mettre en lumière le rôle des représentations de l'altérité dans la construction discursive des identités. Les discours en circulation révèlent alors une multiplicité de relations entre des « espaces énonciatifs » (*Ibid*) qu'ils mettent en existence.

Le discours de l'autre peut être expressément évalué. Même en l'absence de marqueur linguistique ou discursif de cette évaluation, la convocation du discours représenté ne peut pas ne pas dire la relation du locuteur-énonciateur avec l'énoncé représenté et son énonciateur. La distance que le discours représenté introduit n'est cependant pas toujours liée à une évaluation axiologique négative. La distance peut

aussi s'appréhender comme recours à un discours d'autorité venant légitimer le propre discours du locuteur-énonciateur. Rosier appelle « métonymie énonciative » le discours citant « légitimé par un renvoi à un énonciateur stéréotypé qui est moins là pour lui-même que pour la catégorie qu'il représente et son discours représentant » (*Ibid* : 42).

Parfois, la source n'est pas indiquée. Ainsi l'effacement énonciatif donne-t-il l'impression que le locuteur « se retire de l'énonciation, qu'il « objectivise » son discours en « gommant » non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable » (Vion, 2001 : 334). Cela peut contribuer à construire une vision objectivisante, naturalisée du monde, à l'instar de « l'énonciation historique » de Benveniste (1976). Cela peut aussi renvoyer aux situations de « *particitation* » selon Maingueneau, par exemple dans le cas des proverbes et adages (« particitations sentencieuses »), ou des slogans politiques (« particitations de groupes »), avec lesquels il est fait référence à un « hyperénonciateur » communautaire, transcendantal ou universel (2004). Le continuum du DIL aux énoncés doxiques « va de pair avec une actualisation énonciative croissante du délocutif vers l'interlocutif » (Rosier, 2008 : 53) Nous ajouterons : jusqu'à l'allocutif.

Rosier va plus loin dans l'ouverture du discours représenté sur tous les phénomènes d'hétérogénéité énonciative. Ainsi, à côté du discours peuvent être rapportés « des pensées (*se dire, penser, croire*), des émotions (*s'étonner, craindre*), des perceptions (*entendre, voir, sentir*), des actes (à l'aide de verbes performatifs comme *promettre, condamner*) » (*Ibid* : 21). La théorie du Discours représenté chez Rosier se rapproche donc particulièrement de celle du Point de vue, chez Rabatel.

3.2.2 **L'autre représenté par ses pensées et perceptions**

Rabatel s'intéresse à la manifestation de l'intersubjectivité et à sa valeur argumentative dans le récit. Pour lui, les choix opérés par le narrateur pour mettre en scène ses personnages « s'avèrent des moyens de connaissance par lesquels scripteur et lecteur construisent leur être au monde à travers leur rapport au monde et au

langage, dans une posture réflexive fondée sur la dimension cognitive de la mimesis, sans oublier pour autant les émotions, à travers les phénomènes empathiques » (2008 : 11). Lecteur critique de la focalisation chez Gérard Genette, il développe ainsi une théorie de la construction discursive des points de vue (PDV) dans le récit. Rabatel part de la distinction entre énonciateur et locuteur, telle que formalisée par Ducrot, l'un des pionniers de l'analyse de la polyphonie dans le discours.

> Le locuteur, responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant […], soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaitre et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux (Ducrot, 1984 : 205).

Tout locuteur est automatiquement énonciateur, ce qui n'est pas forcément le cas inversement. Cette distinction est fondamentale lorsqu'il s'agit d'analyser le dialogisme d'un discours, le point de vue des énonciateurs convoqués pouvant être exprimé sans qu'il ne soit nécessaire de leur faire prendre la parole :

> Ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils parlent, c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles (Ducrot, 1985 : 204).

Rabatel, avec *Homo Narrans*, approfondit la réflexion initiée par Ducrot. Selon lui, le PDV « se définit par les moyens linguistiques par lesquels un sujet envisage un objet, à tous les sens du terme envisager (allant de la perception à la représentation mentale, telles qu'elles s'expriment dans et par le discours), que le sujet soit singulier ou collectif » (Rabatel, 2008 : 21). Ces points de vue peuvent être exprimés directement et explicitement. Ils peuvent aussi apparaître en l'absence de marques explicites d'énonciation. Le narrateur se positionne ainsi en metteur en scène du spectacle linguistique du monde :

> La disjonction locuteur/énonciateur rend compte des possibilités que le locuteur se donne, en tant qu'énonciateur, pour tourner autour des objets du discours, pour envisager les faits, les mots et les discours, les notions, les situations, les évènements, les phénomènes de tel ou tel PDV, dans le présent, le passé ou le futur, par rapport à soi ou par rapport aux PDV d'autrui (2012 : 2)

Dans un récit, il n'y a donc toujours qu'un seul centre de perspective déictique (par rapport au triptyque *ego, hic* et *nunc*) : celui du narrateur. Mais ce dernier peut multiplier les centres de perspective modaux. Ainsi les personnages d'un récit « agrègent autour d'eux un certain nombre de contenus propositionnels qui indiquent le PDV de l'énonciateur intradiscursif sur tel évènement, tel état, telle notion, etc. » (2008 : 59). Ce dernier est nommé « énonciateur second » (*Ibid*). A côté des énonciateurs seconds, internes à l'énoncé, Rabatel distingue encore des énonciateurs « de l'extérieur », « auxquels sont accrochées de façon prototypique un certain nombre de positions, mais qui sont dénués d'autonomie dans la mesure où ils ne sont convoqués dans le discours du locuteur citant que pour renvoyer à une position, sans que celle-ci ne serve à appréhender l'univers du discours à partir de ses valeurs » (*Ibid*). María Dolores Vivero García insiste en effet sur la différence entre « foyer énonciatif » et « foyer de conscience » (2010). Même sans débrayage énonciatif, un discours narrativisé peut donner accès à un foyer de conscience, dont il entend transmettre un état mental (dimensions perceptive, affective et cognitive).

Le narrateur peut aussi entrer en interaction avec ses propres points de vue et « rendre compte des diverses postures autodialogiques du locuteur, lorsqu'il se distancie de tel ou tel point de vue qui avait été le sien, ou qui pourrait être le sien dans d'autres cadres de véridiction (hypothèse, ironie, concession, négation, etc.) » (Rabatel, 2008 : 59). On parle de « dialogisme intra-locutif » avec Bres, lorsque « la production du discours se fait constamment en interaction avec ce que le locuteur a dit antérieurement et avec ce qu'il envisage de dire » (2008 : 854). Ainsi, dans l'autodialogisme, « le locuteur-énonciateur enchâssant E1 [dans notre cas, le narrateur] est coréférent à l'énonciateur enchâssé e1, mais temporellement distinct de lui et le contraste énonciatif est mesurable : l'énoncé enchâssant [E] fait écho à un

énoncé enchâssé [e] et les marques du positionnement de E1 par rapport à [e] forment les traces de l'activité autodialogique » (Salvan, 2012 : 85).

Des identités se forment comme autant de chaînes d'équivalences devenant des centres de perspectives modaux – des « sujets de conscience » (Rabatel, 1998) en interaction. L'identification de la source du PDV s'appréhende par degré de prise en charge énonciative (PEC) des contenus propositionnels par le narrateur, qui va de leur pleine validation – il joue sur l'équivalence et les prend en charge comme siens – à leur imputation à d'autres énonciateurs – il s'en distancie clairement. Concernant la posture du locuteur principal-narrateur vis-à-vis du point de vue enchâssé, Rabatel distingue donc trois modalités : le narrateur peut simplement attribuer clairement le contenu propositionnel (*dictum*) de l'énoncé enchâssé à un énonciateur second (marque la distance) : on parle alors d'« imputation ». Le narrateur peut ensuite intégrer ce *dictum* à son dire, sans se prononcer sur sa validité : on parle alors de « prise en compte » énonciative (« PEC zéro »). Enfin, le narrateur/locuteur principal peut assumer le dictum, qu'il valide comme vrai : il réalise alors une « prise en charge » énonciative. Cette prise en charge énonciative peut demeurer implicite : Rabatel la nomme « consonance ». Elle aboutit à une « co-énonciation, en tant que production d'un PDV unique et partagé, les deux locuteurs ne formant qu'un seul énonciateur » (Rabatel, 2008 : 67). Nous retrouvons ainsi dans la théorie du PDV la tension propre à la dialectique du même et de l'autre, centrale dans le modèle praxématique de la textualité en même et en soi-même, comme dans la théorie des hégémonies qu'il vient outiller.

La construction discursive du PDV s'envisage comme un procès en réflexivité. Rabatel distingue ainsi trois formes de points de vue : le « point de vue raconté », ou « embryonnaire », transmet les perceptions et pensées d'un des personnages, tout en maintenant le centre focal chez le narrateur/énonciateur principal (discours indirect). Il « consiste en un débrayage énonciatif minimal, pour envisager les choses d'un PDV différent, sans déployer dans le discours un espace qui puisse être explicitement interprété comme une prédication complète émanant d'un énonciateur intradiégétique » (2008 : 74).

Le « point de vue représenté », quant à lui, transmet les perceptions et pensées d'un personnage qui devient le centre focal de l'énoncé. Il s'apparente ainsi au discours indirect libre. Le « point de vue asserté » correspond au discours rapporté direct et est explicitement attribué à un personnage. Nous sommes donc face à un continuum perception, pensée, parole (Rabatel, 2003a). Mais les marques d'identification et de discrétisation de PDV ne se limitent donc pas aux marques du discours rapporté et au choix du *modus*[9]. Le PDV est également porté par le *dictum* et devient, nous le verrons, un passage obligé de l'analyse des processus de catégorisation et de nomination :

> Le PDV renvoie à tout ce qui, dans la référenciation linguistique, exprime la subjectivité (savoir, axiologie, motivation de l'action, etc.), tant dans le modus que dans le dictum (2005a : 231).

On le voit donc, considérée dans la tension du récit, la multiplication des points de vue (ceux de ses personnages et le sien), permet au narrateur de placer son lecteur en situation d'empathie, au plus proche des différents ressorts dramatiques du récit, des perceptions et opérations de pensée de chaque actant. La multiplication des centres modaux de perspective ou sujets de conscience lui permet d'assumer ou récuser un énoncé, ou de ne pas trancher en marquant l'absence d'engagement et l'apparente neutralité. Rabatel distingue alors trois postures énonciatives qui intéressent directement le procès de subjectivation discursive : la sur-énonciation, la sous-énonciation et la co-énonciation.

3.2.3 **Postures énonciatives et subjectivation collective**

Rabatel complète ainsi la réflexion sur les figements de la dialectique du même et de l'autre avec les postures de co/sur et sous-énonciation (2004 ; 2005b ; 2008 ; 2011). En s'intéressant à la hiérarchisation des Points de vue, il travaille d'emblée la relation entre ces points de vue. La sur-énoncitation est définie comme « une co-construction inégale d'un PDV surplombant » (2005b : 102). Dans ce cas, la

[9] Bally distingue le contenu prépositionnel d'un énoncé, nommé *dictum* et la modalité (ou position du sujet parlant) affectant ce dictum, le *modus* (Büyükgüzel, 2011).

distance émise avec le PDV autre repris est claire. Cela ne veut pas dire qu'il est en opposition que le PDV surplombant du locuteur-énonciateur se pose forcément en opposition avec le PDV dominé ou surplombé. Il peut le reprendre en tout ou partie, en modifier le contenu ou l'orientation argumentative (2011 : 158).

La sous-énonciation est définie à l'inverse par Rabatel comme la « construction inégale d'un PDV dominé » (2005b : 102). Cette fois, c'est donc bien le locuteur-énonciateur qui « émet un PDV dominé, au profit d'un sur-énonciateur » (2011 : 158). Il reprend ainsi un PDV antérieur qu'il prend en compte dans son propre PDV, mais « sans le prendre en charge, c'est-à-dire sans le prendre à son compte » (*Ibid*). Les deux PDV ne s'épousent pas. Nous sommes donc toujours, dans ces deux cas de sur et sous-énonciation, face à la mise en discrétion de deux sujets de conscience.

La co-énonciation suppose au contraire la formation d'« un PDV commun et partagé » (2005b :102). Notons que la notion de co-énonciation dans le modèle des postures énonciatives diffère de celle que nous avons pu utiliser ci-avant (cf. 2.1.2) pour montrer la nature intersubjective de toute énonciation. En analyse du discours, le terme de co-énonciateur est utilisé dans un cadre plus large pour désigner des interlocuteurs (Maingueneau, 2009 : 25).

Rabatel avertit quant à lui ses lecteurs sur la distinction claire à opérer entre son concept de co-énonciation et celui développé par Culioli, puis à sa suite par Danon-Boileau et Marie-Annick Morel, qui renvoie en fait au dialogisme interlocutif et aux « calculs du locuteur pour produire un énoncé qui recueille le consensus de l'interlocuteur en anticipant sur ses réactions » (Rabatel, 2004a : 9). De même, l'auteur invite à ne pas confondre la co-énonciation dans la théorie Point de vue, avec la co-énonciation de Thérèse Jeanneret, qui s'analyse davantage comme une colocution, une « coproduction par deux locuteurs d'une intervention monologique » (2005b : 100). C'est par exemple le cas d'une reprise/répétition immédiate par un interlocuteur d'un même énoncé dans un cadre dialogal. Nous sommes toujours face à deux sujets de conscience et la problématique de la prise en charge y est pleinement absente. Dans la problématique du point de vue, la co-énonciation

suppose, à l'image de la fusion en idem 1, une dyade, un « mélange d'espaces mentaux » (2008 : 433).

Rabatel insiste sur la forte plasticité de postures énonciatives. Celle-ci renvoie à la propre plasticité de la dialectique du même et de l'autre et à la fragilité du *nous* comme identité collective. Deux constats sont dès lors faits par l'auteur.

Le premier est qu'un même locuteur peut changer de posture au sein d'un même discours. En effet, il précise que de la même manière que l'identité discursive est indépendante de l'identité sociale, la place de sur-énonciateur, sous-énonciateur ou co-énonciateur, est indépendante des places sociales et des relations sociales entre les locuteurs auxquels sont attribués ces points de vue/postures, qu'il s'agisse de « relations verticale (statut, place) et horizontale (familiarité, distance), relations affectives (attraction, répulsion) et idéologiques (consensus, dissensus) » (2004a : 11).

Le second constat concerne la fugacité de la co-énonciation, de laquelle l'émergence d'une sur-énonciation ou sous-énonciation est toujours en sursis, sauf dans les cas d'hyperénonciation et de particitation relevés par Maingueneau. De la même manière qu'est décrite l'égogénèse dans la praxématique, la génèse d'une posture énonciative chez Rabatel ne s'analyse pas comme un saut entre des catégories alternatives : « les interactions sont, au fil du discours, processuelles et instables et se laissent mal caractériser comme relevant d'une façon nette et bien identifiée d'une forme prototypique de consensus ou de dissensus » (2011 : 172).

L'auteur place ces postures sur un continuum allant du consensus analysé comme « concordance concordante » au dissensus comme « discordance discordante » (*Ibid* : 173), continuum repris au sein du schéma ci-contre :

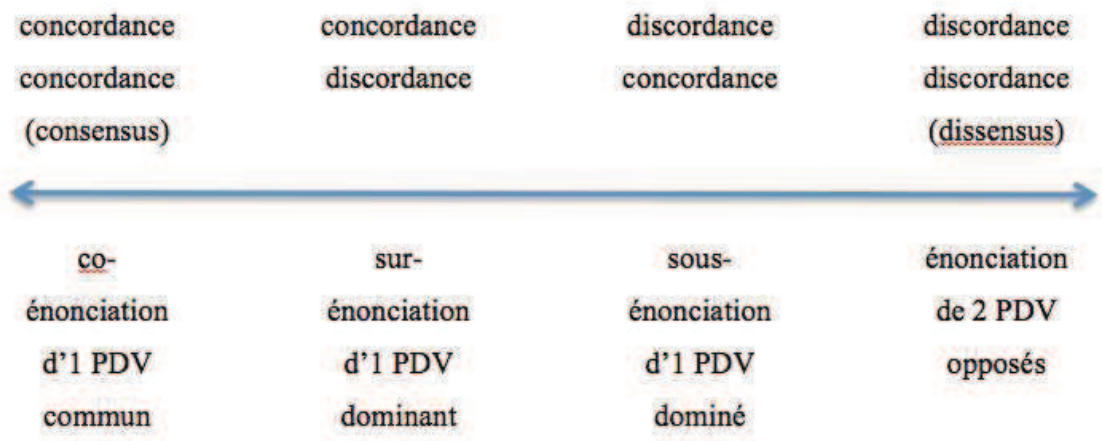

Fig. 2 : Les postures énonciatives (Rabatel, 2011 : 172).

Les postures énonciatives s'insèrent donc dans une problématique du PDV matérialiste, au sein de laquelle les locuteurs « ne sont pas que des êtres de papier, ni des entités abstraites, adoptent des positions énonciatives qui permettent de rendre compte des enjeux communicationnels et actionnels des entre sujets parlants » (*Ibid* :174). Elles s'inscrivent donc bien dans la dynamique intersubjective de l'actualisation praxématique, portée par la textualisation en même – construction d'un PDV comme sphère expérientielle commune – et en soi-même – disjonction entre des PDV envisagés comme des sphères expérientielles distinctes en relation.

L'intégration des problématiques de la textualisation en même et en soi-même et du point de vue, apparaît ainsi particulièrement opératoire pour analyser les traces textuelles des mouvements et figements de la dialectique du même et de l'autre et, partant, des articulations hégémoniques décrites par Laclau et Mouffe. Ce cadre épistémique, complété par les apports de nombreux analystes du discours qui ne se revendiquent pas de ces modèles mais en partagent les fondements, permettra plus particulièrement d'analyser les phénomènes de politisation/dépolitisation du discours partisan européen. Le politique – la démocratie - consiste en le surgissement toujours possible d'un *demos* venant remettre en cause l'ordre policier institué par le *kratos*. Or c'est précisément ce *demos*, ou plutôt la possibilité de son irruption, qui semble faire défaut à la gouvernance européenne.

DEUXIÈME PARTIE : TERRAIN ET ENJEUX DE LA RECHERCHE

4. La démocratie libérale européenne : un Kratos sans Demos ?

La recherche du consensus inhérente à la construction européenne s'est faite au détriment du pluralisme de voix au sein de l'Union. Cependant, la crise démocratique européenne ne lui est pas propre. Elle répond à une crise plus générale de la représentation politique, dont nous rappellerons les principaux soubassements et symptômes.

4.1 La gouvernance européenne : l'idéologie du consensus

Le fonctionnement de l'Union européenne lui donne volontiers l'apparence d'un pur appareil rationnel-légal, placé au-dessus de la mêlée des conflits idéologiques. Cette illusion n'est pas sans lien avec les origines de la construction européenne, laquelle a fait délibérément primer « la règle au détriment de la politique » (Lacoste, 2016). La recherche du consensus a depuis imprimé l'ensemble des processus décisionnels et s'est trouvée renforcée par la théorisation de la nouvelle gouvernance européenne.

4.1.1 Naissance de l'Union européenne : le droit sans le politique

Qu'est-ce que le droit sans le politique ? La question appelle une clarification quant au point de rupture qui nous amène à distinguer le juridique du politique. Ainsi que nous l'avons développé dans le premier chapitre de ce travail, face à la pleine contingence du social, le politique suppose un acte de décision entre des articulations du social agonistes. Il s'agit de trancher en faveur d'un découpage du monde. La décision « ne dérive pas nécessairement de normes, de lois, d'un programme ou même de décisions antérieures. Elle est tout entière en elle-même et tire sa force de la volonté qui l'anime » (Freund, 1965 : 28). À l'inverse, le juridique est « un pouvoir qui postule à l'assentiment, à la neutralisation des tensions » (Rojas-Hutinel, 2017 : 5).

L'instauration première de l'Union européenne, en tant que condition d'une paix durable entre les peuples, était pleinement tournée vers ce pouvoir pacificateur du juridique. Dans le contexte socio-historique d'après-guerre, les pères fondateurs

craignaient que la logique majoritaire ne conduise à nouveau à l'affrontement et à l'instabilité. Leur approche se proclamait donc « délibérément pragmatique, non idéologique, anti-rhétorique » (*Ibid* : 9). Cela s'est traduit par le réflexe d'« écarter les positions trop tranchées ou trop claires […] les détails techniques permet[tant] d'introduire des nuances, des ambiguïtés, de complexifier le sens du texte afin qu'un maximum de positions opposées s'y retrouvent » (Haroche cité par Rojas-Hutinel, 2017 : 8). Les questions dissensuelles ont été soigneusement évitées, les transferts de compétence étant dans un premier temps limités à l'abattement des barrières douanières. Certes, l'intégration européenne a depuis permis à l'Union d'intervenir dans des domaines de plus en plus larges de la vie quotidienne des Européens. Mais cette intervention s'est traduite, dans les secteurs les plus sensibles et jalousement gardés par les États, par de simples mécanismes de *soft law,* encourageant un *benchmarking* sans contrainte, à l'instar de la Méthode ouverte de coordination, ou encore par des programmes d'appui financier, cofinançant des initiatives locales émergeant du terrain, sans réel pilotage politique. Aussi aujourd'hui se pose la question de l'existence d'une Europe sociale.

> Ni les politiques du travail et de l'emploi, ni l'essentiel de la fiscalité, ni les retraites et le système de protection sociale, ni les systèmes éducatifs, ni la sécurité publique ne font l'objet d'authentiques politiques communautaires, alors que c'est sur ces enjeux que le clivage droite-gauche trouve toute sa vigueur au niveau national (Chopin et Lepinnay, 2010 : 3).

À côté de ce tri dans ce qui pouvait ou non quitter le giron des États, le large recours à l'expertise et la mise en avant d'un jargon eurotechnique, témoins d'une rationalité moderne devenue purement instrumentale (Horkheimer, 1947 ; Horkheimer et Adorno, 1974/1944), devaient permettre d'« objectiver », du moins en apparence, les politiques européennes.

> Le recours à la « raison » comme langage commun dans l'Union n'est d'ailleurs pas sans évoquer une conception platonicienne de la politique, selon laquelle la détermination des moyens d'une fin doit nécessairement passer par la science, et non par l'opinion (Costa et Magnette, 2001 :111).

Cette recherche d'objectivité s'est traduite également au niveau institutionnel. Ainsi « l'Europe n'est nulle part plus réelle que dans le domaine du droit » (Comité Veil, 2008 : 41). La Cour de Justice a été « érigée par les traités fondateurs en organe cardinal du système institutionnel européen », « un organe « neutre », placé à l'écart du jeu politique » (Costa et Magnette, 2001 : 113) et chargée d'arbitrer les conflits entre États membres, entre institutions européennes, entre États et institutions. Tous ont largement utilisé la Cour pour régler leurs désaccords, consacrant une réelle « judiciarisation des relations politiques » (*Ibid*).

Dès ses débuts, la Cour a également utilisé les grandes orientations de sa jurisprudence pour la consolidation du droit européen. La Cour a notamment joué un rôle non négligeable dans la promotion de l'égalité des genres (voir l'Arrêt Defrenne en 1976 et L'Arrêt Barber en 1990). Force est de constater que la norme ne peut être opposée au politique. Plus récemment c'est par une interprétation très libérale des textes européens que la Cour s'est illustrée, soumettant le droit de grève et la lutte contre le dumping social à la liberté d'établissement (Arrêts Viking et Laval en 2007), remettant en cause l'égalité de traitement entre nationaux et citoyens européens (ex. Arrêt Dano vs. Leipzig en 2014). Nous voyons ici que l'écartement du débat politique ne signifie pas l'évanouissement de la position idéologique, qui, comme nous l'avons vu en première partie de ce travail, est impossible.

À l'instar de la Cour de justice, d'autres organes non élus et donc non soumis aux logiques majoritaires, se voient confier des prérogatives essentielles. C'est le cas de la Banque centrale européenne, qui a, avec le Conseil européen, pris le *lead* sur la gestion de la crise économique et financière. La Commission, privée de pilotage politique, s'est repliée sur son rôle de gendarme des mesures d'austérité mises en place par les instruments *Two-Pack* et *Six-Pack*, le Semestre européen et Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG). Parmi ces mesures, la « règle d'or » budgétaire est devenue le point de fixation d'une doctrine économique rationnelle s'imposant à tous car au-dessus des intérêts nationaux.

> La norme apparaît alors comme une sorte de méta-valeur destinée à domestiquer les États indisciplinés. Poussé à son terme, ce raisonnement conduit à considérer que les contraintes de la politique – y compris nationales

– sont des contraintes malsaines dont il conviendrait de se défaire pour faire triompher une rationalité européenne jugée supérieure (Laïdi, 2013 : 65).

C'est ainsi que « chaque fois que l'Europe bute sur le politique dans ce qu'il a d'aléatoire, d'imprévisible et de régalien, elle fabrique de la norme » (*Ibid*). L'économiste Jean-Paul Fitoussi qualifie ainsi le gouvernement économique de l'Union européenne de « despote éclairé » (2002). Pour Olivier Lacoste, sa construction par le droit aurait pu faire de l'Europe « une puissance normative », si elle n'avait pas « dégénéré en fétichisme de la règle » (2014). Jusque dans leur propre fonctionnement comme nous allons le voir, « les institutions décisionnelles ont érigé la dépolitisation en véritable marque de fabrique » (Rojas-Hutinel, 2017 : 10).

4.1.2 **Un consensus institutionnalisé**

La procédure législative ordinaire européenne consacre – sur le papier – un triangle institutionnel. A la première extrémité de ce triangle, La Commission, gardienne des traités, représente les intérêts communautaires. Elle a le monopole de l'initiative législative, c'est à dire qu'elle est la seule à pouvoir proposer des lois européennes. Aux deux autres extrémités, le Conseil de l'Union européenne (représentant les États membres) et le Parlement européen (représentant les citoyens européens qui l'élisent directement) sont les deux co-législateurs chargés d'adopter ces lois. Au sein du Conseil de l'Union européenne ou « Conseil des ministres », les débats sont logiquement dominés par le consensus. Le travail préparatoire au Conseil suit deux étapes de lissage institutionnel que sont les groupes de travail regroupant des fonctionnaires nationaux, puis les réunions du Comité des représentations permanentes (COREPER). Au sein du Conseil proprement dit, le consensus est assuré par un vote formel des ministres. Or le compromis du Luxembourg de janvier 1966 a mis en place la règle informelle d'un vote tacite, favorisant l'accord : si aucun ministre ne refuse expressément la proposition, elle est réputée adoptée.

En raison de leur élection directe par les citoyens européens et de leur répartition partisane au sein de groupes politiques, nous pourrions nous attendre à retrouver la

logique majoritaire au sein du Parlement européen. C'est toutefois toujours le compromis qui domine. Comme le montrent Thierry Chopin et Camille Lepinnay (2010) ou Selma Bendjaballah (2016), nous voilà donc face à un paradoxe : alors que le fonctionnement du parlement trouve son origine dans la logique majoritaire des élections, il s'y oppose dans ses effets d'effacement des différences de points de vue et de la contradiction. Sachant que la procédure du vote d'amendements à la proposition de la Commission européenne diffère selon que le texte se trouve en première lecture (majorité simple) ou en seconde lecture (majorité absolue), les eurodéputés sont incités à conclure en première lecture, ce en formant des majorités « de circonstance » (Chopin et Lepinnay, 2010 : 4). Parmi ces alliances, certaines sont plus durables. Bendjaballah parle ainsi d'un « duopole » (2016 : 34) entre les deux plus grands groupes, le Parti populaire européen et les socio-démocrates européens, qui leur permet de garder le contrôle sur l'institution et ses procédures.

Bendjaballah relève le rôle accru des commissions parlementaires, chargées de préparer le rapport qui sera voté en plénière, dans ce processus de fabrique du consensus en amont. En effet, le vote en plénière apparaît bien souvent comme une formalité, adoptant les recommandations des commissions parlementaires. Or l'analyse de Christine Neuhold et Pierpaolo Settembri des votes en commission sur deux périodes (1999-2001 et 2004-2006) avait déjà montré qu'« une « immense coalition » se cache derrière chaque vote final : le bloc unanime est présent de manière égale dans toutes les commissions [parlementaires] et sous chaque procédure législative » (Neuhold et Settembri, 2007 : 10).

Ainsi, sur la période allant de juillet 1999 à juillet 2001, 476 procédures ont donné lieu à une majorité moyenne de 94,8 % (*Ibid* : 9). Entre juillet 2004 et juillet 2006, malgré l'élargissement, les chiffres du consensus grimpent encore, avec 95,1% de majorité moyenne sur 469 procédures, comme l'illustre le tableau reproduit ci-après, p. 145.

La recherche du compromis apparaît dans le corpus de Bendjaballah fortement guidée par les intérêts et perspectives de carrière des acteurs politiques : « montrer un visage uni apporterait la preuve de la capacité des eurodéputés à être des partenaires efficaces dans le dialogue interinstitutionnel » (2016 : 34). Davantage

qu'une compétence, le consensus est érigé en valeur. L'auteur montre une corrélation entre activité en commission et réélection des eurodéputés. Assurer l'un des rôles clés que sont ceux de rapporteur, rapporteur fictif ou coordinateur de groupe ouvre des perspectives de carrière, y compris et surtout au niveau national. Le recours à l'expertise externe et au discours techno-scientifique favorise leur travail, à travers la soustraction de la fabrique de la règle à l'arène parlementaire.

Cette dilution organisée des oppositions n'est pas pour autant signe d'harmonie. Pour faciliter le consensus, le travail législatif au sein du Conseil comme au Parlement européen s'organise par segmentation thématique (formations thématiques du conseil et commissions parlementaires). La Commission européenne a très vite suivi le mouvement, d'abord par souci de cohérence avec le Conseil, ensuite en raison du nombre croissant de commissaires issus des élargissements successifs. Cette sectorialisation des politiques européennes n'a pas seulement conduit à leur cloisonnement, chaque segment développant sa propre culture organisationnelle, mais a donné progressivement lieu, comme le relèvent Olivier Costa et Nathalie Brack, à de véritables jeux de concurrence intra et interinstitutionnels pour la maîtrise de l'action publique (Costa et Brack, 2014 : 300).

Ainsi la compétition pour la maîtrise du processus décisionnel s'est-elle substituée au conflit idéologique et, à travers la recherche d'alliés externes, a ouvert grand les portes aux représentants d'intérêts qui ont intégré cette logique.

> Parce qu'elles s'apparentent notamment à une (re)définition des formes d'autorité et des types de compétence nécessaires à la conduite des affaires publiques, les pratiques de recours à l'expertise au sein de l'Union européenne apparaissent comme un enjeu essentiel dans les concurrences qui opposent les acteurs communautaires pour l'exercice du pouvoir politique, et renvoient à l'économie de la légitimité au sein du système politique européen (Robert, 2003 : 59).

Ce recours à l'expertise est devenu un élément essentiel de la nouvelle gouvernance européenne.

Commission parlementaire		Nombre de rapports	Majorité Moyenne (%)
AFET	Affaires étrangères	24	98
DEVE	Développement	7	100
INTA	Commerce international	17	99,3
BUDG	Budgets	46	97,6
CONT	Contrôle budgétaire	5	94,4
ECON	Affaires économiques et monétaires	34	95,1
EMPL	Emploi et affaires sociales	13	90,5
ENVI	Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	46	90,2
ITRE	Industrie, recherche et énergie	18	92,6
IMCO	Marché intérieur et protection des consommateurs	10	95,4
TRAN	Transport et tourisme	43	91
REGI	Développement régional	12	95,9
AGRI	Agriculture et développement rural	36	98,4
PECH	Pêche	37	95,8
CULT	Culture et éducation	16	95,3
JURI	Affaires juridiques	41	99,1
LIBE	Libertés publiques, justice et affaires intérieures	55	95,1
AFCO	Affaires constitutionnelles	4	94,6
FEMM	Droits de la femme et égalité des genres	5	96,8
PETI	Pétitions	0	0
Total		**469**	**95,1**

Fig. 3 : Majorités dans les votes du Parlement européen (Neuhold et Settembri, 2007 : 9 ; Bendjaballah, 2016 : 47).

4.1.3 Le recours à l'expertise et la gouvernance en réseaux : dilution et opacité des porteurs d'influence

Le signifiant « gouvernance » s'est généralisé depuis la fin des années 1990 pour désigner de manière globale les processus décisionnels européens. L'entrée « Gouvernance » du glossaire du site portail de l'Union européenne revient sur son origine anglo-saxonne et son utilisation propre aux organisations internationales. Il désigne ainsi « l'art ou la manière de gouverner ». Ce choix permet d'abord aux institutions de se distinguer du terme « gouvernement » et de s'adapter à une réalité politique qui ne peut être assimilée à la structure institutionnelle de l'État nation. Surtout, il marque la volonté « sous un vocable peu usité et donc peu connoté, [de] promouvoir un nouveau mode de gestion des affaires publiques fondé sur la participation de la société civile à tous les niveaux (national, mais aussi local, régional et international) » (Huynh-Quan-Suu, n.d.). Le Livre blanc de la Commission européenne sur la gouvernance européenne met l'accent sur les règles.

> La notion de "gouvernance" désigne les règles, les processus et les comportements qui influent sur l'exercice des pouvoirs au niveau européen, particulièrement du point de vue de l'ouverture, de la participation, de la responsabilité, de l'efficacité et de la cohérence (Commission européenne, 2001a : 5).

Pourtant, lorsque Romano Prodi lance le processus du Livre blanc sur la gouvernance de 2001, dans un contexte d'après scandale de la Commission Santer, il envisage le terme comme porteur d'un projet de politisation de l'Union européenne et de relance de la méthode communautaire. Surtout il s'agit pour lui d'affirmer un nouveau leadership de la Commission européenne et de son Président dans ce pilotage politique. Il appelle à un « gouvernement de l'Europe », et à un « nouveau contrat social » (Georgagakis, 2007) européen autour de la structuration du dialogue civil avec un pluralisme d'acteurs.

> Valeur politiquement légitime et porteuse pour la Commission, ce « pluralisme » présente en outre l'avantage de mettre sur un presque même pied des acteurs au poids très différent (...), tout en ouvrant une opportunité

> d'occuper une position d'arbitre pour *in fine* définir (et donc maîtriser) les consensus (*Ibid* : 15).

Se profile ici l'ombre de la Commission Delors et des années 1980, qui avaient ouvert une première porte sur la société civile pour contrer la logique intergouvernementale. On avait assisté à une véritable politique de « cooptation » des représentants d'intérêts dans diverses arènes décisionnelles, notamment dans le cadre de la *soft law*. (Costa et Brack, 2014 : 305). Cette cooptation s'était très largement appuyée sur les grands groupes industriels et financiers. Delors avait en effet « profité de la remise en cause par les néo-libéraux des liens politiques traditionnels au niveau national et de l'apparition de réseaux transnationaux réclamant le renforcement des politiques européennes » (*Ibid* : 306).

> Ce processus généralisé de cooptation a contribué à rigidifier les segments qui étaient apparus dans les trois principales institutions en les entourant d'une nuée d'acteurs qui reproduisent et perpétuent ces découpages thématiques, et en favorisant les échanges entre les acteurs des trois institutions sur base sectorielle (*Ibid* : 307).

Plutôt que comme un projet politique intégré, les politiques européennes s'appréhendent donc en trajectoires parallèles relativement autonomes. L'ambition de Prodi était de relancer le processus communautaire en systématisant davantage l'action politique européenne. Force est de constater que face aux résistances des États, à la concurrence interinstitutionnelle, face même aux jeux de concurrence au sein de la Commission elle-même, l'ambition initiale n'a pas abouti et a même renforcé ce qui apparaît comme « un pouvoir par les instruments (...) faiblement incarné, refoulant l'autorité politique, et où le pilotage de fonctionnaires crédités d'une vision à long terme et incarnant l'intérêt général (ou ici communautaire) est moins central que la capacité de gestion » (Georgakakis, 2007 : 21).

Pour la Commission européenne, le recours à l'expertise doit permettre d'« améliorer la qualité du policy-making et, dans le même temps, [d'] accroître la confiance de l'opinion publique dans la gouvernance européenne » (Commission

européenne, 2001b). La dépolitisation est pleinement assumée comme un a-politisme de la gestion européenne

> Les politiques publiques ne seraient donc plus l'expression d'une volonté de changement, d'un travail délibéré pour agir sur le réel : elles s'engendreraient et se perpétueraient en quelque sorte d'elles-mêmes, grâce à l'intervention d'un « intermédiaire éclairé », mais en l'absence de tout arbitraire individuel. (Jourdain, 1996 : 509)

Cette croyance en un a-politisme est également intégrée par les fonctionnaires européens :

> L'affichage du recours aux savoirs n'atteste pas seulement de la validité de la solution proposée, elle vient aussi témoigner de l'attachement des agents communautaires à leur indépendance, de leur souci d'objectivité et de neutralité, qualités opposées terme à terme à celles des acteurs politiques, qui ne seraient guidés que par la défense d'intérêts nationaux et/ou l'opportunité d'une réélection (Robert, 2003 : 62-63).

A côté des larges consultations publiques promues par la Commission européenne comme gage de son ouverture, la gouvernance renvoie en particulier à l'essor de la comitologie et à l'usage privilégié des groupes d'experts dans l'élaboration des politiques européennes. Ils sont parfois composés d'académiques, opposés aux représentants d'intérêt selon une

> conception très désincarnée des univers académiques, à l'abri des contingences politiques, et sans contact avec les décideurs alors même que l'espace européen est précisément le produit d'entreprises conjointement savantes et politiques, entretenant une forte indifférenciation entre ces deux univers (Robert, 2010 : 32).

Il est surtout important de rappeler la place prépondérante des fonctionnaires nationaux dans ces comités d'appui à la Commission, les mêmes qui interviennent également au sein des groupes de travail préparatoires au Conseil et sont redevables auprès de leurs capitales. Les États ne sont donc pas absents de ces processus. Loin

s'en faut. L'évolution de la gouvernance européenne serait donc marquée par plusieurs phénomènes conjoints :

> L'interdépendance entre des acteurs plus nombreux et différenciés ; la sectorisation et la fragmentation de l'État, qui s'accompagnent de la croissance des régulations informelles sur les arènes officielles de débat ou de gestion ; la densité des relations public et privé ; le rôle des intérêts privés organisés dans la définition de l'action publique ; l'internationalisation des contextes d'action, mettant en crise la spécificité de chaque modèle (Négrier, 1995 :39).

Brack et Costa notent deux principaux mouvements dans cette évolution. Le premier concerne l'éclatement des communautés d'acteurs en réseaux toujours plus lâches et volatiles. Les communautés correspondaient à l'« institutionnalisation de nombreux comités consultatifs au sein de la commission, où siégeaient des destinataires de ces politiques, représentants de diverses organisations transnationales, des experts, de membres d'administrations nationales, etc. » (Costa et Brack, 2014 : 316). Les réseaux sont « des arrangements d'acteurs plus lâches que les communautés, plus ponctuels, moins stables, impliquant moins d'empathie et de connivence entre leurs membres » (*Ibid* : 318).

Le second mouvement concerne l'éclatement des politiques publiques à travers leur fragmentation accrue. Nous serions passés ainsi des *Policy networks* à des *Issue networks*, c'est à dire des « réseaux sur enjeux ou « réseaux thématiques » (*Ibid* : 320) construits autour de dossiers de plus en plus partiels, d'une durée de plus en plus courte. La multiplication des acteurs privés intervenant dans la prise de décision, au niveau national comme européen, fait de la gouvernance un mouvement de privatisation de la délibération politique (Pitseys, 2010), où les rapports de force sociaux sont remplacés par une multiplicité d'intérêts à la recherche de points de rencontre.

La multiplication des acteurs pourrait aller à l'encontre du consensus. Bien au contraire, leur fragmentation permet de défaire très largement les identités et loyautés collectives en même temps que chaque décision acquiert un statut

autonome, complètement délié de toute vision politique d'ensemble. Le consensus se recrée chaque fois à travers des « coalitions de cause » (Sabatier, 1998), qui profitent de la concurrence inter et intra-institutionnelle pour trouver des soutiens. Ces coalitions dépendent aussi grandement du contexte à court terme et bénéficient des situations de crise du système.

> Les partisans de la régulation des marchés financiers ont, par exemple, vu leurs ressources et leur audience s'accroître considérablement à la faveur de la crise financière de 2008, alors que leur discours était jugé passéiste ou utopique quelques mois plus tôt (Costa et Brack, 1994 : 325).

L'UE est donc bien le Léviathan tel qu'anticipé par Dahl :

> Les politiques de ce nouveau Léviathan démocratique sont avant tout des politiques de compromis, d'ajustement, de négociation et de marchandage ; des politiques menées entre leaders professionnels et semi-professionnels qui ne constituent qu'une petite part du corps citoyen ; des politiques qui reflètent un attachement aux vertus du pragmatisme, de la modération et des changements incrémentaux (1966 : 399, trad. libre).

Néologismes et formules permettent de fédérer les coalitions, à la manière de « développement durable ».

> Aujourd'hui le microcosme bruxellois fourmille d'acteurs industriels qui essaient de mettre à profit à la fois l'intérêt des institutions pour les questions environnementales et la puissance des groupes écologistes au PE pour promouvoir des réformes ou des décisions qui servent leurs intérêts économiques (Costa et Brack, 2014 :328).

Un nouveau lexique apparaît, qui est celui de la concession et de la neutralisation des oppositions. Krieg-Planque a montré comment la formule « développement durable » vient « suturer » l'opposition qui la fonde :

> La suture dont il est question ici est à entendre y compris sous l'angle du figement linguistique: l'arrêt de l'ouverture de la combinatoire dans l'ordre de la langue (impossibilité d'insérer, impossibilité de commuter) renvoie à la

> suspension de la contradiction dans l'ordre des arguments et des contenus du discours (impossibilité de contredire) (Krieg-Planque, 2010 : 18-19).

De l'idéologie du consensus serait également né un consensus idéologique, illustré par une proximité de plus en plus grande entre les principaux groupes politiques, et par un effacement du clivage gauche-droite incarné par la doctrine de la « troisième voie ». Le consensus se cristallise dans un mouvement plus que concessif, dans un oxymore, à travers une « social-démocratie néolibérale ».

4.2 La social-démocratie néolibérale : le consensus idéologique

Le signifiant flottant « social-démocratie » aurait pu faire l'objet de conflits représentationnels pour la fixation de son sens en discours. Cependant, sans réels figements antagoniques, il est bien au contraire apparu comme un label fourre-tout, opérateur de convergence idéologique. Au conflit interne à l'hémicycle reposant sur le traditionnel clivage gauche/droite, s'est substitué un conflit externe, dont les institutions ne sont pas le cadre mais bien l'objet, et reposant sur le clivage pro/anti-Europe. La communication institutionnelle n'est pas étrangère à ce mouvement, qu'elle prétend combattre mais ne fait que renforcer.

4.2.1 Troisième voie : de la contagion à la convergence

La littérature scientifique peine à accoucher d'une définition et d'une théorie communes du signifiant flottant « social-démocratie » (Powell, 2004). Pour Neil Stammers, la social-démocratie n'a cessé de changer de forme et la définir est une opération forcément difficile, contingente et polémique. Toutefois, selon lui, trois préceptes communs font consensus parmi les auteurs (Stammers, 30-31). Premièrement, les sociaux-démocrates postulent que la démocratie libérale fonctionne. Ils perçoivent deuxièmement le capitalisme comme inévitable et acceptent les impératifs structurels de l'économie de marché capitaliste. Troisièmement, ils reconnaissent que des inégalités sont générées par ce système mais aussi qu'elles peuvent être corrigées par des formes diverses de régulation. La littérature scientifique associe aujourd'hui largement la social-démocratie à la

troisième voie de Giddens et Blair et s'accorde pour dire qu'elle caractérise aujourd'hui les politiques majoritaires européennes.

Stuart Thomson, dans *The Social Democratic Dilemma* (2000) oppose ainsi deux social-démocraties : l'une traditionnelle ou ancienne (*old*), l'autre moderne ou nouvelle (*new*) dont nous pouvons classer les caractéristiques dans le tableau ci-après (fig. 4) :

	Ancienne social-démocratie	**Nouvelle social-démocratie**
Valeurs	égalité	équité
	Droits collectifs	Droits individuels
	Devoir de redistribution	Droit individuel à atteindre des bonifications
Rôle de l'État	État fournisseur de services	État facilitateur
	Contrebalancer les dérives du capitalisme	Aider le marché

Fig. 4 : Évolutions de la social-démocratie (Thomson, 2000 :11).

Pour Thomson comme pour Martin Powell, la troisième voie va plus loin et se rapproche aujourd'hui d'un nouveau cadre idéologique, celui du néo-libéralisme. Nous reprenons ci-dessous le tableau de Powell illustrant l'évolution de la troisième voie, à travers les concepts présents dans le modèle de Giddens (fig. 5).

Dimension	Ancienne Social-démocratie	Nouvelle Social-démocratie	Néo-libéralisme
Discours	droits	droits *et* responsabilités	responsabilités
	équité	équité *et* efficacité	efficacité
	défaillance du marché	défaillance du marché et de l'état	défaillance de l'état
Valeurs	égalité des résultats	inclusion	égalité d'opportunités
Objectifs politiques	sécurité	aide sociale	insécurité
	égalité des résultats	opportunités minimum	égalité d'opportunités
	plein emploi	employabilité	faible inflation
Moyens politiques	droits	conditionnalité des droits	responsabilités
	état	société civile/marchés	marchés/société civile
	état fournisseur et financeur	partenariats public/privé	partenariat privé/public
	sécurité	flexisécurité	insécurité
	hiérarchie	réseau	marché
	investissements publics et taxes élevées	taxes pragmatiques	faibles taxes et faibles dépenses publiques
	Forts services publics et prestations sociales	Services publics forts mais prestations sociales basses	Faibles services publics et prestations sociales
	Redistribution cash	redistribution de biens	faible redistribution
	universalisme	pragmatisme alliant universalisme et sélectivité	sélectivité
	hauts salaires	politique du salaire minimum/ crédit d'impôt	bas salaires

Fig. 5 : Néo-libéralisme et social-démocratie (Powell, 2004 :15).

Les oppositions politiques sont donc contraintes par « l'*ethos* néolibéral » (Guilbert, Lebaron et Peñafiel, 2019 : 11), un terrain idéologique consensuel, quel que soit le terme qu'on emploie pour le nommer : social-démocratie ou néolibéralisme. Cependant, insiste Simon Hix, le clivage gauche-droite n'a pas disparu du Parlement européen. Alors que l'intégration européenne des années 1980-1990 portait pour l'essentiel sur le marché intérieur, les questions sociales et économiques soumises aux députés à partir des années 2000, même dans un cadre néolibéral assumé par tous, font débat. Le comportement de vote des libéraux change. Ainsi, pendant la 5ème législature (1999-2004), les libéraux ont voté plus souvent avec les socialistes qu'avec les conservateurs (73% contre 68%) alors que lors de la 6e législature (2004-2009), au contraire, ils votent plus souvent avec les conservateurs qu'avec les socialistes (78 contre 74) (Hix cité par Powell, 2004 : 35). Les conservateurs et les nationalistes votent également plus souvent ensemble que par le passé. Par contre à gauche de l'hémicycle, les socialistes et démocrates votent moins souvent avec les verts et la gauche radicale.

Le maintien d'un écart entre gauche et droite s'explique par le fait que le cadre commun s'est traduit davantage par des effets de contagion que de convergence. Ce phénomène est visible aussi bien à l'intérieur de l'hémicycle européen qu'au sein des parlements et gouvernements nationaux.

Depuis 1979, les chercheurs réunis au sein du *Manifesto Research Group*[10] analysent les manifestes et programmes électoraux au sein de pays européens à partir de 56 catégories thématiques réparties en sept grands domaines. Pour chaque catégorie, un nombre de propositions et idées typiques sont émises. Plusieurs opérationnalisations ont été proposées dans ce cadre. Le modèle de Michael Laver et Ian Budge (1993) est reconnu comme le plus fiable (Volkens, 2004). Les auteurs définissent 13 catégories qui définissent la « gauche », 13 autres pour la droite. Ils calculent le pourcentage atteint par chaque manifeste/programme sur ces 26 catégories. Ils soustraient ensuite le pourcentage de gauche du pourcentage droite. Ainsi opposent-ils le score de « - 100 » qui correspond à l'extrémité gauche de leur axe, au score de « +100 » à l'extrémité droite.

[10] https://manifesto-project.wzb.eu/

Andrea Volkens a tenté d'utiliser ce modèle pour la troisième voie et ses concepts, toujours à partir de la théorie giddensienne (2004). Seul un concept n'a pas pu être intégré aux codes existants de Laver et Budge : celui de « gouvernance publique », par le biais duquel l'état aide/assiste le privé dans la résolution des problèmes. Sur 24 catégories apparues fréquemment dans la troisième voie, 12 sont utilisées par Laver et Budge dans leur mesure gauche-droite : militaire : négatif, internationalisme : positif, démocratie, régulation des marché, état providence : expansion, d'un coté, liberté, liberté d'entreprise, mesures incitatives, productivité, état providence : limitation, loi et ordre, harmonie sociale, de l'autre. L'analyse de Volkens montre ici un clair déplacement vers la droite. Volkens confirme ainsi un phénomène de contagion des partis historiquement de gauche, par les éléments discursifs et politiques traditionnellement de droite.

Un concept non utilisé par Laver et Budge mais traditionnellement attaché à l'axe gauche est retrouvé abondamment dans le corpus de la troisième voie : celui de justice sociale. Enfin, onze catégories apparaissent nouvelles et ne sont reliées à aucun des pôles du clivage gauche-droite traditionnel. En effet, le programme de Giddens se concentre sur l'efficacité gouvernementale et administrative, la décentralisation, morale traditionnelle : négatif, groupes démographiques non-économiques (pour les enfants et les personnes âgées), lutte contre la corruption, mode de vie national : négatif, multiculturalisme : positif, groupes minoritaires défavorisés, protection environnementale, technologie et infrastructure (ingénierie de la formation), Union européenne : positif. Sur ces catégories, nous pouvons parler de réelle convergence entre les partis socio-démocrates.

L'évolution des principaux partis sociaux-démocrates européens, dans quinze pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique[11], Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays Bas, Portugal, Royaume Uni, Suède), entre 1945 et 1998, montre que ces phénomènes sont loin d'être récents mais se sont progressivement sédimentés (Volkens, 2004). Notons que l'analyse porte sur les manifestes et programmes en période électorale, moments discursifs porteurs d'une

[11] Les trois communautés (francophone, néerlandophone et germanophone) ont été étudiées séparément.

repolarisation de l'échiquier politique. À la faveur des effets de contagion-convergence idéologique, un nouveau clivage moral se fait jour, entre ceux qui jouent le jeu du consensus, et les autres, qui associent ce consensus à la construction européenne : « Une fois que l'on ne peut plus organiser d'opposition au sein de l'UE, on est alors presque obligés d'organiser une opposition à l'UE » (Mair, 2007 : 7).

Bendjaballah conclue après son analyse des débats européens et de ses nombreux entretiens : le conflit apporté par les eurosceptiques au sein du Parlement européen ne bloque pas la décision. Il a même l'effet inverse et « surtout pour résultat de renforcer la légitimité et l'autorité des eurodéputés qui contribuent à la formation des majorités transpartisanes » (Bendjaballah, 2016 : 21). En fait, « le conflit ne signifie pas la perte de l'illusion politique ; il la consolide au contraire » (*Ibid*). Ainsi que l'avait prédit Otto Kirchheimer (1957), Dahl (1966), Ian Shapiro (1996), puis Mair (2007 ; 2013) l'impossibilité d'organiser une opposition sur les politiques au sein du système (l' « opposition classique » - *the classical opposition* - chez Kirchheimer) conduit à une opposition contre le système lui-même (*the opposition of principle*), et finalement, dans le cas de l'UE, à la fin de l'opposition (*the waning of opposition*).

4.2.2 **Le rejet de l'Union européenne**

Le terme euroscepticisme[12] est très largement mobilisé dans les médias, pour désigner sous une même catégorie des mouvements très divers (Fitzgibbon, 2014 ; 2016 ; Leruth et Startin, 2017 ; Ivaldi, 2014). Cette diversité peut d'abord être appréhendée comme une question de degré dans la position eurosceptique. Le terme est en effet utilisé pour référer tant à une variété de positions critiques sur l'intégration européenne, qu'à des oppositions pures et simples à l'Union européenne. Paul Taggart et Aleks Sczerbiak (2004) proposent ainsi de distinguer l' « euroscepticisme dur » (*Hard Euroscepticism*) de « l'euroscepticisme doux » (*Soft Euroscepticism*). Petr Kopecky et Cas Mudde reprennent la même distinction entre les deux attitudes de scepticisme (*eurosceptics*) et de rejet (*eurorejects*) (2002 :

[12] Le terme est apparu dans la presse anglaise à la fin des années 1980, désignant les oppositions à l'intégration de la Grande Bretagne (Spiering 2005 : 127 ; Auboussier et Ramoneda, 2015 :7).

7-9). Ces classifications binaires nous semblent cependant peu utiles pour saisir le phénomène dans sa variabilité intrinsèque.

Une autre classification est proposée par Liesber Hooghe, Gary Mark et Carole J. Wilson (2002 ; 2004) entre euroscepticisme de gauche, et euroscepticisme de droite. Le premier demeurerait ancré dans le clivage traditionnel gauche-droite, sous un angle essentiellement socio-economique (voir aussi Scharpf, 1996).

> L'opposition [de la gauche radicale] n'est pas purement antisystème. Elle s'enracine dans la perception que l'intégration européenne menace fondamentalement les buts chers à la gauche et que l'Union européenne a été co-optée par le capital mobile (Hooghe, Marks et Wilson, 2002 : 974, trad. libre).

L'euroscepticisme de droite ou d'extrême droite s'enracinerait dans un nouveau clivage (« *new politics dimension* ») entre libertarisme et écologie d'une part (*Green/alternative/libertarian - GAL*) et repli sur les valeurs traditionnelles, refus de l'immigration et défense de la communauté nationale d'autre part (*traditional/authoritarian/nationalism – TAN*) (2002 : 976). Pour la droite radicale, l'intégration européenne vient menacer la communauté et la souveraineté nationale. Elle se manifeste alors frontalement contre l'intégration elle-même.

Le travail de Hooghe, Mark et Wilson permet ainsi de mieux appréhender les valeurs attachées à la position eurosceptique. Mais à nouveau, elle semble insuffisante à appréhender le phénomène dans sa diversité. La grande difficulté rencontrée par les partis de droite radicale pour former un bloc eurosceptique au niveau du Parlement européen est révélateur de leur faible homogénéité idéologique. John Fitzgibbon insiste sur la nécessité de revenir aux contextes nationaux. Déjà en 1998, Taggart soulevait le rôle de l'intégration européenne comme « pierre de touche » des contestations nationales (1998). En se basant sur une enquête de septembre 2014 sur les thèmes de désaffection des Britanniques, Fitzgibbon (2014) montre que l'Union européenne n'apparaissait pas dans les onze préoccupations majeures de l'opinion publique, parmi lesquelles revenaient par ordre de priorité, l'immigration, l'économie, le système de santé (NHS), le terrorisme, le chômage, l'éducation, le

logement, la lutte contre le crime, les inégalités et l'inflation des prix. Même parmi les électeurs de UKIP, l'Union européenne ne figurait qu'en quatrième position des griefs. Une étude de Erica Edwards et Catherine de Vries (2008) menée dans différents pays d'Europe montre que la montée de l' « eurosceptique » dans l'opinion publique ne résulte pas tant d'un sentiment identitaire national intrinsèque que d'un cadrage amené par les partis de droite radicale. À l'inverse, un sentiment d'appartenance nationale fort ne prédispose pas à un rejet de l'UE (Citrin et Sides, 2004). Pour revenir à l'exemple anglais de Fitzgibbon, la contestation dont a profité UKIP était essentiellement nationale, contre Westminster.

> Le gouvernement conservateur d'alors a décidé sans grande surprise d'ignorer la critique des élites politiques [nationales] et de se diriger vers le sujet qui résonnait pour eux – l'Europe. C'est ainsi que le gouvernement britannique s'est retrouvé pris dans une spirale d'euroscepticisme. Alors qu'ils deviennent toujours plus impopulaires, les partis mettent l'accent sur des enjeux dont ils pensent qu'ils vont résonner auprès des électeurs – L'Europe – mais ils ignorent le problème fondamental : l'impopularité des élites politiques (2014 : 34).

Cela rejoint les travaux de Marco R. Steenbergen et David J. Scott (2004) sur l'approche non plus seulement idéologique mais aussi stratégique des résistances à l'Europe, adoptées notamment par les partis du centre consensuel pour mettre un couvercle sur des dissensions idéologiques qui pourraient menacer le consensus à l'échelle nationale. En France, Fitzgibbon rappelle que l'euroscepticisme du Front National a pris un nouvel élan lorsque des personnalités des partis *mainstream* pro-européens, PS et UMP, ont adopté des positions critiques à l'égard des politiques économiques de l'UE. Alors que ces figures politiques se sont illustrées par des déclarations eurosceptiques, leurs propres partis n'ont pas dévié de leurs traditionnelles positions a-critiques, entretenant une ambiguïté et une illisibilité (2014 : 39). Cette ambigüité n'est pas sans nourrir le paradoxe soulevé par Christophe Bouillaud et Emmanuelle Reungoat. Alors que l'indifférence et le désenchantement seraient plus appropriés que l'hostilité ouverte pour décrire la relation des Européens avec l'UE,

> de fait, dans l'espace public – médias grand public, revues intellectuelles, vie académique – la critique de l'Europe ou de ses politiques publiques se trouve désormais la chose la mieux partagée du monde. Les thèmes des opposants (manque de démocratie, bureaucratie excessive, absence de grand dessein, etc.) sont repris par ceux-là même qui actent ou ont acté les accords communautaires (2014 : 11).

Ainsi, les gouvernants et partis majoritaires tendent à adopter un double discours, en fonction de leur auditoire, dans une stratégie électorale (Andolfatto et Greffet, 2008). En conclusion, Bouillaud et Reungoat invitent à se défaire des efforts de typologie décrits plus haut et à reconnaître que le terme « euroscepticisme » ne peut constituer un concept opérant pour les chercheurs, lui préférant les termes d' « opposition(s) », de « contestation(s) » ou de « résistance(s) » à l'Europe, qui ouvrent aussi le champ d'étude à des formes passives de résistance telles que l'indifférence ou le désengagement (*Ibid* : 15-16). Florence Delmotte s'intéresse également à l' « euro-apathique », « une figure tout aussi irréductible à celle du « souverainiste convaincu » (ou de l'anti-Européen) qu'à celle de l' « eurocritique convaincu » (ou de l'alter-Européen) » (2008 : 544).

Nous rejoignons Bouillaud et Reungoat dans cet abandon du terme et en profitons pour également remettre en question l'usage spéculatif associé de « populisme », dans les médias mais aussi parmi les académiques. « Il est arrivé une singulière mésaventure au mot « populisme » : il est récemment devenu populaire ». Cette assertion de Pierre-André Taguieff (1997 : 4), date d'il y a plus de vingt ans.

> Peu de termes ont été aussi largement employés dans l'analyse politique contemporaine, bien que peu aient été définis avec une précision moindre. Nous savons intuitivement à quoi nous nous référons lorsque nous appelons populiste un mouvement ou une idéologie, mais nous éprouvons la plus grande difficulté à traduire cette intuition en concepts. C'est ce qui a conduit à une sorte de pratique *ad hoc* : le terme continue d'être employé d'une façon purement allusive, et toute tentative de vérifier sa teneur est abandonnée (Laclau cité par Taguieff, 1997).

Aussi pour Jerôme Jamin, renvoyant à la productivité sociale du nom, « « le populiste, c'est quelqu'un dont on dit qu'il est populiste » voilà sans aucun doute la meilleure manière de définir le populisme : un concept flou qui est utilisé pour qualifier quelqu'un ou quelque chose, et qui en général est connoté négativement » (2012). Que dire de l'hyper-inflation actuelle du signifiant ? Malgré l'hétérogénéité de ses usages, les sciences sociales s'accordent aujourd'hui pour dire que le populisme n'est propre à aucune idéologie en soit, qu'il n'est pas une idéologie lui-même et qu'il circule plutôt comme registre rhétorique ou stratégie politique. Pour brouiller les pistes, certains auteurs proposent toutefois d'en faire une « idéologie fine » (*thin-centred ideology*) (Mudde, 2004 ; Ivaldi et Zaslove, 2015). Elle reposerait sur quatre traits associés entre eux : référence au peuple, opposition d'un peuple dit « pur » à des « élites corrompues », association de cette opposition à une opposition morale entre le bien et le mal et revendication de la souveraineté populaire (Mudde, 2004).

La distinction est à nouveau proposée, y compris par Laclau, entre populisme de droite et populisme de gauche, lesquels rejoignent les caractéristiques soulevées ci-avant des euroscepticismes de droite - avec la prédominance des variables dites culturelles et identitaires, associées à la perte de souveraineté - et de gauche –en opposition au orientations économiques de l'UE (Ivaldi et Zaslove, 2015). De la même manière qu'avec l'euroscepticisme, la position populiste est analysée dans son principe unificateur à travers l'opposition du peuple à l'*establishment*.

Reste à savoir comment se construit le peuple derrière le populisme… Le travail de Laclau avec *La Raison populiste*, ou ceux, plus récents, d'auteurs comme Riccardo Peñafiel autour de « l'interpellation plébéienne » (2012) proposent d'aller au-delà des catégorisations axiologiques, et de décortiquer les mécanismes sous-jacents du populisme comme subjectivation collective. Laclau y voit l'articulation en une chaîne d'équivalences de « demandes démocratiques » non satisfaites, devenues du fait de cette insatisfaction des « demandes populaires » (2008). On y retrouve la dialectique du même et de l'autre propre à toute construction identitaire, telle que détaillée dans la première partie de notre travail.

Laclau pose ainsi la question : plutôt qu'une pathologie de la démocratie, « un moment transitoire dû à l'immaturité des acteurs sociaux et voué à être dépassé à une étape ultérieure », le populisme n'est-il pas « plutôt une dimension permanente de l'action politique qui apparait nécessairement (à différents degrés) dans tous les discours politiques, et qui subvertit et complique les opérations des idéologies prétendument mûres ? » (2008 : 32). Ce travail de clarification de Laclau n'évacue pas la possibilité et la nécessité d'un regard critique sur les articulations populistes – hégémoniques- en présence et en confrontation dans l'espace public. Malgré cet effort de conceptualisation théorique du populisme, nous pensons, à la lumière des développements précédents de notre travail, que mobiliser cette notion est inutile et risque d'obscurcir le propos. Si l'on revient à l'usage courant de « populisme » et d' « euroscepticisme » comme catégories normatives, il en ressort que quelle que soit la valeur axiologique qui leur soit associée, c'est-à-dire, que ces termes soient rejetés en tant que stigmates ou endossés, assumés par retournement du stigmate (Reungoat, 2010) comme « marqueur génétique et idéologique » (Escalona et Vieira, 2014), ils jouent essentiellement comme stratégie de (dé)légitimation et clôture du débat agonistique, y compris au sein des institutions européennes.

4.2.3 **Une communication européenne dépolitisée**

Philippe Aldrin et Jean-Michel Utard identifient dans l'évolution de la communication européenne deux principaux cadres paradigmatiques. Le premier, de type diffusionniste-pédagogique, a prévalu dès les années 1950. Cette approche communicationnelle tournée vers la mise en visibilité des institutions et la sensibilisation à l'Europe, a été fondée « sur une approche balistique (choisir le bon canal) et carentielle (combler la trop faible connaissance des [citoyens européens] » (Aldrin et Utard, 2007 : 8). Elle a consisté dans premier temps en un travail de dissémination de l'information de manière sectorielle, vers des publics-cibles clairement identifiés ou à destination des journalistes. Dans les années 1980, Delors fait néanmoins de cette approche diffusionniste une véritable stratégie politique intégrée, et la fait évoluer d'un modèle « éducatif- informationnel » vers un modèle « persuasif-communicationnel ». Le sondage devient un outil essentiel de cette politique.

> L'adhésion des eurocitoyens constitue désormais la condition *princeps* d'un processus d'édification et de décision politiques confiné jusque-là aux cercles diplomatiques et aux négociations entre cadres des administrations nationales (Aldrin et Utard, 2007 : 10).

La communication se réalise de manière essentiellement unilatérale et descendante, de plus en plus gérée par des agences privées et des communicants externes. L'Union européenne y devient « une marque » (Lewi, 2014 ; Baygert, 2015b), et fait l'objet, à partir des années 1990, de véritables stratégies de *branding*. Cette « logique de marque » s'avère « redoutablement efficace et extrêmement flexible dans son application » (Semprini cité par Baygert, 2015a : 34). Elle s'appuie largement sur le récit, avec l'idée que la construction sémiotique d'un nouveau mythe viendrait palier le déclin des idéologies et idéaux politiques. Dès 2005, la stratégie de *branding* est clairement assumée par la Commission européenne. En 2013, cette dernière mandate un groupe d'artistes, scientifiques et intellectuels européens triés sur le volet, pour travailler sur le *storytelling* européen. On y retrouve sans surprise une légitimation par les « valeurs communes » et la «culture ».

Ce travail s'accompagne en parallèle d'un nouveau cadre paradigmatique, de type procédural cette fois, prônant une démocratie de « proximité ». Le Livre blanc sur la communication de 2006 vise le « fossé à combler » entre les citoyens et leurs institutions communautaires. Ce changement de paradigme s'inscrit dans un renouvellement du cadre de légitimation communautaire, selon une approche purement fonctionnaliste :

> Elle ne puise sa légitimité que dans la réalisation concrète et efficace d'une fonction, celle de produire des résultats palpables pour ses citoyens, et comprendrait l'avènement d'une identité européenne non pas comme produit de l'affect ou des sentiments, mais davantage comme déterminée par la satisfaction des intérêts de ses citoyens (Bazantay, 2009 : 3)

Une légitimation basée sur les intérêts suppose la mise en place de procédures de recueil de ces intérêts.

> Les communications officielles multiplient alors les références à une « nouvelle culture institutionnelle », à un « changement de culture de la communication » et glorifient sans limites les formules de la « démocratie participative ». Parfois jusqu'à la caricature. Fondée expressément sur cinq grands principes – ouverture, participation, responsabilité, efficacité et cohérence –, « la bonne gouvernance » prescrit les « bonnes pratiques » qui porteront ce nouvel esprit de partenariat avec les différentes associations ou institutions représentant les citoyens (Aldrin et Utard, 2007 : 17-18).

Mais en dehors de la *Brussels Bubble* et des *Usual suspects* de la société civile européenne, cette communication peine à trouver son ancrage. Et finalement, la communication sur les dispositifs participatifs « prônant les qualités d'ouverture et de transparence d'institutions à l'écoute des citoyens » y prime sur leur participation effective et son contenu (*Ibid* : 13). La communication européenne vers le citoyen a, dans un tel contexte, fait l'objet d'une forte centralisation suivant des logiques de « lissage institutionnel » autour d'une « énonciation collective négociée » (Oger et Ollivier-Yaniv, 2006). La persistance d'une vision pédagogique carentielle renforce aussi le discours de condamnation des positions critiques vues plus haut, jugées « désinformées » ou « irrationnelles » (Guionnet et Frinault cités par Bouillaud et Reungoat, 2014 : 17), rejetées hors de l'espace discursif légitime.

Lorsque Jean-Claude Juncker commente les résultats des élections européennes de mai 2014, lors de son discours d'investiture devant le Parlement européen, le fait que les Européens, représentés dans son discours comme un corps unique et indivisible, aient pu s'opposer dans leur vote, ne peut être interprété autrement que comme une contradiction de leur part:

> Le 25 mai, les citoyens européens nous ont parlé. Ils nous ont envoyé des messages forts quoique parfois contradictoires (Jean-Claude Juncker, 15 juillet 2014).

Le président de la Commission européenne insiste plus loin dans ce même discours sur sa volonté de « repolitiser » son institution mais le « politique » renvoie chez lui à une vision positiviste et rationaliste de la représentation, postulant la possibilité de

refléter pleinement et objectivement les points de vue différents qui coexisteraient dans la société, sans jamais les voir entrer en conflit.

> La Commission est politique. Je la veux plus politique. Elle sera très politique. Sa composition doit refléter la pluralité de la majorité d'idées qui est en train de se mettre en place (*Ibid*).

Il introduit aussi une distinction entre les « débats vertueux » et « débats idéologiques », attribuant par opposition aux seconds une valeur axiologique négative.

> D'une façon générale, renonçons aux débats idéologiques qui n'ont d'autre fin que d'alimenter les divisions. Remplaçons-les par des débats vertueux qui prennent appui sur des convictions fortes et sur des ambitions qui portent loin. Concentrons-nous sur des réalisations concrètes engendrant des effets bénéfiques pour tous les Européens (*Ibid*).

Il n'y a plus ici de conflits de valeurs et de sens mais bien un « bon sens général » (Gobin et Cusso, 2008) qui se traduit par des mesures pragmatiques réconciliatrices des intérêts de tous.

> Ce système se construit dans un fantasme de dépassement du politique, croyance en l'avènement d'un règne où la transformation des principaux rapports sociaux en rapports de marché de libre échange, gérés à travers l'observance stricte de règles juridiques communes (comme celles du droit de la concurrence) abolirait les instabilités des passions politiques nationalistes et guerrières (Gobin, 2019 : 37).

Le discours de Jean-Claude Juncker ne marque en fait pas de rupture avec la communication institutionnelle européenne analysée ci-dessus, et rejoint bien « les schémas d'analyse intellectuels dominants sur l'intégration européenne [qui] la présentent comme un arrangement d'intérêts rationalisé à l'extrême et dominé par une logique fonctionnaliste » (Foret, 2008 : 13).

Mais finalement, aborder la question de la politisation de l'Union européenne en la réduisant à ses seules institutions ne nous enferme-t-il pas dans une vision partielle du problème ? L'Union européenne peut-elle retrouver un « conflit intégrateur » (Dacheux, 2015) dans le contexte bien plus large de crise de la représentation démocratique ?

4.3 Une crise de la représentation

Cette crise de la représentation ne touche pas seulement les partis politiques mais également la représentation syndicale et associative. Cette crise institutionnelle trouve un écho dans l'évolution du leadership politique et de son rapport au citoyen, de la représentation à la captation narcissique.

4.3.1 Des partis « attrape-tout »

Dès les années 1950, Otto Kirchheimer notait deux évolutions naissantes dans les systèmes de partis, largement confirmées aujourd'hui : la première concernait l'évanouissement de l'opposition et la naissance des partis « attrape-tout » - *catch-all parties* (1954), la seconde, qui en découlerait, concernait un phénomène de professionnalisation et personnalisation politiques.

L'arrivée des partis attrape-tout était anticipée comme une conséquence de la « réduction drastique du bagage idéologique des partis » (Kirchheimer, 1966 : 190, a, trad. libre). L'auteur identifiait en effet un renforcement corrélatif de la place des leaders, « dont les actions et les omissions [seraient] à présent jugées du point de vue de leur contribution à l'efficacité du système plutôt que de celui de l'identification aux objectifs d'une organisation particulière » (*Ibid*, b), une rétrogradation symétrique du rôle des membres du parti (c), et une disparition progressive du phénomène de « classe-gardée » pour recruter la population dans son ensemble (d).

Ce n'est pas tant la diminution du corps adhérent que Kirchheimer avait anticipée que la transformation de leur place et rôle. D'abord dans la dynamique relationnelle avec les leaders, marquée par la rupture du lien de délégation et la perte subséquente

du contrôle du *primus inter pares*. Ensuite dans leur rôle auprès des citoyens, avec une perte de leur enracinement dans les communautés. Cette rupture avec la base signifiait aussi perte de financement. S'ensuivrait alors une dépendance accrue aux financements étatiques et la nécessité de plus en plus grande de s'appuyer sur une diversité de groupes d'intérêts et de soutien, tant financier qu'électoral (e).

Les partis « attrape-tout » ne sont plus structurés de manière ascendante (*bottum-up*) mais descendante (*top-down*). Ils comptent sur le support opportuniste et conditionnel plutôt que sur l'identification et cherchent le soutien d'électeurs envisagés comme externes au parti, plutôt que leur appartenance (Mair, 1989 : 182). Le succès de ces « *catch-all parties* », qui correspondaient d'abord aux grands partis de centre-gauche et centre-droit, a dans un premier temps été assuré grâce au « support passif » des groupes sociaux traditionnels et aux techniques modernes de campagne, utilisant massivement l'essor des technologies de la communication de masse (Smith, 1989 : 160).

À la lumière de ces éléments, il apparait que le phénomène et son analyse ne sont donc pas nouveaux. Ils prennent cependant une nouvelle dimension avec l'actualité récente. En effet, dans le contexte socio-historique d'après-guerre, les partis réactionnaires étaient relativement faibles en Europe (Lipset, 1964 : 276). Ce n'est plus le cas aujourd'hui. De même la volatilité électorale résultant de la généralisation du modèle attrape-tout tendait à se limiter dans un premier temps à un échange de votes entre partis d'une même famille politique, laissant le système d'alignement partisan, même si devenu superficiel, relativement indemne. Aujourd'hui, elle s'exprime par un échange entre partis au-delà des cadres préconstitués et rompt pleinement les équilibres apparents.

Cette plus grande indépendance entre leaders, partis et base s'accompagne d'un accroissement de la dépendance mutuelle entre l'État et les partis. De plus en plus, disait déjà Kirshheimer, l'état a besoin des partis pour se légitimer. Ces derniers dépendent en retour de lui pour se financer. Ils sont incorporés à l'état comme régime dominant et ne sont plus en mesure de le défier. Leur reste comme moteur de légitimation, dans ce cadre dominant, le terrain de l'efficacité des affaires publiques. Des réformes majeures sont à présent lancées à l'écart « des négociations sociales »,

remplacées par un « consensus social » duquel est évincée toute logique de contrepoids (Pizzorno, 1978). Les contrepoids traditionnels que sont les syndicats sont d'ailleurs eux-mêmes de moins en moins à même de communiquer avec les citoyens.

4.3.2 L'asyndicalisation et la fragmentation de la société civile

La grande majorité des pays européens voient leurs organisations syndicales perdre progressivement et significativement leurs adhérents. La Belgique fait figure d'exception en maintenant son niveau d'adhésion au sein des salariés actifs. Cependant, l'adhésion y est une condition pour obtenir un appui des syndicats, ce qui encourage une adhésion d'opportunité individuelle. En fait, concluent Christian Dufour et Adelheid Hege, la baisse généralisée des adhésions témoigne moins d'un processus de « désyndicalisation » que d'un phénomène « d'asyndicalisation » (Dufour et Hege, 2010 : 72). Cette asyndicalisation parait pleinement liée à la nouvelle incapacité des syndicats à représenter le corps social, et ce dans les deux sens du terme « représentation ». Ils échouent d'abord en effet dans leur lien de vicariance ou mandat :

> Quand la légitimation de l'action politique, et sa responsabilité, reposent de moins en moins sur la capacité d'un contrôle et d'une sanction démocratique exercée par les représentants du peuple et des travailleurs parce que le parlement et les syndicats sont « noyés » parmi les experts de la société civile[, i]l faut que cette légitimité se fonde autrement (Gobin, 2005 : 46).

Corinne Gobin observe au sein des syndicats européens la même tendance pointée par Bendjabalah au sein du Parlement européen, à savoir qu'« un glissement s'opère : les revendications syndicales deviennent secondaires; ce qui importe c'est la preuve de la capacité à bien s'entendre, matérialisée par le « contrat », « l'accord » » (*Ibid* : 52). Ce glissement du conflit au partenariat social a pour effet de lier l'action des syndicats. Un partenaire ne peut se positionner sur le champ du contrôle, ou il perdra son statut même de partenaire. Celui qui refuse de jouer le jeu du consensus est donc celui qui rompt le dialogue et se retrouve marqué d'un jugement axiologique négatif. En fait, la survie de l'organisation ne dépend plus des luttes

gagnées, mais plutôt de l'abandon de ces luttes et le droit au conflit s'est progressivement transformé en droit à la participation. Claus Offe et Helmut Wiesenthal rappellent que ce phénomène est apparu dès le début des années 1950 dans le milieu syndical allemand, avec la « législation de co-détermination» (*Mitbestimmungsgesetze*) et ce que la littérature allemande nomme la « juridification » (*Verrechtlichung*) des relations de classe. La représentation a été dissociée de la notion de lutte (Offe et Wiesenthal, 1980 : 101-102).

Une frange de la sociologie explique alors la désaffection des syndicats par la perte des intérêts objectifs personnels face au coût de l'adhésion (Olson, 1971). Cette vision qui s'inscrit pleinement dans le paradigme rationaliste passe cependant à côté de l'échec plus important des syndicats, celui de leur incapacité à assurer leur rôle de subjectivation politique – c'est-à-dire de représentation-subjectivation, pour revenir au second sens du mot représentation. Syndicats et corps intermédiaires étaient pourvoyeurs d'identités collectives, à la base d'une « volonté d'agir » (Offe et Wiesenthal) comme moteur d'action indépendant du calcul des intérêts. Offe et Wiesenthal allient les deux approches, comme deux niveaux nécessaires de conflit et de légitimation des syndicats (1980 : 95).

Le premier niveau de conflit, superficiel, correspond effectivement aux questions pragmatiques de redistribution : le "*who-gets-what*?". Mais il dépend d'abord du niveau de conflit, plus profond, qui concerne la définition même des identités - « les *who* » - en présence. C'est le niveau du politique. Or, ces niveaux entrent aujourd'hui en contradiction, au bénéfice du premier. Les auteurs donnent l'exemple de l'Allemagne, où, très tôt, une division a été faite entre bras politique et bras économique du mouvement ouvrier, l'un étant exclusivement réservé aux partis, l'autre aux syndicats. Les développements précédents nous obligent à conclurent que les partis ont également perdu ce rôle de bras politique, avec l'intégration d'une « monologique » purement rationaliste, celle qui « prétend (…) que l'on peut mettre de côté ces problèmes (d'identité) et se contenter de raisonner purement et simplement sur les intérêts » (Hall et Heckscher cités par Dufour et Hegge 2010 : 74).

Le modèle de la participation et du « partenariat social » consacre finalement « le fantasme d'une « société réconciliée», qui ne serait plus porteuse de grands clivages politiques mais de simples «inégalités naturelles» qu'il s'agirait d'administrer » (Gobin, 2005 : 53). Les publics cibles et catégories sociales, toujours plus nombreuses, justifient une administration au cas par cas : « Un jeune ouvrier ne vaut pas un ouvrier expérimenté, une femme ne vaut pas un homme, une salariée à temps partiel ne vaut pas un salarié à plein temps, une appartenance ethnique ou religieuse n'en vaut pas une autre, tel métier n'en vaut pas tel autre » (Dufour et Hegge, 2010 : 76). Pour certains observateurs, les syndicats ne sont plus représentatifs en raison de la multiplication de ces statuts considérés comme préexistants. Mais c'est repartir d'une vision purement économique et essentialisante du corps représenté. Celle-ci témoigne de l'échec à renégocier l'identité collective et à « opérer de nouvelles synthèses entre des identités préalablement disparates voire contradictoires » (*Ibid* : 82). Le dialogue social rejoint ainsi pleinement le dialogue civil dans la nouvelle gouvernance, dont la nouvelle légitimité se fonde, on l'a vu, sur la multiplication des acteurs.

À la sectorialisation des politiques publiques et à la fragmentation de leurs publics cibles répond une atomisation du corps social : « Individualisation et désinstitutionnalisation : telles sont les deux facettes de la transformation à l'œuvre de la nouvelle économie du symbolique » (Foret, 2008 : 59). Dans un tel contexte, pour se faire voir comme légitime, « l'ordre politique doit réaffirmer sa compétence, son efficacité et sa désirabilité » (*Ibid* : 58-59). Or, cette quête de légitimation dépend essentiellement de « la capacité de séduction et de forclusion des dirigeants » (*Ibid* : 59).

4.3.3 **Ego-politique et marketing participatif**

Jamil Dakhlia (2008) montre que la *peoplisation* de la vie politique n'est pas un phénomène nouveau et qu'il s'est progressivement installé en France, notamment sous l'influence anglo-saxonne. Sur les traces des travaux de Dakhlia, Joëlle Desterbecq analyse les phénomènes de *peopolisation* de la vie politique dans trois pays européens : la Belgique, la France et la Grande Bretagne (2015). Sa définition

de la matrice de l'énonciation *people* repose sur deux composantes, la « personnalisation » et la « proximisation », lesquelles allient deux logiques d'hypertrophie des individualités et d'effacement, de mise en ordinarité des personnages politiques. Christian Le Bart, dans *L'égo-politique* (2013), parvient à la même conclusion. Le Bart montre ainsi la corrélation entre personnalisation du pouvoir et dépersonnalisation du champ politique. Sur le terrain français, l'auteur remarque que la Vème république est particulièrement propice au phénomène, dont il fait remonter les prémisses sous Charles De Gaulles :

> D'une part, du côté de la droite gaulliste, on assiste à un renouvellement significatif de la classe politique au profit de technocrates et de hauts fonctionnaires peu disposés à se mettre en avant comme personnalités ; d'autre part, à gauche de celle-ci, les organisations politiques imposent une discipline partisane qui bouscule le vieux modèle notabiliaire (Le Bart, 2013 : 22)

En fait, la légitimité du pouvoir ne se déplace pas seulement spatialement, du parti au leader. Elle change aussi de nature, de l'appartenance et du contrôle à la captation narcissique. S'appuyant sur les travaux de Weber sur la légitimité en politique et d'Alexandre Kojève sur l'autorité, Jean-Claude Monod étudie ainsi l'évanouissement du charisme démocratique dans le régime actuel de « l'exhibo-cratie » (2012 : 27). Ce nouveau paradigme légitimaire renvoie également au travail de Christian Salmon sur le storytelling politique, au sein duquel il montre, au travers d'exemples concrets, comment l'essor du storytelling s'est fait « au prix de la banalisation du concept même de récit » et de la dénonciation du « contrat fictionnel » (Salmon, 2007 : 13). Alors que le récit nourrit l'imaginaire, le storytelling commettrait au contraire un véritable « hold-up sur l'imaginaire » (*Ibid* : 20).

L'homme politique « doit désormais s'affirmer comme individu au sens plein du terme pour attirer sur sa personne les projections identitaires les plus nombreuses » (Le Bart, 2013 : 17). Et pour cela, il doit accroitre son éthos de distance avec le parti et les institutions « en crise ».

> Le discours d'institution est discrédité en langue de bois, on lui prête tous les vices : prévisible, ennuyeux, mensonger, trop sérieux... L'énonciation gagne (...) en légitimité à chaque fois que le locuteur s'écarte des canons de la langue de bois et se positionne en individu, au-delà donc de son rôle institutionnel (*Ibid* : 55).

Cette nouvelle légitimité passe donc d'abord, notent respectivement Desterbecq et Le Bart, par la mise en visibilité médiatique de la personnalité politique.

> La montée en puissance de la visibilité comme forme déterminante de capital individualisé et individualisant modifie significativement l'économie interne du champ politique (*Ibid* : 74).

Les agences marketing s'y intéressent désormais de près, à l'instar de TNS/ Media Intelligence qui a développé «« unité de bruit médiatique (UBM) », indice de mesure de la présence médiatique. Personnalisation et *peopolisation* sont donc bien intrinsèquement liées. Dakhlia montre ainsi le glissement de signification attachée au signifiant *people* dans l'imaginaire collectif :

> Le transfert dans la langue française du mot anglais people, au départ synonyme de « peuple » ou de « gens », s'est soldé par un rétrécissement de sa signification : il y désigne spécifiquement un individu ou une catégorie d'individus distingué(e) par sa médiatisation ou bien, de façon métonymique, les médias axés sur la vie, privée surtout, de ces personnages célèbres (2016 : 7).

La *peoplisation* ainsi comprise a pour caractéristique de toucher l'ensemble du social, à tel point que Dakhlia la qualifie de « mythologie du XXIe siècle » (*Ibid*). Les leaders politiques sont en effet devenus des « individus-symboles » (Rosanvallon cité par Le Bart, 2013 : 19). Nicolas Baygert voit en eux l'avènement de véritables « marques politiques », lesquelles témoignent d'un système consumériste *dédifférencié*, c'est à dire d'un système où « le champ du consommable recouvrirait (...) l'intégralité du champ social » (Baygert, 2014 : 21). Ainsi, « la notion de marque politique illustr[e] la convergence du politique et du consommable, voire la dissipation du politique au sein d'une « pensée

consumériste » *méta* » (*Ibid* : 20). L'auteur s'appuie sur le travail de Marcel Botton, pour lequel au moins quatre caractéristiques essentielles rapprochent les personnalités politiques des marques commerciales : la recherche de notoriété, le besoin d'attractivité qui passe par l'opération de séduction de l'électeur-consommateur, la similarité des outils mobilisés par les campagnes respectives, qu'il s'agisse d'enquêtes, de slogans, de travail graphique, etc., et enfin, la mise en concurrence (*Ibid* : 64).

Au sein de ce même paradigme consumériste, Baygert note une autre évolution. Auparavant, les leaders étaient davantage mis en visibilité comme des « produits » dont il fallait prouver les qualités. Nous retrouvons notamment l'efficacité et la compétence, décrits avec la désirabilité dans le triptyque légitimaire de François Foret. Aujourd'hui, la désirabilité serait devenue la seule composante essentielle de cette légitimité. De produit, l'homme politique est devenu une marque. Dans son travail, Baygert se demande si la pensée consumériste peut réenchanter le politique.

Cette question prend tout son sens dans un champ politique où l'illusion de la rationalité pure a prétendu supprimer toute transcendance. Ainsi, « à l'émiettement des croyances, la consommation [répondrait] peut-être à la manière d'une religion permettant de redonner du sens à des sociétés largement dépolitisées et sécularisées. » (Benoit Heilbrunn cité par Baygert, 2014 : 32).

La notion de marque est également très utile pour appréhender la seconde dimension de la matrice people telle que développée par Desterbecq : la proximisation. Cette mise en proximité, par la double illusion d'un lien direct avec l'homme politique devenu marque et d'une appartenance à une communauté d'utilisateurs, suppose la mise en place d'une relation affective.

> Les marques politiques ont ainsi vocation à investir la dimension relationnelle ainsi que l'imaginaire du citoyen-consommateur, ce dernier recherchant moins un projet politique découlant d'une conviction qu'un univers, une expérience le connectant à une communauté de consommateurs (Baygert, 2014 : 83).

Ce lien permet-il de substituer une nouvelle loyauté à la loyauté traditionnelle de l'identité collective et du lien délégataire ? Pas réellement. Le modèle consumériste, associé à la crise de la représentation, a profondément modifié la notion de loyauté. Si cette loyauté est désormais remise en cause au sein des structures partisanes et de pouvoir mêmes, « la mobilité devena[nt] un signe de vitalité et non plus la marque d'une trahison » (Le Bart, 2013 : 69), elle est plus encore absente du nouveau rapport des électeurs-consommateurs aux entrepreneurs politiques.

> Aussi, loin de l'engagement idéologique et permanent que constituait traditionnellement l'adhésion à un parti, les nouvelles formes de participation propres au consumérisme politique correspondent à la consécration d'un consommateur de politique nomade, aux priorités éclectiques et résolument infidèle (Baygert, 2014 : 115).

La dépolitisation du *kratos* fait donc écho à un mouvement corolaire d'individualisation du corps social qui vient mettre en échec la constitution d'un *demos*.

4.4 Faire communauté : quelles perspectives pour la citoyenneté européenne ?

L'émergence de sujets politiques européens se trouve face à trois défis : premièrement, celui de prendre de la distance face à l'individualisme méthodologique qui imprègne la conception dominante de la citoyenneté, deuxièmement, celui de se décoller des essentialisations ethno-culturelles pour leur superposer de nouvelles identités, et enfin, celui de dépasser le cadre national pour penser ces mêmes identités.

4.4.1 Du peuple au citoyen : traduction d'un individualisme méthodologique

La rhétorique de la proximité et de la participation a entraîné, à côté de la *peopolisation* du leadership politique, un marketing institutionnel participatif. Les partis multiplient, à l'instar de la communication européenne, une rhétorique de la

proximité et de la participation, mettant en avant « l'enrôlement des gens ordinaires » au sein de listes citoyennes. Ainsi l'enrôlement de ces citoyens est-il censé « incarner une alternative à un gouvernement « démodé », à l'anonymat et au contractualisme des marchés, ainsi qu'à l'univers problématique de « la politique » » (Clarke, 2013 : 169), associé à la corruption et au clientélisme. Leur participation s'inscrit dans un exercice de rationalité libérale et pragmatiste :

> Les gens ordinaires sont valorisés parce qu'ils ne sont pas politiques. Ils sont vus comme occupant des positions qui sont au-dessus ou en deçà du niveau politique : en deçà, parce qu'ils sont considérés comme étant préoccupés par des enjeux qui ressortent plus du « quotidien » ; au-dessus, parce qu'ils ne sont pas engagés dans une poursuite vénale, corrompue ou collusoire du pouvoir et de bénéfices personnels à la manière des hommes et des femmes politiques (*Ibid* : 177).

Le paradigme participatif sous l'angle consumériste libère du lien qui unissait électeur et représentant dans le mécanisme de délégation. Il repose sur la mise sous contrôle permanent d'un leader sans qu'on ne sache au préalable sur quoi peut porter le contrôle : en effet, sa légitimité n'a plus de socle identitaire ou programmatique préalable. Dietmar et Olivier Giraud distinguent alors clairement une évolution au sein du modèle théorique libéral en dégageant dans sa littérature deux idéaux-type de citoyenneté, le modèle « du marché » et celui de « l'individualisme actif » (2004).

Dans le dernier modèle, les institutions ne sont toujours qu'une instance de modération et de supervision d'un système censé s'autoréguler de lui-même. Il n'est cependant plus régulé par la main invisible des marchés, mais directement par les citoyens. L'intégration sociale est donc laissée à la responsabilité d'un « individu réflexif ». Le nouvel individualisme actif « rompt les liens hiérarchiques et permet aux gens de s'exprimer comme des individus authentiques et autonomes, pourvus d'une rationalité éclairée » (Hickel, 2012, trad. libre). La société ne désigne plus la communauté politique mais un vivier d' « opportunités desquelles l'acteur individuel, rationnel et entrepreneur, agissant sur base d'un désir inhérent de statut social, sera capable de tirer plein avantage » (Williams, 1992 : 232). Wendy Brown y voit le remplacement de l' *homo politicus* par l'*homo œconomicus* (2018). Le

paradigme individualiste libéral influence l'idéal démocratique en ce qu'il consacre l'illusion d'une démocratie directe et d'une souveraineté du peuple, entendu comme somme de tous les individus. Ainsi, « la règle fondamentale de l'individualisme méthodologique serait de considérer que tout phénomène économique ou social global est le résultat d'actions ou d'états de conscience individuels » (Brochier cité par Tarot, 2004 : 86).

Pour les auteurs pragmaticiens, il s'agit de dépasser le conflit. Patrice Bobbio et Patrice Melé (2015) s'appuient sur Roger Fisher et William Ury, Lawrence Susskind and Jennifer Thomas-Larmer, pour introduire comme moteur de régulation la notion de « gains respectifs ».

> À aucun moment n'est structurée une situation de débat où s'affronteraient des conceptions opposées du bien commun. Tout est contractuel, négocié, accepté. Ce que nous imposons c'est ce que vous avez voulu. Qui nous ? Qui vous ? Personne (Caillé, 2006 : 96).

S'il trouve son origine dans les thèses de Giddens, le modèle de l'« individualisme actif » gagne de la même manière certains mouvements sociaux se revendiquant du post-marxisme: ainsi en est-il du mouvement de « l'Empire » ou « de la multitude », théorisé par Mickael Hardt et Toni Negri (2000). Pour ces derniers, les appartenances collectives exercent une oppression sur l'individu et sont un obstacle au projet d'une « démocratie absolue ». Les auteurs consacrent la même possibilité d'une société purement rationnelle et sans clivage que la social-démocratie néolibérale décrite plus haut. Cette société reposerait sur

> l'intégration universelle de toutes les différences dans un espace ouvert, expansif et sans frontières couplée à leur assujettissement à un processus permanent d'autorégulation dynamique de l'ensemble et aux contraintes systémiques de flexibilité, d'adaptabilité, etc., qui en découlent (Nordmann, 2002 : 549).

Ainsi, déchiffrant la *Grammaire de la multitude*, Paolo Virno note deux concepts clés du mouvement que sont l'exode (*exodus*) et la désobéissance civile (2002). Mais cette libération absolue de l'individu actif repose sur un égalitarisme

philosophique tocquevillien, qui résiste assez mal à l'examen des inégalités sociales. Jason Hickel (2012) et Mouffe (2013) analysent les nouveaux mouvements sociaux à la lumière de ce concept de l'exode, qui caractérise en effet le mouvement *Occupy*.

Pour les auteurs, *Occupy* concentre deux écueils, en niant la nature du politique derrière le fantasme d'une société auto-gérée d'une part, d'autre part en réalisant ce à quoi ceux à qui il s'oppose aspirent: la suppression des corps intermédiaires sert en effet pleinement les pouvoirs financiers. Ainsi, il « pousse l'éthique libérale à son extrême » (Hickel, 2012 : 4, trad. libre). Surtout, la négation du rôle du clivage social et de la transcendance propre à la subjectivation collective favorise une nouvelle ontologie du social basée sur une lecture ethno-culturelle des identités.

4.4.2 **Du clivage social au clivage culturel**

La dépolitisation n'élimine pas le conflit, elle en transforme profondément la nature.

> La dépolitisation implique de supprimer un phénomène politique de la compréhension de son émergence historique et d'une identification des pouvoirs qui la produisent et la façonnent ; quels que soient sa forme particulière et son machinisme, la dépolitisation écarte toujours le pouvoir et l'histoire de la représentation de son sujet (Brown cité par Clarke, 2013 : 184).

L'évacuation de l'altérité politique vient désormais cristalliser la question culturelle comme seul mode de différenciation. La « culture » est devenue le signifiant flottant qui permettrait de séparer la communauté, non plus sur une opposition « avec part/sans part » (Rancière, 1995, op.cit.), c'est- à dire « en bas/en haut » mais sur une opposition dedans/dehors. Les figements discursifs dont la formule fait l'objet occulte cependant le fait que la culture « n'est (…) pas un phénomène stable et autonome mais un phénomène interactionnel caractérisé par un haut degré de variabilité (…), une négociabilité constante et une adaptabilité multidirectionnelle » (Blommaert and Verschueren, 1998 : 17). Ainsi le syntagme est-il mobilisé pour pléthore d'élaborations conceptuelles *ad hoc*, lesquelles « associent parfois la « culture » avec les valeurs et croyances présumées d'un certain groupe, parfois avec

une culture religieuse (particulièrement avec la culture islamique, en contraste avec les traditions culturelles chrétiennes perçues comme pan-Européennes), et parfois simplement avec un certain nombre de comportements quotidiens » (*Ibid* : 92, trad. libre).

Dans son ouvrage *How the Workers became Muslims* (2016), Fatih Yilmaz analyse ce tournant ontologique en Europe et particulièrement au Danemark. L'auteur montre que cette nouvelle grille de lecture du social n'a pas été simplement imposée par la formation hégémonique dominante mais a été intégrée par l'ensemble du corps social. Ainsi ce tournant est-il significatif, par exemple, dans l'évolution des représentations identitaires des syndicats de travailleurs. L'auteur observe que les syndicats de travailleurs étrangers qui étaient affiliés et travaillaient avec des syndicats frères de leur pays d'accueil, se sont progressivement transformés en associations transnationales islamiques.

Pour Yilmaz, qui cite Mondon, l'extrême droite n'a pas gagné les élections partout mais a partout remporté une victoire idéologique, en parvenant à imposer une nouvelle articulation antagoniste, qui « a fait passer la compréhension de la politique dans la tête des classes populaires, d'une lutte des classes, au sens marxiste du terme, à une lutte des races et des « civilisations » (Mondon, 2013 : 159, cité par Yilmaz, 2016 : 7-8, trad. libre). Les nouveaux immigrants auraient été « relabélisés » comme musulmans après les années 1980.

Notre propre analyse des débats europarlementaires sur les migrations (2018) a révélé que derrière la scénographie polémique propre aux débats en hémicycle, entre partis dits « populistes de la droite radicale » et le consensus démocrate-libéral européen, y règne un large consensus autour d'une lecture culturelle de la société, « devenue le cadre de sens commun pour organiser, gérer et expliquer le monde » (Yilmaz 2016 : 17). Ainsi, même lorsque les eurodéputés de la « majorité tolérante » (Blommaert et Verchueren 1998) pensent se positionner dans la controverse par rapport aux positions racistes ou islamophobes, le nouvel horizon ontologique culturel contraint la façon dont ils s'inscrivent dans le débat. L'hégémonie – pour reprendre Laclau et Mouffe – correspond ici à la transformation d'une idéologie en

norme, avec un glissement de paradigme, d'une lecture sociale à une lecture ethnoculturelle du monde, d'une politique égalitaire à une politique identitaire.

Au sein de ce nouveau paradigme, le conflit demeure mais il n'est plus considéré comme constitutif du commun. Il appelle une gestion et une élimination de la différence. Laurent Bazin montre comment, lors de la campagne présidentielle de 2007, Nicolas Sarkozy construit autour de la notion ouverte de « culture », « une véritable stratégie de conquête des imaginaires » basée sur « une dialectique nationalisante de l'addition (de l'identique) et de l'effacement (des différences) » (Bazin, 2011 : 17-19).

De par sa fonction sériante, catégorisante, ce nouveau clivage se bâtit autour du désir de soi et du refus de la différence. Il fournit en cela le soubassement idéal aux discours politiques identitaires : « l'envie mortifère de la ressemblance justifierait l'injustifiable. Elle autoriserait qu'on culpabilise, qu'on discrimine au nom de la consanguinité nationale et de l'auto-centrage culturel » (Hailon, Richard & Sandré, 2011 : 9). De fait, deux postures en opposition apparente, que sont l'exclusion et l'intégration-assimilation, tendent à fonctionner en tandem. Ainsi, dans le cas de l'assimilation,

> loin de céder à une quelconque animosité dirigée contre l'Autre *parce qu'il est autre*, il s'agit (…) d'aider l'étranger à se délivrer de *ce qui fait qu'il est autre* – bref de réduire l'Autre au Même afin qu'un jour il puisse s'intégrer pleinement dans son nouveau milieu d'accueil (Landowski, 1997 : 21).

Tout comme l'exclusion, elle renvoie « l'image d'un Nous hypostasié, à préserver coûte que coûte dans son intégrité – mieux, dans sa pureté originelle » (*Ibid* : 22). La force de ce cadrage cognitif est de passer pour une grille de lecture objective et naturalisée. Or, c'est oublier qu'il

> est un processus actif, par lequel des acteurs sociaux identifiables organisent la structure et la distribution des connaissances et à propos d'un phénomène, ainsi que les perceptions et impressions à propos d'un phénomène social, et parallèlement fournissent l'appareil langagier pour en parler (Blommaert and Verschueren, 1998 : 24, trad. libre).

Thierry Guilbert, analysant la médiatisation de l'affaire Leonarda en France[13], met en lumière le rôle des médias dans le renforcement de cette lecture du monde.

> La concurrence généralisée des médias, effet du néolibéralisme qui promeut la compétition de tous contre tous et favorise la « concurrence ethnique »[14], modèle le fonctionnement de la sphère politico-médiatique, suscitant l'émotion et les essentialisations sociales[15] et réduisant les identités à des distinctions culturelles, raciales et ethniques (Guilbert, 2015a).

La nouvelle lecture ethno-culturelle du monde, laquelle redéfinit le nationalisme, s'inscrit en effet dans le cadre libéral décrit plus haut comme seule lecture légitime. Jean-François Bayart nous invite à nous interroger sur cette « impasse nationale-libérale » (2017).

4.4.3 **L'impasse nationale-libérale**

Dans *The quest for self-determination,* Dov Ronen rappelle la plasticité de la dialectique du même et de l'autre et l'absence d'essence première constitutive du social.

> Nous ne devrions prendre pour acquis que deux entités humaines : l'individu et l'humanité dans son ensemble. Toutes les entités entre ces deux dernières,

[13] « Le 9 octobre 2013, Leonarda Dibrani, jeune collégienne d'origine kosovare (née en France selon son père) résidant et scolarisée en France depuis quelques années, est appréhendée par les forces de l'ordre lors d'une sortie scolaire et expulsée le jour même au Kosovo avec sa famille. Les dix jours suivants sont marqués par une intense activité discursive : des débats et controverses sur ce sujet dans la société et dans la plupart des médias. Ces derniers demandent au personnel politique de prendre position, si bien que le 19 octobre1 le Président de la République, François Hollande, intervient dans le débat lors d'une conférence de presse en lançant une proposition publique pour dénouer la situation : Leonarda peut revenir en France mais « elle seule ». Cette proposition, rejetée par l'intéressée, sera amplement discutée et commentée dans les médias. » (Guilbert, 2015 : 77-78)

[14] Guilbert cite Dirkx (2012: 174).

[15] L'auteur renvoie sur ce point à ses travaux antérieurs : Guilbert, Thierry (2011), *L'« évidence » du discours néolibéral. Analyse dans la presse écrite*. Bellecombe-en-Bauges : Editions du Croquant.

> à part une mère et son enfant nouveau-né, sont des formations créées de manière arbitraire par notre perception des autres vis-à-vis de nous (Ronen, 1979 : 9, trad. libre).

Ronen identifie l'« auto-détermination » comme une quête incessante de l'homme, qui serait d'abord une aspiration individuelle mais ne pourrait trouver à se réaliser que dans le collectif. Son concept d'auto-détermination est très proche de celui de subjectivation développé dans notre travail. L'auto-détermination est toujours à devenir, sans cesse à refaire. Elle délie et relie les identités entre elles et s'articule dans le mouvement hégémonique théorisé par Laclau et Mouffe : un nous, l'oppressé, défini par rapport à un autre, l'oppresseur.

Dans l'histoire, Ronen identifie cinq types principaux d'expression de l'auto-détermination, directement dépendante d'une certaine ontologie du social. La première forme d'auto-détermination est selon lui issue de la Révolution française. Le renversement de la noblesse et l'inscription des droits de l'homme dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ont amené un postulat d'égalité. C'est à l'aune de ce postulat que les inégalités liées au capitalisme se sont révélées. C'est, comme le rappelle également Rancière, la vérification de l'égalité qui a fait émerger l'identité de classe et la lutte des classes, deuxième type d'auto-détermination.

Parallèlement toutefois, une troisième forme d'auto-détermination concurrente, de type national, a émergé, d'abord en Allemagne ou en Italie, en réaction à la loi napoléonienne et à la France. Lénine tenta alors d'allier nationalisme, lequel ne correspondait alors pas à ce qu'on catégorise comme nationalisme aujourd'hui, et lutte des classes. En réaction à Lénine, Wilson activa une autre articulation opposant les minorités nationales à la majorité oppressante. Marx visait une société homogène sans classes, Wilson, une nation homogène et unie.

Le quatrième type d'articulation du social et d'auto-détermination recensé par Ronen s'est déplacé sur un terrain Nord-Sud et est issu de la lutte contre la domination coloniale. Ronen insiste, il ne s'agissait pas au départ d'une identité activée autour de l'ethnicité, face à l'Européen. Elle s'opposait à la loi coloniale et visait, avant la

seconde guerre mondiale, à des luttes à l'intérieur du cadre colonial. Les années 1960 ont vu la radicalisation de l'identité anticoloniale et les prémisses d'un cinquième type d'auto-détermination, ayant cette fois trait à l'*ethnos*, combinant les signifiants « langue », « religion » et « culture ». C'est bien ce cinquième type d'auto-détermination, et de définition du social, qui prévaut aujourd'hui. Identités de classe et identités ethniques sont restées deux articulations en compétition. Cependant, les reconfigurations liées à l'évolution du monde du travail ont affaibli l'identité de classe. La différence fondamentale entre les deux, explique l'auteur, est que la classe n'est pas territorialisée, à l'inverse de l'ethnie. Ce dernier type d'auto-détermination, ethnique, est très différent des premières formes de subjectivation nationalistes.

> En contraste avec l'auto-détermination nationale, [il] est centripète (il tend à placer l'individu au centre du jeu) plutôt que centrifuge. Il désintègre plutôt qu'il n'intègre au sein de l'état, désunit plutôt qu'il n'unit les diversités, et tend au plus petit dénominateur plutôt qu'au plus grand (Ronen, 1979 : 12, trad. libre).

Il n'en demeure pas moins que les « nationalismes » d'aujourd'hui allient cadre national et ethnique, au sein d'un ethnonationalisme. Or, l'ethnie, rappelle Ronen, n'a jamais été un point nodal dans les luttes d'après-guerre et les théories qui les soutenaient.

> Dans ces théories, la nation, l'état, les partis politiques, la participation, la mobilisation ou encore la communication étaient les concepts centraux. Pas l'ethnicité, qui était considérée comme un sujet pour les anthropologistes (*Ibid* : 41, trad. libre).

Certes, la catégorie « ethnie » n'est pas découverte aujourd'hui mais c'est aujourd'hui que « [son] rôle politique émerge comme une identité agrégative disponible, avec laquelle défier le centre politique » (*Ibid*), dans un schéma antagoniste centre/périphérie. Or, « les mêmes gens auraient pu, dans d'autres circonstances, activer d'autres identités que l'identité ethnique » (*Ibid* : 48). Pour Ronen, l'ethnie n'est donc pas la cause de la quête d'auto-détermination, mais son effet. Les sciences sociales qui se proposent de l'étudier ont tendance à l'approcher

comme entité organique, posée à priori. Or cette « préoccupation pour les groupes ethniques ne fait que nous distraire et nous éloigner de l'étude des facteurs qui en ont fait des groupes ethniques politiquement actifs » (*Ibid* : 50).

Quarante ans après l'analyse de Ronen, nous constatons que la « culture », qui est principalement lue à travers une dimension religieuse et communautaire, tend à remplacer, dans les discours, l' « ethnie ».

> Si la question de l'immigration occupait la scène depuis une génération, c'est désormais la question minoritaire qui fait irruption (…) Ce qui devient manifeste, c'est que les rapports de domination sont inscrits dans des normes qui en reconduisent d'autant mieux l'ordre inégalitaire qu'elles ont pour elles une évidence qui les rend invisibles (Fassin, 2006 : 13-14).

Elle est ainsi « devenue le cadre de sens commun pour organiser, gérer et expliquer le monde » (Yilmaz 2016 : 17). L'analyse de Bayart permet de mieux comprendre la corrélation entre cette nouvelle culturalisation du monde et le cadre de dépolitisation libérale étudié ci-avant. Pour lui, le « national-libéralisme », s'il est dépolitisé, demeure « une gouvernementalité, au sens où l'entendait Foucault, et un processus de subjectivation, de constitution d'un sujet moral, avec son esthétique propre » (Bayart, 2017 : 26-27). L'auteur montre comment cette nouvelle gouvernementalité culturaliste, issue de la combinaison entre globalisation capitaliste et universalisation de l'État-nation, tend à s'imposer, non pas seulement au sein des mouvements dits « identitaires » mais également dans des formes plus savantes, notamment les théories de l'orientalisme (*Ibid* : 12).

Etudiant la politique d'intégration de démocraties libérales européennes (Allemagne, France, Pays-Bas et Royaume Uni) au travers des tests de citoyenneté, Francis Luong montre comment cette politique tout à la fois cristallise la contradiction fondamentale entre nation (dans sa forme première) et libéralisme, et dépasse cette contradiction par le détournement de la notion de citoyenneté. Reprenant le « paradoxe de l'universalisme » de Christian Joppke (2010), Luong montre comment la condamnation de la transcendance propre au libéralisme rawlsien et habermassien fait obstacle à la définition d'une communauté qu'il s'agit d'intégrer.

> Acculés par le dilemme d'une identité nationale spécifique, qui est considérée nécessaire pour l'intégration des populations issues de l'immigration mais qui ne peut être proprement définie du fait de l'éthique de neutralité inhérente au libéralisme politique, les États occidentaux sont alors tentés d'appeler à la rescousse une certaine conception du libéralisme (...) Un tel libéralisme, qui prescrit un mode de vie commun, est potentiellement une identité, séparant les populations libérales des groupes culturels jugés antilibéraux (Luong, 2017 : 26).

Finalement, le national-libéralisme est davantage un « ethno-libéralisme » (Dirkx, 2012), où les signifiants ethniques sont juste remplacés par les signifiants culturels. La politique de l'opposition est dans les deux cas remplacée par une politique de la différence, laquelle cristallise « la culture » comme frontière. La particularité de ce national-libéralisme est de se prétendre uniforme et anhistorique. Il fabrique, comme le rappelle Gobin, des « sociétés « déhistoricisées », perdant la mémoire politique de la genèse de leurs conflits et de leurs compromis, où l'adoption d'une unique manière de faire se justifierait à l'aune de « l'efficacité », mesurée par le bon fonctionnement des marchés et le maintien dun garde-fou minimal de cohésion sociale » (2005 : 50). Or, dans la subjectivation ou quête d'auto-détermination, c'est bien la quête qui est le sujet historique, non pas le groupe (Ronen, 1979 ; Bayart, 2017 ; Rancière, 1995).

C'est dans ce contexte que les élections européennes de 2014 devaient répondre à l'ambition affichée des institutions de repolitiser l'Union et d'en transnationaliser les clivages.

5. Les enjeux des élections européennes : politiser et transnationaliser

Les réformes introduites lors des élections européennes de 2014 pour « repolitiser » l'UE, autant que leur impact limité, ont influencé notre choix de terrain d'étude, mêlant de façon intégrative les campagnes menées aux niveaux européen et national français. Les enjeux soulevés par la représentation politique comme mode de subjectivation, tels qu'explorés dans les premiers chapitres de ce travail, nous amènent à préciser notre problématique, nos hypothèses, notre corpus et notre méthodologie de recherche, à la croisée de la théorie politique du discours et de l'analyse du discours d'orientation praxématique.

5.1 Terrain d'étude : la campagne des partis européens et de leurs affiliés français

Les élections au Parlement européen de mai 2014 étaient annoncées comme un effort de repolitisation et de transnationalisation de l'espace européen (Petit, 2014), en raison d'une nouvelle influence directe des élections sur la présidence de la Commission européenne. La campagne est cependant demeurée fortement ancrée à l'échelle nationale, nous invitant à saisir les discours électoraux à la croisée de ces deux sphères.

5.1.1 L'innovation issue du Traité de Lisbonne

Le Traité de Lisbonne a introduit dans le Traité consolidé sur l'Union européenne une invitation faite au Conseil européen – réunissant les chefs d'État et de gouvernement - à proposer, pour la présidence de la Commission européenne, un candidat issu de la majorité europarlementaire. Cet article allait être mobilisé pour la première fois lors des élections de mai 2014.

> En tenant compte des élections au Parlement européen, et après avoir procédé aux consultations appropriées, le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, propose au Parlement européen un candidat à la fonction de président de la Commission (TUE, art. 17.7).

Malgré le caractère peu contraignant de la formulation de l'article (« en tenant compte »), il semblait peu probable que le Conseil européen renonce à suivre cette invitation, sous peine de renforcer les résistances à l'Union.

Ensuite, l'effort de politisation durant la campagne, qui découlait directement de cette nouvelle règle, se voulait porté par une nouvelle démarcation entre les groupes politiques et leur plus grande incarnation dans la personne de leurs leaders transnationaux, les *Spitzenkandidaten* (« meilleurs candidats »). Cinq partis européens ont effectivement joué le jeu et désigné leur(s) champion(s):

- le Parti populaire européen avec Jean-Claude Juncker,
- le parti socialiste européen avec Martin Schulz,
- l'Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe avec Guy Verhofstadt,
- les Verts avec Ska Keller et José Bové,
- la Gauche européenne, avec Alexis Tsipras.

Les groupes souverainistes ou dits « eurosceptiques » n'ont pas embrayé le mouvement, puisque cela supposait de reconnaître une plus forte intégration politique au niveau européen. La nouvelle transnationalisation de la campagne impliquait aussi pour les partis nationaux une mise en visibilité inédite de leur affiliation partisane européenne. Il s'agissait de rompre avec le clivage État/Union pour mettre en lumière des clivages intégrant les deux niveaux de pouvoir.

Quel impact a eu ce double effort de politisation et de transnationalisation ? L'article 17.7 a bien été respecté par le Conseil européen. Suite aux élections, c'est effectivement Jean-Claude Juncker, le candidat du groupe sorti majoritaire des élections, le Parti populaire européen, qui a été proposé et investi du mandat suite à l'approbation du Parlement européen. Reste que la campagne a de nouveau été abordée par le prisme national, avec la persistance du clivage pro/anti UE au centre du jeu. Voilà-là un paradoxe : la question de l'intégration européenne ne devrait-elle pas logiquement être traitée dans le cadre des élections nationales ? Le parlement européen n'a aucun pouvoir sur ces questions qui dépendent uniquement des États.

Les parlementaires interviennent par contre dans le cadre ainsi fixé par les traités, sur des domaines de fond éminemment politiques, pour lesquels la campagne devrait mettre en lumière les clivages et divergences programmatiques. Analysant l'attitude des leaders politiques qui choisissent de contester les élections sur des thèmes non décisifs à ce niveau de pouvoir, notamment les questions d' « européanisation » du pouvoir, et de les occulter là où ils seraient pertinents, c'est-à-dire au niveau national, Mair met à jour le rôle de ces leaders dans la dépolitisation de l'européanisation à tous les niveaux (2007 : 11-13). Cette dépolitisation est un phénomène complexe également largement influencé par les modes de décision institutionnels. Mair reprend alors et modifie la formule choisie par Ceis Van der Ejk et Mark Franklin pour qualifier l'Union européenne, de « géant endormi » (« *the sleeping giant* »). Selon lui, l'UE est endormie volontairement. Elle est un « géant sous sédatif » (« *sedated giant* ») (*Ibid*).

5.1.2 **Réveiller le géant**

Les manifestes des partis politiques européens apparaissent à cet égard comme un outil possible de réveil du géant. Ils sont censés remplir trois fonctions (Jadot et Kelbel, 2017 : 64). La première, informative, est de résumer les valeurs, positions et priorités idéologiques des groupes et d'établir un agenda politique pour la législature, afin d'aider les électeurs dans leurs choix. Cette mission informative s'inscrit en fait dans une différenciation par la proposition d'une nouvelle ontologie du social, d'un nouveau partage du sensible. Leur seconde fonction est une fonction mobilisatrice, destinée à convaincre les abstentionnistes. Nous complèterons en associant cette mobilisation à la représentation-subjectivation politique décrite *supra*. Enfin, en raison de leur portée programmatique, ils ont une valeur contractuelle implicite, plaçant les partis sous le contrôle démocratique des citoyens : les votes des députés élus durant la législature devront être cohérents avec le contenu des manifestes et incarner le sujet politique représenté. Elle correspond à la représentation-mandat.

Certes, les manifestes européens peinent à remplir ces trois fonctions. En effet, les groupes politiques sont composés de partis idéologiquement assez divergents. La

tentative est grande de s'en tenir au « plus petit commun dénominateur » (Johannson cité par Jadot et Kelbel, 2017 : 65, trad. libre). Leur très faible diffusion à l'échelle nationale, les partis nationaux continuant d'éditer leurs propres outils de campagne, n'encourage pas non plus leur fonction mobilisatrice.

Cependant, les analyser demeure pertinent, en ce qu'ils constituent justement un outil agrégateur pour le groupe politique, obligeant ses membres nationaux à définir des lignes cohérentes, suffisamment claires et différenciées des autres groupes. Ils fonctionnent ainsi comme substrat identitaire. Surtout, ils sont un indicateur des thèmes et défis partagés dans l'Union. Comme le soulignent Clément Jadot et Camille Kelbel, ils « jouent un rôle en structurant et donnent substance à l'espace politique européen » (*Ibid* : 66, trad. Libre). Ainsi, même les partis politiques n'ayant pas de candidat à la présidence de la Commission ont publié un manifeste.

Jadot et Kelbel ont réalisé une étude lexicométrique des treize euromanifestes publiés dans cette campagne de 2014, à l'aide du logiciel IRaMuTeQ, afin d'étudier les lignes de convergences ou de divergences entre les partis. Les résultats sont classés en six catégories selon qu'ils sont en lien avec le cadre institutionnel de l'UE, le champ socio-économique, la justice et les affaires intérieures, la politique étrangère et de sécurité commune, l'ensemble des champs relatif à l'environnement, l'agriculture et la pêche, et enfin, la question des droits de l'homme. Le tableau ci-après (fig.6, p.188) illustre leurs résultats :

L'analyse sémantique réalisée par Jadot et Kelbel, basée sur le repérage du vocabulaire utilisé, montre une divergence principalement sur le terrain socio-économique entre les partis situés à droite (Parti populaire européen et Alliance des libéraux et démocrates européens) ou à gauche de l'échiquier (Parti socialiste européen, Gauche européenne et Verts). Tandis que les premiers mettent en avant un vocabulaire libéral (*growth*, *market*, *competitive*) et optimiste (*best*, *facilitate*, *potential*), les seconds utilisent des termes liés au droit du travail et l'interventionnisme étatique (*wage*, *worker*, *pension*) dans un contexte plus pessimiste (*austerity*, *inequality*). Leur partage d'un répertoire commun permet d'organiser la compétition sur ce terrain, qui apparait comme un prolongement des oppositions au niveau national.

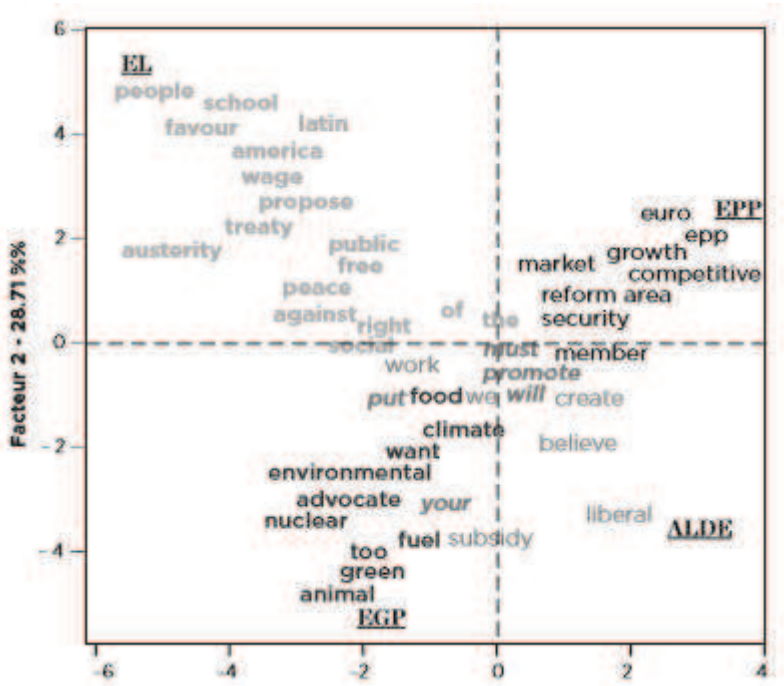

Fig. 6 : Étude lexicométrique des manifestes européens (Jadot et Kelbel, 2017 : 76)

La question environnementale, importante pour les Verts, n'intervient par contre pas comme terrain d'opposition. En effet, ni le PES ni la GUE, ni l'ALDE ne donnent spécialement écho à cette préoccupation, en dehors de « banalités » (*Ibid* : 77) et formules partagées. Le Parti populaire européen évite le sujet et se concentre sur d'autres enjeux internationaux comme les échanges commerciaux et la concurrence. Pour les auteurs, ces divergences, si elles ne permettent pas d'entrer en opposition, ont le mérite de positionner les partis européens comme développant leurs propres univers de discours. Ces univers viennent donc se superposer à la campagne menée au niveau national, qui demeure le prisme par lequel les Européens approchent les élections européennes.

5.1.3 Le moment discursif électoral à la croisée des sphères européenne et nationale

L'étude intégrée des outils des partis nationaux et européens nous parait donc essentielle pour saisir ce moment discursif propice à la résurgence du dissensus autour de l'hémicycle europarlementaire. Nous utilisons ici la notion de moment discursif en prenant des libertés face à la définition qu'en donne Moirand. En effet, le concept développé par l'auteure suppose premièrement que l'élément concerné « donne lieu à une abondante production médiatique », deuxièmement qu'il en demeure des « traces à plus ou moins long terme dans les discours ultérieurement à propos d'autres éléments » (2007a : 4). Or, la faible médiatisation des élections européennes, particulièrement après-coup, la régularité de leur tenue et la relative standardisation de leur scénographie ne se prêtent à priori pas à la qualification de moment discursif. Cependant, la campagne électorale vient créer une rupture dans le temps permanent de la communication politique et s'appréhende comme un espace-temps discursif cristallisant les luttes pour le pouvoir. La notion de moment renvoie également au moment articulatoire hégémonique chez Laclau et Mouffe, qui correspond à la cristallisation des positions différentielles propre à la construction de l'identité collective.

Bien que nous ayons précédemment mobilisé plusieurs études sémantiques étudiant les convergences et divergences programmatiques des différents partis européens, pertinentes pour contextualiser le consensus post-politique démocrate libéral européen, notre problématique se situe donc à un autre niveau, celui de la représentation politique comme subjectivation politique. C'est donc moins l'usage du lexique et des éléments de langage sur des catégories thématiques préétablies par nous, qui nous intéressent ici, que toutes les traces textuelles venant proposer « une nouvelle articulation hégémonique » pour reprendre les termes de Laclau et Mouffe, c'est à dire « partager le sensible », pour reprendre ceux de Rancière.

5.2 Problématique et hypothèses : la représentation comme mode de subjectivation

Notre problématique et nos hypothèses ont été largement introduites au fil des chapitres précédents. Il ne s'agit donc ici que d'un bref rappel.

5.2.1 Le clivage repoussé hors des arènes européennes

« Unie dans la diversité » : la devise condense à elle-seule les difficultés rencontrées par l'Union européenne pour se définir et se légitimer (Foret, 2008). Elle rejoint un arsenal symbolique développé sur le tard, chargé d'estampiller d'une identité « européenne » ses cinq cent millions de citoyens. Elle incarne aussi une idée, celle d'un grand « consensus post-politique » (Laclau et Mouffe, 2014) : l'action politique serait débarrassée des anciennes luttes idéologiques, unie sous la bannière de la nouvelle gouvernance de la démocratie libérale moderne.

Les rejets virulents dont l'Union européenne fait l'objet dans une série de discours nationaux identitaires sont dès lors accueillis par les grands partis au pouvoir comme des résurgences de cet archaïsme idéologique passé. Fonctionnant comme unités référentielles descriptives et normatives, les termes « populiste », « identitaire », « eurosceptique », « extrémiste » deviennent interchangeables pour catégoriser un ensemble de discours très divers, dont le point commun est de menacer l'édifice politique européen.

Dans le présent travail de recherche, nous avançons l'idée inverse et postulons que loin d'être des ennemis *extérieurs* de ladite démocratie libérale européenne, ces discours lui sont inhérents. Notre hypothèse générale est que par déni du rôle fondamental du clivage et des passions dans la construction de toute identité collective, la formation discursive démocrate-libérale européenne évacue purement et simplement toute possibilité de subjectivation politique et de débat contradictoire au sein de l'arène politique. Ce faisant, elle n'élimine pas la formation de clivages mais ne fait que les repousser et en modifier la nature.

Nous passons alors d'une contestation construite et organisée à l'intérieur du système, à une contestation du système lui-même, à sa marge, avec un retour des émotions et de la haine de l'autre dans leur version la plus brute. Le déni du dissensus démocratique produirait également ses effets à l'intérieur du système, à travers l'évanouissement du politique.

5.2.2 L'évanouissement du politique

En effet, ce déni n'empêche pas la résurgence de clivages. Simplement, « le politique », comme espace de confrontation de projets socio-politiques portés par des sujets collectifs adversaires, disparait sous « la politique », lutte rationnelle pour le pouvoir fondée sur la gestion des corps individuels, dont la différence ne s'appréhende plus que par la cristallisation ethno-culturelle d'identités essentialisées (Yilmaz, 2016 ; Blommaert et Verschueren, 1998 ; Fassin, 2006).

La présente recherche se propose de voir si l'espace-temps discursif de la campagne des élections européennes de 2014, est porteur d'un retour – même provisoire – de l'agonisme propre à la subjectivation politique, et en conséquence, d'une repolitisation de l'espace européen par l'émergence de sujets collectifs.

5.2.3 La représentation politique comme mode de subjectivation collectif

La représentation politique comme subjectivation porte en elle un double-enjeu : le premier enjeu est la représentation et l'incarnation d'un *demos* en prise avec un adversaire, selon le schéma agonistique fondateur de la communauté (Laclau et Mouffe), c'est à dire à travers la définition et l'expulsion d'une chaîne équivalentielle autre, de laquelle nait un sujet collectif qui lui est antagonique. Ce sujet collectif a le potentiel de transcender les catégories et identités imposées par l'ordre social dominant. Nous avançons ici trois hypothèses :

- La première concerne l'échec des partis à partager le social, envisagé désormais comme une collection d'individus atomisés.

- La deuxième postule une résurgence des clivages, à travers les seuls figements autorisés par la « rationalité » et la « diversité » libérales : les figements « ethnoculturels ».
- La troisième, que la lutte partisane ne se situe pas au niveau de la fondation de la communauté - le politique - mais au niveau de la seule gestion du pouvoir – la politique. S'il incarne autre chose que lui-même, le candidat-leader vient incarner le parti en compétition plutôt que la partie de la communauté en lutte pour la reconnaissance du tort.

Le second enjeu est la représentation de la subjectivation comme devenir, à travers le marquage de l'ascendance du temps et la définition d'un horizon politique. Le projet émancipatoire est un processus sans fin en même temps qu'un objectif. Cette quête devient l'universel vers lequel chaque acte posé, chaque moment discursif est orienté. Notre hypothèse concerne l'enfermement du social dans un présentisme éternel suprime l'écart entre passé, présente et futur, rendant impossible toute subjectivation politique portée par un horizon politique.

Ces hypothèses seront éprouvées à partir d'un corpus intégré, reprenant des discours de campagne émanant des partis européens et de leurs affiliés français.

5.3 Un corpus intégré

Notre corpus reprend une série de discours écrits et/ou audiovisuels produits par les partis européens et par leurs affiliés français dans le cadre de la campagne des élections au Parlement européen de mai 2014. Au niveau national français, nous baserons notre analyse sur une comparaison des six partis ou formations politiques principaux, présentant des candidats aux élections européennes du 25 mai 2014. Il s'agit de l'Union pour le Mouvement Populaire (UMP) – aujourd'hui rebaptisée « Les Républicains », de l'alliance du Parti Socialiste et du Parti Radical de Gauche (PS-PRG), de l'alliance de l'Union des Démocrates et Indépendants et du Mouvement Democrate (UDI-MODEM), du Front National (aujourd'hui « Rassemblement national »), de Europe Écologie les Verts et du Front de Gauche. Au niveau européen, il s'agit du Parti populaire européen (PPE), auquel appartenait l'UMP, du Parti socialiste européen (PSE), auquel est affilié le PS-PRG, le parti des

libéraux et démocrates européens (ALDE), auquel est affilié l'UDI-MODEM, le Parti des Verts européens, auquel est affilié EELV, le parti de la Gauche européenne, auquel appartient le Front de Gauche et enfin, l'Alliance Européenne pour la Liberté, auquel appartenait le FN.

Les trois premiers éléments de notre corpus reprennent les manifestes des partis européens ainsi que les spots audiovisuels et textes de campagne des partis français, lesquels certes obéissent à des codes et routines, et s'inscrivent dans un cadre dialogique anticipant notamment sur les attentes de leur auditoire, mais laissent aux locuteurs individuels et collectifs une plus grande maîtrise du discours, dans son contenu, dans sa progression et dans son ton, en raison de leur caractère monologal et monogéré.

Le quatrième élément reprend des interviews politiques télévisées, lesquelles insèrent les échanges dialogaux entre représentants politiques et journalistes au sein d'un dispositif médiatique plus strict, dont la gestion et le contrôle échappent en bonne partie aux représentants politiques, même si ces derniers peuvent toujours venir remettre en question les rôles et règles du jeu médiatique. Dans ce cadre, « les journalistes, et les médias en général, sont au même titre que les hommes politiques les co-producteurs de la campagne électorale » (Ghiglione et Bromberg, 1998 : 203). Nous pouvons ici convoquer la notion de « dispositif », telle que reprise à Foucault par Guy Lochard et Jean-Claude Soulage, « en tant qu'opérateur sociocommunicatif jouant comme lieu d'encadrement de l'intention communicative sous-jacente à une production télévisuelle » (2003 : 90).

Les différents traits attachés au dispositif, qu'ils soient liés à l'organisation des tours de parole, aux rôles énonciatifs ou à la thématisation des échanges, font écho aux trois dimensions retenues par Maingueneau pour définir un genre de discours (1998 : 54-55) : la dimension juridique attachée au contrat de communication, la dimension théâtrale liée aux rôles attribués aux protagonistes de la situation de communication, et la dimension ludique liée aux règles du jeu attachées au dispositif. Mais c'est volontairement que nous choisissons de délaisser le concept de genre et donc la question de sa définition, laquelle suscite de nombreux débats théoriques dont la pertinence apparait limitée dans le cadre de la présente analyse. La prise en compte

du dispositif apparait cependant nécessaire pour appréhender le discours des locuteurs-énonciateurs et leurs intentions signifiantes dans le cadre des contraintes et visées médiatiques, à leur point de rencontre avec ces dernières. `

Les affiches et visuels de campagne sont intégrés dans notre corpus comme un sous-corpus mineur (annexe D), qui ne fera pas l'objet d'une analyse compréhensive autonome, autour d'une sémiologie de l'image, mais qui sera convoqué pour être confronté à notre corpus, afin d'en dégager les praxèmes nodaux et messages clés.

5.3.1 Professions de foi et manifestes comme supports d'une représentation du monde

Les six formations politiques françaises analysées ont publié à la veille des élections un texte remplissant le rôle de « profession de foi », appelant les électeurs à soutenir leurs candidats[16]. « Figure imposée de la compétition électorale dans les démocraties pluralistes » (Bué, Fertikh et Hauchecorne, 2016 : 9), la profession de foi est une lettre adressée aux électeurs, avec une forme interpellative forte. Le terme « profession de foi » confère à l'exercice une dimension religieuse, propre à son origine, puisque la profession de foi constitue initialement « une formule prononcée publiquement par le catholique et contenant ses convictions religieuses inébranlables » (Rigat, 2010 : 1). Les textes étudiés ici sont plutôt étiquetés comme « tribune » ou « édito ».

Leur valeur interpellative et symbolique n'en demeure pas moins celle de la profession de foi en ce qu'en l'interpellant, ils « construisent un sentiment

[16] Notre choix d'utiliser le signifiant « profession de foi » nous oblige à deux précisions. Premièrement, sachant que les candidats issus de ces partis et formations ont chacun publié leur propre profession de foi pour leur circonscription, nous avons choisi de ne retenir dans le cadre de cette analyse que le texte national, commun à l'ensemble du parti/de la formation politique envisagée. Deuxièmement, ce statut national fait qu'ils ont été publiés en dehors du cadre juridico-administratif proprement français des professions de foi, qui désigneraient, dans une acception restreinte, uniquement les textes déposés en préfecture de leur circonscription, par les candidats officiels, à une date donnée (Chaussier, 1999). Nous espérons que le lecteur nous pardonnera cet usage du terme dans une acception plus large. C'est l'exercice énonciatif de la profession de foi qui nous intéresse ici.

d'appartenance de l'électeur à un espace socio-politique identitaire, à un niveau micro et macro-politique » (*Ibid* : 7) et sont censés proposer une ontologie du social propre à l'articulation hégémonique définie par Laclau et Mouffe.

La profession de foi de l'Union pour le Mouvement Populaire (UMP) a été publiée sur le site du parti, dans la rubrique « Les éditos de l'équipe dirigeante », et avec le mot-clé « Europe », deux jours avant le scrutin, soit le 23 mai 2014. La signature n'est pas précisée mais une photo-portait de Jean-François Copé, alors encore président de l'UMP, accompagne le texte, ce qui peut nous laisser supposer qu'il en est l'auteur (annexe A.1).

Le texte de l'alliance de l'Union des Démocrates et Indépendants et du Mouvement Democrate (UDI-MODEM) est un préambule de leur programme, signé par François Bayrou (président du MODEM) et Jean-Louis Borloo (démissionnaire de la présidence de l'UDI depuis le 6 avril 2014 mais demeurant sa figure tutélaire). Une photo des deux hommes accompagne le texte (annexe A.2).

Le texte du Front National est un édito de Steeve Briois, Secrétaire Général du Front National, publié le 23 mai 2014 sur le site Internet du Front National (annexe A.3).

La profession de foi de l'alliance du Parti Socialiste et du Parti Radical de Gauche (PS-PRG) a été publiée dans le Huffington Post, dans sa rubrique « Europe et International », le 23 mai 2014. Elle est signée collectivement par des députés PS-PRG (annexe A.4).

Le texte du Front de Gauche est publié sur les sites Internet du PCF et du PG. Il n'est pas signé, ce qui indique une signature collective (annexe A.5). Le texte d'Europe Ecologie les Verts est publié sur le site Internet du parti. Il est signé par José Bové et Ska Keller, écologiste allemande. Tous deux sont co-candidats à la présidence de la Commission européenne pour le groupe européen des Verts, dont est membre EELV (annexe A.6).

Le deuxième élément de notre corpus, cette fois produit et diffusé à l'échelle européenne, correspond au « manifeste » des partis européens, que nous avons

précédemment abordés. Le terme « manifeste » peut être lu comme un synonyme de « programme », comme l'atteste cette définition du Larousse datant de 1878 :

> On donne aussi le nom de man. à des documents par lesquels un groupe de députés expose au pays la conduite qu'il veut tenir, les réformes qu'il veut demander ; ou bien à ces sortes de proclamations par lesquelles des prétendants à un trône exposent leurs prétentions et formulent un programme de gouvernement (Larousse cité par Chouinard, 1980 : 27).

Le terme « manifeste » ajoute cependant une dimension esthétique et éthique au texte désigné. Si le référent a pu être mobilisé un temps par les princes au pouvoir pour désigner leurs déclarations d'intentions et justifications avant d'entrer en guerre (Chouinard, *Ibid* : 24 ; Burger, 2002 : 119), à partir du XVIIIe siècle cependant, c'est le pôle du non pouvoir qui se l'approprie comme outil de revendication et de contestation, que ce soit dans le domaine politique, au sein des mouvements ouvriers, avec par exemple le *Manifeste des Egaux* de 1796, ou dans le domaine littéraire et esthétique, avec à titre d'exemple le *Manifeste de la Muse française* (1824) et le *Manifeste contre la littérature facile* (1833) (*Ibid* : 28). Il renvoie surtout, dans la mémoire collective, au *Manifeste du Parti Communiste*, autrement nommé par des références théologiques : « Confession de foi », « Évangile de la classe ouvrière », ou « Bible du socialisme » (Angenot et Suvin, 2007 : 45).

Ce n'est donc pas seulement un programme mais un « monument imaginatif » (*Ibid*) et comme tel, l'affirmation d'une identité collective (Burger, 2002). Ainsi, le manifeste dépasse-t-il les recettes ou mesures programmatiques dans la mesure où ces dernières ne sont pas indépendantes de la formulation agonistique d'une ontologie du social. Ici, les manifestes des partis européens semblent répondre aux canons de l'exercice : centralisation partisane et énonciation collective, introduction reprenant une analyse de la société, découpage thématique déclinés en points et mesures.

Le manifeste du Parti populaire européen (PPE) comprend 2209 mots, répartis en 24 pages. Il est intitulé : « Pourquoi voter pour le Parti populaire européen ? ». La forme interrogative pose d'emblée l'orientation argumentative du texte. Il est

construit autour de la notion d'« engagements du parti », classés par priorité thématique formulées à l'infinitif, à partir de verbes d'actions. Le travail graphique est très important et l'illustration bien présente. Deux photos pleine page montrant Jean-Claude Juncker ouvrent et referment le manifeste : la première le montre de face, la seconde de profil, tourné vers l'avant (regard pointé à droite) (annexe B.1).

Le manifeste du Parti socialiste européen (PSE) est intitulé « Pour une nouvelle Europe ». La précision de son adoption en congrès électoral, sur la page de garde et directement sous le titre, rappelle la base collective militante de l'élaboration, ou du moins, de l'adoption du texte. 2824 mots[17] sont répartis sur 12 pages. Le travail graphique est également particulièrement important et l'illustration très présente, représentant toujours des personnes anonymes en situation (travail, famille, etc.) (annexe B.2).

Le manifeste du parti des libéraux et démocrates européens (ALDE) présente 3134 mots sur 10 pages. Le travail graphique y est beaucoup plus léger. Une seule photo est présente sur la première page, laquelle démarre directement avec le texte du manifeste. La photo semble être celle d'un congrès du parti, sans précision. Le titre est « Une Europe à votre service » (annexe B.3).

Le Parti des Verts européens (PVE) a choisi un slogan sur le mode injonctif, à la deuxième personne du pluriel : « Changez l'Europe, votez vert. ». Il s'agit d'un document de 11504 mots répartis sur 40 pages. Nous concentrerons notre analyse sur la partie introductive de dix pages, laquelle compte 1737 mots et déroule un argumentaire présentant les principales orientations prises par le parti. Il est précisé en préambule que le manifeste a été adopté le 22 février 2014, à la Convention électorale du PVE à Bruxelles. Le travail graphique y est encore majeur, la titraille détaillée et la photographie d'illustration thématique très présente. À l'instar des manifestes du PES et du PPE, il donne l'idée d'un travail graphique professionnel (annexe B.4).

[17] Pour l'ensemble des manifestes présentés ici, le nombre de mots comprend l'entiereté du texte, en ce compris les répétitions éventuelles, passages repris en exergue, sommaires, etc. Le texte brut repris dans notre tome 2 (corpus de travail) aura, lui, fait l'objet d'un nettoyage de notre part et le nombre de mots pourra en être modifié.

Le parti de la Gauche européenne rompt complètement avec ces codes et opte pour un simple traitement de texte, sans aucun traitement graphique. Outre le logo du parti, il n'y a aucune image. 6186 mots sont répartis sur 12 pages. La mise en page n'est pas homogène. Sans aucun titre-slogan, le manifeste est intitulé « Plateforme programmatique du PGE pour les élections européennes de 2014 ». Ici plus encore qu'avec la référence au congrès dans le programme du PSE, l'intitulé « plateforme » vient représenter une élaboration collective du parti. Le texte comporte un édito signé par le président du PGE, Pierre Laurent, une synthèse du programme (« version courte avec les axes principaux ») et le programme en tant que tel (« version longue- patchwork de propositions ») (annexe B.5).

L'Alliance Européenne pour la Liberté utilise les mêmes codes : simple traitement de texte, pas d'autre illustration que le logo, absence de titre-slogan : « Manifeste. Parti au niveau européen – Elections européennes de 2014 ». Il est par contre beaucoup plus court et laconique, comptant 773 mots répartis sur 3 pages. Ce constat apparait cohérent au regard du positionnement du parti contre l'intégration européenne et donc contre la définition de politiques communes thématiques (annexe B6).

Ainsi, les manifestes des partis institutionnalisés, en particulier ceux représentés de longue date au sein de l'hémicycle, sont-ils plus longs. Cette différence ne nous semble pas problématique pour la comparabilité des éléments de notre corpus. En effet, il ne s'agit pas d'une démarche quantitative, qui porterait par exemple sur le nombre absolu d'occurrences d'un même terme. Nous nous intéressons à la façon dont ces manifestes mettent discursivement en réalité des sujets politiques.

5.3.2 **Spots de campagne et interpellation du citoyen**

Les spots de campagne ne sont pas un exercice récent en période de campagne et sont apparus aux États-Unis dès les années 1950. La particularité de ces spots télévisés réside dans leur ubiquité : ils apparaissent à tout moment au téléspectateur. Ils ont ainsi précédé Internet dans la diffusion proactive d'information électorale, touchant l'audience sans que celle-ci ne l'ait recherchée : « alors que les gens

s'assoient devant leur téléviseur pour être divertis, les publicités imposent des informations politiques dont le téléspectateur n'a fait aucun effort pour les découvrir » (Patterson et Mc Clure cités par Benoit, 2007 : 66, trad. libre). De ce fait, les spots télévisés sont un moyen privilégié de toucher les électeurs les moins intéressés et/ou les moins bien informés à priori par la campagne. Les auteurs lient le succès des spots à leur format court et à leur répétition.

Le troisième élément de notre corpus, toujours monogéré, correspond donc à la transcription[18] des spots de campagne des six formations politiques françaises. Ces spots durent en moyenne quatre minutes. Le spot de campagne de l'Union pour le Mouvement Populaire (UMP) (annexe D.1) fait intervenir, par ordre d'apparition :

- Jean-François Copé (JFC dans la transcription),
- Brice Hortefeux (BF), candidat tête de liste pour la circonscription Massif Central-Centre,
- Jerôme Lavrilleux (JL), candidat tête de liste pour la circonscription Nord-Ouest,
- Nadine Morano (NM), candidate tête de liste pour la circonscription Est,
- Renaud Muselier (RM), candidat tête de liste pour la circonscription Sud-Est,
- Alain Cadec (AC), candidat tête de liste pour la circonscription Ouest,
- Alain Lamassoure (AL), candidat tête de liste pour la circonscription Ile de France- Français de l'étranger,
- Michèle Alliot-Marie (MAM), candidate tête de liste pour la circonscription Sud-Ouest.

Le spot de campagne de l'alliance Parti Socialiste-Parti Radical de Gauche (PS-PRG) (annexe D.2) fait intervenir :

[18] Nous avons suivi les normes de transcription de la convention ICOR, lesquelles marquent l'ensemble des phénomènes verbaux et vocaux, en ce compris notamment les pauses, expirations, montées et chutes intonatives. En ligne : http://icar.cnrs.fr/projets/corinte/documents/2013_Conv_ICOR_250313.pdf

- Philippe Le Constant (PLC), candidat tête de liste pour la circonscription de l'Outre-Mer,
- Gilles Pargneaux (GP), candidat tête de liste pour la circonscription du Nord-Ouest,
- Pervenche Berès (PB), candidate tête de liste pour la circonscription de l'Ile de France,
- Isabelle Thomas (IT), candidate tête de liste pour la circonscription de l'Ouest,
- Jean-Paul Denanot (JPD), candidat tête de liste pour la circonscription du Massif central-Centre,
- Virginie Rozière (VR), candidate tête de liste pour la circonscription du Sud-Ouest,
- Edouard Martin (EM), candidat tête de liste pour la circonscription de l'Est,
- Vincent Peillon (VP), candidat tête de liste pour la circonscription du Sud-Est.
- Martin Schulz (MS), Président du parti socio-démocrate allemand Sozialdemokratische Partei Deutschlands (SPD), Président du Parlement européen et candidat à la présidence de la Commission européenne pour le groupe politique des Socialistes et démocrates européens (S&D), dont le PS-PRG et le SPD sont membres.

Le spot de campagne de l'alliance de l'Union des Démocrates et Indépendants et du Mouvement Democrate (UDI-MODEM) (annexe D.3) ne fait intervenir aucun des candidats ou représentants de la formation politique, ni en image, ni en voix-off. Des images d'archive se succèdent et la voix-off est une voix professionnelle, anonyme (XX dans la transcription).

Le spot de campagne du Front National (annexe D.4) fait intervenir exclusivement Marine Le Pen (MLP dans la transcription). Elle seule s'adresse à l'électeur.

Le spot du Front de Gauche (annexe D.5) fait intervenir Jean-Luc Mélenchon (JLM dans la transcription), député européen et co-président du Front de Gauche, Pierre Laurent (PL), Secrétaire national du Parti Communiste Français (PCF) et

Clémentine Autain (CA), porte-parole d'Ensemble. Les candidats têtes de liste aux élections européennes sont présentés en images mais ne prennent pas la parole.

Enfin, le spot d'Europe Écologie les Verts (annexe D.6) ne fait intervenir que des candidats aux élections européennes, avec par ordre d'apparition :

- Karima Delli (KD dans la transcription), candidate tête de liste pour la circonscription du Nord-Ouest,
- Sandrine Bélier (SB), candidate tête de liste pour la circonscription de l'Est,
- Yannick Jadot (YJ), candidat tête de liste pour la circonscription de l'Ouest,
- Pascal Durand (PD), candidat tête de liste pour la circonscription de l'Ile-de-France,
- Eva Joly (EJ),
- François Veillerette (FV),
- José Bové (JB), candidat tête de liste pour la circonscription du Sud-Ouest,
- Michèle Rivasi (MR), candidate tête de liste pour la circonscription du Sud-Est,
- Nicole Kiil-Nielsen (NKN),
- Clarisse Heusquin (CH), candidate tête de liste pour la circonscription du Centre,
- Karim Zeribi (KZ),
- Antoine Waechter (AW),
- Catherine Grèzes (CG),
- Mohamed Mechmache (MM),
- Yvette Duchemann (YD), candidate tête de liste pour la circonscription d'Outre-Mer.

5.3.3 L'interview politique : du discours agonistique au registre polémique

Le quatrième élément de notre corpus reprend quant à lui la transcription[19] de la première partie de l'émission préélectorale Des paroles et des actes, diffusée le 22 mai 2014 sur une chaîne de France Télévision (annexe E). L'émission Des paroles et des actes était une émission politique diffusée un jeudi par mois sur *France 2*, du 23 juin 2011 au 26 mai 2016. L'émission mensuelle obéissait à un même scénario : un invité politique était interviewé par des journalistes, débattait avec des experts et des opposants politiques et devait également répondre à des questions et commentaires d'internautes sélectionnés par l'émission sur le réseau social Twitter. À côté de cette routine télévisée, des émissions Des paroles et des actes « hors-série » étaient diffusées en fonction de l'actualité politique, principalement en amont d'élections, avec des scénographies adaptées. L'émission du 22 mai 2014 est l'une de celles-là.

Notre transcription[20] correspond à deux séquences de l'émission. Dans un premier temps, le journaliste introduit l'émission et les invités ont une minute pour expliquer à l'aide d'un objet ou d'une image leur « CONviction européenne\ ». Après que tous se soient exprimés, une seconde séquence démarre, intitulée « le Grand oral ». Chacun d'entre eux est invité à répondre, pendant dix minutes, aux questions de David Pujadas (DP dans la transcription) et de trois autres journalistes vedettes de la chaîne : François Lenglet (FL), journaliste économique et directeur du service France de France 2[21], Nathalie Saint-Cricq (NSC), responsable du service politique de France 2 et François Beaudonnet (FBE), alors correspondant européen de France 2[22]. Pendant le Grand oral, les journalistes ont davantage de contrôle sur les interactions.

---

[19] *Idem*

[20] Nous avons suivi les normes de transcription de la convention ICOR, lesquels marquent l'ensemble des phénomènes verbaux et vocaux, en ce compris notamment les pauses, expirations, montées et chutes intonatives. Voir annexe C.

[21] François Lenglet a quitté France 2 pour TFI le 22 août 2018.

[22] François Beaudonnet quitte Bruxelles pour Rome, toujours comme correspondant de France 2, en 2015. Il est remplacé à Bruxelles par Valery Lerouge.

> Tout en maintenant la pérennité d'une certaine pluralité partisane, la réduction peut s'opérer (...) sur la base d'une mise en consonance avec la « culture » du média, ses choix politiques, ses pré-percetions ou pré-conceptions des chances des candidats (Ghiglione et Bromberg, 1998 : 203).

Les rôles apparaissent bien répartis au sein du quatuor de journalistes. David Pujadas apparait dans un rôle de modérateur et de gestionnaire des échanges. Nathalie Saint-Cricq et François Lenglet posent les questions et jouent parallèlement le rôle de contradicteur. François Beaudonnet intervient peu, essentiellement comme *fact-checker*. L'émission politique sort de sa scène énonciative traditionnelle et emprunte aux recettes des émissions de talk-show politiques. Nous faisons donc nôtre l'invitation de Desterbecq, reprenant Revel, à « distinguer la polémique sur le fond des idées d'une mise en forme ou en spectacle polémique » (2011 : 150). Roselyne Koren, elle aussi citant Revel, précise à propos de la polémique de ton : « tout y serait « pure affaire de ton », le « fond n'y serait pour rien » ; on pourrait même « adopter » ce ton « sur commande » » (Koren, 2003 : 66).

Contrairement à Amossy (2014), nous prenons ainsi le parti de distinguer l'*agon* comme mode dissensuel de représentation du monde, de la polémique comme registre de discours. C'est d'ailleurs ce que fait Charaudeau (2017) lorsqu'il propose de distinguer la controverse comme genre discursif et la polémique comme stratégie de discours, laquelle peut dès lors se retrouver dans différents genres discursifs et consiste en un « contrôle » du contradicteur.

Dans notre corpus, les invités ne sont pas tous eux-mêmes candidats aux élections européennes mais représentent leur parti/formation politique. Il s'agit de Yannick Jadot, Jean-Luc Mélenchon, Jean-François Copé, Marine Le Pen, François Bayrou et Stéphane le Foll, porte-parole du gouvernement Hollande et ministre de l'agriculture.

Pour chaque formation politique et son parti européen correspondant, nous proposons d'analyser la construction des identités selon le mouvement hégémonique décrit par Laclau et Mouffe : formation et incarnation de la chaîne d'équivalence autre, construction en miroir et en négativité de l'identité du même.

Nous y analyserons la place des citoyens européens et le potentiel de subjectivation politique sur un mode agonistique. Pour ce faire, nous utiliserons les outils proposés par la praxématique, complétés par la théorie du point de vue.

5.4 Démarche d'analyse : l'actualisation textuelle de la dialectique du même et de l'autre

Lafont propose deux étapes méthodologiques qui suivent les deux étapes naturelles du langage dans la construction du spectacle linguistique, lesquelles nous permettront d'analyser les figements de la dialectique du même et de l'autre.

La première étape est celle de la description non-tensive, « objective », du monde, discrétisant l'*autre*, le *tu* et le *je*. Elle est réalisée par l'actualisation nominale (praxémique, parapraxémique) et métapraxémique. La seconde étape est celle de la mise en tension de ce monde. Elle correspond à l'analyse de l'actualisation verbale, des programmes phrastiques en *être* et en *faire*, et de la narrativité à l'ouvrage, qui confirment ou infirment l'*autre*, le *tu* et le *je* comme actants.

A ces deux étapes méthodologiques, nous en ajouterons donc une troisième. En effet, à côté du *faire* narrativisé, les usages du dire, du penser et du percevoir de l'autre, à travers les formes du discours représenté et du point de vue, permettent au locuteur de jouer sur des phénomènes de co/sur/sous-énonciation marquant sa relation avec l'autre.

5.4.1 L'actualisation nominale : la construction d'une communauté divisée en même et autre

La représentation de l'image d'espace passe par la représentation de l'ailleurs, l'*aliud*, de l'éjection duquel nait la représentation du même en *Idem* 2 et *Idem* 1. Une nouvelle coupure vient faire émerger l'*ipse.* Nous envisageons ici d'adapter ce modèle à l'analyse des trois opérations de formation, de réalisation (mise en réalité) et d'incarnation des chaînes d'équivalences antagonistes, telles que théorisées par

Laclau et Mouffe. Nous analyserons le rôle des praxèmes, parapraxèmes et métapraxèmes dans ces opérations.

La représentation de l'autre passe d'abord par l'actualisation praxémique, qui vient incarner la chaîne expulsée à l'aide d'un praxème actualisé. Même si tout praxème est par principe un illimité de sens, les réglages conventionnels viennent limiter ce potentiel de sens et en combinant les praxèmes – nominatifs ou qualificatifs-, l'actualisation nominale va selon ces mêmes conventions opérer un degré supplémentaire de condensation et de fixation du sens. Certains praxèmes seront plus rapidement actualisés. D'autres demeureront « flottants », pour reprendre le concept de Laclau et Mouffe, ou autrement dit, « abstraits ». Lafont choisit de ne pas mobiliser les termes d'abstraction et de concrétude, qui, une nouvelle fois, donnent l'illusion qu'ils seraient propres aux signifiés, et traduisent une vision immanentiste du langage. Il leur préfère les termes d'intéroceptivité et d'extéroceptivité, empruntés à la sémantique structurale. L'extérocéptivité « traduit en langue l'espace extérieur objectif. La tension actualisante a pris cet espace comme référent » (Lafont, 1991 :133). C'est le cas notamment avec les références encyclopédiques. Le nom propre est pleinement extéroceptif. L'auteur donne aussi l'exemple d'un « sac lourd ».

À l'inverse, l'intéroceptivité « traduit un espace intérieur à la conscience linguistique sans autre référent que celle-ci » (*Ibid*). Lafont donne cette fois l'exemple du syntagme « conscience lourde ». Dans ce dernier cas, c'est la qualification, qui en combinant les praxèmes, va jouer comme mouvement de condensation du sens. Lafont précise : le praxème « charité », mobilisé seul, demeure dans le pôle de l'intéroceptivité. Si nous lui associons le qualificatif « chrétienne », son sens se condense sous l'effet des références culturelles et encyclopédiques. Il gagne en extéroceptivité.

> Ainsi est mise en lumière une instabilité de l'intéroceptivité. Elle ne peut être associée à une limitation conceptuelle sans être du même coup attirée vers l'extéroceptivité (*Ibid* :134).

À côté des ces références encyclopédiques, l'actualisation parapraxémique va quant-à-elle jouer sur les références déictiques pour mener la condensation à son point maximal, « où le contact avec le monde extérieur est réellement atteint, indubitable, est donné par les situations de discours » (*Ibid* : 135). Grâce au démonstratif, le syntagme « ce manque de charité » atteint l'image d'unité et « le message cesse vraiment d'être mythe d'un mythe pour devenir mythe du monde » (*Ibid*). Le parapraxème apparaît alors central dans la mise en réalité/véracité de la chaîne autre incarnée. Il renvoie à la fonction épidictique du langage, lequel « a pour fonction de désigner l'inscription d'un objet dans l'espace, objet et espace promus ainsi à l'obligatoire réalité objective » (*Ibid* : 264).

Le mouvement de condensation obtenu par l'actualisation praxémique et parapraxémique n'est pas illimité. Il a un effet singulatif. Une fois obtenu un objet unitaire, pleinement discrétisé et réalisé, il n'y a plus de condensation possible, sauf à faire appel à de nouveaux praxèmes désignant des parties de ce tout. Pour « la voiture », il s'agira des praxèmes actualisés « la roue », « le volant », etc.

Le singulier morphologique actualisé par l'article défini a donc un double statut. Avant la condensation, il donne un « effet d'intégralité de la substance » (*Ibid* :140) en intéroceptivité. Ainsi en est-il de « l'homme ». La condensation praxémique et parapraxémique va opérer des découpages au sein de cette substance. Ainsi en est-il de « l'homme du XXIe siècle » ou de « cet homme chauve », ou de « un homme ». Au-delà de l'unité, c'est un mouvement inverse, d'expansion, qui va être porté par le signifiant morphologique du pluriel : « des voitures », « ces hommes chauves ».

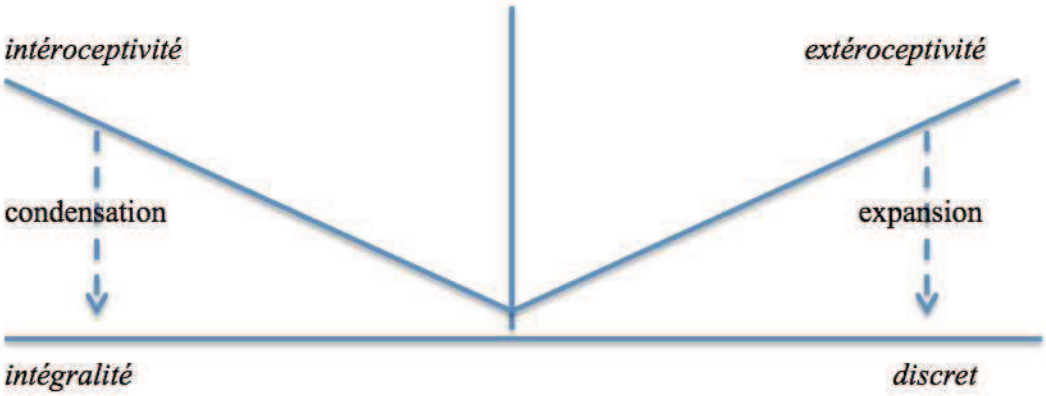

Fig. 7 : L'actualisation praxémique 1 (Lafont, 1991 :136).

Cette expansion est par principe empêchée en cas de nom propre, sauf, nous le verrons plus tard, à créer des figures de style.

Certains praxèmes intéroceptifs refusent eux-aussi l'expansif, notamment ceux qui représentent des valeurs telles que « la justice », « l'égalité ». Cela nous oblige à conclure, à l'instar de Lafont et Gardès-Madray, que la topogénèse n'aboutit pas à la représentation d'un seul espace, mais bien à celle de deux espaces. Le premier de ces espaces, représenté par l'ensemble condensif-singulatif-expansif, est celui de « l'univers extérieur objectif ». L'autre, qui bute sur le condensif, demeure celui de l'intéroceptivité dominante. Sa représentation ne dépend que de l'accord entre les coénonciataires, et cet accord lui-même dépend de leur ancrage culturel commun.

> *Servage, liberté, âme* sont donnés n'ayant d'existence que dans l'acte psycholinguistique collectif qui les fonde, dans l'acte réalisateur de leur utilisation par un message. Tout se passe comme si la conscience linguistique partagée par l'émetteur et le récepteur se prenait alors elle-même comme espace (Lafont et Gardès-Madray, 1976 : 96).

C'est notamment le cas des figements discursifs et formules, qui agissent en condensation et qui, « du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (Krieg-Planque, 2012 : 110). La condensation agit dans ces cas d'autant mieux que les coénonciataires appartiennent

à la même formation discursive. Cette condensation demeure tout entière en intéroceptivité.

Cependant, l'actualisation parapraxémique via le démonstratif peut rouvrir une porte vers l'extéroceptivité : « cette injustice » / « ce servage » deviennent une portion du monde objectif. Alors même que leur contenu référentiel demeure flou, le démonstratif vient garantir leur existence, leur réalité / véracité comme objet discrétisé du monde. De manière plus générale, nous observons que l'actualisation parapraxémique – topogénèse- peut intervenir avant toute actualisation praxémique – sémantèse, ce dans plusieurs cas de figure rappelés par Lafont.

> Le locuteur fait l'économie de la sémantèse, soit par incapacité intrinsèque (« on ne sait pas de quoi il s'agit »), soit par incapacité lexicale (« on ne sait pas comment ça s'appelle »), soit par désir de connotations stylistiques (étonnement, mépris). Les communications sont alors du type : *qu'est ce que c'est ? Comment appelles-tu ça ? Tu aimes ça !* (1991 : 156).

Le pronom « ça » en est un exemple type, dans la mesure où il est un « topothétique pur » (*Ibid*). De même que le « quoi » ou le « que », « il se plac[e] dans le mouvement étroit de la conscience linguistique, sous le condensif » (*Ibid* : 157). Ce denier exemple suffit à montrer que la sémantèse-topogénèse n'est pas linéaire, allant du *in posse* à l'*in esse* en passant par différents stades d'*in fieri*. Elle est un jeu imbriquant ces différents niveaux d'actualisation pour construire une représentation du monde selon l'intention signifiante du locuteur/énonciateur. Lafont parle de « feuilletage de l'univers » (*Ibid* : 236).

Si la réalisation de l'autre est achevée avec l'usage du démonstratif parapraxémique comme mise à distance, le découpage entre même et autre est particulièrement sensible à l'usage des pronoms possessifs, qu'ils interviennent comme complément actualisateur ou comme substitut anaphorique. Ainsi « ses », « leur », « les leurs » marque un antagonisme face à « nos », « le nôtre », « mes », etc. Une fois la/les chaîne(s) autre(s) représentées comme non-personnes, objets de l'univers extérieur, une nouvelle frontière peut émerger, au sein de la chaîne *même* des personnes, entre le *je* et le *tu*. À nouveau, la représentation dynamique du système de la personne

obéit à un parcours condensatif-singulatif-expansif, comme montré sur notre schéma ci-dessous, adapté du schéma de Lafont.

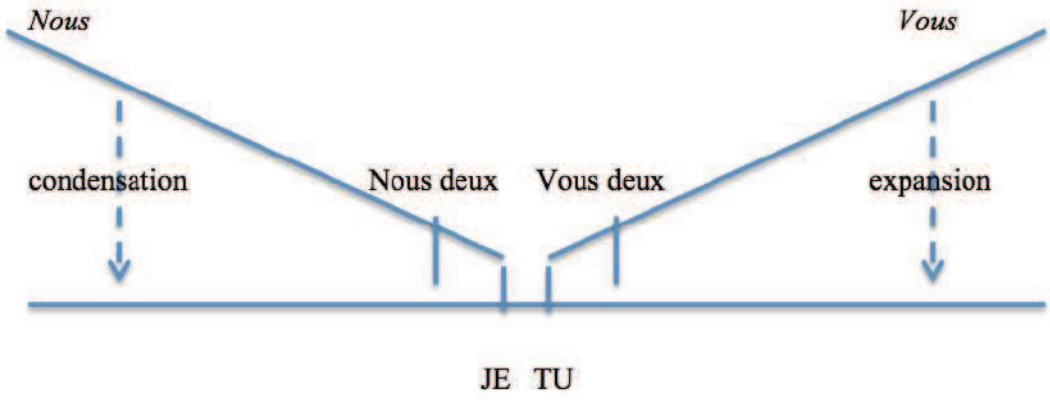

Fig. 8 : Énonciation et topogenèse.

La rupture égotique entre le *je* et le *tu*, marque, rappelons-le, une contiguïté entre eux : l'existence est toujours une co-existence. Aussi, au sein de ce schéma, le « nous » en substance non condensée et non discriminée, ainsi que le « vous » en expansion illimitée, correspondent à des chaînes d'équivalences jamais définitivement closes. Comment le langage vient-il construire ces équivalences et différences entre les objets actualisés ? À travers sa dernière fonction, la fonction métapraxémique. Celle-ci a été théorisée tardivement par Lafont. Après avoir premièrement classé les métapraxèmes au sein des parapraxèmes, il les reconnait comme « particules directionnelles » (*Ibid* : 227-250).

Ces morphèmes grammaticaux invariables ne désignent aucune portion du monde, contrairement aux praxèmes. Ils sont incapables de marquer la réalité spatiale par rapport à l'ici de la situation de discours, comme le font les parapraxèmes spatiaux. Leur fonction consiste alors à créer des connexions et déconnexions dans cet espace, à la manière des « éléments de relation » décrits par Bernard Pottier (1992) : contact, approche, éloignement, antagonisme. Ils ne désignent pas le spectacle linguistique lui-même mais les structures de ce spectacle : connecteurs, prépositions, anaphore et épanaphore, parataxe, etc.

Ainsi avons-nous vu que la construction dynamique de l'image d'espace-monde « objectif », entre autres et même, entre logique de différence et logique d'équivalence, suivait une triple actualisation, praxémique, parapraxémique et métapraxémique. La représentation du monde suppose également une représentation de l'image temps, lequel vient mettre en tension le monde précédemment décrit, sur un mode antagonique : « toute action est interaction, oscillant toujours entre les deux pôles du contrat et du conflit » (Bres, 1994 : 37).

5.4.2 **L'actualisation verbale et la mise en tension du même et de l'autre**

Comme indiqué en introduction de ce travail, pour Bres, la narrativité n'est pas une propriété du récit comme séquence textuelle prototypique réglée. Elle est inhérente à toute production de sens. Ainsi est-il possible d'appliquer l'analyse actantielle propre au récit à tout discours. Nous reprenons pour le montrer les trois séquences narratives de A.-J. Greimas (1966) : un programme narratif de base, un programme narratif d'usage et la sanction de celui-ci. C'est à travers cette périodisation du récit que s'appréhendent les différents actants (individuels et collectifs) formés dans le discours: destinateur, destinataire, sujet, anti-sujet, adjuvant et objet de valeur. Dominique Memmi résume avec clarté la relation entre ces différents rôles, qui peuvent se combiner et ne pas être exclusifs.

> Un personnage appelé *destinateur* (c'est par exemple le roi dans un conte) est ainsi chargé, dans le programme narratif d'usage, de permettre au *sujet* d'acquérir ses modalités –« vouloir-faire » et/ou « devoir-faire », « savoir-faire » et/ou « pouvoir-faire » - et lui dicte ses performances à accomplir. Celles-ci consistent (programme narratif de base) en une quête d'un *objet de valeur* (dans le conte, une princesse par exemple) pour le sujet, secondé en ce fait par un *adjuvant* (un magicien, une sorcière) et contrarié par un *anti-sujet* (un ogre, un dragon). Enfin, l'objet de valeur est attribué à un *destinataire* (le père de la princesse) et le sujet reçoit, souvent de ce dernier, la sanction de ses performances (Memmi, 1986 : 46-47)

Nous pouvons donc, avec Memmi, schématiser les trois programmes narratifs comme ci-dessous :

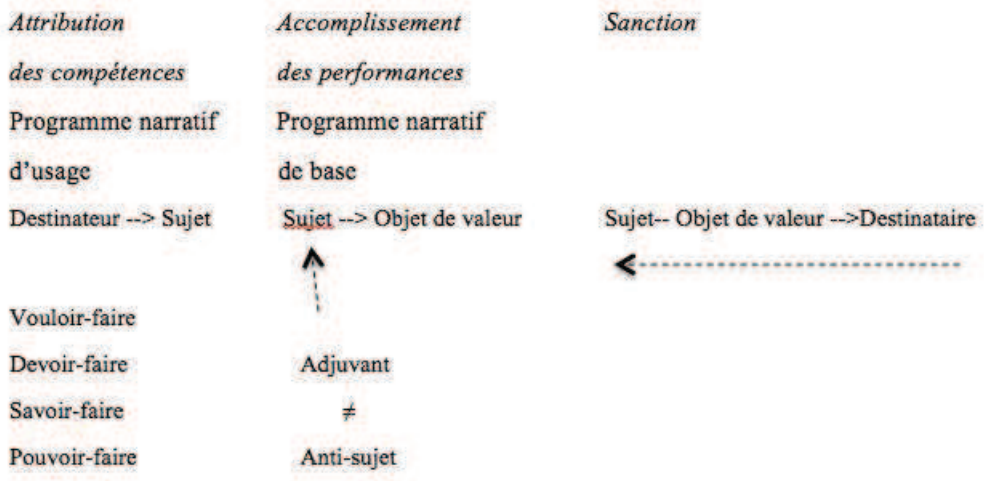

Fig. 9 : Programmes narratifs (Memmi, 1986 : 47).

Le sujet est l'actant « qui est doté de la modalité du vouloir (qui est sujet d'un désir) et qui vise dans son fonctionnement l'obtention d'un objet (objet du désir) » (48). Ces différents rôles ne sont pas exclusifs l'un-l'autre et les actants peuvent se situer à l'intersection de plusieurs de ces rôles. La théorie des hégémonies nous permet d'appréhender la relation entre locuteur, parti et électeurs. Il s'agira de voir dans nos discours comment face à l'exclusion de l'autre ou anti-sujet, émergent progressivement d'abord le même ou sujet collectif, incluant énonciateur/co-énonciataires, et le soi-même (l'*ipse*), qui s'incarne comme sujet mandaté pour guider le projet collectif.

> La narration apparaît ainsi comme la praxis productrice de sens par quoi les sujets réassurent périodiquement leur ipséité, pour mieux la remettre en jeu dans un nouvel agir (Détrie, Vérine et Siblot, 2001 : 145).

Ainsi le faire n'est-il pas étranger à l'être. Pour Ricoeur, il n' y a d'identité que narrative.

> Dire l'identité d'un individu ou d'une communauté, c'est répondre à la question : qui a fait telle action ? (...) L'identité du qui n'est donc elle même qu'une identité narrative (Ricoeur, Temps et récit III, 355).

Bres rappelle la non permanence et non immanence de l'identité, avec le terme de « fable d'identité » (1986 ; 1989a) : « dans la mise en intrigue de l'événement que réalise le narrateur comme dans l'espace de l'interaction qu'il dessine avec son/ses narrataires, le sujet parle de (au double de sens de à partir de et à propos de) son/ses identités, qu'il contribue, ce faisant, à produire » (1989a : 62).

Pour la praxématique, la narration est structurée par le « retournement syntaxique : thème en puissance [Y est à X] => thème en effet [X a Y] » (Détrie, Vérine et Siblot, 2001 : 281). Elle distingue ainsi les programmes phrastiques « en être », qui viennent représenter un *existant*, et les programmes phrastiques en faire qui font de ce dernier un *actant* et font intervenir un deuxième *existant*.

> Suivant le type de procès la représentation de l'initiateur est doublée de la représentation de l'impact : on parlera d'une part d'actant confirmé ou actant premier (traditionnellement: le sujet); d'actant infirmé ou actant second d'autre part (traditionnellement : l'objet) (Détrie, Vérine et Masson, 1998 : 37).

La phrase active pose l'actant confirmé comme borne initiale de la mise en tension-expansion, où « le verbe actif est une image de la conquête d'avenir, de l'acte » (Lafont, 1991 :173). Elle pose l'actant infirmé comme borne finale du mouvement de détention-condensation initié par l'acte.

Un dernier type de phrase pose un retournement inverse du faire en être. Il s'agit de la phrase passive, au sein de laquelle « l'actant 1 se voit démis de son actantialité d'initiateur et devient actant infirmé » (*Ibid*). La phrase en être peut représenter cinq types de relations syntactico-sémantiques que sont la simple existence (être 1), l'équivalence (être 2), le devenir (être 3), l'apparence (être 4) et enfin la dépendance (être 5 ou retournement de l'avoir en être). Le programme phrastique en *faire* aboutit également à cinq représentations ou degrés d'actantialité que sont la possession

(faire 1), la possibilité (faire 2), l'éventualité (faire 3), l'activité (faire 4), le factitif (faire 5). La dialectique du même et de l'autre se joue ici à travers la dialectique de l'existant et de l'actant, comme le montre le schéma ci-après (fig. 10).

Les programmes phrastiques en *être* et en *faire* appartiennent tous deux au récit. Seules deux modalités lui sont extérieures: le *être 1*, qui pose « une pure présence de l'être au monde » et le *faire 5*, qui ne dégage aucun actant. Dans ces cas, aucun agir n'est représenté. Ils rejoignent la nominalisation[23], laquelle vient annihiler l'agir :

> Représentationnellement, cette opération a pour effet d'écraser en quelque sorte à l'intérieur du sémème la tension propre au procès (...) En substantif la tension n'a plus de visée. Elle meurt (...) Mais cet écrasement ne fait pas que le nom d'action puisse inscrire sa représentation en spatial, en particulier sur l'image d'espace extérieur. Il reste bloqué en deçà du discret, en deçà du singulatif (Lafont, 1991 :142).

Ainsi, le lecteur est-il de la sorte contraint à « inscrire son travail interprétatif dans les béances du temps signifiant » (Verine, 1998 : 39-40). L'importance de la représentation dynamique de l'espace-temps suppose au contraire d'y inscrire l'agir, en ascendance :

> Le récit donne sens (signification) parce qu'il donne sens (direction ascendante). Si le récit façonne une identité dynamique du sujet c'est qu'il est un modèle de mise en ascendance du temps dont se construit le sujet. Par l'acte énonciatif (temps racontant), le temps qui emporte et introduit l'altérité est inversé en temps du désir en quête de réalité : le temps ascendant de l'agir (Bres, 1994 : 176).

[23] La nominalisation est définie de deux manières dans la littérature. Une conception restrictive de la nominalisation concerne la transformation des verbes en substantifs. Berrendonner la définit comme « l'opération morpho-sémantique qui consiste à appliquer sur un verbe un suffixe de type –ion, –age, –ment ou zéro, le résultat étant un substantif "déverbal" (libérer → libération, laver → lavage, enterrer → enterrement, trier → tri, etc.) » (1995 : 215). Une conception large de la nominalisation embrasse la transformation en substantifs de phrases enchassées dans une anaphore (Ruwet, 1967 : 213), voire d'adjectifs (Guillet, 1971).

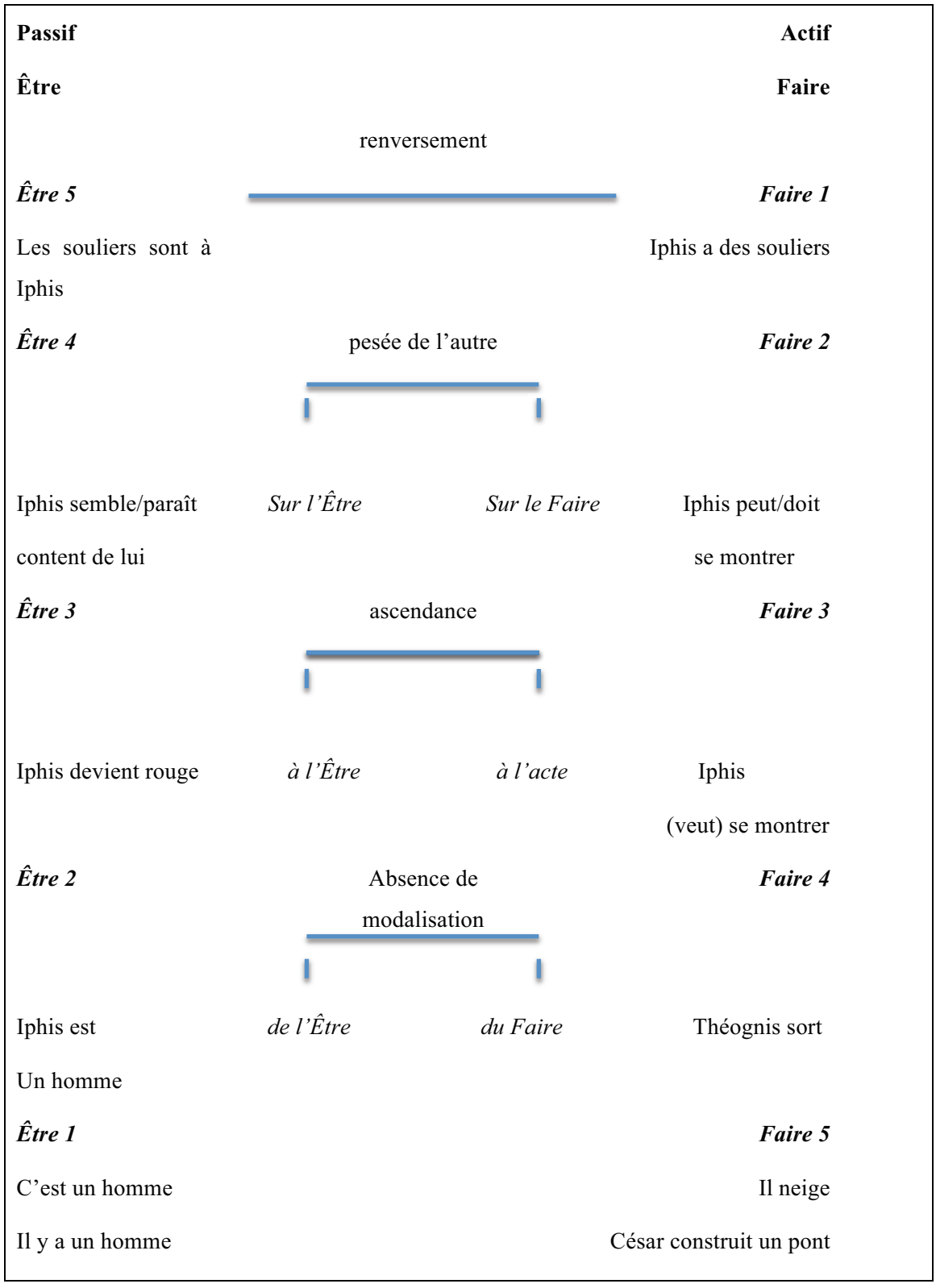

Fig. 10 : Programmes phrastiques en être et en faire

(Détrie, Vérine et Masson, 1998 : 40).

Bres renvoie son lecteur à l'activité intense de récit des personnes âgées, qui ne s'explique pas tant par le fait qu'elles auraient beaucoup à raconter, mais par la fonction du récit, qui les replace dans une tension de l'agir.

> La psychanalyse pose que le désir se distingue du besoin par la satisfaction différée. A supposer que l'état de faim puisse être comblé par la mère dès que naissant, l'enfant ne parviendrait pas à distinguer l'extérieur de l'intérieur, à se constituer en tant qu'entité séparée (1994 : 179).

C'est cet espacement qui se joue dans le récit et son intrigue. Il rappelle l'importance du temps posé en ascendance dans la subjectivation collective, et de l'horizon politique. Ainsi Saint Augustin pose-t-il l'éternité comme l'autre du temps.

> L'éternité est posée comme un éternel présent, sans attente ni mémoire, donc sans tensions contraires fautrices de distension. Sans intentio non plus, puisque ce présent éternel n'est ni lieu ni activité de transit. L'éternité est le règne de l'unité, du repos ; l'expérience temporelle, celui de la dispersion, de l'éparpillement (*Ibid* : 47)

Pour Bres, la narration est « l'acte linguistique par lequel le narrateur réinscrit son agir (dans le cas de récits d'expérience personnelle) dans l'orientation temporelle dont se construit son sujet » (*Ibid* : 69). La praxématique nous permettra d'analyser méthodiquement cette subjectivation : la discrétisation des différents actants et leur place dans le schéma actanciel s'appréhende à travers l'analyse croisée des modes de textualisation en même et en soi-même, des programmes phrastiques en faire et en être (actions imputées) et enfin, des phénomènes de co/sur et sous-énonciations (paroles, pensées et perceptions représentées).

5.4.3 **Discours représentés et point de vue : dire et sentir ensemble**

Le discours rapporté prototypique ne pose à priori aucune difficulté dans son repérage et son marquage, selon une méthodologie rigoureuse (marques typographiques, verbes et locutions introductives, incise, marques déictiques). Cependant, s'en tenir à ces seules formes nous ferait passer, ainsi que Rosier,

Authier-Revuz et Rabatel l'ont montré, à côté d'une partie essentielle des phénomènes de construction dialogique de sujets de conscience en interaction dans le discours.

Nous nous intéresserons donc à l'ensemble des discordanciels marquant le jeu des décrochages énonciatifs, que le sujet de conscience ainsi discrétisé soit désigné ou non. La liste proposée par Rosier n'est pas exhaustive mais reprend notamment les connecteurs, les ruptures modales, les morphèmes d'assertion ou de dénégation, les interjections, les phrases en mode nominal, ou encore les ruptures lexicologiques et les démonstratifs (Rosier, 2008 : 78-81). Rabatel, dans *Homo Narrans*, s'intéresse en particulier à la valeur des présentatifs (*c'est, il y a, voici/voilà*), aux connecteurs et marqueurs temporels (*mais cependant, maintenant, alors, et*), aux ruptures de plan entre imparfait et passé simple.

Le marquage du point de vue se fait sur un continuum allant de la pré-réflexivité à la réflexivité. Rabatel précise que cette réflexivité n'est pas univoque et s'apprécie sur deux axes indépendants. La première (pré-)réflexivité, dite « de sens 1 », indique le marquage du débrayage énonciatif, tel que vu ci-dessus. Sur cet axe, la situation de pré-réflexivité « manifest[e] que la « voix » d'un énonciateur e2 est difficilement isolable en tant que telle, tant elle est prise dans la voix du locuteur premier » (Rabatel, 2008 : 458).

La seconde (pré-)réflexivité, dite « de sens 2 », correspond à la précision du contenu, de l'objet du dire/penser/percevoir.

> Est réflexif ce qui relève d'une pensée consciente, rationnelle élaborée tandis que la pré-réflexivité renvoie à une forme de pensée pré-consciente, pré-analytique, fugace, non élaborée par la distance critique que permet le discours : ainsi les verbes de perception expériencielle sont plus pré-réflexifs que sont les verbes de perception inférentielle ou représentationnelle qui tendent vers la réflexivité (*Ibid* : 438).

L'effacement énonciatif de l2/e2 correspond donc à une forme pré-réflexive de sens 1, et rejoint dans ses effets la textualité en même théorisée par la praxématique.

L’analyse de l’effacement énonciatif ou au contraire d’une forte discrétisation des points de vue siens et autres, s’accompagne nécessairement de l’appréciation de la posture adoptée par le locuteur-énonciateur vis-à-vis de ces différents points de vue : sur-énonciation, sous-énonciation ou co-énonciation.

TROISIÈME PARTIE : ANALYSE ET BILAN

6. PSE-PS-PRG vs PPE-UMP : du conflit de représentations à la compétition pour le pouvoir

Dans les discours du PSE-PS-PRG et du PPE-UMP, le clivage émerge non pas à partir du corps social mais à partir de la classe politique, au sein de laquelle il discrimine bons et mauvais gestionnaires. Dès lors, la représentation politique ne se vit pas comme la figuration d'identités sociales agonistes, incarnées par des leaders politiques, mais uniquement comme un mandat donné par des citoyens-individus à des appareils évalués sur leurs comportements passés.

6.1 L'antagonisme partisan

Les identités autre et même du PSE-PS-PRG et du PPE-UMP se répondent en miroir. Elles font émerger une identité de parti, construite sur une image de compétence et de raison.

6.1.1 L'actualisation nominale de l'autre : un jeu de miroirs

L'autre du PSE-PS-PRG

Dans notre sous-corpus relatif à la formation PSE-PS-PRG, l'autre est très vite désigné comme « la droite ». Le praxème « droite », s'il était utilisé seul, demeurerait tout en intéroceptivité. Comme marqueur d'espace, il appellerait aussi la présence d'un repère dans le co(n)texte par rapport auquel il pourrait faire jouer sa puissance de signifiance, repère ici absent. Cependant, dans notre cas, l'article défini vient immédiatement condenser le praxème « droite », l'amener vers une image d'unité et l'isoler comme singularité du monde. En effet, les articles définis « sémantiquement référentiels, engendrent une actualisation absolue du nom. Placés devant un nom, ils *supposent* l'existence du référent » (Roig, 2011 : 78).

Le syntagme se comporte alors à la manière d'une dénomination propre. En effet, si l'on suit Marc Wilmet et son utilisation de l'extension logicienne, le syntagme « la droite » acquiert la propriété de nom propre du fait que son extensité est égale à son extension :

> En énoncé, un nom jouit d'une *extension contextuelle i.e.* « l'ensemble des êtres du monde auxquels il est applicable dans une situation donnée ». Il reçoit aussi une *extensité* (le vocable est dû à Guillaume, mais la notion remonte à Beauzée) *i.e.* « la quantité des êtres du monde auxquels le nom est appliqué ». L'extension équivaut mathématiquement parlant à un *ensemble*, l'extensité aux *éléments* de l'ensemble, et la projection de l'extensité sur l'extension définit l'*extensivité* de l'ensemble : *partitive* si l'extensité est inférieure à l'extension (si le nombre d'éléments n'épuise pas l'ensemble), *extensive* si l'extensité est égale à l'extension (si le nombre d'éléments sature l'ensemble) (Wilmet, 2016 : 22).

La référence encyclopédique liée à ce praxème renvoie à la révolution française. Les praxèmes droite et gauche ont été pour la première fois utilisés dans la vie politique pour désigner les groupes de députés siégeant de part et d'autre du président de l'Assemblée révolutionnaire. L'usage nominalisé de ces métonymies spatiales a eu pour effet de « construi[re] syntaxiquement et cognitivement des localisations absolues, non situées par rapport à un repère et ne relevant donc plus de l'orientation spatiale latérale » (Honeste, 2007 : 80). Il a également eu comme effet de conférer à chacun des praxèmes une image d'unité, malgré de nombreux déplacements de sens axiologiques. Le syntagme « la droite » apparait donc fermé, en principe, à l'expansion du pluriel. La droite est une et intégrale. La différence entre praxème propre et praxème commun se situe là : alors que « pour le praxème fonctionnant en nom commun, l'individu n'est que l'occurrence anonyme d'un type référentiel ; il n'est pas individualisé » (Siblot, 1987 : 109), le praxème devenu nom propre « est instrument de l'individualisation et marque d'individualité, il est outil de la production du sens et sens produit » (*Ibid*).

Mais cette mise en unicité ne signifie pas pour autant un gel de la signifiance et nous pouvons ici appliquer la même conclusion que Lafont pose pour le nom propre : « en définitive, « Pierre » ne dit rien de « Pierre », sauf qu'il est cet être singulier dont la seule définition est d'être ou de ne pas être une pure présence » (1978 : 132). Dans notre corpus, le nom collectif « la droite », lorsqu'il est utilisé seul, renvoie bien à un autre unique, à travers un corps collectif clairement identifié et pro-jeté, à défaut d'être défini.



Fig. 11 : Actualisation parapraxémique : l'article défini.

Par contre, lorsque plus loin dans notre corpus, le même syntagme « la droite » est associé au qualificatif « européenne » ou à la locution adverbiale de lieu « en Europe », il perd son statut de pseudo-nom propre et redevient une droite parmi d'autres. La substance « droite » perd son intégralité, subit alors des découpages et se démultiplie. « La droite européenne » ou « la droite en Europe » est un exemplaire d'une catégorie plus large incluant toutes les droites, ailleurs qu'en Europe, autres qu'européennes. Nous passons ainsi du collectif à la collection et les locuteurs désignent, parmi cette collection, un exemplaire plus restreint.



Fig. 12 : Actualisation praxémique et sous-spécification.

Nous observons le même phénomène de fermeture/ouverture à l'expansion et à la discrétisation avec l'emploi de « la majorité de droite » et avec l'emploi anaphorique ultérieur du démonstratif « cette majorité de droite ». Alors que le syntagme « la majorité de droite » se saisit comme un identificateur épidictique d'un individu collectif unique, le remplacement de l'article défini *la* par le déterminant démonstratif *cette* semble dans un premier temps ouvrir la possibilité d'existence à

d'autres « majorités de droite ». La collection « les majorités de droite » inclut « cette majorité de droite », qui apparait comme un objet aux contours plus restreints. Si l'on reprend le modèle de l'extension utilisé par Wilmet pour différencier dénomination propre et commune, le syntagme perd son caractère extensif et devient partitif.



Fig. 13 : Actualisation : le déterminant démonstratif.

Kerstin Jonasson propose toutefois un autre effet de sens produit par le démonstratif. Pour l'auteure, l'emploi du déterminant démonstratif devant un nom propre, plutôt que de le démultiplier, vient le fractionner (1994 ; 1998). L'entité nommée demeure unique mais c'est l'un de ses traits que le locuteur-énonciateur cherche à mettre en avant.

> Le fractionnement met en jeu un rapport partie-tout : 1' unicité du référent est brisée par sa manifestation en différentes facettes décrites par les expansions contenues dans le SN démonstratif. Le déterminant démonstratif signale au lecteur de concentrer son attention sur une de ces manifestations du porteur du Npr [nom propre] (qui est toujours unique !) et non sur le porteur en tant qu'individu homogène (1998 : 77).

La force signifiante de l'adjectif démonstratif par rapport à l'article défini réside également dans la mise en saillance de l'autre. Alors que l'article peut servir à mettre en réalité un objet *in absentia*, l'adjectif démonstratif, dans sa référence déictique, a une fonction ostentatoire, à la manière du doigt levé dans le langage

non-verbal, qui met en présence l'objet dans l'expérience immédiate du locuteur et de ses allocutaires.

> A partir d'une asymétrie initiale, le démonstratif tend à inclure l'allocutaire dans la sphère du locuteur et à effacer leurs différences non pas, comme l'article défini, en postulant un savoir partagé antérieur à la prise de parole, mais en resserrant l'appartenance commune des deux coénonciateurs à une même situation (Monte, 2011 : 135)

Cette mise en présence dans l'expérience commune du locuteur-énonciataire et de ses allocutaires est ici aussi l'expression d'une mise à distance commune de l'objet désigné (Kleiber, 1991 : 92-93 ; Jonasson, 2005 : 289) Ces effets sont renforcés par l'usage épanaphorique[24] de la structure clivée *c'est x qui*, dans la profession de foi du PS-PRG :

1 *C'est cette majorité de droite* qui s'est révélée incapable de protéger les Européens de la crise de 2008; *c'est elle* qui a soutenu les politiques d'austérité pour nos amis des pays du sud de l'Europe imposant à marche forcée des coupes nettes et drastiques sur les salaires, les prestations sociales et les services publics. *C'est encore elle* qui hésite à placer l'emploi et la croissance au cœur de ses priorités. *C'est elle, une fois de plus*, qui a tergiversé face aux graves menaces qui pesaient sur le Mali et la Centrafrique, conduisant la France à prendre seule l'initiative d'interventions aujourd'hui saluées partout sur le continent et au-delà (profession de foi PS-PRG).

La phrase clivée introduite par le démonstratif bouscule en effet la relation thème-rhème et dirige d'abord l'attention de l'auditoire sur l'objet de l'extraction, en l'occurrence l'autre du locuteur, désignée d'abord par « cette majorité de droite », puis par le pronom anaphorique « elle ». Au niveau phonologique, la clivée

[24] L'épanaphore est une figure de style, dérivée de l'anaphore, qui consiste en « la reprise exacte, en la même place syntagmatique absolument initiale, des mêmes éléments » (Molinié, 1992 : 136 ; Molinié et et Aquien, 1996).

« implique un accent sur le constituant mis en évidence, et une mélodie généralement décrite comme plate sur la partie introduite par le pronom relatif » (Grobet, 2002 : 223). Ce faisant, elle pose les énoncés introduits par la relative comme connus de tous : quelqu'un s'est bel et bien « révélé incapable de protéger les Européens », quelqu'un qui a bel et bien « soutenu les politiques d'austérité », qui « hésite » et « tergiverse ». L'évidence et la valeur de vérité de ces procès mentaux étant posées comme indiscutables, l'élément nouveau introduit par le locuteur est donc bien la désignation de leur responsable. Dans une perspective dialogique, la clivée introduit un acte d'opposition à d'autres points de vue implicites, qui attribueraient la responsabilité de ces procès à d'autres que ceux expressément désignés (Nowakowska, 2004 ; Bres et Nowakowska, 2008).

En tant que relais topique à « valeur d'empaquetage » (Rabatel, 2008 : 131), la réitération épanaphorique permet d'embrasser les énoncés et de les lier ensemble. En effet, elle « engendre une contension du sens, une concentration qui, bien qu'éparpillée sur le texte, semble pointer en permanence vers son origine, dans un éternel retour à son noyau » (Lindenberg Lemos, 2012 : 6). Le segment « réitér[é] forme ainsi un cadre qui attribue une cohésion au texte et qui ramène à la surface [l]es contenus gardés en mémoire » (*Ibid* : 3). Ce faisant, elle laisse aussi la chaîne d'équivalence ouverte pour de nouveaux éléments : la répétition « crée une direction, c'est-à-dire l'attente d'une continuité. Dès que l'on s'aperçoit de la répétition d'une suite, on est en droit d'attendre que celle-ci se poursuive dans la même direction » (*Ibid* : 6).

Le texte du PS-PRG introduit aussi à l'aide de la locution *c'est-à-dire* une reformulation définitionnelle de « la droite ».

2 | la droite en Europe, c'est-à-dire à une politique qui éloigne depuis trop longtemps les peuples du rêve européen (profession de foi PS-PRG).

Michel Murât et Bernard Cartier-Bresson identifient plusieurs effets discursifs possibles de *c'est-à-dire*, dont ils défendent la valeur interprétative, et qu'ils relient principalement à deux types d'intentions des locuteurs. La première intention est celle de faire progresser le dire, particulièrement à l'oral. Dans ces cas, *c'est-à-dire*

sert d'échafaudage : « comme la pensée s'invente sur-le-champ et se perçoit à la fin de chaque séquence, la formulation qu'elle a empruntée lui semble insatisfaisante; le discours use donc de *c'est-à-dire* pour reprendre appui sur lui-même, dans un mouvement à la fois explicatif et justificatif » (1987 :13). Le locuteur peut aussi utiliser la locution pour se reprendre, à la suite d'une erreur. Le deuxième type d'usage répond cette fois à une intention rhétorique, basée sur l'« explication analogique » (*Ibid*) qui anticipe sur les interprétations des allocutaires. Il semble que ce soit bien cette dernière intention qui soit présente dans le discours des locuteurs du PS-PRG.

Dans l'exemple 2, la relative introduit un procès en faire, à partir du verbe « éloigner ». La locution adverbiale « depuis trop longtemps » ne donne aucun repère temporel précis et exprime plutôt la permanence de ce faire. Le praxème « rêve européen » est également tout en intéroceptivité. L'indéfinition de l'article « une » dans « une politique » bloque l'objet visé en deçà de la singularité. Finalement, la pleine mise en objectivité et l'ostension de l'autre continuent de s'accompagner du flou quant à son contenu référentiel.

Ce sont alors les relations d'association créées avec d'autres syntagmes nominaux, explicitement ou implicitement, qui permettent d'actualiser « une politique ». Ainsi, dans le manifeste du PSE, « la politique d'austérité » et « les politiques économiques menées ces cinq dernières années » sont désignées, en alternance avec « la droite » :

3	*La politique d'austérité* a causé l'effondrement de nos économies et a pénalisé ceux qui n'étaient pas responsables de la crise (manifeste PSE).
4	Le bilan des *politiques économiques menées ces cinq dernières années* (manifeste PSE).

Cette alternance dans le fil horizontal du texte pourrait selon nous constituer un type d'anaphore associative. En effet, l'anaphore associative « présente des syntagmes nominaux définis sans antécédent précis et dont l'interprétation s'établit à partir de relations inférentielles répondant à un savoir partagé » (Peña Martinez et Olivares

Pardo : 137). Certes, la tradition entend réserver la notion d'anaphore aux relations de dépendance cotextuelle : « un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire, pour lui donner une interprétation (même simplement littérale), de se reporter à un autre segment du même discours » (Ducrot et Todorov, 1972, cités par Reboul, 1989 : 83). Cette condition apparait toutefois problématique dans la mesure où elle retombe dans une vision sémantique essentialisante d'un sens posé à priori, dans le lexique. Avec Paul Henry,

> on conçoit... que... cette unité ne puisse pas désigner n'importe quoi. Il ne s'agit cependant pas d'une caractéristique intrinsèque de l'unité mais de ses possibilités de fonctionnement déterminées par telle ou telle formation discursive, liée à des conditions précises de production et d'interprétation des discours (Henry, 1975 : 89).

Ce qui semble important ici est la relation de co-référence construite en discours entre des syntagmes dispersés dans le texte. La coréférence est définie par Claire Blanche-Benveniste comme « une relation entre des représentations [qui] n'est pas forcément une relation d'identité totale » (1985 : 117) et par Francis Corblin comme « une relation symétrique d'identité référentielle entre des termes interprétables indépendamment l'un de l'autre » (1982 : 120). La relation est d'ailleurs plus tard explicite entre « la droite » et « les politiques néo-libérales », dans une relation fonctionnelle ou partie/tout : « Les politiques néolibérales mises en place par la droite ».

Enfin, un dernier élément est explicitement articulé à la chaîne autre, cette fois dans le texte du PS-PRG, dans une relation de cause à effet : « L'échec de la droite européenne est à l'origine de deux mouvements contradictoires en Europe: d'une part, la montée des nationalismes, nourrie par un repli identitaire inquiétant » (profession de foi PS-PRG). Son contenu n'est pas précisé et ne fait pas l'objet d'un développement. Les locuteurs mettent en avant la cause : « l'échec de la droite européenne ».

Le réglage progressif du sens, nous le voyons avec ces quelques exemples, est un jeu de va et vient entre texte, cotexte et contexte. Dans le texte, les « appariements et réseaux constituent différents parcours qui tendent à manifester une organisation

dialogique du texte : les phrases se questionnent et se répondent à intervalles irréguliers » (Longhi, 2001). Le cotexte et le contexte nous permettent ensuite de préciser l'intention des locuteurs du PSE-PS-PRG dans la désignation de leurs autres, avec les syntagmes pluriels « les conservateurs » d'un côté, « les conservateurs et les libéraux » de l'autre. Dans la dernière occurrence, la conjonction de coordination « et » permet de créer une chaîne d'équivalence entre conservateurs et libéraux. Ces derniers demeurent cependant maintenus en contiguïté, c'est à dire en mêmes analogiques (*Idem* 2), avec la répétition de l'article défini « les », qui consacre l'existence de deux entités.

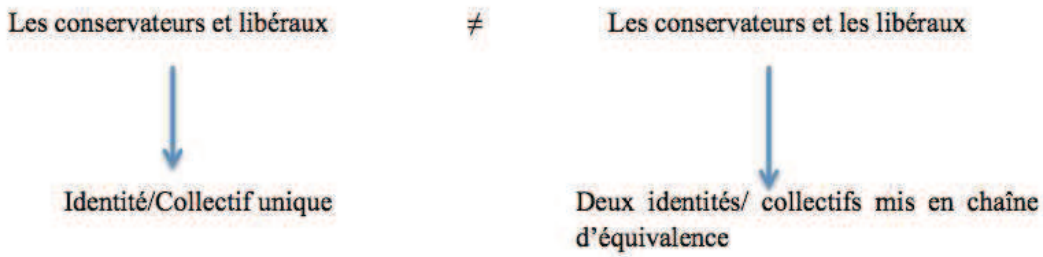

Fig.14 : Actualisation : le pluriel.

Le contexte, pour lequel nous renvoyons le lecteur aux développements précédents (Chap. 3.), nous permet d'identifier les groupes politiques concurrents des socio-démocrates : le groupe du Parti populaire européen (PPE), premier groupe de l'hémicycle européen avec 217 députés et le groupe de l'Alliance des démocrates et libéraux pour l'Europe (ALDE), troisième force du Parlement européen derrière les sociaux-démocrates [25].

Les praxèmes collectifs[26], qu'ils fassent l'objet d'une plus ou moins grande opération de condensation du sens, ont pour effet de jouer sur la relation *idem*, dans une double instruction appartenance/identité groupale :

[25] L'ALDE a été exceptionnellement supplantée en nombre par les conservateurs souverainistes de l'ECR durant la législature 2014-2019. Les élections de 2019 ont à nouveau fait de l'ALDE le troisième groupe, sous le nouveau nom de « Renew Europe ».

[26] Un nom collectif est un « nom au singulier dénotant une entité composée d'un regroupement d'éléments de même catégorie » (Lecolle, 2007 citée par Lecolle, 2008 : 328).

> L'identité du groupe à soi-même (...) passe, pour les Ncoll, par l'identité-similitude (...) : en effet, la question de l'identité du groupe renvoie à celle du « semblable à », de « l'être comme » des individus à l'intérieur du groupe. Les deux acceptions de l'identité sont donc ici à mettre en relation. Mais cette identité passe aussi par l'altérité, gommée à l'intérieur du groupe, et prise, à certains égards, comme un définissant du groupe depuis son extérieur (Lecolle, 2013).

C'est particulièrement le cas avec les occurrences telles que « la droite » / « la gauche », « les libéraux », qui constituent ce que Lecolle nomme des « « Ncoll [noms collectifs] intrinsèquement identitaires » car ils présentent une identité vue sous un angle socialement pertinent » (*Ibid*). Cette pertinence sociale ne signifie pas pour autant que leurs contours sont clairement identifiés et leur « mode de référence homogène et globalisante » (*Ibid*) en fait selon nous des signifiants particulièrement propices à la cristallisation hégémonique.

A côté des associations praxémiques qui permettent de qualifier l'autre, le jugement du locuteur-énonciateur sur cet autre apparaît également dans la représentation de ses actes. L'autre du PSE-PS-PRG, « la droite », apparaît essentiellement dans des programmes phrastiques en faire, qui la confirment comme actant (exemples 2, 5 et 6).

5	La droite *a engendré* une Europe de la peur et de l'austérité (manifeste PSE).
6	la politique d'austérité *a causé* l'effondrement de nos économies et a pénalisé ceux qui n'étaient pas responsables de la crise (manifeste PSE).

L'alternance entre passé composé (exemples 5 et 6) et présent (exemple 2) permet aux locuteurs de rattacher l'action passée à l'actualité de ses conséquences. La valeur post-processuelle d'accompli du présent propre au passé composé, met dans ce cas la lumière sur l'état résultant de l'acte, dans son extension. Toutefois, comme le rappelle Bres (2010), cette insistance sur l'état présent résultant de l'acte ne se fait

pas en exclusion de l'acte-évènement lui-même, qu'il saisit sur sa borne terminale. Les praxèmes verbaux associés expriment bien cette double valeur, en particulier le résultat, avec « causer » et « engendrer ». Ce résultat c'est la « peur » et « l'effondrement ». Ces actes (en 5 et 6) sont décrits sur un mode narratif, à l'aide de verbes de mouvement qui posent l'autre en pleine extériorité par rapport aux locuteurs. Le sujet modal demeure le PSE-PS-PRG, observateur et juge externe de la droite. Nous retrouvons un vocabulaire axiologique et le terrain de la domination, contexte propre au mouvement émancipatoire décrit par Laclau et Mouffe (voir 2.3.3). Cependant, cette domination ne se situe pas sur le terrain social, mais sur seul le terrain institutionnel, plus particulièrement au sein du Parlement européen :

7 | *Pendant ces cinq années de domination des conservateurs* au sein de l'UE, nous avons lutté pour défendre une Europe forte, démocratique et socialement juste (manifeste PSE).

8 | *Face à l'offensive des conservateurs*, nous devons de toute urgence et avec la plus grande fermeté protéger la liberté de choix des femmes et leurs accès aux droits sexuels et reproductifs (manifeste PSE).

Dans les exemples 7 et 8, l'usage de la nominalisation, par son degré très faible d'actualisation, inscrit les actes « dominer » et « offenser » (attaquer) dans une atemporalité, qui se présente plutôt comme une omnitemporalité (Lafont, 1991 : 142). Les actes deviennent alors une propriété intrinsèque de l'autre et non des procès isolés qui pourraient être saisis de leur borne initiale à leur borne finale. Cet effet se retrouve également dans l'usage de la relative « qui éloigne depuis trop longtemps les peuples du rêve européen » dans l'exemple 2. L'usage épanaphorique de la clivée *c'est x qui* dans l'exemple 1, contribue au même effet en introduisant du *faire* traité en *être*, ses actes devenant des traits constitutifs de l'autre, avec une alternance des temps du présent et du passé composé.

> C'est cette majorité de droite qui s'est révélée incapable (...) ; c'est elle qui a soutenu les politiques d'austérité (...). C'est encore elle qui hésite à placer l'emploi et la croissance au cœur de ses priorités. C'est elle, une fois de plus, qui a tergiversé (...) (profession de foi PS-PRG).

Un changement radical s'opère entre les représentations de la droite transmises par les extraits précédents et celles émergeant de ceux-ci : de dominatrice engendrant l'effondrement, la droite devient celle qui « hésite », qui « tergiverse », qui « se révèle incapable de ». L'image construite de la droite quitte le terrain « guerrier » de la domination et du tort fondamental causé à la société, pour le terrain managérial de la mauvaise gestion des politiques et de l'incompétence.

Nous ne sommes en présence d'aucun débrayage énonciatif et les choses demeurent racontées par les locuteurs PS-PRG. Toutefois, que ce soit avec les verbes de pensées qui transmettent les procès mentaux de l'autre et l'inscrivent en durée (« hésiter », « tergiverser ») ou avec le verbe réfléchi « se révéler », les locuteurs-énonciateurs L1/E1, tout en demeurant centre focal et modal, nous font accéder à cet « énonciateur de l'extérieur » (Rabatel, 2008 : 59 ; voir *supra* p.129) comme « sujet de conscience » (Rabatel, 1998) - « foyer de conscience » chez Vivero García (2010). Ce mouvement empathique ne sert pas à créer une sphère commune avec l'autre mais bien à le mettre à distance. L'émotion de la colère laisse place à celle du mépris. Toutes deux forment, avec le dégoût, la « triade de l'hostilité » de Caroll E. Izard (1977) mais ont des ressorts attitudinaux différents. La colère est engendrée par « un sentiment de restriction physique ou psychologique » et apparaît « lorsque des barrières empêchent l'atteinte d'un objectif fortement désiré ou lorsqu'elles entravent l'expression du soi » (Perrin-Martinenq et Hussant-Zébian, 2010 : 13). C'est le cas des situations de domination. Comme émotion chaude, elle est mobilisatrice d'énergie et pousse à l'action, contre l'objet de la colère. Dans ce cas, un sentiment de pouvoir apparaît accompagné d'une impulsion pour attaquer la source de la colère. Son intérêt réside dans le fait qu'elle mobilise l'énergie de l'individu lui permettant ainsi de se défendre avec force et vigueur (*Ibid*). Pour Izard, le mépris est au contraire une émotion froide. Comme sentiment de supériorité, il n'entraîne pas l'affrontement mais la mise à distance, la destruction et l'élimination de l'autre (*Ibid* : 16-17). Le texte sanctionne finalement « L'échec de la droite européenne ». L'évaluation du narrateur appelle donc à l'action et à l'élimination de ses autres du parlement : « depuis TROP longtemps/ l'europe est gouvernée par: les conservateurs et par les libéraux/ » (spot PS-PRG).

L'autre du PPE-UMP

Au sein du manifeste du Parti populaire européen, l'autre fait également l'objet d'une discrétisation progressive. Il est d'abord désigné par le pronom indéfini pluralisé « d'autres », lequel représente une collection d'individus dont les limites ne sont pas posées. Le passage expansif au pluriel se fait dans ce cas hors de toute condensation ou singularisation. Le praxème demeure en pleine intéroceptivité.

Cependant, la phrase suivante permet déjà au lecteur de préciser l'identité de ces autres, avec le syntagme « les partis concurrents ». En effet, l'article défini vient poser des limites à cette collection d'autres. Les praxèmes « partis » et « concurrents », associés, permettent cette fois de créer une totalité autre représentée par l'ensemble des partis qui se présentent aux élections européennes. Le cotexte, associé au contexte, permet ensuite d'aller plus loin dans la discrétisation de l'autre. En effet, l'exemple 9 réduit les partis concurrents à ceux qui ont été aux responsabilités. La relance par la dépense publique renvoie directement aux politiques keynésiennes adoptées par les gouvernements socialistes. Le manifeste rend ensuite cette désignation plus explicite (exemple 10).

9	Les stratégies des partis concurrents consistant à dépenser maintenant et à payer plus tard ont non seulement causé la crise, mais font aussi courir le risque d'une nouvelle crise (manifeste PPE).
10	Les partis socialistes choisissent une approche erronée des réformes économiques. Ils estiment que la croissance est générée par des dépenses irresponsables ou par la redistribution de l'argent des autres (manifeste PPE).

Le manifeste fait ici référence aux partis membres du Parti socialiste européen. Jean –François Copé, au sein de l'émission Des paroles et des actes, s'attaque également aux gouvernements socialistes :

11	JFC l'essentiel des échecs on les constate dans des pays/ qui ont été conduits par la gauche\ euh (.) monsieur zapatero en Espagne/ (Des paroles et des actes)

12 JFC quand je vois la grèce/ commencer à retrouver/ après des années de difficulté/ mais liées à ses PROPRES euh erreurs de gestion/ notamment sous le socialiste papandreou/ (Des paroles et des actes).

Le locuteur brouille les pistes entre enjeux européens et enjeux nationaux, puisqu'il n'évoque à aucun moment le Parlement européen, institution pour laquelle les partis sont pourtant en campagne, et ne cite la Commission européenne que pour invoquer son absence de pouvoir face aux chefs d'État, dont elle « applique » les décisions. Ainsi tout se jouerait à un niveau national : « PIRE des lâchetés (.) on dit qu'c'est la faute de l'europe\ et CA/c'est quelque chose qu'on ne peut PAS laisser faire\ car la vérité c'est que la plupart du temps/ les problèmes que nous rencontrons ne sont pas liés à l'europe\ »; « à notre incapacité NOUS/ à diminuer nos déficits/ à lutter contre le chômage/ à avoir une politique de l'immigration qui soit CHOISIE/ et pas subie\ c'est ça que nous souhaitons changer à l'ump\ » ; « / c'est parce que les gouvernements/ les chefs d'états et de gouvernement/ sont INCAPABLES d'avoir une politique de défense commune/ de diplomatie commune/ que l'on voit cette tragédie en ukraine\ » (Des paroles et des actes).

L'ancien président français, Nicolas Sarkozy, du même parti que le locuteur, usait pourtant très régulièrement de la stratégie de transfert de responsabilité décisionnelle des chefs d'État vers la Commission européenne, qui imposerait à la France l'ensemble des politiques impopulaires. Ce nouveau déplacement en sens inverse et toujours sans nuance, des enjeux européens vers le cadre national, permet à Jean-François Copé non seulement d'attribuer la responsabilité de la situation sociale française à son seul chef d'État mais aussi de tracer, au sein de l'Union européenne, une frontière entre les bons élèves, qui seraient les pays gouvernés par la droite, et les mauvais élèves, pays gouvernés par la gauche : « ceux qui conduisent l'europe c'est les chefs d'état et de gouvernement\ or je suis (.) obligé de vous dire/ que l'essentiel des échecs on les constate dans des pays/ qui ont été conduits par la gauche\ euh (.) monsieur zapatero en Espagne/ [monsieur] ». Il conditionne alors les mécanismes de solidarité « à la condition que tous les pays fassent des efforts\ » ; « non:: parc'que ça n'peut se faire que à partir du moment où TOUS les pays euh concernés de la zone euro font les mêmes efforts\ » (Des paroles et des actes).

Notre sous-corpus français s'attaque également directement au parti socialiste français, sur le thème des impôts.

13 Le PS est miné par le conservatisme qui consiste à vouloir matraquer les Français d'impôts pour maintenir un système à bout de souffle (profession de foi UMP).

14 JFC si on a autant de jeunes qui en france QUITTENT notre pays en s'disant / avec cette politique on va pas pouvoir réussir\ parce qu'on stigmatise la réussite/ parce qu'on écrase les gens d'impôt/ (.) moi je dis qu'il y a un autre chemin/ (Des paroles et des actes)

Dans le premier extrait (13), la phrase passive « miné par le conservatisme qui consiste à » pose la permanence du trait attribué à l'autre. Le présent de définition inscrit en effet l'état dans une omnitemporalité. L'usage du participe passé « miné » renforce l'idée d'un trait définitoire structurel, qui touche aux fondements et à l'essence de l'autre. Bien que le second extrait (14) présente un programme phrastique en *faire*, le présent renforce une textualité en même qui ne connait pas de balises temporelles.

L'usage multi-référentiel du pronom *on* en 14 entremêle différents points de vue et « subvertit […] toute frontière entre narrateur et personnage, ce qui a pour effet que le lecteur se trouve à la fois à l'intérieur et à l'extérieur, qu'il ne cesse de traverser la frontière dans les deux sens » (Maingueneau, 2000 : 87). Dans sa première occurrence, *on a* réalise un effacement énonciatif objectivant à la manière du présentatif *il y a*. Le *je* du locuteur-énonciateur et le *tu* de l'allocutaire se retrouvent co-observateurs des jeunes en train de penser. Dans l'occurrence suivante, le *on* transmet la pensée représentée des jeunes. L'introducteur réfléchi « en s'disant » opère donc un débrayage énonciatif et l'auditoire se retrouve directement placé face au sujet de conscience « les jeunes » et ses pensées. Le troisième *on* désigne l'autre des jeunes (et du locuteur-énonciateur), le gouvernement socialiste de François Hollande et vise à représenter ses actes, toujours du point de vue des jeunes. La textualisation en même portée par le *on* ne sert en effet pas, dans ce cas, à cacher l'identité de l'autre. Pointée à de nombreuses reprises dans le cotexte, cette identité apparaît comme évidente. *On* sert à marquer le mépris et la mise à distance.

Le responsable du point de vue porté sur l'autre PS est le sujet « les jeunes », c'est-à-dire la représentation que construit le locuteur-énonciateur du sujet les « jeunes ». Le locuteur-énonciateur montre toutefois sa prise en charge énonciative du point de vue des jeunes, auquel il articule, en sur-énonciation, un autre point de vue fortement empreint de sa propre subjectivité : « moi je dis qu'il y a un autre chemin/ ». Le locuteur utilise ici le discours rapporté indirect autodialogique, dans un effet de modalisation et de mise en lumière de son point de vue (Rosier, 1999 : 198 ; Vincent et Turbide, 2005 : 313). Son utilisation est argumentative.

Toujours dans l'exemple 114, l'usage de la conjonction circonstancielle *si* dans la structure *si P, Q* s'éloigne de son usage prototypique hypothétique. Plaçant les propositions articulées sur un même plan temporel, son emploi est plutôt adversatif, en ce sens que le locuteur-énonciateur pose un chemin alternatif venant solutionner la situation problématique vécue par les jeunes. En outre, cette structure phrastique permet de poser le point de vue des jeunes comme un fait établi et non plus contestable « à partir d'une fonction commune à tous les emplois de *si* : poser ou plutôt présupposer le cadre situationnel, sans l'asserter comme fait particulier » (Riguet, Pellat et Rioul, 2011 : 853).

> « si *on a* autant de jeunes qui en france QUITTENT notre pays en s'disant »
>
> ➔ présentatif (point de vue que le locuteur-énonciateur représente partagé par tous)
>
> « / avec cette politique *on va pas* pouvoir réussir\ »
>
> ➔ pensées représentées du sujet de conscience « les jeunes » (point de vue des jeunes)
>
> « parce qu'*on stigmatise* la réussite/ parce qu'*on écrase* les gens d'impôt/ »
>
> ➔ actes représentés du gouvernement socialiste de François Hollande (point de vue des jeunes)
>
> *« moi je dis* qu'il y a un autre chemin/ »
>
> ➔ discours et point de vue propre du locuteur-énonciateur

Les autres procès en faire attribués au PS sont introduits par des verbes de pensée/d'opinion tels que « estiment », « choisissent » (10). De la même manière que le font les locuteurs PS-PRG, le locuteur UMP fait accéder l'auditoire à un procès interne de ses autres. Il le fait toutefois sans réel débrayage énonciatif, au moyen du discours narrativisé, visant à montrer que les politiques critiquées par lui ne sont pas l'objet d'une erreur involontaire mais bien de choix conscients et erronés de la part de l'autre. De cet « anti-ethos » (Garand, 2007) se construit implicitement et symétriquement l'ethos de l'UMP.

Au niveau national, la profession de foi de l'UMP comme l'émission Des paroles et des actes font de François Hollande le signifiant point nodal de la gauche.

15	votez UMP pour sanctionner François Hollande (profession de foi UMP).
16	l'incurie de François Hollande (profession de foi UMP)
17	vous pourrez de nouveau manifester votre exaspération face à François Hollande (profession de foi UMP).
18	JFC à la suite de la politique qui a été: conduite par monsieur hollande/ la france a décroché de l'allemagne\ (Des paroles et des actes)
19	JFC de sanctionner euh françois hollande/ (Des paroles et des actes)
20	JFC au même titre que françois hollande a été sanctionné pour l'échec de sa politique économique et sociale/ il faut le sanctionner/ pour l'échec de sa politique européenne\ (Des paroles et des actes)

L'exemple 17 comporte un double présupposé : l'actualisation du praxème exaspération par un déterminant possessif a une portée déictique qui présuppose l'existence du sentiment d'exaspération dans le chef des allocutaires. En outre, l'adverbe itératif « de nouveau » présuppose que ce sentiment a déjà été manifesté et renforce ainsi son caractère incontestable.

L'expression émotionnelle de l'auditoire est ici expréssément désignée par *un nom de sentiment et d'attitude (nsa)* (Anscombre, 1995b) : le praxème exaspération. Ce n'est pas toujours le cas dans notre corpus, comme nous l'avons vu avec l'expression du mépris dans le sous-corpus PSE-PS-PRG. Charaudeau identifie trois

types de praxèmes en rapport avec les émotions, dont les possibles effets pathémiques sont inversement proportionnels à leur pathémisation déclarée (Charaudeau 2000 ; 2008). Le premier type concerne en effet les mots qui décrivent explicitement des émotions, comme les praxèmes colère et peur. Faisant davantage appel au raisonnement, ils ne sont pas les plus efficaces à faire ressentir les émotions visées à l'auditoire. Ils auraient même un effet contraire de dépathémisation**.** Le second type de praxèmes ne décrit pas explicitement des émotions mais ces mots « sont comme des sortes de bons candidats à leur déclenchement : « assassinat », « complot », « victimes », « manifestation », « tueur », par exemple, sont susceptibles de nous entraîner dans un univers pathémique » (2000 : 139). Cet effet ne sera pas toujours le même et dépendra de son contexte comme de sa situation d'emploi. Le dernier type concerne des praxèmes qui prennent un effet pathémique en situation. On retrouve ici la force de l'implicite et l'importance des inférences réalisées par l'allocutaire durant le processus d'interprétation.

En 16, le praxème « incurie » opère un déplacement du domaine de sens politique vers le domaine de sens médical, où l'incurie désigne « un défaut de soin, un désinvestissement du corps, une négligence par rapport aux règles élémentaires d'hygiène et de présentation de soi » (Sack et Mathieu, 2017 : 63). Par déplacement dans d'autres domaines, notamment professionnel ou administratif, l'incurie marque l'« indifférence et [le] manque total de soin ou d'application dans l'exercice d'une fonction ou dans l'exécution d'une tâche » (TLF, 2019). Le praxème incurie transmet de par ses programmes de sens dominants le sentiment de dégoût du locuteur. Renvoyant aux travaux de Susan Miller sur le dégoût, Kaufmann et Malbois le définissent comme « un sentiment de répulsion, d'écœurement ou de rejet provoqué par un mal physique ou moral infligé au corps propre » (2015 : 4). Selon les auteures, la particularité de ce type d'émotion, par rapport à des émotions plus abstraites comme l'indignation, réside dans sa partageabilité

> L'énonciation du dégoût résonne comme une interpellation : elle présuppose et anticipe, chez son destinataire, la capacité et l'inclination à re-sentir lui aussi, dans son for intérieur, ce même dégoût. Ainsi pris dans cette présomption de partageabilité, le destinataire est invité à « empathiser » avec le locuteur sous le mode d'un ressaisissement phénoménologique et physiologique (...) Le

> dégoût tisse les contours d'une « communauté des écœurés » dont les membres sont, littéralement, « les membres d'un même corps »[27] (*Ibid*).

Cette capacité à faire directement co-ressentir l'allocutaire ne semble pas uniquement liée au domaine de sens du praxème *incurie* mais peut être reliée, tout comme dans le cas de l'exaspération, au caractère endogène du sentiment de dégoût ou des sentiments apparentés, comme l'a montré Anscombre.

> Outre le lieu psychologique (endroit où il se manifeste), un Nsa [nom de sentiment ou d'attitude] possède une origine. En langue, certains Nsa sont vus comme ayant une origine qui se confond avec le lieu psychologique, précisément ceux que nous avons baptisés du nom quelque peu barbare d'endogènes. Pour les autres, les exogènes, l'origine est vue comme extérieure au lieu psychologique. Dans le premier cas, le sentiment naît de l'individu lui-même ; dans le second, il est en quelque sorte une réaction à un événement externe (1995b : 47).

Les Nsa endogènes sont ceux qui admettent une construction avec *pour* et *envers*. Les noms de sentiment exogènes impliquent une cause externe et se combinent uniquement avec des adverbes comme *devant* ou *face à* (*Ibid*). Pour être partageables, ces derniers réclament en effet d'avantage d'explication et d'argumentation. Dans le corpus UMP, il s'agit bien d'une exaspération envers François Hollande. Le sentiment de dégoût, non nommé mais inféré, s'éprouve également envers lui. Les locuteurs appellent à punir le PSE-PS-PRG et celui qui l'incarne au niveau national.

Le spot fait intervenir un troisième autre, associé aux politiques des gouvernements socialistes. Il reprend la formule de « l'immigration subie », ainsi que le lien souvent invoqué par le parti entre regroupement familial et non contrôle de l'immigration: « nous voulons et devons réduire l'immigration subie\ DIMInuer le regroupement familial ». Le spot de campagne pointe également la Turquie comme symbole du débat sur l'élargissement de l'Union européenne, élargissement auquel le parti dit

[27] Kaufmann et Malbois citent Etienne Tassin (1997 : 25).

s'opposer, reprenant ici un champ sémantique propre au combat : « et nous sommes NOUS/résolument hostiles à tout nouvel élargissement/ et notamment/ à l'entrée de de la turquie dans l'union européenne\ l'union européenne doit respecter un certain nombre de valeurs de culture commune/ c'est le combat que nous mènerons au parlement européen\ ». Nous retrouvons alors, avec Michèle Alliot-Marie, dans le spot de campagne, la topique de l'Europe protectrice : « nous avons besoin/ pour/ nous protéger/ et pour défendre nos intérêts et nos valeurs/ d'un europe forte, solide, écoutée\ ».

Les autres « autres » du PPE et de l'UMP regroupent les partis concurrents. Toutefois leur représentation diffère. Ils sont moins l'ennemi à sanctionner que des stratégies alternatives pour le sanctionner, décrédibilisées par les locuteurs. Ainsi en est-il du Front national et du Front de gauche, associés dans le discours de Jean-François Copé à l'aide des connecteurs *comme* et *et* :

21 | le Front de Gauche comme le FN regardent ensemble vers un passé fantasmé… (profession de foi UMP).

22 | JFC les extrêmes/ (.) antieuropéens/(.) front de gauche et front national/ (Des paroles et des actes).

L'adverbe *comme* semble marquer plus fortement la relation d'identité créée entre les deux entités, même si, comme le suggèrent Fuchs et Le Goffic, ce type d'emploi coordonnant fait perdre à l'adverbe sa valeur d'identité au profit d'une simple analogie de situation, au même titre que la coordination *et* (Fuchs et Le Goffic, 2005 : 271).

L'autre concurrent décrédibilisé est l'UDI-MODEM, qui apparait soit comme trop proche de l'autre-PS, soit comme trop proche de l'UMP

23 | l'UDI/Modem joue avec François Bayrou l'ambigüité face à François Hollande (profession de foi UMP).

24 | JFC j'ai envie de dire aux électeurs qui sont tentés de voter pour l'udi parce qu'ils sont profondément européens/ qu'y a TRES PEU de

> différence entre l'ump et l'udi\et donc mieux vaut (.) voter UTILE/ (.) pour les candidats de l'ump parce que en réalité sur l'essentiel/ on partage les même idées\ (.) d'ailleurs/ en deux mille neuf/ nous étions sur liste commune\ [en réalité\] (Des paroles et des actes).

Le PSE-PS-PRG demeure donc bien le premier autre du PPE-UMP. A nouveau, cet autre n'est pas présenté comme un adversaire à affronter sur le terrain idéel, mais comme un mauvais élève à sanctionner, voir comme un élément malsain à éliminer. Sa figure apparaît basse face au locuteur.

Puisque dans les discours du PSE-PS-PRG et du PPE-UMP, les représentations de l'autre se situent sur un plan gestionnaire, c'est sur ce même plan que se construit le même.

6.1.2 **Le marquage énonciatif du même : le nous du parti**

Le même du PSE-PS-PRG

Nous comptons 77 *nous* exclusifs (sur 78 occurrences du *nous*)[28] au sein du manifeste du PSE. Ce *nous* exclusif joue partout comme reprise anaphorique du syntagme articulé par le déterminant possessif « notre famille politique ». Celle-ci apparait complètement déliée des électeurs : « Notre famille politique, forte de sa présence dans les vingt-huit pays, se battra pour vous assurer un avenir meilleur » ; « les socialistes, sociaux-démocrates, travaillistes, démocrates et progressistes européens » Un seul *nous* inclusif à la fin du manifeste semble englober les électeurs : « Ensemble, nous changerons l'Europe ». Il intervient alors comme conclusion venant faire se rejoindre le *nous* du parti et le *vous* des électeurs. Dans le manifeste du PSE, la frontière est donc très marquée entre les candidats au pouvoir et la communauté de leurs électeurs. La relation construite entre ces deux pôles énonciatifs clairement discriminés est une relation contractuelle sur le mode des gains mutuels : « nous comptons sur votre voix et nous n'aurons de cesse de défendre vos intérêts ».

[28] Ces occurrences comprennent pronoms, formes conjuguées à l'impératif et déterminants possessifs.

Dans le manifeste du PSE 76 occurrences sont conjuguées à un temps de l'indicatif et représentent le PSE comme actant confirmé. Les praxèmes évoquant la lutte font écho aux praxèmes verbaux utilisés pour décrire les actes de la droite-autre et placent cette lutte au niveau du pouvoir et de sa représentation uniquement, c'est à dire entre le PPE, l'ALDE d'une part, et le PSE d'autre part.

25 | Notre famille politique, forte de sa présence dans les 28 pays, se battra pour vous assurer un avenir meilleur (manifeste PSE).

26 | Nous avons lutté (...) Nous devons continuer cette bataille (manifeste PSE).

27 | Nous lutterons sans relâche (manifeste PSE).

L'importance des verbes modaux *devoir* (neuf occurrences) et *vouloir* (neuf occurrences) attachés au *nous* exclusif dans le manifeste exprime la détermination attachée au parti. Elle marque la rupture avec les « hésitations » attribuées au PPE-UMP dans la profession de foi du PS-PRG.

À priori, la profession de foi et le spot de campagne du PS-PRG rompent avec ce découpage énonciatif, mettant en avant un même sujet collectif représenté par le *nous* inclusif. Nous ne comptons en effet aucun *nous* exclusif réservé au parti. Cependant, dans le texte, les locuteurs maintiennent la même frontière entre ceux qui sont aux affaires et ceux qui leur donnent mandat, à la différence qu'ils se posent cette fois dans le camp des électeurs. Le *nous* les incluant ainsi que l'auditoire est plus loin désigné sous le syntagme « les électeurs de gauche ». Ce *nous* est délié du parti et de son action, nommés par « la Gauche » ou « une majorité de Gauche ». L'usage de la majuscule pour nommer la « Gauche » confirme l'usage du praxème comme pseudo-nom propre représentant les sociaux-démocrates, ou plutôt une partie d'entre eux. En effet, nous retrouvons dans les outils de campagnes français, un découpage entre les espaces politiques français et européen.

Les locuteurs, avec leur auditoire, sont également et surtout déliés des victimes du tort causé par la droite-autre. Point de subjectivation, d'auto-détermination politique comme dans la révolte des plébéiens. L'auditoire représenté par le *nous* inclusif est

extérieur « aux peuples européens ». Ainsi « l'Europe entière nous regarde » ou « Comment expliquer à nos amis socio-démocrates Grecs, Espagnols et Portugais que nous avons été absents à ce rendez-vous décisif pour sortir des politiques d'austérité qu'ils subissent depuis trop longtemps? », « Comment expliquer à toute une génération de jeunes européens frappés par le chômage et la pauvreté que pour des considérations nationales, nous brisions leur espérance d'un avenir meilleur? » (profession de foi PS-PRG). Ce découpage permet sans doute aux locuteurs de présenter la situation française comme étant victime dans une très moindre mesure du tort causé par la droite européenne, et de défendre ainsi le bilan du Président français en exercice:

28 L'arrivée au pouvoir de François Hollande en 2012 a permis une première inflexion en ce sens: par sa voix et son action, le Président de la République a su montrer qu'une autre politique était possible en Europe autour de la priorité donnée à la croissance, à l'emploi et à la jeunesse (…) (profession de foi PS-PRG).

29 Si cette première inflexion fut rendue possible par la volonté et la légitimité politique du nouveau Président de la République, elle ne sera durable que si une majorité de gauche la soutient, l'amplifie au Parlement européen, et l'incarne à la tête de la Commission européenne, avec Martin Schulz (profession de foi PS-PRG).

Le spot de campagne obéit à la même scénographie énonciative durant presque toute sa durée, avec sept occurrences du *nous* inclusif : d'abord à travers l'adjectif possessif du slogan « Choisir notre Europe », ensuite dans la conclusion du spot : « pour la première fois/ nous avons le pouvoir de choisir le président de la Commission européenne/de choisir l'europe que nous VOUlons\ » ; « le vingt-cinq mai/ par notre vote/ IMPosons une nouvelle croissance\ ». Pour le reste des marques énonciatives à la première personne du pluriel, la communauté en lutte demeure le parti : « TOUS les socialistes et socio-démocrates EUROpéens ». Le spot de campagne fait également émerger dans sa conclusion un « je » - Martin Schulz - extérieur au nous des électeurs de gauche français, ces derniers étant clairement discrétisés par le « vous » utilisé comme complément d'objet indirect : « et moi je compte sur vous ».

Au sein de l'émission télévisuelle Des paroles et des actes, notre analyse doit prendre en compte la spécificité de la scène générique propre au média. Au sein de l'introduction libre laissée à Stéphane le Foll, en début d'émission, nous ne trouvons aucun *nous*. Le *je* apparait deux fois, marqué dans son opposition au *vous*, auquel il s'adresse sur un mode impératif : « changez le visage de l'europe/ redonnez une ambition à l'europe/ ». Dans la seconde partie de l'émission, son Grand Oral, il s'adresse aux électeurs à l'aide de la formule « tous ceux qui ont une conscience démocratique ». Ici, la pression directe sur le vote de l'allocutaire ne se situe plus au niveau des intérêts et des gains mutuels, comme dans le manifeste du PSE. Il joue sur l'implicite et le sous-entendu : « j'appelle tous ceux qui ont une conscience démocratique à se mobiliser ». Ainsi ne pas se mobiliser signifierait l'absence de conscience démocratique. Cette dynamique interactionnelle entre le locuteur et son auditoire est renforcée, dans l'introduction comme dans le Grand oral, par l'usage répété du pronom « chacun » (chaque « un » parmi vous), comme dans les exemples 30 et 31.

30	SLF à dix sièges près/ c'est le parlement qui bascule à gauche\ chacun doit en avoir conscience\ donc j'appelle tout le monde à aller voter\
31	SLF j'appelle (.) CHACUN (.) à voter pour les listes socialistes\ et pour martin schulz\ (Des paroles et des actes)

L'appel marque ici une textualisation en soi-même discrétisant clairement le *je* du locuteur d'une part et l'auditoire d'autre part. Il vient rompre l'identification créée précédemment entre eux. À nouveau, le parti et sa tête de liste européenne, Martin Schulz, sont posés en extériorité. Stéphane le Foll se présente ni d'un côté, ni de l'autre, mais devient plutôt une courroie de transmission entre électeurs et parti/leaders : « martin schulz (.) est un homme de terrain/ et c'est un ami de la france\> ». Cette conclusion de l'introduction de Stéphane le Foll dans Des paroles et des actes nous ramène au prisme national par lequel les élections européennes demeurent abordées.

Au sein de l'interview proprement dite, l'invité est très fortement dépendant des interventions et questions des journalistes. En effet, l'importance des marques énonciatives de personnes relève beaucoup plus de l'exercice dialogal propre à

l'interview que de la représentation monologale d'un espace politique. Nous ne comptons que deux occurrences du *nous* propre au parti. Les occurrences du *je* et du *vous* pluriel de politesse, nombreuses, renvoient toutes aux partenaires de l'échange verbal qui oppose Stephane le Foll successivement à trois interlocuteurs : David Pujadas, François Lenglet et Nathalie Saint Cricq.

Le même du PPE-UMP

Les discours de campagne de l'UMP, et surtout du PPE, font un usage plus important du *nous* inclusif, par rapport à ceux du PSE et du PS-PRG. Ce *nous* inclusif construit un sujet de conscience, un point de vue collectif. Toutefois, il ne semble pointer aucun auditoire particulier, aucune communauté. Aucun référent anaphorique ou cataphorique ne nous permet en effet de définir ce *nous*. Il s'agit d'un *nous* « totalisant » et non « oppositif » (Pottier, 2002 : 238) :

32 | *Nous voulons vivre* en toute liberté et avec dignité. *Nous ne voulons pas* contracter des dettes que *nos enfants* seront obligés de rembourser (manifeste PPE).

33 | Dans ce but, *nous devons* faire les bon choix aujourd'hui et renouveler notre sens de la solidarité (manifeste PPE).

34 | La somme des avantages que *nous apporte* l'Europe est supérieure à la liste de ses inconvénients (profession de foi UMP).

35 | MAM *nous avons besoin*/ pour/ nous protéger/ et pour défendre *nos intérêts et nos valeurs* / d'une Europe forte/ solide/ écoutée \ (spot UMP).

Ces exemples, et particulièrement le premier, ont une valeur implicite forte. Quel interlocuteur s'opposerait ainsi aux locuteurs : « nous ne voulons pas vivre en dignité. Nous voulons contracter des dettes que nos enfants devront rembourser » ? L'évidence partagée sert ainsi de prémisse à la démonstration du PPE : « Pourquoi voter pour le PPE ». Le *nous* totalisant est dans ce cadre utilisé avec une valeur prescriptive. Cette prescription est adressée à tous et à personne en particulier. Le caractère totalisant de ce *nous* est renforcé par l'absence, dans le manifeste, d'appel à action adressé à la deuxième personne du pluriel. Ainsi la question introduisant le

manifeste « Pourquoi voter pour le Parti populaire européen ? » demeure-t-elle à l'infinitif.

L'usage de ce *nous* totalisant est alterné, dans le manifeste, avec celui d'un *nous* exclusif, représentant le parti. Notons que cette alternance rend parfois difficile la distinction entre les deux entités, comme dans les trois exemples ci-dessous :

36 | *Nous* traversons déjà les frontières pour voyager, travailler, acheter et vendre. *Nous* pensons que la coopération *nous* renforcera (manifeste PPE).

37 | *Nous* ne pourrons relever les nombreux défis qu'en étant unis, et non isolés. Soit *nous* devenons plus forts ensemble, soit *nous* devenons plus faibles dans l'isolement. Cependant, *nous* ne voulons pas d'une Europe centralisée qui gère chaque détail de la vie de ses citoyens (manifeste PPE).

38 | Nous voulons nous concentrer sur ce que nous devons réellement améliorer, tous ensemble (manifeste PPE).

Ainsi dans le premier exemple ci-dessus (36), la pensée est attribuée au *nous* du parti, tandis que le premier *nous* à l'indicatif « nous traversons » et le *nous* complément d'objet direct « nous renforcera » renvoie au *nous* totalisant, qui semble correspondre aux Européens dans leur ensemble. Dans le second exemple (37), les *nous* énonçant des vérités génériques, des « états de faits », renvoient à la totalité des Européens, tandis que le *nous* de volonté renvoie au Parti populaire européen. Dans le troisième exemple (38), le premier *nous* de volonté représente le parti, tandis que le *nous* déontique renvoie à la totalité des Européens, comme nous le confirme l'emploi de l'adverbe « tous ensemble ». Cette alternance permet au locuteur d'entremêler les identités et les sujets modaux, créant une identification forte entre eux.

Le spot de campagne mêle également à plusieurs reprises pronoms suivis de l'indicatif, référant au *nous* exclusif du parti, et adjectifs possessifs renvoyant au *nous* totalisant :

39 BF *nous/ nous* voulons et devons réduire l'immigration subie\ DIMInuer/ le regroupement familial\ et PROtéger *nos* frontières extérieures\ (spot UMP)

40 AC *nous* voulons mettre en place une politique industrielle commune/ pour soutenir *nos* pme\ (spot UMP)

Dans le manifeste du PPE, l'argumentaire utilise prioritairement le *nous* tandis que l'annonce des mesures concrètes reprend le nom propre « Le Parti populaire européen » ou son acronyme « le PPE », avec vingt-quatre occurrences conjuguées. Dans le sous-corpus français, nous retrouvons cette délocution dans une moindre mesure, avec une occurrence à la troisième personne du singulier « L'UMP » dans la profession de foi, ainsi qu'une occurrence dans l'introduction de l'émission Des paroles et des actes. Le *nous* du parti domine et est particulièrement discrétisé lorsqu'il s'agit d'appuyer sur ses opinions et sa détermination. Cet appui se réalise de deux manières. Ce nous exclusif est en effet à de nombreuses reprises accompagné d'une apposition identitaire, du type *à l'UMP, nous*, comme dans les exemples 41, 42 et 43. L'effet oppositif de cette construction est d'autant plus fort qu'il est implicite. L'apposition « à l'UMP » pourrait être remplacée par « contrairement aux autres ».

41 A l'UMP, nous voulons réformer la France pour peser en Europe (profession de foi UMP).

42 JFC a l'ump/ grand parti de droite/ et de centre droit/ (spot UMP)

43 JL a l'ump nous pensons que l'union européenne doit cesser de s'élargir sans fin\ (spot UMP).

Dans le spot de campagne, le *nous* exclusif représentant le parti est aussi marqué par un usage accentué dit « spécificatif » (Pottier, 2002 : 238), du type *nous, nous + verbe* :

44 BF *nous/ nous* voulons et devons réduire l'immigration subie\ (spot UMP)

45 MAM nous nous voulons/ avoir une politique diplomatique/ et une

défense européennes/ réelles/ et dignes de ce nom\ (spot UMP)

Emilia Hilgert et Silvia Palma nomment cet usage du nous « contrastif prédicatif » (2014 : 4), dans la mesure où un double contraste est introduit avec l'autre, par le pronom accentué d'une part, par le prédicat d'autre part, dont il est sous-entendu qu'il n'est pas partagé par l'autre. Ainsi conclut la profession de foi de l'UMP : « Et nous sommes les seuls à porter ce projet réaliste et concret ». Ce nous contrastif rejoint un marquage d'ensemble fort de l'opposition entre les deux partis.

6.1.3 **Le marquage de l'opposition**

Au sein du manifeste du PSE, sur 76 occurrences du *nous* comme sujet d'un verbe conjugué à l'indicatif, 43 sont au futur simple, avec entre autres : « nous nous battrons », « nous promouvrons », « nous mettrons en place », « nous introduirons », « nous accorderons la priorité à », « nous ferons en sorte de », « nous réduirons », etc. L'alternance entre le passé-composé attribué à la droite-autre et le futur simple attribué au PSE marque l'antinomie et la perspective du changement entre majorité de droite et majorité de gauche (entendue comme le PSE uniquement, à l'exclusion des autres partis de gauche). Cette opposition est renforcée par l'usage typographique du caractère gras (remplacé ci-dessous par l'italique), visant à mettre en valeur l'énoncé au futur, celui du changement.

46 La politique d'austérité *a causé* l'effondrement de nos économies et a pénalisé ceux qui n'étaient pas responsables de la crise. *Pour créer des emplois et relancer l'économie, nous accorderons la priorité à l'innovation, à la recherche, à la formation et à la mise en œuvre d'une politique de réindustrialisation de pointe* (manifeste PSE).

47 Les citoyens européens ont payé pour les erreurs et l'irresponsabilité d'un secteur financier non réglementé (…). *Nous ferons en sorte que plus jamais les citoyens en fassent les frais* (manifeste PSE).

48 Les politiques néolibérales mises en place par la droite ont réduit les aides qui permettaient aux citoyens de rebondir après une période difficile. *Nous nous battrons pour faire en sorte que l'Europe ne laisse*

> *aucun citoyen au bord du chemin* (manifeste PSE).

Ainsi, l'adverbe présent *aujourd'hui* marque-t-il un point de rupture entre passé et présent. C'est également le cas dans le spot de campagne du PS-PRG :

> 49 PB aujourd'hui/ l'europe est à un: tournant de son histoire\
>
> 50 VR aujourd'hui/ par notre vote/ nous avons le pouvoir d'imposer une nouvelle direction/ pour une nouvelle croissance\ (spot PS-PRG).

Le Parti populaire européen étant déjà majoritaire au Parlement européen sous la législature précédente, et le président sortant de la Commission européenne, José Manuel Barroso, en étant issu, l'évocation de la rupture est moindre. L'opposition se joue plutôt sur la défense de son bilan : « Tandis que d'autres discouraient, nous avons agi » (manifeste PPE). Outre l'opposition au niveau textuel entre arrière-plan (imparfait) et premier plan (action au passé composé), l'usage contrastif de ces deux temps marque une opposition dans la représentation du temps, entre progression et non-progression (Barceló et Bres, 2006). Du fait de sa non-incidence, l'imparfait saisit le procès en cours et l'inscrit sur une pente descendante, et puisqu'il n'a ni borne initiale, ni borne terminale, il donne une représentation du temps en non-progression : « en ne marquant pas la borne finale du procès, ce temps laisse la porte ouverte... à ce que l'évènement, perçu à un point de son cours comme passé, continue au *nunc* » (*Ibid* : 47). Le procès en cours est de type *activité* et le verbe « discourir », associé à l'imparfait, contribue à renforcer cette impression de surplace. Par opposition, le passé composé est associé à l'action : « nous avons agi ». Le verbe « agir » est de plus un verbe d'*accomplissement*. L'adverbe « tandis que » met ces deux procès et ces deux modes de temporalité en confrontation. En fait, l'opposition entre gauche et droite se déroule non pas sur un axe temporel mais en synchronie, sur un axe spatial opposant les institutions majoritairement à droite et les états dont les gouvernements sont étiquetés socialistes :

> 51 Nos politiques ont enrayé la crise. Les stratégies des partis concurrents consistant à dépenser maintenant et à payer plus tard ont non seulement causé la crise, mais font aussi courir le risque d'une nouvelle crise

(manifeste PPE).

Dans l'exemple 51, aucun adverbe ou ligateur ne vient articuler l'opposition. Cependant, la répétition du signifiant « crise », « enrayée » d'un côté, « causée » de l'autre, permet à la parataxe de jouer un effet de contraste (Béguelin, 2010 : 14-15). Au sein du corpus de l'UMP, nous retrouvons également un usage répété du l'adverbe d'opposition « plutôt que » :

52 PB Nous voulons une Europe des solutions et résultats plutôt que des problèmes et des échecs (profession de foi UMP).

53 Nous voulons une Europe des cercles où les nations avancent à deux ou trois, par exemple sur le nucléaire ou la défense, *plutôt* qu'une Europe sclérosée qui ne décide de rien à 28 ! (profession de foi UMP)

Notons que la profession de foi utilise également à de nombreuses reprises la comparaison par simple juxtaposition[29] avec ellipse du connecteur (« il y a »/« il y a » ; « nous voulons »/ « nous ne voulons pas »), entre sa représentation de l'Europe gouvernée par la gauche et sa vision idéale de l'Europe telle qu'elle serait gouvernée par la droite, autrement dit avec un duo de chefs d'états franco- allemands à droite. Au sein de la même profession de foi, l'opposition entre l'autre PSE-PS-PRG et le même PPE-UMP est représentée par la caractérisation de deux Europes. Nous retrouvons l'usage de cette antonomase dans l'ensemble de notre corpus français.

L'antonomase est un trope qui consiste à utiliser un nom commun comme nom propre, ou inversement, comme c'est le cas ici avec le nom propre Europe, à utiliser un nom propre comme nom commun (Fontanier, 1977 : 95). Le début du spot du PS-PRG actualise le praxème « Europe » avec l'article défini « l' ». Le contexte nous

[29] Audrey Roig a montré la faiblesse heuristique des notions de *juxtaposition,* de *parataxe* ou d*'asyndète* et les difficultés de leur définition, qu'on les appréhende comme phénomène morphologique ou syntaxique (2019). Ces notions n'apportent aucun complément aux valeurs de subordination (incidence d'un segment sur l'autre) ou de coordination exprimées avec ou sans ligateur. Convaincue par sa démarche, nous choisissons malgré tout d'utiliser ces termes, en raison de leur usage majoritaire.

permet d'inférer que le nom propre désigne, dans une acception restreinte, l'Union européenne comme objet singulier et indivisible, dans l'intégralité de sa substance.

54	PLC	l'europe/depuis son origine/ porte en elle deux promesses\
	GP	elle a rempli sa première promesse en instaurant la PAIX/ la démocratie/ l'état de droit\
	PB	aujourd'hui/ l'europe est à un: tournant de son histoire\ et ses peuples/ l'exhortent/ .h à tenir sa deuxième promesse\ (spot PS-PRG)

Le schéma ci-dessous permet de rendre compte de l'actualisation maximale posée par le nom propre « Europe » au singulier, précédé de l'article défini.

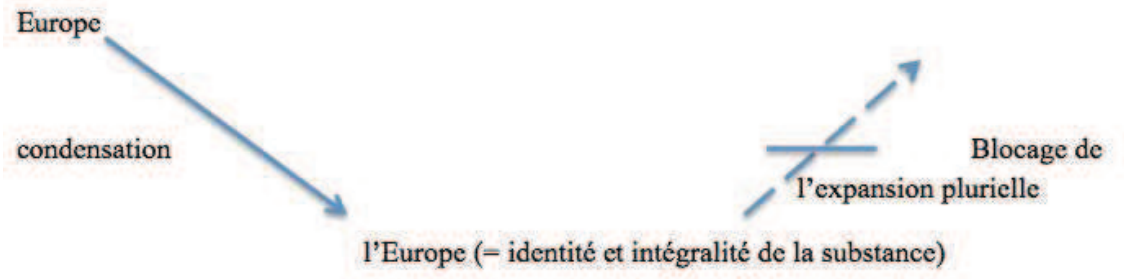

Fig. 15 : L'articulation du nom propre : le défini.

L'article défini présuppose également un gel du sens puisque, comme le rappelle Audrey Roig, l'article défini est « *en principe*[30] employé lorsque l'interlocuteur peut identifier complètement et sans encombre l'individu » (2010 : 127). L'enchaînement direct, au sein du spot, avec l'usage d'un article indéfini (55) peut donc surprendre l'allocutaire. En effet, « l'indéfini, en ce comprise la forme *du*, en revanche, est *généralement* utilisé lorsque l'énonciateur sait que le récepteur ne sera pas en mesure de sélectionner d'emblée une entité particulière, mais seulement un individu (un, du) ou un lot (des) comme représentant(s) d'un ensemble plus large composé d'entités identiques » (Ibid). S'écarter du principe de coopération gricéen [31] vise ici

[30] L'auteure insiste sur les termes « en principe ».

[31] Selon la pragmatique de Paul Grice, les locuteurs engagés dans un échange conversationnel suivent un principe de coopération qui permet à l'interlocuteur d'interpréter les messages contenus dans

à produire d'autres effets de sens. Par l'usage de l'antonomase, les locuteurs font de cette Europe intégrale, une catégorie regroupant divers exemplaires, ici au moins deux : l'Europe de la droite et l'Europe de la gauche, définie par Isabelle Thomas :

55 | IT celle d'une europe de protection/ d'une Europe sociale\ d'une europe de croissance et de prospérité/ et d'emploi\ (spot PS-PRG)

Dans ce cas, le praxème Europe est utilisé comme nom commun.



Fig. 16 : L'articulation du nom propre : l'indéfini.

La profession de foi de l'UMP utilise le même procédé :

56 | *Il y a ainsi une Europe que l'on aime* et qu'il faut préserver, celle qui a durablement construit la paix sur les ruines d'une terre déchirée par les haines fratricides, celle qui travaille à la prospérité avec des grandes réalisations comme Ariane, Airbus, Iter, la PAC, celle qui se met au service de ses citoyens avec Erasmus ou la libre circulation. *Il y a une Europe que nous n'aimons pas et que nous voulons changer*, celle de la bureaucratie tatillonne, de la technocratie lointaine, des frontières poreuses de l'espace Schengen, de l'élargissement sans limites, de la politique de défense absente, de la diplomatie inaudible (profession de

l'énoncé du locuteur et au discours d'avancer. Ce principe se décline en quatre maximes conversationnelles, de quantité, de qualité, de relation et de manière ou modalité (1975).

> foi UMP).

L'antonomase inverse sert ici à créer une frontière entre ces deux visions. Il n'y a pas qu'une Europe mais deux Europes, celle de gauche « sclérosée » ; « de la bureaucratie tatillonne, de la technocratie lointaine, des frontières poreuses de l'espace Schengen, de l'élargissement sans limites, de la politique de défense absente, de la diplomatie inaudible », l'Europe « des problèmes et des échecs ». Celle de la droite, « une Europe des solutions et résultats ». Le présentatif *il y a* donne une modalité descriptive aux énoncés et contribue à les objectiver.

Au sein du spot de campagne de l'UMP comme au sein du manifeste du PSE, la discrimination des deux Europes en opposition est moins explicite. Le spot de campagne n'introduit qu'une seule de ces deux Europes, celle pour laquelle les électeurs sont appelés à se mobiliser : « nous voulons une europe qui soutient ses entreprises/ ses agriculteurs/ (...) nous voulons une europe qui offre des perspectives/ » (spot UMP). Cette énumération épanaphorique sous-entend cependant bien l'existence alternative d'une Europe qui ne soutient pas ses entreprises, qui n'offre pas de perspectives. De la même manière, en titrant ses priorités « Une union qui avance » ; « Une union qui protège » ; une Union qui agit », le PSE sous-entend l'existence alternative d'une union qui n'avancerait pas, ne protègerait pas, n'agirait pas, faisant ainsi écho à la caractérisation de la droite dans le corpus du PS-PRG. Explicites ou implicites, ces mises en opposition respectives de deux Europes placent les électeurs face à un ultimatum. Dans la profession de foi du PS-PRG, cet ultimatum est renforcé par la formulation de la condition introduite par la négation *ne* + *indicatif* + *que si*.

> 57 Si cette première inflexion fut rendue possible par la volonté et la légitimité politique du nouveau Président de la République, *elle ne sera durable que si* une majorité de gauche la soutient, l'amplifie au Parlement européen, et l'incarne à la tête de la Commission européenne, avec Martin Schulz. *A l'inverse*, elle serait dangereusement compromise si le scrutin de dimanche donnait une nouvelle fois une majorité à la droite en Europe (profession de foi PS-PRG).

La profession de foi avertit le lecteur : « mesurons bien l'enjeu qui est devant nous » ; « notre responsabilité est immense ». Du côté de l'UMP, le chemin à suivre est également unique, avec l'usage du tour restrictif *c'est seulement ainsi que* :

> 58 Alors ce 25 mai, votez et faites voter en masse pour l'UMP ! *C'est seulement ainsi que* vous pourrez de nouveau manifester votre exaspération face à François Hollande et poser les pierres d'une nouvelle Europe efficace au service des citoyens, où la France sera plus forte et plus respectée (profession de foi UMP).

Ainsi, dans les discours PPE-UMP et PSE-PS-PRG, l'antagonisme est bien présent et l'autre clairement désigné. Cet antagonisme est cependant représenté sur un espace concurrentiel et institutionnel, non idéel. L'ethos et le *leadership* des candidats, qui est essentiellement un ethos de parti, ne se construit pas sur le charisme personnel et une représentation du monde différenciée, mais sur la performance, l'efficience et la discipline. Il n'est plus question que d'un « « appareil » étatique qui revêt l'aspect d'une « machine » administrative et juridique à gérer au mieux, comme une « organisation » qui n'est pas substantiellement différente d'une entreprise » (Monod, 2012 : 43-44). Aucun sujet politique collectif n'a de raison d'être, et donc d'être représenté. L'agonisme dont il serait porteur menacerait justement la légitimité des candidats-gouvernants.

6.2 La neutralisation de l'agonisme propre au politique

Dans les sous-corpus PSE-PS-PRG et PPE-UMP, le corps social apparaît essentiellement comme une collection d'individus délocutés, exclus de la lutte entre partis. Cette lutte entre partis trouve paradoxalement ses fondements dans l'évanouissement du conflit politique.

6.2.1 **Des citoyens agis, exclus de l'opposition entre partis**

Des citoyens en non-personne

Au sein des discours analysés, le *vous* de l'auditoire-électorat, appelé à l'action par le vote, demeure minoritaire. La communauté citoyenne se trouve quant à elle délocutée de cette relation *nous-vous*, et rejetée en non-personne. Les discours PS-PRG français mobilisent le praxème pluralisé « peuples », historiquement largement mobilisé par la gauche, et ciblent la jeunesse. Au sein du manifeste du PSE, le syntagme « peuple(s) » n'apparait par contre pas une fois et est remplacé par « citoyen(s)». Les signifiants utilisés pour désigner les Européens sont particulièrement vagues, accompagnés d'adjectifs indéfinis tels que *aucun* ou *tous* : « les Européens, femmes et hommes » ; « les citoyens » « qu'aucun citoyen » ; « tous les citoyens » ; « 27 millions d'Européens ». La chaîne d'équivalence se trouve encore étendue avec « les citoyens européens, la société civile et les partenaires sociaux ». Nous sommes face à une collection d'individus dont il est possible de concilier les intérêts. La communauté politique ne se construit plus dans la division. Le but des locuteurs est de « faire en sorte que l'Europe ne laisse aucun citoyen au bord du chemin » (manifeste PSE). La société n'est plus inégalitaire. Il y a simplement ceux qui sont dedans et ceux qui sont dehors.

Le secteur financier est dans un premier temps associé à l'autre - la droite - avec « un secteur financier non réglementé », pour lequel l'usage de l'article indéfini pose en expansion la possibilité d'autres secteurs financiers. Il devient ensuite « le secteur financier », pleinement singularisé, partenaire du projet du PSE au même titre que tout citoyen. Il faut donc « l'obliger à assumer sa part de contribution à la société », de la même manière que « les emplois que nous créons doivent permettre aux citoyens de participer à l'économie sur un pied d'égalité » (manifeste PSE).

Au sein du manifeste du PPE, les catégories mobilisées sont les mêmes que dans le manifeste du PSE. « Tous les Européens », « tous les citoyens » sont désignés, avec une attention particulière sur les « jeunes » et les « générations futures ». Cette sous-spécification visant les jeunes n'est cependant pas assumée jusqu'au bout, comme dans l'exemple 63 : « Les jeunes, *ainsi que* tous les citoyens européens,

doivent pouvoir à nouveau envisager leur avenir avec confiance ». La conjonction de coordination *ainsi que* vient former une chaîne d'équivalence qui ne priorise aucun des éléments articulés ensemble. Leur relation demeure une simple relation de contiguïté.

Les discours français de l'UMP viennent quant à eux plus clairement restreindre et caractériser ces citoyens destinataires de leurs politiques, par deux mouvements. Le premier réduit l'auditoire par le prisme national : « le peuple de France » / « les françaises et les français » / « les français ». La discrétisation de la France et de l'Europe est consacrée par le slogan de l'UMP : « Pour la France, agir en Europe ». L'Europe apparaît comme un souhait dépendant de l'intérêt de la France.



Fig. 17 : Affiche électorale de l'UMP. « Pour la France, agir en Europe ».

Repris sur les affiches de campagne, le slogan présente le verbe agir à l'infinitif, sans sujet grammatical. L'auditoire doit reconstruire lui-même cette relation. Comme le rappellent Micheli et Pahud, « c'est le contrat de communication du slogan qui détermine l'action à suppléer » (2012 : 96) : dans ce cas, le vote UMP.

La restriction de l'auditoire de l'UMP, dans le spot de campagne se fait deuxièmement à travers la chaîne épanaphorique introduite par la relative *qui* + *vouloir* :

> 59 MAM nous voulons une europe qui offre des perspectives/ à toutes celles et tous ceux qui veulent créer/ qui veulent se former/ qui veulent travailler/ qui veulent progresser/ qui veulent avancer\ (spot UMP)

Cette répétition n'a pas de visée informative et la locutrice aurait pu s'en passer, avec une structure de type : « nous voulons une europe qui offre des perspectives/ à toutes celles et ceux qui veulent créer/ se former/ travailler/ progresser/avancer\ ». La réitération de cette expression de la volonté contribue, comme dans le cas des structures épanaphoriques analysées dans les discours du PSE-PS-PRG, à créer un lien de dépendance entre les différents éléments cités. Elle permet aussi à la locutrice d'implicitement discriminer, parmi les citoyens, ceux qui seraient méritants des perspectives offertes par l'Europe. Nous retrouvons ainsi la topique de la méritocratie, valeur traditionnellement attachée à la droite. Mais en dehors de cette volonté qui leur est prêtée par les locuteurs, il semble bien que ces Français ne soient, pas plus que les autres, mis en situation d'être agent politique.

Les citoyens, des objets agis

Au sein du corpus PSE-PS-PRG, lorsqu'ils sont sujets grammaticaux, les citoyens sont généralement accompagnés d'un programme phrastique en être les sortant de toute relation actantielle.

> 60 27 millions d'Européens *désireux de* travailler *sont dans l'incapacité de* trouver un emploi (manifeste PSE).

L'adjectivation du verbe désirer renforce dans cet exemple (60) le statut d'inactant des citoyens. Dans la plupart des autres occurrences, ils sont complément d'objet direct ou indirect. Cela reflète l'ensemble du corpus PSE-PS-PRG, au sein duquel les « citoyens » ne sont pas des sujets actants mais toujours des objets agis. Ainsi sont-ils victimes des politiques de droite :

61 | la droite en Europe, c'est-à-dire à une politique qui éloigne depuis trop longtemps les peuples du rêve européen (profession de foi PS-PRG).

Ainsi sont-ils bénéficiaires des politiques de gauche, entendues comme celles du PSE-PS-PRG : « nous protégerons les droits et le bien-être des enfants et nous veillerons à ce qu'aucun citoyen ne se voit refuser (…) » ; « des politiques économiques et fiscales, qui tiennent compte de l'impact social de ces décisions *sur* les citoyens » ; « les solutions les plus avantageuses *pour* les citoyens » ; « *pour* cette génération et la suivante » ; etc (manifeste PSE).

La modalité déontique est également fortement présente :

62 | Les Européens, femmes et hommes, *doivent avoir* un emploi décent qui leur permette d'avoir une bonne qualité de vie (manifeste PSE).

63 | Les jeunes, ainsi que tous les citoyens européens, *doivent pouvoir* à nouveau envisager leur avenir avec confiance (manifeste PPE).

Dans ces exemples (62 et 63), les locuteurs utilisent un programme phrastique en *faire 2* (voir *supra*, p. 214), montrant clairement la pesée de l'autre sur le faire. La modalité déontique exprime une situation de nécessité, mais cette nécessité pour les citoyens demeure soumise à la seule action de la formation politique[32]. C'est encore plus clair lorsqu'ils redeviennent complément d'objet, comme dans l'exemple suivant : « Les emplois que nous créons doivent permettre aux citoyens de participer à l'économie sur un pied d'égalité » (manifeste PSE).

[32] Le tour « doivent pouvoir » associe la prescription et la permission. La phrase sans le verbe pouvoir fonctionnerait sur un plan grammatical et ferait sens : « Les jeunes, ainsi que tous les citoyens européens, *doivent ~~pouvoir~~* à nouveau envisager leur avenir avec confiance ». La signification et la portée juridique de l'énoncé serait tout autre, comme le précise Georg Henrik von Wright qui différencie en anglais les termes *right* (devoir pouvoir) et *claim* (devoir). *Devoir*, seul, garantit l'accès effectif au droit car dans ce cas, « les destinataires de la prescription à portée étroite se voient contraints de rendre les personnes « capables » d'exercer leur droit – en d'autres termes, se voient placés sous l'obligation de faire en sorte que le *may* permissif se double, sauf obstacle rédhibitoire, d'un *can* de possibilité « naturelle » » (Dominicy, 2012 : 9).

Finalement, le seul moment où l'auditoire est mis en situation d'être agent, cette actancialité reste subordonnée à la volonté des locuteurs : « nous voulons que vous, en tant que citoyens et en tant qu'électeurs, repreniez les commandes » (manifeste PSE). Le syntagme verbal « nous voulons » (incluant « nous souhaitons » et « nous aspirons à ») est ainsi utilisé à neuf reprises dans le manifeste du PSE, à sept reprises dans le manifeste du PPE.

Dans le schéma actantiel, le sujet est l'actant « qui est doté de la modalité du vouloir (qui est sujet d'un désir) et qui vise dans son fonctionnement l'obtention d'un objet (objet du désir) » (Memmi, 1986 : 48). Dans notre corpus, l'auditoire n'est que le destinataire de l'action du sujet – le parti :

64 | En mai, grâce à votre vote, lors des élections européennes, nous pourrons bâtir l'Europe que vous êtes en droit d'attendre (manifeste PSE).

65 | Nous voulons que tous les Européens soient fiers de ce que nous avons accomplis (manifeste PPE).

Cet auditoire devient même souvent un simple adjuvant dans la quête électorale: « nous avons besoin de votre soutien, de votre aide, de votre voix » (manifeste PSE). Ainsi est-il placé face à un ultimatum adressé à tous et à personne en propre :

66 | La seule manière de changer la majorité de droite dans l'union est de voter pour les socialistes (manifeste PSE).

67 | MS et moi je compte sur vous \ (spot PS-PRG)

68 | JFC dimanche vingt-cinq mai/ un seul jour/ un seul tour/ un seul vote\ pour la France/ agissez EN europe/ VOTEZ/ pour les candidats de l'ump\ (spot UMP)

Les identités gauche/droite en opposition flottent au-dessus d'une société décrite comme une masse atomisée de citoyens. Le terrain de la domination et de la lutte est, quant à lui, réservé à la compétition entre candidats à la gouvernance et cette lutte ne s'inscrit dans aucun horizon politique.

6.2.2 **Un temps non habité**

L'horizon d'attente propre à la subjectivation politique suppose la mise en représentation d'un écart, logé dans un « futur-rendu-présent (vergegenwärtige Zukunft), tourné vers le pas encore » (Ricœur, 1985 : 376). Les moments hégémoniques fonctionnent comme étapes et comme rappels de ce « pas encore ». Dans le discours des locuteurs du PSE et du PPE, l'écart disparait et le monde est décrit de manière objectivante et naturalisante :

69	Dans un monde globalisé et en pleine mutation, secoué par des conflits et confronté à des inégalités croissantes (manifeste PSE).
70	À une époque où nous sommes de plus en plus inquiétés par des menaces mondiales telles que le terrorisme international, la prolifération des armes, les États à la dérive, le changement climatique, les catastrophes naturelles et la migration de masse, l'UE doit réaffirmer ses valeurs aux yeux du monde et faire tout ce qui est en son pouvoir pour les défendre et les promouvoir (manifeste PPE).

Les deux exemples ci-dessus (69 et 70) jouent sur l'effacement énonciatif et le présupposé. Ils mobilisent ainsi l'évidence comme argument d'autorité (Guibert, 2007 ; 2015b). Cet argument repose sur un phénomène double d'engagement et de désengagement du locuteur-énonciateur.

> Engagement, puisque l'on cherche à imposer une proposition contre une autre proposition qui lui préexiste d'une manière ou d'une autre. Désengagement, puisque l'on fait comme si on n'énonçait pas son opinion personnelle mais celle de tout le monde […]. (Ali Bouacha cité par Micheli et Pahud, 2012 : 98).

Les énoncés introduits par les introducteurs circonstanciels spatiaux « dans un monde » (69) ou temporels « à une époque où » (70), sont en effet posés comme connus et validés par tous. Guilbert les nomme des « introducteurs autoprobants (IAP) », qu'il définit selon trois niveaux. L'IAP est :

- au niveau syntaxique (combinaison des signes), un élément qui peut être préposé linguistiquement ou inséré discursivement dans l'énoncé ;
- au niveau sémantique (attribution d'une signification aux signes), une forme de didacticité rappelant/installant un cadre générique ou un ancrage déictique ;
- au niveau pragmatique (utilisation des signes par les sujets), l'autovalidation d'un positionnement par présupposition d'un consensus pour faire savoir et/ou faire faire (Guilbert, 2015b : 94).

L'IAP et la proposition qu'il introduit servent, dans les deux exemples, à argumenter la proposition suivante qui constitue l'élément nouveau, le seul soumis à l'approbation de l'allocutaire. Dans l'exemple 70, « l'UE doit réaffirmer ses valeurs (...) ». La force du présupposé réside dans le fait que « si l'énoncé présente comme admise la proposition qu'il s'agit justement de démontrer, l'introducteur a ceci de différent de la pétition de principe qu'il ne présente pas lui-même la proposition mais pose un cadre indépassable dans lequel celle-ci vient s'inscrire » (*Ibid* : 89). L'IAP « dans un monde globalisé » pose la « globalisation », qui demeure ici en pleine intéroceptivité, comme une voie inévitable : « celui qui qualifie la solution qu'il considère comme la meilleure d'unique solution, opère une transposition du jugement de valeur au jugement de fait. » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, cité par Guilbert, *Ibid*).

Le travail sur l'objectivation et l'évidence du propos tient également, dans ces exemples, à l'absence de verbe conjugué. La phrase nominale, dans le cas du PSE (69), ou passive et sans agent confirmé, dans le cas du PPE (70), tendent ainsi à annuler toute tension narrative et ont pour effet de transformer la praxis en mythe (Lafont 1991). En outre, dans le cas de l'exemple 69, l'absence de marquage de la temporalité plonge le spectacle linguistique ainsi créé dans une omnitemporalité. Dans le cas de l'exemple 70, le terme « époque », s'il faisait l'objet d'une caractérisation ou sous-spécification, pourrait amorcer une discrétisation du temps, avec un marquage fort de subjectivité (Caianiello, 2009). Le terme est en effet largement utilisé, par les historiens et plus largement dans les sciences humaines, pour organiser l'expérience commune du temps (Bacot, Douzou et Honoré, 2008). Cependant, dans le cas présent, le praxème fonctionne seul. L'article indéfini et

l'absence de praxème qualificatif rendent difficile sa spécification et lui ôtent son rôle potentiel de chrononyme (*Ibid*). Certes, le praxème est caractérisé par la proposition relative introduite par *où*. Cette dernière s'ouvre cependant sur une chaîne énumérative de procès à nouveau nominalisés. Ce lien est créé dans et par le discours et la chaîne formée est incarnée par le praxème « menaces ». L'énumération se trouve ouverte par l'ajout de l'adjectif *telles que*. Il est donc toujours possible d'y articuler d'autres éléments.

L'époque menaçante ainsi décrite ne connaît pas de borne temporelle, ni initiale, ni finale. Elle perd son caractère d'organisateur du temps et de l'expérience. Comme le rappelle Guilbert, c'est la force de l'IAP, en assimilant réalité subjective et ancrage déictique, que de produire « une autodonation qui établit une vérité sans explication, dans l'ipséité et la simultanéité » (Guilbert, 2015b : 90)

Les locuteurs de l'UMP font de nombreuses références à un passé idéalisé mais celui-ci se retrouve mis hors du temps du récit et de l'action. Il est patrimonialisé (Hartog, 2012). Ainsi, lors de l'émission Des paroles et des actes, lorsque Jean-François Copé est invité, au même titre que les autres candidats, à illustrer « sa conviction européenne » par un objet, il le fait au moyen d'une photo représentant Charles de Gaulle et Konrad Adenauer. Le spot de campagne de l'UMP fait quant à lui défiler sur un même plan les photos des duos de dirigeants allemands depuis Charles De Gaulle et Konrad Adenauer jusqu'à Nicolas Sarkozy et Angela Merkel. L'une de ces photos rompt avec la présentation de la série en ne montrant que les mains des dirigeants, non plus leurs visages. Elle représente le duo formé par Helmut Khôl et François Mitterrand, le seul Président socialiste que la France ait connu pendant la cinquième république, avant l'élection de François Hollande en 2012. L'élément susceptible d'introduire une rupture dans ce passé-présent synchronisé, est simplement éludé.

Dans le manifeste du PSE, nous sommes face à un présentisme accentué par un programme phrastique en *être* : « 7 millions d'Européens désireux de travailler sont dans l'incapacité de trouver un emploi, dont un quart de jeunes. 120 millions d'Européens sont au niveau ou en-deçà du seuil de pauvreté ». De la même manière, le passé est représenté essentiellement de manière factuelle et descriptive, par

l'emploi du passé-composé : « a causé », « a pénalisé », « ont payé », « a coûté ». Ainsi, « les énoncés rendent compte d'événements et de situations sans passer par le filtre d'un sujet de conscience distinct du locuteur au moment de l'énonciation » (Sthioul, 2000 : 81). Les locuteurs ont fait le choix du passé composé dans une fonction narrative, malgré la faible narrativité de ce temps. Avec le passé composé, « la narration ressemble davantage à une juxtaposition d'états coupés les uns des autres qu'à un enchaînement d'actions solidaires » (Kaempfer et Michelli, 2005), comme le montrent les extraits ci-dessous :

71 L'arrivée au pouvoir de François Hollande en 2012 *a permis* une première inflexion (...) le Président de la République *a su montrer* qu'une autre politique était possible en Europe (...) Il *a également convaincu* nos partenaires européens de la nécessité de maîtriser la finance (...). Il *a aussi permis* à l'Europe (...) (profession de foi PS-PRG).

72 Des membres de notre parti *ont été* les pères fondateurs de ce formidable projet d'unification (…) En 2009 et 2010, les gouvernements dirigés par le PPE *ont réagi* de manière rapide et décisive pour éloigner l'Europe du précipice. En 2011 et 2012, nous *avons préservé* la zone euro et jeté les bases de la relance économique (…) Pendant la crise, le PPE *a montré* qu'il était le parti du gouvernement responsable. *Tandis que d'autres discouraient, nous avons agi*. Nos politiques *ont enrayé* la crise (manifeste PPE).

Cependant, l'usage du passé composé, s'il peine à donner sens à la chaîne d'événements ainsi juxtaposés, tient son effet discursif dans sa valeur d'accompli du présent et de résultat au présent : « on considère davantage ses effets sur l'actualité du locuteur que son lien temporel et/ou causal avec d'autres procès » (Kaempfer et Michelli, 2005). L'introduction du passage repris dans l'exemple 72 est d'ailleurs au présent : « Aujourd'hui comme chaque jour, nous oeuvrons pour sortir l'Europe la crise ». L'expression « aujourd'hui comme chaque jour » donne une double indication, à la fois comme présent d'énonciation temporel (« aujourd'hui ») et comme présent d'habitude omnitemporel (« chaque jour »). Le PPE entend jouer sur la continuité de son action, en raison de la présence déjà majoritaire du PPE au sein de l'hémicycle. Au niveau national, le contexte est différent, puisque la France est

alors sous la présidence de François Hollande. Le spot de campagne de l'UMP utilise donc l'univers de référence de la rupture. Il s'agit pour le parti de « sanctionner », « réformer », « changer ». Cependant, cet agir demeure à nouveau bloqué en présent, tout comme dans le spot de campagne du PS-PRG. Le futur y est remplacé par le déontique de nécessité et les verbes modaux exprimant la volonté au présent de l'indicatif, ou encore par des locutions adverbiales exprimant le but, comme dans les exemples suivants :

73 « pour vous assurer un avenir meilleur » ; « pour défendre une Europe forte, démocratique et socialement juste » ; « pour créer de l'emploi » ; « afin qu'elle (la garantie jeunesse) soit efficace » ; « pour créer des emplois et relancer l'économie » ; « pour gérer la dette publique en Europe » ; « afin que les avancées extraordinaires réalisées dans les laboratoires et les universités puissent déboucher sur la création d'emplois pour les travailleurs européens » ; etc. (manifeste PSE)

74 MS pour une Europe plus sociale\ une Europe qui protège/ une europe moderne\ » (spot PS-PRG)

Le remplacement de l'action future par le but a pour même effet « d'écraser en quelque sorte à l'intérieur du sémème la tension propre au procès » (Lafont 1991 : 142). En substantif « la tension n'a plus de visée. Elle meurt (...) Mais cet écrasement ne fait pas que le nom d'action puisse inscrire sa représentation en spatial, en particulier sur l'image d'espace extérieur. Il reste bloqué en deçà du discret, en deçà du singulatif » (Ibid.). Or l'importance de la représentation dynamique de l'espace-temps suppose d'y inscrire l'agir, en ascendance :

> Le récit donne sens (signification) parce qu'il donne sens (direction ascendante). Si le récit façonne une identité dynamique du sujet, c'est qu'il est un modèle de mise en ascendance du temps dont se construit le sujet. Par l'acte énonciatif (temps racontant), le temps qui emporte et introduit l'altérité est inversé en temps du désir en quête de réalité : le temps ascendant de l'agir (Bres, 1994 : 176).

En supprimant la tension propre au procès et à ses actants, ces procédés discursifs ont pour effet de neutraliser les oppositions. Au sein du spot de campagne du PS-PRG, l'usage de l'antonomase « une Europe » est accompagné d'une caractérisation sur un mode nominal, énumératif : « d'une europe de protection/ d'une europe sociale\ d'une europe de croissance et de prospérité/ et d'emploi\ ». Le spot est en effet construit sur l'énumération, non pas d'actions, mais d'objectifs ou de formules thématiques, comme dans l'extrait ci-dessous :

75	EM	industrie d'avenir/ économie numérique/ économie VERTE/ transports propres/ agriculture RAISonnée\ transition énergétique\ doivent être au cœur de nos politiques\ ce sont les emplois de DEMAIN/ en hexagone/ COMME en outre mer\ (spot PS-PRG)

Considérées comme des résultats à atteindre, les formules sont sujets grammaticaux et actants confirmés de cette phrase déontique. L'action du parti est, quant à elle, absente. Certes, la répétition du slogan « pour une nouvelle croissance » a pour effet de marquer une rupture entre politiques de droite et politiques de gauche: « VR aujourd'hui/ par notre vote/ nous avons le pouvoir d'imposer une nouvelle direction/ pour une nouvelle croissance\ ». Celle-ci demeure cependant peu caractérisée et à nouveau, enfermée dans le présent non tensif. Martin Schulz conclut par un verbe à valeur essentiellement déclarative, au présent : « je m'engage pour une Europe plus sociale\ une Europe qui protège/ une europe moderne\ » (spot PS-PRG).

Pour le PSE, les balises temporelles de la présente campagne sont claires. Elles correspondent à la législature en cours et à la suivante : « Pendant ces cinq années de domination des conservateurs au sein de l'UE » ; « Avec ces 10 projets, nous, socialistes, sociaux-démocrates, travaillistes, démocrates et progressistes, changerons l'Europe au cours des cinq prochaines années ».

Le manifeste du PPE mobilise le futur de l'indicatif pour énoncer les « engagements » du Parti et ce, à neuf reprises Ces verbes au futur simple sont cependant associés à des énoncés très généraux, déliés entre eux, et déliés des évènements relatés précédemment au passé composé : « Le PPE équilibrera les principes de liberté et de solidarité » ; « le PPE sera le défenseur d'un marché

énergétique européen » ; « le PPE créera des conditions favorables à (...) », etc. La liste ainsi juxtaposée d'actions futures ne trouve source dans aucun conflit intégrateur, lequel opposerait des chaînes d'équivalence adversaires.

6.2.3 **Déconflictualisation des enjeux et fonction managériale du parti**

La « justice sociale » et le « progrès social », signifiants clés et univers de sens historiques de la gauche font, dans le discours des locuteurs du PSE, l'objet d'un défigement discursif progressif. Le « progrès » est utilisé seul, puis remplacé par l'innovation, dont la fonction n'est plus l'émancipation mais la création d'emplois :

> 76 *Pour créer des emplois et relancer l'économie, nous accorderons la priorité à l'innovation, à la recherche, à la formation et à la mise en œuvre d'une politique de réindustrialisation de pointe,* afin que les avancées extraordinaires réalisées dans les laboratoires et les universités puissent déboucher sur la création d'emplois pour les travailleurs européens (manifeste PSE).

Nous retrouvons cette même innovation et sa fonction économique au sein du manifeste du PPE:

> 77 Le PPE investit dans l'enseignement, la recherche et les technologies, facteurs d'innovation, de nouvelles idées et d'une économie compétitive fondée sur la connaissance et les nouveaux services numériques (manifeste PPE).

De la même manière et toujours dans le manifeste du PSE, l'adjectif « juste » circule désormais seul et s'associe à la notion d'efficacité : « Redistribuer les richesses et les opportunités de manière efficace et juste » (manifeste PSE). Le praxème pluralisé « opportunités » était traditionnellement mobilisé par les formations discursives identifiées à droite de l'échiquier politique mais a circulé et a fait l'objet d'une importation au sein des discours du Parti socialiste, avec le modèle de l'égalité des chances. Contrairement au modèle de l'égalité des places, celui de l'égalité des chances accepte les inégalités sociales, les avalise même. La responsabilité politique

consiste donc à armer individuellement les citoyens pour concourir et accéder aux positions sociales hautes (Dubet, 2010). Dans le manifeste du PSE, l'égalité devient également « l'égalité de rémunération pour un travail équivalent ».

Les défigements à l'œuvre et la circulation de leurs signifiants - « flottants » selon la formule de Laclau et Mouffe -, contribuent à la neutralisation des conflits idéologiques. C'est aussi le propre de la concession, notamment à travers l'usage de connecteurs et adverbes concessifs (exemples 78-82) :

78 La liberté de mouvement est un droit et un principe fondateur de l'UE. Les droits des citoyens et de leurs familles légalement reconnues doivent être respectés. *Par ailleurs*, nous devons lutter contre la fraude et les abus (manifeste PSE).

79 La circulation pan-européenne de personnes qualifiées permet aux entreprises de recruter les travailleurs qu'elles recherchent et, dans certains pays, constitue la seule solution face à la pénurie de compétences et de main-d'œuvre. *Cependant*, nous condamnons la fraude sociale : les citoyens européens ne devraient bénéficier d'avantages sociaux que s'ils travaillent dans le pays dans lequel ils vivent (manifeste PPE).

80 L'Union européenne en tant que communauté de valeurs doit défendre nos valeurs et intérêts communs dans le monde entier *tout en* respectant la diversité et les différentes traditions des États membres (manifeste PPE).

81 Nous sommes déterminés à lutter contre le changement climatique en faisant un meilleur usage de l'énergie et en investissant dans les énergies renouvelables *tout en* préservant une base industrielle européenne à travers des prix de l'énergie abordables (manifeste PPE).

82 L'élargissement de l'Union européenne est l'une de ses grandes réussites, qui nous permet de partager les bénéfices de la liberté, de la démocratie, de la paix, de la stabilité et de l'État de droit sur l'ensemble de notre continent. *Mais* à l'avenir, il faudra, pour accepter un nouveau

> membre au sein de l'Union européenne, non seulement veiller au respect des critères politiques et économiques, mais aussi veiller à ce que la capacité d'action de l'UE demeure intacte (manifeste PPE).

La concession a pour fonction de faire évoluer des énoncés d'une relation d'opposition à une relation d'association. Dans l'exemple 78, l'adverbe *par ailleurs*, de par sa dimension spatiale, tend à jouer le rôle d'un marqueur de disgression (Fagard et Charolles, 2018), et à placer les énoncés en existence parallèle, sans lien entre eux. Cependant, dans le contexte d'énonciation, il est utilisé comme marqueur concessif et pourrait être remplacé par la conjonction de subordination *bien que* : « *bien que* les droits des citoyens et de leurs familles légalement reconnues doivent être respectés, nous devons lutter contre la fraude et les abus ».

Notons que dans la stratégie concessive (Anscombre, 2004), l'opposition ne se fait pas directement entre les deux énoncés ou points de vue p1 et p2 expressément exprimés. La force argumentative de la concession réside en effet dans la convocation d'au moins un troisième énoncé/point de vue[33] p3, cette fois implicite, associé stéréotypicalement (Sitri, 2004) à l'un des énoncés, dont il est la conclusion, et opposé à l'autre énoncé.

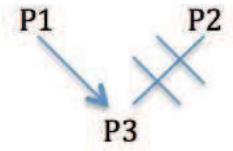

Fig. 18 : Les points de vue dans la concession.

Le rapport entre p1 et p2 est donc un rapport de « cause contrariée » : « l'un des énoncés est présenté comme la cause d'une conséquence qui n'est pas vérifiée dans

[33] Anscombre identifie dans la stratégie concessive cinq énonciateurs dont deux (e4 et e5) sont identifiés au locuteur (1985 : 345-346) : l'énonciateur e1 d'un point de vue p1, l'énonciateur e2 d'un point de vue p2, l'énonciateur e3 qui à partir du point de vue p1, énonce une conclusion r, un énonciateur e4 qui s'oppose à la conclusion r de e3, un énonciateur e5 qui admet le point de vue p1.

le deuxième énoncé » (Donaire, 2011 : 66). En 78, la liberté de mouvement (p1) est associée au fait qu'elle sera abusée (p3) et c'est par rapport à cette conclusion que l'énoncé suivant se positionne : « nous devons lutter contre la fraude et les abus » (p2).

Le PPE ne dit pas autre chose dans l'exemple 79. L'adverbe convoqué *cependant* joue cette fois sur la dimension temporelle *ce-pendant*, pour exprimer la même concomitance que *par ailleurs*. Toutefois, *cependant* est devenu en français moderne un marqueur plus typique de la concession (Marchello-Nizia, 2007), à l'instar de la construction *tout* + *gérondif* dans les exemples 80 et 81. Leur valeur argumentative rejoint celle de la conjonction *mais* (82), laquelle

> repose sur une opposition argumentative implicite, qui ne concerne pas l'opposition des proposition *P mais Q* elles mêmes, mais leur conclusions argumentatives implicites anti-orientées. Les enchaînements argumentatifs autour de *P mais Q* mettent en scène, dans la voix du locuteur qui les rapporte, deux énonciateurs distincts, l'un de l'énoncé *P*, l'autre de l'énoncé *mais Q*, le locuteur marquant son accord avec l'énoncé *mais Q* (Rabatel, 2008a : 152).

Dans la concession, le locuteur-énonciateur prend en charge les deux énoncés/points de vue p1 et p2 exprimés. Son refus de prise en charge concerne la conclusion implicite p3 issue de p1. María luisa Donaire définit donc la prise en charge dans la stratégie concessive comme « une opération de *sélection de pdv* » (2011 : 64). Ce processus de sélection joue sur l'effacement énonciatif par rapport à p3 et donc à son exclusion :

> Le sens d'exclusion exclut un pdv concret, tandis que le sens de sélection exclut sa possibilité, ce qui ne rend pas nécessaire son explicitation. Le sens d'exclusion, *non-chP* [de non-prise en charge], adopte la forme *p n'est pas accepté*, tandis que le sens de sélection, *chP* [de prise en charge], adopte la forme *seul p est accepté* (et non pas d'autres, donc) (*Ibid* : 72).

Et entre p1 et p2, le locuteur-énonciateur va séléctionner « un *pdv* destiné à intervenir de façon décisive dans la détermination du sens de l'énoncé, celui-ci orientant les continuations possibles de l'énoncé, les enchaînements discursifs » (*Ibid* : 64). Le degré de prise en charge n'est donc pas le même entre p1, simplement concédé, et p2, lequel est affirmé contre la conclusion p3 implicitement associée à p1. La position de surplomb de p2 est déjà présente dans la définition même de la concession par Fontanier : « par la Concession, on veut bien accorder quelque chose à son adversaire, pour en tirer ensuite un plus grand avantage » (1977 : 415).

En effet, la concession, si elle vise la neutralisation du conflit, n'en est pas moins un marqueur fort de point de vue du locuteur-énonciatieur, par le biais de la posture sur-énonciative (Rabatel, 2004a ; 2011). Dans les exemples ci dessus, nous pouvons schématiser ainsi ces postures, p2 apparaissant en sur-énonciation par rapport à p1 :

p1 < p2

par ailleurs

cependant

mais

Le cas de *tout* + *gérondif* apparaît dans un premier temps plus complexe puisqu'il semble articuler les deux énoncés p1 et p2 sur un même plan, comme dans les exemples 80 et 81 ci-dessus. Le marquage énonciatif de sur-énonciation semble ainsi moins évident. Toutefois, Jean-Jacques Franckel a montré que la différence se situait dans la temporalité des faits énoncés. Le tour « *tout en* » indique l'antériorité du procès qu'il introduit sur celui qui le précède car le tour prend la valeur « *sans pour autant cesser de*...» (1989 : 340). Dans l'exemple donné par Franckel « *Tout en continuant à lire comme si de rien n'était, il le surveillait du coin de l'œil* », « *Tout* opère une homogénéisation aspectuelle de lire à travers la mise en relation de son sujet *il* à un procès à priori susceptible d'y mettre fin » (*Ibid*).

Cette mise sur deux plans temporels est essentiellement apportée par *tout*. En effet, les énoncés en 80 et 81 pourraient s'en passer, sans être agrammaticaux :

80’ L’Union européenne en tant que communauté de valeurs doit défendre nos valeurs et intérêts communs dans le monde entier ~~*tout*~~ *en* respectant la diversité et les différentes traditions des États membres (manifeste PPE).

81’ Nous sommes déterminés à lutter contre le changement climatique en faisant un meilleur usage de l’énergie et en investissant dans les énergies renouvelables ~~*tout*~~ *en* préservant une base industrielle européenne à travers des prix de l’énergie abordables (manifeste PPE).

Le sens de 80’ et 81’ se trouve toutefois significativement modifié par rapport à 80 et 81. Comme le propose Harald Gettrup, le gérondif utilisé seul est plutôt un *forbinder*, traduit en français par *conjoncteur* dans les travaux d’Odile Halmøy. L’insertion de *tout* fait du tour *tout* + *gérondif* un *disrupter* chez Gettrup, ou *disjoncteur* pour Halmøy (Halmøy, 1990 : 188-189). Ainsi, « si le gérondif établit un rapport entre deux procès verbaux, l’insertion du tout sert à indiquer qu’il n’y a pas de rapport logique » (*Ibid* : 189). Les locuteurs jouent ici sur la double valeur adversative-concessive du tour.

Nous pourrions remplacer, comme le propose Franckel, le « tout en » par la valeur « sans pour autant cesser ».

80’’ L’Union européenne en tant que communauté de valeurs doit défendre nos valeurs et intérêts communs dans le monde entier *sans pour autant cesser de* respect*er* la diversité et les différentes traditions des États membres (manifeste PPE).

81’’ Nous sommes déterminés à lutter contre le changement climatique en faisant un meilleur usage de l’énergie et en investissant dans les énergies renouvelables *sans pour autant cesser de* préserv*er* une base industrielle européenne à travers des prix de l’énergie abordables (manifeste PPE).

Dans chacun de ces exemples, nous avons bien :

p1 < p2

sans pour autant cesser de

tout en

La sur-énonciation concerne des valeurs chères à la formation politique : la souveraineté nationale et le souci de ne pas voir trop de régulation/harmonisation européenne dans l'exemple 80, la primauté de la puissance économique dans l'exemple 81.

Dans le manifeste du PSE, la parataxe asyndétique issue de l'ellipse du ligateur suffit ici à exprimer la concession et contribue même à lui donner plus de force (Wilmet, 2003) :

> 83 Nous devons continuer à soutenir l'élargissement de *l'Europe. Pour* toute adhésion future, les droits fondamentaux et les valeurs européennes devront continuer à être respectés sans équivoque (manifeste PSE).

Dans cet exemple 83, par l'absence de connecteur, la relation d'opposition à un p3 implicite comme conclusion de p1 (« l'élargissement menace les droits fondamentaux et valeurs européennes ») et donc la relation de « cause contrariée » entre p1 et p2, ne sont pas exprimées par les locuteurs. La position de sur-énonciation de p2 « *Pour* toute adhésion future, les droits fondamentaux et les valeurs européennes devront continuer à être respectés sans équivoque » est donc également implicite.

La stratégie concessive consiste également, dans notre corpus, à condenser les énoncés au sein d'un même signifiant, à travers de l'usage de nouvelles formules. Ainsi le PPE invite-t-il à « un élargissement judicieux », opérateur de déconflictualisation qui permet de fédérer les positions pour ou contre l'élargissement.

Les locuteurs, en particulier les partis européens (PSE et PPE), s'inscrivent dans une stratégie « attrape-tout », remplaçant l'opposition par la concession, s'adressant à tous. Sans émergence de sujets politiques, désirant et agissant, adversaires, la lutte

dont il est question est essentiellement électorale et se situe sur le terrain de l'aptitude à gouverner la communauté atomisée des citoyens. Les deux grandes fonctions des partis sont celles de représenter et de gouverner (Sartori, 2013). Or, « si l'accent mis sur la représentation et l'expressivité encourage le vote prospectif, l'emphase mise sur une orientation plus instrumentale peut encourager au vote rétrospectif » (Mair, 2011 : 154), basé sur la performance managériale**.** Ici les locuteurs ne représentent plus un peuple-*demos* mais les professionnels de la politiques auprès d'un auditoire composite : tout le monde mais personne. Comme vu précédemment, le jugement du PSE-PS-PRG par le PPE-UMP se situe uniquement sur le terrain de l'irresponsabilité, notamment face à la dépense publique, et de l'incompétence. A la détermination affichée par les locuteurs de l'UMP, le PS-PRG renvoie en symétrie sa vision de la « droite européenne » : elle « hésite », elle « a tergiversé », agit « trop peu, trop tard ».

L'emploi et la croissance, valeurs traditionnellement plus attachées à la droite sont ici prises en charge par le PS-PRG comme siennes, de façon concurrente. L'opposition avec la droite ne se fait plus sur des programmes mais sur des chiffres : maintenir les politiques d'austérité mais « y soustraire les grands investissements liés à l'éducation : à la recherche et à l'innovation\ » ; « pour les jeunes dans les zones difficiles » passer de six milliards à vingt-et-un milliards. Au centre des discours, qu'ils soient européens ou nationaux, le praxème « croissance » apparaît comme point nodal commun, avec le slogan « imposons une nouvelle croissance », sur les visuels de campagne.



Fig. 19 : Affiches électorales du PS-PRG. « Imposons une nouvelle croissance ».

Finalement, si les locuteurs appellent à changer l'Europe, ce changement n'est plus un changement de paradigme, mais de résultat, qui s'évalue sur le terrain de l'efficacité, avec sept occurrences de l'adjectif « efficace » dans le manifeste du PSE, trois dans le manifeste du PPE.

Il ne s'agit donc plus d'incarner un peuple mais bien d'incarner et promouvoir un parti. L'identité collective PSE-PS-PRG fait en effet émerger une figure externe de l'homme providentiel : Martin Schulz, présenté par les locuteurs comme « un homme de terrain/ et c'est un ami de la france\> ». Lorsque Stéphane Le Foll est invité à choisir un objet ou un symbole de « sa conviction européenne » sur le plateau de Des paroles et des actes, il choisit une photo de Martin Schulz. Ce dernier est invité dans de nombreux meetings menés en France par le PS-PRG. Il clôt leur spot de campagne, au sein duquel il est le seul à utiliser la première personne du singulier : « et moi je compte sur vous ». Il est également représenté sur les affiches de campagne de la formation politique nationale



Fig. 20 : Affiches électorales du PS-PRG. Martin Schulz.

Au sein de l'UMP, la figure venant incarner le parti demeure nationale. Il s'agit de Jean- François Copé, lequel était encore, au moment de la campagne (peu de jours avant sa démission forcée, le 15 juin, dans le cadre de l'affaire Bygmalion) Président de l'UMP. Lorsque Jean-François Copé est invité, au même titre que les autres candidats, à illustrer « sa conviction européenne », il le fait au moyen d'une photo représentant Charles de Gaulle et Konrad Adenauer : « si j'ai choisi cette photo c'est parce qu'elle est euh:: l'IDENtité fondatrice de l'UMP ». L'insistance qu'il met sur le rôle des chefs d'états au sein de l'Union européenne renvoie aux enjeux présidentiels de 2017, au cœur de son discours. Les nombreuses références aux grandes figures de la droite française le placent comme héritier d'une lignée politique. Il se montre également en homme de terrain (« je peux en attester! j'ai traversé toute la France à leurs côtés\ ») et objectivise ses propos comme tenant de la vérité, témoin de « la » réalité (« on a tant de jeunes » ; « la vérité, c'est que » ; « je suis obligé de vous dire »).

Ce faisant, Jean-François Copé, comme l'ensemble des locuteurs-énonciateurs du PPE-UMP et du PSE-PS-PRG, fait de la représentation politique une relation essentiellement unilatérale et descendante. Ils se posent en gestionnaires d'une crise qu'eux-seuls sont habilités à solutionner. Cette topique de la crise leur permet

d’envisager sa fin et d’entrouvoir un espoir, lequel ne se joue pas sur un changement sociétal radical et le renversement de l’ordre dominant, mais sur sa gestion plus efficace et sa préservation. Cette perspective de l’après-crise est absente des discours de l’AEL-FN et de l’UDI-MODEM, lesquels s’inscrivent dans le paradigme de la survivance comme moteur de l’action politique (Abélès, 2006).

7. ALDE-UDI-MODEM et AEL-FN : la politique de la survivance

L'ALDE-UDI-MODEM et l'AEL-FN divergent dans leur contenu programmatique. Dans notre corpus, leurs discours ont cependant en commun une représentation de l'autre comme ennemi menacant d'éffondrement la communauté.

7.1 L'UDI-MODEM et l'ALDE : résister face à l'ennemi extérieur

Pro-fédéralistes, les discours de la campagne de 2014 de l'ALDE et de son affilié français, l'UDI-MODEM, envisagent les liens européens de manière essentiellement instrumentale, répondant à une nécessité pour ses États membres. Le corps social européen y est conçu comme homogène, défini en négativité par la définition de ses ennemis : les non-Européens. L'identité représentationnelle des deux formations apparaît toutefois fortement différente, allant du prestataire de service politique auprès d'une communauté de citoyens individualisés, dans le cas de l'ALDE, au tuteur protecteur dans le cas de l'UDI-MODEM.

7.1.1 L'Europe, un mal nécessaire

L'ALDE comme l'UDI-MODEM mettent l'accent sur les relations internationales de l'UE et sur son unité comme force face aux menaces extérieures. Ainsi, le manifeste ALDE affirme-t-il:

84 Nous voulons une Europe puissante sur la scène mondiale (manifeste ALDE).

85 Dans un monde globalisé, aucun pays de l'UE ne peut seul faire face aux menaces et aux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui (manifeste ALDE).

86 Le monde est de plus en plus complexe et instable. L'Europe devra compter davantage sur ses propres ressources militaires et forces de sécurité (manifeste ALDE).

Le programme phrastique en être, en 86, objectivise le point de vue des locuteurs-énonciateurs sur un mode purement descriptif. Les praxèmes « complexe » et « instable », introceptifs, ne font l'objet d'aucune sous-spécification qui permettrait de régler leur sens. Il en est de même dans l'exemple 85, avec les praxèmes « menaces » et « défis ». Leur actualisation par l'article défini présuppose leur existence et la reconnaissance partagée par les allocutaires de cette existence. Cependant, leur contenu demeure largement indéfini. Leur position syntaxique comme complément d'objet indirect, c'est à dire comme actant infirmé, détourne l'attention de l'allocutaire vers le sujet du procès qui seul fait l'objet d'un point de vue engagé de la part des locuteurs-énonciateurs, susceptible de contestation. En outre, en 85, l'introducteur autoprobant « dans un monde globalisé » pose ce contexte de globalisation comme un cadre naturel, non comme un cadre piloté politiquement (Guilbert, 2015b : 90).

« Dans un monde globalisé, »

➔ Evidence partagée

« aucun pays de l'UE ne peut seul faire face »

➔ Point de vue du locuteur-énonciateur (sur-énonciation)

« aux menaces et aux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui »

➔ Point de vue présenté comme partagé

Le corpus de l'UDI-MODEM va beaucoup plus loin dans la désignation de ses ennemis et dans l'imaginaire guerrier. Pour Jean-Louis Borloo et François Bayrou, le monde est un abîme de violence dans lequel l'homme ne peut survivre qu'en s'associant. On retrouve dans leur vision des relations géopolitiques l'héritage de la pensée de Thomas Hobbes et de son *Bellum omnium contra omnes*, (la guerre de tous contre tous), qui caractérise l'état de nature. L'instinct de conservation de l'homme le pousse à quitter cet état de nature et à s'engager avec d'autres au sein d'un contrat social lui apportant sécurité et bien-être. Ainsi les deux présidents de parti ouvrent-ils leur préambule au programme commun de l'UDI-MODEM : « le monde est plongé dans une compétition violente, universelle, qui exige que se rapprochent et que s'unissent les pays qui ne sont pas assez puissants pour se

mesurer aux mastodontes de la planète ». Le praxème adjectival « universelle » pose la violence comme omniprésente. L'autre est désigné d'emblée : ce sont ces « mastodontes de la planète ». Les locuteurs désignent les « grands émergents », sans les nommer individuellement, mais la référence encyclopédique permet à l'auditoire de supposer qu'il s'agit des quatre ou cinq principaux pays émergents que sont le Brésil, la Russie, l'Inde, La Chine et l'Afrique du Sud. Le rapport de domination économique Nord-Sud est ici inversé. Dans le reste du corpus de l'UDI-MODEM, les États-Unis et la Russie rejoignent les « grands émergents » dans la catégorie des autres.

Lorsque François Bayrou est appelé, en début d'émission préélectorale du 22 mai 2014, à présenter l'objet ou l'image qui représente sa « conviction européenne », il présente une mappemonde. Pour lui, parler de l'Europe, c'est parler « plutôt de l'ABSOLUE NECESSITE euh: de cette europe » face aux autres.

87 FBA <((*déplie sa carte et la maintient dépliée*)) alors moi j'ai apporté la chose la plus:: simple je crois/ et la plus éloquente: pour euh: parler de l'europe\ ou plutôt de l'ABSOLUE NECESSITE euh: de cette europe\ alors vous voyez les/ les pays: continents/ euh: dont les habitants se comptent par milliards/ vous voyez la CHINE/<((*montre la chine*))> le (.) l'IMMense euh russie/ vous voyez (.) euh les états-unis/ avec leur puissance économique et leur euh euh: puissance MILITaire et la russie n'échappe pas (.) à cela / et puis vous voyez ici <((*montre l'europe occidentale))*> ce petit cap là (.) du continent euh c'est euh: l'europe\

La carte quitte sa vocation de représentation géographique du monde pour embrasser une vision géopolitique marquée par la domination de l'Europe par le reste du monde. L'interpellation de l'allocutaire avec le verbe *voir*, conjugué à la cinquième personne au présent de l'indicatif, l'implique pleinement dans l'assertion faite par le locuteur-énonciateur. Voir c'est *constater*, *prendre conscience de* (Ozouf, 2004 : 4). L'impératif aurait été une invitation à constater. Le présent de l'indicatif a pour effet de supprimer cette invitation. L'allocutaire qui dit qu'il ne voit pas se retrouve en position de celui qui n'est pas apte à voir. Dans son Grand Oral François Bayrou insiste : « il suffit de regarder (.) de jeter un coup d'œil périphérique autour de

l'europe\ » (Des paroles et des actes). Les locuteurs-énonciateurs de l'UDI-MODEM mobilisent abondamment des « mots de l'espace » (Bacot et Rémi-Giraud, 2007) pour représenter les relations de pouvoir et de domination dont est victime l'Europe : « la situation de dominant se dit par l'image de la grandeur (...) La situation de dominé se dit par la petitesse » (Bacot, 2007 :75). Il est question pour les pays européens d'être envahis, ou plutôt engloutis, par les puissances économiques et militaires hors de l'Union européenne, désignées à l'aide de praxèmes évoquant la grandeur de manière superlative (« l'IMMense euh russie/ », « pays continent ») ou métaphorique (« mastodontes de la planète »). Plus que la grandeur, ces praxèmes représentent « la masse », également présente dans l'utilisation des chiffres (« se comptent par milliards »). L'utilisation du langage mathématique a généralement pour effet l'effacement énonciatif du locuteur, qui se trouve, comme son allocutaire, face à une réalité qu'il ne peut que constater. Le chiffre se présente comme « une représentation certifiée et concise d'une réalité objective » (Ogien, 2010 : 21). Il a cependant une valeur sociale, qui n'est plus mathématique mais réside dans la mesure avec laquelle « une information quantifiée au sujet d'un problème politique [est] catégorisée et dotée d'importance par ceux qui l'utilisent, indépendamment de ce qu'elle révèle à propos du fait dont elle fournit une description objective » (*Ibid* : 19). Cette valeur sociale est d'autant plus forte ici que la valeur mathématique est imprécise. Certes, la Chine et l'Inde visées comptent respectivement en 2014 1,364 milliard et 1,294 milliard d'habitants (Banque mondiale). L'expression « par milliard » utilisée par le locuteur sous-entend cependant plusieurs milliards. Dans ce cas, « plutôt que de viser l'exactitude, les chiffres se mettent [...] au service d'une expression hyperbolique qui fait dériver la quantification, à travers la diversité et l'accumulation des mesures, vers le *trop*, vers « l'infiniment grand » (Bacot, Desmarchelier et Rémi-Giraud, 2012 :10-11). Selon Fontanier, en effet, l'hyperbole[34] n'a pas de visée mensongère et l'exagération remporte son objectif de persuasion si l'allocutaire a conscience de cette exagération (Fontanier, 1977 : 124). La connivence ainsi crée par la figure rhétorique permet de former une communauté de croyance. Cette communauté est également créée par le sentiment de peur qui

[34] L'hyperbole « augmente ou diminue les choses avec excès, et les présente bien au-dessus ou bien en-dessous de ce qu'elles sont, dans la vue, non de tromper, mais d'amener à la vérité même et de fixer, par ce qu'elle dit d'incroyable, ce qu'il faut réellement croire » (Fontanier, :123).

émane des discours analysés. Comme dans le cas du dégoût exprimé par les locuteurs de l'UMP, la peur n'est pas expressément nommée. Elle est véhiculée par les praxèmes « bon candidats à [son] déclenchement » (Charaudeau, 2000 : 139, *op. cit*, p. 123).

Le spot de campagne reprend ce thème de l'état naturel de guerre dont seule l'union politique peut protéger le *nous*. Les images, divisées en deux séries, l'une en noir et blanc, l'autre en couleur, soutiennent l'opposition, dans le discours, entre le temps passé-présent, objectivé, et le présent – futur idéal pour lequel les candidats invitent à voter. Les images en noir et blanc font référence à la menace portée par les autres des locuteurs. Après une photo de ville détruite par la guerre, et celle d'un cimetière de soldats, une photo-portrait de Vladimir Poutine, visage fermé et regard fixe vers l'objectif, puis une photo de CRS faisant front face à un manifestant recouvert d'un drapeau ukrainien. La voix off prend un ton grave « nous pouvons rester désunis/ et laisser faire\ ».

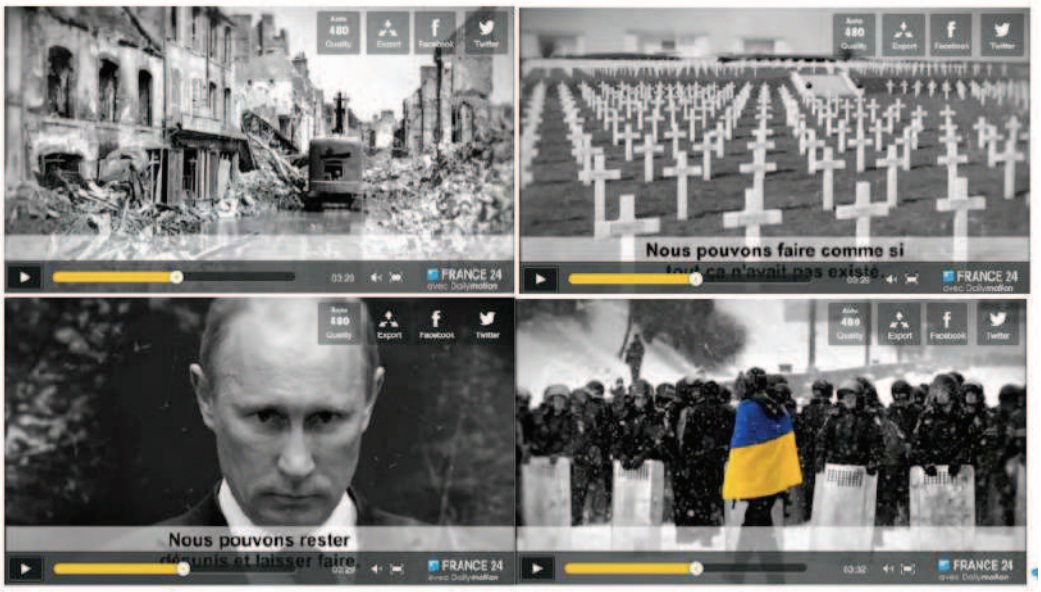

Fig. 21 : Visuels du spot de campagne UDI-MODEM.

La référence par l'image, à la Russie et à la crise ukrainienne, est suivie d'une autre référence à Wall Street et à des journaux annonçant en anglais la crise financière.

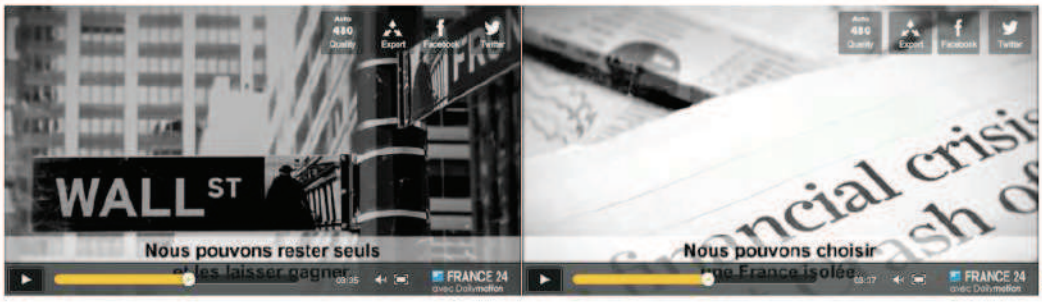

Fig. 22 : Visuels du spot de campagne UDI-MODEM (suite).

La voix off poursuit « nous pouvons rester SEULS/ et les laisser gagner\ ». L'autre n'est jamais expressément cité mais les images invitent l'auditeur à le nommer lui-même : la Russie, ou plutôt la personne de son président, associée à la menace militaire, les États-Unis, représentés par leur célèbre place boursière, dont les dérives financières ont été médiatisées, notamment dans le film *Wall Street* du réalisateur américain Oliver Stone. La menace est cette fois économique et financière.

La scénographie du spot de campagne apparaît marquée par une forte binarité : il n'y a que deux scénarios possibles, dont l'un est relié à l'imaginaire de la guerre et de la destruction. L'affiche de campagne des jeunes UDI-MODEM (les jeunes) détourne le slogan anti-guerre du Vietnam des années 60 « Make Love, Not War ». La formule défigée et refigée autour du praxème Europe, par l'analogie de sa structure, fonctionne comme un formidable déclencheur mémoriel. Plus qu'un univers de représentation, elle contient un récit. Les émotions fortes négatives liées à la guerre du Vietnam font place à une solution apaisée. Comme bloqueur de contradiction, « le vrai slogan [doit] rassure[r] en laissant croire qu'il n'y a pas de problème, que toutes les questions, même les plus complexes même les plus angoissantes, comportent une réponse évidente et simple » (Reboul, 1975 : 127).



Fig. 23 : Affiche électorale Jeunes UDI-MODEM. « Faites l'Europe, pas la guerre ».

L'UDI-MODEM choisit de reprendre une partie de ce slogan sur l'une de ses propres affiches, laissant à l'auditoire la responsabilité de le compléter et de prendre en charge tant l'analogie que sa conclusion. C'est là, la force du slogan : « Le slogan est efficace par ce qu'il ne dit pas ... C'est le destinataire qui prend en charge lui-même le non-dit; c'est lui qui se dit ce que le slogan se borne à suggérer ... Il le dit, mais sans en avoir conscience, puisque le non-dit perdrait son pouvoir en devenant conscient » (*Ibid* : 85).



Fig. 24. Affiche électorale UDI-MODEM

Lors de l'émission du 22 mai, François Bayrou cette fois nomme clairement la menace: «vous regardez monsieur poutine/ qui a fait de (.) des CENTaines d'investissement: militaire/ qui est le euh: une progression dans son investissement dans les armes colossaux/ et qui s'en SERT ou menace de s'en servir\ » ; « les états-unis// », « la chine avec son modèle qui est RADICALement différent du nôtre ».

Alors que ces autres sont dans un premier temps inscrits dans des procès décrits en pleine extériorité par le locuteur, l'usage suivant du verbe de procès mental[35] *rêver + que* réalise un débrayage énonciatif embryonnaire dans la perspective de l'autre :

88 FBA y'a des forces/ *qui RÊVENT que* l'europe se désunisse\ que l'europe n'existe pas\ et euh il suffit de regarder « de quoi rêvent- ils/ ceux-là/ ils RÊVENT (.) que l'europe se disperse\ (Des paroles et des actes)

89 FBA *de quoi rêvent-ils/ ceux-là/ ils RÊVENT (.) que* l'europe se disperse\ .h et chaque fois qu'il y a des leaders politiques/ euh: chez nous/ (.) qui viennent dire ça va pas/ faut pas rester ensemble/ alors/ (.) ils se frottent les mains et ils ouvrent le cham[pagne]\ (Des paroles et des actes)

Bien que n'incluant aucun verbe de perception, pensée ou parole, et demeurant du discours narrativisé ne faisant pas émerger un autre point de vue que celui du locuteur, l'extrait « ils se frottent les mains et ils ouvrent le cham[pagne]\ » (en 89) réalise un mouvement empathique vers ces autres. Le locuteur n'émet pas de jugement explicite sur le sentiment de joie de son autre, face à la désunion de l'Europe. Il laisse son auditoire prendre la responsabilité de la réaction, elle aussi émotionnelle.

Alterner des désignants précis et des désignants indéfinis avec le pronom « TOUT le

[35] Le dissensus existant quant à la qualification de « rêver » comme verbe de pensée ou de perception, et de manière plus générale, la difficulté de circonscrire le territoire des verbes de pensées d'une part, celui des verbes de perception d'autre part, nous incite ici à mobiliser la catégorie large proposée par Rabatel de « verbes de procès mental », qui regroupent verbes de parole, de pensée et de perception (2003b : 67).

monde » et le démonstratif « TOUS CEUX-LÀ/ », permet au locuteur de construire une catégorie d'ennemis tout à la fois identifiable, autour de quelques exemples emblématiques de la menace annoncée (pays émergents, Russie, États-Unis), mais aussi suffisamment opaque et floue pour être perçue comme omniprésente autour de l'Europe. Il s'agit donc de choisir entre deux scénarios guerriers: choisir l'Union européenne et vaincre ou choisir l'isolement et perdre la guerre contre l'ennemi. D'où le slogan de l'UDI-MODEM: « L'Europe, notre force ». Comme les discours du PSE-PS-PRG et du PPE-UMP, l'action politique est envisagée comme réactive. La différence est qu'ici, il ne s'agit plus d'apporter une solution à une crise envisagée sur un temps condensé passé-présent, mais de faire face à une « menace » présentée sur une contension du temps présent-futur : « il ne s'agit pas de promouvoir le mieux, mais d'éviter le pire » (Abélès, 2006 : 120).

Nous avons vu que l'ALDE ne nommait pas les menaces dont elle fait état. Dans son manifeste, les ennemis de l'UDI-MODEM sont plutôt envisagés comme possibles partenaires, adjuvants d'une Europe forte:

> 90 Nous travaillerons en vue d'un accord de libre échange entre l'UE et les États-Unis, susceptible de stimuler l'économie européenne par plus de 100 milliards d'euros par an. Nous nous emploierons également à conclure des accords de libre-échange avec d'autres grandes régions économiques (manifeste ALDE).

Les ennemis communs du parti européen et de ses affiliés français (UDI-MODEM) sont les partis eurosceptiques. Dans le cas de l'ALDE, l'usage de l'antonomase et de la négation oppositive lui permet d'introduire une confrontation de points de vue sans avoir à se prononcer sur l'origine du point de vue contesté: « Une Europe qui renforce la prospérité et l'unité, et non la division » (manifeste ALDE). Le spot de campagne de l'UDI-MODEM utilise le même procédé oppositif introduit par le présentatif définitionnel *c'est* : « cette europe est/ la nôtre\ le courage/ c'est de la construire/ PAS:/ de la détruire\ » (spot UDI-MODEM).

François Bayrou utilise quant à lui le discours rapporté, comme nous le verrons dans notre analyse du Grand Oral de l'émission Des Paroles et des actes:

91 FB y'a des gens qui nous disent euh ce petit euh ce petit ensemble/ il faut que vous le divisiez en vingt-huit\ il est PAS assez divisé\ vous êtes TROP unis\ euh ça va aller beaucoup mieux si vous abandonnez euh: la solidarité entre vous\ il faut d'URGENCE que vous euh que vous vous résolviez à la division\\ et bien moi je pense/ euh je crois/(.) et je sais\ que euh la seule (.) le seul choix honNÊTE/ si on regarde nos enfants / c'est au contraire de choisir l'unité européenne\> (Des paroles et des actes).

Cette forme mixte de discours rapporté lui permet de marquer plus frontalement l'opposition entre le dire des autres et ses propres convictions, basées sur la connaissance, avec le triptyque *penser, croire, savoir* : « je crois » ; « / je pense/ euh je crois/(.) et je sais\ » (Des paroles et des actes). À nouveau, les autres dont le point de vue est réfuté ne sont pas clairement discriminés : « y'a des gens ». Cependant, l'usage du discours rapporté contribue à en donner une image de réalité achevée. Ce sont des sujets parlants. Voyons à présent quelle identité collective portée par le *nous* vient s'opposer à *eux*.

7.1.2 Les divergences entre les identités et positionnements : une affiliation d'opportunité?

Le manifeste de l'ALDE utilise très largement des phrases conjuguées aux temps de l'indicatif, principalement en *faire*, introduites par le *nous* exclusif du parti. Le manifeste est en effet composé comme une liste d'actions. Cette dimension programmatique orientée vers le *faire* est associée à une introduction succincte quant à la représentation du monde portée par le parti.

Les adjectifs possessifs concernent davantage le *nous* inclusif. Le manifeste de l'ALDE rejoint en effet celui du PPE avec l'association intraphrastique du *nous* inclusif comme acquis commun, défendu par le *nous* exclusif du parti.

92 Alors que certains veulent mettre en relief et exploiter nos différences, *nous [exclusif]* croyons que *nos [inclusif]* valeurs communes et *notre*

> *[inclusif]* unité nous permettent de défendre *nos [inclusif]* intérêts communs dans le monde et *nos [inclusif]* droits individuels en Europe (manifeste ALDE).

Ce *nous* inclusif permet-il de créer une sphère d'expérience commune, collective ? Deux praxèmes représentant des noms collectifs sont actualisés par un adjectif possessif et pourraient être porteurs de subjectivation : « nos communautés » et « nos collectivités » :

93 La récession et un chômage record, notamment chez les jeunes, menacent à long terme l'avenir de *nos collectivités* (manifeste ALDE).

94 Les décisions budgétaires doivent prendre en considération la meilleure façon d'augmenter le nombre d'emplois et d'améliorer la vie des populations ainsi que le bien-être de *nos communautés* (manifeste ALDE).

Nommer avec un nom collectif revient à présupposer l'existence d'un groupe, indépendamment de la somme de ses individus. La littérature retient généralement le signifiant « communauté » comme porteur d'une intégration plus forte que celui de « collectivité », en ce qu'il est « plus qu'un outil de pluralité » (Lecolle, 2007 : 5). Toutefois l'absence d'autre praxème venant qualifier la communauté, ainsi que l'usage du pluriel, évoquent une coexistence de multiples corps collectifs, dont le nombre n'est jamais limité, ni la nature définie.

C'est donc bien le *nous* du parti qui, seul, permet de circonscrire une identité collective. Ce *nous* est parfois remplacé par la troisième personne, avec les désignants suivants : « les libéraux », « les libéraux européens », « l'ALDE ». L'articulation du nom propre Europe par un indéfini produit ici d'autres effets que la démultiplication ou le fractionnement. Ce type d'usage concerne « un référent bien connu dans la communauté linguistique » (Jonasson, 1994 : 229). L'ajout de l'indéfini vient, en usage dit *exemplaire* (ou *quidditif*), faire de l'objet désigné un modèle à partir de ses qualités déclinées (*Ibid*).

95 Les libéraux européens se sont engagés à construire une Europe plus

> forte pour défendre nos valeurs et nos intérêts communs. Nous voulons une Europe puissante sur la scène mondiale. Nous voulons une Europe qui stimule l'économie et crée des emplois. Nous voulons une Europe plus transparente et plus responsable. Une Europe qui assure la protection et la sécurité de ses citoyens. Une Europe de la tolérance et de l'égalité, où les droits et les libertés civils sont prépondérants. Une Europe fondée sur une véritable démocratie et sur la volonté des citoyens. Une Europe en première ligne de la lutte contre le changement climatique. Une Europe au service de tous (manifeste ALDE).

L'ensemble du manifeste s'articule autour d'un praxème très présent, celui de « liberté » et les mesures annoncées assument clairement l'orientation libérale du parti européen, sur le plan économique essentiellement, avec l'appel à moins d'interventionnisme étatique, notamment concernant les politiques sociales et de redistribution, l'accent mis sur la responsabilité individuelle des citoyens, et au niveau institutionnel européen, une intégration limitée et la suppression des corps mettant directement en contact l'échelon de pouvoir européen et la société civile, tel que le Conseil économique et social européen.

Face à cette orientation idéologique clairement assumée, le corpus français de l'UDI-MODEM apparaît en retrait et moins lisible. La profession de foi est introduite par une modalisation du discours de soi, au moyen de la construction adverbiale exophrastique *pour nous*, renforcée par l'apposition identitaire « forces du centres » :

> 96 *Pour nous, forces du centre*, l'Europe est un idéal autant qu'une nécessité (profession de foi UDI-MODEM)

L' « adverbe d'opinion forte » (Borillo, 2004) *pour nous* est un surmarqueur de subjectivité, qui discrétise l'énonciateur du point de vue en même temps qu'il en augmente l'intensité. Ce marquage restrictif vient désobjectiver l'énoncé, en le relativisant, mais ce qui compte pour le locuteur-énonciateur et de « se pose[r] comme sujet capable de parler avec ses mots propres, d'exprimer un point de vue bien à lui » (Rosier, 1999 : 98). Ce *pour moi*-Point de vue renvoie dans ce cas à une

identité centriste, celle revendiquée d'abord par le MODEM de François Bayrou, l'UDI se définissant davantage comme une force de centre-droit. La particularité de l'usage du praxème « centre » dans l'identification politique est de ne présenter aucun corpus idéologique propre. Dès lors, son identité ne se dit que sur le mode de la négation, dans une logique purement différentielle : ni de droite, ni de gauche. Contrairement aux praxèmes « droite » et « gauche » qui se sont autonomisés de la métaphore spatiale dans leur usage, « centre » continue bien de désigner « un point central et ne fait que lui assigner une étendue, à égale distance des limites de l'ensemble (Honeste, 2007 : 86).

La profession de foi de l'UDI-MODEM énonce notamment comme objectif le « le contrôle de la finance », orientation plus traditionnellement ancrée à gauche et le discours de François Bayrou au sein de Des paroles et des actes tranche avec le point de vue libéral assumé de l'ALDE. Le spot convoque des valeurs traditionnellement convoquées par la gauche (protection, solidarité) et d'autres par la droite (favorisation du développement entreprenarial, puissance économique). Ce qui nous intéresse dans le cadre de ce travail n'est cependant pas une analyse de contenu programmatique mesurant les convergences et divergences de programmes. Cela a été fait par de nombreux auteurs, notamment au sein du *Manifesto research project*. La question de recherche qui nous mobilise demeure bien celle de la définition d'une communauté à représenter et des mécanismes sous-jacents de la subjectivation politique.

L'UDI-MODEM définit son identité en premier lieu face à ses autres, tant ceux qui constituent une menace externe à l'unité de l'Union, c'est à dire les non-Européens, que ceux qui prônent de l'intérieur sa désintégration. Ainsi le spot de campagne nomme –t-il « L'UDI-MODEM les Européens ». L'opposition dans ce même spot, entre le *eux* et le *nous* inclusif, contribue à la représentation d'un point de vue collectif. Du fait de sa valeur déictique, le *nous* présuppose l'existence d'une communauté, dans l'expérience commune du locuteur-énonciateur et de ses allocutaires. Les praxèmes articulés par un déterminant possessif inclusif, « histoire » et « destin », contribuent à façonner dans l'imaginaire de l'allocutaire cet être collectif. Le spot opère en 97 une sous-spécification de la communauté des mêmes « Européens » vers l'auditoire national : les Français. Toutefois, la suite et

fin du spot (98) fait à nouveau apparaître comme sujet grammatical et actantiel le *nous* inclusif des européens.

97	XX nous pouvons rester SEULS/ et les laisser gagner\ nous pouvons choisir une France/isolée\(h.)mais cela ne ressemble PAS à notre histoire\ et surtout/ PAS/ à notre destin\ nous avons la France pour patrie\ l'europe/ pour frontière/ et le MONDE/ pour horizon\
98	XX c'est parce que nous sommes patriotes/ que nous sommes européens\ ((extrait musical)) XX UNIS/ nous pèserons face aux GRANDES puissances\ ((*extrait musical*)) XX unis/ nous créerons les GRANDES entreprises de demain\ ((*extrait musical*)) XX UNIS/ nous défendrons une europe PLUS protectrice/ et PLUS solidaire/ ((*extrait musical))* *XX* cette europe est/ la nôtre\

Dans ce dernier extrait, les programmes phrastiques en *faire 4*, au futur de l'indicatif, et l'usage de praxèmes verbaux comme « créer » donnent une représentation de l'agir, en ascendance, tout comme le praxème « désir », dans l'exemple 99, dont les réglages de sens dominants oscillent entre le domaine de l'émotion-instinct et celui de la pensée-volonté. Cependant, le reste du corpus UDI-MODEM est orienté vers la réaction défensive à la peur et l'union européenne est envisagée comme un repli sur soi européen. Dans l'émission Des paroles et des actes, ce repli sur soi européen est d'ailleurs considéré par François Bayrou comme un pis-aller face à l'impossibilité du repli sur soi national.

Le pronom allocutif *vous* est utilisé en conclusion tant du spot que de la profession de foi, appelant la responsabilité particulière de leur audience, en tant qu'électeurs :

99	Le 25 mai en apportant votre soutien aux listes « UDI- MODEM Les Européens», vous exprimerez votre désir de renouvellement de la vie politique française et européenne (profession de foi UDI-MODEM).
100	XX le vingt-cinq mai/ votez pour les seuls candidats qui savent ce qu'ils veulent pour l'europe/ et DONC/ pour la france\ (spot UDI-MODEM)

En 99, le choix du déterminant possessif pour articuler le praxème désir permet aux locuteurs-énonciateurs de réaliser un débrayage énonciatif a minima, ou comme le nomme Jean-Marc Sarale, une « « disjonction » de prise en charge énonciative » (2009 : 50) dans le but de pointer un énonciateur enchâssé, ici l'auditoire, auquel il impute un élément énonciatif, ici le désir. De ce fait, l'existence du désir dans le chef de l'auditoire est présupposé, tout comme l'est l'exaspération dans le corpus de l'UMP (voir *supra,* p. 238). Ainsi l'énoncé combine-t-il deux points de vue, un point de vue p1 préexistant, celui du désir de changement, présenté comme étant celui de l'allocutaire, un point de vue p2 surplombant p1, autorisant et favorisant son expression, dans le chef des locuteurs-énonciateurs.

Dans l'exemple 100, la restriction *les seuls qui* associée à la métaphore « savoir où aller » joue sur l'implicite pour sous-entendre que les autres formations politiques sont perdues. Les locuteurs-énonciateurs construisent un ethos de détermination et de maîtrise. Cette détermination fait écho à la critique adressée à François Bayrou par ses adversaires, l'accusant d'ambiguïté, en faisant alliance et gouvernant avec l'UMP avant d'appeler les français à voter François Hollande. Que dit cette détermination du lien créé avec l'auditoire, essentiellement délocuté en troisième personne ? Notre corpus fait apparaitre une double représentation du mandat politique, lequel oscille entre celle, dans la tradition libérale reprise par l'ALDE, de la prestation de service auprès d'individus libres, et celle, plus présente au sein des discours UDI-MODEM, de la représentation comme tutorat.

7.1.3 **Le mandat politique, entre prestation de service et tutorat**

Comme dans le cas des précédents sous-corpus partisans analysés, l'auditoire est essentiellement délocuté, et représenté, dans le manifeste ALDE, par une liste de catégories sociales, finalement englobées à travers les pronoms indéfinis *tous* et *chacun* : « Une Europe au service de *tous* » ; « Une Europe qui respecte et encourage les choix individuels, une Europe qui tienne sa promesse d'offrir à *chacun* la possibilité d'améliorer sa propre vie » (manifeste ALDE).

Comme nous l'avons vu précédemment avec l'usage pluriel et relativement peu défini de « nos communautés » et « nos collectivités », le manifeste ALDE créé une représentation du corps social comme collection d'individus ou d'intérêts. La relation créée entre le gouvernement et les citoyens se vit comme un mandat, une pleine relation de vicariance sans appartenance ni subjectivation commune. La légitimité politique et donc la stabilité de la représentation dépendent alors uniquement des résultats des partis/leaders au pouvoir. Elle est comme telle instable : « en responsabilisant davantage la classe politique européenne, nous pensons qu'elle peut obtenir des résultats plus efficaces et efficients pour votre compte » (manifeste ALDE).

La responsabilité devant sa propre condition est également attribuée de façon individuelle aux citoyens : « offrir à *chacun* la possibilité d'améliorer sa propre vie » ; « Au même titre que l'on attend des citoyens européens qu'ils équilibrent leur budget et vivent selon leurs moyens, nous devons garantir des finances publiques saines ». Ainsi les publics cibles des politiques de l'ALDE concernent « les entrepreneurs » et « les personnes désireuses et capables de contribuer à la croissance de l'emploi et à la prospérité ». La société n'est pas inégalitaire mais compte des « personnes vulnérables ».

C'est toutefois toujours la relation de service qui domine. Ces différentes catégories de publics cibles sont majoritairement reprises comme complément d'objet ou sur un mode nominal. Une occurrence fait des citoyens un sujet grammatical: « Les citoyens de l'UE s'attendent à voir l'UE et ses États membres faire front commun, agir ensemble et jouer un rôle efficace dans les affaires mondiales » (manifeste

ALDE). Le verbe « s'attendre à » place l'auditoire face au procès de conscience du sujet « citoyens » même si le foyer déictique demeure les locuteurs ALDE. Toutefois, ce verbe de pensée place ces citoyens en situation de dépendance face à l'action des États.

L'UDI- MODEM utilise également des signifiants particulièrement génériques et flous pour désigner le corps social : « les gens », « les électeurs ». Notons qu'il mobilise également davantage de références nationales, alors même qu'il a basé sa propre identité sur son européanisme et que la communauté menacée par ses autres demeure bien l'ensemble européen désuni. L'UDI-MODEM s'adresse à « La France », « les Français », « les gens », « les électeurs ». Il semble ainsi construire une vision du pouvoir comme mandataire, à l'instar de l'ALDE. Toutefois tant la profession de foi que le spot de campagne de l'UDI-MODEM, ou les interventions de François Bayrou au sein de l'émission Des paroles et des actes, inscrivent cette représentation-mandat dans une relation de tutorat ou *trustee*, au sein de laquelle le chef est moins dépendant et son statut plus stable, du fait de sa position de « celui qui sait ».

> L'idée du trustee est assez proche de ce que le révolutionnaire français Barnave (1761-1793) exprimait lorsqu'il déclarait dans un discours le 31 août 1791 : « Le peuple est souverain ; mais, dans le gouvernement représentatif, ses représentants sont ses tuteurs, ses représentants peuvent seuls agir pour lui, parce que son propre intérêt est presque toujours attaché à des vérités politiques dont il ne peut avoir la connaissance nette et profonde. » (Sintomer, 2018 : 24).

Contrairement au manifeste ALDE qui mobilise abondamment les phrases subjectives (d'action, de volonté, de pensée) introduites par le *nous* exclusif, la profession de foi de l'UDI-MODEM utilise largement des marquages objectivant et réifiant son point de vue. C'est par exemple le cas avec le présentatif « c'est » :

101 *C'est* une nécessité parce que le monde est plongé dans une compétition violente, universelle, qui exige que se rapprochent et que s'unissent les pays qui ne sont pas assez puissants pour se mesurer aux mastodontes de

la planète. L'union, *c'est* la force. Face aux grands émergents, les pays européens, même la France ou l'Allemagne, *ne peuvent être entendus ou respectés que* s'ils coopèrent et travaillent ensemble (profession de foi UDI-MODEM).

102 L'Europe est aussi un idéal : *c'est* le seul ensemble sur la planète où les valeurs des droits de l'homme, la liberté, la solidarité sociale, ne sont pas un vain mot. *C'est* le seul lieu où des pays différents, autrefois ennemis, ont accepté de mettre en commun leurs forces et leurs lois pour construire un avenir commun (profession de foi UDI-MODEM).

L'usage du présentatif amène deux remarques quant à l'actualisation et au mode de textualité qu'il pose. En effet, il joue d'un côté sur la textualité en soi-même, en discrétisant les objets du monde qu'il introduit, pour lesquels il créé une image de réalité achevée, renforcée par l'usage associé du praxème adjectival « seul » en 102 : « c'est le seul ensemble », « c'est le seul lieu ». La condition *sine qua non* introduite par la négation en 101 vient confirmer ce mode. Mais nous pouvons dire avec Michèle Monte que le présentatif joue d'un autre côté sur la textualité en même, dans la mesure ou il impose une sphère d'expérience commune avec l'auditoire (Monte, 2011), placé devant l'évidence partagée. Le spot de campagne utilise très largement le nous *inclusif* et le déontique. Le contraste apparaît avec le *nous* exclusif, pour lequel outre les verbes de volonté, les locuteurs utilisent également les verbes traduisant la connaissance, le savoir, notamment dans les exemples 100 et 103 :

103 Nous savons que la France a besoin d'une volonté nouvelle, d'une politique courageuse qui dise la vérité sur tous les sujets, qui porte le renouvellement, et qui assume son destin européen (profession de foi UDI-MODEM).

Comme dans le manifeste ALDE, les différentes catégories reprises pour désigner les citoyens sont sujets de phrases passives ou complément d'objet : « Ce sont ces différences inacceptables et incompréhensibles qui fâchent les Français avec l'idée européenne » (Profession de foi) ; « LA VOIX DES CITOYENS/ dans cet ENSemble européen/ sera entendue et écoutée\ » (François Bayrou, Des paroles et

des actes). Lors de l'émission Des paroles et des actes, François Bayrou insiste sur la relation de trustee construite dans l'ensemble du discours :

> 104 FBA oui mais je crois (.) je crois pas (.) [du tout] qu'il faille se déterminer par rapport à l'opinion\ [faut se déterminer par rapport à] ce qu'on CROIT euh BON\ et JUSTE\= (Des paroles et des actes)

Nous retrouvons aussi la relation d'obéissance propre au contrat hobbesien. Lors de son Grand oral dans l'émission Des paroles et des actes, François Bayrou fait émerger sa parole individuelle avec l'expression d'une même détermination. Il n'hésite d'ailleurs pas à s'imposer face aux journalistes : « euh je crois que votre formule est (.) fausse\ » ; « absolument pas\ » ; « non \ pas du tout\\ ». Lorsque la fin du temps de parole est annoncée, il refuse de quitter son tour de parole et termine malgré plusieurs chevauchements du journaliste qui tente de l'arrêter.

Au sein de ce débat, le locuteur adopte également un éthos de pédagogue, jouant sur le logos et les arguments politiques, au sens de gestion des affaires communes. Il annonce ses démonstrations (« pour expliquer ce dont il s'agit/ c'est très simple\ ») et les déploie autour de connecteurs logiques (*et* ; *donc* ; *mais*) et d'exemples concrets (« on va prendre le cas euh d'alstom » ; « regardez ça <((*montre un téléphone mobile smartphone qu'il sort de sa poche*))/ c'est un écran\ on est environné d'écrans\ ils sont innombrables/ sur votre plateau tout le monde en a/> »). Lorsque l'un des trois journalistes lui oppose des chiffres, ceux du taux de chômage de la zone euro, François Bayrou les reprécise, les explique, montrant à la fois une connaissance du sujet (ethos d'expert) et une compétence pédagogique (éthos professoral).

Ainsi l'UDI-MODEM et le parti européen auquel il est affilié se distinguent dans la façon dont ils envisagent la relation représentative, autant qu'ils se distinguent dans la vision de leur propre identité politique. La dialectique du même et de l'autre fait l'objet de figements plus marqués au sein des discours de l'UDI-MODEM, à travers une union européenne menacée de l'extérieur. Cette dernière demeure cependant représentée comme une société plurielle, regroupée par nécessité. Entendue comme une somme d'intérêts coexistants, chacun à la place qu'il mérite, elle ne laisse aucun

demos émerger comme sujet politique venant bousculer l'ordre social et sa représentation. Dans notre corpus, l'AEL-FN rompt avec cette absence de représentation. Il le fait cependant en substituant à la subjectivation d'un *demos*, l'essentialisation d'un *ethnos*, lequel serait purifié de l'élimination de ses ennemis infiltrés.

7.2 AEL-FN : supprimer l'ennemi infiltré

Les discours de l'AEL et du FN donnent à voir des ennemis communs, représentés par le triptique Europe-migration-partis traditionnel. La représentation politique est essentiellement envisagée au niveau national, comme pouvoir pastoral guidant une nation homogène menacée de déclin.

7.2.1 L'autre, un système intégré

Le parti européen AEL et son affilié français, le Front national, sont ici en pleine concordance quant à la désignation de leurs autres, à travers une chaîne d'équivalence reliant l'Union européenne, la mondialisation, l'immigration et les deux partis majoritaires (PS et UMP au niveau national, PSE et PPE au niveau européen). Ensemble, ces éléments forment un « système » intégré au sein duquel ils nourrissent des relations réciproques de dépendance et de cause à effet.

Par l'usage de différents praxèmes avec une intention de coréférentialité, Marine Le Pen tend à transformer des relations de simple contiguïté entre des entités en relations d'identité :

105 | MLP l'ump ou le ps reconnaissent que *cette europe*/celle qu'ils ont faite en signant/ main dans la main/ les mêmes traités/ les mêmes directives/ ne marche pas\ mais ils nous jurent que cette fois-ci pour de bon/ *l'europe* va changer\ sauf qu'en réalité *rien* ne change/ jamais\ en matière d'immigration/ *à cause du traité de schengen*/ voté par l'ump comme le ps/ nous n'avons plus de frontières/ et les clandestins entrent librement sur notre territoire\ (spot FN*)*

106 FL oui\ sur l'union monétaire et et justement sur la DESINdustrialisation du pays/ parce que vous liez les deux évidemment dans votre programme et dans votre discours (...)

MLP et toute le monde le voit\ sur le terrain\ toutes les emplois industriels qui ont été perdus l'ont été à cause de *la concurrence internationale* [déloyale]

FL [ça c'est pas] pareil\

MLP pardon//

FL c'est déjà pas pareil que [l*'euro*\]

MLP [mais c'est] exactement [pareil monsieur/]

FL [non c'est pas la même chose]

MLP *car l'union [européenne* nous interdit de nous protéger de la concurrence internationale déloyale] (Des paroles et des actes)

Dans ces exemples, les entités entrant dans la chaîne désignative UE ont une signification consacrée d'un point de vue encyclopédique, qui renvoie à des réalités bien différentes : l'Union européenne, ce n'est pas l'espace Schengen : ni le Royaume Uni, ni la Bulgarie, la Roumanie ou la Croatie ne font partie de l'espace Schengen, qui compte par contre les pays AELE (Lichtenstein, Norvège, Suisse, Islande). L'Union européenne, ce n'est pas la zone Euro, qui ne compte que 19 États membres de l'UE sur 28. Nous pourrions à la limite considérer « l'euro » comme une synecdoque de la partie par rapport à l'UE. Marine Le Pen intègre également à la chaîne le syntagme « concurrence internationale déloyale » et celui de « désindustrialisation », pour lesquels il est possible d'identifier une métonymie de l'effet (Plantin, 2009). Le journaliste François Lenglet constate et conteste la chaîne équivalentielle ainsi formée. La locutrice défend la chaîne de manière explicite « c'est exactement pareil ».

La chaîne référentielle ainsi créée par association pourrait constituer un paradigme désignationnel, au sens où Marie-Françoise Mortureux l'entend : « il s'agit, en première approximation, de listes de syntagmes (en général nominaux, parfois verbaux) fonctionnant en coréférence avec un vocable initial dans un discours

donné » (1993 : 123). L'auteure nous alerte sur la fragilité du repérage linguistique de l'anaphore associative, en dehors de toute marque relationnelle explicite. Nous entendons bien ici la difficulté de circonscrire le territoire du paradigme désignationnel en l'absence de conditions strictes, et la perte de pertinence d'un tel outil en l'absence de territoire propre. Toutefois, à nouveau, la relativité du lien désignationnel nous amène à voir le paradigme désignationnel comme une opération signifiante en discours.

> Reformuler à l'aide de pronoms revient pour le locuteur à postuler l'invariance sémantique de la donnée initiale et à refuser la déclinaison. Opter pour une anaphore lexicale induit la perspective inverse. Le locuteur s'engage dans des jeux d'ajustements sémantiques et référentiels qui dépassent parfois les limites prévues par l'acceptation lexicale des unités. Les paradigmes désignationnels constituent un exemple de la déclinaison (Charaudeau & Maingueneau, 2002 : 491).

La locutrice joue donc sur le flou et la textualité en même pour définir sa chaîne autre. Dans le spot de campagne du parti, elle crée une identité entre « les clandestins » et « les Roms », à l'aide de la paraphrase définitionnelle.

107	MLP en *matière d'immigration*/ à cause du traité de schengen/ voté par l'ump comme le ps/ nous *n'avons plus de frontières/ et les clandestins entrent librement sur notre territoire*\ (.) alors l'umps nous parle de réformer schengen/ comme toujours avant les élections\ sauf qu'au pouvoir/ ni l'ump ni le ps ne fait quoi que ce soit\ *même chose pour les roms/ qui circulent librement et reviennent tout le temps en france/* PARCE QUE l'union européenne nous y contraint\ sur ce sujet/ COMME les autres/ ps ou ump/ rien ne change\ (spot FN)

Le trait saillant retenu pour définir « clandestins » et « Roms » est le fait qu'ils entrent et circulent librement sur « notre territoire », « La France ». Le désignant « Rom » perd ici toute référence encyclopédique à la nation Rom. En 105, 106 et 107, le mouvement métonymique-métaphorique créé entre eux contribue, comme le postulent Laclau et Mouffe, à vider ces différents éléments de leur contenu. Le

mouvement tropologique équivalentiel les déplace de l'axe syntagmatique pour les placer sur un axe paradigmatique. Leur contenu tend à se superposer. En 107, nous retrouvons le thème de l'invasion, cher au parti. L'une des affiches de campagne du Front national reprend ce thème en utilisant « l'affaire Leonarda », exploitant la mémoire discursive propre au prénom utilisé seul, devenu *désignant d'événement* (Calabrese, 2013) et à sa construction politico-médiatique (voir *supra*, p. 179 ; Guilbert, 2015a).



Fig. 25 : Affiche électorale FN. Leonarda Djibrani.

L'affiche utilise le discours rapporté direct, en reprenant les mots (effectivement ?) tenus par la jeune femme sur la radio France Info, sans toutefois donner plus de précision sur la source (émission radiophonique, date, contexte et interactions avec les journalistes radio, etc.). Le décrochage énonciatif net qui accompagne le discours rapporté direct semble placer l'audience face au sujet de conscience qui en est la source. L'usage du pronom « on » joue sur la textualité en même et collectivise le sujet, qui n'incarne pas seulement la jeune femme mais une altérité au contours plus flous, celle de ceux qui n'ont pas le passeport. Leonarda cristallise et incarne l'autre.

L'effacement énonciatif du FN derrière le discours rapporté direct est cependant contrarié par l'image caricaturale qui l'accompagne, support d'un fort marquage de point de vue. L'erreur orthographique dans le nom de la jeune fille (un *e* accentué qui ne devrait pas l'être), si elle n'est pas intentionnelle, ni destinée à être repérée par l'audience, vient d'ailleurs parasiter le décrochage énonciatif.

Nous situons ce discours comme un exercice de « parodie caricaturale », forme d'humour qui « accentue et concentre les traits d'un discours pour le tourner en dérision » (Vivero García, 2013 : §15). Le procédé parodique « repose de manière spécifique sur un effet d'écho laissant voir sous le texte parodique un texte parodié reconnaissable à travers sa déformation » (*Ibid* : §8). Le procédé vise à instaurer avec l'auditoire une connivence critique et polémique.

Dans l'exemple 107, l'adjectif de « l'immigration clandestine » s'autonomise pour devenir un nom : « les clandestins ». La nominalisation ne concerne plus le verbe, comme dans les exemples antérieurs de notre corpus, mais l'adjectif. Contrairement à la nominalisation déverbale ou à la nominalisation anaphorique de phrases, la nominalisation adjectivale n'a fait l'objet que de peu d'attention de la part des chercheurs (Knittel, 2015). L'analysant à partir du praxème « étranger », Lecolle y voit une « sous-spécification sémantico-référentielle » (Lecolle, 2015 : 122). Dans notre cas, ce qui prime n'est plus de pointer un phénomène social, mais des individus, et leur identité d'homme ou de femme migrant est éludée pour ne viser plus que l'illégalité de leur statut. En effet, la sous-spécification est avant tout un processus de sélection : « alors que certaines informations ou propriétés de l'élément sont retenues, toutes celles qui peuvent être attribuées par défaut – parce qu'elles sont prévisibles – sont éliminées » (Glaudert, 2011 : 145).

La locutrice-énonciatrice opère ainsi un déplacement de l'univers de sens de la « migration » comme phénomène social, à l'univers de sens de la « délinquance » envisagé de manière individualisante. Didier Fassin met en lumière les effets de sens de l'utilisation du substantif clandestin, qui reporte la responsabilité de son exclusion sur celui qui est ainsi catégorisé : « parce qu'il est désigné comme celui qui s'est délibérément mis hors-la-loi, l'étranger en situation irrégulière n'est pas pensable aussi comme celui qui est mis à son insu hors-la-loi. Parce qu'il est un

« clandestin », il n'y a pas lieu de le considérer comme un « exclu », en l'occurrence du droit, puisque ce terme trouve sa place dans un autre référentiel de l'action publique, celui du chômage ou des banlieues » (1996 : 77). Le substantif pluriel « clandestins » a une orientation argumentative qui justifie une réaction sociale répressive à l'égard des personnes ainsi désignées (Akin, 2018).

Lorsque que PS et UMP sont différenciés, le jeu des conjonctions de coordination (*et*, *ou*), adverbes (*comme*) ou adjectifs numéraux (« deux ») permettent aux locuteurs de toujours les lier l'un à l'autre. Le lien entre les sous-chaînes UE et UMP-PS est également assuré syntaxiquement et cognitivement par les connecteurs :

108	MLP *l'ump ou le ps* reconnaissent que cette europe/celle qu'ils ont faite en signant/ main dans la main/ les mêmes traités/ les mêmes directives/ ne marche pas\ mais ils nous jurent que cette fois-ci pour de bon/ l'europe va changer\ sauf qu'en réalité rien ne change/ jamais\ en matière d'immigration/ à cause du traité de schengen/ voté par *l'ump comme le ps*/ nous n'avons plus de frontières/ et les clandestins entrent librement sur notre territoire\ (spot FN).
109	MLP *bruxelles et l'umps* n'attendent que votre abstention/ (spot FN)
110	MLP parce que *nicolas sarkozy ou françois hollande* ont une COresponsabilité dans cette situation\ (Des paroles et des actes)
111	MLP *l'umps et l'union européenne* sont contre c'la\ (Des paroles et des actes)

Alice Krieg-Planque explique comment interviennent ainsi les phénomènes de stéréotypie opérés par phraséologie : « de fait, la succession d'unités plus ou moins prévisibles sur la chaîne verbale engendre un effet de fermeture du discours sur lui – même ». Elles opèrent ainsi un « blocage de la contradiction » (Krieg-Planque, 2012 : 103). Le mouvement tropologique atteint son maximum avec le signifiant « umps » (109 et 111) formé par la candidate à partir du valisage par interpénétration lexicale des deux désignants officiels que sont l'UMP et le PS et par l'ellipse d'un p (Bonhomme, 2009). Par le biais de ce valisage, la locutrice transforme la

représentation de la relation entre les deux entités, d'une relation antagonique à une relation de même de similitude. La force des mots-valises tient effectivement au fait qu'ils « subvertissent et remodèlent les frontières du lexique à deux niveaux indissociables : celui des lexèmes eux-mêmes et celui des représentations cognitives qu'ils véhiculent » (Ibid : 118).

Initialement, l'acronyme à pour effet de renforcer la relation antagonique et fonctionne comme un label identitaire (Bacot, Desmarchelier et Honoré, 2011 : 7), notamment en raison de « la facilité mémorielle et l'économie (au moins apparente) de moyens » qu'il représente (Bacot et Lecolle, 2019 : 12). Le retournement de cette représentation antagonique en identité, par le détournement de l'acronyme, en est d'autant plus ludique et puissant. De plus, de par ses nombreuses occurrences (sept reprises dans le corpus français), le nouveau signifiant fait l'objet d'un figement et est consacré en formule. En effet, il « présente à la fois un caractère figé, une existence en discours, une valeur en tant que référent social, et une dimension polémique » (Krieg-Planque, 2012 : 111).

L'actualisation parapraxémique de la chaîne-autre passe essentiellement par l'usage de l'article défini (« l'Europe », « l'Union européenne », « l'immigration de masse », « l'immigration clandestine », « l' UMPS », « les clandestins », « les Roms ») et des adjectifs démonstratifs (« Cette Europe », « cette Union européenne », « Cet euro »), lesquels permettent aux locuteurs de construire une image achevée de réalité de ses autres.

L'immigration de masse n'a pas de contenu référentiel précis mais l'usage de l'article défini singulier « l' » joue implicitement en présupposant que l'énonciataire sait déjà clairement ce à quoi il réfère. L'idée de grandeur associée à son abstraction confère au praxème masse une valeur négative, générant un sentiment d'inquiétude ou de peur. Bien que cette massification de la migration ne soit pas l'apanage des discours d'extrême droite et circule, y compris dans le discours des organisations internationales (Bréant, 2012), elle est un argument central dans les discours du Front National. Le présupposé impose ici un partage de la responsabilité énonciative avec l'énonciataire. Remettre en cause ce présupposé est risqué. Il placerait l'énonciataire en position de celui qui ne sait pas ce qu'il devrait naturellement

savoir. Et en cas d'accord avec les représentations reconstruites, l'implicite instaure alors une relation de connivence entre locuteur et allocutaire et renforce les convictions communes :

> Il arrive [...] fréquemment que les dénominations retenues ne constituent que la partie visible d'un raisonnement d'autant plus puissant qu'il reste implicite. La répétition des noms finit par leur donner une valeur de vérité. L'argumentation souterraine devient une idée-force si profondément ancrée dans l'opinion qu'elle en devient difficilement discutable (Koren 1996 : 227-228).

Adopter tour à tour le terme vague « l'immigration de masse », en lien avec le mythe de l'invasion, et des catégories plus précises (les « clandestins », les « roms »), permet aux locuteurs de construire une image achevée d'ennemi à la fois identifiables, autour de quelques figures concrètes, et opaque, amalgamés dans une chaîne équivalentielle autour d'une même figure menaçante aussi présente qu'indéfinie : l'immigré, qui se caractérise par un agir : « circuler librement et revenir tout le temps en France ».

Dans « cette Europe » ou « cette Union européenne », l'usage d'un adjectif démonstratif devant une dénomination propre est à priori paradoxal. Nul besoin d'isoler un exemplaire d'une catégorie plus large. La compétence encyclopédique de l'allocutaire suffit à isoler et référer. Il est en ce sens un « désignateur rigide » (Kleiber, 1991 : 84). A l'inverse, « le démonstratif est un outil de désignation étroite, dans le sens où le réfèrent dénoté n'est atteint que par le truchement de la situation d'énonciation immédiate soit linguistique, soit extra-linguistique » (*Ibid*). Mais Robin Lakoff a montré l'effet émotionnel de l'adjectif démonstratif par l'introduction d'un point de vue, d'une évaluation de l'objet, à travers la notion de « déixis émotionnelle » (1974). Certes, la langue anglaise offre deux démonstratifs qui permettent de jouer sur l'axe spatial de proximité/distance, tant avec l'allocutaire qu'avec l'objet nommé : *this/these* and *that/those*. En français, seuls les pronoms démonstratifs avec particule (*celui-ci/celle-ci*, *ceux-ci/celles-ci*/ vs *celui-là/celle-là*, *ceux-là/celles-là*) offrent la même possibilité, non les déterminants démonstratifs (*ce, cet, cette, ces*). Avec le déterminant démonstratif, ce sont la situation

d'énonciation et le cotexte qui permettent de construire cette relation double, de mise à distance de l'objet Europe et de proximité entre la locutrice-énonciatrice et ses allocutaires. Ces derniers sont pris dans l'articulation hégémonique qui les lie à la locutrice-énonciatrice et les oppose à l'objet Europe. Cet usage apparaît pleinement cohérent avec l'usage majoritaire de l'article défini pour articuler le praxème Europe.

Toutefois, le démonstratif pourrait aussi permettre au FN, de faire de l'identité Europe une identité fractionnée, dont seule la facette actuelle serait remise en question. L'usage de l'antonomase permettrait ici au Front National de déjouer les arguments de ses adversaires sur sa volonté de détruire l'UE. Détruire l'UE, c'est détruire une Europe. Les locuteurs appellent à construire une autre Europe.

L'usage de pronoms personnels et démonstratifs en non-personne contribuent à renforcer l'ostension et l'exclusion des autres du FN: « ceux-là » ; « ils » ; « eux ». La forme démonstrative pronominale à particule *là* renvoie la même distance émotionnelle que la forme *those* en anglais, étudiée par Lakoff (1974). Le flou au niveau du contenu de chacun des éléments formant l'objet-autre, donc flou au niveau de l'identité de cet objet-autre, n'empêche pas la locutrice de clairement le discriminer, de le projeter, à l'aide des articles définis et des adjectifs démonstratifs qui produisent une image de réalité achevée (textualité en soi-même). Leurs autres se retrouvent clairement dépersonnalisés: « *ce* qui peut gommer ce que nous avons été et ce que nous devons continuer à être » (profession de foi FN). Le pronom présentatif *ça*, « topothétique pur » marquant une actualisation minimale chez Lafont, permet de mettre cette chaîne-autre à distance tout en brouillant ses frontières. Le repère anaphorique permet seulement de certifier l'existence de l'autre, pas son identité préciser, « de désigner fermement sans nommer précisément » (Mayaffre, 2013 : 76). C'est effectivement l'une des fonctions du pronom démonstratif, relevée par Stefanini et Blanche-Benveniste, lequel « n'est donc pas mis à la place d'un nom qui précisément n'existe pas encore. Il signifiera de la même 'manière' que des noms comme être-chose, comme une sorte de signe de valeur générale » (Stefanini cité par Blanche-Benveniste, Deulofeu, Stefanini et Van den Eynde, 1987 : 26). Le topothétique pur signale aux électeurs que la chaîne-autre ennemie se révèle incommensurable, toujours prête à accueillir de nouveaux

éléments. Au niveau émotionnel, la peur générée par le phénomène migratoire est couplée avec l'indignation générée par l'Union européenne, désignée comme le responsable, ce qui corrobore les études précédentes du même parti, notamment celle de Marion Ballet concernant les campagnes présidentielles françaises de 1981 à 2012 (2014).

Comme nom propre, le toponyme « Bruxelles » sert de signifiant englobant de manière catachréstique la chaîne. C'est ce toponyme qui est principalement choisi par le manifeste de l'AEL pour référer à l'Union européenne, qu'il désigne par métonymie les institutions européennes dans leur ensemble ou la seule Commission européenne. Ici, la désignation géographique propre au toponyme disparait sous son usage rhétorique, péjorant. Cet usage s'inscrit dans une intense circulation dialogique du terme, au sein et en dehors de notre corpus, qui façonne l'évolution du sens du toponyme et « son installation comme une évidence, comme un fait public dans la compétence discursive collective » (Lecolle, 2009 : 8). En raison de leur aptitude à la polyréférencialité[36], Paveau dit d'ailleurs des toponymes qu'ils se comportent comme des « praxonymes » (Paveau, 2008 : 27). Julien Auboussier (2014) a analysé l'usage du syntagme « Europe de Bruxelles » dans les discours d'extrême droite repris dans les articles des journaux *Le Monde* (1945-2014) et *Le Figaro* (1996-2014). Il soulève six figements de sens ou topoï attachés à cet usage, que nous retrouvons dans notre propre corpus. Les deux premiers sont le fédéralisme contre la nation et la bureaucratie :

112 | Ce nouvel élan pour la Liberté veut contrer le fédéralisme imposé par Bruxelles (manifeste AEL).

113 | MLP moi je dis l'europe détruit/ la nation protège\ et il faut que notre nation protège nos secteurs économiques\ notamment en mettant en place un protectionnisme intelligent/ c'est [à dire qu'elle mette des écluses/] (Des paroles et des actes)

114 | un continent jadis précurseur en tout et dans lequel on ne voit plus

[36]Nous utilisons ici le terme « polyréférencialité », débarrassé de l'essentialisme sémantique et des limites que son emploi implique souvent. Chaque praxème est par principe omnisignifiant. La référence n'existe alors que comme figement conventionnel et temporaire du sens.

qu'une entité administrative et technique sans âme » (spot FN)

Le troisième et le quatrième sont le néo-libéralisme et la soumission aux États-Unis :

115 une Union Européenne ultralibérale, outil de vassalisation à la finance et aux États-Unis, confiscatoire des souverainetés nationales et du pouvoir des peuples (profession de foi FN).

Le cinquième est l'éloignement des Français. Le sixième et dernier est l'échec :

116 Ils [Les États membres souverains] doivent être le moteur de la croissance et de l'accroissement de la prospérité vis à vis des échecs liés aux décisions imposées par Bruxelles » (manifeste AEL).

L'Union européenne et la politique de François Hollande sont dans notre corpus également essentiellement qualifiées par l'échec : (« un échec absolu » « l'échec total »), la contrainte et la destruction. Même si les désignants de la chaîne ne sont à priori pas chargés axiologiquement, la description de leurs agirs, à travers des programmes phrastiques en faire, évoque la contrainte et la destruction. L'UMP et le PS sont décrits alternativement comme mal agissant (« en signant/ main dans la main/ les mêmes traités/ les mêmes directives », « nous jurent » ; « vous mentent » ; « laissent faire/PIRE/encouragent les projets les plus fous ».) et non agissant (ils « n'ont strictement rien fait » ; « passent leur vie à dire mais ne font rien » ; « c'est un MEMsonge\ c'est du BIdon »).

Notons dans le spot de campagne l'usage du discours rapporté indirect (« ils nous jurent que cette fois-ci pour de bon/ l'europe va changer » ; « reconnaissent que cette europe/ (…) ne marche pas\ ») ainsi que des verbes introducteurs de la pensée/perception de l'autre (« bruxelles et l'umps n'attendent que votre abstention »). La locutrice amène l'auditoire dans le foyer de conscience de ses ennemis, ou plutôt de l'image qu'elle souhaite que l'auditoire s'en fasse, pour ensuite mieux s'en distancier. Ce débrayage amorcé par le point de vue représenté de e2 permet de mettre en scène le propre point de vue de L1/E1 sur e2. Ils

fonctionnent comme « hypermarque » du propre point de vue du locuteur-énonciateur sur l'énonciateur second.

Une occurrence vient ajouter à ces autres du FN les « verts » et le « Modem », et créer une relation d'identité avec l'umps: « ces ultra-libéraux/ ump ps/ vert modem\ ». C'est la « classe politique » dénoncée par l'AEL dans son manifeste. S'y cristallise l'imaginaire du complot et de la feintise répétée : « c'est à CHAQUE élection le MEME scénario » (spot de campagne FN). Notre corpus associe enfin l'Union européenne à la migration clandestine (Des paroles et des actes) et à la « montée de l'Islam radical » (manifeste AEL).

Le FN pousse plus en avant le mouvement tropologique de la métonymie à la métaphore, comme dans les exemples suivants:

117	MLP euh c'est le catéchisme de l'union européenne\ y'a le catéchisme de euh:: selon saint schulz/ l'apocalypse selon saint juncker/ (Des paroles et des actes)
118	MLP le ppe et le pse/ ils n'en auront pas\ voilà\ et ils se battent pour savoir de quelle couleur on va peindre les barreaux de la prison\ moi je me bats pour donner les clés de la prison aux français\ pour que ils puissent se défendre contre cette union européenne\ (Des paroles et des actes)
119	MLP [mais je ne veux pas être présidente] de la commission/ moi/ mon objectif/c'est pas d'être élue chef maton\ ça ne m'intéresse pas si vous voulez\ [parce que c'est ça la réalité/] (Des paroles et des actes)
120	MLP la soupe hein/ qu'on nous sert depuis maintenant des semaines/ une soupe indigeste/ (Des paroles et des actes)

La première occurrence (117) opère une métonymie vers le domaine religieux. Elle renvoie au « dogmatisme européiste » dénoncé par le manifeste AEL. Les deux occurrences suivantes (118 et 119) opèrent une métaphore pleine. Certes, la praxématique reconnait que la littéralité n'existe pas, puisque le praxème porte en lui un potentiel illimité de production du sens. Toutefois, les univers de sens réglés

conventionnellement, socialement, redonnent à la figure de la métaphore une portée argumentative, en ce qu'elle vient enfreindre ce sens commun. La métaphore « opère à partir de notions concrètes et familières afin de traiter l'information plus abstraite, intégrant une série de projections ou *mappings*[37] entre deux domaines d'expérience d'après notre connaissance du monde » (Peña Martínez et Olivares Pardo, 2008 : 139). Les auteurs lui reconnaissent traditionnellement un rôle communicationnel en ce qu'elle « permet de comprendre quelque chose par le transfert dans une autre chose » (Popa, 2006 : 222), de « rendre compréhensibles et manipulables par la pensée commune des notions complexes et abstraites » (Bon cité par Gingras, 1996 : 161). Dans le domaine politique, certains auteurs n'y voient au contraire qu'un effet de spectacularisation visant à attirer l'audience, spectacularisation qui viendrait au contraire nuire à la compréhension des enjeux (Gingras, 1996). Ces deux positionnements ont, selon nous, le même biais, celui de voir le langage comme simple voie de transmission du sens. C'est passer à côté du rôle central de la métaphore dans la construction même du sens, en jouant sur la capacité des sujets signifiants à « déplacer le sens, à le cristalliser par une image forte, à passer par de l'Autre pour signifier le Même, à poétiser les vérités comme des énigmes » (Mons, 1992 : 23). La métaphore est en effet pleinement chargée d'un point de vue sur le monde : « elle crée de toutes pièces une représentation linguistique à partir d'une perception personnelle, et qui, pour la métaphore vive, entre en tension avec la perception commune » (Détrie, 1999 : 28).

En fait, ces métaphores rejoignent le paradigme désignationnel étudié ci-avant dans la construction de l'objet Europe par sa désignation multiple :

> A travers cette série de reformulations qui parcourent l'aire du texte et le fil horizontal du discours (l'intratexte), ce que l'on remarque, c'est l'importance prise par cette chaîne de coréférence dans la représentation que le discours construit de l'objet. Différentes formes de relations sémantiques interviennent (synonymie, hyperonymie et hyponymie, métonymie, métaphorisation) et concourent à tisser des liens entre des représentations lexicales (considérées

[37] Sur le concept de *mapping*, les auteurs renvoient aux travaux de George Lakoff et Mark Johnson (1980).

comme acquises ?) du sens de certaines unités, (...), et entre des images construites par association ou analogie dans le discours médiatique (Moirand, 2007a : 25).

Face à ce système intégré autre, Marine Le Pen appelle leurs victimes à voter Front National, au moyen d'un ultimatum qui joue sur le sous-entendu.

121 | MLP il est parfois plus simple qu'on ne le croit de se faire respecter\ (spot FN)

Ne pas suivre son appel au vote FN équivaut pour l'électeur à continuer de ne pas se faire respecter. La relation créée entre les locuteurs AEL-FN et leur auditoire s'envisage au contraire comme une relation de protection et de soin, à l'image du pastorat théorisé par Foucault (leçons au Collège de France du 8 février au 1er mars 1978). S'exerçant dans la proximité d'un pouvoir individualisant (2004 : 320), ce pastorat s'incarne dans le cas du FN au niveau national.

7.2.2 L'effacement énonciatif du parti européen au service du leadership national

Le manifeste AEL se distingue des manifestes précédents par un fort effacement énonciatif. Le jeu énonciatif reposant sur le système des personnes y est absent. Nous comptons un seul *nous* inclusif. Bien qu'il soit sujet grammatical d'un verbe conjugué à l'indicatif, son insertion dans une proposition subordonnée relative circonstancielle contribue à effacer cette actantialité (122).

122 | L'état de l'Union Européenne dans lequel *nous* vivons aujourd'hui est le fruit d'un manque de vision, de la corruption et, par ailleurs, de l'expansion de la centralisation des pouvoirs législatifs en Europe (manifeste AEL).

Le verbe « vivre » s'apparente ici à « se trouver ». Sa fonction est de poser un *être 1* d'existence. Le manifeste ne compte pas de *nous* exclusif renvoyant au parti, qui est plutôt désigné par la troisième personne du singulier ou du pluriel : « L'Alliance

Européenne pour la Liberté a été créée afin de (…) » ; « se crée donc une force politique unie se battant pour les droits des citoyens de chaque État membre de l'Union Européenne ». La première de ces phrases, passive sans actant confirmé (a été créée), et la seconde, réflexive (se crée), tendent également à supprimer toute tension propre au procès, et à poser l'AEL en simple existence.

Le reste du très court manifeste se compose d'une liste d'engagements traduits dans des phrases nominales : « une redéfinition de » ; « une meilleure considération de », etc. Parfois, ces phrases nominales sont introduites par un praxème nominal sans actualisation parapraxémique (« révision de » ; « mise en place de », etc.) ou des praxèmes verbaux à l'infinitif (défendre). Le texte est donc marqué par une très faible actualisation.

Seuls trois points thématiques du manifeste font l'objet d'un développement par le biais de phrases conjuguées en non-personne, intégrant des déontiques : un point sur l'immigration, un autre sur l'arrêt des mécanismes de redistribution entre pays, un troisième sur la possible sortie de l'euro des États membres en difficultés. Mais là encore, par l'usage de la non-personne, les locuteurs objectivisent leur point de vue et se posent, ainsi que leur auditoire, en observateurs d'une réalité et d'une vérité posées comme évidentes :

123 | L'immigration massive est une solution simpliste au défi démographique et éco- nomique auquel l'Europe fait face. Il faut renforcer la position de la famille en Europe et préserver les politiques de la famille classique (manifeste AEL).

124 | Les États membres qui font face à une grave crise financière et économique de- vront pouvoir quitter la zone euro et une dissolution concertée de la zone euro doit être envisagée (manifeste AEL).

125 | La solidarité au sein de l'UE ne peut pas être qu'à sens unique. L'Union Européenne fait face à sa plus profonde crise depuis sa création et à des problèmes économiques on ne peut plus réels. La redistribution par les plus riches des États membres à ceux aux prises au déséquilibre économique n'est pas une solution viable et ne sert qu'à éviter à très

court terme l'effondrement du système (manifeste AEL).

C'est en rapport avec ce dernier point de la solidarité entre États membres (125) que nous trouvons la seule occurrence mettant l'AEL en position d'actant, au futur :

126 D'ailleurs, *l'AEL appellera à* ne plus apporter de soutien ou d'autres financements aux États membres en difficulté financière du fait des logiques économiques actuelles et du dogmatisme européiste en matière de monnaie unique et d'austérité (manifeste AEL).

À aucun moment le manifeste AEL ne s'adresse aux électeurs au moyen de pronoms allocutifs et ses auteurs se donnent à voir comme de simples rapporteurs factuels d'une réalité objectivée. Le sous-corpus français du FN se démarque pleinement de cette stratégie de l'AEL et montre une (inter)subjectivité particulièrement forte. Certes, le spot télévisé use aussi assez peu du système des personnes mais il le fait de manière significative. Ainsi s'ouvre-t-il avec la forme d'adresse *mes chers compatriotes.* Cette apostrophe permet à la locutrice, Marine Le Pen, d'interpeller les électeurs. Du fait de l'allomorphe *com*, le praxème pluralisé « compatriotes » fonctionne d'emblée comme embrayeur identitaire : « le *concitoyen* réunit l'électeur et le candidat dans une collectivité politique et civique (est citoyen celui qui bénéficie des droits) tandis que le *compatriote* les réunit dans une collectivité politique et patriotique » (Rigat, 2010 : 6). Avec le praxème compatriote, l'interpellation de l'auditoire est « symbolique et affective : le candidat interpelle son semblable sur la base d'une valeur qui, sans aucun doute, remue plus les cœurs que l'appel civique » (*Ibid*). Son actualisation à l'aide d'un déterminant possessif à la première personne vient renforcer le travail sur la relation avec les allocutaires, sur un mode familier. En effet, si la forme d'adresse pose l'individuation subjective et discrimine clairement un *je* et un *tu*, elle est suivie immédiatement d'un *nous* inclusif :

127 MLP mes chers compatriotes/ à toutes les élections européennes/ l'umps nous promet de changer l'europe\ c'est à CHAQUE élection le MÊME scénario\ (spot FN)

Le *nous* inclusif vient contrarier la textualisation en soi-même, par la création d'un champ d'expérience et d'un point de vue commun. L'occurrence rejoint les cas étudiés par Catherine Détrie (2007), de « biaisage » du mode de textualisation en soi-même.

Si le format médiatique de l'émission Des paroles et des actes impose aux candidats l'utilisation du *je* individuel du fait de leur interpellation individuelle par les journalistes, Marine Le Pen est la seule à utiliser cette marque énonciative dans les discours monogérés. Certes, le spot du PS-PRG met en avant le *je* de Martin Schulz, visant à incarner au niveau national le parti européen, mais le reste des discours monogérés de notre corpus reposent sur une énonciation collective. Ce marquage plus fort de la parole individuelle au sein du Front national n'apparaît pas surprenante dans la mesure où le parti a toujours été fortement personnifié, apparaissant moins comme une structure de rapports de pouvoirs que comme un rassemblement autour d'une figure tutélaire, de Jean-Marie Le Pen, à Marine Le Pen.

Dans l'ensemble du sous-corpus du Front National, y compris son Grand Oral, lorsqu'elle adopte le « je », Marine Le Pen construit, comme François Bayrou, un éthos de volonté et d'assurance : « ce que je voudrais dire aux français » ; « je veux PLUS de cette union européenne ». Elle quitte d'ailleurs son rôle assigné de candidate aux élections du Parlement européen pour celui de future candidate à l'élection présidentielle :

128 | MLP je vais vous dire] exactement ce que je ferais\ euh le jour où les français me feront confiance j'organiserai un référendum\ et je leur demanderai est-ce que vous voulez oui ou non rester dans l'union européenne/ (.) » ; « / j'irai voir les institutions européennes en disant voilà moi/ y'a quatre choses non négociables que je veux rendre aux français\ la liberté monétaire/ [...] deuxièmement/ je veux retrouver la souveraineté législative\ [...] je veux avoir ma souveraineté économique\ je veux pouvoir faire mon patriotisme économique pour aider les entreprises et l'emploi français/[je veux pouvoir mettre un protectionnisme intelligent (.) un protectionnisme intelligent] à mes

> frontières/ » ; « enfin/ je veux sortir de SCHENGEN\ je veux maîtriser les frontières et euh maîtriser l'immigration\ dans mon pays\ (Des paroles et des actes).

L'épanaphore autour du syntagme verbal « je veux » et du nom « souveraineté » renforce son propos et lui donne une cohérence globale. Alors qu'elle est députée européenne depuis 2009 et est, lors de la campagne analysée, candidate à sa réélection à ce mandat, Marine Le Pen tente paradoxalement de rompre toute identification avec le Parlement européen. Le Parlement européen doit tomber dans le camp de l'ennemi européen. La candidate justifie alors sa candidature européenne par la volonté de détruire l'union européenne de l'intérieur.

A côté de cet éthos d'assurance et de volonté, qualités généralement attendues d'un leader politique, plus encore d'un candidat à un mandat présidentiel dans la France de la cinquième république, la candidate tente de construire un éthos de proximité et d'expertise. Cet éthos de proximité, du *je* parmi le *nous*, est marqué par l'expression empathique d'une attention et d'une compréhension de son auditoire :

> 129 MLP je sais que beaucoup taisent leurs difficultés par fierté (Des paroles et des actes).

La phrase relative introduite par le verbe *savoir* + *que* pose la suite de la phrase comme déjà validée et oriente l'attention de l'auditoire sur le procès mental « savoir ». Comme dans la relation pastorale, la locutrice travaille « à une « production de vérités cachées » sur l'âme ou l'intériorité » de ses ouailles (Büttgen, 2007 : 1133), les « Français ».

La candidate marque aussi sa proximité à l'aide d'un registre de langage populaire, usant de nombreuses métaphores (exemples 117-120), voulant se démarquer du « système » des partis traditionnels et d'un vocabulaire trop technique et politique : « la soupe hein/ qu'on nous sert depuis maintenant des semaines/ ; « c'est un MENSonge\c'est du BIDon ».

Et si Marine Le Pen tente également de se construire un éthos d'expertise (« je pense que les enjeux sont fondamentaux »), c'est essentiellement une expertise de terrain.

Face aux chiffres que lui oppose le journaliste François Lenglet et qui mettent à mal son raisonnement, la candidate répond en les évacuant au profit de sa connaissance du terrain et des français: « oui mais on pourra] toujours trouver des exceptions [monsieur lenglet/ ça m'intéresse pas\ ce qui m'intéresse c'est ce que vivent les français\ » ; « monsieur] lenglet\ arrêtez avec vos [statistiques/ vos courbes et vos chiffres/ ce sont des HOMMES et des FEMMES\ voilà\ ».

La candidate se réfugie derrière le savoir-expérience du « tout le monde », équivalent du on-vérité : nul besoin de chiffrer, « tout le monde le voit\ sur le terrain\ ». Cela lui permet de poser une évidence qu'il est, pour l'audience, difficile de contester, sous peine de passer pour celui qui, seul, ne sait pas, ou pour celui qui n'a pas la même empathie qu'elle envers la « souffrance » des français.

Marine Le Pen tente également de montrer une expertise économique à travers la référence à Pierre Gataz et à travers sa formule de « protectionnisme intelligent ». Toutefois, cette formule pose une question : est-il suffisant de qualifier son programme d'intelligent pour le faire ressentir comme tel ? Ducrot rappelle que l'éthos du locuteur ne se bâtit pas sur « des affirmations flatteuses qu'il peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, affirmations qui risquent au contraire de heurter l'auditeur, mais de l'apparence qui lui confèrent le débit, l'intonation, [...] le choix des mots, des arguments » (Ducrot, 1984 : 201). Lorsque le journaliste lui demande de préciser ce que signifie « intelligent », la candidate répond par une nouvelle métaphore évoquant une science de grande précision « c'est de la micro-chirurgie », sans pouvoir l'expliquer davantage.

Mais si la candidate peine à être pédagogique et à montrer un raisonnement logique (logos), son argumentation repose avant tout sur une dialectique entre ethos et pathos. Elle qui dénonce « le catéchisme » européen joue du registre métaphysique pour asseoir sa légitimité. Dans de nombreux meetings, elle s'identifie visuellement au personnage de Jeanne D'Arc. L'une des affiches de campagne la montre au milieu d'une foule floue. Son personnage sort de la foule, net et concentrant la lumière.



Fig. 26 : Affiche électorale FN.

Le spot de campagne du Front National est le plus « nu » des six spots analysés. Un seul fond, dans un dégradé de bleu évoquant le ciel, fait apparaître Marine Le Pen, de face et en gros plan, comme venant de ce ciel. Ces images renvoient à nouveau au leadership pastoral représenté dans les discours du FN.



Fig. 25 : Visuel du spot de campagne FN.

Marine Le Pen utilise également le nous exclusif. Dans ce cas, parler en tant que parti lui permet de maintenir le découpage du monde en deux camps, deux communautés de volonté opposées, et d'inviter les électeurs à choisir le leur : « alors

les français ils doivent voter pour que les règles auxquelles ils croient demain (.) s'appliquent\ ».

Le terme « nos compatriotes » est également utilisé par Steve Briois dans la profession de foi : « ce scrutin donnera à nos compatriotes ainsi qu'à l'ensemble des peuples européens le choix entre deux voies ». Placé en complément d'objet indirect et introduit par un déterminant possessif à la quatrième personne inclusive, il crée une toute autre relation avec l'auditoire. En effet, le terme « compatriotes » est ici renvoyé en non-personne, discriminé de l'auditoire des (é)lecteurs. Le locuteur laisse ainsi le choix à ces derniers de s'inclure ou non dans les compatriotes et de choisir la voie encouragée par la profession de foi. Cette voie est celle de la nation, introduite par une opposition construite sur la juxtaposition en 112 : « moi je dis l'europe détruit/ la nation protège\ », point de vue mis en lumière de manière oppositive par le discours rapporté auto-dialogique : *moi je dis*.

Sur le plan sémantique – gel provisoire et conventionnel de la signification au sein des dictionnaires – attribuer un rôle de gouvernement à la nation peut paraître erroné, en raison de la distinction entre état, forme juridique et politique, et nation, composante identitaire. Toutefois, l'effet discursif est ici clair pour les locuteurs : envisager la citoyenneté sur un mode identitaire national fantasmé. La profession de foi appelle donc « une Europe conforme à « une réalité géographique, philosophique et civilisationnelle » (profession de foi FN). Comme nous l'avons vu pour la définition de son autre, l'usage du topothétique pur vient décrire un spectacle linguistique liminaire posant l'existence d'une identité collective dont le contenu demeure pleinement flou : « *ce* que nous avons été et *ce* que nous devons continuer à être » (profession de foi FN). Il participe à la représentation d'une universalité absente. Les discours étudiés nous permettent cependant d'isoler quelques figures représentatives de cet être collectif non identifié.

7.2.3 **L'auditoire : la nation**

Dans le manifeste AEL, la référence aux Européens passe par le prisme national : « les peuples », « les citoyens de chaque État membre », « les peuples et les nations

qui composent l'Europe ». A côté des références à la nation, on retrouve la topique de « la famille classique », propre au conservatisme social, et celle de « l'entreprise », propre au libéralisme économique, repères idéologiques de la droite radicale.

La communauté visée par les locuteurs français est marquée par un trait commun : tous « souffrent de l'union européenne ». Ils sont donc définis négativement par référence à l'autre précédemment expulsé, exclu. Après avoir découpé le monde en deux camps et dépeint l'un d'entre eux, consolidé autour de l'union européenne, par les thèmes de la destruction, du complot, du mensonge et de l'invasion, le Front national appelle l'autre camp, les victimes, « tous ceux qui souffrent de l'union européenne » à se reconnaître dans son électorat. L'audience est placée face à un ultimatum. Elle appartient forcément à l'un des deux camps et est invitée à choisir. Qui sont ceux qui souffrent ? Le prisme national est confirmé, à travers l'usage de « les français » ; le « peuple français » ; « la france » ; « les patriotes ». L'article défini vient singulariser ces signifiants et en faire une totalité unique. Cependant, l'énumération permet aux locuteurs de définir une audience très large pour un processus d'identification « attrape-tout ».

130	MLP	des HOMMES et des FEMMES\ voilà\ qui naissent/ qui s'éduquent/ qui travaillent/qui partent à la retraite/ qui se soignent/ (Des paroles et des actes)

Dans cet exemple, malgré la répétition du pronom relatif *qui*, qui donne aux segments énumérés le même statut syntaxique, il n'y a pas à proprement parler de réitération verbale inhérente à l'épanaphore. Toutefois le lien entre les éléments énumérés est renforcé par la prosodie et le maintient d'une intonation ascendante (/), l'énumération assurant « la reproduction d'une même forme mélodique qui met sur un même plan des séquences verbales différentes » (Guaïtella, 1999 : 152). L'énumération est terminée en intonation ascendante (/), accentuant la plasticité et l'infinitude de la chaîne ainsi commencée.

Marine Le Pen s'adresse également, dans son discours, à des catégories particulières d'électeurs, que le lien équivalentiel absorbe en totalité, au sein du pronom indéfini collectif « tout le monde »:

131 | MLP =*tout le monde/ tous les* ouvriers vous le diront/ *tous les* agriculteurs vous le diront/tous[les pêcheurs::/ monsieur lenglet/](Des paroles et des actes)

132 | MLP *tous les* pêcheurs/*tous les* agriculteurs/les agriculteurs *tiens* de martinique et de guadeloupe/ (Des paroles et des actes)

L'interjection « tiens » vient de manière métapraxémique, tisser des liens entre le discours, son énonciateur et son co-énonciateur, dans l'actualité de la prise de parole en cours. Avec cette interjection, la locutrice insiste sur la plasticité de la chaîne. Elle discrimine cependant les élements cités, en l'occurrence les agriculteurs martiniquais et guadeloupéens, qui sont admis a posteriori dans la chaîne. Cet emploi de « tiens » est en effet un signal du fait « que l'idée partagée avec le coénonciateur émerge (...) de manière brusque dans la conscience de l'énonciateur, qu'elle n'a pas été l'objet d'une délibération intérieure préalable » (Dostie, 2004 : 149). Un autre programme de sens proposé par Gaétane Dostie pour *tiens* correspond à un don de l'énonciateur au co-énonciataire (146-148). Dans notre exemple, *tiens* prend la valeur d'un « même eux » concédé à l'allocutaire. L'interjection, tout en exprimant une forte reflexivité, construit un point de vue allocentré. Elle fonctionne comme « interface métapraxémique » assurant une

> régulation intersubjective des échanges comme de la délibération dialogique du sujet producteur de sens – vouée à la mise en partage (empathique ?) des états mentaux (suite à l'intégration de phénomènes) ou, pour souscrire à une terminologie plus récente, à la cognition distribuée (Fauré, 2014 : 146).

Le pronom indéfini « tous ceux-là » conclut et permet de confirmer la plasticité de la chaîne. La chaîne englobe tout le monde à l'exception des éléments exclus. Notons l'effet argumentatif de « tout le monde le voit », qui marque une expertise citoyenne de terrain tout en jouant sur l'implicite pour contraindre l'allocutaire : si tout le monde le voit, celui qui ne le voit pas peut-il se manifester ? À nouveau, le

téléspectateur se retrouve face à deux camps, l'un protecteur, l'un destructeur. La responsabilité du choix lui est laissée. Dans les discours PVE-EELV et PGE-Front de gauche, l'auditoire est également mis face à deux camps. Il ne s'agit cependant plus d'un choix à opérer entre deux scénarios exclusifs, mais d'une lutte à mener.

8. PVE-EELV et PGE-Front de gauche : vers une subjectivation embryonnaire

Cette subjectivation repose sur l'indignation et l'appel à l'action. La représentation politique de ce sujet collectif est cependant difficile à construire, entre déficit d'incarnation et sur-personnalisation de l'agir politique.

8.1 De l'indignation à l'appel à l'action

L'indignation suppose la reconnaissance d'un tort et de ses responsables, ainsi que l'appel à l'agir réparateur. Dans notre corpus, PVE-EELV et PGE-Front de gauche construisent un récit similaire, au sein duquel l'Union européenne est présentée comme victime.

8.1.1 L'Union européenne, victime des politiques européennes

Lorsque Yannick Jadot d'une part, Jean-Luc Mélenchon d'autre part, sont, comme les autres candidats, invités par les journalistes de l'émission Des paroles et des actes à présenter un objet symbole de leur « conviction européenne », ils présentent respectivement une pomme et une bouteille de vin.

133 YJ < ((*s'adresse au téléspectateur en gros plan face caméra et montre une pomme*)) vous voyez cette pomme/ est-elle bio/ elle-est transgénique/ vous avez l'droit dsavoir\ vous avez l'droit d'refuser les ogm et les pesticides\ pour protéger votre santé et celle de nos enfants \ l'europe ça doit servir à ça\ en ce moment se négocie entre l'europe et les états unis un traité de libre échange \ nous/ à europe écologie / nous combattons c'projet\ nous défendons nos choix de société\ nous refusons que l'europe se dilue\ l'europe ça n'est pas qu'un grand marché/ C'EST d'abord: un projet de civilisation .h (Des paroles et des actes)

134 JLM alors:: .h OUI\\< ((*sort une bouteille de vin de son coffret*))> pour

> la première fois depuis longtemps une simple élection contient une question de civilisation \\ .h c'est à dire que QUOI QU'IL arrive/ chacun de ceux qui seront élus/dimanche prochain/aura / par son bulletin de vote à dire OUI\ ou bien NON\ à la constitution d'un MARCHE unique entre les états unis d'amérique et l'europe \ .h ce n'est pas un marché unique simplement / on en aura aboli des barrières douanières / ce ne serait rien à la limite que ça\ c'est un marché unique où les NO:RMES:: environnementales/ et sociales/ vont être mises au MEME niveau\ c'est à dire le plus bas \\ .h (Des paroles et des actes)

Les deux locuteurs mobilisent le praxème « civilisation », pour désigner ce qui serait menacé par la signature du Traité transatlantique de libre échange. Si tout praxème est une arène ou s'affrontent des représentations fortes, le terme-valise « civilisation » a, au cours de ses usages, fait l'objet de réglages particulièrement antagonistes. Au XVIIIè siècle, les philosophes Mirabeau et Condorcet en font un processus d'évolution socio-historique, traversé par diverses étapes plus ou moins sombres ou heureuses, qui va des sociétés primitives vers la citoyenneté éclairée des lumières (Condorcet, 1795). Plus récemment, en philosophie et science politique, Edgar Morin reprend cet héritage et considère la civilisation comme un ensemble politique évolutif, fait d'avancées et d'erreurs (Morin, 1997/2002). Au même moment, Samuel Huntington abandonne cet aspect processuel pour en faire un concept essentialisé, associé au praxème « culturel » et décrit sur un registre moral et comportemental. Il oppose ainsi « la civilisation occidentale » aux autres civilisations, pointant parmi ces autres « la civilisation musulmane » (Huntington, 1997). En politique française, le concept de civilisation a été utilisé par l'UMP à plusieurs reprises, empruntant selon le moment à « la politique de civilisation » de Morin, notamment dans un discours de Nicolas Sarkozy écrit par Henri Guaino en 2008 (Le Monde, 2008 ; Bouin et Vergara, 2008), ou à celle d'Huntington, quand Claude Guéant parle, en 2012, d'inégalité des civilisations ou d'inégalité des cultures, confondant les deux termes (Le Monde, 2012), et lorsqu'Henri Guaino invoque la civilisation pour s'opposer au mariage homosexuel en 2013 (TV5 Monde, 2013).

Dans notre corpus, Le Front de Gauche utilise à plusieurs reprises le terme et revendique l'héritage citoyen des lumières :

135 | JLM nous sommes la continuité: du fil:: qui va euh depuis la bataille des lumières/ la grande révolution/ et maintenant/ l'idéal que nous incarnons\ qui est celui euh:: ben d'une autre civilisation:\ [voilà\] (Des paroles et des actes)

Il le combine à un autre héritage, l'héritage marxiste, dans une double opposition marquée par la préposition *contre* et l'adverbe *plutôt que* :

136 | JLM « c'est une civilisation *contre* la marchandise \ la délicatesse des êtres humains/ *plutôt que* celle des choses\> (Des paroles et des actes)

En 136, la préposition *contre* évoque l'affrontement entre les deux praxèmes mis en relation. Cette relation antagonique est au cœur même du réglage du sens de chacun d'entre eux. L'adverbe *plutôt que* évoque moins l'affrontement que la hiérarchie et le remplacement, et pourrait être substitué par *en lieu de*. Le présentatif *c'est*, mobilisé tant par Jean-Luc Melenchon que par Yannick Jadot (133), est, par sa fonction déictique, marqueur d'une plus forte (inter)subjectivité énonciative : « le mode de présentation des processus par impersonnalisation renvoie toujours à un événement envers lequel le locuteur n'a pas de responsabilité alors que l'enonciation de *c'est* renvoie précisément à son énonciateur (et au co-énonciateur), en fonction de qui la référence ainsi que les inferences sont calculées » (Rabatel, 2000 : 54).

Dans l'exemple 133, Yannick Jadot règle également négativement le sens de civilisation, par opposition à un autre praxème : « un grand marché » : « l'europe ça n'est pas qu'un grand marché/ C'EST d'abord: un projet de civilisation .h ». La structure phrastique construite sur la négation du type *ça n'est pas..., c'est...* met particulièrement en lumière l'opposition de points de vue. Rabatel (2008) notamment, a montré le rôle du présentatif *c'est* dans l'articulation-opposition de deux points de vue. Dans l'exemple 133 cependant, le tour *ne + verbe + que,* qui ajoute une restriction à la négation, rend le jeu énonciatif plus complexe. Nous y retrouvons quatre points de vue entremêlés :

- Un point de vue p1 = « L'Europe [, ça] n'est qu'un grand marché », est convoqué par le locuteur-énonciateur pour être immédiatement rejeté. Il n'est expressément imputé à personne mais dans le co(n)texte, il est relié à ceux qui soutiennent le traité décrié.
- Un point de vue p2 = « L'Europe [, c']est un grand marché » est validé implicitement pas l'auteur, en raison de la restriction *ce + nég + être + que.* Il s'agit du point de vue concédé, posé comme évident.
- Un point de vue p3 = « L'Europe [, ça] n'est pas un projet de civilisation » est rejeté.
- Un point de vue p4 est pris en charge par le locuteur-énonciateur : « L'Europe, c'est un projet de civilisation »

L'adverbe *d'abord* vient renforcer la restriction et introduit, de la même manière que le ferait un concessif, une hiérarchie entre p2 et p4, p4 venant en sur-énonciation de P2 :

« l'europe ça n'est pas qu'un grand marché/ C'EST d'abord: un projet de civilisation .h »

« L'Europe[, c']est [aussi] un grand marché mais [c']est *d'abord* un projet de civilisation »

p2 < p4

Cette sur-énonciation est également renforcée à l'oral par l'intonation appuyée, représentée par les majuscules dans la transcription, qui insiste sur le présentatif *c'est*, de la même manière que le ferait une mise en caractère gras à l'écrit. Le sens du praxème Europe se construit donc en inadéquation relative avec le « grand marché ». Cependant, il valide tout autant leur adéquation relative, sous la force de l'évidence. Le locuteur lie le terme « civilisation », dans l'intratexte, aux praxèmes « écologie » et « choix de société ».

Poser dès leur entrée en parole dans l'émission préelectorale, un enjeu de « civilisation » est marqueur de gravité. Les locuteurs se situent non plus sur le registre émotionnel de la peur, comme l'AEL-FN ou l'UDI-MoDem, mais uniquement sur celui de l'indignation. De la même manière que l'inégalité des être

parlants vient bousculer l'inscription première de leur égalité, les manifestions d'indignité viennent contrechoquer l'inscription première de dignité : « c'est la dignité comme principe premier de l'humanité qui justifierait l'indignation comme sentiment second de l'humanité » (Mattei, 2005 : 14). L'indignation est un sentiment de colère, de révolte qui « requiert que l'on puisse décrire un état de choses négatif, non comme l'effet du hasard, mais bien comme l'effet d'une action dont la responsabilité est imputable à un agent » (Micheli, 2008 : 51). L'état de chose négatif, n'est pas, cette fois, causé par l'Europe, mais vécu par elle. En effet, dans le discours du PGE-Front de Gauche et du PVE-EELV, l'Europe est une et indivisible, victime d'un tort que les locuteurs appelleront à redresser.

Certes, nous trouvons quelques occurrences du praxème propre « l'Europe » qui, parce qu'elles font l'objet d'une sous-spécification à l'aide d'un autre praxème (« libérale »/ « de la finance » / « actuelle ») (137, 138, 139 et 140) et d'une articulation à un déterminant démonstratif (en 140), ou à un indéfini (en 141 et 142), ont à priori pour effet d'ouvrir le praxème en expansion, de lui faire quitter sa singularité pour devenir un exemplaire d'une classe d'unités.

137 | *Contre l'Europe de la finance et de l'austérité*, l'humain d'abord[38] (profession de foi Front de gauche).

138 | *contre l'europe de la finance*/ PLACE au peuple\ (spot Front de gauche)

139 | « Nous pouvons prendre la Bastille du néolibéralisme qu'est *l'Europe actuelle* » Alexis Tsipras [39] (profession de foi Front de gauche).

140 | Rompre avec *l'Europe libérale*[40] *:*
Dans chaque vote Front de gauche aux élections européennes, il y aura la rupture avec *cette Union Européenne libérale* et, indissociablement, l'idée de sa refondation sur des bases sociale, écologique, démocratique et pacifique, dans le respect de chaque peuple, de chaque nation, de la souveraineté populaire et de la solidarité internationale (profession de foi Front de gauche).

[38] Il s'agit d'un sous-titre, en lettres majuscules dans le corpus.

[39] En exergue, en lettres majuscules dans le corpus.

[40] Il s'agit d'un sous-titre, en lettres majuscules dans le corpus.

141 La toute puissance laissée aux financiers, les conséquences des politiques d'austérité et les reculs de démocratie mettent en danger l'idée même *d'une « union » européenne* (manifeste PGE).

142 CH demain/ nous nous battrons pour *une europe* qui s'engage avec FORCE/ POUR l'emploi et la formation des jeunes/ comme des seniors/ avec un grand plan d'investissement dans la transition énergétique\

XX *une europe* qui lutte contre le dérèglement climatique/ qui DONNE la priorité à l'agriculture de proximité/ et améliore la qualité de l'eau/ de l'air/ et de l'alimentation

YJ *une europe* qui stoppe l'inacceptable projet de libre-échange transtatlantique

KD *un espace* d'épanouissement pour TOUS les citoyens/ de culture/ de mobilité/ de diversité/ et d'ouverture sur le monde\

AW *une europe* des projets et de l'espérance/ qui engage les grandes transitions du vingt-et-unième siècle\ (spot EELV).

Jonasson (1994) ou Marie-Noëlle Gary-Prieur (1995 ; 1996) ont cependant montré que de telles occurrences n'avaient pas pour objet de référer à d'autres objets que ceux conventionnellement désignés par la dénomination propre. En 140, cette interpretation est confirmée par l'usage anaphorique du praxème propre « Union européenne », dont le réglage du sens fait l'objet de moins de souplesse que le praxème « Europe ». Ces usages du nom propre modifié, seuls dans le cotexte et dans notre sous-corpus PGE-Front de gauche, nous incitent à les ranger à nouveau dans les cas de fractionnement du nom propre de Jonasson (1994 ; voir *supra*, p. 225). Il s'agit de mettre en question la facette ou la version libérale d'une seule et même Europe (140).

En 137 et 138, le cas du syntagme « l'Europe de la finance » s'avère un peu plus complexe, s'éloignant du fractionnement comme mise en lumière d'une qualité intrinsèque de l'objet, pour marquer une relation de dépendance à un objet autre. Le choix du nominatif actualisé par l'article défini « la finance » et introduit par la préposition d'appartenance *de* (*nominatif* + *de* + *nominatif*) a deux effets. Le

premier effet, comparable à l'effet du fractionnement, est de détourner l'attention de l'allocutaire du premier nominatif (N1) vers le second (N2). D'un point de vue discursif, « le N1 est mis en rapport avec une notion centrale ou un thème saillant - le N2 » (Bartning, 1993 : 164). Inge Bartning distingue donc bien cet usage discursif du complément de nom, des emplois prototypiques tels que l'exemple « majorité de droite » dans notre corpus PSE-PS-PRG, qui visait un seul et même objet.

Dans le cas présent, Kari Fraurud parle d' « ancrage » (*anchorage*) pour qualifier la relation directionnelle entre les deux objets N1 et N2, où N2 est l'ancre à laquelle est arrimé N1 (1990). Contrairement à ce qui se passe dans le fractionnement, le tour fait perdre à N2 son statut de caractérisation aspectuelle de N1. N2 est un objet propre, par rapport auquel N1 se trouve en relation de dépendance/appartenance. Le tour correspond, dans le modèle d'analyse praxématicien des programmes phrastiques, au retournement de l'avoir en être (*être 5*). Cette relation est nominalisée. Le positionnement des locuteurs face à l'objet « Europe » est conditioné par cette relation de dépendance. Ainsi même si le praxème Europe est placé directement après la préposition *contre*, c'est le praxème « finance » qui se retrouve premier objet de ce positionnement antagoniste. Le positionnement des locuteurs face à l'objet « Europe » est le résultat d'un transfert de leur positionnement face à l'objet « la finance ». Le second effet du choix syntaxique des locuteurs, à travers l'actualisation par un article défini du praxème finance, est la personalisation du phénomène de financiarisation de l'économie européenne. On retrouve la relation de dépendance, caractérisée comme relation de soumission, dans le manifeste du PGE, avec notamment « au service exclusif des marchés financiers et du pouvoir du grand capital ».

En 141, dans l'occurrence « une « union » européenne », les guillemets opèrent un défigement du nom propre « Union européenne » pour mettre en avant l'une de ses caractéristiques, celle d'être une « union ». Cette opération de mise en saillance oriente le sens que prend pour les locuteurs du PGE le nom propre Union européenne. Elle est un marqueur fort de point de vue. Le praxème est en outre introduit par le syntagme prépositionnel *l'idée même de,* dont dépend pleinement « une « union » européenne ». Ainsi, l'article indéfini perd son rôle de démultiplicateur. Les locuteurs du PGE utilisent une abstraction pour construire

l'essence de l'union européenne : le fait d'être, avant toute autre chose, une union. Dans le contexte décrit, à savoir « la toute puissance laissée aux financiers, les conséquences des politiques d'austérité et les reculs de démocratie », il ne peut y avoir d'autre union (européenne) puisque c'est l'union en tant que telle qui est menacée. En postposition, c'est à dire placé derrière le substantif, l'adjectif « même » est un marqueur d'insistance (Van Peteghem, 1997) et vient renforcer l'engagement des locuteurs-énonciateurs, vis-à-vis de leur énoncé/point de vue.

En 142, dans le spot EELV, « une Europe » vise également un objet unique, et comme dans le cas de l'ALDE, vise un usage exemplaire ou quidditif du nom propre articulé par un indéfini. Dans le cas présent, les qualités ne sont pas actuelles et réelles mais virtuelles et futures : « nous nous battrons pour... ». Il ne s'agit plus, comme dans le cas du fractionnement, de mettre en avant une facette de l'individu désigné, que le locuteur-énonciateur s'y identifie ou s'en distancie, mais de référer à l'individu comme modèle-étalon. Les qualités mises en avant deviennent alors un type de qualités dont l'Europe deviendrait le parangon, si les Verts arrivent au pouvoir.

Le fait de maintenir l'Union européenne ou l'Europe comme objet/individu unique n'est pas sans effet sur sa mise en actancialité et la tension propre à la narrativité. En effet, il ne s'agit plus de décrire deux situations alternatives et exclusives, qui ne s'insèrent dans aucune tension, ni spatiale ni temporelle, comme c'était le cas dans les discours PPE-UMP ou PSE-PS-PRG. L'Union européenne est, comme nous allons le voir, insérée dans un cadre temporel et actantiel propre au récit. Dans ce cadre, elle est victime d'un tort, ou plus précisément l'objet d'un litige qui concerne ce que les sujets et anti-sujets en présence veulent en faire.

Certes, nous trouvons deux occurrences, dans le manifeste du PVE, qui placent le praxème « Union européenne » en actant, dans des procès conjugués personnalisant, évalués négativement par les locuteurs.

143 | Dans la crise actuelle, l'Union Européenne n'a pas tenu ses promesses à l'égard d'un grand nombre de ses citoyens. *Elle a été tout, sauf unie*, dans ses choix sur les réformes à mettre en œuvre pour progresser

(manifeste PVE).

144 L'UE s'est souvent comportée en partenaire réticent sur la scène politique mondiale, moins active que réactive et éprouvant *beaucoup de difficultés à établir des positions communes* (manifeste PVE).

Cependant, ces procès évoquent la pluralité d'acteurs (désunion, absence de positions communes) et nous permettent de dire que le praxème Union européenne/UE fait ici l'objet d'un emploi métonymique désignant plutôt ses Etats-membres. Les Etats font effectivement ailleurs expressément partie de la chaîne autre du PVE-EELV, comme du PGE-Front de gauche.

8.1.2 **Des autres communs**

Les autres des formations PVE-EELV et PGE-Front de Gauche sont identiques. Un premier élément de cette chaîne autre peut être regroupée sous le thème « Les financiers/ Les marchés financiers/Le grand capital/les multinationales/la mondialisation/les traités transatlantiques ». Outre les exemples 137, 138 et 141, nous retrouvons, parmi d'autres, les occurrences suivantes :

145 Résister à l'austérité et placer le développement social au centre des politiques européennes, *reprendre le pouvoir sur la finance* et construire la démocratie, augmenter les droits de toutes et tous : c'est autour de ces axes que nous proposons, à tous les travailleurs d'Europe, à toutes les citoyennes et tous les citoyens de gauche, aux syndicalistes et militants des mouvements sociaux qui, en Europe luttent contre l'austérité et le capitalisme, pour la démocratie et la paix, de se rassembler (manifeste PGE).

146 *La dérégulation néo-libérale a créé des marchés financiers guidés uniquement par la cupidité à court terme*, avec pour résultat la crise financière mondiale que nous vivons encore aujourd'hui (manifeste PVE).

147 Pensez-y: *maîtriser les forces des marchés financiers et des*

multinationales (manifeste PVE).

148 SB cette *soumission* MOLLE/ c'est juste la CERTITUDE/ de donner demain *encore PLUS de puissance aux pouvoirs financiers et aux grandes firmes mondiales*\ (spot EELV)

149 YJ si l'europe ne régule pas *la mondialisation/ c'est la mondialisation* qui nous régulera\> (Des paroles et des actes)

150 YJ les états-nations ont été *balayés par la mondialisation*\

EJ regardez le comportement de mittal/ quand il menace la france et la belgique/ de délocaliser des usines\ (Des paroles et des actes)

La sous-chaîne finance est liée, dans le discours des locuteurs des deux formations politiques, à l'austérité et au changement climatique:

151 La finance, la pollution et le réchauffement climatique se moquent des frontières dessinées par l'Histoire (profession de foi EELV).

152 Contre l'Europe de la finance et de l'austérité (profession de foi Front de Gauche).

Ainsi le manifeste du PGE propose-t-il de « lutter contre le dérèglement climatique » « combattre le changement climatique », celui du PVE « d'enrayer un changement climatique catastrophique » et de « combattre le changement climatique qui s'emballe ».

Les affiches de campagne du Front de gauche associent « la dictature de la finance », « les salaires au rabais », « l'austérité ». Sa profession de foi utilise des praxèmes dont les programmes de sens dominants renvoient à l'imaginaire de la guerre (« allié » ; « attaquent leurs droits sociaux et politiques »), de l'apocalypse (« la tourmente » ; « le chômage et la pauvreté explosent »), de la privation de liberté (« parole confisquée ») de la désobéissance et de la révolution, avec notamment dans l'exemple 139, la citation d'Alexis Tsipras, président du parti de gauche grec Syriza et candidat à la présidence de la Commission européenne présenté par la Gauche unitaire européenne, groupe politique dont font partie Syriza et le Front de Gauche. En associant la situation actuelle au symbole de la révolution

française, la Bastille, il crée une analogie entre les deux moments de l'histoire, dont le premier, la prise de la Bastille, est un événement fondateur du mythe national : il s'agirait de mettre à nouveau fin à la société inégale et inféodée, non plus au roi mais au « néolibéralisme » et à « la finance ». Comme désignant d'événement, le toponyme devient un « mot-récit ».

Les locuteurs EELV utilisent un réseau praxémique représentant l'immobilité et l'emprisonnement (« elle [l'Europe] semble immobile/ incapable d'espérance » (spot EELV) ; « de l'impasse politique et du statu quo » (spot EELV) « enfermée dans le libéralisme » (spot EELV) ; la « Forteresse Europe » (manifeste PVE). L'autre réseau praxémique largement mobilisé par EELV évoque également la violence et la mort : « les politiques d'austérité ont laminé les plus faibles et laissé des millions de personnes sur le carreau » (profession de foi EELV) ; « on est en train de tuer l'Europe » (YJ-Des paroles et des actes). Le manifeste du PVE convoque quant-à-lui à sept reprises le praxème danger ou ses déclinaisons adjectivales : dangereux/dangereuse. Le PGE dénonce « des plans d'austérité *barbares* ». Le slogan EELV renforce implicitement cette association : « Donnons vie à l'Europe », en tête de la profession de foi, mais également sur les affiches de campagne, présuppose en effet son état de mort actuel.



Fig. 28 : Affiches électorales EELV. « Ensemble, donnons vie à l'Europe ».

La chaîne autre « finance –austérité », agent à l'origine du tort causé à l'Union européenne et des États, n'est pas non plus autonome. Elle se retrouve elle-même en position d'actant infirmé, en tant que complément d'objet direct (153), sujet grammatical d'un procès nominalisé (154) ou d'une phrase passive (155) :

153 YJ on est en train de tuer l'europe en ne faisant que *du grand marché et de la compétitivité*\ (Des paroles et des actes)

154 *La cure d'austérité prescrite* aux pays en crise, depuis plusieurs années maintenant, a accru les divisions sociales et l'injustice, mis en danger (...), sapé la capacité de nos sociétés (...), et affaibli la démocratie jusqu'à un point critique (manifeste PVE).

155 *La crise financière a été le prétexte pour aller* plus loin dans l'ultralibéralisme, pour imposer des plans d'austérité barbares, des régressions sociales et démocratiques (manifeste PGE).

La chaîne de responsabilité du meurtre de l'Europe, dans la métaphore de l'exemple 153, remonte ainsi jusqu'à l'actant confirmé *on.* « Le grand marché et la compétitivité » ne sont, pour reprendre la métaphore, que les armes du crime. L'association entre le verbe d'achèvement *tuer*, marquant une rupture entre un avant – la vie – et un après – la mort, d'une part, et d'autre part, la périphrase être *en train de + verbe à l'infinitif,* qui au niveau aspectuel, pose une visée sécante, au sein d'un procès en cours, apparaît paradoxal. La neutralisation de ce paradoxe se fait par réinterprétation du verbe d'achèvement en un verbe d'accomplissement, lequel contient en son sein les différentes phases menant à l'achèvement. Dans ce cas, la périphrase sert à « décrire la phase préparatoire qui demande une certaine durée, et non la phase ultime, synonyme d'un changement « atomique » » (Do-Hurinville, 2007 : 35), en l'occurrence la mort de l'Europe.

On peut avoir plusieurs valeurs : celle généralisante du on-vérité, dont la vérité « ne se fonde pas sur la conformité du contenu propositionnel à l'état des choses, mais repose sur le seul consentement des participants au dialogue » (Berrendonner 1981 :113) ; celle de la représentation du locuteur-énonciateur et/ou de son allocutaire ou celle d'un tiers individuel ou collectif (Fløttum, Kjersti, Kerstin Jonasson, et Coco Norén, 2007 : 126-135). En 154 et 155, tant dans la

phrase nominalisée que passive, nous ne trouvons aucun actant confirmé. Ces trois exemples de textualité en même jouent sur le flou concernant l'identité de l'autre. C'est donc le co(n)texte qui permet à l'allocutaire de reconstruire cette identité.

En effet, hormis ces trois exemples, les corpus PGE-Front de gauche et PVE-EELV discrétisent de manière claire leurs autres. Il s'agit d'abord de la Troïka, signifiant dont le sens est relativement figé dans l'interdiscours. En effet, le nom commun russe, dont le sens a évolué avec sa circulation, de la signification « attelage de trois chevaux », à celle d'alliance de trois personnalités ou entités alliées [41] est devenue, dans le contexte européen, une dénomination propre désignant spécifiquement l'alliance entre la Banque centrale européenne, la Commission européenne et le Fonds monétaire international. Les locuteurs accompagnent le praxème propre du rappel de ses trois éléments constitutifs:

156 | Pays après pays, nous voyons débarquer *la « Troïka », ces experts du Fonds monétaire international, de la Banque centrale européenne et de la Commission européenne*. Avec la complicité de nos gouvernements, *ils* baissent nos salaires et nos pensions de retraite, cassent les services publics, privatisent et vampirisent tout (manifeste PGE).

157 | Le libéralisme, *la Troïka*, les traités européens et ceux qui les défendent sont responsables de cette crise (profession de foi Front de gauche)

158 | Le Parlement Européen doit être renforcé et doit pouvoir exercer un contrôle sur les politiques que mènent *la Commission Européenne, le Fonds Monétaire International et la Banque Centrale européenne au sein de qu'on appelle la Troïka* (manifeste PVE)

La Troïka est articulée dans le manifeste du PVE aux gouvernements, aux lobbies, aux technocrates et aux discours populistes/souverainistes.

159 | Les Verts veulent revitaliser la démocratie européenne, qui a été affaiblie par la force des *lobbies*, par la défense à courte vue par *les gouvernements de leurs propres intérêts*, par le pouvoir donné aux

[41] A l'instar de la Troika, alliance de trois psychologues russes au début du XXè siècle : Lev Sémionovitch Vygotski, Alexandre R. Luria et Alexis N. Léontiev (Siksou, 2008).

> *technocrates sans supervision démocratique*, et par la stratégie simpliste des *populistes* consistant à chercher des boucs émissaires (manifeste PVE).

Les lobbies sont confirmés dans le manifeste du PVE (« les intérêts étriqués des lobbyistes continuent de prévaloir » ; « Cela implique de lutter contre les excès du lobbying »), dans la profession de foi et le spot de EELV (« s'attaquer aux lobbies et aux conflits d'intérêts » ; contre les lobbies »), ainsi que dans le manifeste du PGE (« Cela implique une remise en cause de la place aujourd'hui réservée au lobbying » ; « nous devrions interdire les lobbies » ; « Les institutions européennes sont sujettes aux pressions de lobbies opaques et antidémocratiques »). L'action des lobbies est cependant mise en relation de dépendance avec les gouvernements. Nous n'en trouvons pas mention dans le corpus du Front de gauche.

Le Front de gauche et son locuteur principal, Jean-Luc Mélenchon, axent davantage leur antagonisme vers les gouvernements et leaders politiques nationaux incarnant la droite et la gauche, que le cotexte permet d'identifier comme le PSE-PS-PRG d'un côté, le PPE-UMP de l'autre :

> 160 François Hollande a trahi ses engagements et ceux qui lui ont fait confiance en 2012. Il est aujourd'hui l'allié de Merkel et de la droite européenne, du MEDEF et des marchés (profession de foi Front de gauche).
>
> 161 JLM le contraire de ce qu'ont fait monsieur sarkozy qui lui est d'accord avec madame merkel pour des raisons idéologiques\ et monsieur hollande qui euh: lui a capitulé séance tenante parce qu'il veut être le bon élève de la classe\ (Des paroles et des actes)
>
> 162 JLM ils ont déjà décidé\ ENTRE EUX\ la gauche et la droite/ pas avec nous/ pas avec les verts/ qu'ils présenteraient en commun un candidat le moment venu\ (Des paroles et des actes)

Le Front de gauche reprend alors l'opposition entre droite et gauche européennes, précédemment exploitée par l'UMP, d'un côté, le PS-PRG de l'autre. Toutefois,

François Hollande change ici de catégorie en tant qu'il aurait « trahi. Il est l'allié de Merkel et de la droite européenne, du Medef et des marchés ». François Hollande n'est pas mis en cause pour avoir repris l'idéologie de la droite, mais parce qu'il serait sans idéologie, et pour l'inconstance qui en résulterait : « sarkozy qui lui est d'accord avec madame merkel pour des raisons idéologiques\ et monsieur hollande qui euh: lui a capitulé séance tenante parce qu'il veut être le bon élève de la classe\ depuis qu'il est sorti de l'ena il veut être le bon élève partout ». Jean-Luc Mélenchon use à de nombreuses reprises de métaphores pour décrire l'autre: « LA grande question de cette élection européenne/ oubliez toutes ces dissertations et ces lettres au père noël à propos de l'europe parfaite et pure que chacun d'entre eux a imaginé dans son berceau\ la vérité/ c'est que chacun d'entre nous une fois élu/devra dire oui/ ou non\ est-ce que OUI nous voulons le marché unique avec les Etats-Unis ».

PS-PRG et UMP et leurs groupes politiques européens respectifs sont donc l'autre à combattre par les urnes. Ils feindraient de s'opposer : « ces gens dirigent ensemble l'europe dans seize pays sur vingt-huit/ ils se succèdent par un tourniquet à la tête de de: de la présidence du parlement européen/ et ils ont déjà décidé\ ENTRE EUX\ la gauche et la droite/ pas avec nous/ pas avec les verts/ qu'ils présenteraient en commun un candidat le moment venu\ ».

On retrouve ici les praxèmes « la droite » et « la gauche », qui visent les deux formations PSE-PS-PRG et du PPE-UMP, de la même manière que ces derniers dans leurs propres discours. Par la répétition de négation « pas avec », le locuteur créé une identité entre sa formation et celles des verts, dont le point nodal est le fait d'être exclus par leur autres.

Yannick Jadot pointe également comme autres les groupes politiques S&D[42], PPE et ALDE.

163 | YJ vous savez on a beaucoup critiqué euh euh:: les groupes politiques socio-démocrates/ conservateurs et libéraux/ parce que pour la première fois dans l'histoire de l'europe/ le budget européen a baissé de quatre-

[42] Les députés du groupe politique des Socialistes et Démocrates sont issus du PSE.

> vingt-cinq milliards\\ (.) au moment où nous étions le plus fort dans la crise/ le parlement européen/ sous la pression du conseil/des états et des ministres/ a baissé le budget européen de quatre-vingt-cinq milliards\ (Des paroles et des actes).

L'autre « populiste » évoqué dans la chaîne autre, au sein de l'exemple 157, est présenté par les deux formations, à l'instar du PPE, non comme adversaire direct, mais comme solution présentée comme alternative par d'autres, sur laquelle les locuteurs émettent un jugement négatif (164 et 165) :

> 164 Laisser l'Europe se défaire pour en revenir à la guerre des Nations et des peuples, aux replis nationalistes et xénophobes ne serait pas non plus la solution (manifeste PGE)

Dans le sous-corpus des Verts, le praxème fait l'objet d'un réglage de sens plus large :

> 165 Si nous laissons la place au populisme, au nationalisme, ou au chauvinisme économique, aucune région, aucun pays, aucune partie de l'Europe ne restera ou ne deviendra prospère seul (maifeste PVE).

Face à la domination de leur autres, les locuteurs du PVE-EELV et du PGE-Front de gauche lancent un appel à agir, qui ne se situe plus sur le terrain émotionnel du mépris et réactionnel de la sanction, ou sur ceux de la peur et du repli, mais sur celui de l'espoir et de la lutte.

8.1.3 **L'appel à l'action et l'espoir**

Nous avons vu que comme les locuteurs PSE-PS-PRG et PPE-UMP, les locuteurs EELV opposaient les représentations de deux Europes, non plus cette fois sur un axe axiologique bon/mauvais, mais sur l'axe mort/vie. Ces représentations dans le cas du PSE-PS-PRG et du PPE-UMP mettent face à face deux objets alternatifs. EELV oppose deux représentations d'une seule et même identité qu'il s'agit de faire passer d'un état de mort à un état de vie. Le PVE s'inscrit également dans une ligne

temporelle opposant présent et futur, orientée vers le changement : « changez l'europe ».

Le PGE et le Front de Gauche s'inscrivent dans ce mouvement de changement d'une seule et même Europe, à la différence qu'ils intègrent dans cette dialectique temporelle, un passé européen idéalisé qu'il s'agit de retrouver. Le Front de gauche oppose l'Europe comme projet du passé (« nous avons fait l'Europe pour avoir la prospérité (...) pour qu'il y ait plus de démocratie», « l'idée européenne est une IDEE de gauche depuis victor hugo/ on disait contre les guerres il faut faire l'union de peuples\ »), l'Europe d'aujourd'hui, dénaturée et mauvaise (« la bouillie actuelle d'europe qui conduit à la guerre et à la catastrophe sociale/ »), et l'Europe de demain, telle qu'elle serait gouvernée par la gauche, entendue comme la « vraie gauche », c'est à dire à l'exclusion de leurs autres PS-PRG.

Le titre de l'introduction du manifeste du PGE « Sortir de l'austérité, refonder l'Europe » accompagne un réseau praxémique dont le réglage dominant évoque la rupture ou la réforme, ainsi que l'utilisation récurrente du préfixe re- sur des bases verbales autonomes (refonder/refondation ; relocaliser ; reconvertir ; reprendre ; relancer ; revenir : restructuration (manifeste PGE)) ou dans une forme lexicale figée (rendre ; réformer ; remise à plat ; remise en cause : etc. (manifeste PGE)). Le front de gauche l'utilise dans une moindre mesure (refonder ; redonner ; redressement ; réorientation). Le Trésor de la langue française indique dans l'usage conventionnel de ce préfixe trois réglages préférentiels de sens, lesquels apparaissent dans notre corpus enchevêtrés. Le premier est celui d'un « mouvement d'inversion », le second, celui d'un « retour à un état initial », le troisième, celui d'une « répétition ou d'une reprise après interruption » (Amiot, 2002 : 1). La reprise évoquée est accompagnée également d'un mouvement en ascendance avec vingt-et-une occurrences à partir de la racine nouve- (nouveau/nouvelle/nouveauté) et vingt-quatre occurrences à partir de la racine dévelop- (développer/développement). Le manifeste du PVE mobilise également vingt-deux fois la racine nouve- dont trois avec le préfixe re [43] : renouveau ; renouveler ; renouvelées (manifeste PVE).

[43] Nous ne comptons pas les occcurences du syntagme « Energies renouvelables ».

Nous avons vu que l'UDI-MODEM utilisait les mots de l'espace, opposant essentiellement la grandeur et la petitesse, pour évoquer la domination de l'Europe, dans un mouvement de haut en bas ou centripète. Les locuteurs du PGE et surtout du Front de gauche utilisent également des métaphores spatiales et directionnelles dynamiques (Geckeler, 2007), lesquelles évoquent cette fois un mouvement vertical ascendant du bas vers le haut (exemples 166, 167, 168 et 169), latéral centrifuge (168 et 172), et la contredirectionnalité (exemples 170 et 171).

166 | Nous voulons l'enrichir [cette plateforme] de nos rencontres avec les forces qui, comme nous, cherchent une *sortie de crise par le haut* (manifeste PGE).

167 | Ces forces, rassemblées dans le PGE (parti de la gauche européenne) seront *en progression* (profession de foi Front de gauche).

168 | *ouvrir la voie du redressement* social, économique et écologique de notre pays (profession de foi Front de gauche)

169 | Il faudra, de cette colère, *faire émerger* un espoir, celui de celles et ceux qui n'ont pas renoncé au changement et au progrès humain (profession de foi Front de gauche).

170 | C'est cet espoir, celui d'une Europe nouvelle que *nous porterons tant face aux* défenseurs de l'Europe libérale, *que face à* l'extrême droite qui rejette l'idée de solidarité entre les peuples (manifeste PGE).

171 | Des millions de femmes et d'hommes *se mobilisent contre* ces choix qui *dégradent* leurs conditions de vie et de travail, qui *attaquent* leurs droits sociaux et politiques (profession de foi Front de gauche).

172 | Voter pour *ouvrir* l'espoir (profession de foi Front de gauche).

La masse, qui était menaçante dans les discours de l'ALE-Front national et de l'UDI-Modem, devient ici positive : « rejet massif des peuples » ; « des millions de femmes et d'hommes » ; « de plus en plus nombreux » ; « les puissantes résistances populaires » ; « ces forces sont nombreuses ». Les nombres ne sont pas cités. Comme dans le cas de l'hyperbole, ce qui compte n'est pas l'exactitude des données mais la mise en avant et l'impression ressentie par l'allocutaire, de grandeur.

Nous avons vu que l'indignation supposait d'identifier un tort, ses responsables. Ce n'est pas tout : « cette émotion se développe normalement dans un programme de réparation et rétablissement des valeurs attaquées » (Plantin, 2012 : 181). Ce programme de réparation est en effet porté par la forte présence du préfixe re- et ces métaphores spatiales ascendantes. Les locuteurs associent à l'indignation le sentiment de colère et celui d'espoir, cette fois clairement désignés à l'aide des noms de sentiment et d'attitude : deux occurrences du praxème espoir et une du praxème colère (opposé à « espoir ») dans la profession de foi du Front de gauche (exemples 169 et 172), une occurrence d' « espoir » dans le manifeste du PGE (170), deux occurrences d' « espoir » dans le manifeste du PVE, dont une opposée à « colère » et « anxiété », associée à « sécurité », dans l'exemple 173 :

173 | La crise crée *anxiété* et *colère* - nous voulons apporter l'*espoir* et la securité (manifeste PVE).

La juxtaposition des deux propositions, reliées par un tiret, sert à marquer l'opposition entre la crise, engendrée par les autres du PVE, et l'espoir promis par le parti. Le PGE et le PVE sont aussi les seules formations politiques à utiliser dans leur discours le conditionnel présent, qui leur permet de projeter l'auditoire dans l'après-élection et d'anticiper les conséquences du vote de leur auditoire.

174 | Les Verts défendent la nécessité d'un ordre commercial international où le commerce *appuierait* le développement des pays pauvres au lieu de l'entraver (manifeste PVE).

175 | Nous proposons la création d'une Organisation Mondiale de l'Environnement, qui *regrouperait* les différentes agences qui existent déjà au niveau des Nations Unies et étendrait leur rôle (manifeste PVE).

176 | Nous proposons la création d'une banque publique européenne de développement social et solidaire. À l'opposé du fonds de stabilité européen, il *distribuerait* des financements pour ces projets sur la base de critères sociaux et environnementaux. Abondé par la BCE, une part du budget de l'UE et la taxation des transactions et revenus financiers, il *libèrerait* l'investissement public des marchés financiers et désarmerait

les spéculateurs (manifeste PGE).

177 Laisser l'Europe s'enfoncer dans la voie de la régression sociale et démocratique *serait* criminel. Mais laisser l'Europe se défaire pour en revenir à la guerre des Nations et des peuples, aux replis nationalistes et xénophobes *ne serait pas* non plus la solution (manifeste PGE).

De par ses instructions temporelles [+ passé], [+ ultériorité], le conditionnel a la particularité d'entraîner un décrochage énonciatif. Il ne s'agit cependant pas toujours d'introduire une altérité énonciative. Son emploi peut également être temporel et exprimer l'ultériorité dans le passé, ou hypothétique et exprimer une potentialité future (Azzopardi, 2011). Dans les cas présentés ci-dessus, il y a moins expression modale épistémique sur la probabilité de l'événement que dépendance à un autre procès qui modifie le contexte et rend possible, voire obligatoire, l'événement. L'effet de sens produit est proche de celui du conditionnel préludique tel que défini par Bres et Sophie Azzopardi.

> L'effet de sens de dissociation énonciative procède de ce que le conditionnel présuppose un énonciateur antérieur implicite e_I, pour qui les procès (...) sont des possibles, alors que E_I sait très bien qu'ils ne correspondent pas à la réalité *hic* et *nunc* (Azzopardi et Bres, 2011 : 71).

La différence entre son emploi dans des jeux d'enfants et celui de notre corpus, réside dans le fait que le décrochage énonciatif, dans ce dernier, ne vise pas à mettre en scène un espace-temps reconnu comme pleinement irréel, mais à montrer un espace-temps idéal qui peut devenir réel si les électeurs agissent par leur vote. C'est particulièrement le cas en 176, où les événements introduits par le conditionnel (« distribuerait des financements » ; « libèrerait l'investissement ») apparaissent comme conséquence automatique de « la création d'une banque publique européenne de développement social et solidaire ». Ainsi, la fragilité quant à la probabilité de l'événement ne concerne pas directement les énoncés au conditionnel, mais celui dont ils dépendent. La responsabilité de leur survenue dépend des électeurs et de leur vote. Du fait du déccrochage vers un autre espace-temps que le hic et nunc, la vérification de l'assertion par l'auditoire est impossible : « le préludique est ennemi de la vérification : il requiert la croyance aveugle. Il

fonctionne non à la confirmation, mais à l'accord préalable sans condition... » (*Ibid*). Cet univers commun est le projet qui fonde la légitimité des partis et de leurs leaders, légitimité qui dépend aussi de la relation qu'ils construisent avec leur auditoire.

8.2 La dialectique de la représentation politique : entre déficit d'incarnation et sur-personnalisation

8.2.1 Le PVE-EELV : des *primi inter pares*

Les écologistes, européens et français utilisent beaucoup plus que les autres formations politiques le *nous* inclusif, incluant l'allocutaire. C'est particulièrement le cas du manifeste du PVE, avec 46 *nous* inclusifs sur 74 occurrences du *nous*, soit 62,16 %.

Ces *nous* inclusifs jouent dans la majorité des cas comme anaphores du *nous* accentué par une apposition identitaire du type *nous* + *subst* : « Nous, Européens ». Ailleurs, l'usage qualifiant de la locution conjonctive *en tant que* spécifie en effet le sens donné au *nous* par les locuteurs : « nous pouvons (...) en tant que citoyens européens ». Ce tour qualifiant place la qualification comme préexistente au prédicat (Fuchs, 1999) et c'est le fait d'être Européen qui constitue le point nodal articulant la chaîne équivalentielle des mêmes. Notons que le praxème nominal du premier exemple devient praxème adjectival dans le second, qualifiant et spécifiant le praxème « citoyens ». En effet, dans les discours du PVE-EELV, le praxème « Européens » ne se construit pas par opposition à non-Européen, comme c'est le cas dans les discours ALDE-UDI-MODEM. Ici, l'opposition se fait entre les citoyens (européens) – les mêmes - d'une part, et la chaîne « Troïka-gouvernements-lobbies » - les autres - d'autre part. EELV ajoute à cette chaîne autre le sociotype « technocrate » et son association avec le pouvoir : « dans un espace/ qui privilégie le pouvoir des citoyens sur la technocratie\ ». L'animation du spot de campagne EELV met en scène ces oppositions et fait apparaître et disparaître, en gros plan, des mots clés, symboles des identités de l'autre et de soi-même.



Fig. 29 : Visuel du spot de campagne EELV.

L'importance du *nous* inclusif, particulièrement dans le manifeste du PVE, contribue à faire des leaders des Verts des pairs de leur auditoire, des *primi inter pares*. Ce nous collectif est appréhendé dans son hétérogénéité et marque le point de vue pro-intégrationiste des Verts.

178 Elle [l'unification européenne] a permis la reconstruction économique de ses états membres dans un esprit de justice sociale, et fait *de nous* des pionniers en matière d'environnement et de durabilité. Chaque élargissement a enrichi *nos cultures*, nous a permis de *nous reconnaître mutuellement*, *nous faisant tous* participer au même projet, au même défi (manifeste PVE).

179 *Ce n'est qu'ensemble* que *nous avons* une chance de relever les défis majeurs, sociaux, environnementaux, économiques et sécuritaires qui *nous attendent* dans un monde globalisé. *Nous avons besoin* d'une coopération économique juste, qui prenne en compte nos responsabilités écologiques. *Nous avons besoin* de solidarité, tant au sein de nos nations qu'entre elles. Nous *avons besoin* d'une démocratie forte. *Nous devons* faire vivre *nos valeurs*, et défendre les libertés, au sein de l'Europe comme au plan international (manifeste PVE).

180 *Nous, Européens, devons* unir *nos forces* afin de construire *notre propre futur* – voilà la souveraineté! (manifeste PVE).

L'exemple 180 est intéressant à double titre. Premièrement, le tiret comme marque

typographique permet de changer de plan énonciatif et d'ouvrir un commentaire des locuteurs à propos de ce qu'ils viennent de dire. Le présentatif *voilà* joue comme cristallisation anaphorique de la phrase précédente. Typique de l'oralité, ce type de commentaire donne un caractère spontané à son contenu. C'est dans le cours du dialogue et dans l'à-dire qu'émerge l'idée-argument, non élaborée au préalable, à la manière du « tiens » analysé plus haut dans le discours de Marine Le Pen. Le point d'exclamation tend à renforcer l'effet « trouvaille » et l'aspect conclusif de l'argument (Dostie, 2004 : 149). Deuxièmement, cet autodialogisme montré s'accompagne d'un fort dialogisme interlocutif et interdiscursif. Il anticipe les possible objections de l'auditoire à son propos, basées sur le clivage Europe/nation (voir *supra* page 146-150), et surtout prend position face à ses autres qui invoquent la souveraineté pour refuser plus d'intégration européenne.

Le contexte et l'analyse des discours des autres formations politiques nous permettent de citer le PPE-UMP, l'ALDE (mais pas l'UDI-MODEM), le FN-AEL. La bataille se situe ici sur le gel du sens et l'imposition d'une signification pour le praxème « souveraineté ». Notons que dans cet exemple, *voilà* aurait pu être remplacé par un autre présentatif, tel que « *c'est ça* la souveraineté ! ». Voilà apparaît plus fort dans la relation créée avec l'allocutaire. Si *c'est ça* lui montre un objet à considérer, *vois-là* l'invite à percevoir ensemble l'objet. Il s'agit d'une co-observation et la conclusion de co-observation s'avère encore moins contestable. La conclusion « se donne comme une co-conclusion » (Rabatel, 2008 : 150).

L'exemple 179 montre la forte prégnance de l'occurrence *avoir besoin de*, associée au nous inclusif des Européens. Sur 16 occurrences du *nous* inclusif accompagnés d'un verbe à l'indicatif, nous retrouvons 13 occurrences de « nous avons besoin ». La modalité déontique est également très présente au sein du corpus, avec « nous devons », qui prend valeur de nécessité plus que d'obligation. Cette valeur de nécessité exprimée par le déontique dans le manifeste est renforcée par les adverbes exprimant l'urgence, comme dans les exemples 183 et 184.

181 | *Nous devons* faire vivre nos valeurs, et défendre les libertés, au sein de l'Europe comme au plan international (manifeste PVE).

182 En même temps, *nous devons nous attaquer* à la dette sociale : réduire le chômage, la pauvreté et les inégalités, améliorer la santé et l'éducation (manifeste PVE).

183 *Nous devons immédiatement* mettre à l'arrêt les centrales d'énergies les plus dangereuses, mettre fin aux subventions directes ou indirectes, et exiger des opérateurs actuels qu'ils assument l'entière responsabilité des dommages et conséquences des accidents nucléaires (manifeste PVE).

184 *Nous devons urgemment nous détourner* de l'agriculture industrielle, et de ses effets horribles sur le bien- être animal et de son recours intensif aux antibiotiques (manifeste PVE).

185 La transformation se fera en encourageant le développement de normes et critères pour l'éco-conception, les marchés publics et les aides d'Etat, l'investissement privé, les petites et moyennes entreprises et les coopératives, un meilleur financement de la recherche et du développement ainsi que de l'éducation, en valorisant de l'esprit d'entrepreneuriat – en particulier de l'entrepreneuriat social - , de bonnes relations industrielles, la démocratie au travail et en luttant contre les corporatismes. *Voilà à quoi nous devons consacrer nos efforts*. (manifeste PVE).

La particularité de ces énoncés est de présupposer l'existence préalable d'une identité *nous*, dont seuls les besoins font l'objet de l'argumentation et sont donc soumis à discussion ou contestation. Ce nous se trouve encore appuyé par l'usage du réflexif en 182 et 184 (« nous attaquer » ; « nous détourner »)

En 185, le présupposé va plus loin puisqu'il englobe l'agir de cette identité nous. En effet la clivée introduite par le présentatif *voilà*, bouscule la relation thème-rhème, de la même manière que le tour *c'est x qui* analysée dans le corpus du PSE-PS-PRG (voir *supra*, p. 226). Elle dirige l'attention sur l'objet de l'extraction, qui correspond à l'idée nouvelle qui fait progresser l'argumentaire. Il s'agit ici du pronom démonstratif *ce*, lequel reprend de manière anaphorique l'ensemble de la chaîne de procès repris dans la phrase précédente. La prédication introduite par la relative est posée comme connue et acceptée du *nous* inclusif posé par les locuteurs-

énonciateurs. Ainsi l'idée d'un nous – les Européens – en action, déployant des efforts, n'est pas sujette à contestation. Ce sont uniquement les objets de ces efforts qui doivent faire l'objet d'une argumentation de la part du parti. De la même manière, l'impératif permet à la profession de foi de EELV de présupposer l'existence de ce *nous* agissant, « combattant ».

186 | Mais *ne nous trompons pas de combat*. Ce n'est pas l'Europe qui est responsable, mais ceux et celles qui ont pensé et imposé ces politiques européennes injustes (profession de foi EELV).

Le combat est posé comme connu et accepté de tous. Seul l'adversaire combattu fait l'objet de l'argumentation. Seul le PVE-EELV, et le PS-PRG dans une moindre mesure, mobilise de manière significative l'impératif, associé au *nous* inclusif. Le slogan EELV donne le ton « Donnons vie à l'Europe ».

La forte présence du nous inclusif n'empêche pas les locuteurs de se différencier ensuite, à travers le système nominal et pronominal, de leurs électeurs. Cette distinction se fait en deux phases. Dans un premier temps, le même de similitude devient le même analogique :

187 | c'est nous/ c'est vous\ tous ensemble/ déterminés/ lucides et volontaires/ pour agir concrètement et efficacement pour un avenir commun/ (spot EELV)

Dans un second temps, la pleine émergence du tu à travers l'usage significatif de la seconde personne du pluriel *vous*, discrétise le parti de son auditoire tout en maintenant la relation : « c'est nous/ c'est vous\ tous ensemble/ ». Dans le cas présent, la phrase averbale tend à faire passer l'injonction à être « déterminés/ lucides et volontaires/ » pour une description de ce qui est (déterminé, lucide et volontaire). À nouveau, le *nous* inclusif, formé du vous-électeurs et du nous-parti, est présupposé.

Au sein du spot de campagne EELV particulièrement, face caméra, les locuteurs pointent le doigt vers le téléspectateur et l'interpellent : « regardez », «cette ambition peut paraître loin des préoccupations immédiates/ des fins de mois difficiles/ des

accidents de la vie qui plongent TANT d'entre vous/ dans l'angoisse et la précarité ». Dans l'introduction de l'émission préélectorale du 22 mai, Yannick Jadot s'adresse également à l'électeur (exemple 133) : « vous voyez cette pomme/ » ; « vous avez l'droit d'savoir \ vous avez l'droit d'refuser les ogm et les pesticides\ pour protéger votre santé et celle de nos enfants ». Ici le praxème « droit » ne se saisit pas via les programmes de sens juridiques mais joue sur l'implicite de deux façons. Premièrement, « vous avez l'droit d'savoir » joue sur le sous-entendu : l'énoncé implique que d'autres essaient de cacher à l'auditoire ce que lui révèle le locuteur.

Deuxièmement, « vous avez l'droit de refuser les ogm et les pesticides pour protéger (...) » joue cette fois sur le présupposé. La nature négative de l'objet « ogm et pesticides » pour la santé est considérée comme acquise et non susceptible de discussion, tout comme le point de vue déontique non formulé mais pris en charge par le locuteur-énonciateur : « *il faut/vous devez* refuser les ogm et pesticides ». Dans son énoncé, le locuteur-énonciateur renverse en effet ce déontique en permissif, cette obligation faite au citoyen, en droit qui lui est propre. L'allocutaire qui conteste le point de vue négatif sur les ogm rompt le dialogue. Surtout, il apparaît comme ne souhaitant pas protéger sa santé et celle de tous les enfants. Le locuteur passe en effet du vous au nous inclusif avec « nos enfants ». L'action est confiée à l'allocutaire pour la communauté qu'il forme avec le locuteur.

Dans l'introduction de l'émission Des paroles et des actes, Yannick Jadot est le seul candidat à ne jamais faire intervenir sa parole individuelle. Lors du Grand Oral, cette parole individuelle émerge, cependant conditionnée par les questions des journalistes qui interpellent le candidat. La conclusion du spot audiovisuel joue sur l'alternance des marques de personnes qui permettent de mettre en lumière l'égogenèse collective des leaders EELV, de leur appartenance à la communauté des citoyens européens, à leur appartenance au groupe politique des Verts européens, puis à leur définition sous le prisme national (les listes Europe Écologie).

188 | KD le dimanche vingt-cinq mai/ il n'y a qu'un tour/ *votons* pour reprendre le pouvoir sur nos vies\

PD *votez* pour les écologistes unis

JB *VOTEZ*/ pour les listes Europe Écologie\

A côté de ces verbes d'action, nous observons dans le sous-corpus EELV plusieurs occurences de perception visuelle à la deuxième personne du pluriel, comme c'est le cas en 133, sur le mode interrogatif à valeur impérative, ou directement sur le mode impératif :

189 FV Regardez la dépendance de l'europe/ face aux importations de pétrole ou de gaz russe de poutine\ < ((*en pointant le doigt vers le téléspectateur*)) si l'europe ne régule pas la mondialisation/ c'est la mondialisation qui nous régulera\> (spot EELV)

190 EJ regardez le comportement de mittal/ quand il menace la france et la belgique/ de délocaliser des usines\ (spot EELV)

Voyez (utilisé également par François Bayrou en exemple 87) et *regardez* n'impliquent pas l'allocutaire de la même manière. Si *voyez*, tel que Rabatel l'a observé pour le présentatif *voilà*, est déjà l'expression d'un co-regard, menant à une co-conclusion dont la responsabilité est dès lors partagée avec l'allocutaire, (voir *supra*, p. 342), *regardez* inscrit ce co-regard dans la durée. Alors que *voir* est un verbe d'achèvement[44], à valeur itérative, qui permet de saisir un objet à un instant T, *regarder* est un verbe d'activité[45], lequel saisit sur la durée un processus. Fuchs oppose en effet « regarder visée et voir résultat de cette visée » (citée par Ozouf, 2004 : 8). L'implication plus longue de l'allocutaire se double d'un degré d'engagement supplémentaire. Fuchs oppose cette fois « voir vision subie et regarder vision voulue » (*Ibid*).

Les citoyens sont également, comme dans les discours des autres formations

[44] Les verbes d'achèvement sont dynamiques [+ dynamique], bornés [+ borné] et ponctuels [+ ponctuel] (Do-Hurinville, 2007 : 34).

[45] Les verbes d'activité sont dynamiques [+ dynamique], non bornés [– borné] ni ponctuels [– ponctuel] (*Ibid*).

politiques, représentés à la troisième personne du pluriel, par des praxèmes généraux et totalisants : « citoyens », « citoyennes et citoyens », « Européens », « chaque citoyen », « toute et tous ». Le manifeste s'ouvre sur la forme d'adresse rituelle en politique : « Chers citoyen et citoyenne européens ». L'usage du singulier pour les praxèmes « citoyen » et « citoyenne » joue sur la proximité avec chaque électeur. Les deux premières phrases les posent d'emblée comme complément d'objet direct : « nous voulons vous inviter à participer aux élections du Parlement européen qui auront lieu entre le 22 et le 25 mai 2014. Et nous voulons vous convaincre de voter Vert ». Ils le restent tout au long du manifeste. Ainsi, malgré un marquage fort du même, et une figuration du leadership comme *primus inter pares*, la textualité en soi-même portée par le marquage du clivage entre le vous de l'auditoire et le nous du parti s'accompagne d'une vision de la représentation envisagée comme mandat.

Notons que dans le manifeste, les praxèmes citoyens et consommateurs s'alternent dans le texte. Ces derniers sont tantôt utilisés comme synonymes, mis sur un plan paradigmatique, les citoyens étant interpellés en qualité de consommateurs, tantôt mis en relation de contiguïté sur un plan syntagmatique, modifiant ainsi le sens de citoyens, comme en 192 :

191 | Améliorer l'efficacité énergétique des voitures contribue à *alléger les factures de carburant des citoyens européens* et augmente la qualité de l'air. (manifeste PVE).

192 | nous avons constamment défendu *les droits des consommateurs et des citoyens* (manifeste PVE).

Dans ce cas, les droits des « citoyens » désignent les autres droits que ceux touchant à leur consommation, notamment les droits civils. Une représentation du vote utile et l'énonciation collective du parti semblent avoir pour contrepartie la difficile émergence d'un leader chargé d'incarner la communauté. Au sein du PGE-Front de gauche, cette énonciation collective apparaît, au contraire, hypothéquée par la sur-personnalisation liée au leader.

8.2.2 Le PGE-Front de gauche : de la convergence des luttes à leur dépossession au profit de l'ethos individuel du leader

Le *nous* inclusif est significativement moins présent dans les discours du PGE-Front de gauche que dans ceux du PVE-ELLV. Le manifeste du PGE est structuré en trois parties : l'introduction, rédigée par Pierre Laurent, alors Secrétaire national du Parti communiste français et Président du PGE, s'oriente comme un récit et est empreint de plus forte (inter)subjectivité. Les deuxième et troisième parties du manifeste correspondent à la version courte et à la version longue des mesures programmatiques présentées par le parti. Ces deux dernières parties rompent avec cette introduction et sont marquées par un plus fort effacement énonciatif. Dans la deuxième partie, « version courte avec les axes principaux », les mesures sont présentées de manière formulaire, comme le ferait une table des matières. Le parti se montre concret et pragmatique. Cependant, cette volonté de concrétude est contrariée par une très forte intéroceptivité : les mesures sont annoncées soit de manière très vague par des praxèmes nominaux peu actualisés (« Droit des travailleurs, libertés syndicales »), soit par des procès s'ouvrant sur un verbe à l'infinitif marquant à nouveau une faible actualisation (« Relocaliser et reconvertir la production industrielle en Europe »). Certaines sous-parties contiennent une brève introduction en phrases complètes et conjuguées, d'autres pas. La troisième partie, « version longue, patchwork[46] de propositions », reprend chaque thème de la version courte, sans transition, cette fois développée avec des phrases conjuguées.

Au sein du manifeste, nous comptons 13 marques du *nous* inclusif (*nous* + verbes conjugués à l'indicatif et adjectifs possessifs) contre 62 du *nous* exclusif. Le *nous* inclusif est essentiellement associé à l'expression déontique de la nécessité:

193 | *Nous devons trouver* des solutions européennes solidaires. Le PGE va

[46] Le praxème emprunté à la langue anglaise *patchwork* illustre bien le mouvement d'articulation hégémonique, lequel créé un lien d'identité entre des éléments que rien ne prédétermine à cette identité. Cependant, en mobilisant le praxème, le locuteur tend à mettre en lumière la disparité des éléments plutôt que leur point d'articulation.

organiser une Conférence sur la question de la restructuration des dettes publiques (manifeste PGE).

194 *Nous avons besoin* de refonder l'Europe pour donner le pouvoir aux citoyens, aux travailleurs, aux peuples (manifeste PGE).

Un *nous* inclusif rompt avec les autres en ce qu'il crée une frontière au sein de la communauté de nécessité :

195 *Nous sommes de plus en plus nombreux* à penser qu'il faut refonder l'Europe (manifeste PGE).

En effet, l'adjectif « nombreux » marque le « pas tous ». Elle suppose que parmi l'auditoire, certains font partie de ce nous. La particularité de cette assertion, qui ne définit pas qui sont ces nombreux, est de laisser à l'allocutaire la possibilité de s'y agréger. La locution adverbiale *de plus en plus* renforce la plasticité et l'ouverture de cette chaîne des mêmes à qui décide de s'y joindre. Le procès phrastique en être ne vise pas à infirmer ce nous comme actant, puisqu'il est confirmé comme sujet grammatical du verbe penser dans la subordonnée introduite par la préposition *à*. Ce choix syntaxique permet de mettre l'accent sur le nombre. Le fait que certains pensent qu'il faut refonder l'Europe est présupposé et considéré comme acquis. L'information nouvelle apportée par le manifeste est le nombre grandissant de personnes qui le pensent.

Le *nous* exclusif du PGE est essentiellement lié à l'expression de la volonté. Le parti est également sujet grammatical à la troisième personne du pluriel, introduit par le praxème « le Parti de la gauche européenne » (une occurrence) ou surtout, par l'acronyme PGE (huit occurrences). Le manifeste est rédigé quasi exclusivement au présent. Nous observons une occurrence de passé composé (155) et deux occurrences de futur simple, en 196 et 197 :

196 *Les élections européennes de mai 2014 seront* une échéance cruciale pour l'avenir des peuples. *C'est cet espoir*, celui d'une Europe nouvelle que *nous porterons* tant face aux défenseurs de l'Europe libérale, que face à l'extrême droite qui rejette l'idée de solidarité entre les

peuples (manifeste PGE).

197 | *Nous stopperons* immédiatement les négociations [du Grand Marché transatlantique] (manifeste PGE).

Le futur est dans le reste du document représenté par les verbes modaux de volonté et de nécessité.

Les discours nationaux utilisent très rarement le nous inclusif, qui n'apparaît qu'une fois dans la profession de foi, avec la citation d'Alexis Tsipras (139) et qu'une fois dans le spot audiovisuel, sous la voix de Pierre Laurent.

198 | PL *regardons*/ ce que ça donnerait/ concrètement\

En 139, il s'agit d'un discours rapporté direct assez classique, marqué typographiquement par des guillemets et l'apposition du nom de son énonciateur. Sa mise en exergue, en lettre majuscules, en autonomie par rapport au reste du texte du Front de gauche (saut de ligne avant et après) donnent l'idée d'une faible intégration au sein de l'énonciation collective du Front de gauche. Le marquage des voix convoquées peut avoir deux effets opposés. Le premier est celui d'une mise à distance critique et d'une dénonciation du propos convoqué. Le point de vue convoqué est imputé à son énonciateur et non pris en charge par le locuteur énonciateur principal. Le second effet, au contraire, est celui d'une mise en lumière de la source comme « argument d'autorité », en tant que « locuteur socialement mandaté pour se prononcer sur un sujet » (Vincent et Dubois cités par Moreno, 2016 : 28). Dans ce cas, le point de vue convoqué est partagé par le locuteur-énonciateur. Le surmarquage fait de cette co-énonciation une sous-énonciation de la part du locuteur-énonciateur. Le contexte nous permet de conclure dans ce cas au deuxième effet, celui de l'argument d'autorité.

L'énonciateur convoqué dans le discours est Alexis Tsipras, leader du parti de gauche grec Syriza. Le Front de gauche a fait le choix, tout comme le PS-PRG, de mettre en avant le candidat de son parti européen à la présidence de la Commission européenne. Il ne s'agit pas seulement de jouer le jeu de la transnationalité mais également de profiter du succès du leader grec, lequel incarne, à l'époque,

l'opposition de gauche radicale en Europe. La métaphore est particulièrement forte et résonne d'autant plus auprès d'un public français qu'elle convoque le domaine de mémoire lié à la révolution française, mythe national.

Le verbe modal *pouvoir*, lorsqu'il évoque la permission, correspond au programmes phrastiques en *faire 2*, impliquant la pesée de l'autre, l'autorité permissive, sur le sujet. L'exemple 139 s'éloigne cependant du devoir de la permission et évoque d'avantage la capacité, que ce soit en raison des qualités du sujet lui-même ou du contexte[47]. Alexis Tsipras ainsi que les locuteurs du Front de gauche s'incluent dans une communauté en mesure de prendre l'Europe actuelle pour la faire changer. La très forte intersubjectivité émergeant de cette citation fait figure d'exception dans le corpus du Front de gauche, qui privilégie l'effacement énonciatif et la narration à la troisième personne.

En 198, la portée de l'impératif « regardons » suivi du conditionnel est didactique et vise à faire de l'allocutaire un co-observateur ou co-croyant. Son usage permet donc d'engager l'allocutaire dans une relation forte avec le locuteur-énonciateur tout en laissant les événements prédits se dérouler d'eux-mêmes devant leurs yeux. Il travaille l'évidence discursive. Cet effet d'évidence est renforcé par le fait que les discours du Front de Gauche utilisent le nous exclusif encore plus rarement que le nous inclusif (aucune occurrence dans la profession de foi, trois occurrences dans le spot audiovisuel). Le parti est le plus souvent délocuté par le système nominal et pronominal de la non-personne, de celui dont on parle, mis à distance tout à la fois de celui qui parle et de celui à qui il parle. En effet, « lorsqu'elle est employée pour se référer à un être humain, la non-personne *le met en absence*, instaure avec lui une distance importante, une rupture » (Détrie, Siblot & Vérine, 2001 : 241). Dans le cas présent, cette marque d'effacement énonciatif apparaît moins comme une marque d'altérité que comme une marque de l'approche collectiviste de la formation politique. Le Front de gauche n'appartient pas aux locuteurs. L'effacement énonciatif construit un éthos d'humilité d'une part : aucun des locuteurs n'incarne en

[47] Sur la distinction au sein de la modalité du faire ou modalité radicale du verbe *pouvoir*, entre les trois effets de sens que sont la permission, la capacité et la possibilité matérielle, voir (Le Querler, 2001).

propre le parti. Il leur permet d'autre part de se placer en observateurs de leur propre programme. Ils ne seraient plus juges et partis et pourraient ainsi commenter, en tant que témoins, les propositions du Front de gauche. Dans leurs discours, la troisième personne correspond soit au parti européen dans son ensemble (« Le PGE » ; « la Gauche unie européenne - Gauche verte nordique »), soit uniquement à son affilié national (« Les députés du Front de gauche » ; « le Front de gauche »).

En marquant cette distance, le discours du Front de gauche se veut pédagogique, utilisant dans le spot de campagne par exemple, l'infographie pour expliquer les débats sur la Banque centrale européenne et leur impact concret.



Fig. 30 : Visuel du spot de campagne Front de gauche. Infographie 1.

L'infographie montre également une carte de France et reliant l'ensemble des candidats à leurs circonscriptions permet de les ancrer dans le territoire, en proximité avec les électeurs.



Fig. 31 : Visuels du spot de campagne Front de gauche. Infographie 2.

Comparés aux visuels des autres formations politiques, ceux choisis par le Front de Gauche pour cette campagne affichent un graphisme très simple, des couleurs « criardes » et des mots-clés, rappelant le tract militant, réalisé sans moyens[48].

[48] Ces choix s'inscrivent également dans la ligne idéologique du Front de gauche. Toutefois, ses campagnes précédentes ont affiché des visuels beaucoup plus travaillés. Nous pouvons dès lors nous interroger, sans toutefois apporter de réponse : ces choix communicationnel du Front de gauche interviennent–ils pour partie en réponse aux débats en cours en 2014 sur les dépenses réalisées par le candidat Nicolas Sarkozy lors des élections présidentielles de 2012 ?



Fig. 32 : Affiches de campagne Front de gauche.

De la même manière que le nous exclusif est peu présent, son allocutaire, le *vous*, est quasiment inexistant, avec deux occurrences dans les discours nationaux du Front de gauche, toutes deux en conclusion du spot de campagne : « nous nous présentons devant vous » ; « VOtez front d'gauche\». L'auditoire est donc principalement délocuté, tout comme le parti.

Le PGE comme le Front de gauche mobilisent à de nombreuses reprises le désignant collectif pluralisé « peuples » :

199 La colère est grande *dans les peuples européens*, et elle est légitime (manifeste PGE).

200 Notre objectif est d'ouvrir un espoir, une nouvelle ambition de coopérations et de solidarités au niveau européen, *au service de nos peuples et des peuples du monde* (manifeste PGE).

201 *Les peuples d'Europe* sont dans la tourmente de la crise mondiale du capitalisme financiarisé (profession de foi Front de gauche).

202 A juste titre, les politiques d'austérité et la méthode autoritaire employée pour les faire appliquer font aujourd'hui l'objet d'un *rejet massif des*

peuples (profession de foi Front de gauche).

En 202, l'énoncé fait intervenir deux points de vue : un point de vue objectivé, présenté comme un savoir déjà partagé ou une évidence, et en sur-énonciation, avec la locution adverbiale en apposition « à juste titre », un point de vue montrant l'engagement des locuteurs énonciateurs quant au jugement sur la légitimité du premier point de vue.

Le praxème pluralisé peuples est un praxème typique du parti de la gauche européenne et de ses affiliés, visant à défendre une vision internationaliste. Le manifeste le rappelle d'ailleurs explicitement :

203 Le PGE c'est le choix de la paix *entre les personnes mais aussi entre les peuples et sociétés*. Nous défendons l'internationalisme qui est contraire à l'impérialisme qui créé artificiellement les divisions entre les différents pays, entre les peuples. nous voulons les unir contre la crise néolibérale et capitaliste qui fait d'une grande partie des personnes, des travailleurs et de la société, des victimes (manifeste PGE).

Il est cependant souvent associé à un praxème totalisant, comme le praxème « sociétés », dans l'exemple 203, lequel fait perdre à peuple sa dimension partitive-oppositive. Un autre praxème nominal typique mobilisé par les locuteurs du PGE est « travailleurs » mais hormis dans le cas des mesures propres au droit social et aux mesures syndicales, le praxème n'est dans le manifeste jamais utilisé seul. Il est toujours associé au praxème « citoyens », comme dans l'exemple 205, ou à celui, encore plus flou, de « personnes », comme dans l'exemple 203. Le praxème citoyens fonctionne par contre seul à de nombreuses reprises, comme en 204, 207 ou 208.

204 Les droits fondamentaux *des citoyens* ne sont pas des marchés, ils ne doivent pas être laissés entre les mains des entreprises privées et des marchés financiers (manifeste PGE).

205 Refonder l'Europe pour donner le pouvoir *aux citoyens, aux travailleurs, aux peuples* (manifeste PGE).

206 Nous voulons rassembler *tous les secteurs et les citoyens* menacés par le Traité (manifeste PGE)

207 *Chaque citoyen* doit pouvoir exercer tous ses droits civils et démocratiques indépendamment de son origine, ethnie, statut social, genre, idéologie (manifeste PGE).

208 Nous voulons une coopération méditerranéenne et des accords qui bénéficient *aux citoyens* (manifeste PGE).

Le manifeste du PGE pointe comme les autres manifestes des publics cibles particuliers pour lesquels des mesures sont proposées sans transition ou lien entre elles : « jeunes », « femmes », « migrants », « personnes âgées », « personnes handicapées », « personnes et pays en difficulté ». Ces groupes-cibles sont présentés comme essentiellement objets des politiques publiques. Toutefois les discours du Front de gauche font également de groupes sociaux identifiés des acteurs en lutte. Ces derniers sont donc agents confirmés dans des programmes phrastiques en faire :

209 Nous proposons, à *tous les travailleurs d'Europe, à toutes les citoyennes et tous les citoyens de gauche, aux syndicalistes et militants des mouvements sociaux qui, en Europe luttent contre* l'austérité et le capitalisme, pour la démocratie et la paix, de se rassembler (manifeste PGE).

210 Ces forces sont nombreuses comme l'a prouvé la signature, par plus de 100 organisations, lors d'un « Altersummit » à Athènes en juin 2013, d'un « Manifeste des peuples », comprenant beaucoup de propositions proches de celles que nous avançons aujourd'hui. *Dans nos pays, les plates-formes, les programmes, les revendications des associations, des syndicats, réseaux et militants politiques de gauche et écologistes le prouvent aussi* (manifeste PGE).

211 Puisque l'élection européenne est la seule qui se tienne au même moment dans toute l'UE, elle peut permettre de *faire converger les puissantes résistances populaires partout en Europe* contre l'austérité et pour des solutions de progrès. (profession de foi Front de gauche)

Ces actants confirmés font alors partie du *nous* de l'exemple 195. Le PGE-Front de gauche se positionne comme point de rencontre, incarnant la convergence d'acteurs déjà en lutte. Il apparaît comme délocuté du corps électoral, auquel il propose de le rejoindre. Cet effacement énonciatif dans les discours monogérés du PGE-Front de Gauche, particulièrement sous la plume de Pierre Laurent, Secrétaire du Parti communiste français, est rompu par un très fort marquage énonciatif du *je* dans le discours de Jean-Luc Mélenchon, président du Parti de gauche. Dans l'introduction de l'émission Des paroles et des actes, ce dernier travaille essentiellement un *ethos* personnel de désobéissance :

212	DP [on ne va pas dire ce que c'est] parce qu'on va tomber [sous le coup de la loi] JLM [non:: *moi*] *je peux le dire* car *je me contrefiche de vos règles* \ (Des paroles et des actes)
213	JLM [il contient une man]ière de faire/ BREF il contient UNE civilisation/ *je suis attaché* (.) à cette civilisation délicate\ [et demain/](Des paroles et des actes)

L'usage du pronom accentué *moi je* s'appréhende dans son usage « contrastif prédicatif » (Hilgert et Palma, 2014 : 4) : « moi contrairement aux autres ». Ainsi le locuteur travaille-t-il son exceptionnalité comme mode de légitimation. Il revendique également en propre l'alerte donnée par le Front de Gauche en 2012 face au Traité transatlantique: "et tenez-vous bien\ tous les gens que vous avez vu passer ici\ TOUS\\ étaient au courant comme moi\ et j'ai été le seul en deux mille neuf/ à dire/ il va y avoir un grand problème avec ce grand marché transatlantique/ et j'en ai parlé dans euh: la campagne présidentielle\ ».

Comme les autres locuteurs français, à l'exception de Yannick Jadot, Jean-Luc Mélenchon apparait clairement en campagne présidentielle et contribue à brouiller les enjeux du scrutin européen : « comment voulez-vous que je change la gauche sinon qu'en essayant de faire que le Front de Gauche passe en tête de la gauche/ » ; « mais c'est pas le sujet/ il s'agit d'être président de la république française\ et bien le président de la république française dit à ses partenaires/ » ; « et bien le quand/

c'est le jour où j'aurai à conduire les affaires de ce pays\ ou quelqu'un du Front de Gauche/ ».

Jean-Luc Mélenchon construit une image d'homme cultivé (« si je dois aller en Italie/ voici la mère des mondes/ je dois aller an grèce/ et ben ah ah::/ je vais sur le chemin/ a delphes/ sur lequel est passé aristote/ vous croyez qu'à ce moment-là je me sens quoi/ bérichon/ non\ je me sens européen/ je me sens l'idéal [humaniste] qui a traversé tout le seizième siècle\ » ; « ainsi que l'a très bien décrit le professeur généreux\ »). Son discours se veut pédagogique, professoral mais aussi populaire dans le registre de langage utilisé. Il affiche à la fois une position d'humilité associée à l'énonciation collective, et une position haute associée à l'énonciation individuelle, utilisant notamment l'ironie (216) :

214	JLM mais bien sûr que notre tâche est difficile\ d'abord parce que nous sommes confrontés:: à::/ nos propres erreurs/ nous nous sommes rendus illisibles à un moment donné parce que/ c'était comme ça\ c'était les [élections municipales et:::] (Des paroles et des actes)
215	JLM aucun d'entre nous ne dispose euh à la maison/ du manuel de la parfaite stratégie/ (Des paroles et des actes)
216	JLM je n'ai pas une aussi grande agilité intellectuelle que vous\ alors\ (Des paroles et des actes)

Cette forte textualisation en *soi-même* portée par Jean-Luc Mélenchon fait donc figure d'exception dans les discours du PGE-Front de Gauche, apparaissant soit sous une identité délocutée, soit sous celle d'un énonciateur collectif, tout comme le PVE-EELV. L'émergence du PVE-EELV apparait en *bottom-up*, de la base au sommet, comme émergence, parmi les pairs de la communauté citoyenne – mêmes de similitude -, de représentants –mêmes analogiques- chargés de les défendre. Le PGE-Front de gauche inscrit son identité dans la latéralité avec des mêmes analogiques, tout en proposant de les incarner au sein des institutions. C'est effectivement sur le lieu de la lutte que se différentient également les deux formations PVE-EELV d'une part, PGE-Front de gauche d'autre part.

8.2.3 **Le lieu de la lutte : de l'arène institutionnelle à la société civile**

Au sein des discours PVE-EELV, le *vous* et la représentation des citoyens en non-personne font émerger en douceur le *nous* exclusif, « les écologistes », identité non pas envisagée à partir d'une sensibilité ou d'un positionnement militant écologiste, mais bien comme parti et comme groupe politique, organisé, au sein de l'institution du Parlement européen : « notre groupe », « Nous, écologistes, mobilisons toutes nos forces pour bousculer ces politiques absurdes ». Notons que le spot de campagne ne mentionne à aucun moment l'identité des locuteurs, tous candidats français aux présentes élections européennes renforçant ainsi la représentation d'une identité de groupe, collective. Le texte de campagne est certes signé mais par les deux candidats à la présidence de la Commission européenne pour le Groupe des Verts, José Bové et Ska Keller, députée européenne allemande, avec la volonté de montrer l'identité européenne des candidats. Le manifeste du PVE compte 28 occurrences du *nous* exclusif (sur 74 *nous*), en reprise anaphorique de « nous, les verts ». Le parti est également sujet grammatical (les verts) de phrases à la troisième personne.

Dans les discours EELV et PVE, les écologistes (eux-mêmes) sont représentés comme travailleurs et défenseurs de l'intérêt général (« au sein de l'institution, nous avons mené un travail de fourmi, épluché des milliers d'amendements » (profession de foi EELV) ; « nous travaillons ensemble à imposer notre vision d'une société européenne écologiste, juste et solidaire » (profession de foi EELV), « nous ferons tout notre possible » (manifeste PVE), « nous persévérons » (manifeste PVE)), combatifs et en lutte (« batailler ferme » (manifeste PVE) ; « nous continuerons de nous battre » (manifeste PVE) ; « lutter » (manifeste PVE) ; « les écologistes/ n'acceptent pas ces renoncements\ » (spot EELV) ; « Les avancées sociales ou environnementales ont toujours été arrachées » (profession de foi EELV) ; « tradition de lutte » (profession de foi EELV), « Le combat continue » (profession de foi EELV)).

Comme dans les discours des autres formations politiques, l'utilisation intensive du déontique et des verbes modaux de volonté (« nous voulons ») ou d'attitude (« nous exigeons »), accompagne l'utilisation préférentielle du passé composé, pour sa

valeur d'accompli du présent. Nous avons observé que les Verts utilisaient le temps dans une dialectique présent-futur. Le passé y est essentiellement convoqué pour tirer un bilan présent du passé. En effet, l'introduction du manifeste (217), qui revient sur les grandes étapes de la construction européenne pour les valoriser, ne les intègre pas dans un récit mais les présente comme une énumération d'acquis. Les deux premières phrases de cette introduction ancrent bien le propos dans le présent : « cette année, 57 ans après ».

217 Chers citoyen et citoyenne européens,

Nous voulons vous inviter à participer aux élections du Parlement européen qui auront lieu entre le 22 et le 25 mai 2014. Et nous voulons vous convaincre de voter Vert.

Cette année marque le 100ème anniversaire du début de la Première Guerre mondiale *;* elle se situe *57 ans après* la fondation par le Traité de Rome de ce qui est à présent l'Union Européenne. L'unification européenne *a libéré* le continent de siècles de conflits et de guerres. Elle *a suscité* la disparition de dictatures et de régimes autoritaires. Elle *a permis* la reconstruction économique de ses états membres dans un esprit de justice sociale, et fait de nous des pionniers en matière d'environnement et de durabilité. Chaque élargissement *a enrichi* nos cultures, nous a permis de nous reconnaître mutuellement, nous faisant tous participer au même projet, au même défi. *Il n'y a aucun doute sur le fait que* la construction de l'Union Européenne a été une réussite historique.

Toutefois, là ou le manifeste du PVE rompt avec ceux des autres formations politiques, c'est lorsqu'il associe énoncés au passé composé avec la référence à des événements concrets, qui permet d'inscrire l'action du parti dans un temps représenté comme progressif, marqué par des étapes emblématiques de la vie du Parlement européen, comme dans les exemples suivants :

218 Nous exigeons des politiques agricoles plus durables et avons joué un rôle majeur dans la réforme de la politique de pêche de l'UE (manifeste

PVE).

219 Nous avons réussi à combattre plusieurs pratiques déloyales, à développer les labels d'origine et l'information sur les nano-composants (manifeste PVE).

220 Nous avons contribué à barrer le passage à l'accord anti-contrefaçon ACTA (manifeste PVE).

En 218 et 219, les locuteurs font référence de manière globale aux directives et résolutions d'initiatives du Parlement européen adoptées en la matière lors de la législature en cours ou des précédentes. En 220, ils réactivent en mémoire un évènement historique du Parlement européen, en ce sens que le 4 juillet 2012, pour la première fois, les parlementaires s'organisent pour bloquer, par leur véto, un traité commercial multilatéral négocié par la Commission sur mandat des Etats membres : le traité anti-contrefaçon ACTA (*Anti Conterfeiting Trade Agreement*). Ce rejet fait suite à une très importante mobilisation de la société civile, qui jugeait l'accord liberticide. Les verts et EELV ont toujours revendiqué un rôle important dans le relai de cette mobilisation au sein du Parlement (Les Verts/ALE, 4.07.2012).

Le futur de l'indicatif est très souvent associé au verbe aspectuel *continuer*, lequel tend à donner à l'ensemble des verbes qui lui succèdent la valeur de verbe d'activité non borné. C'est particulièrement le cas avec le verbe réflexif *se battre* et ses dérivés, dans les exemples 221, 222, 223 et 224. En 225 et 226, *continuer* est suivi d'un praxème nominal qui inscrit en effet l'agir dans la durée. Le verbe *persévérer*, qui remplace *continuer*, en 226, évoque une gradation dans cette même action et rejoint l'éthos travailleur et combattif qui prévaut dans les discours des Verts.

221 Nous *avons combattu* le recours excessif aux tests sur les animaux et *continuerons* de le faire (manifeste PVE).

222 Nous *continuerons à batailler ferme* contre les lobbies bien implantés et bien armés (manifeste PVE).

223 Nous *continuerons à nous battre* pour le désarmement nucléaire, dans le

monde et en Europe, et pour que des étapes concrètes soient franchies en vue d'obtenir un espace libre de toute arme de destruction massive au Moyen-Orient (manifeste PVE).

224 Nous *continuerons* lors de la prochaine mandature *à défendre* la création d'emplois verts et la mise en œuvre d'une véritable Europe sociale (profession de foi EELV).

225 Nous *continuerons notre campagne* contre la pratique dangereuse et nocive de l'extraction des gaz de schiste et d'autres carburants fossiles non-conventionnels (manifeste PVE).

226 Nous *persévérerons dans notre campagne* en faveur de l'accès libre et équitable aux semences et au matériel de sélection (…) et nous continuerons de nous battre contre le contrôle de l'industrie des semences par les firmes privées (manifeste PVE).

227 Nous *continuerons à exiger* une information transparente sur les étiquetages de produits alimentaires (manifeste PVE).

228 Nous *continuerons à dire* : « Le nucléaire ? Non merci ! » (manifeste PVE).

En 227 et 228, *continuer* est suivi cette fois d'un verbe d'achèvement qui vient contrarier la valeur aspectuelle processuelle de *continuer*. Dans ces cas, l'emploi de continuer est acceptable « uniquement sous l'interprétation itérative de celui-ci, qui confère alors à l'achèvement un caractère d'activité par la répétition de l'événement » (Rochette, 1993 : 74).

Ainsi, si le PVE – EELV créé un sentiment de communauté avec l'auditoire, à travers l'usage intensif du nous inclusif, il se positionne ensuite comme délégué par cette communauté pour mener seul la lutte, au sein de l'arène parlementaire européenne et dans le dialogue interinstitutionnel avec la Commission et le Conseil de l'Union européenne. Le PGE-Front de gauche s'inscrit également dans le cadre de ces élections, sur le terrain institutionnel concret. Ainsi le Front de gauche qualifie-t-il ses députés d'« utiles ».

229 Voter pour des élus utiles

Les députés européens du Front de gauche ont joué leur rôle. Ils ont défendu dans le Parlement européen, les intérêts des françaises et des français, les intérêts de l'ensemble des peuples européens au sein du groupe de la Gauche unie européenne - Gauche verte Nordique (GUE-NGL). Ils ont fait vivre des propositions alternatives et sont intervenus en appui aux luttes. Ce groupe peut être considérablement renforcé en 2014, pour mener les batailles dans les institutions et dans la rue.

Dans cet extrait, les procès au passé composé placent les députés européens comme actants confirmés de combats menés au sein du Parlement européen. Toutefois, contrairement aux locuteurs PVE-EELV, les locuteurs du Front de gauche ne donnent aucun repère thématique ou temporel qui pourrait spécifier l'objet de ces combats. Faute de qualification/spécification praxémique, les praxèmes « rôle », « propositions alternatives », « luttes » ou « batailles » demeurent tout en intéroceptivité. Leur actualisation parapraxémique permet par contre aux locuteurs de les inscrire en réalité. En effet, si l'article indéfini marque une faible actualisation et suppose que les propositions alternatives du groupe ne sont qu'unes parmi d'autres, les articles définis actualisant « luttes » et « batailles » permettent aux locuteurs de se positionner comme ayant participé à toutes les oppositions au sein du Parlement européen. L'adjectif possessif, dans « leur rôle » va plus loin dans l'actualisation et présuppose que cette lutte n'aurait pu être menée par d'autres : c'était leur rôle.

Ce rôle excède cependant les frontières des institutions : « Ce groupe peut être considérablement renforcé en 2014, pour mener les batailles dans les institutions et dans la rue » (profession de foi Front de gauche). Ce déplacement de l'action du parti fait écho à son identité représentative de lieu de convergence d'acteurs de la société civile, venant « en appui » de mouvements existants, comme ceux cités dans les exemples 209 et 210.

Ces éléments nous permettent de tirer un premier bilan, les identités représentatives construites par les différents discours analysés émergeant d'abord des représentations construites de leurs autres et de leurs mêmes.

9. Bilan transversal

Les regroupements opérés dans la présentation de nos résultats pourront soulever des objections dans la mesure où, à titre d'exemple, l'ALDE-UDI-MODEM et l'AEL-FN, réunis dans notre analyse au sein d'un même chapitre, présentent des contenus programmatiques et des comportements de vote fortement divergents. EELV et son leader, Yannick Jadot, réunis ici avec le PGE-Front de gauche, adoptent lors de la campagne des dernières élections européennes de 2019, un discours de désidentification fort à la gauche (Mathoux, 2019), discours d'ailleurs amplifié après les élections (Le Monde, 2019).

La présente analyse ne visait pas à évaluer, ni même à caractériser, des partis politiques sur l'axe droite-gauche mais bien à explorer dans leurs discours les traces de la construction discursive des identités collectives et d'y repérer des régularités. C'est là, il nous semble, tout l'intérêt d'une analyse discursive, qui permet d'approcher le politique par une autre porte d'entrée que celle d'une analyse de contenu et d'appréhender l'émergence de formations hégémoniques en circulation dans l'espace discursif européen, indépendamment des locuteurs qui les portent.

A partir de nos développements sur la définition et les conditions de la subjectivation politique, nous formulions en amont de notre analyse, quatre hypothèses principales concernant l'émergence de sujets politiques, ou plutôt l'impossibilité d'une telle émergence, dans notre corpus de discours de campagne pour les élections européennes de 2014. La première hypothèse concernait l'échec des locuteurs-énonciateurs à partager le social, envisagé désormais comme une collection d'individus atomisés en relation de coexistence. La deuxième hypothèse avançait que la lutte partisane avait toujours lieu, principalement sur la scène médiatique, mais qu'elle n'avait plus pour objet que la gestion managériale d'une société dont l'articulation hégémonique dominante n'était plus remise en cause. La troisième postulait une résurgence des clivages, à travers les seuls figements autorisés par la rationalité et la diversité libérales, particulièrement à travers les figements ethnoculturels. Enfin, la quatrième hypothèse postulait l'enfermement de l'action politique et de son contexte dans un présentisme écrasant toute tension actantielle propre à la subjectivation. A l'issue de cette première analyse, nos

hypothèses ont été majoritairement confirmées, bien que nos résultats divergent sensiblement. C'est d'abord le cas concernant l'actualisation et l'évaluation de l'autre.

9.1 L'actualisation et l'évaluation de l'autre

L'autre fait l'objet, dans notre corpus, d'une actualisation en quatre mouvements, lesquels ne sont pas forcément successifs et s'entremêlent le plus souvent. Le premier mouvement est celui de la désignation ou projection de l'autre comme objet du monde, qui lui confère une image bien réelle d'*autre*, sans pour autant que son contenu identitaire soit automatiquement précisé : la droite-l'Europe de droite pour le PSE-PS-PRG, la gauche-l'Europe de gauche pour le PPE-UMP, les non-Européens pour l'ALDE-UDI-MODEM, l'Union européenne-Schengen pour l'AEL-FN, la Troïka et les gouvernements des Etats membres pour le PVE-EELV et le PGE-Front de gauche. Ces praxèmes correspondent au signifiant point nodal chez Laclau et Mouffe, lequel vient englober et incarner la chaîne d'équivalence autre.

Ici, l'actualisation parapraxémique apparait centrale. Nous avons vu par exemple le rôle de l'article défini dans la présupposition d'existence de l'objet délocuté, le rôle des démonstratifs et possessifs dans la mise en présence distanciée de l'autre, ou encore les différents effets discursifs portés par l'articulation du nom propre par un indéfini.

Ce contenu fait ensuite l'objet d'un réglage du sens par le biais de divers mouvements associatifs ou répulsifs entre les praxèmes. Ce réglage dépend alors principalement de l'organisation métapraxémique du texte. Nous avons vu le rôle des connecteurs mais aussi, et c'est là l'un des points sur lesquels nous souhaiterions insister, de leur absence, dans une organisation du texte en réseau praxique. Les phénomènes épanaphoriques ou simplement paratactiques ont montré leur efficacité dans les jeux associatifs/adversatifs.

Par ailleurs, la saturation du texte par l'usage répété de quelques signifiants dispersés permet de former en discours une chaîne de co-référence. Ces phénomènes d'écho ne s'arrêtent d'ailleurs pas au (co)texte. La pleine intégration contextuelle

des discours analysés permet l'identification de cet autre parmi les éléments préexistants dans la situation de communication.

Les figements lexicaux poussent la logique d'identification à son maximum, transformant une relation analogique (*Idem 2*) entre deux objets en une relation d'identité (*Idem 1*), à l'instar du praxème acronymique *umps* dans le discours du FN. La métaphore apparaît également dans notre corpus comme puissant outil de construction du sens, par les phénomènes de contamination qu'elle réalise entre différents domaines de sens, avec par exemple le domaine de la destruction et de la guerre dans les discours de l'UDI-MODEM, celui de l'hygiène physique et mentale ou plutôt de son absence dans les discours de l'UMP sur le PSE-PS-PRG. Nous notons différents usages de l'imaginaire de l'emprisonnement : celui de la nation par l'Union européenne dans le discours du FN, celui de l'Union européenne par les gouvernements et la Troïka dans les discours du PVE-EELV et du PGE-Front de gauche. Nous voyons ici que les associations praxémiques, en définissant l'autre, posent du même coup sur lui une évaluation. Les métaphores spatiales et d'orientation, à priori neutres axiologiquement, servent aussi à construire la menace, particulièrement dans les discours de l'UDI-MODEM et du FN.

La mise en actes et en discours représentés de l'autre transmet en même temps à l'auditoire l'évaluation des locuteurs-énonciateurs, c'est à dire leur point de vue sur le point de vue de l'autre. Les discours analysés utilisent à ce titre rarement les formes canoniques du discours rapporté. Nous trouvons une occurrence de discours rapporté direct attribué à l'autre dans une perspective parodique et caricaturale dans le discours du FN, et deux occurrences de discours rapporté indirect, toujours dans le sous-corpus du FN. Pour le reste, la présence importante des verbes de procès mental dont l'autre est sujet grammatical, donne accès à son sujet de conscience mais sans réel débrayage énonciatif. Dans ces cas, l'accent est mis sur l'acte même de pensée ou perception, plutôt que sur son contenu, dans une perspective axiologique : l'autre pense mal. Les praxèmes verbaux contribuent aussi à décrire l'autre à travers ses actes : il agit mal. Nous avons vu que les phénomènes de nominalisation ou, dans le cas des phrases verbales, l'usage des temps tendent à enfermer ces actes dans une atemporalité, un présentisme éternel qui transforme le faire en être, les actes en traits essentiels de l'autre. Son évaluation convoque

expressément ou implicitement l'émotion. Si le PSE-PS-PRG et le PPE-UMP adoptent une posture réciproque de mépris et de dégoût, les discours de l'UDI-MODEM[49] et de l'AEL- FN jouent essentiellement sur la peur, s'engageant sur une politique du moins pire. Les discours du PVE-EELV et du PGE-Front de gauche articulent colère, indignation et espoir.

La dialectique du même et de l'autre, concernant cette fois le contenu même des points de vue, apparaît moins marquée énonciativement. Ceux-ci sont souvent articulés par des connecteurs adversatifs sans attribution directe à l'autre. Plus que l'opposition, c'est la concession qui domine dans notre corpus, réalisant un mouvement de l'adversatif vers l'associatif, de l'antagonisme vers la métonymie puis la métaphore. Ainsi, si l'autre est clairement discriminé et désigné comme ennemi, ses points de vue font paradoxalement l'objet d'une prise en charge relative par les locuteurs-énonciateurs, en jouant sur les postures énonciatives. Le conflit tend ainsi à ne plus être idéel. Il est basé sur la construction d'un anti-ethos auquel répond, en miroir, l'ethos des locuteurs-énonciateurs.

Ce qui compte dans l'acte de schématisation du monde propre à la communication, disait Jean-Blaise Grize, ce ne sont pas tant les images du locuteur, de l'objet du dire et du destinataire, que les relations entre ces mêmes images (1978 : 49). C'est d'autant plus vrai que ces images respectives ne préexistent pas à leurs relations mutuelles. Elles en naissent, à travers la dialectique des mouvements équivalentiels et différentiels.

9.2 Le dégagement du même

Le système énonciatif des personnes tient un rôle majeur dans la représentation des relations entre les locuteurs-énonciateurs et leur auditoire. Nous avons vu que par l'association entre un usage abondant du nous inclusif d'un côté, et du dialogue entre un nous exclusif et le vous, les candidats PVE-EELV apparaissent comme des *primi inter pares*. Ils combinent en effet la textualité en même issue du nous inclusif, manifestant leur appartenance à la communauté des *pares* à laquelle ils s'adressent,

[49] L'ALDE dans une bien moindre mesure.

c'est à dire des citoyens européens opprimés par la Troïka-l'austérité-les gouvernements (représentation symbolique), et la textualité en soi-même, incarnée par l'usage du nous-vous, se replaçant avec l'auditoire sur un axe syntagmatique, faisant émerger leur identité de *primi* (représentation mandat).

L'identité collective dans les discours du Front de gauche passe au contraire par un effacement énonciatif important, tant des leaders que des citoyens, tous délocutés à la troisième personne. Ces choix énonciatifs contribuent à créer un ethos d'humilité, permettant aux locuteurs de louer leur parti sans en avoir l'air. Mais surtout, ils font apparaître « peuples », « citoyens », et membres du parti comme des acteurs en relation de contiguïté, faisant converger leurs luttes. Les locuteurs-énonciateurs ne se positionnent pas tant comme *primi inter pares* que comme relais, lieu de convergence de ces luttes, dont l'existence est présupposée par l'assertion et la délocution. Cette confirmation du parti comme relais est plus marquée dans le manifeste du PGE, qui utilise abondamment le nous exclusif du parti européen, lié à l'action politique, alors que le Front de gauche n'utilise pas du tout le nous exclusif. Nous avons également vu que les discours du leader national, Jean-Luc Mélenchon, opéraient une rupture avec le mode énonciatif du Front de gauche, le leader utilisant abondamment le *je*, associé à un marquage fort d'exceptionnalité et de subjectivité personnelle.

Dans les discours de l'AEL-FN, l'effacement énonciatif des discours paneuropéens est associé à un marquage énonciatif fort au niveau national, particulièrement sous le *je* de Marine Le Pen. Contrairement à ce qui peut être observé dans les discours du Front de gauche et de Jean-Luc Mélenchon, ce contraste n'est pas une dissonance mais apparaît cohérent avec la ligne idéologique du parti européen, qui consiste à minimiser toute intégration européenne. Ce choix est confirmé par le format très laconique et abstrait de l'euromanifeste. Le leadership s'affirme au niveau national. Le *nous* inclusif renvoie à la « nation » française, peu définie si ce n'est pas son positionnement identitaire en opposition essentielle à l'Europe et à la migration. Le *nous* inclusif travaille une textualité en même, laquelle est rompue par l'émergence du *je*, surmarqué par le discours rapporté autodialogique à valeur modale *moi je dis.* La relation *je-vous* n'est plus celle d'un *primus inter pares* mais d'un pasteur avec ses ouailles.

Dans les discours de l'UDI-MODEM, le *nous* inclusif complète le *nous* exclusif. Le nous inclusif est représenté comme la société européenne dans son ensemble, face au reste du monde. Cette représentation oscille entre le contrat hobbesien, faisant de l'Union européenne une nécessité pour la survie de ses Etats, et la transposition du mythe national à l'échelle européenne, avec la convocation des univers de sens des praxèmes « destin » et « histoire ». Ainsi l'Union européenne est tantôt représentée comme une identité, faisant l'objet d'une cristallisation métaphorique par le biais d'une textualité en même, tantôt replacée comme point nodal d'une relation métonymique entre les Etats européens.

Le parti apparaît comme un tuteur savant, auquel les citoyens remettent leur sort. L'effacement énonciatif du point de vue des locuteurs-énonciateurs sur la situation vient l'objectiver et présupposer sa valeur de vérité. Les discours du parti européen auquel l'UDI-MODEM est affilié, l'ALDE, rompent avec ces représentations et construisent sa relation avec l'auditoire sur base contractuelle, comme une prestation de services. L'auditoire est principalement délocuté, le plus souvent complément d'objet, tandis que le *nous* exclusif du parti domine comme sujet grammatical et actantiel.

C'est également le cas dans les discours du PSE-PS-PRG et du PPE-UMP, au sein desquels les citoyens sont représentés comme des objets agis, actants infirmés (sujets grammaticaux de programmes phrastiques en être ou bien souvent complément d'objet). L'auditoire y est parfois extrait pour devenir adjuvant de la quête électorale des partis. C'est donc bien le *nous* exclusif du parti qui domine face à l'autre. Ce nous apparaît surmarqué par le jeu des appositions identitaires et des usages spécificatifs. Cette forte discrimination identitaire, quant à l'origine du point de vue, est associée à un lissage énonciatif quant au contenu de ces points de vue. A nouveau, l'effacement énonciatif permet d'objectiver des points de vue sur le social et de transformer des opinions en descriptions neutres. Tous les discours analysés utilisent ce procédé, qui apparaît particulièrement dans les procès nominalisés et les introducteurs auto-probants qui tendent à transformer des choix politiques en processus naturels, des actions en états. La concession apparaît privilégiée dans les discours du PSE-PS-PRG et du PPE-UMP, contribuant au consensus ou brouillage idéologique qui caractérise les formations.

Les différences de représentation des autres et mêmes, dans nos sous-corpus, influencent également leur représentation de la scène et de la nature du clivage.

9.3 La scène et la nature du clivage

Dans les discours de l'ALDE, le clivage est absent. La prestation de service qu'est l'action politique vise à servir les intérêts d'individus en coexistence rationnelle et pacifiée par l'équilibre de ces intérêts réciproques. Pour l'UDI-MODEM, cette même situation est mise en danger par le monde extérieur. Il y a donc bien un clivage, lequel concerne un ennemi contre lequel il faut se protéger. La menace n'est par représentée par un agir de l'ennemi sur l'Union européenne mais par la simple existence de cet ennemi. A l'intérieur du même des Européens, le lien entre les Etats oscille entre appartenance culturelle essentielle et contrat de nécessité. Ces états ne sont jamais antagonisés, ils coexistent. La société européenne apparaît donc comme dénuée de clivage. La menace, omniprésente autour de l'Union européenne rend l'action politique de protection éternellement nécessaire.

Le FN et l'AEL opposent l'Union européenne, les migrants et les minorités d'un côté, et la nation de l'autre. Une fois ses ennemis éliminés, la nation dont la représentation est essentiellement ethnoculturelle, se vit comme une communauté purifiée, libre de tout antagonisme. Cependant, maintenue en intéroceptivité et représentée comme infiltrée dans la société, la menace apparaît, comme dans le cas de l'UDI-MODEM, omniprésente et omnitemporelle.

Dans les discours du PSE-PS-PRG et du PPE-UMP, la société n'est pas davantage antagonisée. Sa représentation est cependant toute autre : elle n'est pas une identité fantasmée comme l'est la nation dans sa définition ethno-culturelle, elle est un lien métonymique beaucoup plus lâche entre des individus et catégories sociales divers. Le clivage existe mais uniquement dans la sphère politicienne, déliée des citoyens. Ce clivage ne se vit pas comme antagonisme mais comme compétition pour l'exercice d'un pouvoir essentiellement managérial.

La représentation de l'Union européenne au sein des différentes formations discursives conditionne leurs représentations du corps social. Au niveau des

marqueurs discursifs, l'articulation parapraxémique du praxème propre Europe, notamment par des indéfinis, produit selon les (co)(n)textes différents effets. Au sein des discours PSE-PS-PRG et PPE-UMP, l'antonomase permet d'opposer deux Europes présentées non pas comme antagonistes mais comme exclusives l'une de l'autre : l'Europe de droite d'une part, l'Europe de gauche d'autre part. Dans les deux cas, il s'agit pour l'électeur non pas de s'inscrire dans une lutte mais de choisir un exemplaire, sur base de sa plus grande efficience. Nous retrouvons l'univers de la consommation politique.

Au sein du sous-corpus AEL- Front national, le praxème Europe est majoritairement articulé avec l'article défini, qui permet de donner une représentation unitaire de l'Union européenne pour la désigner comme ennemie. L'usage du déterminant démonstratif dans quelques occurrences apparaît relever dès lors davantage de la *deixis* émotionnelle et de la mise à distance de l'objet plutôt que de sa démultiplication.

Au sein des discours de l'ALDE-UDI-MODEM, le praxème Europe (ou Union européenne) est également articulé par des déterminants définis. Cette unité n'est cette fois plus présenté comme ennemie mais au contraire, comme planche de salut. L'ALDE utilise dans une moindre mesure l'articulation du praxème propre par un déterminant indéfini. Dans ce cas, l'unicité et l'identité de l'Europe demeure entières. La figure de style vise à appuyer la valeur d'étalon, exemplaire, de l'Europe.

Au sein des discours du PVE-EELV et du PGE-Front de gauche, l'Europe demeure également unitaire. A côté du choix des définis, majoritaires, les emplois du praxème articulé par un indéfini visent, dans le cas du PGE-Front de gauche à la fractionner, pour dénoncer sa facette libérale ou actuelle, et dans le cas du PVE-EELV, à consacrer, en emploi quiditif, sa valeur exemplaire, actuelle ou virtuelle. L'Europe apparaît dans ces discours comme le cadre structurant l'enjeu de l'antagonisme entre les peuples et la chaîne formée par la finance-la Troïka-les gouvernements actuels. Les deux formations politiques placent en effet l'identité européenne au sein d'une tension narrative tournée vers le devenir.

9.4 La représentation du temps et de l'agir démocratique

L'usage des temps dans l'ensemble du corpus tend à superposer passé, présent et futur. Nous observons d'abord leur effacement commun dans de nombreux procès nominalisés. Comme nous l'avons vu, ces nominalisations tendent à transformer des agirs et leurs résultats en pures existences du monde objectif, à transformer des praxis en mythes. Il s'agit alors, par exemple, pour le PSE-PS-PRG ou le PPE-UMP, de simplement gérer ces éléments donnés. L'agir des partis ne concerne que cette gestion, marquée par les balises temporelles du mandat. Le seul agir reconnu au corps électoral est celui, ponctuel, du vote qui confère ce mandat. Le vote permet à l'électeur de choisir parmi deux modèles alternatifs et donc parmi deux partis marqués par une permanence ontique : celle d'être ou de ne pas être compétent.

Le passé est toujours appréhendé par le présent, soit qu'il réfère, avec l'usage du passé composé, au bilan présent de l'action politique menée, soit qu'il patrimonialise un passé qui, entièrement exposé au présent, perd toute référence chronologique, comme c'est le cas dans le spot de l'UMP.

L'ALDE et l'UDI-MODEM inscrivent également leur action dans une permanence, celle d'une construction européenne sans cesse guidée par la nécessité de se protéger de la menace dont nous avons vu l'omnitemporalité. Le présent se vit comme une urgence face à la menace de déclin venant du futur. Les discours du Front national se construisent également sur une menace de déclin de sa représentation essentialisante de la nation française.

Dans l'ensemble de notre corpus, les modalités déontique (plus souvent associée au *nous* inclusif) et boulique (associée au *nous* exclusif) au présent tendent à remplacer le futur simple. Lorsque ce dernier est employé, c'est souvent en l'absence de repères temporels et avec des verbes d'activité évoquant des procès non bornés. Le PVE l'associe abondamment avec le verbe « continuer ». Les procès au futur représentent moins un horizon politique, comme universel absent à représenter, qu'un mouvement de fuite, sans borne finale ni initiale, de contention du passé, du présent et du futur. Les discours de EELV et du Front de gauche opèrent certes un

débrayage par rapport à cet espace-temps présentiste, avec l'usage du conditionnel. Son usage demeure cependant minoritaire.

Ces usages du temps renforcent une représentation de l'agir portée paradoxalement par une forte discrétisation quant à l'identité du sujet agissant, souvent réduit au parti, et une très faible actualisation concernant le contenu de cette action. La faible politisation des enjeux s'accompagne de leur difficile européanisation, les discours maintenant pour la plupart le clivage Europe/nation.

9.5 La transnationalisation des identités

Dans les discours français, les enjeux européens sont bien souvent dissous sous les enjeux nationaux, la campagne des élections au Parlement européen de 2014 faisant office de précampagne en vue des élections présidentielle de 2017. Les partis construisent en tout cas une articulation différente des espaces démocratiques national et européen. Nous pourrions dire, en schématisant, que le Front National les oppose, l'Union européenne conduisant au déclin de la France. Au contraire, l'UDI-MoDem fait de l'Union européenne la condition nécessaire au maintien de la France, menacée par les grandes puissances extérieures. L'Union européenne est vécue comme un mal nécessaire. L'UMP définit l'Europe comme le « couple franco-allemand ». L'Europe doit servir au rayonnement de la France.

EELV pose une vision plus paneuropéenne de son espace politique. Et fait notable, cette paneuropéanisation entraîne directement, de la part des journalistes de Des paroles et des actes, une inquiétude quant à l'engloutissement de la nation et de ses symboles.

230 DP j'ai une question/ simple\ à vous poser\ très simple/ écoutez\ <((*diffusion d'un extrait audio de la marseillaise et d'une image de footballeurs la main sur le coeur*))>

DP je vais pas vous demander ce que c'est\ .h la marseillaise\ j'voulais [vous demander]

YJ [vous voulez] que je bouge les lèvres/

> DP non plus\ vous qui vous faites une idée assez avancée de l'europe/du transnational/ de l'idéal européen/ euh:: *est-ce qu'il reste encore chez vous une haute idée de ce qu'est la nation et ses symboles/ la marseillaise\le drapeau* ou est-ce que c'est totalement dépassé ou ringard/ (Des paroles et des actes)

Ces échanges renvoient à l'influence des cadrages médiatiques sur les discours des leaders interrogés. Au-delà de cette articulation entre état-nation et Union européenne, se pose pour les journalistes la difficulté de définir l'identité européenne. Leur discours d'identification prend le contre-pied de l'idéal rationaliste européen et consacre le plein retour de l'émotion. Leurs interventions sur cette question demeurent en effet sur un registre affectif : « déclaration d'amour », « est-ce qu'il y a aussi quelque part en vous une identité européenne [qui vous pousse à vous sentir européen et à vibrer pour l'europe\]»; «est-ce que l'europe vous habite aussi/ est-ce que le le le l'AMOUR/ de l'europe/ vous habite aussi tout simplement/ » (Des paroles et des actes). Les praxèmes employés (« être habité par », « vibrer pour ») évoquent des sentiments endogènes, moins susceptibles d'argumentation extérieure et offrent une représentation plutôt hyperbolique de l'action de ressentir. Marine Le Pen dénonce « le catéchisme » européen, Jean-François Copé « une Europe de l'incantation ».

Ce bref bilan issu de la confrontation de nos hypothèses à nos résultats d'analyse nous amène également à tirer des conclusions –mêmes partielles- sur notre démarche et les outils praxématiques.

10. Conclusion(s)

Conclure signifie mettre une ponctuation et donc marquer un temps d'arrêt, nécessaire pour poser un regard sur le travail effectué. Nous n'envisageons cependant pas cette conclusion comme une fin. Elle est même le tout début de notre parcours de recherche. Le regard jeté sur notre objet d'étude ne peut y être exhaustif et apparaît en ce sens exploratoire. Quelques points saillants nous semblent toutefois pouvoir être relevés à ce stade, qui concernent notre analyse et son inscription dans le champ de recherche de l'analyse du discours, d'une part, et, d'autre part, son ouverture sur des pistes complémentaires de recherche à partir du même corpus.

10.1 Perspectives ouvertes dans le champ de l'analyse du discours

Au sortir de notre analyse, les rôles des praxèmes, parapraxèmes et métapraxèmes sont confirmés dans leurs pleines complémentarité et interdépendance, dans la mesure où ils dialoguent et se répondent pour construire le spectacle linguistique d'une articulation hégémonique du monde. Ils nous permettent de saisir ce spectacle en train de se monter et renvoient à la puissance heuristique du concept d'actualisation, « définie comme l'opération cognitive concrète, inscrite dans le temps opératif du penser en acte de langage, par laquelle le sujet parlant - très précisément en acte de parole- parcourt l'espace qui sépare l'intention de dire du dire lui-même » (Bres, 1998 : 22).

Isoler le rôle de ces différents éléments programmatiques (praxémiques, parapraxémiques et métapraxémiques) dans l'actualisation de l'intersubjectivité et dans la construction discursive du social risquerait justement d'occulter cette interdépendance réciproque. Il nous est cependant possible de tirer un bilan de leur fonction principale dans les discours analysés. Pour reprendre les termes de la théorie des hégémonies et les mettre en lien avec la praxématique, nous dirons que les métapraxèmes apparaissent dominants dans la formation des chaînes d'équivalences autres et mêmes, que les parapraxèmes interviennent majoritairement pour mettre en réalité ces identités-chaînes d'équivalences, que ce soit *in absentia* ou *in praesentia*, dans l'expérience commune des co-énonciataires. Les praxèmes

servent essentiellement à l'incarnation et à l'évaluation des chaînes autre et même. Ces praxèmes ne peuvent être cependant analysés hors de leur actualisation parapraxémique et métapraxémique, puisque c'est leur mise en condensation/expansion d'une part, et leur inscription dans des relations réciproques associatives/répulsives d'autre part, qui conditionnent le réglage de leur sens en discours.

Les métapraxèmes interviennent dans les processus de métaphorisation relevés par Laclau et Mouffe dans la théorie des hégémonies, tendant à vider les éléments articulés par la chaîne d'équivalence de leur contenu différentiel pour mieux maintenir l'unité de l'identité représentée. Les parapraxèmes permettent notamment de poser radicalement des existants sans pour autant que leur contenu identitaire ne soit défini. Ces conclusions nous amènent à entrevoir toute la limite des approches analytiques à seule entrée lexicale, lesquelles reposent encore trop souvent sur une conception du sens comme attaché aux mots avant même leur mise en discours, lesquelles, également, ne confèrent aux unités grammaticales alors caractérisées comme « vides de sens »[50], qu'un rôle marginal d'organisation textuelle. Le praxème n'est pas un produit mais au même titre que toutes les autres unités linguistiques, une « unité pratique de production du sens, ce qui est fort différent : comme l'acte produit par l'outil, lui-même produit par le travail, ne se confond pas avec l'outil, même si la forme de l'outil lui donne déjà une forme » (1978 : 28-29).

Emilie Née et Marie Veniard proposent de renouveler les approches sémantiques dans une « sémantique praxéologique, prédicative et anthropologique » (2012 : 25). Plus récemment, Lecolle, Veniard et Guérin (2018), à la suite de Moirand (2007) ou Siblot (2001), reprennent et réorientent le concept développé par Pêcheux et Haroche de « sémantique discursive ». Leurs postulats rejoignent ceux de la praxématique. Lecolle, Veniard et Guérin proposent ainsi d'« étudier la construction du sens telle qu'elle est instaurée par des unités de rangs différents (mot, syntagme, énoncé, séquence textuelle) et et rendre compte de l'interface entre différents

[50] Les termes « mot vide » et « mot plein », ont été théorisés comme synonymes de « mot grammatical » et de « mot lexical » par Lucien Tesnière. Fathi Debili a proposé la distinction entre « mot-fonction » (function word) et « mot-contenu » (content word) (Vergne, 2004 : 1158)

niveaux de construction du sens (syntagmatique, textuel, énonciatif, discursif) » (2018 : 35).

Nous avons vu que la construction du sens ne se formait pas de manière linéaire mais dans la réticularité praxique, intra et interdiscursive. Le double constat de la réticularité du travail de signifiance et de la complémentarité de ses outils, nous amène également à conclure à la nécessité de compléter les méthodologies de traitement des données quantitatives, notamment informatisées, par une analyse qualitative sur des corpus restreints. Sans nier l'utilité de combiner les deux approches, ni les progrès réalisés pour affiner l'analyse assistée par ordinateur (Née, 2017), nous avons opté dans ce travail pour la seule étude qualitative[51] car notre ambition n'était pas de travailler au repérage exhaustif d'un fait lexical ou textuel et de ses effets discursifs, mais d'explorer, au sein de notre corpus, une partie de la grande variété des faits lexicaux ou textuels concourant à la dialectique du même et de l'autre et à ses figements. Pour reprendre les concepts développés par Michel de Fornel et Maud Verdier (2018), nous nous sommes orientée vers un « corpus-collection » plutôt que vers une « classe d'exemples ». Il nous semblait aussi devoir poser un regard presque naïf sur notre corpus, détaché des catégories interprétatives à priori. Enfin, le traitement informatisé posait un certain nombre de difficultés de repérage des faits discursifs analysés, notamment des formes non marquées du discours représenté (Cislaru et Sitri, 2009).

Dynamique, la dialectique du même et de l'autre ne se joue pas uniquement à travers des opérations de découpage du monde, mais également dans la mise en tension de ce monde. Nous avons vu que les programmes phrastiques en être et en faire, l'usage des temps verbaux et les différentes formes de discours représenté, y compris les plus embryonnaires, marquaient non seulement la relation entre le locuteur-énonciateur et ses autres, mais également celle avec l'auditoire, sur un continuum allant de la pleine consonance à la pleine dissonance, avec entre ces pôles de nombreux positionnements possibles.

[51] Nous avons cependant utilisé le logiciel Tropes pour le comptage et repérage des unités du système énonciatif et des (co)occurences de certains praxèmes, avant de procéder à leur analyse qualitative.

L'intégration des apports de nombreux chercheurs non-praxématiciens à notre analyse a montré la pertinence de l'approche praxématique comme cadre large, épistémique et méthodologique. Et si du fait de la spécificité de ses outils, la praxématique apparaît encore dans le champ de l'analyse du discours comme un espace de recherche peu accessible, qui plus est assez confidentiel et circonscrit à l'Université Paul-Valéry, Montpellier 3 (Gaudin, 2003), notre analyse nous permet de mettre en question cette image de chapelle. La praxématique est une approche pleinement intégrative. Elle s'est à ce titre révélée particulièrement heuristique pour opérationnaliser la théorie des hégémonies.

Si Mouffe et Laclau ont récemment connu un rayonnement en Europe à travers leur appropriation par de nouveaux mouvements politiques de la gauche radicale, leur important travail théorique a été jusque-là peu exploité dans le milieu académique européen, en particulier francophone. Pourtant, l'école de l'Essex et sa théorie des hégémonies se nourrissent d'importantes influences françaises, notamment Pêcheux, Foucault, Derrida ou Lacan. L'une des raisons avancées pour expliquer l'exportation limitée du modèle de l'Essex tiendrait à son abstraction et à sa difficile opérationnalisation (Dahlgren, 2011 ; Yilmaz, 2016 ; Jorgensen et Phillips, 2002). Elle s'est en effet construite sur le refus des carcans méthodologiques. Ouvrant des pistes fructueuses pour l'analyse du discours politique, elle peut en contrepartie sembler parfois peu rigoureuse. Les ponts jetés entre théorie du discours politique et analyse discursive d'orientation praxématique nous semblent à même d'y remédier. Ces ponts sont aussi des ponts entre des cultures de recherche anglo-saxonne et française, lesquelles ont peu l'occasion de dialoguer. Nous souhaiterions dés lors poursuivre les échanges initiés ici, en travaillant sur de nouveaux corpus. Notre propre corpus offre quant-à-lui d'autres perspectives.

10.2 Pistes complémentaires d'exploitation du corpus

La première piste de recherche complémentaire qui apparaît dans notre corpus concerne l'approfondissement de l'analyse des cadrages médiatiques sur les discours électoraux (Lits, 2003 ; Marion, 2003). Au sein de notre transcription de l'émission Des paroles et des actes, à côté des marques énonciatives représentationnelles de la relation des locuteurs-énonciateurs avec leurs autres et leurs mêmes, de nombreuses

marques énonciatives interactionnelles correspondent au dialogue dans l'ici et maintenant de la situation de communication, entre le *je* des candidats et le *tu* des journalistes. Ce marquage fort de la dynamique interactionnelle s'accompagne, de la part des journalistes, d'un usage important du discours rapporté interlocutif (« vous avez dit »), visant à confronter le candidat à sa propre parole antérieure. Les questions prennent plutôt la valeur d'assertions. C'est essentiellement l'éthos du candidat et de son parti qui est en jeu, à travers la remise en cause des valeurs de crédibilité/cohérence, et de vertu.

La transcription fait apparaître des marques de chevauchement et d'interruption très fréquentes, « révélant une intercompréhension difficile, une impatience à répondre à l'autre, et une visée polémique, caractéristique du débat politique télévisé » (Richard et Sandré, 2013). Marion Sandré a montré que dans le débat politique, les interruptions ne sont pas signe d'un mauvais fonctionnement de l'échange mais servent spécifiquement à construire sa relation avec l'autre (2009), dans une dialectique entre anti-ethos et ethos.

Les interviews politiques dans notre corpus prennent en effet la forme typique d'un débat politique : il s'agit d'amener le leader politique « sur son propre terrain, à « diriger à son gré les opérations »[52] afin de le déstabiliser, de montrer ses contradictions, de lui faire perdre la face » (Vincent et Turbide, 2005 : 33). Dans la configuration de notre corpus, François Lenglet et Nathalie St Cricq apparaissent dans le rôle de débatteurs, David Pujadas oscille entre ceux de modérateur et de débatteur. La direction des opérations leur est d'autant plus aisée que la scène générique les présente comme journalistes et que le média est aux commandes concernant une scénographie faite d'« affrontements réglés » (Coulomb-Gully, 2001 : 43). L'interview polémique renvoie finalement à la parole ornementale de Guy Lochard et Jean-Claude Soulage (2003).

L'analyse de ces joutes et de la gestion de l'image des faces dans la dynamique interactionnelle pourrait donner lieu à une analyse riche, basée sur l'usage du discours rapporté (Rosier, 1999), sur les stratégies d'attaque de l'image de l'autre (Turbide, 2011 ; Vincent, Laforest et Turbide, 2008), ou sur celles de restauration de

[52] Les auteurs citent (Amossy, 1994: 33).

l'image de soi face aux attaques (Benoit, 2007). Ce n'était pas l'objet de notre propre projet de recherche, lequel visait à rendre compte de la représentation politique comme mode de subjectivation collective. Mais cette piste apparaît complémentaire dans la mesure où nous faisons l'hypothèse, dans ces scénographies médiatiques réglées, d'une disparition de l'*agon* sous la polémique.

Nous relevons deux autres pistes de traitement complémentaire de notre corpus, que nous avons brièvement approchées, de manière annexe. La première concerne l'analyse phonologique de nos transcriptions. Nos quelques exemples ont montré la valeur métapraxémique de la pause et de l'intonation à l'oral, « prenant en charge la logique de l'espace, du continu et du discontinu ». (Lafont 1985). Phénomène très courant à l'oral, les propositions ou segments placés côte à côte sans connecteurs sont repérables grâce à un marquage prosodique ou mélodique qui compense l'absence de marquage graphique (Roig, 2019 : 222).

La seconde piste concerne l'analyse sémiologique de l'image et pourquoi pas, sa mise en perspective diachronique à travers l'analyse de l'évolution de l'iconographie politique, toujours en lien avec l'enjeu propre à la construction de sujets collectifs.

Bibliographie

Achard-Bayle, Guy (2008). *Les Réalités conceptuelles : Identité et/en fiction*. Université de Lorraine. Centre de recherche sur les médiations.

Adam, Jean-Michel (2011). *Les textes types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*. 3ème édition. Paris : Armand Colin.

Aguilar-Leyva, Javier Oquitzin (2003) « *De Rhetorica* une mise en perspective ». Dans : Dominique Chateau et Claire Leman (dir.). *Représentation et modernité*. Publications de la Sorbonne.

Akin, Salih (2018). « De clandestins à sans-papiers : émergence d'une dénomination intégrative ». Dans : Laura Calabrese et Marie Veniard (dir.). *Penser les mots, dire la migration*. Louvain-la-Neuve : Editions Academia, series: « Pixels », pp. 189-197.

Aldrin, Philippe, et Jean-Michel Utard (2007). *La résistible politisation de la communication européenne – Genèses des controverses et des luttes d'institutions autour d'un Livre blanc*. Communication présentée à la journée d'études doctorales du Département de Science politique. <halshs00512272>.

Althusser, Louis (1994). « Marx dans ses limites ». Dans : *Écrits philosophiques et politiques.* Vol. I. Éditions STOCK/IMEC.

Amiot, Dany (2002). « Re-, préfixe aspectuel ? ». Dans : *Cahiers Chronos* 10, pp.1-20.

Amossy, Ruth (2014). *Apologie de la polémique*. Presses universitaires de France.

Amossy, Ruth (2000). *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction. Comment peut-on agir sur un public en orientant ses façons de voir, de penser ?* Paris : Nathan Université.

Amossy, Ruth (1994). « Les dessous de l'argumentation dans le débat politique télévisé ». Dans : *Littérature*, n°93, pp. 31-47.

Angenot, Marc (2008a). *Dialogues de sourds. Traité de rhétorique*. Paris : Mille et Une Nuits.

Angenot, Marc (2008b). « Le ressentiment : raisonnement, pathos, idéologie ». Dans : Michael Rinn (dir.). *Emotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. PUR, pp. 83-98.

Angenot, Marc (1989). « Hégémonie, dissidence et contre-discours. Réflexions sur les périphéries du discours social en 1889 ». Dans : *Etudes littéraires*, 22/2, pp. 11-24.

Angenot, Marc et Darko Suvin (1980). « L'implicite du manifeste : métaphores et imagerie de la démystification dans le « manifeste communiste » ». Dans : *Études françaises*, 16(3-4), pp. 43–67.

Angermuller, Johannes (2014). *Analyse du discours poststructuraliste : Les voix du sujet dans le langage chez Lacan, Althusser, Foucault, Derrida, Sollers.* Limoges : Lambert Lucas.

Angermuller, Johannes (2008, 7 février). « Truth and Untruth in Discourse. For a Strong Programme in Discourse Research ». Communication au colloque *Discourse Theory : ways forward*. Bruxelles, 7 février 2018.

Anscombre, Jean-Claude (2004). « Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un si concessif en français contemporain ». Dans : María Luisa Donaire (dir.). *Dynamiques concessives. Dinamicas concesivas*. Madrid : Arrecife, pp. 41-74.

Anscombre, Jean-Claude (2001). « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes ». Dans : *Langages*, n°142. Les discours intérieurs au lexique, pp. 57-76.

Anscombre, Jean-Claude (1995a). *La Théorie des Topoï.* Paris : Edition Kimé.

Anscombre Jean-Claude (1995b). « Morphologie et représentation événementielle : le cas des noms de sentiment et d'attitude ». Dans : *Langue française*, n°105, pp. 40-54.

Anscombre, Jean-Claude (1985). « Grammaire traditionnelle et grammaire argumentative de la concession ». Dans : *Revue internationale de philosophie* 39, n°155, pp.333-349.

Arnaud, Lionel et Christine Guionnet (2005). « Introduction. Les frontières du politique. Enquêtes sur les processus de politisation et dépolitisation ». Dans : Lionel Arnaud et Christine Guionnet (dir.). *Les frontières du politique : Enquêtes sur les processus de politisation et de dépolitisation.* Rennes : Presses universitaires de Rennes, pp. XXX

Auboussier, Julien (2014). « Analyse : « Europe de Bruxelles » : du toponyme à la désignation péjorante ». *Discours d'Europe*. En ligne [consulté le 28 mars 2019] : https://disceurope.hypotheses.org/292.

Auboussier, Julien, et Toni Ramoneda (dir.) (2015). *L'Europe en contre-discours*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

Authier-Revuz, Jacqueline (2012). « Représentation du Discours Autre et catégorisation métalangagière ». Dans Yana Grinshpun et Judith Nyée-Doggen (dir.). *Regards croisés sur la langue française : usages, pratiques, histoire.* Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, pp. 157-170.

Authier-Revuz, Jacqueline (1995). *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles reflexives et non-coïncidences du dire*. Paris : Larousse.

Authier-Revuz, Jacqueline (1984). « Hétérogénéité(s) énonciative(s) ». Dans : *Langages*, n°73, pp. 98-111.

Authier-Revuz, Jacqueline (1982). « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive : éléments pour une approche de l'autre dans le discours ». Dans : *DRLAV*, n°26, pp. 91-151.

Azzopardi, Sophie (2011). *Le futur et le conditionnel : valeur en langue et effets de sens en discours*. *Analyse contrastive espagnol/français*. Thèse de doctorat. Université Paul-Valéry, Montpellier 3.

Azzopardi, Sophie, et Jacques Bres (2011). « Temps verbal et énonciation. Le conditionnel et le futur en français : l'un est dialogique, l'autre pas (souvent) ». Dans *: Cahiers de praxématique, n*°56, pp. 53-76.

Bacot, Paul (2007). « Les mots de l'espace dans le vocabulaire politique (politologique et politicien) ». Dans : Paul Bacot et Sylvianne Rémi-Giraud (dir.). *Mots de l'espace et conflictualité sociale*. L'Harmattan.

Bacot, Paul, Dominique Desmarchelier et Jean-Paul Honoré (2011). « Les usages politiques d'une réduction ». Dans : *Mots. Les langages du politique*, 95, pp. 5-10.

Bacot, Paul, Dominique Desmarchelier et Sylvianne Rémi-Giraud (2012). « Le langage des chiffres en politique ». Dans : *Mots. Les langages du politique*, 100, pp. 5-14.

Bacot, Paul, Laurent Douzou et Jean-Paul Honoré (2008) « Chrononymes. La politisation du temps ». Dans : *Mots. Les langages du politique*, vol. 87, pp. 5-12.

Bacot, Paul, et Michelle Lecolle (2019). « Noms de partis politiques : une onomastique atypique ». Dans : *Mots. Les langages du politique*, vol. 120, no. 2, pp. 9-13.

Bacot, Paul, et Sylvianne Rémi-Giraud (dir.) (2007). *Mots de l'espace et conflictualité sociale*. L'Harmattan.

Badiou, Alain, et Elisabeth Roudinesco (2012). *Jacques Lacan, passé présent. Dialogue*. Paris : Seuil.

Ballet, Marion (2014a). *Emotions et élections - Les campagnes présidentielles françaises (1981-2012)*. Paris : INA Editions.

Ballet, Marion (2014b). « Pour une analyse émotionnelles des discours politiques : l'exemple des campagnes présidentielles françaises (1981-2012) ». Dans : *Recherches en communication*, n° 41, pp. 141-160.

Bally, Charles (1965 [1932]). *Linguistique générale et linguistique française.* Francke.

Bally, Charles (1922). « La pensée et la langue ». Dans : *Bulletin de la Société linguistique de Paris*, tome 23ème, n°70, pp.117-137.

Bakhtine, Mikhaïl (trad. Alfreda Aucouturier) (1984 [1952-1953]) *Esthétique de la création verbale*. Paris : Gallimard.

Bakhtine, Mikhaïl (trad. Caryl Emerson and Michael Holquist) (1981). *The Dialogic Imagination. Four Essays*. Austin and London : University of Texas Press.

Bakhtine, Mikhaïl (1970 [1963]). *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*. Lausanne : L'âge d'homme.

Bakhtine, Mikhaïl [Valentin Voloshinov] (trad. Marina Yaguello) (1977 [1929]). *Le Marxisme et la philosophie du langage : Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique.* Paris : Minuit.

Barbéris, Jeanne-Marie (1999). « Analyser les discours. Le cas de l'interview sociolinguistique ». Dans : Louis-Jean Calvet et Pierre Dumont (dir.). *L'enquête sociolinguistique*. Paris : L'Harmattan, pp. 125-148.

Barbéris, Jeanne-Marie (1998a). « Identité, ipséité dans la deixis spatiale : ici et là, deux appréhensions concurrentes de l'espace ? ». Dans : *L'Information grammaticale*, 77, pp. 28-32.

Barbéris, Jeanne-Marie (1998b). « Pour un modèle de l'actualisation intégrateur du sujet ». Dans Jeanne-Marie Barbéris, Jacques Bres et Paul Siblot (dir.) *De l'actualisation*. CNRS éditions, pp. 199-218.

Barbéris, Jeanne-Marie (1998c). « Représenter l'espace de la ville en contexte interculturel : l'« impasse » identitaire ». Dans : *Cahiers de praxématique*, n°31, pp. 39-68.

Barbéris, Jeanne-Marie, Jacques Bres et Paul Siblot (dir.) (1998). *De l'actualisation*. CNRS éditions.

Barceló, Gérard Joan, et Jacques Bres (2006). *Les temps de l'indicatif*. Paris : Ophrys.

Barel, Yves (1987). *La quête du sens. Comment l'esprit vient à la cité*. Paris : Seuil.

Bartning, Inge (1993). « La préposition de et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive ». Dans : *Lexique*, 11, pp.163-191.

Bayart, Jean-François (2017). *L'impasse national-libérale. Globalisation et repli identitaire*. Paris : La Découverte, « Cahiers libres ».

Baygert, Nicolas (2015a). *Le réenchantement du politique par la consommation. Propriétés communicationnelles et socio- -sémiotiques des marques politiques*. Presses universitaires de Louvain.

Baygert, Nicolas (2015b). *L'Union européenne, vers un récit de marque refondé ?* Dans : *Communication & langages*, vol. 183, no. 1, pp. 133-151.

Baygert, Nicolas (2014). *L'homme politique comme marque : le réenchantement du politique par la consommation. Propriétés communicationnelles et socio-sémiotiques des marques politiques*. Thèse de doctorat présentée et soutenue le 19 septembre 2014. Université Paris-Sorbonne et Université catholique de Louvain.

Bazantay, Antoine (2009). *Europe efficace, Europe légitime ? Etude des stratégies et pratiques communicationnelles de l'Union européenne*. Cahiers du CEVIPOL. 2009/1.

Béguelin Marie-José (2010). « Noyaux prédicatifs juxtaposés ». Dans Marie-José Béguelin, Mathieu Avanzi et Gilles Corminboeuf (dir.). *La Parataxe. Entre dépendance et intégration.* Tome 1. Berne : Peter Lang, pp. 3–33.

Bendjaballah, Selma (2016). *Des illusions perdues ? Du compromis au consensus au Parlement européen et à la Chambre des représentants américaine*. Editions de l'Université de Bruxelles/Institut d'études européenne.

Benoit, William L. (2007). *Communicating in political campaigns*. New York : Peter Lang.

Benveniste, Emile (1980). *Problèmes de linguistique générale II*. Paris : Gallimard.

Benveniste, Emile (1976). *Problèmes de linguistique générale I*. Paris : Gallimard.

Bernard, Julien (2015). « Les voies d'approche des émotions. Enjeu de définition et catégorisations ». Dans : *Terrains/Théories*, 2 | 2015. En ligne [consulté le 04 septembre 2019] : http://journals.openedition.org/teth/196

Berrendonner, Alain (1995). « Redoublement actantiel et nominalisations ». Dans : *Scolia* 5, pp. 215-244.

Bertoncini, Yves (2017). *Les crises démocratiques dans l'Union européenne : « vers de nouvelles frontières ».* Policy paper 207. Notre Europe.

Blanche-Benveniste, Claire (1985). « La dénomination dans le français parlé : une interprétation pour les « répétitions » et les « hésitations » ». Dans : *Recherches sur le français parlé*, n°6, pp.109-130.

Blanche-Benveniste, Claire, José Deulofeu, Jean Stefanini et Karel van den Eynde (1897). *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*. Louvain : Peeters.

Blommaert, Jan (2018). *Are chronotopes helpful ?* Working paper in Urban language and literacies, 243. En ligne : https://www.academia.edu/36894030/Are_chronotopes_helpful

Blommaert, Jan, et Anna De Finna (2015, December). *Chronotopic identities:On the timespace organization of who we are*. Tilburg Papers in Culture Studies 153.

Blommaert, Jan, et Jef Verschueren (1998). *Debating diversity: Analysing the discourse of tolerance.* London: Routledge.

Bobbio, Luigi, et Patrice Melé (2015). « Introduction. Les relations paradoxales entre conflit et participation ». Dans : *Participations*, vol. 13, no. 3, pp. 7-33.

Bonhomme, Marc (2009). « Mot-valise et remodelage des frontières lexicales ». Dans : *Cahiers de praxématique*, n°53. Montpellier : Pulm, pp. 99-120.

Borillo Andrée (2004). « Les « adverbes d'opinion forte » *selon moi*, *à mes yeux*, *à mon avis*,... : point de vue subjectif et effet d'atténuation ». Dans : *Langue française*, n°142, pp. 31-40.

Bouillaud, Christophe, et Emmanuelle Reungoat (2014). « Tous des opposants ? De l'euroscepticisme aux usages de la critique de l'Europe ». Dans : *Politique européenne*, vol. 43, no. 1, pp. 9-45.

Bouin, Jerôme, et Ingrid Vergara (2008, 8 janvier). « Nicolas Sarkozy décline sa « politique de civilisation » ». Dans : *Le Figaro*. En ligne [consulté le 3 septembre 2019] : http://www.lefigaro.fr/politique/2008/01/08/01002-20080108ARTFIG00442-nicolas-sarkozy-decline-sa-politique-de-civilisation.php

Bourdieu, Pierre (2013). « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975 » Dans : *Actes de la Recherche en sciences sociales,* 2013/5 N°200, pp. 4-37.

Bourdieu, Pierre (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Le Seuil.

Brack, Nathalie, et Sharon Weinblum (2011). « Pour une approche renouvelée de l'opposition politique ». Dans : *Revue internationale de politique comparée*, vol. 18, no. 2, pp. 13-27.

Braun, Dietmar, et Olivier Giraud (2004). « Models of citizenship and Social Democratic policies ». Dans : Giuliano Bonoli et Martin Powell (dir.). *Social Democratic Party Policies in Contemporary Europe*. Routledge/ECPR, Studies in European Political Science, pp.43-65.

Bréant, Hugo (2012). « Démontrer le rôle positif des migrations internationales par les chiffres. Une analyse de la rhétorique institutionnelle du système des Nations unies ». Dans : *Mots. Les langages du politique*, 100, pp. 153-171.

Bremond, Claude (1966). « La logique des possibles narratifs ». Dans : *Communications*, 8, *Recherches sémiologiques : l'analyse structurale du récit,* pp. 60-76.

Bres, Jacques (2010). « Polysémie ou monosémie du passé composé? Actualisation, interaction, effets de sens produits ». Dans Nelly Flaux, Dejan Stosic et Co Vet (dir.). *Interpréter les temps verbaux*. Peter Lang, pp.161-180.

Bres, Jacques (2008). « De l'épaisseur du discours : horizontalement, verticalement… et dans tous les sens ». Dans : Jacques Durand, Benoît Habert, Bernard Laks (dir.). *Discours, pragmatique et interaction*. *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08*. Paris : Institut de Linguistique Française. DOI 10.1051/cmlf08314

Bres, Jacques (2005). « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique ; dialogisme, polyphonie... ». Dans Jacques Bres, Pierre Patrick Haillet, Sylvie Mellet, Henning Nølke et Laurence Rosier. *Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques*, *Actes du colloque de Cerisy*. De Boeck/Duculot, pp. 47-62.

Bres, Jacques (1998). « De Bally à la praxématique ». Dans : Jeanne-Marie Barbéris, Jacques Bres et Paul Siblot (dir.) *De l'actualisation*. CNRS éditions, pp.59-80.

Bres, Jacques (1994). *La narrativité*. Louvain-La-Neuve : Duculot.

Bres, Jacques (1993). *Récit oral et production d'identité sociale*. Université de Montpellier, Praxiling.

Bres, Jacques (1991). « Des stéréotypes sociaux ». Dans : *Cahiers de praxématique*, n°17, pp. 93-112.

Bres, Jacques (1989). « Sociotypes, contresociotypes : un récit nommé désir ». Dans : *Littérature,* n°76, *Le partage culturel, inégal et son texte,* pp. 74-88.

Bres, Jacques, et Sylvie Mellet (2009). « Une approche dialogique des faits grammaticaux ». Dans : *Langue française*, 2009/3 N° 163, pp.3-20.

Bres, Jacques, et Aleksandra Nowakowska (2008). « J'exagère ?... Du dialogisme interlocutif ». Dans : Merete Birkelund, Maj-Britt Mosagaard Hansen et Coco Norén (dir.). L'énonciation dans tous ses états. Bruxelles : Peter Lang, pp.1-27.

Bres, Jacques, et Laurence Rosier (2007). « Réfractions : *polyphonie* et *dialogisme*, deux exemples de reconfigurations théoriques dans les sciences du langage francophones ». Dans : *Bakhtine, Volochinov et Medvedev dans les contextes russe et européen, Slavica occitania,* n° 25, pp. 437-462.

Bronckart, Jean-Paul, et Cristian Bota (2011). *Bakhtine démasqué : Histoire d'un menteur, d'une escroquerie et d'un délire collectif.* Genève : Librairie Droz, coll. « Titre courant »

Brooks, Peter (1984). R*eading for the plot. Design and intention in narrative*. New York: Alfred A. Knopf.

Brown, Wendy (trad. Jerôme Vidal) (2018). *Défaire le demos: Le néolibéralisme, une revolution furtive*. Paris: Editions Amsterdam.

Bué, Nicolas, Karim Fertikh et Mathieu Hauchecorne (2016). « Introduction. Les programmes politiques dans une perspective sociohistorique ». Dans : Nicolas Bué, Karim Fertikh et Mathieu Hauchecorne (dir.). *Les programmes politiques. Génèses et usages*. Presses universitaires de Rennes, coll. Res Publica, pp.9-22.

Burger, Marcel (2002). *Les manifestes : paroles de combat. De Marx à Breton*. Paris : Delachaux et Niestlé.

Büttgen, Philippe (2007). « Théologie politique et pouvoir pastoral ». Dans : *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 62e année, no. 5, pp. 1129-1154.

Butler, Judith, Ernesto Laclau et Slavoj Žižek (2000). *Contingency, Hegemony, Universality: Contemporary Dialogues On The Left.* London – New York: Verso.

Cadiot, Pierre, et Yves-Marie Visetti (2001). *Pour une théorie des formes sémantiques. Motifs, profils, thèmes.* Presses Universitaires de France.

Caianiello, Silvia (2009) ; « L'enjeu épistémologique de la notion d'époque entre organisme et système au XIXe siècle ». Dans : *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 64e année, no. 1, pp. 111-139.

Caillé, Alain (2006). « Un totalitarisme démocratique ? Non le parcellisme ». Dans : Alain Caillé (dir.). *Quelle démocratie voulons-nous ? Pièces pour un débat*. Paris : La Découverte.

Calabrese, Laura (2018a). « Faut-il dire migrant ou réfugié ? Débat lexico-sémantique autour d'un problème public ». Dans : *Langages*, vol. 210, no. 2, pp. 105-124.

Calabrese, Laura (2018b). « Diversité, entre constat et injonction ». Dans : Laura Calabrese et Marie Veniard (dir.). *Penser les mots, dire la migration*. Louvain-la-Neuve : Editions Academia, series: « Pixels », pp. 71-79.

Calabrese, Laura (2013). *L'événement en discours. Presse et mémoire sociale.* Louvain-La-Neuve : Académia-L'Harmattan, coll. « Science du langage ».

Calabrese (Steimberg), Laura (2012). « L'acte de nommer : nouvelles perspectives pour le discours médiatique ». Dans : *Langage et société*, 2012/2 n°140, pp.29-40.

Calligaro, Oriane (2013). *Negotiating Europe: The EU Promotion of Europeanness since the 1950s*. New York: Palgrave Macmillan.

Castoriadis, Cornélius (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Paris : Le Seuil.

Charaudeau, Patrick (2017). *Le débat public. Entre controverse et polémique. Enjeu de vérité, enjeu de pouvoir*. Limoges : Lambert-Lucas.

Charaudeau, Patrick (2013). *La conquête du pouvoir. Opinion, persuasion, valeur. Les discours d'une nouvelle donne politique*. Paris : L'Harmattan.

Charaudeau, Patrick (2010). « Pour une interdisciplinarité « focalisée » dans les sciences humaines et sociales ». Dans *Questions de communication*, 17 | 2010, pp. 195-222.

Charaudeau, Patrick (dir.) (2009). *Identités sociales et discursives du sujet parlant*. Paris : L'Harmattan.

Charaudeau, Patrick (2007). « Les stéréotypes, c'est bien. Les imaginaires, c'est mieux ». Dans : Henri Boyer (dir.). *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*. *Tome 4 : Langue(s), discours.* Paris : L'Harmattan.

Charaudeau, Patrick (2005). *Le discours politique. Les masques du pouvoir*. Vuibert.

Charaudeau, Patrick (2002). « Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle ». Dans : Michel Ballabriga (dir.). *Analyse des discours. Types et genres* : *communications et interprétation*. Toulouse : Éd. Universitaires du Sud.

Charaudeau, Patrick (2000). « Une problématisation discursive de l'émotion. A propos des effets de pathémisation à la télévision ». Dans : Matianne Doury, Christian Plantin et

Véronique Traverso (dir.). *Les émotions dans les interactions*. Presses universitaires de Lyon, pp. 125-155.

Chesneaux, Jean (1996). *Habiter le temps*. Bayard Éditions. Coll. Société.

Chopin, Thierry, et Christine Lepinay (2010, 20 décembre). « Clivages et compromis politiques au Parlement européen : comment vote-t-on à Strasbourg ? ». Dans : *Question d'Europe*, Fondation Robert Schuman, n°189 et 190.

Chouinard, Daniel (1980). « Sur la préhistoire du manifeste littéraire (1500-1828) ». Dans : *Études françaises*, 16(3-4), pp. 21–29.

Cislaru, Georgeta, et Frédérique Stiri (2009), « Texte et discours. Corpus, co-texte et analyse automatique du point de vue de l'analyse de discours ». Dans : *Corpus*, 8 | 2009, pp.85-104.

Citrin, Jack, et John Sides (2004). « Can there be Europe without Europeans? Problems of identity in multinational community ». Dans : Richard K. Herrmann, Thomas Risse-Kappen, Marilynn B. Brewer (dir.). *Transnational Identities: Becoming European in the EU*. Rowman & Littlefield, pp.161-185.

Clarke, John (trad. Laurent Vannini) (2013). « L'enrôlement des gens ordinaires. L'évitement du politique au cœur des nouvelles stratégies gouvernementales ? ». Dans : *Participations*, vol. 6, no. 2, pp. 167-189.

Collovald, Annie, et Brigitte Gaïti (dir.) (2006). *La Démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*. Paris : La Dispute.

Coman, Ramona, Amandine Crespy, Frederic Louault, Jean-Benoit Pilet, Emilie Van Haute et Jean-Frédéric Morin (2016). *Méthodes de la science politique. De la question de depart à l'analyse des données*. Louvain-La-Neuve : De Boeck.

Comby, Emeline, et Yannick Mosset (2016). *Les temps du corpus. Introduction. Corpus de textes : composer, mesurer, interpréter*. ENS éditions, 2016.

Comité de réflexion sur le préambule de la Constitution – « Comité Veil » (2008, décembre). *Rapport au président de la République*. Paris : La documentation Française.

Commission européenne (2006). *Livre blanc sur une politique de communication européenne*. COM(2006) 35 final. Bruxelles, 1er février 2006.

Commission européenne (2001a). « Gouvernance européenne – Un livre blanc ». COM(2001) 428 final. *Journal officiel* n° 287 du 12/10/2001, pp. 0001 – 0029.

Commission européenne (2001b). *Democratising Expertise and Establishing Scientific Reference System.* Report of the Working Group for White Paper on Governance.

Constantin de Chanay, Hugues (2001). « La dénomination : perspective discursive et interactive ». Dans : *Cahiers de praxématique 36.* Montpellier : Pulm, pp.169-188.

Condorcet (1795). *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. En ligne. Consulté le 16 septembre 2014 :

http://fr.wikisource.org/wiki/Esquisse_d'un_tableau_historique_des_progrès_de_l'esprit_humain/Texte_entier

Corcuff, Philippe (2011). « Le savant et le politique ». Dans : *SociologieS. La recherche en actes, Régimes d'explication en sociologie*. En ligne [consulté le 9 juin 2014] : http://sociologies.revues.org/3533

Costa, Olivier, et Nathalie Brack (2014). *Le fonctionnement de l'Union européenne*. Editions de l'Université de Bruxelles.

Costa, Olivier, et Paul Magnette (2001). « Les transformations de la responsabilité politique dans l'Union européenne ». Dans : *Politiques et Management public*, vol. 19, n°1, pp. 103-120.

Coulomb-Gully, Marlène (2001). *La démocratie mise en scènes. Télévision et élections*. Paris : CNRS Éditions.

Courtine, Jean-Jacques (1991). « Le discours introuvable : Marxisme et linguistique (1965-1985) ». Dans : *Histoire Épistémologie Langage*. Tome 13, fascicule 2, pp. 153-171.

Courtine, Jean-Jacques (1981). « Analyse du discours politique ». Dans *Langages*, n°62, pp. 9-128.

Cuin, Charles-Henry (2001). « Emotions et rationalité dans la sociologie classique : les cas de Weber et Durkheim ». Dans : *Revue européenne des sciences sociales, Cahiers Vilfredo Pareto,* n°XXXIX-120, pp. 77-100.

Dacheux, Eric (2015). « Communication publique européenne : créer un conflit intégrateur ». Dans : *Parole publique*, n°9.

Dahl, Robert A. (dir.) (1966). *Political Oppositions in Western Democracies*. New Haven/Londres: Yale University Press.

Dahl, Robert A. (1965). « Reflections on Opposition in Western Democracies ». Dans: *Government and Opposition*, Vol.1, No.1, pp.7-24.

Dahlgren, Peter (2011). « Mobilizing Discourse Theory for Critical Media Politics: Obstacles and Potentials ». Dans : Lincoln Dahlberg et Sean Phelan (dir). *Discourse Theory and Critical Media Politics*. London : Palgrave Macmillan, pp.222- 249.

Dakhlia, Jamil (2016). *Mythologie de la peoplisation*. Le Cavalier Bleu Editions.

Dakhlia, Jamil (2008). *Politique people.* Rosny-sous-bois : Bréal, coll. Thèmes et débats Société.

Daloz, Jean-Pascal (2017). *La représentation politique*. Armand Colin.

Danon-Boileau, Laurent (1987). Le sujet de l'énonciation: psychanalyse et linguistique. Paris : Ophrys.

Darbellay, Frédéric (2005). *Interdisciplinarité et trans-disciplinarité en analyse des discours. Complexité des textes, intertextualité et transtextualité.* Genève : Slatkine**.**

Dardot, Pierre (2011). « La subjectivation à l'épreuve de la partition individuel-collectif ». Dans : *Revue du MAUSS*, vol. 38, no. 2, pp. 235-258.

De Fornel, Michel, et Maud Verdier (2018). « Corpus, classes d'exemples et collections en analyse de conversation ». Dans : *Corpus*, 18.

Delarue, Fernand (2008). « Pathétique et « Grand style » à Rome (premiers siècles avant et après J.-C.) ». Dans : Mickael Rinn (dir.). *Emotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. Rennes : PUR, pp. 21-36.

Delmotte, Florence (2008). « La légitimité de l'Union européenne, une affaire de bons sentiments ? Réflexions sur l'appartenance à la communauté politique ». Dans : *Revue internationale de politique comparée*, vol.15, no. 4, pp. 541-554.

Derrida, Jacques (1972). *Marges de la philosophie*. Paris : Minuit.

Descombes, Vincent (2001). « Les individus collectifs ». Dans : *Revue du MAUSS*, vol. n° 18, no. 2, pp. 305-337.

Desterbecq, Joëlle (2015) *La peopolisation politique. Analyse en Belgique, France et Grande-Bretagne*. De Boeck Supérieur.

Desterbecq, Joëlle (2011). « La polémique mise en mots et en images dans Répondez @ la question ». Dans Marcel Burger (dir.). *La parole politique en confrontation dans les médias*. De Boeck Supérieur, pp. 149-168.

Détrie, Catherine (2008). « Textualisation et (re)conditionnement énonciatif ». Dans : Jacques Durand, Benoît Habert et Bernard Laks. (dir.). *La linguistique française d'aujourd'hui : maintenant !* Paris : Institut de Linguistique Française. DOI 10.1051/cmlf08127.

Detrie, Catherine (2007). *De la non-personne à la personne : l'apostrophe nominale.* Paris : CNRS Éditions.

Détrie, Catherine (1999). « Cette guerre si semblable à l'autre ». Dans : *L'Information Grammaticale*, N. 80, pp. 26-29.

Détrie, Catherine (1998). « Entre ipséité et altérité : Statut énonciatif de « on » dans *Sylvie »*. Dans: *L'Information Grammaticale*, N. 76, pp. 29-33.

Détrie, Catherine, Paul Siblot et Betrand Verine (2001). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion.

Détrie, Catherine, Paul Siblot, Betrand Verine et Agnès Steuckardt (2017). *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*. Paris : Honoré Champion.

Détrie, Catherine, Michel Masson et Betrand Verine (dir.) (1998). *Pratiques textuelles*. Presses de l'Université Paul Valéry Montpellier 3.

Dimon, Marie-Laure (dir.) (2009). *Psychanalyse et politique. Sujet et citoyen : incompatibilités ?* Paris : L'Harmattan.

Dirkx, Paul (2012). *La concurrence ethnique. La Belgique, l'Europe et le néolibéralisme*. Paris : Editions du Croquant, coll. « Savoir/Agir ».

Do-Hurinville Danh Thành. « Étude sémantique et syntaxique de *être en train de* ». Dans : *L'Information Grammaticale*, 113, pp. 32-39.

Dominicy, Marc (2012), *Logique déontique, logique illocutoire et verbes modaux*. En ligne [consultée le 10 septembre 2019] : https://difusion.ulb.ac.be/vufind/Record/ULBDIPOT:oai:dipot.ulb.ac.be:2013/134970/Holdings

Donaire, María Luisa (2011), « la (non) prise en charge, une dynamique polyphonique. Le cas de la stratégie concessive ». Dans : Patrick Dendale et Danielle Coltier (dir.). *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques.* Bruxelles : Éd. De Boeck/Duculot, coll. « Champs linguistiques ».

Dostie, Gaétane (2004). *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique.* Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Douville, Olivier (2009). «Une mélancolisation du lien social ? ». Dans : Marie-Laure Dimon (dir.). *Psychanalyse et politique. Sujet et citoyen : incompatibilités ?* L'Harmattan, pp. 133-164.

Dubet, François (2010). *Les places et les chances. Repenser la justice sociale*. Paris : Seuil.

Ducrot, Oswald (1984). *Le dire et le dit*. Paris : Minuit.

Dufour, Christian, et Adelheid Hege (2010). « Légitimité des acteurs collectifs et renouveau syndical ». Dans : *La Revue de l'Ires*, vol. 65, no. 2, pp. 67-85.

Dufour, Françoise, et Laurence Rosier (2012). « Introduction. Héritages et reconfigurations conceptuelles de l'analyse du discours « à la française » : perte ou profit ? ». Dans : *Langage et société*, vol. 140, no. 2, pp. 5-13.

Durin, Esther (2018). « Le cadrage des discours politiques européens sur les migrations : l'illusion des controverses ». Dans : *Studii de lingvistică*, no. 8, pp. 137- 158.

Edwards, Derek, et Jonathan Potter (1992). *Discursive psychology*. Londres : Sage.

Edwards, Erica, et Catherine de Vries (2008). « Taking Europe to its extremes: Extremist parties and public Euroscepticism ». Dans: *Party Politics*, 15(1), pp. 5-28.

Ernotte, Philippe et Laurence Rosier (2004). « L'ontotype : une catégorie pertinente pour décrire l'insulte ? ». Dans : *Langue française*, 144, pp. 35-48.

Ernotte, Philippe et Laurence Rosier (1999) : « La guerre civile des mots. Jalons pour une étude des processus de dénomination identitaire à Bruxelles ». Dans : Salih Akin (dir.). *Noms et renoms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires, publications de l'Université de Rouen*, pp. 93-124.

Escalona, Fabien, et Mathieu Vieira (2014). « Le sens et le rôle de la résistance à l'UE pour le Parti de gauche ». Dans : *Politique européenne*, vol. 43, no. 1, pp. 68-92.

Fagard, Benjamine, et Michel Charolles (2018). « *Ailleurs*, *d'ailleurs*, *par ailleurs* : de l'espace à l'humain, de l'humain au discours ». Dans : *Journal of French Language Studies* 28 (3), pp. 351-375.

Fairclough, Norman (2010/1995). *Critical Discourse Analysis: The Critical Study of Language*. Londres-New York: Routledge.

Fairclough, Norman (1989). *Language and power*. London: Longman.

Fassin Didier (1996). « «Clandestins» ou «exclus» ? Quand les mots font des politiques ». Dans : *Politix*, vol. 9, n°34, pp. 77-86.

Fassin, Didier, et Éric Fassin (dir.) (2006). *De la question sociale à la question raciale : représenter la société française*. Paris : La Découverte.

Fauré, Laurent (2014). « Traces énonciatives d'intersubjectivité et interception des états mentaux : le cas des métapraxèmes ». Dans : *Synergies Europe* n° 9 – 2014, pp. 141-160.

Fauré, Laurent (2011). « L'émergence personnelle de l'autre : entre faits de langue et données interactionnelles ». Dans : Bertrand Verine et Catherine Détrie (dir.). *L'Actualisation de l'intersubjectivité : de la langue au discours*. Limoges : Lambert Lucas, pp. 47-70.

Fernández-Savater, Amador (2012, 30 novembre). « Política literal y política literaria (Sobre ficciones políticas y 15-M) ». Dans : *El diario*. En ligne [consulté le 30 avril 2019] : https://www.eldiario.es/interferencias/ficcion-politica-15-M_6_71452864.html

Fitoussi, Jean-Paul (2002). *La règle et le choix. De la souveraineté économique en Europe*. Paris : Seuil. Coll. La République des idées.

Fitzgibbon, John (2014). « Euroscepticism and the 2014 European Parliamentary Elections ». Dans: *L'Europe en Formation*, vol. 373, no. 3, 2014, pp. 29-44.

Fitzgibbon, John, Benjamin Leruth et Nick Startin (dir.) (2016). *Euroscepticism as a Transnational and Pan-European Phenomenon. The Emergence of a New Sphere of Opposition*. Londres-New York: Routledge.

Fjeld, Anders, et Étienne Tassin (2015). « Subjectivation et désidentification politiques. Dialogue à partir d'Arendt et de Rancière ». Dans : *Ciencia Política*, vol. 10, no. 19, pp. 193-223.

Fløttum, Kjersti, Kerstin Jonasson, et Coco Norén (2007). *On. Pronom à facettes*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Fontanier, Pierre (1977). *Les figures du discours*. Paris: Flammarion, coll. "Champs Classiques".

Foret, François (2008). *Légitimer l'Europe. Pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance*. Sciences-Po.

Foucault, Michel (2004). *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France, 1977-1978.* Paris : Gallimard/Seuil,

Foucault, Michel (1994). « Des espaces autres » (1967). Dans : *Dits et écrits*, 1954-1988, IV. Paris : Gallimard.

Foucault, michel (1969). *L'archéologie du savoir*. Paris : Gallimard.

Foucher, Michel, et François Euvé (2017). « Le retour des frontières ». Dans : *Études*, vol. septembre, no. 9, 2017, pp. 7-18.

Franckel, Jean-Jacques (1998). « Référence, référenciation et valeurs référentielles ». Dans *Sémiotiques*, n°15, pp.61-84.

Franckel, Jean-Jacques (1989). *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français.* Genève-Paris : Librairie Droz.

Fraser, Nancy (2015). *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*. La Découverte, coll. « La Découverte/Poche ».

Fraurud, Kari (1990). « Definiteness and the Processing of Noun Phrases in Natural Discourse ». Dans : *Journal of Semantics*, Vol. 7, Issue 4, pp. 395–433

Freud, Sigmund (2013 [1920]). *Au-delà du principe de plaisir*. Presses Universitaires de France.

Freud, Sigmund (2001 [1921]). « Psychologie des foules et analyse du moi ». Dans *Essais de psychanalyse*. Paris : Payot.

Freund, Julien (1965). *Qu'est-ce que la politique ?* Paris : éd. Sirey, coll. Points.

Fuchs, Catherine (1999). « Les tours qualifiants en *comme* : *Jean travaille comme maçon* ». Dans: Alain Deschamps et Jacqueline Guillemin-Flescher (dir.). *Les opérations de détermination : quantification / qualification*. Paris / Gap : Ophrys, pp. 63-82.

Fuchs, Catherine, et Pierre Le Goffic (2005). « La polysémie de *comme* ». Dans Olivier Soutet (dir.). *La Polysémie*. PUPS, pp. 267-291.

Garand, Dominique (2007). « La fonction de l'*ethos* dans la formation du discours conflictuel ». Dans : Marie-Hélène Larochelle (dir.). *Invectives et violences verbales dans le discours littéraire*. Québec : Presses de l'Université de Laval, pp. 4-19.

Gary-Pieur, Marie-Noëlle (1996). « Figurations de l'individu à travers différentes constructions du nom propre en français ». Dans : *Cahiers de praxématique*, n° 27. Montpellier : Pulm, pp. 57-72.

Gary-Pieur, Marie-Noëlle (1995). « L'effet du pluriel sur l'interprétation exemplaire du nom propre ». Dans Michèle Noailly (dir.). *Nom propre et nomination.* Paris : Klincksieck, pp. 247-259.

Geckeler, Horst (2007). « Les mots de l'espace et les hiérarchies dans les langues française et espagnole ». Dans : Paul Bacot et Sylvianne Rémi-Giraud (dir.). *Mots de l'espace et conflictualité sociale*. Paris : L'Harmattan.

Georgakakis, Didier (2007). « La gouvernance de la gouvernance : La politique du Livre blanc et les paradoxes du leadership de la Commission européenne ». Dans : Didier Georgakakis, Didier, et Marine de Lassalle (dir.). *La nouvelle gouvernance européenne ». Les usages politiques d'un livre blanc*. PUS, pp. 175-208.

Ghiglione, Rodolphe, et Marcel Bromberg (1998). *Discours politique et télévision*. Paris : Presses universitaires de France, Coll. « Psychologie sociale ».

Ghiglione, Rodolphe (dir.) (1989). *Je vous ai compris*. Paris : Armand Colin.

Gingras, Anne-Marie (1996). « Les métaphores dans le langage politique ». Dans : *Politique et Sociétés*, no. 30, pp. 159–171.

Girard, Charles (2013). « La démocratie par la délibération ? ». Dans : *Idées économiques et sociales*, vol. 173, no. 3, pp. 8-16.

Glaudert, Nathalie (2011). *La complexité linguistique : essai de théorisation et d'application dans un cadre comparatiste*. Thèse de doctorat. Sciences du langage : linguistique et phonétique générales. Université de la Réunion.

Gobin, Corinne (2019). « Discours constituant, austérité et néolibéralisme : des dynamiques énonciatives imbriquées. Le cas des Grandes Orientations des politiques économiques de l'Union européenne ». Dans : *Langage et société*, vol. 166, no. 1, pp. 31-51.

Gobin, Corinne (2005). « La démocratie, le syndicalisme et la gouvernance de l'Union européenne : la mémoire du conflit démocratique en péril ? ». Dans : Maximos Aligisakis (dir.). *L'Europe et la Mémoire. Une liaison dangereuse ?* Institut européen de l'université de Genève.

Gobin, Corinne, et Roser Cussó (2008). « Du discours politique au discours expert : le changement politique mis hors débat ? », Dans : *Mots. Les langages du politique*, vol. 88, no. 3, 2008, pp. 5-11.

Göhler, Gerhard (2013). « La dimension affective de la démocratie: Réflexions sur la relation de la délibération et de la symbolicité ». Dans *Raisons politiques*, 2013, 50,(2), pp.97-114.

Gramsci, Antonio (1983). *Cahiers de prison*. Textes présentés par Robert Paris. Paris : Gallimard.

Gramsci, Antonio (1974). *Écrits politiques*. Textes présentés par Robert Paris. Paris : Gallimard.

Greimas, Algirdas Julien (1966). *Sémantique structurale*. Paris : P.U.F.

Greimas, Algirdas Julien, et Joseph Courtès (1993). *Semiotique Dictionnaire Raisonne de la Theorie du Langage.* Paris : Hachette.

Grice, H. Paul (1975). « Logique et conversation ». Dans : *Communications*, 30, pp. 57-72.

Grize, Jean-Blaise (1978). « Schématisation, représentations et langage ». Dans : *Stratégies discursives.* Presses universitaires de Lyon, pp. 45-52.

Grobet, Anne (2002). *L'identification des topiques dans les dialogues*. De Boeck- Duculot.

Guaïtella, Isabelle (1999). « Réitérations et énumérations : approche des fonctions discursives et interactives de l'intonation ». Dans : *Faits de langues*, n°13, pp. 150-156.

Guilbert, Thierry (2015a). « Leonarda, le Président et les médias. Communication politico-médiatique et représentations identitaires à propos des Roms ». Dans : Arnaud RICHARD, Fred HAILON et Nahida GUELLIL (dir.). *Le discours politique identitaire dans les médias.* Paris, L'Harmattan, pp. 77-108.

Guilbert, Thierry (2015b). « Autorité et évidence discursives. Autovalidation dans les éditoriaux et chroniques du *Point* ». Dans : *Mots. Les langages du politique*, vol. 107, no. 1, pp. 85-99.

Guilbert, Thierry (2007). *Le discours idéologique ou la force de l'évidence*. Paris : L'Harmattan

Guilbert, Thierry, Frédéric Lebaron, et Ricardo Peñafiel (2019). « Introduction. Discours austéritaires et discours néolibéral ». Dans : *Langage et société*, vol. 166, no. 1, pp. 9-29.

Guilbert, Thierry, et Pascaline Lefort (dir.) (2017). *Discours et (re)constructions des identités: Analyses interdisciplinaires*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

Guillaume, Gustave (1993[1929]). *Temps et verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps suivi de L'Architectonique du temps dans les langues classiques*. Paris : Honoré Champion.

Guillaume, Gustave (1971). Dans Roch Valin. *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949, série A, Structure sémiologique et structure psychique de la langue française I.* Québec: Presses de l'Université Laval.

Guillet, Alain (1971). « Morphologie des dérivations : les nominalisations adjectivales en –té ». Dans : *Langue française*, n°11, pp. 46-60.

Hailon, Fred, Arnaud Richard et Marion Sandré (dir.) (2011). *Le discours politique identitaire. Le Discours et la Langue*. EME, Tome 3.1.

Hardt, Michael, et Antonio Negri (2000). *Empire*. Paris, : Éd. Exils,.

Haroche, Claudine, Paul Henry et Michel Pêcheux (1971). « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours ». Dans *Langages*, 6e année, n°24, 1971. Pp. 93-106.

Halmøy, Odile (1990). « Réflexions préalables à une nouvelle étude du tour TOUT + GERONDIF ». Dans : *Revue Romane*, n°25-2, pp. 181- 196.

Hartog François (2012). *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*. Paris : Éd. Du Seuil.

Harris, Zellig Sabbetai (1952). « Discourse analysis ». Dans *Language,* no. 28, pp.1–30.

Hayat, Samuel, et Yves Sintomer (2013). « Repenser la représentation politique », *Raisons politiques*, vol. 50, no. 2, pp. 5-11.

Hekmat Ida (2018). « Islam vs. Occident : des identités collectives stéréotypées ». Dans : Laura Calabrese et Marie Veniard (dir.), *Penser les mots, dire la migration*, Louvain-la-Neuve, Editions Academia, coll. « Pixels », pp.133-140.

Hekmat, Ida (2012). *Des « caricatures de Mahomet » à la construction stéréotypique des identités. Une analyse de discours de débats télévisés allemands et français*. Thèse de Doctorat. Université Lumière Lyon 2.

Hickel, Jason (2012). *Liberalism and the politics of Occupy Wall Street. Anthropology of this century, 4*. London School of Economics and Political Science. En ligne [consulté le 25 avril 2019] : http://eprints.lse.ac.uk/43389/

Hilgert, Emilia, et Silvia Palma (2014). « Les pronoms personnels en emploi générique ». Dans : *Cahiers de praxématique*, 62 | 2014. En ligne [consulté le 28 mars 2019] : http://praxematique.revues.org/3958

Hix, Simon, et Christopher Lord (1997). *Political Parties in the European Union*. Oxford University Press.

Hewlett, Nick (2010). *Badiou, Balibar, Rancière. Re-thinking Emancipation.* Londres et New York : Continuum.

Hooghe, Liesbet, Gary Marks et Carole J. Wilson (2004). « Does left/right structure party positions on European integration ». Dans : Gary Marks (dir.). *European Integration and Political Conflict*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 120-140.

Hooghe, Liesbet, Gary Marks et Carole J. Wilson (2002). « Does left/right structure party positions on European integration ». Dans : *Comparative political studies*, 35(8), pp. 965-989.

Horkheimer, Max (1947). *Eclipse of reason.* New York : Oxford University Press.

Horkheimer, Max, et Theodor W. Adorno (1974/1944). *La dialectique de la raison.* Gallimard.

Howarth, David (2000). *Discourse*. Buckingham UK: Open University Press.

Howarth, David, Jason Glynos et Steven Griggs (2016). « Discourse, explanation and critique ». Dans : *Critical Policy Studies*, Vol. 10, Issue 1, pp. 99-104.

Howarth, David, Aletta Norval et Yanis Stravakakis (dir.) (2000). *Discourse Theory And Political Analysis*. Manchester University Press.

Howarth, David, et Jacob Torfing (dir.) (2005). *Discourse Theory in European Politics. Identity, Policy and Governance*. Palgrave Macmillan.

Huntington, Samuel (1997). *Le choc des civilisations*. Odile Jacob.

Huynh-Quan-Suu, Corinne (non daté). *Étymologie du terme "gouvernance"*. Service de traduction de la Commission européenne. En ligne [consulté le 10 avril 2019] : http://ec.europa.eu/governance/docs/doc5_fr.pdf

Ivaldi, Gilles (2014). « Euroscepticisme, populisme, droites radicales : état des forces et enjeux européens ». Dans : *L'Europe en Formation*, vol. 373, no. 3, pp. 7-28.

Ivaldi, Gilles, et Andrej Zaslove (2015). « L'Europe des populismes : confluences et diversité ». Dans : *Revue européenne des sciences sociales*, 53-1, Les élections européennes de 2014, pp. 121-155.

Izard, Caroll H. (1977). *Human emotions*. New York : Plenum Press.

Jadot, Clément, et Camille Kelbel (2017). « 'Same, same, but different'. Assessing the politicisation of the European debate using a lexicometric study of the 2014 Euromanifestos ». Dans : *Politique européenne*, vol. 55, no. 1, pp. 60-85.

Jakobson, Roman (1969). *Langage enfantin et aphasie*. Paris : Minuit.

Jakobson, Roman (1963). *Essais de linguistique générale.* Paris : Minuit.

Jamin, Jerôme (2012). « Image du peuple, image de l'élite ». Dans : *Politiques*, n°75. En ligne [consulté le 3 septembre 2019] : https://www.revuepolitique.be/image-du-peuple-image-de-lelite/

Jonasson, Kerstin (2005). « Deux marqueurs de polyphonie dans les textes littéraires : le pronom on et le déterminant démonstratif ce ». Dans Jacques Bres (dir.). *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques.* Louvain-La-Neuve : De Boeck Supérieur, pp. 281-295.

Jonasson, Kerstin (1998). « Ce Marc nous fait bien bosser ! Sur le rôle du démonstratif devant le nom propre ». Dans : Annick Englebert, Michel Pierrard, Laurence Rosier Dan Van Raemdonck (dir.). *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60e anniversaire.* Bruxelles : Duculot, pp. 75-85.

Jonasson, Kerstin (1994). *Le nom propre: Constructions et interprétations*. Louvain-la-Neuve De Boeck Supérieur.

Jørgensen, Marianne, et Louise Phillips (2002). *Discourse analysis as theory and method.* Londres: Sage publications.

Jourdain, Laurence (1996). « La Commission européenne et la construction d'un nouveau modèle d'intervention publique. Le cas de la politique de recherche et de développement technologique ». Dans: *Revue française de science politique*, 46ème année, n°3, pp. 496-520.

Jullien, François (2016). *Vivre en existant, Une nouvelle éthique.* Paris : Gallimard.

Jullien, François (2008). *De l'universel, de l'uniforme, du commun et du dialogue entre les cultures*. Éd. Fayard.

Juncker, Jean-Claude (2014, 15 juillet). *Un nouvel élan pour l'Europe. Discours d'ouverture de la session plénière du Parlement européen*. En ligne [consulté le 8 février 2019] : http://europa.eu/rapid/press-release_SPEECH-14-567_fr.htm.

Kaempfer, Jean, et Raphaël Michelli (2005). *La temporalité narrative. Méthodes et problèmes*. Université de Lausanne. En ligne [consulté le 8 février 2019] : https://www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/tnarrative/tnintegr.html

Kaufmann, Laurence et Fabienne Malbois (2015). « « S'éprouver » en public : l'arc affectif de l'indignation dans la controverse « Iacub-DSK » ». Dans : Alain Rabatel, Michelle Monte et Maria das Graças Soares Rodrigues (dir.). *Comment les médias parlent des émotions : l'affaire Nafissatou Diallo contre Dominique Strauss-Kahn*. Limoges : Lambert-Lucas, pp.99-117.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (2005). *Le discours en interaction*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, Catherine (1986). *L'implicite*. Paris : Armand-Colin.

Kirchheimer, Otto (1966). « The Transformation of Western European Party Systems ». Dans: Joseph La Palombara et Myron Weiner (dir.). *Political Parties and Political Development*. New Jersey: Princeton University Press, pp. 177–200.

Kirchheimer, Otto (1957). « The waning of opposition in parliamentary regimes ». Dans: *Social Research*, vol. 24, no. 2, pp. 127–156.

Kirchheimer, Otto (1954). « Notes on the Political Scene in Western Germany ». Dans: *World Politics*, 3, pp. 306–321.

Knittel, Marie-Laurence. (2015) : « Les nominalisations : un état des lieux ». Dans : *Le Français Moderne*, 2015/1, *Nominalisations*, pp. 3-17.

Kopecký, Petr, et Cas Mudde (2002). « The Two Sides of Euroscepticism: Party Positions on European Integration in East Central Europe ». Dans : *European Union Politics*, 3(3), pp. 297–326.

Koren, Roselyne (2003). « Stratégies et enjeux de la "dépolitisation par le langage" dans un corpus de presse actuel ». Dans : *Recherches en communication*, n° 20, pp. 65-84.

Koren, Roselyne (1996). *Les Enjeux éthiques de l'écriture de presse et la mise en mots du terrorisme*. Paris : L'Harmattan.

Koselleck, Reinhart (trad. Jochen et Marie-Claire Hoock) (2000 [1979]). *Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*. Paris : École des hautes études en sciences sociales.

Kleiber, Georges (1991). « Du nom propre non modifié au nom propre modifié : le cas de la détermination des noms propres par l'adjectif démonstratif ». Dans : *Langue française*, n°92, pp. 82-103.

Krieg-Planque, Alice (2012). *Analyser les discours institutionnels*. Paris : Armand Colin.

Krieg-Planque, Alice (2010). « La formule "développement durable" : un opérateur de neutralisation de la conflictualité ». Dans : *Langage et société*, 2010/4 (n° 134), pp. 5-29.

Krieg-Planque, Alice (1996) « Jacqueline Authier-Revuz, Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire ». Dans : *Mots*. *Les langages du politique,* n°47, pp. 149-154.

Lacan, Jacques (1966). *Écrits*, Paris, Paris : Seuil.

Laclau, Ernesto (2014). *The Rhetorical Foundations of Society*. Londres – New York: Verso.

Laclau, Ernesto (trad. J.-P. Ricard) (2008). *La raison populiste*. Paris : Seuil.

Laclau, Ernesto (2005). *On Populist Reason*. *Londres* – New York: Verso.

Laclau, Ernesto (dir.) (1994). *The Making of Political Identities.* Londres – New York: Verso.

Laclau, Ernesto (1990). *New Reflections on the Revolution of Our Time.* Londres-New York, Verso.

Laclau, Ernesto (1979). *Politics and Ideology in Marxist Theory. Capitalism, Fascism, Populism*. Londres-New York, Verso.

Laclau, Ernesto, et Chantal Mouffe (2014). *Hegemony and Socialist Strategy. Towards a Radical Democratic Politics*. Londres – New York: Verso (2nd ed).

Laclau, Ernesto, et Chantal Mouffe (trad. Julien Abriel) (2009). *Hégémonie et stratégie socialiste: Vers une politique démocratique radicale*. Besançon: Les Solitaires Intempestifs.

Lacoste, Olivier (2016). *La fin de l'Europe ? L'Union au défi du Brexit*. Eyrolles.

Lafont, Robert (1994a). *Il y a quelqu'un : la parole et le corps*. Montpellier : Praxiling, Collection Langue et praxis.

Lafont, Robert (1994b). « La praxématique en son temps : deux propositions théoriques ». Dans J. Fidel Corcuera, Monica Dijan et Antonio Gaspar (dir.). *La lingüistica francesa. Situacion y perspectivas a finales del siglo XX*. Zaragoza, pp. 29-39.

Lafont, Robert (1991). *Le dire et le faire. Textes réunis par Jacques Bres et Françoise Gardès-Madray*. Presses Universitaires de la Méditerranée.

Lafont, Robert (1985). « Le langage et le temps : le temps du langage ». Dans : *Cahiers de praxématique*, n°4, pp.3-24.

Lafont, Robert (1984a). « La parole et la Trace ». Dans : Robert Lafont (dir.). *L'anthropologie de l'écriture*. Centre Georges Pompidou, pp. 11-44.

Lafont, Robert (1984b). « Collusion, bricolage, accrochage ». Dans : Robert Lafont (dir.). *L'anthropologie de l'écriture*. Centre Georges Pompidou, pp. 45-97.

Lafont, Robert (1983). « L'à-dire et le temps du silence : pour une linguistique de la parole productrice ». Dans *Cahiers de praxématique*, n°1, pp.10-44.

Lafont, Robert (1978). *Le travail et la langue*. Flammarion.

Lafont, Robert, et Françoise Gardès-Madray (1976). *Introduction à l'analyse textuelle*. Larousse Université.

Lahire, Bernard (1994). « Remarques sociologiques sur le linguistic turn. Suite au « Dialogue sur l'espace public » entre Keith M. Baker et Roger Chartier ». Dans : *Polix*, no 7, pp.189-192.

Laïdi, Zaki (2013). « La puissance par la norme ». Dans : Zaki Laïdi (dir.). *La norme sans la force. L'énigme de la puissance européenne*. Presses de Sciences Po, pp. 63-93.

Lakoff, George, et Marc Johnson (1980). *Metaphors We Live By*. Chicago : Chicago University Press.

Lakoff, Robin (1972). « Remarks on this and that ». Dans *CLS 10* (*Papers from the 10th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society)*, pp. 345-356.

Landowski, Eric (1997). *Présences de l'autre. Essais de socio-sémiotique II*. Paris : PUF.

Larousse. « Connotation ». Dans : *Dictionnaire de la langue française*. En ligne [consulté le 20 août 2019] :
https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/connotation/18305

Laver, Michael, et Ian Budge (dir.) (1993). *Party Policy and Coalition Government in Western Europe*. London: Macmillan.

Le Bart, Christian (2013). *L'ego-politique : essai sur l'individualisation du champ politique*. Paris : A. Colin.

Le Bart, Christian (2003). « L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur ». Dans : *Mots. Les langages du politique*, 72, pp. 97-109.

Le Monde (2012, 5 février). « Claude Guéant persiste et réaffirme que « toutes les cultures ne se valent pas » ». En ligne [consulté le 3 septembre 2019] : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2012/02/05/claude-gueant-declenche-une-nouvelle-polemique_1639076_1471069.html

Le Monde (2008, 8 janvier). « Nicolas Sarkozy détaille sa « politique de civilisation » ». En ligne [consulté le 3 septembre 2019] : http://www.lemonde.fr/politique/article/2008/01/08/m-sarkozy-detaille-sa-politique-de-civilisation_996873_823448.html

Le Querler, (2001), « La place du verbe modal *pouvoir* dans une typologie des modalités ». Dans : *Cahiers Chronos* 8, pp.17-32.

Lecolle, Michelle (2015). « Nominalisations désadjectivales en [le Adjectif]. Approche lexicale et sémantique ». Dans : *Le Français Moderne*, 2015/1, *Nominalisations,* pp.110-125.

Lecolle, Michelle (2013). « Noms collectifs humains : un point de vue de sémantique lexicale sur l'identité dans le rapport individu/groupe ». Dans *¿ Interrogations ?*, n°16. Identité fictive

et fictionnalisation de l'identité (II). En ligne [consulté le 31 août 2019] : https://revue-interrogations.org/NOMS-COLLECTIFS-HUMAINS-UN-POINT

Lecolle, Michelle (2009). « Changement de sens du toponyme en discours : de Outreau « ville » à Outreau « fiasco judiciaire » », *Les Carnets du Cediscor*, 11 | 2009. En ligne [consulté le 20 avril 2019] : http://journals.openedition.org/cediscor/773

Lecolle, Michelle (2008). « Identité/altérité et noms collectifs humains ». Dans : *Questions de communication*, 13 | 2008, pp. 323-342.

Lecolle, Michelle (2007). « Enjeux argumentatifs de la nomination : le cas du nom collectif communauté dans les discours publics contemporains ». Dans : Christian Boix (dir.). *Argumentation, manipulation, persuasion*. Paris : l'Harmattan, pp. 227-247.

Lecolle, Michelle (2006). « Polyvalence des toponymes et interprétation en contexte. Dans : *Pratiques*, n°129/130, pp. 107-122.

Lecolle, Michelle, Marie Veniard et Olivia Guérin (2018). « Pour une sémantique discursive : propositions et illustrations ». Dans : *Langages*, n°210, pp. 35-54.

Lecomte, Alain (1981). « Comment Einstein raconte comment Newton expliquait la lumière (ou le rôle de la mémoire interdiscursive dans le processus explicatif) ». Dans : *Revue Européenne des Sciences Sociales*, Cahiers Vilfredo Pareto, tome XIX, n°56, pp.69-93.

Lefort, Claude (2007). *Le temps présent : Ecrits 1945-2005*. Paris : Belin.

Lefort, Claude (2000 [1978]). *Les formes de l'histoire*. Folio, coll. « Folio Essais ».

Lefort, Claude (1986). *Essais sur le politique : XIXe - XXe siècles*. Paris : Seuil, coll. « Esprits ».

Lefort, Claude (1984 [1972]). *Le travail de l'œuvre Machiavel*. Paris : Gallimard.

Lefort, Claude (1981). *L'invention démocratique*. Paris : Fayard.

Lemieux, Cyril (2007). « À quoi sert l'analyse des controverses ? ». Dans : *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, vol. 25, no. 1, pp. 191-212.

Les Verts/ALE (04.07.2012). *La démocratie européenne triomphe d'ACTA*. Communiqué de presse. En ligne [consulté le 10 septembre 2019] : https://www.greens-efa.eu/fr/article/press/acta-anti-counterfeiting-agreement/

Lewi, Georges (2014). *Europe : bon mythe, mauvaise marque*. Paris : Éditions François Bourin.

Lindenberg Lemos, Carolina (2012). « Répétition, isotopie et tensivité ». Dans : *Nouveaux Actes Sémiotiques. Analyses sémiotiques*, n°115/2012.

Lipset, Seymour Martin (1964). « The Changing Class Structure and Contemporary European Politics ». Dans: *Daedalus*, vol. 93, no. 1, pp. 271–303.

Lits, Marc (2003). « Le déplacement médiatique du débat politique ». Dans : *Archives ouvertes HAL, Sciences de l'Homme et de la Société*. En ligne [consulté le 10/03/2019] : http://halshs.archives-ouvertes.fr/sic_00000629/

Lochard, Guy, et Jean-Claude Soulages. « La parole politique à la télévision. Du logos à l'ethos ». Dans : *Réseaux*, vol. no 118, no. 2, pp. 65-94.

Longhi, Julien (2011). *Visées discursives et dynamiques du sens commun*. L'Harmattan.

Luong, Francis (2017). « Le libéralisme identitaire ou l'impossible renationalisation de l'identité citoyenne ». Dans : Thierry Guilbert et Pascaline Lefort (dir.). *Discours et (re)constructions des identités: Analyses interdisciplinaires*. Villeneuve d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion, pp. 19-30.

Machiavel (trad. Yves Lévy) (1980 [1515]). *Le Prince*. Paris : Flammarion.

Maingueneau, Dominique (2014). *Discours et analyse du discours. Une introduction*. Paris : Armand Colin.

Maingueneau, Dominique (2011). « Pertinence de la notion de formation discursive en analyse de discours ». Dans : *Langage et Société*, 2011/1 n°135, pp.87-99.

Maingueneau, Dominique (2009). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris : Seuil.

Maingueneau, Dominique (2004). « Hyperénonciateur et « particitation ». Dans : *Langages*, vol. 156, no. 4, pp. 111-216.

Maingueneau, Michel (2000). « Instances frontières et angélisme narratif ». Dans : *Langue française*, n°128, pp. 74-95.

Maingueneau, Michel (1999). « Ethos, scénographie, incorporation ». Dans : Ruth Amossy (dir.). *Images de soi dans le discours – La construction de l'ethos*. Lausanne : Delachaux et Niestlé, pp.75-100.

Maingueneau, Michel (1998). *Analyser les textes de communication*. Paris: Dunod.

Mair, Peter (2013). *Ruling the void : the hollowing of western democracy.* Londres/New-York : Verso.

Mair, Peter (2011). « Gouvernement représentatif v. Gouvernement responsable ». Dans : *Revue internationale de politique comparée*, vol. 18, no. 2, pp. 149-164.

Mair, Peter (2007). « Political Opposition and the European Union ». Dans : *Government and Opposition*, Vol.42, No.1, pp.1-17.

Mair, Peter (1989). « Continuity, Change and the Vulnerability of Party ». Dans: *West European Politics*, Vol.12, Issue 4: Understanding Party System Change in Western Europe, pp.169-187.

Maldidier, Denise (1990). *L'inquiétude du discours. Textes de Michel Pêcheux choisis et présentés*. Paris : Ed. des Cendres.

Marchello-Nizia, Christiane (2007). « Le principe de surprise annoncée. Grammaticalisation et pragmaticalisation de cependant ». Dans : *Discours,* 1 | 2007. En ligne [consulté le 05 septembre 2019] : http://journals.openedition.org/discours/68

Marion, Philippe (2003). « Médiagénies de la polémique. Les images « contre » : de la caricature à la cybercontestation ». Dans : *Recherches en communication*, n° 20, pp. 127-154.

Mattei, Jean-François (2005). De l'indignation. Paris : Table ronde.

Mathoux, Hadrien (2019, 11 mars). « Ecologie "ni de gauche ni de droite" : la stratégie à l'allemande de Yannick Jadot ». Dans : *Marianne*. En ligne [consulté le 30 septembre 2019] : https://www.marianne.net/politique/europeennes-ecologie-gauche-droite-allemande-yannick-jadot

Maurer, Bruno (1998). « L'anaphore et la déixis revisitée ». Dans Jeanne-Marie Barbéris, Jacques Bres et Paul Siblot (dir.). *De l'actualisation*. CNRS éditions, pp. 179-196.

Maurer, Bruno, et Pierre-Yves Raccah (1998). « Présentation : Linguistique et représentation(s) ». Dans : *Cahiers de praxématique*, n°31, pp. 3-11.

Memmi, Dominique (1986). *Du récit en politique. L'affiche électorale italienne*. Paris : Les Presses de Sciences Po.

Merleau-Ponty, Maurice (1960). *Signes*. Paris : Gallimard.

Mermet, Laurent (2007). « Épilogue. Débattre sans savoir pourquoi : la polychrésie du débat public appelle le pluralisme théorique de la part des chercheurs ». Dans Cécile Blatrix (dir.). *Le débat public : une expérience française de démocratie participative.* Paris : La Découverte, pp. 368-380.

Mestre, Abel, et Sylvia Zappi (2019, 9 juillet). « Yannick Jadot ou l'écologie « et de droite et de gauche » ». Dans : *Le Monde* [consulté le 30 septembre 2019] : https://www.lemonde.fr/politique/article/2019/07/09/yannick-jadot-ou-l-ecologie-et-de-droite-et-de-gauche_5487169_823448.html

Micheli, Raphaël (2014). *Les émotions dans les discours: Modèle d'analyse, perspectives empiriques*. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.

Micheli, Raphaël (2008). « La construction argumentative des émotions : pitié et indignation dans le débat parlementaire de 1908 sur l'abolition de la peine de mort ». Dans : Mickael Rinn (dir.). *Emotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. PUR, pp. 21-36.

Micheli, Raphaël, et Stéphanie Pahud (2012). « Options épistémologiques et méthodologiques de l'analyse textuelle des discours : l'exemple d'un corpus de slogans politiques ». Dans : *Langage et société*, 2012/2 n°140, pp.89-100.

Moirand, Sophie (2007a). *Les discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Presses Universitaires de France (PUF).

Moirand, Sophie (2007b). « Discours, mémoires et contextes : à propos du fonctionnement de l'allusion dans la presse » ? Dans : *Corela*, HS 6. En ligne [consulté le 20 avril 2018] : http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1567

Moirand, Sophie (2004a). « Le dialogisme, entre problématiques énonciatives et théories discursives ». Dans *Cahiers de praxématique,* n°43, pp. 189-220.

Moirand, Sophie (2004b). Moirand (2004). « la circulation interdiscursive comme lieu de construction de domaines de mémoire par les médias ». Dans : Juan-Manuel Lopez-Munoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier (dir.). *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris : L'Harmattan, pp. 373-385.

Mayaffre, Damon (2013). « Sarkozysme et populisme. Approche logométrique du discours de Nicolas Sarkozy (2007-2012) ». Dans : *Mots. Les langages du politique*, 103, pp. 73-87.

Molinié, Georges (2008). « Doxa et légitimité ». Dans : *Langages*, 2008/2 n°170, pp.69-78.

Molinié, Georges (1992). *Dictionnaire de Rhetorique*. Paris : « Le Livre de Poche».

Molinié, Georges, et Michèle Aquien (1996). *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*. Paris : LGF - Livre de Poche, coll. « Encyclopédies d'aujourd'hui ».

Monod, Jean-Claude (2012). *Qu'est-ce qu'un chef en démocratie ? Politiques du charisme*. Paris : Seuil.

Mons, Alain (1992). *La métaphore sociale. Image territoire, communication*. Paris : Presses universitaires de France.

Monte, Michèle (2011). « Intersubjectivité et coénonciation dans la poésie ». Dans : Bertrand Verine et Catherine Détrie (dir.). *L'Actualisation de l'intersubjectivité : de la langue au discours*. Limoges : Lambert Lucas, pp. 119-138.

Moreno, Anaïs (2016). *Le discours rapporté dans les interactions ordinaires : l'effet de la proximité sur sa construction à l'oral et à l'écrit*. Thèse soutenue à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Morin, Edgard (2002). *Pour une politique de civilisation.* Arlea-Poche.

Morin, Edgard (1997). « Entretiens du XXIe siècle de l'Unesco. Les vues d'un sociologue et d'un paléontologue sur l'avenir de l'espèce humaine ». Dans : *Le Monde*, 17 septembre.

Mortureux, Marie-Françoise (1993). « Paradigmes désignationnels ». Dans : *Semen*, 8 | 1993, pp. 123-141.

Mouffe, Chantal (2013). *Agonistics. Thinking the world politically.* London – New York: Verso.

Mouffe, Chantal (2010). « Politique et agonisme ». Dans : *Rue Descartes*, 2010/1 n° 67, pp. 18-24.

Mouffe, Chantal (2005). *The Democratic Paradox*. Londres – New York: Verso.

Mouffe, Chantal (1993). *The Return of the Political.* Londres – New York: Verso

Mouffe, Chantal (dir.) (1992). *Dimensions of radical democracy : Pluralism, Citizenship, Community*. Londres – New York: Verso.

Mudde, Cas (2004). « The populist zeitgeist ». Dans : *Government and opposition*, 39-4, pp. 542.563.

Mulhmann, Géraldine (2006). *Du journalisme en démocratie*. Payot, coll. Petite bibliothèque Payot.

Murât, Michel, et Bernard Cartier-Bresson (1987). « C'est-à-dire ou la reprise interprétative ». Dans : *Langue française*, n°73, pp. 5-15.

Née, Émilie (dir.) (2017). *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des discours*. Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. Didact méthodes.

Née, Émilie, et Marie Veniard (2012). « Analyse du discours à entrée lexicale (A.D.E.L.) : le renouveau par la sémantique ? ». Dans : *Langage et société*, 2012/2 n°140, pp.15-28.

Négrier, Emmanuel (1995). « Intégration européenne et échanges politiques territorialisés ». Dans : *Pôle Sud*, n°3, pp.38-54.

Negt, Oscar (2007). *L'espace public oppositionnel*. Paris : Payot.

Neuhold, Christine, et Pierpaolo Settembri (2007). « The role of European Parliament committees in the EU policy-making process ». Dans : Thomas Christiansen et Torbjörn Larsson (dir.). *The Role of Committees in the Policy-Process of the European Union. Legislation, Implementation and Deliberation*. Cheltenham : Edward Elgar Publishing.

Nicolas, Loïc (2018). « Introduction. Apprivoiser la précarité: un art (principalement) rhétorique ». Dans : Loïc Nicolas (dir.). *Le fragile et le flou. De la précarité en rhétorique*. Paris : Classiques Garnier, pp. 11-27.

Nicolas, Loïc (2015). « L'épidictique: assise et pivot de l'édifice rhétorique ». Dans : *Rivista italiana di filosofia del linguaggio*, pp. 33-47.

Nordmann, Charlotte (2008). *Bourdieu/Rancière. La politique entre sociologie et philosophie*. Paris : Ed. Amsterdam, coll. « Amsterdam Poches ».

Nordmann, Jean-François (2002). « Michael Hardt et Antonio Negri : empire ». Dans : *Les Études philosophiques*, vol. 63, no. 4, pp. 549-552.

Nowakowska, Aleksandra (2004). « Syntaxe, textualité et dialogisme : clivage, passif, *si z c'est y* ». Dans : *Cahiers de praxématique,* n°43, pp. 25-56.

Offe, Claus, et Helmut Wiesenthal (1980). « Two logics of collective action: Theoretical notes on social class and organizational form ». Dans : *Political Power and Social Theory*, vol. 1, pp. 67-115.

Oger, Claire, et Caroline Ollivier-Yaniv (2006). « Conjurer le désordre discursif. Les procédés de « lissage » dans la fabrication du discours institutionnel ». Dans : *Mots. Les langages du politique*, vol. 81, no. 2, pp. 63-77.

Ogien, Albert (2010). « La valeur sociale du chiffre. La quantification de l'action publique entre performance et démocratie ». Dans : *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 5, no. 1, pp. 19-40.

Olson, Mancur (trad. Mario Levi) (1978). *Logique de l'action collective*. Presses universitaires de France.

Ozouf, Corinne (2004). *Caractère différentiel et relation d'équivalence entre voir et regarder*. Cahier du CRISCO n°16. Université de Caen.

Paperman Patricia (1992). « Les émotions et l'espace public ». Dans : *Quaderni*, n°18, Les espaces publics, pp. 93-107.

Parlement européen (2014, octobre). *Etude post-électorale 2014. Elections européennes 2014. Synthèse analytique*. Direction générale de la Communication.

Paveau, Marie-Anne (2011). « Quelles données entre l'esprit et le discours ? Du préconstruit au prédiscours ». Dans : Amar Azouzi (dir.). *L'analyse du discours. Notions et problèmes.* Tunis : Éditions Sahar, pp.19-37.

Paveau, Marie-Anne (2008). « Le toponyme, désignateur souple et organisateur mémoriel. L'exemple du nom de bataille ». Dans : Mots. Les langages du politique, n°86, pp. 23-35.

Peña Martínez, Gemma, et Amparo Olivares Pardo (2008). « L'anaphore associative: contigüité métonymique ». Dans : *Ibérica*, 15, pp.135-150

Peñafiel, Ricardo (2012). « Les actions directes spontanées au-delà du virage à gauche. Les conditions de possibilité de l'interpellation plébéienne ». Dans : André Corten, Catherine Huart et Ricardo Peñafiel (dir.). *L'interpellation plébéienne en Amérique latine. Violence, actions directes et virage à gauche.* Paris : Karthala/Québec : Presses de l'Université du Québec, pp.13-34.

Perea, François (2013). « Adresse et (inter)subjectivité dans le discours de l'alcoolique ». Dans : Marc Levivier, François Perea et Ingrid Belz Ceria (dir.). *Parole et addiction.* ERES, pp. 97-112.

Perea, François (2003). *Je & Autres. Les masques de nos personnes*. Paris : L'Harmattan, coll. Psycho-Logiques.

Perrin-Martinenq, Delphine, et Rola Hussant-Zébian (2010). *La colère, le dégoût et le mépris conduisent-ils à des formes similaires de résistance du consommateur par rapport à la marque ?* En ligne [consulté le 10 septembre 2019] : http://s2.e-monsite.com/2010/01/11/11/1-Perrin-Hussan-Zebian.pdf

Petit, Yves (2014). « Le scrutin européen des 22-25 mai 2014 : une logique inédite de politisation des élections ? ». Dans : *Civitas Europa*, 2014, n°33,(2), pp.163-179.

Pitseys, John (2010). *Le concept de gouvernance*. Etopia.

Pizzorno, Alessandro (1978). « Political Exchange and Collective Indentity in Industrial Conflict ». Dans Colin Crouch et Alessandro Pizzorno (dir.). *The Resurgence of Class Conflict in Western Europe since 1968*. London: Pallgrave Macmillan.

Plantin, Christian (2016). *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*. Lyon : ENS Éditions, coll. « Langages ».

Plantin, Christian (2012). « Indignes, indignités, indignés : la construction argumentative de l'indignation ». Dans *: Recherches. Revue de didactique et de pédagogie du français*, 56, pp. 163-182.

Plantin, Christian (2011). *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné.* Bern : Peter Lang.

Plantin, Christian (2009). « Un lieu pour les figures dans la théorie de l'argumentation ». Dans : *Argumentation et analyse du discours*, 2. En ligne [consulté le 16 septembre 2019] : http ://aad.revues.org/index215.html.

Plantin, Christian (1996). *L'argumentation*. Paris : Seuil.

Ponzio, Augusto (1985). « Altérité et écriture d'après Bakhtine ». Dans : *Littérature*, no. 57, pp. 119–128.

Popa, Georges (2006). « La force de la métaphore ». Dans : *Acta Iassyensia Comparationis*, *Le Pouvoir*, 4/2006, 222-231.

Pottier, Bernard (2002). « Autour de "nous" ». Dans : Marion Carel (dir.). *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*. Paris : Kimé, pp. 237-240.

Pottier, Bernard (1992). *Sémantique générale.* Paris : PUF.

Powell, Martin (2004). « Social democracy in Europe: renewal or retreat? ». Dans: Giuliano Bonoli et Martin Powell (dir.). *Social Democratic Party Policies in Contemporary Europe*. Routledge / ECPR Studies in European Political Science.

Propp, Vladimir (1970). *Morphologie du conte*. Paris : Seuil.

Quéré, Louis (1998). « La cognition comme action incarnée ». Dans : Anni Borzeix, Alban Bouvier et Patrick Pharo. *Sociologie et connaissance. Nouvelles approches cognitives*. Paris : CNRS, pp.143-164.

Rabatel, Alain (2017). *Pour une lecture linguistique et critique des médias. Empathie, éthique, point(s) de vue.* Limoges : Lambert-Lucas.

Rabatel, Alain (2013). « L'engagement du chercheur, entre « éthique d'objectivité » et « éthique de subjectivité » ». Dans : *Argumentation et Analyse du Discours*, 11 | 2013. En ligne [consulté le 17 mai 2014] : http://aad.revues.org/1526.

Rabatel, Alain (2012). « Les relations Locuteur/Énonciateur au prisme de la notion de voix ». Dans : *Arts et Savoirs* [En ligne], 2 | 2012. URL : http://aes.revues.org/510.

Rabatel, Alain (2011). « Coconstruction interactionnelle des points de vue et variabilité des postures énonciatives au fil du discours ». Dans : Bertrand Verine et Catherine Détrie (dir.). *L'Actualisation de l'intersubjectivité : de la langue au discours*. Limoges : Lambert Lucas, pp. 157-176.

Rabatel, Alain (2008). *Homo Narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*. Tome I/Tome II. Limoges : Lambert-Lucas.

Rabatel, Alain (2005a) « La visée des énonciateurs au service du lexique : points de vue, (connaissance et) images du monde, stéréotypie ». Dans : Francis Grossman, Marie-Anne Paveau, et Gérard Petit (dir.). *Didactique du lexique : langue, cognition, discours*. UGA Éditions, pp. 229-245.

Rabatel, Alain (2005b). « 6. Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation ». Dans : Jacques Bres et al. Dialogisme et polyphonie : Approches linguistiques, Actes du colloque de Cerisy. De Boeck/Duculot, pp. 47-62.

Rabatel, Alain (2004a). « L'effacement énonciatif dans les discours rapportés et ses effets pragmatiques ». Dans : *Langages*, vol. 156, no. 4, pp. 3-17.

Rabatel, Alain (2004b). « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du *Mort qu'il faut* de Semprun ». Dans : *Semen*, 17 | 2004. En ligne [consulté le 30 avril 2019] : http://journals.openedition.org/semen/2334.

Rabatel, Alain (2003a). « Le dialogisme du point de vue dans les comptes rendus de perception ». Dans : *Cahiers de praxématique,* n°41, pp. 131-156.

Rabatel, Alain (2003b). « Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif : du point de vue représenté aux discours représentés ». Dans : *Travaux de linguistique*, vol. n°46, no. 1, pp. 49-88.

Rabatel, Alain (2000). « Valeurs représentative et énonciative du « présentatif » c'est et marquage du point de vue ». Dans : *Langue française*, n°128, pp. 52-73.

Rabatel, Alain (1998). *La construction textuelle du point de vue*. Delachaux et Niestlé (programme ReLIRE).

Rancière, Jacques (2005). *La haine de la démocratie*. Paris : La Fabrique.

Rancière, Jacques (1998). *Aux bords du politique*. Folio essais.

Rancière, Jacques (1995). *La Mésentente*. Galilée.

Reboul, Anne (1989). « Résolution de l'anaphore pronominale: sémantique et/ou pragmatique ». Dans : *Cahiers de linguistique française no 10. En deçà et au-delà de l'analyse du discours,* pp. 77-100.

Reboul, Olivier (1975). *Le slogan*. Paris : Complexe.

Reungoat, Emmanuelle (2010). « Les résistances partisanes à l'Europe dans les partis français : enjeux de présentation de soi et de labellisation ». Dans : Birte Wassenberg, Frédéric Clavert et Philippe Hamman (dir.). *Contre l'Europe? Antieuropéisme, euroscepticisme et alter-européisme dans la construction européenne de 1945 à nos jours : les concepts*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag. Vol. 1, pp. 155-171.

Richard, Arnaud (2009). *Les discours sportifs en proie aux nationalismes et à l'ethnicisation*. Thèse de doctorat. Linguistique. Université Paul Valéry, Montpellier III. Hal Id : tel-00440902f

Richard, Arnaud, et Laurent Fauré (2015). « La nomination identitaire : de l'inapproprié aux réappropriations ». Dans : *Langue française*, vol. 188, no. 4, pp. 77-90.

Richard, Arnaud, et Camille Ricaud (2011). « Discours nationalistes racialistes et techniques politiques de subjectivation ». Dans : Fred Hailon, Arnaud Richard et Marion Sandré (dir.). *Le discours politique identitaire, Le Discours et la Langue*, EME, Tome 3.1, pp. 33-49.

Richard, Arnaud et Marion Sandré (2013). « Le débat télévisé de primaires : Un nouveau genre médiatique de discours politique en France ». Dans : *Nottingham French Studies*, numéro 51, pp. 215-226.

Ricoeur, Paul (1985). *Temps et récit 3. Le temps raconté*. Paris : Seuil.

Ricoeur, Paul (1983). *Temps et récit 1. L'intrigue et le récit historique*. Paris : Seuil.

Rigat, Françoise (2010). « « Mes chers compatriotes » : stratégies discursives de l'interpellation des électeurs dans les professions de foi ». Dans : *Corela*, HS-8 | 2010. En ligne [consulté le 04 décembre 2018] : http://journals.openedition.org/corela/783

Rinn, Michael (dir.) (2008). *Emotions et discours. L'usage des passions dans la langue.* PUR.

Robert, Cécile (2003). « L'expertise comme mode d'administration communautaire : entre logiques technocratiques et stratégies d'alliance ». Dans : *Politique européenne*, 3 (11), pp. 57-78.

Robert, Cécile (2010). « Les groupes d'experts dans le gouvernement de l'Union européenne: Bilans et perspectives de recherche ». Dans : *Politique européenne*, 32,(3), pp. 7-38.

Rochette Anne (1993). « A propos des restrictions de sélection de type aspectuel dans les complétives infinitives du français ». Dans : *Langue française*, n°100, pp. 67-82.

Roig, Audrey (2019). *La Juxtaposition. Histoire et (dé)construction d'une complexité*. Paris : Classiques Garnier.

Roig, Audrey (2011). *Le traitement de l'article français depuis 1980*. Bruxelles : Peter Lang.

Roig, Audrey (2010). « L'article, apport ou support du nom ? Réponse par l'argument fonctionnel de l'actualisation ». Dans : *Travaux de linguistique*, vol. 61, no. 2, pp. 115-133.

Rojas-Hutinel, Nilsa (2017). *Peut-on parler de concentration du pouvoir dans l'Union européenne ?* En ligne [consulté le 10 août 2018]: https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01479460.

Roman, Sébastien (2017). *Nous, Machiavel et la démocratie*. CNRS.

Romeyer-Dherbey, Gilbert (2012). *Les Sophistes.* Presses Universitaires de France.

Rosier, Laurence (2009). *Petit traité de l'insulte*. Bruxelles, Labor : Espace de libertés, coll. « Liberté, j'écris ton nom ».

Rosier, Laurence (2008). *Le discours rapporté en français*. Paris : Editions Ophrys.

Rosier, Laurence (1999). *Le discours rapporté : histoire, théories, pratiques*. Paris-Bruxelles : Duculot.

Rosset, Clément (1993 [1976]). *Le Réel et son double. Essai sur l'illusion*. Folio, coll. « Folio essais » n°220.

Ruwet, Nicolas (1967). *Introduction à la grammaire générative*. Paris : Pion.

Sabatier, Paul A. (1998) « The Advocacy-Coalition building Framework: Revisions and relevance for Europe ». Dans: *JEPP*, 5/1.

Sack, Élodie, et Franck Mathieu (2017). « L'incurie des errants psychiques, logiques et fonctions ». Dans : *Cliniques méditerranéennes*, vol. 96, no. 2, pp. 63-75.

Salvan, Geneviève (2012). *Jean Rouaud. L'écriture et la voix*. Paris : L'Harmattan.

Sandré, Marion (2009). « Analyse d'un dysfonctionnement interactionnel – l'interruption – dans le débat de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle de 2007 ». Dans : *Mots. Les langages du politique*, 89, pp. 69-81.

Sarale, Jean-Marc (2009). « Potentialités dialogiques du déterminant possessif ». Dans : *Langue française*, vol. 163, no. 3, pp. 41-59.

Sarfati, Georges-Elia (2008) « Pragmatique linguistique et normativité : remarques sur les modalités discursives du sens commun ». Dans : *Langages*, n°170, pp. 92-108.

Sartori, Giovanni (2011). *Partis et systèmes de partis*. Editions de l'Université de Bruxelles.

Sartre, Jean-Paul (1947). « Explication de L'Étranger ». Dans : *Situations I*. Paris : Gallimard.

Shapiro, Ian (1996). *Democracy's place*. Cornel University Press.

Siblot, Paul (2001). « De la dénomination à la nomination ». Dans : *Cahiers de praxématique,* n°36, pp.189-214.

Siblot, Paul (1998). « Privilèges et embarras du nom ». Dans : Jeanne-Marie Barbéris, Jacques Bres et Paul Siblot (dir.). *De l'actualisation*. CNRS éditions, pp.139-160.

Siblot, Paul (1997). « Nomination et production de sens : le praxème ». Dans : *Langages*, n°127, pp. 38-55.

Siblot, Paul (1987). « De la signifiance du nom propre ». Dans : *Cahiers de praxématique*, n°8, pp.97-114.

Siksou, Maryse (2008). « Les psychologues de la Troïka et la notion de fonction ». Dans Françoise Parot (dir.). *Les fonctions en psychologie. Enjeux et débats.* Wavre : Mardaga, pp. 161-182.

Sintomer, Yves (2018). « La représentation-incarnation : idéaltype et configurations historiques ». Dans : *Raisons politiques*, 72(4), pp. 21-52.

Sintomer, Yves (2013). « Les sens de la représentation politique : usages et mésusages d'une notion ». Dans : *Raisons politiques*, n°50,(2), pp.13-34.

Sitri, Frédérique (2004). « Dialogisme et analyse du discours : éléments de réflexion pour une approche de l'autre en discours ». Dans: *Cahiers de praxématique,* n° 43, pp.165-188.

Smith, Andy (2010). *Le gouvernement de l'Union européenne : une sociologie politique*. Paris : L.G.D.J.

Smith, Gordon (1989). « Core persistence: Change and the 'people's party'». Dans : *West European Politics*, Vol.12, Issue 4: Understanding Party System Change in Western Europe, pp. 156-168.

Smith, Steve, Ken Booth et Marysia Zalewski (1996). *International Theory Positivism and Beyond*. Cambridge University Press.

Spiering, Menno (2005). « British euroscepticism ». Dans : Robert Hamsen et Menno Spiering (dir.). *Euroscepticism, Party Politics, National identity and European integration*. Amsterdam/New-York: Rodopi, pp. 127-149.

Stammers, Neil (2001). « Social democracy and global governance ». Dans : Luke Martell, Christien van den Anker, Matthew Browne, Stéphanie Hoopes, Philip Larkin, Charlie Lees, Francis McGowan et Neil Stammers (dir.). *Social Democracy: Global and National Perspectives*. Londres : Palgrave.

Steenbergen, Marco R., et David J. Scott (2004). « Contesting Europe? The salience of European integration as a party issue ». Dans : Gary Marks (ed.). *European Integration and Political Conflict*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 165–192.

Steichen, Robert (2003). *Dialectiques du sujet et de l'individu. Clinique de la (dé)construction identitaire*. Academia, coll. « Pédasup ».

Scharpf, Fritz W. (1996). « Negative and positive integration in the political economy of European welfare states ». Dans : Gary Marks, Fritz W. Scharpf, Philippe C. Schmitter et Wolfgang Streeck. *Governance in the European union*. Londres : Sage, pp. 15-39.

Sthioul, Bernard (2000). « Passé simple, imparfait et sujet de conscience ». Dans : *Cahiers Chronos 6*, pp.79-93.

Taggart, Paul (1998). « A touchstone of dissent: Euroscepticism in contemporary Western European party systems ». Dans : *European Journal of Political Research*, 33, pp. 363-388.

Taggart, Paul, et Aleks Szczerbiak (2004). « Contemporary Euroscepticism in the party systems of the European Union candidate states of Central and Eastern Europe ». Dans : *European Journal of Political Research*, 43(1), pp.1-27.

Taguieff, Pierre-André (1997). « Le populisme et la science politique du mirage conceptuel aux vrais problèmes ». Dans : *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°56, pp. 4-33.

Tarot, Camille (2004). « Individu, société et individualismes. Une introduction au débat sociologique ». Dans : *Essaim*, vol. n°12, no. 1, pp. 85-104.

Tassin, Etienne (1997) « Qu'est-ce qu'un sujet politique ? Remarques sur les notions d'identité et d'action ». Dans : *Esprit*, n°3-4, p. 132-150.

Thomson, Stuart (2000). *The Social Democratic Dilemma: Ideology, Governance and Globalization*. Londres: Palgrave Macmillan.

TLF (2019). « Incurie ». En ligne [consulté le 12 septembre 2019] : https://www.le-tresor-de-la-langue.fr/definition/incurie

Torfing, Jacob (2005). « Discourse Theory: Achievements, Arguments, and Challenges ». Dans David Howarth et Jacob Torfing (dir.) (2005). *Discourse Theory in European Politics. Identity, Policy and Governance*. Palgrave Macmillan, pp.1-32.

Traité sur l'Union européenne (version consolidée). Journal officiel de l'Union européenne, C 326, 26 octobre 2012.

Turbide, Olivier (2011). « Discours politique et gestion de la confrontation lors d'un talk-show et d'une émission d'affaires publiques ». Dans : Marcel Burger (dir.). *La parole*

politique en confrontation dans les médias. Louvain-La-Neuve : De Boeck Supérieur, pp. 109-127.

TV5 Monde (2013, 18 février). L'invité de TV5Monde. En ligne [consulté le 3 septembre 2019] : https://www.youtube.com/watch?v=Sqo89n6n8Og

Valin, Roch (1971). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949 : Psycho-systématique du langage. Principes, méthodes et applications I, série B, tome 2*. Québec : Presses de L'Université Laval.

Van Dijk, Teun A. (2012). *Society and Discourse: How Social Contexts Influence Text And Talk.* Cambridge University Press.

Van Dijk, Teun A. (2008). *Discourse and Power*. New York: Palgrave Macmillan.

Van Leeuwen, Theo (2008). *Discourse and Practice: New Tools for Critical Discourse Analysis*. Oxford University Press.

Van Peteghem, Marleen (1997). « Mécanismes anaphoriques sous-jacents aux « indéfinis » autre et même » ». Dans : Walter De Mulder, Liliane Tasmowski-De Ryck et Carl Vetters (dir.). *Relations anaphoriques et (in)cohérence*. Amsterdam : Rodopi, pp.187-200.

Vergne, Jacques (2004). « Découverte locale des mots vides dans des corpus bruts de langues inconnues, sans aucune ressource. » Dans : *JADT 2004 : 7es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*. En ligne [consulté le 30 septembre 3019] : http://lexicometrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2004/pdf/JADT_114.pdf

Verine, Bertrand (1998). « Un exemple d'actualisation textuelle en idem : « Walcourt » de Paul Verlaine ». Dans : *L'Information grammaticale*, 77, pp. 38-42.

Vignaux, Georges (1998). « De la langue au discours : système et opérations ». Dans Jeanne-Marie Barbéris, Jacques Bres et Paul Siblot (dir.) *De l'actualisation*. CNRS éditions, pp.219-236.

Vincent, Diane, et Olivier Turbide (2005). « Le Discours rapporté dans le débat politique : une arme de séduction ». Dans : Juan-Manuel Lopez-Munoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier (dir.). *Dans la jungle des discours. Genres de discours et Discours Rapporté.* Cadix : Presses de l'université de Cadix, pp. 307-318.

Vincent, Diane, Olivier Turbide et Marty Laforest (2008). *La radio X, les médias et les citoyens. Dénigrement et confrontation sociale*. Québec : Nota Bene.

Vion, Robert (2001) « Effacement énonciatif et stratégies discursives ». Dans Monique De Mattia, M. et André Joly (dir.). *De la syntaxe à la narratologie énonciative.* Gap/Paris : Ophrys, pp. 331-354.

Virno, Paolo (trad. Véronique Dassas) (2002). *Grammaire de la multitude. Pour une analyse des formes de vie contemporaines.* Montréal : L'Éclat & Conjonctures.

Vivero García, María Dolores (2010). « Le point de vue à la lumière de la distinction entre 'foyer énonciatif' et 'foyer de conscience' ». Dans : Marion Colas-Blaise, Mohamed Kara, Laurent Perrin et André Petitjean (dir.). *La Question polyphonique (ou dialogique) en sciences du langage*. Metz : Centre d'Études Linguistiques des Textes et des Discours, coll. "Recherches textuelles", pp. 81-94.

Vivero García, María Dolores (2008). « Jeux et enjeux de l'énonciation humoristique : l'exemple des *Caves du Vatican* d'André Gide ». Dans : *Études françaises*, vol. 44, n°1, pp. 57-71.

Volkens, Andrea (2004). « Policy changes of European Social Democrats, 1945-98 ». Dans : Giuliano Bonoli et Martin Powell (dir.). *Social Democratic Party Policies in Contemporary Europe*. Routledge/ECPR, Studies in European Political Science, pp. 21-42.

Volochinov, Valentin (trad. Patrick Sériot et Inna Tylkowski) (2010). *Le Marxisme et la philosophie du langage : Essai d'application de la méthode sociologique en linguistique.* Limoges : Lambert-Lucas.

Weber, Max (2004). *Oeuvres politiques*, *1895-1919.* Paris : Albin Michel.

Weber, Max (trad. Jean-Marie Tremblay) (1963). *Le savant et le politique*. Paris : Union Générale d'Éditions.

Weber, Max (trad. Julien Freund) (1965). *Essais sur la théorie de la science*. Paris : Éditions Plon.

Williams, Glyn (1992). *Sociolinguistics: A Sociological Critique*. London: Routledge

Wilmet, Marc (2016). « Ces noms communément appelés propres et improprement appelés communs ». Dans : *Langue française*, 2016/2, no 190, pp. 15-28.

Wodak, Ruth (2015). *The politics of fear. What right-wing populist discourses mean*. Londres : Sage.

Wodak, Ruth (2009). *The Discourse of Politics in Action: Politics as Usual***.** New York: Palgrave Macmillan.

Yilmaz, Fatih (2016). *How the Workers Became Muslims: Immigration, Culture and Hegemonic Transformation in Europe*. University of Michigan Press.

Liste des figures

Fig.1 : Les marques de la textualisation en même et en soi-même (Barbéris, 1998b : 218).

Fig. 2 : Les postures énonciatives (Rabatel, 2011 : 172).

Fig. 3 : Majorités dans les votes du Parlement européen (Neuhold et Settembri, 2007 : 9 ; Bendjaballah, 2016 : 47).

Fig. 4 : Évolutions de la social-démocratie (Thomson, 2000 :11)

Fig. 5 : Néo-libéralisme et social-démocratie (Powell, 2004 :15).

Fig. 6 : Étude lexicométrique des manifestes européens (Jadot et Kelbel, 2017 : 76).

Fig. 7 : L'actualisation praxémique 1 (Lafont, 1991 :136).

Fig. 8 : Énonciation et topogenèse.

Fig. 9 : Programmes narratifs (Memmi, 1986 : 47).

Fig. 10 : Programmes phrastiques en *être* et en *faire*
(Détrie, Vérine et Masson, 1998 : 40).

Fig. 11 : Actualisation parapraxémique : l'article défini.

Fig. 12 : Actualisation praxémique et sous-spécification.

Fig. 13 : Actualisation : le déterminant démonstratif.

Fig.14 : Actualisation : le pluriel.

Fig. 15 : L'articulation du nom propre : le défini.

Fig. 16 : L'articulation du nom propre : l'indéfini.

Fig. 17 : Affiche électorale UMP. « Pour la France, agir en Europe ».

Fig. 18 : Les points de vue dans la concession.

Fig. 19 : Affiches électorales PS-PRG. « Imposons une nouvelle croissance ».

Fig. 20 : Affiches électorales PS-PRG. Martin Schulz.

Fig. 21 : Visuels du spot de campagne UDI-MODEM.

Fig. 22. Visuels du spot de campagne UDI-MODEM (suite).

Fig. 23 : Affiche électorale Jeunes UDI-MODEM. « Faites l'Europe, pas la guerre ».

Fig. 24. Affiche électorale UDI-MODEM

Fig. 25 : Affiche électorale FN. Leonarda Djibrani.

Fig. 26 : Affiche électorale FN.

Fig. 27 : Visuel du spot de campagne FN.

Fig. 28 : Affiches électorales EELV. « Ensemble, donnons vie à l'Europe ».

Fig. 29 : Visuel du spot de campagne EELV.

Fig. 30 : Visuel du spot de campagne Front de gauche. Infographie 1.

Fig. 31 : Visuels du spot de campagne Front de gauche. Infographie 2.

Fig. 32 : Affiches de campagne Front de gauche.